This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

a39015 00024458 5b

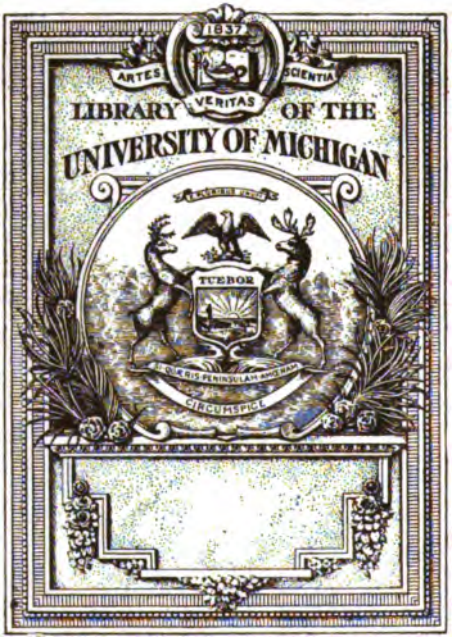

Digitized by Google

DC
146
.A55
A3

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DU

GÉNÉRAL D'ANDIGNÉ

PUBLIÉS

AVEC INTRODUCTION ET NOTES

PAR

ED. BIRÉ

I

1765-1800

Avec un portrait en héliogravure

PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1900

Tous droits réservés

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DU

GÉNÉRAL D'ANDIGNÉ

Digitized by Google

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de reproduction et de traduction en France et dans tous les pays étrangers, y compris la Suède et la Norvège.

Ce volume a été déposé au ministère de l'Intérieur (section de la librairie) en février 1900.

PARIS. TYP. DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 166.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DU

GÉNÉRAL D'ANDIGNÉ

PARIS

PLON, NOURRIT ET C^ie^, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

1900

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DU

Louis Marie Auguste Fortuné comte

GÉNÉRAL D'ANDIGNÉ de la Blanchaie

PUBLIÉS

AVEC INTRODUCTION ET NOTES

PAR

ED. BIRÉ

I

1765-1800

Avec un portrait en héliogravure

PARIS

LIBRAIRIE PLON

E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

RUE GARANCIÈRE, 10

1900

Tous droits réservés

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DU

GÉNÉRAL D'ANDIGNÉ

INTRODUCTION

I

Parlant des guerres civiles au milieu desquelles il avait vécu, Cicéron disait : *Quæ etsi nobis optabiles experiendo non fuerunt, erunt tamen in legendo jucundæ.* — S'il est triste de vivre en de tels jours, rien ne sera plus intéressant que d'en lire l'histoire et d'en connaître tous les détails! Combien cette parole est plus vraie encore, appliquée, non plus à la Rome de Catilina, mais à la France de Robespierre! Comment donc se fait-il que, parmi les contemporains de la Révolution, si peu se soient attachés à la peindre? Comment les Mémoires de ce temps sont-ils si rares? Depuis quelques années, les Souvenirs abondent sur le premier Empire et sur la Restauration. Sur l'époque révolutionnaire, rien ne

Digitized by Google

paraît, ou presque rien. Nous avons eu les *Mémoires de Barras* et ceux de *Larevellière-Lépeaux*, et c'est à peu près tout. Encore une fois, d'où cela vient-il ? En voici, si je ne m'abuse, la raison. Ces temps avaient été tellement affreux, les crimes des uns avaient été si multipliés, si lâches, si atroces; les souffrances des autres avaient été si longues et si terribles, que tous, au sortir de cet épouvantable cauchemar, n'ont plus eu qu'une pensée : Oublier, — les uns oublier leurs crimes, les autres oublier leurs souffrances. Leur conversation ne roulait presque jamais sur la Révolution. Ils ne racontaient pas. Encore moins écrivaient-ils.

Le 19 octobre 1793, le représentant Merlin de Thionville écrivait de Saint-Florent-le-Vieil au Comité de salut public : « ... Ces lâches ennemis de la nation ont, à ce qui se dit ici, épargné plus de quatre mille des nôtres qu'ils tenaient prisonniers. *Le fait est vrai*, car je le tiens de la bouche de plusieurs d'entre eux. Quelques-uns se laissaient toucher par ce trait d'incroyable hypocrisie. Je les ai pérorés, et ils ont bientôt compris qu'ils ne devaient aucune reconnaissance aux *brigands*. Mais comme la nation n'est pas encore à la hauteur de nos sentiments patriotiques, vous agirez sagement en ne soufflant pas mot sur une pareille indignité. Des hommes libres acceptant la vie de la main des esclaves! Ce n'est pas révolutionnaire. Il faut donc ensevelir dans l'oubli cette malheureuse action. N'en parlez pas même à la Convention. *Les brigands n'ont pas le temps d'écrire ou de faire des journaux, cela s'oubliera comme tant d'autres choses.* »

Merlin de Thionville avait raison. Tant que dura la République, attaqués du haut de la tribune, couverts

Digitized by Google

d'outrages par la presse révolutionnaire, les *brigands* n'avaient pas un seul journal qui les pût défendre. Lorsqu'à la République succéda l'Empire, Napoléon imposa aux terroristes comme aux Vendéens un commun silence. Les Vendéens ne paraissent guère d'ailleurs avoir été tentés de le rompre. Leurs chefs — et c'est à ceux-là surtout qu'il eût appartenu de parler — leurs chefs étaient presque tous tombés sur le champ de bataille ou sous les balles d'un peloton d'exécution, comme Charette. Ceux qui avaient survécu étaient avant tout des hommes d'action; après s'être si bravement servis de l'épée, il ne leur convenait pas d'employer la plume, oubliant peut-être trop que c'est une arme aussi, et quelquefois la plus redoutable de toutes. Ils avaient fait leur devoir, et cela leur suffisait; se glorifier d'une chose à leurs yeux si simple ne leur venait pas en pensée. Tout au plus arrivait-il parfois à l'un d'eux, lorsque ses yeux tombaient sur un de ces libelles où leurs luttes héroïques étaient si indignement travesties, de murmurer comme le lion de la fable :

> ... Je vois bien qu'en effet
> On vous donne ici la victoire :
> Mais l'ouvrier vous a déçus;
> Il avait liberté de feindre.
> Avec plus de raison nous aurions le dessus,
> Si mes confrères savaient peindre.

Heureusement, il s'est trouvé que parmi ces *confrères*, quelques-uns au moins savaient peindre, et qu'ils ont eu la bonne inspiration de mettre à profit leur talent. Au premier rang de ceux-là, le général d'Andigné va désormais prendre place. Ses *Mémoires* ne sont pas seulement d'un très vif intérêt anecdotique; ils apportent à

Digitized by Google

l'histoire une contribution importante. Exposer ici dans quelles conditions ils ont été composés, suffira, je le crois, pour en établir l'incontestable et haute valeur.

II

D'ordinaire, on écrit ses *Mémoires* sur le tard, au soir de la vie, alors que sont déjà loin les événements que l'on raconte, les souvenirs que l'on retrace. Si heureuse, si bien conservée que puisse être la mémoire de l'auteur, il est difficile pourtant qu'elle ne lui fasse pas quelquefois défaut. Il lui arrivera, presque fatalement, d'être inexact en plus d'une rencontre, de confondre les dates, d'oublier ici un détail; là, d'en altérer un autre, de le diminuer ou de le grossir. L'imagination suppléera aux lacunes de la mémoire absente, et l'auteur, souvent de la meilleure foi du monde, *romancera* ses souvenirs.

Certains Mémoires pourtant, et ceux-là, certes, sont les meilleurs, ont été composés aux heures propices, à des dates qui ne s'éloignent pas trop des événements, quand l'impression de ces derniers était encore vive et que leurs moindres détails étaient encore présents. Tels sont, par exemple, les *Mémoires du chancelier Pasquier*; tels surtout les immortels *Mémoires d'outre-tombe*. Chateaubriand était dans toute la force de l'âge et du talent, il avait quarante-trois ans à peine lorsqu'il commença de les écrire; lorsque, dans sa calme retraite de la Vallée-aux-Loups, en 1811, il retraça ses souvenirs d'enfance et de jeunesse. Dix ans après, en 1822, ambassadeur à Londres, il racontait son voyage en Amérique, sa campagne à l'armée des princes, ses

Digitized by Google

années d'exil et de misère en Angleterre : chaque rue de Londres, chaque maison, chaque monument, l'abbaye de Westminster comme son grenier d'Holborn, étaient autant de témoins qui évoquaient pour lui, jusqu'en leurs moindres détails, ces années évanouies. Et en même temps qu'il revivait ses années de détresse, magnifique ambassadeur, il mêlait à ces récits d'autrefois le récit de son ambassade. L'année précédente, il avait été envoyé comme ministre de France à Berlin; c'est de Berlin que sont datées les pages où il parle de sa mission auprès du roi Frédéric-Guillaume III. De même, le récit de son ambassade de Rome, en 1828 et 1829, a été composé à Rome, au fur et à mesure des incidents qui se déroulaient, alors que les personnages qu'il voulait peindre posaient encore devant lui. Il n'attendra pas non plus pour se faire le narrateur de la révolution de Juillet d'être à une longue distance des événements de 1830. Avant qu'ils aient eu le temps de se refroidir, il les jette tout brûlants sur sa toile et les y fixe en traits impérissables. Les années qui suivront seront parmi les plus intéressantes de sa vie; celles-là encore, le grand écrivain, le peintre immortel, les retracera jour par jour, à l'heure même où les faits se produisent, si bien que cette partie de ses *Mémoires* aura presque les caractères d'un *Journal*.

Une lacune pourtant existait dans son travail; il avait laissé en arrière les années qui vont de 1800 à 1814, de sa rentrée en France à la rentrée des Bourbons. Mais ces années avaient été les plus heureuses et les plus brillantes de sa vie. C'étaient les années de la *petite société* et de la *Vallée-aux-Loups*, celles de Fontanes, de Joubert et de madame de Beaumont, — les années

Digitized by Google

aussi d'*Atala* et de *René*, du *Génie du christianisme*, des *Martyrs* et de l'*Itinéraire*. Comment ne lui auraient-elles pas été toujours présentes? Même après trente années, pouvait-il en avoir oublié le plus léger épisode, le plus petit détail? Tel est cependant son souci d'exactitude, qu'avant d'entreprendre cette dernière partie de sa tâche, il prie sa femme, douée, comme lui d'ailleurs, d'une merveilleuse mémoire, de jeter sur le papier les souvenirs qui lui sont restés de cette époque : de là le curieux *Cahier rouge* de Mme de Chateaubriand (1), dont les pages ont été pour son mari une aide si précieuse, un guide si sûr.

Ainsi composés, les *Mémoires d'outre-tombe* offrent ce mérite, singulièrement rare, d'être toujours et partout scrupuleusement exacts. Pas une date qui ne soit juste, pas un détail, si menu soit-il, qui, soumis à l'examen de la critique la plus rigoureuse, ne sorte victorieux de l'épreuve. Si presque à chaque page apparaît le grand poète, à chaque page aussi se montre l'*annaliste*, un annaliste impeccable.

Si loin qu'ils soient des *Mémoires d'outre-tombe,* les *Mémoires* du général d'Andigné ont pour eux, nous l'allons voir, d'avoir été écrits, comme ceux de Chateaubriand, dans des conditions qui en garantissent l'absolue sincérité et qui en font un document historique singulièrement précieux.

En 1803, après s'être évadé du fort de Joux, après avoir échappé pendant huit mois aux recherches des

(1) Sur le *Cahier rouge* de Mme de Chateaubriand, voir l'Appendice du tome II de mon édition des *Mémoires d'outre-tombe*.

Digitized by Google

agents de Fouché, d'Andigné est à Grenoble, où le Premier Consul lui a permis de se retirer et où son frère est sous-directeur d'artillerie. Il est placé sous la surveillance de la police, mais il est libre cependant de voir son frère et ses amis, libre d'aller et de venir dans la ville, à la condition de n'en pas sortir. Bonaparte lui fait des loisirs. Comment les emploiera-t-il? Il écrira le récit de quelques-uns des épisodes les plus curieux de sa vie, et en particulier son entrevue du 27 décembre 1799 avec Bonaparte, auprès duquel l'avaient envoyé en mission tous les chefs royalistes de l'Ouest. La scène est d'hier; elle est de celles d'ailleurs qui ne se peuvent oublier. D'Andigné a donc encore présentes, dans leur exacte teneur, chacune des paroles du Premier Consul, chacune de celles qu'il a lui-même prononcées. On lira tout à l'heure, dans les *Mémoires*, le récit de cette dramatique entrevue; je ne puis me défendre d'en reproduire dès ici quelques traits :

Nous discutâmes plusieurs articles du traité proposé, écrit d'Andigné, et nous tombâmes d'accord sur les principaux... Le point sur lequel je devais particulièrement insister était le libre exercice de la religion catholique, sans que nos pasteurs fussent assujettis à aucun serment ni à une soumission quelconque. Quand nous en fûmes à cet article : — La religion, dit-il, je la rétablirai, non pas pour vous, mais pour moi... Ce n'est pas que, nous autres nobles, nous ayons beaucoup de religion; mais elle est nécessaire pour le peuple, et je la rétablirai. Mais, dans vos demandes à cet égard, il y a des choses à changer.

— Je vous prie, général, répondis-je, d'observer que, en fait de religion, les mots sont souvent des choses.

Cette observation l'étonna; — Talleyrand fut de mon avis. Il n'objecta rien de plus.

On continue la discussion des articles, non pourtant

Digitized by Google

sans pousser parfois quelque pointe en dehors du sujet, quitte à y revenir bientôt :

Je lui parlais toujours du Roi. Un instant, il eut la maladresse d'en paraître choqué :

— Vous me parlez toujours du Roi; vous êtes donc royaliste?

— Depuis dix ans, répondis-je, je combats pour la restauration de la monarchie française. Comment, d'après cela, pourriez-vous soupçonner que je ne suis pas royaliste?

— Mais moi, je ne suis pas royaliste!

— Je voudrais que vous le fussiez!

Il sourit, et parut frappé de cette réponse.

Bonaparte s'animait parfois, et semblait près de s'échapper. Une réponse froide le ramenait à lui sur-le-champ :

S'il parlait des princes français, c'était toujours pour éloigner l'idée qu'il fût possible de servir leur cause. Il dit, dans un moment de chaleur :

— Ils n'ont rien fait pour la gloire. Ils sont oubliés. Que n'étaient-ils dans la Vendée? C'était là leur place!

— Leur cœur les y a toujours appelés; la politique des puissances étrangères les en a toujours éloignés.

— Il fallait se jeter dans un bateau de pêche! s'écria-t-il d'un son de voix qui partait du creux de l'estomac.

Dans un autre moment, il me dit : « S'ils eussent été dans la Vendée, j'aurais travaillé pour eux. Mais vous ne pouvez vous figurer combien peu l'Europe s'en occupe. Il y a eu un temps, je vous l'avouerai, où j'ai voulu faire quelque chose en leur faveur. Lors du traité de Campo-Formio, j'ai parlé de leur créer un grand établissement. On ne voulut pas faire le moindre sacrifice pour eux. »

Toutes les fois qu'un désaccord se produisait, le Premier Consul paraissait disposé à s'emporter. A un certain moment, il fut sur le point d'éclater :

— Si vous ne faites pas la paix, me dit-il dans un instant où

Digitized by Google

tout semblait rompu, je marcherai sur vous avec cent mille hommes!

— Nous tâcherons, répondis-je froidement, de vous prouver que nous sommes dignes de vous combattre.

— J'incendierai vos villes...

— Nous vivrons dans les chaumières.

— Je brûlerai vos chaumières.

— Nous nous retirerons dans les bois. Du reste, vous brûlerez la cabane du cultivateur paisible, vous ruinerez les propriétaires qui ne prennent aucune part à la guerre... mais vous ne nous trouverez que lorsque nous le voudrons bien, et, avec le temps, nous détruirons toutes vos colonnes en détail.

Sa patience ne put tenir à cette réponse.

— Vous me menacez? dit-il, avec un son de voix terrible.

— Je ne suis point venu pour vous menacer, repris-je très tranquillement, mais, tout au contraire, pour vous parler de paix. En causant, nous nous sommes écartés de notre sujet. Quand vous le voudrez, nous y reviendrons.

Cette réponse le calma subitement.

Tour à tour souple, caressant, et l'instant d'après menaçant et terrible, d'une habileté souveraine dans ses colères comme dans ses caresses, Bonaparte semble dominer toute cette scène, de la hauteur de sa puissance et de son génie. L'oserai-je dire pourtant? d'Andigné, ici, n'est pas inférieur à son formidable interlocuteur. Bonaparte a derrière lui ses victoires, Montenotte, Millesimo, Mondovi, Lodi, Castiglione, Arcole, Rivoli, Mont-Thabor, Aboukir, les Pyramides. D'Andigné n'a derrière lui que des combats ignorés, mais tous livrés pour le droit, la justice et l'honneur. Il n'est qu'un général de chouans; mais ces provinces de l'Ouest, au nom desquelles il parle, ont vu des combats de *géants*, et ces *géants*, avec une vaillance héroïque, avec un désintéressement sublime, se sont sacrifiés, eux, leurs femmes, leurs pères et leurs enfants; ils ont tout donné, leurs biens et leurs vies; ils ont combattu, non pour faire

Digitized by Google

des conquêtes, non pas même pour acquérir de la gloire, voués d'avance, et ils le savaient bien, à l'obscurité aussi bien qu'à la mort. Ils sont tombés pour leur Roi, — pour leur Roi, prisonnier au Temple, fils du Roi mort sur l'échafaud. Ils sont tombés pour venger leur Dieu outragé, pour ramener leurs prêtres chassés, pour rétablir leur religion proscrite : ces héros ont été des martyrs. Rien de si beau, de si noble, de si populaire ne s'était vu depuis les croisades. Obscur alors, inconnu, presque méprisé, lui qui n'est qu'un chouan, d'Andigné a derrière lui Cathelineau, Lescure, d'Elbée, Bonchamps, Charette, Stofflet, La Rochejaquelein. Et c'est pourquoi, dans cette salle du Luxembourg, où vient de l'introduire Talleyrand, il peut, sans baisser les yeux, regarder en face le vainqueur des Pyramides et traiter avec lui d'égal à égal, — car il est *la Vendée*, et si grand que soit Napoléon, la Vendée est plus grande encore.

III

Au cours de l'entrevue, Bonaparte, dans un moment où il avait l'air de supposer que son interlocuteur et lui allaient enfin se mettre d'accord, avait dit à d'Andigné : « Que voulez-vous être, général, préfet? Vous et les vôtres, vous serez ce que vous voudrez. — Mes amis et moi, avait répondu le Vendéen, nous désirons tous de n'être rien. »

En quittant la capitale, d'Andigné était rentré dans son département, auprès de sa mère, dont il était depuis si longtemps séparé, et dont tant d'émotions, tant de craintes et de douleurs, avaient brisé la santé. La paci-

Digitized by Google

fication cependant n'avait pas tardé à se faire (1). Elle avait été bientôt suivie de la victoire de Marengo (2), qui avait définitivement assis la puissance du Premier Consul. Toute tentative de soulèvement était devenue impossible. D'Andigné le comprenait mieux que personne. Il sentait en même temps que sa présence sur le théâtre de ses anciennes luttes, au milieu de ses anciens compagnons d'armes, lui vaudrait certainement d'être l'objet, de la part de l'administration, d'une continuelle surveillance. Il résolut donc de s'éloigner de l'Anjou et de se retirer dans un lieu où le gouvernement n'aurait plus à suivre chacun de ses pas, à s'inquiéter de chacune de ses démarches. Talleyrand déjà lui avait fait dire de venir à Paris. Il se proposait de s'y rendre et de se fixer ensuite à Fontainebleau. On ne lui en laissa pas le loisir. Le 3 décembre 1800, il fut arrêté au château de la Blanchaye, conduit à Angers, puis à Paris, où il fut enfermé au Temple, avec un autre chef vendéen, M. de Suzannet. Les deux amis essayèrent de s'évader; ayant échoué, ils furent enlevés du Temple et transférés à Dijon. Là encore, nouvelle tentative d'évasion, couronnée d'insuccès comme la première. De Dijon, les deux prisonniers furent menés à Salins, de Salins au fort Saint-André, et du fort Saint-André au fort de Joux, à trois kilomètres de Pontarlier, sur la frontière de Suisse.

Le fort de Joux se dresse à deux cents mètres environ au-dessus de la rivière du Doubs, qui coule au pied du roc sur lequel il est assis. De hautes montagnes couvertes de noirs sapins l'environnent; pendant la moitié de

(1) Janvier-février 1800.
(2) 14 juin 1800.

Digitized by Google

l'année, ses murs et ses toits sont couverts de neige. D'un côté, le rocher à pic; de l'autre, de terribles escarpements de sable, tachetés par endroits de rares buissons; la rampe d'accès elle-même est rapide et périlleuse. Jamais prison ne fut mieux faite pour rendre vains tous les efforts, inutiles toutes les ruses du captif le plus audacieux et le plus habile. Elle n'offre pas moins de cinq enceintes étagées les unes sur les autres et séparées par des fossés profonds, creusés dans le roc vif.

Même en franchissant la porte de cette infernale prison, d'Andigné ne voulut pas laisser toute espérance. Il n'y était pas depuis un jour que déjà il s'ingéniait à trouver les moyens d'en sortir. Il fallait se créer des intelligences avec le dehors, se procurer des outils, arriver à connaître exactement le plan et les dispositions du fort, — et ce dernier travail, à lui seul, exigea plusieurs mois. Ces résultats obtenus, le plus difficile restait à faire. Il fallait, la nuit, avec des ressorts de montre taillés en scie, couper au dedans du cachot un premier rang d'énormes barreaux de fer, — puis en couper de même un second rang en dehors; le jour, les traces de ce travail devaient être dissimulées avec de la mie de pain enduite d'une rouille factice. En même temps, besoin était aux deux captifs de démolir pierre à pierre leurs cheminées avec des clous, de fabriquer des cordes avec leurs rideaux, leurs draps, leurs couvertures et tous les bouts de ficelle à leur portée. Tout cela avait demandé une année. D'Andigné et Suzannet étaient entrés au fort de Joux le 15 août 1801 : le 15 août 1802, tout était prêt. Il ne pouvait leur convenir de disparaître comme des malfaiteurs qui, le matin, désertent leur

Digitized by Google

gîte de la nuit sans payer leur écot; ils entendaient partir, au contraire, comme des voyageurs qui, au moment de quitter la maison où ils ont été hébergés, règlent honnêtement leurs comptes. Ils les établirent avec soin, et déposèrent dans un sac l'argent qu'ils devaient pour leur dépense, — avec une note indiquant chaque chose à payer.

Et maintenant ils pouvaient, en toute conscience, fausser compagnie au commandant du fort. Il était dix heures du soir. Suzannet commença son trictrac, causant à haute voix, comme s'il eût discuté avec son partenaire. Pendant ce temps-là, d'Andigné coupait avec son petit couteau les dernières mailles du treillage. A une heure et demie du matin, ils attachaient en double aux barreaux de fer leurs rideaux et leurs cordes. D'Andigné le premier se lança dans le vide. Il était encore à dix pieds de terre, lorsque les rideaux craquèrent. Il les lâcha machinalement et tomba sur le sol de la cour, au pied d'un corps de garde, dont sa tête faillit enfoncer la porte. Quant Suzannet l'eut rejoint, ils tirèrent à eux cordes et rideaux, les attachèrent à la gouttière d'une poudrière à pic sur le roc et descendirent encore trente pieds, s'arrêtant sur un étroit talus. Ils avaient encore près de cent pieds à descendre, et leurs cordes ne pouvaient plus leur servir : elles étaient, cette fois, infiniment trop courtes, et d'ailleurs elles étaient à leur fin, hors d'état maintenant de les soutenir. Il ne leur restait plus qu'à se laisser glisser sur ces rochers presque à pic, en essayant de se retenir un peu à leurs pointes. De rocher en rocher, de ressaut en ressaut, ils roulèrent ou rebondirent sur une hauteur de plus de vingt-cinq mètres. Ils auraient dû se tuer cent fois; par un extraordinaire

Digitized by Google

bonheur, ils arrivèrent au bas de la terrible pente meurtris, contusionnés, déchirés, mais sans s'être brisé aucun membre : ils étaient sauvés.

Rien n'est plus émouvant que le récit des *Mémoires*. Comme celui de l'entrevue avec Bonaparte, il fut écrit par le général à Grenoble, en 1803, un an seulement après l'aventure. Les détails les plus minutieux y abondent, et leur précision égale leur singularité. Nul doute qu'ils ne piquent vivement la curiosité du lecteur.

Dans un de ses ouvrages — *la Muse du département* — Balzac a mis en scène un certain chevalier de Beauvoir, compromis, sous le Consulat, dans un complot royaliste, et qui s'évade du château de Saumur dans les circonstances les plus dramatiques. Le chevalier de Beauvoir, son emprisonnement et son évasion ont été inventés de toutes pièces par Balzac, qui ne s'est pas fait faute de donner libre carrière à son imagination. Si l'on rapproche son récit de celui du général d'Andigné, il se trouve que le plus *romanesque* des deux n'est pas celui du romancier. L'histoire est souvent plus extraordinaire, plus invraisemblable que le roman. Nous en avons ici une preuve nouvelle, puisque aussi bien la narration de d'Andigné, si dramatique, si étrange soit-elle, est pourtant strictement *historique*. Pas une circonstance, pas un détail, qui ne soient rigoureusement exacts. Outre que le général — ses *Mémoires* le prouvent de reste — n'était pas homme à sacrifier jamais la vérité, il existe un document qui atteste la fidélité de ses souvenirs et l'exactitude absolue de son récit. A l'heure même où il l'écrivait à Grenoble, le comte de Suzannet, interné à Valence, traçait, de son côté, l'histoire de leur commune évasion. J'ai sous les yeux le manuscrit de Suzannet. Il

Digitized by Google

confirme sur tous les points, dans tous ses détails, la narration de d'Andigné (1).

Balzac, qui, à une certaine époque, fréquentait volontiers au faubourg Saint-Germain, avait peut-être entendu le général raconter son évasion du fort de Joux. Qui sait si Xavier Saintine ne lui doit pas aussi l'idée de son roman de *Picciola?* D'Andigné contait à merveille. Il aimait à redire l'histoire de la pauvre plante qui avait, tout humble qu'elle fût — c'était un pissenlit — consolé et réjoui parfois sa captivité. Après avoir scié les barreaux placés à l'intérieur de leur cachot, les deux prisonniers avaient attaqué les barreaux extérieurs. Il fallait, pour y parvenir, entrer dans la cage de la fenêtre, et là, courbé en deux, glacé par le givre et la neige, scier le fer à petits coups et à petit bruit, sans cesse exposé à être entendu par les hommes d'un corps de garde situé en face de la fenêtre. Bientôt, n'y tenant plus, épuisé de froid et de fatigue, celui qui s'était mis le premier au travail rentrait dans la chambre et se faisait relever par son compagnon. « Il nous fallait, écrit d'Andigné, une circonspection extrême : la sentinelle qui était à notre porte surveillait plusieurs points à la fois. Les hommes de garde sortaient souvent pour prendre l'air... L'intérieur de la cage où nous nous placions demandait aussi une grande attention. Le mortier, qui en faisait la base, avait été réduit en terre par le temps. Un pissenlit y avait pris racine; ce fut longtemps la seule plante à notre disposition. Aussi le plus bel oranger d'une serre royale n'eut jamais de soins plus suivis. Il était devenu superbe; nous le ménagions, au-

(1) On trouvera à l'Appendice du tome II le récit de Suzannet.

Digitized by Google

tant par attachement pour lui que pour éloigner les soupçons. Celui qui montait dans la cage en attachait les feuilles ensemble; il les déliait, lorsqu'il sortait, et les arrosait pour leur rendre leur fraîcheur. »

Lorsque d'Andigné écrivait ainsi, en 1803, ses souvenirs du Temple et du fort de Joux, il ne se doutait pas qu'il lui faudrait bientôt ajouter un nouveau chapitre à ses *Prisons*.

A l'époque de la conspiration de Georges Cadoudal, d'Andigné, bien qu'il y fût demeuré complètement étranger, et qu'il ne l'eût connue, comme le public, que par le *Moniteur*, ne tarda pas d'apprendre que l'on songeait à s'assurer de sa personne. Rien ne lui eût été plus facile, grâce aux nombreux amis qu'il comptait à Grenoble, que de s'échapper et de gagner la frontière. Il avait donné sa parole de ne pas quitter la ville : il resta. Le 15 mars 1804, des gendarmes venaient l'arrêter et le faisaient monter dans une charrette, aux barreaux de laquelle on l'attacha par une chaîne de fer. C'est dans cet équipage qu'il lui fallut traverser Chambéry, Genève et le pays de Gex, pour être enfin déposé à la citadelle de Besançon. Le préfet du Doubs était un ancien conventionnel, M. Jean de Bry, qui l'avait déjà eu sous sa garde au fort de Joux, et qui, cette fois, sans aucun doute, ne négligerait rien pour rendre impossible l'évasion de son prisonnier. D'Andigné fut enfermé dans un cachot voûté dessus et dessous en pierres de taille énormes. On lui ôta son couteau, ses rasoirs, ses ciseaux; on lui retira jusqu'à sa montre. Les communications lui furent interdites au dedans comme au dehors. Mais d'Andigné était un rude jouteur, et tout ce que pouvait faire avec lui Jean de Bry, c'était de jouer

Digitized by Google

au naturel le rôle du tuteur dupé dans la *Précaution inutile*. Au fort de Joux, il lui avait fallu une année pour préparer son évasion. Moins de quatre mois allaient lui suffire pour s'échapper de la citadelle de Besançon. Il en sortit le 3 juillet 1804, et cette seconde évasion ne fut pas moins dramatique que la première. Le commandant de la citadelle, traduit devant un conseil de guerre, fut acquitté à l'unanimité, *attendu*, disait l'arrêt, *que garder un captif comme d'Andigné était la chose impossible !*

Après être resté quelque temps caché chez des amis, à Fontainebleau, d'Andigné quitta la France, et c'est en Allemagne, la mémoire encore pleine des détails de sa dernière aventure, qu'il en écrivit le récit. A le lire, il semble encore que l'on ait affaire à un chapitre de roman, et pourtant, cette fois encore, le roman est bien de l'histoire. Pour la captivité et l'évasion du fort de Joux, nous avions tout à l'heure un témoin d'une autorité irrécusable, le comte de Suzannet. Pour la captivité et l'évasion de Besançon, nous avons également des témoins, dont les dépositions se chargent de confirmer sur tous les points la narration du général. Ces témoins, dont les dires sont aux Archives nationales, dans les papiers de la *police générale*, sont les agents mêmes de Bonaparte, le préfet Jean de Bry, le commandant de la citadelle, M. Chéron, et les autres gardiens du prisonnier. Leurs lettres et déclarations, et en particulier le *procès-verbal de reconnaissance, vérification et renseignements pris sur l'évasion du prisonnier d'État d'Andigné, qui a eu lieu la nuit du* 13 *au* 14 *messidor an douze*, sont, pour les *Mémoires* de d'Andigné, autant de pièces justificatives (1).

(1) Ces diverses pièces se trouvent, en Appendice, au tome II des *Mémoires*.

Digitized by Google

Sans doute, lorsqu'il écrivait ces divers récits — son entrevue avec Bonaparte, sa captivité au fort de Joux, son évasion de Besançon, — il le faisait dans le seul but d'occcuper les loisirs qu'après chacun des épisodes marquants de sa vie lui laissaient les circonstances; il ne prétendait nullement à composer des Mémoires. Il se trouvait cependant que les siens se faisaient ainsi peu à peu dans des conditions excellentes.

IV

Rentré en France à la chute de l'Empire, d'Andigné fut, au mois d'avril 1814, confirmé dans le grade de maréchal de camp que S. A. R. Monsieur lui avait conféré en 1795. Moins d'un an après, Napoléon débarquait de l'ile d'Elbe. Le duc de Bourbon était envoyé dans l'Ouest, et d'Andigné recevait du prince mission de lever des hommes sur la rive droite de la Loire, dans les départements de Maine-et-Loire, de la Mayenne, de la Sarthe et de la Loire-Inférieure. A force de soins habiles et énergiques, il parvint à réunir et à organiser plus de dix mille combattants. A leur tête, il réussit, sinon à maintenir l'autorité du Roi, du moins à tenir campagne en face des généraux de l'Empereur et à gagner du temps jusqu'au jour où Louis XVIII rentra à Paris.

Le général Lamarque, qui commandait pour Napoléon, rend à son adversaire de 1815 ce témoignage qu'il était capable de « diriger une armée », et il trace de lui ce portrait, qui, dans sa concision toute militaire, résume admirablement la vie entière de l'auteur des *Mémoires :* « Ennemi loyal, chevalier sans reproche,

Digitized by Google

fidèle à ses promesses, montrant en toute rencontre qu'il avait toujours le cœur français (1). »

Au lendemain de cette campagne de 1815, alors qu'elle donnait lieu à la publication de nombreuses brochures et à de vives polémiques, d'Andigné résolut, non d'en écrire l'histoire, mais de retracer la part qu'il y avait prise. Comme son caractère était fait de loyauté, de sincérité et d'honneur, son esprit aimait, en toutes choses, la précision et la netteté. Il voulut donc s'entourer de tous les documents qui pouvaient éclairer son travail. Il demanda à chacun de ses chefs de division un rapport sur leurs opérations, et ces rapports existent encore dans ses papiers; il se renseignait en même temps auprès des administrateurs civils, maires, préfets et sous-préfets. Quand rien ne manqua plus à son dossier, il écrivit un récit très complet, très détaillé, selon sa constante et louable habitude, des événements auxquels il venait d'être mêlé.

Il n'avait pu bien évidemment se livrer à ce travail sans qu'à chaque instant les souvenirs d'un passé plus lointain vinssent se mêler à ses récents souvenirs. Il se rappelait qu'à une autre époque, vingt ans auparavant, sur ce même théâtre, sur cette rive droite de la Loire qui avait été sienne si longtemps, il avait pris part à une autre guerre, plus importante, plus dramatique, dont nul pourtant n'avait parlé, dont seul il pouvait faire revivre les acteurs disparus, les épisodes oubliés, — dont seul il pouvait peindre la physionomie étrange, le caractère à la fois épique et romanesque. La marquise de La Rochejaquelein venait justement de publier

(1) *Réponse à M. le lieutenant général Canuel, par M. le général Max. Lamarque*, p. 19.

Digitized by Google

ses *Mémoires*, de restituer à l'histoire la *Vendée* et la *Grande Guerre;* mais elle n'avait rien dit de la guerre des Chouans. Une ombre épaisse continuait d'entourer la Chouannerie, « cette grande chose obscure », comme l'appelle quelque part Barbey d'Aurevilly (1). A qui convenait-il d'y porter la lumière et d'en écrire l'histoire, sinon à celui qui, de 1795 à 1800, en avait été l'un des principaux chefs et, toutes les fois qu'il avait fallu traiter, le principal négociateur? L'heure, d'ailleurs, était propice. Les princes pour lesquels avait combattu d'Andigné venaient de remonter sur le trône; après les plus terribles épreuves, la France jouissait enfin, à l'ombre de la monarchie restaurée, de la liberté et de la paix. Lui-même avait alors des loisirs plus doux que ceux que lui avait faits autrefois Bonaparte. Il les emploiera à retracer sa vie d'émigré et de soldat, ses luttes contre la République, ses campagnes de 1796 et de 1799. Ses souvenirs, cette fois, ne sont plus d'hier; mais, à coup sûr, ils lui sont toujours aussi présents que s'ils étaient de la veille. Il n'a rien oublié de ces aventures si singulières dont il a été le héros ou le témoin et qui se sont à jamais gravées dans sa mémoire; de ces épisodes si émouvants, qu'il a revécus si souvent dans ses heures de prison et dans ses journées d'exil. Combien de fois ne les a-t-il pas racontés à ses amis et à ses hôtes! Beaucoup de ses anciens compagnons, d'ailleurs, vivent encore, et toutes les fois qu'il le croira utile, il ne se fera pas faute de les consulter. Lors donc qu'il reprendra la plume, en ces premières années de la Restauration, pour écrire ses récits du temps de la Révolu-

(1) Barbey d'Aurevilly, *l'Ensorcelée,* préface.

Digitized by Google

tion, il lui sera facile d'y mettre la même fidélité et la même exactitude que dans ceux où il avait précédemment raconté les principaux épisodes de sa vie pendant le Consulat, le premier Empire et les Cent-Jours.

Sauf qu'il n'avait pas cru devoir, à ce moment, parler de ses années d'enfance et de jeunesse, n'estimant pas que d'autres que les siens pussent y prendre intérêt, d'Andigné avait conduit son récit des débuts de la Révolution à la seconde rentrée des Bourbons. Maintenant ses Mémoires sont faits, terminés même, il le croyait du moins. Sa vie, si traversée au début, si pleine longtemps de périls, de misères et d'aventures de toutes sortes, est maintenant unie et facile, heureuse et calme. Il n'aura donc plus rien à raconter, puisque le bonheur n'a pas d'histoire. Mais le bonheur, si mérité qu'il soit, si bien assis qu'il paraisse, peut-il jamais être durable? Celui de d'Andigné avait duré quinze ans — *grande mortalis ævi spatium*, — lorsque soudain la tempête de juillet 1830 renverse le trône des Bourbons. Les princes, pour lesquels il avait versé son sang et qu'il a juré de toujours servir, s'éloignent de la France emportée une fois de plus vers l'inconnu. La révolution de nouveau triomphe. La Vendée va-t-elle courir aux armes? La Chouannerie va-t-elle renaître? Les temps sans doute sont changés. Une prise d'armes ne peut être à ce moment qu'une héroïque folie. D'Andigné est un héros, et l'âge chez lui n'a pas éteint la flamme sacrée. Mais ce vaillant, ce dévoué est en même temps un politique et un sage. Sa raison et sa clairvoyance lui montrent que le succès est impossible et que l'on court à un désastre. Il résistera donc à ses propres ardeurs et il déconseillera l'aventure... D'autres cependant la veu-

Digitized by Google

lent tenter. Une princesse au cœur intrépide se vient jeter au milieu des provinces de l'Ouest, prête à « chouanner » dans la Vendée, à repasser, dans les sentiers du Bocage, sur les traces de ces *brigandes* d'autrefois, madame de Bonchamps et madame de La Rochejaquelein. C'est un roman sans doute, un roman de Walter Scott; et voilà que d'Andigné lui-même, malgré son droit sens et sa sagesse, va s'y trouver mêlé. Le *roman* de sa vie, nous le savons, compte déjà plus d'un chapitre : celui-là sera le dernier.

A la fin d'avril 1832, il était au château de Condillac dans la Drôme, lorsqu'il reçut du maréchal de Bourmont, de la part de Madame la duchesse de Berry, l'invitation de se rendre dans son département, où de nouveaux ordres lui seraient adressés. On lui annonçait en même temps l'arrivée prochaine de la duchesse dans le Midi, où le mouvement devait commencer; l'Ouest ne devait suivre cet exemple que quinze jours seulement après le succès du Midi. On n'avait pas écouté les conseils du général, mais on faisait appel à son dévouement. Cet appel était de ceux auxquels il avait toujours répondu.

Il était en Anjou depuis quelques jours, attendant l'ordre d'agir, lorsque le mouvement fut contremandé. Il ne lui restait plus qu'à s'éloigner, afin de ne pas compromettre les gens de son canton. S'il devait être arrêté, il valait mieux que ce fût ailleurs. Son arrestation, du reste, ne devait pas longtemps se faire attendre. Elle eut lieu à la Daguenière, à quelques kilomètres d'Angers, dans la nuit du 15 juin 1832. On le conduisit au château d'Angers, où il arriva en même temps que d'autres prisonniers politiques. Au moment d'y entrer, il dit à un

Digitized by Google

de ses compagnons, en regardant le geôlier, légèrement interdit : « Voilà ma quatorzième prison. D'aucune de celles que j'ai subies, je ne suis sorti par la porte; je ne sais comment je vais sortir de celle-ci (1). » — On était sous Louis-Philippe : les temps héroïques étaient passés! Au bout de deux mois et demi, d'Andigné sortit de la prison d'Angers le plus bourgeoisement du monde, — par la porte!

Rendu à la liberté, il consacra ses premiers loisirs à écrire les derniers chapitres de ses *Mémoires*, ceux où il parle de la révolution de Juillet, de la prise d'armes de 1832 et de sa quatorzième prison. Je crois bien qu'en écrivant ce dernier chapitre, il a dû se surprendre plus d'une fois à regretter les jours où il était jeune, où il tenait tête à un adversaire qui s'appelait Bonaparte, où il lui fallait, pour sortir de prison, scier avec des ressorts de montres d'énormes barreaux de fer et franchir à l'aide d'une corde trop courte des murailles et des rochers de trois cents pieds de haut : c'était le bon temps!

Il manquait cependant encore quelque chose aux *Mémoires* du général; c'était le commencement, ses années de jeunesse. Ce commencement, il le savait, non pas mieux, mais aussi bien que le reste. Ces premières années, il aimait à les raconter à ses enfants. Elles avaient été d'ailleurs assez intéressantes pour qu'il en eût gardé fidèlement le souvenir. Avant la Révolution, la vie active commençait beaucoup plus tôt qu'aujourd'hui. Le chancelier Pasquier en a fait la remarque. « On entrait, dit-il, plus jeune dans la carrière; à

(1) *Bulletin historique et monumental de l'Anjou*, par Aimé de Soland, année 1868, p. 261

Digitized by Google

quinze ans, on entrait dans l'armée, à quatorze dans la marine; les officiers de ce corps passaient pour les plus instruits de l'Europe. On entrait plus tard, il est vrai, dans le génie; à vingt ans les officiers étaient aussi habiles dans la théorie que dans la pratique; la place qu'ils ont occupée en 1792 dans l'armée française prouve la justesse de cette assertion. On entrait dans la magistrature à vingt ans, on avait voix délibérative à vingt-cinq ans. Il en était de même pour la Cour des comptes, pour la Cour des aides, etc. Dans l'administration proprement dite, c'est-à-dire dans les bureaux de toutes les administrations financières, aucune règle n'était prescrite pour l'âge, et généralement cet âge était très précoce (1). » M. Pasquier vient de nous le dire : « A quatorze ans, on entrait dans la marine. » Ainsi en fut-il pour Fortuné d'Andigné, ou plutôt, comme on l'appelait alors, pour le *chevalier de Sainte-Gemmes* (2). Né à Angers le 12 janvier 1765, il avait exactement quatorze ans, lorsqu'au mois de janvier 1779, après un examen passé devant « le bonhomme Bezout », il fut embarqué à Brest, comme garde de la marine, sur un des vaisseaux de l'escadre de M. d'Orvilliers, qui allait mettre à la voile. Ses débuts furent assez peu chanceux. L'excès du travail auquel il venait de se livrer l'avait beaucoup fatigué. La rougeole le prit, et il fallut le mettre à terre. Quinze jours après, il était sur pied, mais son vaisseau était parti.

(1) *Mémoires du chancelier Pasquier*, t. I, p. 16.

(2) Louis-Marie-Auguste-Fortuné d'Andigné était le second fils de Guy-René-Charles-François, comte d'Andigné. Il avait deux frères. Selon les traditions de la famille, l'aîné des fils s'appelait *M. de Segré;* le cadet, *M. de Sainte-Gemmes;* le troisième, simplement *le chevalier d'Andigné.*

Digitized by Google

On le plaça sur l'*Amphitrite*, frégate de 32 canons, commandée par M. de Langan du Boisfévrier. La guerre d'Amérique était commencée depuis plus d'un an, et nos vaisseaux avaient eu déjà plus d'une rencontre avec les vaisseaux anglais. L'*Amphitrite* allait aux Antilles. Peu après son arrivée à la Martinique, elle fut chargée d'attaquer la frégate anglaise *le Sphinx*, qui convoyait une bombarde et un brick, chargé de soldats, de poudres et de pièces d'artifice. La rencontre eut lieu près de la Barbade. La bombarde put s'échapper, mais le *Sphinx* fut pris après un combat de deux heures. Les deux bâtiments se trouvèrent un moment si rapprochés que les canonniers se battaient à coups d'écouvillon. La capture du *Sphinx* détermina le brick à amener son pavillon, et les nôtres retournèrent à la Martinique conduisant le brick à coups de canon. L'affaire de la Barbade est du mois de juillet 1779. A quatorze ans et demi, d'Andigné avait eu la joie d'assister à un combat, et à un combat victorieux.

En janvier 1782, il fut nommé enseigne. Il faisait alors partie de la division envoyée, sous les ordres de M. de Kersaint, pour ruiner les établissements anglais dans la rivière de Démérary. En 1786, à vingt et un ans, il devenait lieutenant de vaisseau. La révolution le surprit dans cette position, qu'il abandonna en 1791 pour suivre, dans l'émigration, ses camarades du corps de la marine.

Dans ses dernières années, je l'ai dit, le général d'Andigné aimait à revenir avec ses enfants sur ces vieux souvenirs, à leur redire les premiers combats et les premières aventures du *chevalier de Sainte-Gemmes*. Ces souvenirs qu'il contait si bien, ne devait-il pas les

Digitized by Google

mettre par écrit, au moins pour sa famille? Une transaction intervint. Ses enfants écrivirent sous sa dictée ses récits de jeunesse; il revit la rédaction et la corrigea.

V

Nous savons maintenant dans quelles conditions le général d'Andigné a composé les diverses parties de ses *Mémoires,* — conditions de tous points parfaites et qui assurent à son œuvre une particulière autorité. Mais les récits qu'on va lire n'ont pas seulement pour eux d'être scrupuleusement exacts et de présenter un vif intérêt. Ils ont un autre mérite, rare entre tous, et c'est celui-là surtout qui constitue leur originalité.

Nombreux sont les Mémoires des généraux, des officiers, parfois même des simples soldats, qui nous racontent, avec entrain, quelques-uns même, comme Marbot, avec une verve endiablée, les guerres de l'Empire, et qui nous entraînent à leur suite sur tous les champs de bataille de l'Europe. Chacun d'eux sans doute a ses qualités propres; tous n'opèrent pas sur le même théâtre, mais tous jouent dans la même pièce. Depuis le plus glorieux jusqu'au plus humble, ils obéissent tous à la même discipline; le maréchal et le simple soldat exécutent les ordres du même chef. Guerre d'Autriche ou guerre de Prusse, guerre d'Espagne ou guerre de Russie, c'est toujours la même guerre, — la guerre napoléonienne, la guerre classique. Et toujours, si grands que soient les acteurs, fussent-ils maréchaux d'Empire et couronnés par la Victoire, la même figure les domine et les efface, — la figure de l'Empereur!

Digitized by Google

Voici, au contraire, des Mémoires où l'auteur nous parle d'une guerre qui n'a ressemblé à aucune autre; qui n'a rien de *classique,* celle-là, qui se rit des trois unités, même et surtout de l'unité d'action. Dans cette guerre, plus mouvementée et plus émouvante qu'un drame de Shakespeare, l'imprévu est de tous les instants, l'aventure est quotidienne, le roman n'est plus l'exception, mais la règle. La personnalité du chef, celle du soldat, demeurent entières. L'*individu* ne reste pas confondu dans le rang, et, selon le mot de Montaigne, *ne vague pas le train commun.*

Cette guerre — celle des Chouans — nous la connaissons mal. A peu d'exceptions près, ceux qui l'ont faite, et qui étaient pour la plupart des paysans, n'ont pas laissé de Mémoires. Quant aux historiens, ils se sont attachés surtout à la Vendée, à la *Grande Guerre,* laissant la Chouannerie dans l'ombre. Seul M. de la Sicotière, dans son livre magistral sur Louis de Frotté (1), a fait la pleine lumière sur les *insurrections normandes;* mais il n'entrait pas dans son dessein de parler des Chouans de la Bretagne, du Maine et de l'Anjou, et il ne s'en est pas occupé. Cette lacune, les Mémoires du général d'Andigné vont la combler, pour tout le pays situé sur la rive droite de la Loire. En même temps qu'un tableau très animé, une peinture très fidèle de la vie des Chouans et de leurs combats, on y trouvera, tracé ici pour la première fois, si je ne me trompe, un exposé très précis et très clair des origines de la Chouannerie et de son organisation. Après avoir été si longtemps méconnue et travestie, elle va

(1) *Louis de Frotté et les insurrections normandes* (1793-1832), par L. de la Sicotière, 2 vol. in-8°, 1889. Librairie Plon.

Digitized by Google

enfin, grâce aux récits de d'Andigné, prendre place au grand soleil de l'histoire.

On ne recherche pas seulement dans les Mémoires des détails ignorés, des anecdotes inédites, des éclaircissements sur des points obscurs. Nous ne leur demandons pas seulement de nous faire connaître les dessous de cartes et l'envers de l'histoire. Nous voulons encore qu'il s'en dégage une personnalité, une physionomie, un caractère, — un homme enfin. Cet homme-là, nous le trouvons dans nos Mémoires.

Dans les guerres ordinaires, les jours de batailles sont presque les seuls jours de dangers. Pour le Chouan, au contraire, le danger est de tous les jours, de toutes les heures. Sa vie est une alerte continuelle. La nuit même ne lui apporte pas le repos; plus encore que le jour, elle est pour lui pleine d'embûches. « Les soldats, dit d'Andigné, passaient la nuit dans les étables, dans les greniers; les officiers couchaient sur de la paille, devant une cheminée, les pieds au feu, la tête sur des chaises renversées; de la sorte nous étions tous sur pied à la moindre alerte. » Point de batailles rangées, mais d'incessantes rencontres, de perpétuels combats, où le chef, à la tête d'une poignée d'hommes, est particulièrement visé, où il lui faut souvent lutter corps à corps et se défendre comme en un combat singulier. S'il est pris, ce n'est point la captivité qui l'attend, une captivité honorable, bientôt suivie d'un échange; s'il est pris, il est, sur l'heure, fusillé au coin d'un champ. Il est donc vrai qu'il lui faut une bravoure d'une qualité particulière; besoin est qu'il joigne à l'intrépidité, à l'audace, une continuelle présence d'esprit, un extraordinaire sang-froid.

Digitized by Google

Le sang-froid joint à l'audace, telle est bien la note caractéristique de d'Andigné dans toutes ses guerres. On en trouvera maintes preuves dans ses *Mémoires*. Je veux cependant citer ici deux ou trois traits qu'il n'a pas cru devoir rappeler, mais que ses hommes se plaisaient à redire.

Un jour, avec quelques-uns de ses soldats, il allait passer, dans la campagne, à côté d'une habitation dont les volets étaient fermés. La maison lui parut supecte. Il fit arrêter ses hommes avant d'y arriver, et voulut lui-même faire la reconnaissance. S'approchant seul de la maison, il ouvrit les volets. Au même moment, des coups de feu partirent de l'intérieur. Il referma tranquillement les volets, et dit à ses soldats : « Prenez plutôt tel chemin; il ne fait pas bon ici..... » Puis il les rejoignit sans manifester la moindre émotion (1).

Une autre fois, il s'était réfugié, pour faire sa correspondance, dans une métairie située à mi-chemin de Segré à Loiré, la métairie de *Limesle*. La fermière veillait à la porte, pendant qu'il écrivait sur la table de famille, tout en mangeant une beurrée que, sur sa demande, son hôtesse avait divisée en *compagnons* (les Angevins appellent ainsi les morceaux que l'on découpe tout autour sur la croûte de la tranche de pain). Tout à coup, la fermière rentre, toute tremblante et blême de frayeur. « Monsieur, dit-elle, nous sommes perdus : les *bleus* arrivent... — Combien sont-ils? demande-t-il, tout en continuant d'écrire. — A peu près une quinzaine. — Bien, ma fille. A quelle distance? — A cinq cents pas dans le champ. — Bon, laisse-les venir. » Et

(1) *Le général d'Andigné*, par l'abbé Alexis Crosnier, p. 131.

Digitized by Google

il termine sa lettre. « Monsieur, les voilà dans l'aire... à cinquante pas! — C'est très bien. Adieu, ma fille; s'ils te font du mal, pardonne-moi. — Mais, monsieur, c'est pour vous que j'ai peur. — Ne t'inquiète pas. » D'Andigné avale son dernier *compagnon*, ramasse ses papiers, met son écritoire dans sa poche et, avec la rapidité d'une flèche, traverse l'aire où sont rangés en demi-cercle les soldats, qui, pendant qu'il est au milieu d'eux, n'osent pas tirer, par crainte de tuer quelques-uns des leurs. Avant qu'ils aient couru sur le fugitif, celui-ci braque ses pistolets sur les hommes qu'il avait en face, les écarte et s'échappe à travers champs, sautant les fossés, franchissant les haies, essuyant le feu des balles, dont deux seulement l'effleurèrent, si bien qu'il put, sans autre dommage, rejoindre ses compagnons (1).

Un autre jour, sa division est surprise par les *bleus*, et ces derniers sont cinq ou six fois plus nombreux que ses hommes. Ses deux aides de camp sont frappés mortellement à ses côtés; son cheval est atteint et tombe. Le général avait derrière lui un petit portemanteau, contenant quelques écus, sa seule fortune, et attaché à la selle par des cordes. Sans s'inquiéter des balles qui pleuvent sur lui, il tire un couteau de sa poche et se met à couper ou plutôt scier les cordes.

— « Sauvez-vous, mon général; qu'importent quelques écus?..... » lui crie un de ses officiers.

— « Je ne veux pas qu'ils les aient... », répond d'An-

(1) *Le général d'Andigné*, par l'abbé Crosnier, p. 132. — M. Crosnier a recueilli les détails de cet épisode de la bouche de M. l'abbé Claude, supérieur de l'Institution de Combrée, lequel le tenait de sa grand'mère.

Digitized by Google

digné, et il continue à scier les cordes comme s'il eût été seul; puis, sa besogne achevée, il prend le portemanteau sous son bras, et il s'en va, sans que son visage ait trahi une émotion, sans même hâter le pas (1).

Le sang-froid est une des qualités du négociateur. Les autres, la souplesse et la pénétration de l'intelligence, la justesse et l'étendue du jugement, la finesse et le charme de l'esprit, étaient aussi le lot du général d'Andigné. Ce chef de partisans n'était pas seulement un soldat intrépide et un habile organisateur; il était aussi à l'aise sur le terrain diplomatique que sur le terrain militaire. Ainsi en jugèrent, dès le début, ses compagnons de guerre, et, de 1795 à 1800, dans toutes les circonstances difficiles, ils le choisirent presque constamment pour négocier et traiter en leur nom.

Au commencement de 1795, Charette et les principaux chefs royalistes avaient signé avec les représentants de la Convention, au château de la Jaunaie, près de Nantes, des préliminaires de paix (18 février). De nouvelles conférences devaient avoir lieu au château de la Prévalaye, près de Rennes, pour ratifier ces préliminaires, qui n'avaient pas rencontré une adhésion unanime; d'Andigné venait d'arriver en Bretagne, et il était

(1) Après l'évasion du fort de Joux, le signalement de d'Andigné fut envoyé par la police dans toutes les directions. Le voici, tel qu'on le trouve, aux Archives nationales, dans le dossier du général : « Louis-Marie-Auguste-Fortuné d'Andigné, âgé de 37 ans et demi, natif d'Angers. Taille de 1m,70. Cheveux blonds, sourcils blond foncé, front haut et découvert, nez long, gros et aquilin, yeux gris-bleu, bouche moyenne, lèvre inférieure épaisse, menton rond, visage ovale, plein et coloré. *Très flegmatique.* » Le policier qui avait tracé ce signalement, physique et moral, n'était point un sot.

Digitized by Google

depuis quelques semaines seulement auprès de M. du Boishardy, qui commandait les Chouans des Côtes-du-Nord. Vivement frappés de son mérite, Boishardy et les autres officiers bretons insistèrent près de lui pour qu'il les accompagnât aux conférences.

Parmi les chefs qui se montraient encore opposés à la pacification, le principal était M. de Scépeaux, dont le commandement s'étendait, sur la rive droite de la Loire, depuis la Maine jusqu'à la Vilaine. Il ne vint pas à la Prévalaye. On décida de lui expédier des délégués, qui le presseraient de se joindre à ses amis. D'Andigné fut chargé de cette mission et la remplit avec succès.

Le 20 avril 1795, le traité de pacification, discuté à la Prévalaye, fut signé à la ferme de la Mabilais, d'où le nom qui lui fut donné de « paix de la Mabilais ».

Pas plus qu'aux chefs royalistes, le mérite et les talents du chevalier de Sainte-Gemmes (il portait encore ce nom) n'avaient échappé aux représentants du peuple. La supériorité dont il avait fait preuve au cours de la négociation les avait tous également frappés. Le jour où la paix fut signée, on remarqua que son nom n'était pas au bas du traité. Ruelle, le plus influent des commissaires de la Convention, lui en ayant exprimé son étonnement, il répondit : « Jusqu'ici j'ai été si peu marquant dans le parti royaliste, que j'ai dû regarder ma signature comme parfaitement inutile. — Nous ne l'avons jugé ainsi, reprit Ruelle; votre signature est une de celles auxquelles nous tenons le plus. »

Les conditions de la paix de la Mabilais étaient les suivantes : *liberté pleine et entière des cultes;* ammistie aux insurgés; indemnités au profit des populations qui

Digitized by Google

avaient souffert de la guerre civile; faculté, pour ceux qui ne voudraient pas prendre de service dans l'armée régulière, de s'organiser en compagnies territoriales à la solde du Trésor public, sous le nom de chasseurs à pied; remboursement des bons émis par les chefs royalistes, jusqu'à concurrence de 1,500,000 francs. En échange de ces avantages, les chefs royalistes s'engageaient à ne plus porter les armes contre la République.

Un tel traité était une victoire pour les Vendéens et les Chouans, et le chevalier de Sainte-Gemmes pouvait s'honorer d'en avoir été l'un des négociateurs. Crétineau-Joly en apprécie en ces termes la signification et la portée : « On proclamait la légitimité de la guerre qui finissait; on reconnaissait l'indépendance de la Vendée; ses sacrifices n'étaient donc pas entièrement perdus. Ne prouvait-elle pas aux divers peuples à quel degré de puissance peuvent, dans une révolution, s'élever de courageux, d'honnêtes paysans, qu'au nom d'une égalité dérisoire, on veut rendre oppresseurs ou opprimés (1)? » L'appréciation de Louis Blanc concorde avec celle de l'historien royaliste. Il déclare que les envoyés de la Convention, en signant ce traité, infligèrent à la République une véritable « humiliation ». Il les accuse de « bassesse », et il ajoute : « Lorsque la nouvelle de la paix se fut répandue et qu'on en connut les conditions, elles parurent si fortement empreintes de royalisme, que cela donna lieu aux rumeurs les plus étranges. On prétendit que les envoyés de la Convention s'étaient engagés à rétablir la monarchie. On alla

(1) *Histoire de la Vendée militaire*, t. II, p. 280.

Digitized by Google

jusqu'à affirmer qu'une clause secrète promettait aux royalistes le fils de Louis XVI, alors enfermé au Temple (1). »

La paix de la Mabilais ne devait pas durer; peu à peu les hostilité avaient repris presque partout. Puisqu'on se battait, d'Andigné n'était pas homme à manquer au rendez-vous. Au mois de septembre 1795, il se rend en Anjou, à l'état-major de M. de Scépeaux, qui le nomme adjudant général. La situation, sur la rive droite de la Loire, était alors des plus critiques, en raison surtout de la division qui existait, sur la rive gauche, entre Charette et Stofflet. Commandant de l'armée du Haut-Anjou, Stofflet disposait de forces considérables, mais les tenait dans l'inaction, tandis que Charette, dans le Bas-Poitou, résistait avec peine aux troupes réunies contre lui. Il fallait à tout prix décider Stofflet à donner à ses soldats, l'élite de l'armée vendéenne, l'ordre d'agir. M. de Scépeaux ne vit qu'un homme capable de mener à bien l'affaire. Deux fois il députa d'Andigné au camp du rival de Charette. La première tentative échoua : Stofflet se montra intraitable. A son second voyage, l'habile négociateur lui arracha la promesse de reprendre les armes.

Au lendemain du 18 brumaire, un armistice ayant été signé entre les chefs royalistes de l'Ouest et le général Hédouville, des commissaires furent chargés de traiter avec ce dernier; ils étaient munis de pouvoirs pour conclure la paix ou rompre les conférences, suivant les conditions qu'on leur proposerait; si d'Andigné ne fit pas partie de ces commissaires, c'est qu'on lui

(1) *Histoire de la Révolution française*, t. XI, p. 379. — Voir aussi p. 371, 372, 373.

Digitized by Google

avait réservé une mission plus difficile. Des données vagues sur les dispositions de Bonaparte avaient porté quelques-uns des chefs royalistes à croire que le Premier Consul était secrètement favorable à la cause des Bourbons. Ils jugèrent prudent de s'en assurer. A qui confierait-on cette mission délicate entre toutes? Le choix des généraux commandants, réunis en *conseil secret*, se porta sur d'Andigné. Quelques jours après, il était dans le cabinet de Bonaparte. Le *citoyen* Talleyrand assistait à l'entrevue, et il eut vite fait de reconnaître qu'il y avait dans ce général de Chouans l'étoffe d'un diplomate de premier ordre.

Dans la chouannerie comme dans l'émigration, d'Andigné, suivant le mot déjà cité de Lamarque, « montra en toute rencontre qu'il avait le cœur toujours français ». Lui-même va nous dire quels sentiments l'animaient lorsqu'il se décida, en 1795, à prendre les armes :

Angers, ma ville natale, offrait alors un spectacle navrant. Le souvenir de massacres et de calamités sans nombre semblait avoir comprimé toutes les facultés. L'empreinte de la Terreur était encore visible sur tous les visages; la crainte de voir revenir les mauvais jours laissait à peine respirer. Combien je me serais estimé heureux, si j'avais pu me croire appelé à rendre au lieu qui m'avait vu naître le calme et le repos dont il était privé depuis si longtemps! J'osais un peu l'espérer alors. L'espoir d'y contribuer avait pu, seul, me faire surmonter le dégoût que je m'étais toujours senti pour les dissensions civiles. Mais, hélas! le terme de nos maux était encore bien éloigné de nous, et je devais être témoin de bien des malheurs, avant de le voir arriver. Ce n'était qu'à travers de longues convulsions, que nous pouvions entrevoir un avenir plus heureux. N'avions-nous pas à craindre, en outre, d'attirer sur nos provinces tous les fléaux de la guerre, sans avoir la certitude d'atteindre le but où tendaient nos efforts et

Digitized by Google

nos vœux : le retour d'un ordre de choses qui seul pouvait assurer à la France le calme et la prospérité? Heureux, me suis-je dit mille fois au milieu des troubles civils, celui que la Providence appelle à couler ses jours à une époque où tous les concitoyens sont unis! Si la gloire, le devoir, l'honneur, le salut de son pays lui commandent de courir aux combats, c'est de ses parents, de ses amis, de ses compatriotes, c'est de la main d'un souverain appelé sur le trône par sa naissance, qu'il reçoit la récompense de ses travaux. Il jouit d'avance de ses succès; s'il succombe, ce ne sera pas sans douceur, puisqu'il s'est sacrifié à sa patrie. L'homme destiné, au contraire, par le malheur des temps, à prendre une part active à la guerre civile, n'y peut trouver que des peines, sans espoir de dédommagement. Pour lui, pas une seule jouissance qui soit pure, pas un instant où son cœur soit satisfait : ses revers sont sans consolation, et ses succès toujours mêlés de regrets. Sa mémoire, s'il échoue, sera le plus souvent déchirée et flétrie; l'histoire ne verra peut-être en lui qu'un intrigant, un ambitieux préoccupé seulement de ses propres intérêts et sacrifiant à l'appât d'une fausse gloire jusqu'au repos de son pays. Un jour peut-être, s'il parvient au but qu'il s'est proposé, la postérité lui rendra une justice méritée. Mais sa vie, en attendant, se sera écoulée au milieu d'inquiétudes et de soupçons; sans cesse entouré d'ennemis, d'envieux et de jaloux, il aura acheté bien cher ce tardif témoignage.

C'est pour servir son pays qu'il a pris les armes. Deux fois il les déposera, et ce ne sera ni par lassitude ni par intérêt, mais uniquement par patriotisme : « Le désintéressement le plus grand, écrit-il encore, l'esprit du royalisme le plus pur, ne cessèrent de diriger les mouvements des insurgés de l'Ouest. S'ils recoururent au gouvernement anglais, c'est parce qu'ils crurent, de bonne foi, qu'il soutiendrait une cause qui leur semblait être celle de tous les rois. Lorsqu'ils eurent reconnu le coupable égoïsme de cette puissance, ils se tinrent sur leurs gardes. L'espoir de servir leur roi et leur pays les soutint encore quelque temps; mais lorsqu'ils l'eurent

Digitized by Google

perdu, ils ne voulurent plus déchirer leur patrie, et, quelque odieux que leur fussent les principes du gouvernement avec lequel ils finirent par traiter, ils aimèrent mieux le reconnaître que de servir les projets de l'Angleterre. »

Lors de la prise de Saumur par les Vendéens (9 juin 1793), Lescure retrouva dans les prisons de la ville un officier républicain, le colonel Quétineau, dont il avait eu précédemment, à Bressuire et à Thouars, occasion d'apprécier le courage et la loyauté. Lescure lui offrit de rester dans la ville prisonnier sur parole. Quétineau refusa (1), puis, avec une mâle tristesse : « Eh bien, monsieur, dit-il, voilà donc les Autrichiens maîtres de la Flandre. Vous êtes vainqueurs. La France sera démembrée par l'étranger. » A ces mots, le visage ordinairement si calme de Lescure se couvrit de rougeur, et ses yeux étincelèrent d'indignation : « Jamais, s'écria-t-il, jamais! Les royalistes ne souffriront pas cela, et, s'il le faut, ils se joindront à vous pour rejeter l'étranger hors du territoire. »

D'Andigné nous fera assister à la même scène, entendre le même langage. Dans les premiers jours de juillet 1815, au général Lamarque, hier encore son adversaire, et qui vient de défendre en Vendée, avec autant d'énergie que de talent, la cause de Napoléon, il adresse la lettre suivante : « Si je pouvais jouir d'un changement qui doit coûter du sang et des larmes, ce serait certainement en ce moment. Mais je connais les étrangers. Ce n'est que de l'union de tous que nous pouvons

(1) Traduit devant le tribunal révolutionnaire de Paris, Quétineau fut guillotiné le 16 mars 1794. Le 11 mai suivant, sa femme montait à son tour sur l'échafaud.

Digitized by Google

espérer notre salut. Si nous nous montrons forts et unis, ils n'auront aucun prétexte pour rester chez nous, mais il faut leur montrer un grand ensemble. Dans tous les cas, si les ravages forcent les Français à s'armer, ces provinces peuvent aider l'armée d'une façon puissante (1). » Et dans une lettre qui suivit de près celle-ci, d'Andigné offrait au général Lamarque, s'il faisait prendre à ses troupes la cocarde blanche, de se ranger sous ses ordres, afin de marcher d'un commun accord, au premier ordre du roi, contre les ennemis de la France. Presque à la même heure, Lamarque recevait du général Delaage, au nom des chefs vendéens de la rive gauche de la Loire, une lettre ainsi conçue : « Monsieur le général, j'ai l'honneur de vous rendre compte que MM. de Sapinaud et de La Rochejaquelein (2) ont député à Cholet, où ils vous croient encore, MM. Duchesne et Dupérat, chargés de vous porter le vœu unanime de tous les chefs vendéens de se réunir à vos troupes, sous vos ordres, pour combattre comme Français toutes les tentatives des puissances étrangères qui auraient pour but le démembrement de la France. »

La parole si patriotique et si française de Lescure à Quétineau en 1793, Lescure l'avait prise dans le cœur de la Vendée; en 1815, d'Andigné et ses amis l'y retrouvèrent.

Un dernier trait achèvera de peindre d'Andigné : il fut *fidèle*. Il a vécu 92 ans; il a traversé douze ou quinze révolutions : il n'a servi qu'une cause, il n'a prêté qu'un serment. De cela, du reste, il ne se faisait point un mé-

(1) Lettre citée par le général Lamarque dans ses *Mémoires et Souvenirs*, publiés en 1836 par sa famille, t. III, p. 70.

(2) Auguste de La Rochejaquelein, le dernier survivant des trois frères.

Digitized by Google

rite, trouvant la chose la plus naturelle du monde. S'il lui arrivait parfois, non d'en tirer vanité, mais simplement de s'en souvenir, c'était seulement lorsqu'il se trouvait en présence d'un puissant de ce monde, tout bariolé de croix, de titres et de serments. Un jour, sous la Restauration, rencontrant à la Chambre des pairs M. de Talleyrand, il eut avec le prince ce petit colloque, qu'il n'a point consigné dans ses *Mémoires :*

— Vous ne vous en doutez pas, monsieur de Talleyrand? Il y a entre nous un rapport auquel vous n'avez jamais songé.

— Et lequel donc? demanda le prince.

— C'est que, sous la Révolution et sous l'Empire, j'ai été mis en prison précisément autant de fois que vous avez juré fidélité aux gouvernements qui se sont succédé.

— Vous avez raison, monsieur le comte; je n'aurais jamais songé à celui-là. Et combien de fois avez-vous été en prison, monsieur le comte?

— Douze fois, monsieur le prince.

— Précisément le nombre de mes serments. C'est étonnant comme les choses se rencontrent (1).

VI

La vie de d'Andigné se divise en deux parts : l'une — celle dont nous entretiennent ses récits — s'était passée sur les mers et dans les camps, dans les cachots, les persécutions et l'exil; l'autre — et de celle-là les

(1) Alfred Nettement, *Souvenirs de la Restauration*, p. 104.

Digitized by Google

Mémoires n'avaient pas à nous parler — s'écoula dans le calme heureux de la vie domestique. Mais il advint ici encore que sa destinée sortit de la voie commune.

Maint épisode de ses guerres de la Chouannerie, la prise de la ville de Nantes, par exemple, que défendaient une forte garnison et six mille gardes nationaux, et dont il s'empara, avec une poignée d'hommes, dans la nuit du 19 au 20 octobre 1799; sa captivité au Temple, ses évasions du fort de Joux et de la citadelle de Besançon, avaient été de véritables chapitres de roman. Ce fut encore un chapitre de roman que son mariage, chapitre qu'il aurait pu commencer, s'il l'eût écrit, par ce vers du poète :

Et j'avais cinquante ans quand cela m'arriva.

Il avait même cinquante-trois ans, s'il faut être tout à fait exact. En 1803, lors de son internement à Grenoble, il avait fréquenté le salon de Mme de Blacons, dont le mari, le marquis de Blacons, avait été député de la noblesse du Dauphiné aux États généraux. Après 1815, il vit fréquemment, à Paris, celle qu'il appelait « sa vieille amie ». Ensemble, ils parlaient du passé qui, pour chacun d'eux, avait été si plein de traverses et de périls. Les aventures de la marquise n'avaient pas été moins extraordinaires que celles du général. Née à Saint-Domingue, Mlle Eugénie de Maulde avait été, toute jeune, obligée de quitter l'île à la suite de la révolte des noirs. Son père était mort sur le navire qui les emportait, et lorsqu'elle arriva à Philadelphie, elle avait tout perdu, ses parents et sa fortune. Vers le même temps, débarquait dans le même port, avec d'autres proscrits, le marquis de Blacons, chassé de France par la Révolution,

Digitized by Google

comme elle-même avait été chassée de Saint-Domingue. Touché de l'excès de son malheur et de son abandon, il lui demanda « de vouloir bien unir ensemble leur infortune et leur exil, leur énergie et leurs espérances (1) ». A peine mariés, ils partirent de Philadelphie avec quatre-vingts émigrants, remontèrent le cours du Susquehanna et fondèrent, sur les bords du fleuve, une ville à laquelle ils donnèrent le nom d'*Azilum* (2). C'est dans cette ville naissante, au milieu des forêts vierges de la Pensylvanie, que vint au monde l'enfant de M. et de Mme de Blacons, une fille, qui reçut au baptême les noms de Marie-Magdelaine-Adélaïde-Alexandrine-*Onéida*. Ce dernier nom était celui d'une des tribus indiennes au milieu desquelles vivaient les proscrits. Le Consulat leur rouvrit les portes de la France. M. de Blacons rentra en 1801. Devenue veuve en 1805, Mme de Blacons, retirée au château de Condillac (Drôme), se consacra uiquement à l'éducation de sa fille. En 1818, Onéida avait vingt ans; intelligente, belle et riche, elle avait déjà trouvé les plus brillants partis, mais elle n'avait voulu en agréer aucun. Sa mère lui demanda pourquoi elle écartait ainsi tous les prétendants. — « Ma mère, répondit-elle, aucun ne me plaît. Mais il est un homme qui, lui, ne me courtise pas, et celui-là est notre meilleur ami. Il a héroïquement dépensé sa vie au service de Dieu et du Roi; c'est un noble esprit et un grand cœur. Si je me marie, je n'épouserai que le général d'Andigné. » Mme de Blacons lui objecta la grande inégalité des âges. Toutes

(1) *Madame la comtesse d'Andigné.* Discours de M. l'abbé Vallée, p. 12. — Plon, Paris, 1879.

(2) Elle compte aujourd'hui plus de 20,000 âmes.

Digitized by Google

les observations furent inutiles. La jeune fille ne voulait que son « vieux général ».

Le mariage se fit le 9 avril 1818. Le roi Louis XVIII signa au contrat; d'Andigné, le même jour, était créé comte.

Les mariages romanesques ne réussissent pas toujours. Il n'en devait pas être de même de celui du général. Nature d'élite, unissant aux plus rares qualités du cœur les dons les plus piquants de l'esprit, d'une grâce séduisante, d'une piété ferme et tendre, la comtesse d'Andigné répandit à la fois sur les jours de son mari tous les enchantements d'une femme dévouée et toutes les douceurs d'une sorte de piété filiale. « Une telle épouse, dit Armand de Pontmartin, fut le sourire et le rayon de cette vie austère et forte : la beauté, la grâce, l'esprit, toutes les fleurs matinales s'associant à ce beau soir qui n'avait connu jusque-là que les bruyères de l'Anjou et les pariétaires des prisons. »

De cette heureuse union naquirent trois fils. L'aîné, Paul-Eugène, paré de dons brillants et de charmantes espérances, est mort en 1845, à vingt-cinq ans, au moment où il allait faire valoir ses droits à la pairie. — Le troisième, Marie-Alexandre-Amédée, comte d'Andigné, entré brillamment à Saint-Cyr, fit à sa piété filiale le sacrifice d'une carrière qu'il aimait. Lorsque la mort enleva son frère aîné, il donna sa démission pour venir entourer ses parents. Plus tard, il servit de nouveau son pays dans la diplomatie et mourut en 1889. — Le second fils du général, Henri-Marie-Léon, marquis d'Andigné, embrassa la carrière militaire. Entré à Saint-Cyr en 1840, il était jeune capitaine d'état-major en 1847 lorsqu'il releva le titre de pair de France qui avait été

Digitized by Google

conféré à son père par la Restauration. Privé, par suite d'un accident, de faire la campagne de Crimée, il se dédommagea par celle d'Italie et fut nommé chef d'escadron après le combat de Montebello. Attaché militaire à l'ambassade de Londres, de 1860 à 1867, il revint à Paris où, en qualité de colonel, il était secrétaire du comité de l'infanterie, quand éclata la guerre de 1870. Désigné comme chef d'état-major de la 4e division d'infanterie du 1er corps de l'armée du Rhin, — général de Lartigue, — il essuya le feu de la terrible journée de Reichshofen. M. d'Andigné raconte d'une façon touchante, dans son « Journal de la campagne de 1870 », l'émotion poignante qui l'étreignit quand, pour obéir au maréchal de Mac-Mahon, il dut porter l'ordre au général Michel de faire charger la brigade de cuirassiers pour ralentir la poursuite de l'ennemi. A Sedan, la division Lartigue honora notre défense par sa résistance désespérée contre les efforts du 12e corps Saxon, qui la repoussa enfin sur le village de Daigny. C'est près de là que, dans la matinée du 1er septembre, le colonel d'Andigné fut laissé pour mort sur le champ de bataille. Deux chevaux tués sous lui, ses deux jambes traversées, son bras droit fracassé par des balles, attestaient l'acharnement de la lutte soutenue. Après sept heures d'agonie sous le feu croisé des deux armées, les Saxons le portèrent à leur ambulance au château de Daigny. Le typhus y sévissait; les blessés mouraient presque tous : on offrit au colonel de le conduire hors de ce lieu empesté, s'il consentait à signer la capitulation de Sedan; il resta inébranlable dans ses refus. Sur ces entrefaites, sa jeune femme et sa mère qui, dès la première nouvelle, s'étaient mises en route et l'avaient

Digitized by Google

rejoint, eurent la consolation, le jour où les Allemands se résignèrent à le laisser transporter, de l'emmener à Namur d'abord, puis au château de Francwaret, chez le marquis de Croix, beau-père de son frère. Au mois de juillet 1871, alors que ses blessures venaient à peine de se refermer, M. d'Andigné reprit du service. Le général de Ladmirault, gouverneur de Paris, l'appela dans son état-major général, et, en 1875, le maréchal de Mac Mahon donnait les étoiles de général de brigade à l'héroïque colonel de Reichshofen et de Sedan. L'année suivante, le département de Maine-et-Loire l'envoyait représenter ses intérêts au Sénat. Elu successivement en 1876, 1879 et 1888, avec une majorité chaque fois croissante, il fut, jusqu'à sa mort, à la Chambre haute comme dans l'Assemblée départementale, le défenseur des grandes causes, l'esclave de son devoir, l'homme qui ne connut jamais un instant de défaillance et dont la droiture et l'élévation des sentiments forçaient à l'admiration, même ses adversaires.

Tel aussi, jusqu'au bout, avait été le père. Au lendemain de la révolution de 1830, le général d'Andigné avait donné sa démission de pair de France. Depuis sa sortie de la prison d'Angers en 1832, il vécut loin des affaires, toujours attentif cependant aux destinées de la France, s'intéressant à toutes les choses de son temps, homme du monde d'un esprit gai, d'un commerce doux et facile, d'une bonté rare, d'une politesse plus rare encore. Il avait toujours eu un goût très vif pour l'étude et pour la lecture. Aux jours de la chouannerie, il n'avait guère eu le temps de lire; mais dans ses prisons, il avait fait deux parts de son temps : l'une consacrée à préparer ses évasions, l'autre réservée à

Digitized by Google

ses bouquins. Le 19 avril 1804, il écrivait, de la citadelle de Besançon, à l'une de ses amies de Grenoble, Mme de Viennois :

... Je m'occupe du mieux que je peux : je feuillette tous les jours une grande quantité de bouquins. Ne pouvant parcourir vos montagnes et continuer l'étude de la minéralogie, je la suis dans les livres... Lorsque je suis las de lire, je parcours mon appartement d'angle en angle, afin d'allonger ma promenade le plus qu'il m'est possible. Lorsque je suis las de me promener, je me remets à lire, et ainsi de suite tout le long du jour (1)...

Maintenant, plus libre de son temps et de sa personne, non plus dans une forteresse, mais dans son château de Monet, en Anjou, dans sa maison de Fontainebleau ou dans son hôtel de la rue de Verneuil à Paris (2), il lisait tout à son aise, pendant une grande partie de la journée, dévorant livres de science et livres d'histoire, les *Mémoires* surtout. Comme son contemporain le baron Pasquier, dès que paraissait un volume de Mémoires, il l'envoyait aussitôt querir, en coupait activement les feuilles et, poussant un soupir de satisfaction, se plongeait avec délice dans sa lecture. Si l'ouvrage avait trait, soit aux guerres de la Vendée, soit à l'histoire de l'Empire et de la Restauration, il ne se contentait pas de le parcourir, il le rectifiait au besoin, dans des notes écrites pour lui seul, mais toujours exactes et précises. Ainsi fit-il pour l'*Histoire de la Vendée militaire*, par Crétineau-Joly, ou encore pour l'*Histoire des deux*

(1) Cette lettre, envoyée par le commandant de la citadelle de Besançon au préfet J. de Bry, fut expédiée par celui-ci au citoyen Réal, conseiller d'État. Elle est restée dans les dossiers de la police générale. (Archives nationales, F^{7} 6236.)

(2) En 1844, il avait pris un hôtel à Paris, au n° 19 de la rue de Verneuil.

Digitized by Google

Restaurations, par Achille de Vaulabelle. Ce dernier ouvrage lui fut, en particulier, l'occasion d'écrire de très intéressantes pages sur le procès du maréchal Ney.

Le soir, à Fontainebleau et à Paris, il aimait à ouvrir ses salons, où venaient les représentants les plus distingués de la politique et de la noblesse, de la littérature et des arts. « Quand nous allions, écrit Pontmartin, nous asseoir à ce foyer où sa bonté nous accueillait, où les récits s'éveillaient d'eux-mêmes, nous sentions qu'il y avait là quelque chose de grand, une page déchirée d'une histoire plus poétique et plus belle que la nôtre. » Le général, en effet, était plein de récits. Sa parole était sobre, précise, fortement accentuée, comme celle des hommes qui ont vécu au milieu des situations difficiles et qui racontent simplement les grandes choses. Lorsqu'il lui arrivait ainsi de retracer sans prétention, avec une simplicité charmante, quelques-uns des épisodes de sa vie, guerre d'Amérique ou guerre du Craonnais, prisons ou évasions, les regards de ses auditeurs allaient de la tête blanchie du vieux Vendéen à l'admirable buste de marbre blanc où David d'Angers a fixé les traits de d'Andigné. Leur pensée et leurs souvenirs se reportaient vers cet autre chef-d'œuvre où David a immortalisé les traits de Bonchamps. Ils associaient alors dans un commun hommage ces deux nobles figures, ces deux vaillants chefs, si doux aux prisonniers, qui, tous les deux, au milieu des horreurs de la guerre civile, avaient fait planer au-dessus de nos discordes l'image auguste de la Clémence !

Le séjour de Paris et celui de Fontainebleau, où l'entouraient tant de sympathies, étaient chers au général.

Digitized by Google

Il leur préférait cependant la campagne, son château de Monet, son pays du Craonnais, où il lui était doux, chaque année, de retrouver, à défaut de ses anciens compagnons d'armes, presque tous disparus, leurs fils qu'il aimait comme ses enfants. On eût pu lui appliquer le mot de Bossuet : « La bonté n'était pas seulement une de ses vertus, c'était son fond; c'était lui-même. » Bien des traits ici seraient à rappeler. Je n'en citerai qu'un. Il faisait, en se promenant dans ses domaines, des tas de bois mort, afin que les pauvres femmes eussent moins de peine à le recueillir.

Plus il s'avançait vers sa fin, plus il multipliait ses bonnes œuvres; plus il se rendait digne par sa foi et sa charité de paraître devant le Dieu qui couronne les siens en leur disant : « J'ai eu faim, et vous m'avez « donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à « boire; j'étais sans asile, et vous m'avez recueilli; j'étais « nu, et vous m'avez vêtu; j'étais malade, et vous « m'avez visité; j'étais en prison, et vous êtes venu à « moi. »

Le 12 janvier 1857, M. d'Andigné était entré dans sa quatre-vingt-douzième année. Il se trouvait à ce moment à Fontainebleau. Le 30 janvier, sa soirée se passa comme d'habitude; il joua au whist et se retira à onze heures et demie. A peine dans son lit, et sentant quelque oppression, il se leva, avec l'aide de son domestique. Après lui avoir bien recommandé de ne réveiller personne de sa famille, il lui demanda d'aller d'abord chez le prêtre, puis chez le médecin. « Je vous donne bien du mal, lui disait-il, mais rassurez-vous, ce ne sera pas long. » Un de ses fils accourut (l'autre était absent pour un jour), l'aida à se déshabiller et à se

Digitized by Google

remettre au lit. La comtesse d'Andigné arriva un instant après : « Il faut nous quitter, ma chère amie, lui dit-il, il faut finir! » Et comme on lui demandait s'il souffrait, il répondit doucement, avec un faible et dernier sourire : « Que voulez-vous, on ne peut pas être toujours bien. » Quand le curé de Fontainebleau arriva, le malade ne pouvait plus parler; il reçut les derniers sacrements; la veille, il avait reçu son Dieu dans la communion. A trois heures du matin, le général s'éteignit doucement, sans que rien eût marqué l'agonie. La mort avait été douce à ce vaillant.

La postérité est volontiers oublieuse. Il est bon cependant que de telles existences soient connues. Elles nous disent que le succès est de peu de prix et que l'honneur est le bien suprême; que la vraie gloire est là seulement où sont le sacrifice, la générosité, le dévouement, le devoir. Elles nous apprennent qu'il n'y a pas de belles renommées en dehors de la fidélité à quelque chose de grand. Le temps présent surtout a besoin qu'on lui rappelle ces choses. Les *Mémoires* du général d'Andigné viennent à la bonne heure.

Edmond Biré.

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE

(1765–1795)

GUERRE D'AMÉRIQUE. — L'ÉMIGRATION.

CHAPITRE PREMIER

SOUVENIRS D'ENFANCE ET DE JEUNESSE. — GUERRE D'AMÉRIQUE.

Naissance. — Premiers souvenirs. — Le bonhomme Bezout. — L'embarquement sur l'*Amphitrite*. — Le combat de la Barbade. — Le marquis de Bouillé. — M. de la Motte-Picquet. — M. de Guichen. — M. d'Orvilliers. — Le combat d'Ouessant et le duc de Chartres. — Le comte d'Estaing. — Dans la rivière de Démérary. — Le comte de Grasse et le bailli de Suffren.

Je suis né, le 12 janvier 1765, à l'abbatiale Saint-Aubin d'Angers (1), que ma famille louait aux Bénédictins depuis cinquante et quelques années.

Mes premiers souvenirs me reportent là. Je me souviens du prieur (2), et de la rapidité avec laquelle il disait sa messe : six ou sept minutes lui suffisaient pour cela. Cette promptitude était ce que j'appréciais le plus dans mon enfance. J'ai su depuis que ce prieur, si expéditif, était, en outre, un homme aimable, d'une distinction et d'une capacité rares, appelé sans doute à de hautes fonc-

(1) Les bâtiments de l'abbatiale, près de la vieille tour Saint-Aubin, qui donnent sur la rue du Musée (ancienne rue Comte) et sur la rue des Lices, sont occupés aujourd'hui par M. Ph. de Saint-Martin, peintre décorateur.

(2) Il s'appelait, je crois, dom Mansel. (*Note du général d'Andigné.*)

Digitized by Google

tions dans son ordre. Il mourut, malheureusement, en Espagne, où il s'était retiré, lors de la suppression des couvents de France.

L'abbatiale était un assez bel établissement, dont les vastes jardins s'étendaient jusqu'aux remparts de la ville. Une porte dans ces remparts, près du château, nous faisait communiquer avec la campagne.

Le séminaire se trouvait en face de nous : les fenêtres des jeunes abbés étaient vis-à-vis de celles des chambres que nous occupions dans notre jeunesse. De là, ils employaient leurs loisirs à taquiner leurs voisins avec des miroirs, à l'aide desquels ils envoyaient du soleil. Un jour, mon frère aîné (1), impatienté, après plusieurs menaces restées infructueuses, prit son fusil et tira sur les agresseurs. Un abbé eut le bout de l'oreille coupé par un grain de plomb. Mon frère fut grondé, et mon père accommoda la chose. — Il y a quelques années, j'ai retrouvé la victime de mon frère. Cet abbé, devenu curé de Cuon (2), vint me voir à Monet et me rappela ce coup de fusil dont il me croyait l'auteur.

Mon père avait fait, comme officier de dragons, la

(1) *Andigné de la Blanchaye* (Paul-Marie-Céleste, marquis d'), né à Angers le 5 mai 1763. Page du roi Louis XVI en 1778, capitaine de cavalerie en 1785, il émigra en 1791 et revint en France sous le Consulat. Sous l'Empire, il fut conseiller d'arrondissement de Segré. Le 17 novembre 1827, il fut envoyé par les électeurs du 4e arrondissement électoral de Maine-et-Loire (Segré) à la Chambre des députés, où il prit rang dans l'opposition libérale. Il fut parmi les « 221 » qui votèrent l'adresse du 16 mars 1830. Trois fois réélu, le 12 juillet 1830, le 5 juillet 1831 et le 21 juin 1834, il soutint de ses votes le gouvernement de Louis-Philippe et ses divers ministères, jusqu'au jour où une ordonnance royale du 3 octobre 1837 l'appela à la pairie. Retiré de la vie politique depuis la révolution de 1848, il mourut à Paris quelques semaines après son frère le général, le 18 février 1857, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

(2) *Cuon*, canton et arrondissement de Baugé.

Digitized by Google

campagne de Hanovre (1), puis, en qualité de chevalier de Malte, ses caravanes. Enfin, ayant perdu son frère aîné de bonne heure, il quitta le service, épousa en premières noces Mlle de la Jallière, dont il n'eut pas d'enfant, et, peu après la mort de celle-ci, Mlle de Robien, sœur du président au Parlement de Bretagne, notre mère à tous (2). Mon enfance se passa, suivant la coutume de ce temps, moitié à la ville, que nous habitions l'hiver, et moitié à la Blanchaye (3), terre de famille où vivait avec nous un grand-oncle, frère cadet de mon grand-père. Celui-ci, en mariant mon père, lui avait abandonné son château, et s'était fixé à l'abbatiale Saint-Aubin, où il mourut à l'âge de quatre-vingt-trois ans, vers 1780.

(1) En 1757, au début de la guerre de Sept ans. Le maréchal d'Estrées, assisté de nos meilleurs officiers, Contades, Chevert et le comte de Saint-Germain, força, sur le Weser, le camp retranché de Hameln, défendu par le duc de Cumberland, à la tête de cinquante mille Hanovriens, Hessois et Allemands du Nord (26 juillet 1757). Cette victoire eut pour résultat l'occupation de l'électorat de Hanovre. D'Estrées fut remplacé par le maréchal de Richelieu, qui arriva le 6 août et poussa rapidement les Hanovriens épouvantés jusque sur l'Elbe. Cumberland, acculé à Stade, était forcé de mettre bas les armes, lorsqu'il obtint de Richelieu (8 septembre) la convention de Closter-Seven, par laquelle son armée, à la seule condition de ne plus servir contre la France et ses alliés, obtenait de rentrer dans ses foyers sans être désarmée ni prisonnière, laissant d'ailleurs tout le pays de Brunswick et de Hanovre à la discrétion des Français.

(2) Louise-Joséphine de *Robien*, fille du président Christophe-Paul de Robien et de Julienne-Françoise-Andrée de Robien de Kérambourg, née à Rennes le 16 février 1733. Elle s'était mariée, au château de Châteaugiron (paroisse de ce nom), le 1er août 1771, à Guy-René-Charles-François d'Andigné, comte de Sainte-Gemmes d'Andigné, veuf de Madeleine-Guyonne-Rose-Charlotte le Bel de la Jallière. — Fille d'un président au Parlement de Bretagne, la mère du général était également sœur d'un président au même Parlement, Paul-Christophe-Céleste de Robien.

(3) Le château de la Blanchaye est situé dans la commune de Sainte-Gemmes-d'Andigné, canton de Segré.

Digitized by Google

Mon grand-père, homme fort dur et d'une stature colossale, avait tué jadis en duel, dans le cimetière même de Sainte-Gemmes d'Andigné — à la suite d'une querelle pour des *recrues* — M. de Dieusie, gentilhomme du voisinage, habitant sur la route de Chazé. Nos familles ne purent se revoir qu'après la mort de Mme de Dieusie, sa veuve.

On attribuait encore à mon grand-père la mort de son fils aîné, à qui jamais il ne permit d'épouser Mlle de Rougé, dont il était éperdument amoureux, et qui elle-même le regretta au point de ne se marier jamais.

Si intraitable que fût mon grand-père, dont pourtant un grand fonds de religion tempérait la violence, ce n'était rien auprès de mon grand-oncle le chevalier, qui me donna — ce dont je me souviens toujours — des coups de bâton pour me punir d'avoir fait trop de bruit. J'avais alors quatre ans!

C'était un des plus enragés querelleurs de l'armée, que mon grand-oncle : insupportable à ses camarades et à ses chefs pour son mauvais caractère, mais estimé pour sa bravoure et sa belle conduite en plusieurs circonstances. Capitaine d'infanterie dans la retraite de Prague(1), il sauva plusieurs bataillons français, qui étaient cernés et pensaient à capituler. — « Point de capitulation, s'écria-t-il : il faut nous faire jour. — Mais qui fera la trouée? — Moi. Que l'on me suive! » Et faisant le coup de fusil avec ses soldats, il réussit à percer les lignes ennemies.

(1) Cette célèbre retraite eut lieu pendant la guerre dite *de la Succession d'Autriche* (1740-1748); elle s'exécuta sous la conduite du maréchal de Belle-Isle, qui sortit de Prague dans la nuit du 16 au 17 décembre 1742 et se rendit à Egra le 26.

Digitized by Google

La chasse était la grande occupation du chevalier d'Andigné, et un plaisir dont il était fort jaloux. Tous mes contemporains savaient l'histoire d'un pauvre chirurgien de Segré, qu'il surprit, un soir, à l'affût. Il le mit en joue. « A genoux! » lui cria-t-il. L'autre, épouvanté, obéit. « Dis ton *Confiteor!* » Plus mort que vif, le malheureux marmotta ses prières. « Maintenant lève-toi; va-t'en, et que l'on ne t'y reprenne plus. » Le chirurgien ne se le fit pas répéter. Mais, par la suite, il faisait triste mine, quand on lui parlait de son *Confiteor*.

Nous vivions donc, mes parents, ma sœur, mes deux frères, notre précepteur, l'abbé Giron, depuis curé de Bouillé-Ménard (1), et moi, alternativement à Angers et à la Blanchaye. Les voyages, car c'étaient des voyages, de la campagne à la ville, se faisaient quelquefois à cheval et en litière, mais plus habituellement dans un bateau que l'on prenait sur l'Oudon, au-dessus de Segré. Cette manière de voyager paraîtrait aujourd'hui bien lente : on mettait tout un jour pour faire huit lieues! Mais elle avait du charme, et je me rappelle toujours avec plaisir nos retours à la campagne, au printemps, dans notre bateau traîné par des hommes, et les jolis bords de la Mayenne et de l'Oudon.

Vers 1778, mon frère aîné nous quitta. Il avait été admis comme page à la petite écurie de Versailles, d'où il sortit, au bout de trois ans, pour servir dans un régiment de cavalerie.

Mon frère cadet, Charles, plus jeune que moi de quatre ans, était, suivant l'usage de ma famille, *chevalier de*

(1) *Bouillé-Ménard*, canton de Pouancé, arrondissement de Segré. L'abbé Giron en fut curé du 16 octobre 1786 au 13 octobre 1790.

Digitized by Google

Malte de la langue d'Aquitaine depuis sa naissance (1). Cet usage donnait aux chevaliers qui en avaient profité un grand avantage, parce que leur ancienneté courait du jour de leur naissance et qu'ils pouvaient ainsi obtenir beaucoup plus promptement des commanderies. Pour moi, on me destinait à servir dans le corps de la marine. On me fit étudier pendant un an les mathématiques à Angers. Puis mon oncle et parrain, le vicomte de Robien, ancien officier de marine, me conduisit à Brest et me recommanda à M. de Cuverville, commandant par intérim des gardes de la marine.

A mon arrivée, un habile répétiteur m'interrogea et me trouva trop faible pour subir mes examens. Je me remis alors avec la plus vive ardeur à l'ouvrage. Les récits des combats dont j'entendais parler stimulaient mon zèle; la vue de la mer et des vaisseaux l'augmentait encore. Aussi, au bout de six semaines, et grâce à l'habile direction de mon professeur, je pus me présenter à M. Bezout (2), qui devait m'interroger sur ses deux pre-

(1) *D'Andigné* (Charles-François), né à Angers le 26 février 1769. Lieutenant en second dans le 1er régiment d'artillerie de la Fère le 4 janvier 1787, lieutenant en premier dans le 5e régiment de la même arme le 1er avril 1791, capitaine en second le 6 février 1792, capitaine commandant le 11 septembre, il prit un congé de deux ans pour se rendre à Malte, où il se trouvait encore, au mois de juin 1798, lors du passage de l'expédition commandée par Bonaparte, son ancien camarade du régiment de la Fère. Il le suivit en Égypte, et, le 4 juillet 1799, il devenait chef de bataillon. Quelques jours après, le 25 juillet, à la bataille d'Aboukir, un boulet lui emporta la jambe droite. Mis hors du service actif, il revint en France, à Grenoble, avec le titre de sous-directeur d'artillerie. Après avoir été inspecteur d'armes à la manufacture impériale de Versailles, et de nouveau sous-directeur à Toulouse, il prit sa retraite le 8 mars 1810 et se retira à la Chétardière en Sainte-Gemmes, où il est mort le 31 janvier 1858. — Des trois frères, d'Andigné *la Jambe de bois* est celui qui est mort le plus jeune, — dans sa quatre-vingt-neuvième année.

(2) Étienne *Bezout* (1730-1783). Il avait été, en 1763, mis par M. de

Digitized by Google

miers volumes et sur son traité de la navigation. Le bonhomme Bezout venait de dîner, lorsque mon tour arriva; l'on m'avait fait vivement craindre son humeur après ses repas. Il fut néanmoins bienveillant pour moi et dit, après mon examen, à M. de Cuverville : « Vous pouvez faire embarquer celui-là : il est reçu. »

Deux jours après, effectivement, j'étais embarqué, comme garde de la marine, sur un des vaisseaux de l'escadre de M. d'Orvilliers (1), qui allait mettre à la voile. Mais l'excès de travail auquel je venais de me livrer m'avait fatigué. La rougeole me prit; il fallut me débarquer. Quinze jours après, j'étais sur pied; mais mon vaisseau était parti. On me plaça sur l'*Amphitrite*, frégate de trente-deux canons, sous les ordres de M. de Langan-Boisfévrier.

Nous partîmes pour les Antilles (2) et nous arrivâmes

Choiseul à la tête de l'instruction de la marine royale, et il avait publié, en 1764, un *Cours de mathématiques à l'usage de la marine*. Simples, clairs, toujours à la portée des jeunes esprits, les ouvrages du « bonhomme Bezout » sont restés longtemps classiques.

(1) Louis *Guillouet*, comte d'*Orvilliers* (1708-1792). Nommé en 1777 lieutenant général des armées navales, il fut appelé, l'année suivante, au commandement de la flotte destinée à aller combattre dans l'Océan les flottes anglaises. Il battit l'amiral anglais Keppel à Ouessant, près de Brest, le 27 juillet 1778. Il appareilla de Brest le 3 juin 1779, pour se réunir avec son escadre à la flotte de l'amiral espagnol don Luis de Cordova, qui bloquait Gilbraltar, et pour revenir avec elle opérer un débarquement en Angleterre. Le vaisseau sur lequel avait été embarqué d'Andigné était un de ceux qui devaient accompagner le comte d'Orvilliers; il partit, en effet, mais après avoir mis à terre, comme on vient de le voir, le jeune garde de marine, dont la destination se trouva ainsi changée. Le comte d'Orvilliers ne réussit pas à opérer le débarquement projeté sur les côtes anglaises; découragé par son insuccès, il se démit de son commandement et se retira à Paris à l'abbaye de Saint-Magloire. Il émigra en 1791 et mourut l'année suivante, laissant la réputation de l'un des meilleurs officiers généraux et de l'un des plus savants tacticiens de son époque.

(2) Dans les derniers jours de juin 1779.

Digitized by Google

à la Martinique. Peu après j'eus, près de la Barbade, mon premier combat naval. J'avais alors quatorze ans et demi.

Un petit convoi, composé d'une bombarde et d'un brick, chargés de soldats, de poudres et de pièces d'artifice, sous l'escorte du *Sphinx*, frégate anglaise de 20 canons de 6, se rendait de Sainte-Lucie à la Barbade. M. de Bouillé (1) nous fit sortir de Fort-Royal pour l'attendre. Nous le vîmes au vent dans le canal de Sainte-Lucie; mais un grain épouvantable nous en sépara. Nous fûmes, alors, l'attendre près de la Barbade, et nous vîmes, dans la rade de l'île, 21 vaisseaux de ligne sous les ordres de l'amiral anglais Parker. Ceux-ci ne nous remarquèrent pas. Dans le même instant parut à l'horizon, sous le vent, l'escadrille que nous cherchions. Nous courûmes dessus et nous la joignîmes une demi-heure

(1) François-Claude-Amour, marquis de *Bouillé*, né en Auvergne, au château du Cluzel-Saint-Eble, le 19 novembre 1739, mort à Londres, à soixante et un ans, le 14 novembre 1800. Après avoir fait très brillamment, en Allemagne, de 1756 à 1763, les campagnes de la guerre de Sept ans, comme capitaine dans les dragons du régiment de la Ferronnays, puis comme colonel, il avait été, à vingt-huit ans, nommé gouverneur de la Guadeloupe (1767). En 1778, lorsque éclata la guerre avec l'Angleterre, il fut appelé au gouvernement général de la Martinique et de toutes les autres îles françaises du Vent. Il ne sut pas seulement protéger efficacement nos possessions, il enleva plusieurs îles aux Anglais. — L'affaire dont parle ici d'Andigné est ainsi racontée dans l'*Essai sur la vie du marquis de Bouillé*, par son petit-fils : « Dès les premiers jours de septembre (1779), le gouverneur général profita de la récente arrivée des deux frégates *l'Amphitrite* et *la Résolue*, pour les envoyer à la poursuite du *Sphinx*, de vingt-quatre canons, d'une bombarde et d'un navire chargé de munitions, qui de Sainte-Lucie allaient rallier la flotte de l'amiral Parker à la Barbade. La prise de ce petit convoi et la réparation d'une autre frégate anglaise, la *Belette*, précédemment capturée, mirent M. de Bouillé en état d'employer désormais quatre bâtiments respectables à l'entretien de ses communications et à la protection du commerce. »

Digitized by Google

après avoir perdu de vue la flotte. La bombarde put s'échapper et alla prévenir l'amiral Parker. Le *Sphinx* fut pris après un combat de deux heures. Les deux bâtiments se trouvèrent un moment si rapprochés que les canonniers se battaient à coups d'écouvillon. La prise du *Sphinx* détermina le brick à amener son pavillon; et nous retournâmes à la Martinique, conduisant le brick à coups de canon. Nous réussîmes à rentrer dans la rade de Fort-Royal avec nos prises, avant d'être joints par deux vaisseaux que l'amiral avait envoyés à notre poursuite. Heureusement, le vent venait de l'île, et les Anglais n'avaient été prévenus du combat que par la bombarde.

M. de la Motte-Picquet (1) arriva peu après à la Martinique avec quatre vaisseaux de ligne, et l'*Amphitrite* fut attachée à sa division.

Différentes missions que nous donna le général nous empêchèrent, malheureusement, de prendre part à ses plus beaux combats. Nous fumes expédiés d'abord à la Guadeloupe, où nous devions transporter une partie du régiment d'Armagnac, des débris ramenés par le comte d'Estaing de l'attaque de Savannah. Cette attaque avait si mal réussi qu'une compagnie de grenadiers avait été réduite à *neuf* hommes.

M. de la Motte-Picquet eut, pendant ce temps, sa belle affaire de la Martinique (2). Il avait été prévenu

(1) *La Motte-Picquet* (Toussaint-Guillaume, comte de), né à Rennes en 1720, mort à Brest le 11 juin 1791. Peu de marins ont fait autant que lui pour l'honneur du pavillon. De 1737 à 1783, il ne fit pas moins de 28 campagnes, se signala surtout à la bataille d'Ouessant (1778) et au combat de Fort-Royal (1779), et captura en 1781 vingt-six vaisseaux de l'escadre de G. Rodney. Il fut nommé, en 1782, lieutenant général des armées navales.

(2) Cette affaire eut lieu le 18 décembre 1779.

Digitized by Google

qu'un convoi, escorté par M. de Flotte avec une frégate (1), allait être enlevé par la flotte anglaise de Sainte-Lucie, forte de douze vaisseaux (2). Sortant aussitôt avec les quatre seuls vaisseaux qu'il eût disponibles, l'amiral courut sur les Anglais. Sa marche dégagea le convoi. Mais, longtemps après que le danger fut passé pour ce dernier, l'escadre française, ayant en tête le vaisseau amiral *l'Annibal*, de 74 canons, courait encore sur les Anglais. Les officiers se regardaient, étonnés, quand M. de Rivière, qui commandait en second l'*Annibal*, s'approcha de M. de la Motte-Picquet, et lui dit : « Mon général, nous allons prendre la flotte anglaise; mais je ne vois pas trop comment nous pourrons l'amariner! » Cette plaisanterie réussit. — « Vous avez raison, répliqua M. de la Motte-Picquet; parez à virer. »

Mais, si prompte qu'eût été la manœuvre, elle donna aux premiers vaisseaux anglais, dont on était fort près, le temps d'arriver. Le commodore Rowley, qui montait un bon marcheur, tenta d'aborder l'*Annibal*. Son projet était de le retarder pour donner aux autres bâtiments le temps de venir. Mais, par un bonheur inouï, la première bordée de l'*Annibal* tua deux cents hommes, et le commodore lui-même, à bord de l'anglais. Les autres vaisseaux furent dégoûtés de l'attaque. L'escadre française revint à la Martinique (3).

(1) La frégate *l'Aurore*, capitaine de Flotte. Le convoi qu'elle escortait était composé de vingt-six bâtiments sortis de Marseille.

(2) Elle était commandée par l'amiral Hyde Parker.

(3) Ce combat fut l'un des plus brillants de la guerre d'Amérique. L'amiral Hyde Parker écrivit de Sainte-Lucie à La Motte-Picquet, le 23 décembre 1779, une lettre où il le félicitait sur *le courage éclatant* qu'il avait déployé dans cette circonstance. Le ro Lou XVI, pour

Digitized by Google

M. de la Motte-Picquet, ennuyé de ne rien faire, alla croiser, avec six vaisseaux, jusqu'au vent de la Barbade. L'amiral Parker (1), piqué, divisa sa flotte en deux escadres et envoya treize vaisseaux nous attendre à la Martinique. Nous nous présentâmes devant l'île un *mardi gras*. Il fallut nous retirer et aller à la Guadeloupe. L'autre escadre, de huit vaisseaux, nous cherchait dans ces parages; mais nous eûmes le temps de mouiller.

Lorsque M. de la Motte-Picquet fut relevé, à la Martinique, par la flotte de M. de Guichen, il alla prendre la station du Cap-Français, d'où il nous expédia à la Havane, pour escorter un riche convoi espagnol (2), dont un seul vaisseau portait pour dix-huit millions de vif-argent.

Cette escorte nous empêcha de prendre part au combat livré par M. de la Motte-Picquet, avec l'*Annibal* et le *Diadème*, de 74, et deux vaisseaux, de 64 canons, contre cinq vaisseaux anglais, dont un de 50. Le chirurgien de l'*Annibal* me racontait, depuis, un trait qui fait bien connaître l'imperturbable sang-froid de notre chef d'escadre, le plus vif et le plus impétueux des hommes dans la vie ordinaire. Il fut blessé dans ce

témoigner, de son côté, toute sa satisfaction du combat de Fort-Royal, éleva La Motte-Picquet à la dignité de commandeur de Saint-Louis, et, pour consacrer le souvenir de la journée du 18 décembre, il en fit faire un tableau qui existe au ministère de la marine.

(1) Sir Hyde *Parker*, amiral anglais, fut employé contre la France avec la plus grande activité pendant la guerre de l'Indépendance et plus tard pendant toutes les guerres de la Révolution. Il se distingua particulièrement, le 14 février 1797, à la bataille que gagna lord Saint-Vincent sur la flotte espagnole. L'amiral Parker mourut au mois de décembre 1802.

(2) Le cabinet de Versailles avait su habilement décider l'Espagne à unir sa marine à la nôtre contre la marine anglaise.

Digitized by Google

combat, et se retira dans sa galerie pour se faire panser. En ce moment, le vaisseau anglais, de 50, était passé en poupe de l'*Annibal* et le canonnait. Les boulets tombaient en grand nombre dans la chambre; et, tandis que le chirurgien s'efforçait de faire bonne contenance, le général ne paraissait pas s'apercevoir du danger!

Nous sortîmes, peu après, avec la division, pour escorter la flotte de don Solano, se rendant d'Espagne à la Havane, laquelle, ayant déjà douze vaisseaux de ligne, plus l'escadre de M. de Guichen forte de quinze vaisseaux, réclama encore le secours de M. de la Motte-Picquet. Or, l'on savait que les Anglais n'avaient que douze vaisseaux dans ces parages.

Les armées de terre et de mer de Sa Majesté Catholique étaient bien mal commandées à cette époque. En vérité, leur concours nous gêna souvent plus qu'il ne nous servit. A l'assaut de Pensacola, qu'attaquait don Galvez (1) avec douze mille hommes de troupes espagnoles, les colonnes d'attaque étaient soutenues par six cents Français que commandait M. de la Haichois. Les Espagnols se couchèrent trois fois à plat ventre pour éviter le feu des batteries. A la troisième fois, la Haichois commanda : « *En avant!* » passa sur les Espagnols, en les frappant à coups de plat de sabre, et enleva la place. Un officier espagnol, se sentant frapper,

(1) Don Bernard *Galvez* (1756-1786), général espagnol. Il était gouverneur de la Louisiane, lorsque éclata la guerre d'Amérique. En 1781, il s'empara de Pensacola, chef-lieu de la Floride, et chassa les Anglais de ce territoire, qui, lors de la paix de 1783, fut cédé à l'Espagne. Nommé alors lieutenant général et vice-roi du Mexique, Galvez fit preuve dans son gouvernement d'habileté et de modération, et mourut, à l'âge de trente ans, regretté de tous les Mexicains.

Digitized by Google

se releva furieux : — « *Senor, son oficial.* — Ah ! monsieur, je ne savais pas vous trouver là », dit la Haichois, en continuant son chemin.

Dans la circonstance présente, les vaisseaux de nos alliés marchaient si mal qu'il était fort difficicile de rester à son rang. Une nuit, j'étais de quart et nous allions vent arrière, à sec de toiles. Néanmoins des bâtiments espagnols ne suivaient pas : l'amiral fut obligé de mettre en travers pour les attendre. J'imitai son mouvement. M. de Langan arriva sur le pont pour s'informer de ce qui se passait. Il me complimenta, mais me fit remplacer, me trouvant trop jeune pour de pareilles manœuvres; et je perdis mon *quart*, à cause des mauvais bâtiments espagnols.

M. de la Motte-Picquet n'était peut-être pas un homme d'une grande capacité : une nombreuse flotte aurait, je crois, dépassé ses moyens. Mais c'était certainement le plus intrépide chef d'escadre que l'on pût voir. Son vaisseau était, toujours et partout, au feu le plus vif, et supérieurement manœuvré. C'était, de plus, un homme poli et de bonnes manières, un peu ergoteur et aimant la controverse, mais parfait gentilhomme et d'excellentes relations avec ses officiers.

Peu avant la guerre, il croisait, dans la Manche, avec un vaisseau de 74 canons, le *Robuste*, pour empêcher les vaisseaux anglais de venir saisir les bâtiments américains sur nos côtes. Le capitaine Jervis, depuis lord Saint-Vincent (1), dépassa la ligne des eaux françaises

(1) John *Jervis*, lord *Saint-Vincent*, (1734-1823), se distingua au combat d'Ouessant, fut nommé amiral en 1787, s'empara de la Martinique en 1793, et remporta en 1797 sur les Espagnols, au cap Saint-Vincent, une grande victoire, qui lui valut de recevoir le titre de lord

Digitized by Google

avec le *Foudroyant*, de 80 canons. La Motte-Picquet vint le prier de se retirer, puis se plaça bord à bord de l'anglais, branle-bas fait et mèches allumées, et le reconduisit ainsi jusqu'aux côtes d'Angleterre; les deux bâtiments étaient tellement près que Jervis lui criait : « Mais, monsieur de la Motte-Picquet, vous voulez donc m'aborder (1) ? »

C'est encore pendant cette campagne que M. de Guichen (2) livra contre l'amiral Rodney (3) trois magnifiques combats, où, malgré l'infériorité de ses vaisseaux par le nombre et la marche, il ne fut jamais entamé.

Saint-Vincent. Premier lord de l'amirauté en 1805, il devint, en 1821, amiral de la flotte.

(1) « Dans deux sorties que fit le *Robuste*, en cette année 1777, La Motte-Picquet obligea un vaisseau anglais de 74 et un autre de 80 à s'éloigner des côtes de France, après quoi il balaya le golfe de Gascogne, sillonné par les corsaires anglais, et, en dépit de trois escadres ennemies qui l'attendaient à l'ouverture du golfe, il escorta la fameuse flotte américaine qui décida l'indépendance des États-Unis. » *Biographie bretonne*, t. II, p. 128.

(2) *Guichen* (Luc-Urbain du *Bouexic*, comte de), né à Fougères le 21 juin 1712. Chef d'escadre le 9 novembre 1776, lieutenant général des armées navales le 1er mars 1779, Guichen se couvrit de gloire pendant la guerre d'Amérique. Les trois brillants combats qu'il livra contre l'amiral Rodney eurent lieu les 17 avril, 15 et 19 mai 1780. La paix de 1783 mit fin à sa longue carrière maritime. Les grâces du roi vinrent le trouver dans sa retraite. Grand-croix de Saint-Louis avec une pension de 4,000 livres depuis le 1er avril 1781, il fut fait chevalier de l'ordre du Saint-Esprit à la promotion de 1784. C'est à cette occasion qu'il prononça le joli mot que cite d'Andigné. On sait que les chevaliers du Saint-Esprit, dont le nombre était limité à cent, portaient une croix d'or à quatre branches, ornée d'une image du Saint-Esprit et suspendue à un large *cordon bleu*. — Le comte de Guichen mourut à Morlaix, le 13 janvier 1790, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

(3) *Rodney* (Georges *Bridge*), né à Londres en 1717, mort en 1792, enleva aux Français en 1761 les îles Saint-Pierre, la Grenade, Sainte-Lucie et Saint-Vincent, se distingua de 1779 à 1783 dans plusieurs combats contre les Espagnols et les Français, et reçut à son retour, avec le titre de baron, la pairie et une pension de 2,000 livres sterling.

Digitized by Google

Ces combats lui valurent le *Cordon bleu*. Il le reçut avec la plus grande modestie, en disant à ses officiers : « Messieurs, le roi a voulu récompenser d'un Cordon bleu le corps de la marine et m'a chargé de le porter. »

Je rappelle ici que l'on n'employait que depuis peu d'années le cuivre à doubler les vaisseaux, et que l'amirauté anglaise avait su se mettre, beaucoup plus promptement que le ministère français, en état d'apporter ce perfectionnement à ses bâtiments. Dès le début de la guerre, nombre de vaisseaux anglais furent doublés de cuivre, tandis que les nôtres, par négligence d'abord, ensuite par le manque de cuivre, ne le furent généralement qu'à la fin. Plusieurs opérations, bien conçues et habilement conduites, manquèrent à cause de l'inégalité de marche. M. de Suffren (1), par exemple, se vit plusieurs fois privé des avantages qu'il aurait tirés de ses succès, parce que ses vaisseaux marchaient inégalement. Quant aux manœuvres de M. le comte de

(1) Pierre-André *de Suffren Saint-Tropez*, vice-amiral, bailli de l'ordre de Malte, né à Saint-Cannat en Provence le 13 juillet 1726, mort à Paris le 8 décembre 1788. Pendant que d'Estaing et La Motte-Picquet luttaient en Amérique contre les Anglais, le bailli de Suffren remportait sur eux dans l'Inde les succès les plus éclatants et renouvelait, pour la marine française, les grands jours des Duquesne et des Tourville. Un bon juge, l'amiral Jurien de La Gravière, a dit de lui : « L'audace de ce grand homme de mer n'a pas encore été dépassée, et nul n'a égalé les ressources de son génie et la rapidité de son coup d'œil. Sans port où il pût réparer ses vaisseaux, sans approvisionnements pour les ravitailler, sans rechanges, sans mâtures pour remplacer celles qu'il perdait dans ses fréquents engagements avec l'ennemi, Suffren ne se déconcerta jamais et trouva moyen de subvenir à tout. Les convois qu'on lui expédiait d'Europe étaient interceptés, il lui arrivait même de manquer de munitions de guerre; il n'en continuait pas moins à harceler les escadres anglaises. Il démâtait ses frégates pour mâter ses vaisseaux, improvisait des chantiers et des ateliers, empruntait des soldats à M. de Bussy pour remplacer les matelots qui lui manquaient et les rendait à leurs luttes habituelles, aguerris par une glorieuse journée. »

Digitized by Google

Guichen, dont je viens de parler, elles sont les plus belles et les plus régulières que l'on puisse citer.

Avant que je fusse admis dans le corps de la marine, une affaire avait eu lieu, qui fit beaucoup d'honneur à l'amiral français : je veux parler du combat d'Ouessant, qui eut lieu, en 1778 (1), entre les amiraux d'Orvilliers et Keppel (2). La conduite de M. le duc de Chartres (3) y fut diversement jugée, parce que peu de gens la connurent. Voici les faits, tels que je les tiens de M. du Vivier de Barnave, officier de marine, qui était de service sur le gaillard d'arrière du *Saint-Esprit* et me les raconta peu d'années après. Le duc de Chartres, commandant l'escadre bleue (4), montait le vaisseau *le Saint-Esprit*, de 80 canons, et avait pour capitaine de pavillon M. de la Motte-Picquet, alors capitaine de vaisseau. Pendant le combat, le duc se tint debout sur son banc de quart sans manifester la moindre émotion. Après que l'on eut viré de bord, M. de la Motte-Picquet rendit compte au prince que M. d'Orvilliers faisait signal à son escadre de couper la ligne ennemie. Le *Saint-Esprit* marchait alors en tête. M. de la Motte-Picquet, prenant pour un assentiment le silence du prince, allait transmettre les ordres nécessaires, lorsque M. de Genlis (5) se jeta en

(1) Le 27 juillet 1778.

(2) Auguste *Keppel* (1725-1786). Promu amiral en 1778, il commandait la flotte anglaise au combat d'Ouessant. Accusé d'avoir manqué de résolution dans cette affaire, il ne fut pas seulement absous par ses juges, il se vit comblé d'éloges par les deux Chambres du Parlement. En 1782, il fut appelé aux fonctions de premier lord de l'Amirauté et reçut le titre de vicomte. En 1783, il fut créé pair d'Angleterre et baron Eldon.

(3) Louis-Philippe-Joseph, 5e duc d'Orléans (1747-1793). Il porta jusqu'en 1785 le titre de duc de Chartres.

(4) *Escadre rouge, escadre blanche, escadre bleue,* dénominations distinctives des trois escadres qui composent une flotte régulière.

(5) Brûlart de *Genlis,* marquis de Sillery, membre de l'Assemblée

Digitized by Google

avant, déclarant qu'on ne pouvait exposer autant la personne de Son Altesse. Le duc ne donna pas d'ordres, et la manœuvre prescrite ne fut pas exécutée. MM. d'Orvilliers et de la Motte-Picquet eurent la discrétion de ne pas raconter le fait.

Vers la fin de 1780, nous ralliâmes l'escadre de M. de Guichen, qui nous mena à Cadix. Je me souviens d'avoir vu, alors, un des plus imposants spectacles que la nature puisse offrir. Nous passions par le détroit de Bahama, lorsqu'un orage épouvantable éclata. Nous n'avions pas encore de paratonnerres, qui ne furent adoptés que quelques années plus tard. Nous n'osions faire de voiles, de peur d'attirer la foudre; néanmoins, notre frégate, poussée par le courant, fit *trente* lieues dans la nuit. Le tonnerre tombait de tous côtés autour de nous. Je ne pouvais me détacher de cette vue, et j'y gagnai d'être bien complètement mouilllé.

A Cadix, nous ralliâmes la flotte du comte d'Estaing, qui comptait déjà vingt à vingt-cinq vaisseaux et douze cents hommes de troupes de débarquement.

Le lieutenant général O'Reilly (1), Irlandais au service de l'Espagne, commandait à Cadix. Cela n'était pas heureux; car il était détesté des Français, pour sa cruauté à

constituante et de la Convention nationale. Mari de la célèbre Mme de Genlis, il était étroitement lié avec le duc de Chartres, plus tard duc d'Orléans, qu'il précéda de peu de jours sur l'échafaud. M. de Genlis fut guillotiné le 31 octobre 1793; le duc d'Orléans fut guillotiné le 6 novembre suivant.

(1) Alexandre *O'Reilly*, général au service de l'Espagne, né en Irlande en 1735, avait d'abord servi la France. Ayant sauvé la vie au roi Charles III lors d'une émeute suscitée à Madrid en 1766, il obtint la faveur de ce prince, devint gouverneur de la Louisiane espagnole, dirigea en 1774 une expédition contre Alger, échoua, mais n'en conserva pas moins les bonnes grâces du roi. Il mourut en 1791, au moment où il allait marcher contre la France.

Digitized by Google

la Louisiane, dont il avait été gouverneur peu après sa cession par la France (1). Il avait fait charger de fers, déporter en Espagne, ou même fusiller, les habitants qui avaient protesté contre la remise de la colonie. Sa présence à Cadix amena un trait assez plaisant. Pour charmer leurs loisirs, les officiers français allaient chaque soir au théâtre. Ne comprenant pas la langue, ils se dédommageaient par le *fandango*, qu'ils demandaient chaque fois jusqu'à l'épuisement des jambes des danseuses. Le général O'Reilly, ennuyé de cet éternel fandango, se leva un jour dans sa loge, en s'écriant :

— On ne le dansera pas.

— A la Louisiane! cria un officier de marine, M. de Tronjoly (2), fusillé depuis à Quiberon. A la Louisiane! répétèrent les Français. Un colonel espagnol se leva pour soutenir le général. M. O'Dune, colonel en second d'un régiment irlandais au service de France, le renversa d'un soufflet; et le *fandango* fut dansé. Mais l'animadversion entre Français et Espagnols n'en fut portée que plus loin, à tel point que les patrouilles des deux nations tiraient quelquefois les unes sur les autres en se croisant dans les rues.

Peu de temps après notre arrivée, 66 vaisseaux, français et espagnols, sortirent de Cadix pour se rendre à Brest, avec un convoi de plus de 200 voiles. Une tem-

(1) Par le traité de Paris (10 février 1763), la France avait cédé à l'Angleterre la partie de la Louisiane située à l'est du Mississipi, et à l'Espagne la partie occidentale.

(2) François-Urbain *L'Ollivier de Tronjoly*, né au château de Tronjoly, en Gourin (Morbihan), le 6 octobre 1761, lieutenant de vaisseau en 1789, émigré, lieutenant dans le régiment d'*Hector*, blessé à Quiberon le 16 juillet 1795, fusillé à Vannes le 1er août.

Digitized by Google

pête dispersa la flotte, vingt-quatre heures après le départ, et força de rentrer dans le port. Les Espagnols, toujours mal commandés, eurent des avaries, et ne voulurent plus sortir.

M. d'Estaing ramena alors à Brest ses quarante vaisseaux de ligne, et l'*Amphitrite* revint avec la flotte, en février 1781. Nous mîmes trois mois à faire cette route. Il est vrai que notre amiral était un des plus médiocres officiers de la marine.

Le comte d'Estaing (1) avait servi, pendant sa jeunesse, dans l'Inde. Prisonnier des Anglais et gardé sur parole, il avait déserté, ce qui le faisait peu considérer. Nommé lieutenant général, puis vice-amiral, alors que toute sa jeunesse avait été employée au service de terre, il ne fit rien pour se faire pardonner sa fortune inespérée, et fut toujours un chef aussi désagréable que peu capable. A Cadix, il pensa insurger toute son escadre en voulant nommer des capitaines marchands à des commandements et leur donner le pas sur les enseignes qui, depuis trois ans déjà, faisaient la guerre. Les officiers réclamèrent; les équipages se mutinèrent; aucun commandant ne voulut recevoir ces messieurs à son bord. De nombreux duels eurent lieu. Bref, l'ordre de l'amiral ne put être exécuté. Il se plaignit; et le gouverne-

(1) Charles-Hector, comte d'*Estaing* (1729-1794). Il servit d'abord dans l'armée de terre et fut nommé brigadier des armées du roi. En 1763, il devint lieutenant général des armées navales, puis, en 1778, vice-amiral. La paix de 1783 le fit reparaître à la cour. Au moment de la Révolution, il se jeta dans le parti populaire. Après avoir été commandant de la garde nationale de Versailles, il se fit admettre comme simple grenadier dans la garde nationale parisienne. Appelé à déposer comme témoin dans le procès de la reine, il y fit preuve de peu de courage. Il n'en fut pas moins traduit à son tour devant le tribunal révolutionnaire, et, le 28 avril 1794, il était envoyé à l'échafaud.

Digitized by Google

ment punit les officiers mutins, en les retardant d'un an de service.

M. d'Estaing avait un grand courage personnel. A l'attaque de la Grenade (1), il monta lui-même à l'assaut, à la tête des grenadiers.

Ce chef, si dur avec ses officiers, comblé plus que tout autre des faveurs de la Cour, tourna mal à la Révolution. On sait sa déplorable conduite à Versailles, où il s'était fait nommer commandant de la Garde Nationale. Chargé, lors de la *Fédération*, de conduire au Champ de Mars les députations de la marine, il eut l'indécence, après s'être fait longtemps attendre, de se présenter en garde national. On eut la faiblesse de le suivre. Après la cérémonie, il invita à venir *manger le fricot* chez lui. Les officiers trouvèrent pourtant que l'amiral s'encanaillait trop, et s'abstinrent. Quelques sous-officiers allèrent *manger le fricot*.

Je fus, quelques jours après mon retour à Brest, embarqué sur le vaisseau *le Diadème*, que commandait M. de Montécler; mais je n'y restai pas. On me plaça ensuite sur la corvette *le David*, commandée par M. Dombideau. Nous croisâmes quelques mois sur les côtes de Bretagne.

Pendant cette dernière croisière, me trouvant aux îles de Glénans (2), je vis un vétéran qui, peu auparavant, avait fait une jolie défense. Ce brave homme avait la garde d'un petit fort, armé de deux pauvres canons, qu'il habitait avec sa femme et une servante. Un corsaire anglais, chassant un bâtiment marchand mouillé

(1) En 1779. — L'île de la Grenade est une des Antilles anglaises.
(2) Les Glénans, groupe de neuf petites îles de l'océan Atlantique, près des côtes de France (Finistère).

Digitized by Google

sous le fort, voulut s'en emparer. Mais le vétéran mit deux de ses vieux habits sur le corps de sa femme et de sa servante, les plaça l'une et l'autre, armées d'un fusil, en faction sur les remparts, et se mit à tirer ses canons sur le corsaire, qui prit l'épouvante et s'enfuit, croyant avoir affaire à trop forte partie.

La corvette *le David* fut ensuite attachée à une division qui fut envoyée, sous les ordres de M. de Kersaint (1), pour ruiner les établissements anglais dans la rivière de Démérary (2). Les débuts de cette expédition furent malheureux. Un bâtiment marchand, chargé de troupes, de vivres et d'effets, se perdit sur les côtes d'Espagne. Puis, une bombarde se brisa sur les rochers du Connétable, près de Cayenne, où il fallut aller se réorganiser.

Les petits forts qui protégeaient l'entrée de la rivière de Démérary furent enlevés; et ce qui fut assez plaisant, c'est que les bâtiments anglais prirent chasse en remontant la rivière. Les frégates de l'expédition ne pouvaient les poursuivre, dans une rivière inconnue, sans

(1) *Kersaint* (Armand-Guy-Simon Coetnempren, comte de), né au Havre le 20 juillet 1742, fils du comte Guy-François de Kersaint (1707-1759), l'un des meilleurs marins de son temps. Il avait débuté lui-même comme garde de marine en 1755, et avait gagné sur l'*Intrépide*, aux côtés de son père, le grade d'enseigne. Devenu bientôt capitaine de vaisseau, à la suite d'un combat honorable et de deux campagnes heureuses, il pénétra en 1782 dans la rivière de Surinam, et s'empara de Démérary, Esséquibo et Berbice. En 1791, élu député de Paris à l'Assemblée législative, il eut le malheur d'adopter la politique jacobine des Girondins, ce qui lui valut d'être envoyé à la Convention, le 14 septembre 1792, par le département de Seine-et-Oise. Le 1er janvier 1793, il fut promu au grade de vice-amiral; mais, dans le procès du roi, il se sépara du parti de la Gironde, et, le 20 janvier, il donna sa démission de député par une lettre très courageuse. C'était signer son arrêt de mort. Il fut guillotiné le 4 décembre 1793.

(2) Rivière de la Guyane anglaise.

Digitized by Google

danger de s'échouer. Mais les Anglais, se voyant obligés de se rendre tôt ou tard, demandèrent à capituler : ils amenèrent effectivement leurs pavillons, lorsque parut notre corvette. Ils avaient remonté douze lieues.

Cette rivière de Démérary est un magnifique cours d'eau, ayant, comme toutes les rivières d'Amérique, une barre à son embouchure, mais que l'on peut, une fois la barre franchie, remonter l'espace de soixante à soixante-dix lieues avec un bâtiment tirant douze pieds d'eau. La capitulation nous dispensa d'un aussi long trajet. Comme dédommagement, nous aurions eu, il est vrai, la vue des plus magnifiques bois du monde. Depuis la guerre de la Révolution, les Anglais ont repris cette colonie et y ont fait de superbes établissements, dans lesquels ils ont porté jusqu'à quatre-vingt mille noirs.

Les sept ou huit bâtiments qui se rendirent à nous étaient médiocres et furent peu utiles, à l'exception d'une corvette, la *Barboude*, que je montai et que, la paix faite, nous ramenâmes de la Martinique à Brest.

Je fus nommé enseigne de vaisseau pendant cette campagne.

La paix (1) assura, comme chacun sait, l'indépendance des États-Unis d'Amérique. La France exigea la restitution des colonies que les Anglais avaient prises aux Espagnols et aux Hollandais. Elle rendit, de son côté, toutes celles dont elle s'était emparée et n'exigea aucune compensation de ses sacrifices.

Il est impossible de faire la guerre d'une manière plus

(1) Les préliminaires de paix furent signés à Versailles le 20 janvier 1783; le traité définitif fut signé le 3 septembre de la même année.

Digitized by Google

loyale et plus désintéressée que nous ne la fîmes alors. C'est une justice que tous rendront au gouvernement de Louis XVI, homme d'une droiture et d'une probité parfaites, et à tous nos officiers. Ainsi, lorsque M. de Bouillé reprit Saint-Eustache (1), colonie hollandaise,

(1) L'île de Saint-Eustache, une des Antilles hollandaises, dont les Anglais s'étaient emparés. — La reprise de Saint-Eustache par le marquis de Bouillé, le 26 novembre 1781, est un des plus beaux faits d'armes de la guerre d'Amérique. Huit cents prisonniers, dont le gouvreneur Cockburn, soixante-huit pièces de canon, quatre drapeaux, six bâtiments marchands et la conquête des îles de Saba et de Saint-Martin, facilemeut obtenue peu de jours après, formèrent les trophées et les résultats de cette brillante expédition, qui ne nous coûta qu'une douzaine d'hommes. L'amiral Rodney avait proclamé que Saint-Eustache serait en état de se défendre contre dix mille hommes : quatre cents suffirent à M. de Bouillé pour enlever une colonie prise auparavant, à la faveur de l'état de paix et sans résistance, par le même amiral anglais, à la tête de quatre mille soldats et de quatorze vaisseaux de ligne. — Le jour même de la prise de Saint-Eustache, M. de Bouillé fit connaitre aux commerçants et habitants qu'il allait leur rendre deux millions de livres tournois déposés par eux d'après les ordres violents des généraux anglais, et restés en séquestre entre les mains du gouverneur. Cet officier avait de plus sous sa garde une somme de dix-huit cent mille francs en or, provenant de prises faites par l'armée britannique, et sur lesquels il réclama deux cent soixante-quatorze mille livres, en assurant qu'elles constituaient sa propriété personnelle. M. de Bouillé les lui laissa sans difficulté, conformément à l'ordonnance des prises; le restant de celles qui appartenaient à l'ennemi fut distribué aux troupes françaises : chaque soldat reçut deux cents livres pour sa part. Ces traits de générosité, et le refus de recevoir le don de cent mille écus que les habitants voulaient lui faire, excitèrent au plus haut point l'enthousiasme dans toutes les Provinces-Unies de la Hollande. Ils y furent célébrés par un drame héroïque représenté en 1782 sur le théâtre d'Amsterdam et imprimé la même année, *De marquis de Bouillé, of de Herovering van St-Eustatius Heldenspel.* — La guerre, loin d'enrichir M. de Bouillé, lui avait coûté de grands sacrifices; il devait sept cent mille livres. Louis XVI lui fit demander l'état de ses dettes et voulait les acquitter; mais la délicatesse de M. de Bouillé ne put lui permettre d'accepter cette marque de la générosité du prince. Il en reçut un présent plus flateur à ses yeux : le roi lui donna deux pièces de canon prises à Saint-Christophe, et qui appartenaient au premier régiment d'Angleterre. (*Notice sur la vie du marquis de Bouillé*, par François Barrière, et *Essai sur la vie du marquis de Bouillé*, par son petit-fils.)

Digitized by Google

les habitants vinrent lui offrir cent mille écus, en lui disant qu'il était d'usage d'apporter un don au conquérant d'une colonie. M. de Bouillé les refusa : les Hollandais n'en revenaient pas.

Si l'on ne peut attaquer le gouvernement pour sa conduite pendant les hostilités, on peut lui reprocher cette guerre elle-même, qui fut d'un mauvais exemple, parce qu'il ne convient jamais à un monarque de soutenir des gens révoltés contre leur souverain. C'était, de plus, une grande faute politique : car les provinces de la Nouvelle-Angleterre auraient pour longtemps affaibli la mère patrie, qui ne les eût jamais complètement réduites.

La France montra, dans cette guerre, ce qu'elle peut faire, lorsqu'elle veut s'occuper sérieusement de sa marine. Les Espagnols ne nous rendirent pas de grands services, parce que leurs hommes étaient mal commandés. Les Hollandais se battaient mieux; mais leurs vaisseaux étaient, à cause du peu de profondeur de leurs ports, construits à varangues trop plates, ce qui les empêchait de bien tenir le vent. Les Anglais étaient enchantés de nous voir les alliés de ces puissances, sur lesquelles ils faisaient des prises qui les dédommageaient de leurs sacrifices. Pour nous, nos bâtiments étaient bons et bien menés. Nous avions un vice d'organisation, mais les Anglais le partageaient : c'était de mettre en ligne un certain nombre de vaisseaux de 50 et de 64, trop faibles pour résister aux 74.

Si un désastre, comme le combat du 12 avril 1782 (1),

(1) Ce combat fut livré à la hauteur des Saintes, groupe de l'archipel des Antilles, un peu au sud de la Guadeloupe. Le comte de Grasse fut

Digitized by Google

vint attrister la fin de la guerre dans les Antilles, les succès de M. de Suffren dans l'Inde relevaient l'orgueil national. Nous perdîmes, à ce combat du 12 avril, un bien précieux officier, M. le capitaine de vaisseau du Pavillon, qui passait pour le meilleur manœuvrier de la marine. Il était capitaine de pavillon du contre-amiral de Vaudreuil (1). M. de Bouillé avait engagé beaucoup M. de Grasse à le prendre ; mais ce dernier n'y avait malheureusement pas consenti. M. du Pavillon eut les jambes emportées. On le descendit dans son carré. « L'escadre fait-elle telle manœuvre? dit-il, en se soulevant sur son lit. — Non. — Alors, elle est perdue. » Et il tomba, pour ne plus se relever. M. le comte de Grasse (2) était un homme estimé, un chef aimable ; mais il était vieux alors, et sa vue avait beaucoup baissé. Il était d'une stature colossale et d'une force herculéenne.

battu par Rodney, qui avait du reste sur lui la supériorité du nombre. Nous ne perdîmes pas moins de cinq vaisseaux.

(1) *Vaudreuil* (Louis-Philippe de Rigaud, marquis de), né à Rochefort le 28 octobre 1724, était fils du comte de Vaudreuil, chef d'escadre et lieutenant général. Devenu à son tour chef d'escadre en 1779, le comte de Vaudreuil s'empara de Saint-Louis au Sénégal, prit avec M. de Guichen part aux combats des 17 avril, 15 et 19 mai 1780, et fut nommé gouverneur de Saint-Domingue. Ayant repris peu après du service actif, il assista, sous les ordres du comte de Grasse, au combat du 12 avril 1728. Après la bataille, Grasse formula une plainte contre Vaudreuil, qui avait donné des ordres pendant le combat, sans l'avis préalable du commandant en chef. En mars 1784, l'affaire fut portée devant le conseil de guerre de Lorient, qui acquitta Vaudreuil en le félicitant de sa conduite. Lieutenant général du 14 août 1782 et inspecteur général des classes, il fut élu, le 26 mars 1789, député de la noblesse aux États généraux par la sénéchaussée de Castelnaudary. Il émigra en 1791, rentra en France sous le Consulat et mourut à Paris le 14 décembre 1802. Il était le cousin du comte de Vaudreuil, l'ami du comte d'Artois.

(2) François-Joseph-Paul, compte de *Grasse* (1723-1788). Il avait été nommé chef d'escadre en 1779. Fait prisonnier au combat des Saintes, M. de Grasse ne revint en France qu'à la paix. A son retour, il publia un *Mémoire* justificatif et fut honorablement acquitté.

Digitized by Google

Coudoyé dans une rue de Londres, pendant sa captivité, par un portefaix, il le prit et le jeta dans un tombereau de boue, aux applaudissements de la foule.

M. de Suffren était un très brave et très bon chef d'escadre; mais il aimait trop le feu. Dans une affaire, il lui arrivait ordinairement, après avoir pris les meilleures dispositions, d'aller engager son vaisseau contre le vaisseau amiral anglais et de ne plus s'occuper de son escadre. Lorsqu'un ordre du roi eut prescrit aux chefs d'escadre de monter pendant les combats sur leur frégate, M. de Suffren s'y conforma et, dans la première affaire, manœuvra à merveille. Mais, en revenant le soir à son vaisseau, il dit à M. de Moissac, qui avait commandé en son absence : — « Combien d'hommes tués? — Tant. — Peuh! si j'avais été là, on en aurait perdu le double! » Ses belles qualités mises à part, c'était un chef d'un égoïsme et d'une exigence insupportables (1).

Tout impolitique qu'ait été la guerre d'Amérique, il faut lui savoir gré d'avoir relevé la puissance morale de la France, que la faiblesse du gouvernement de Louis XV

(1) En regard de ce jugement, d'une sévérité sans doute excessive, il convient, je crois, de placer celui d'un des meilleurs biographes du bailli de Suffren, M. G. Hennequin, chef de bureau au ministère de la marine : « Ses manières, aisées et polies avec ses égaux, devenaient douces et affectueuses avec ses inférieurs. Personne n'était plus affable ni plus simple que lui : on l'a vu souvent s'entretenir familièrement avec ses matelots : aussi la confiance qu'il était parvenu à leur inspirer allait-elle jusqu'à l'enthousiasme. A un sang-froid imperturbable dans l'action, le bailli de Suffren joignait une activité et une ardeur extrêmes. C'était un de ces hommes rares que la nature a rendus propres à tout. Courageux et brave, même jusqu'à la témérité, il était d'une rigueur inflexible pour les officiers chez lesquels il croyait remarquer de la faiblesse ou de la lâcheté; et ni le rang, ni les liens de l'amitié, pas même ceux du sang, ne pouvaient tempérer sa sévérité, lorsqu'il s'agissait de fautes contre l'honneur ou contre la discipline. »

Digitized by Google

avait bien laissée déchoir. En plusieurs circonstances, c'est par des traits de fermeté isolés que fut conservé l'honneur de notre drapeau.

Quelques années avant la guerre, M. de Péniers, commandant une frégate française, se trouvait en station dans la rade de Smyrne avec une frégate anglaise. Les Vénitiens, pour je ne sais quel motif, prétendaient ne pas devoir le salut au pavillon de France. Leurs bâtiments, en arrivant sur rade, saluaient la frégate anglaise. M. de Péniers affectait de prendre la politesse pour lui. Il avait, à cet effet, un canonnier toujours prêt à rendre, coup pour coup, le salut des Vénitiens. Un jour, la frégate anglaise lève l'ancre. Un navire vénitien arrive après son départ et ne salue pas. M. de Péniers fait demander un salut et reçoit un refus. Il met alors sa frégate en travers et fait signifier que si, à telle heure, tous les bâtiments vénitiens qui se trouvent à Smyrne n'ont pas salué le pavillon du roi de France, il ouvrira le feu sur eux. Le consul, homme d'esprit, alla trouver le pacha, que cette collision mettait fort en colère. « Le capitaine français, lui dit-il en mettant le doigt sur son front, est fou. Si tu ne fais pas faire ce qu'il demande, il brûlera la ville. » Le pacha, en véritable Osmanlis plein de considération pour les cervelles dérangées, fit venir les capitaines vénitiens : « Si sur-le-champ, leur dit-il, vous ne faites saluer le pavillon de France, vous périrez sous le bâton. » Le salut fut fait. La république de Venise se plaignit à Versailles. On ôta sa frégate à M. de Péniers pour lui donner, huit jours après, un vaisseau (1).

(1) M. de Péniers était, peu avant la Révolution, gouverneur de Saint-Domingue.

Digitized by Google

CHAPITRE II

M. de Marigny. — Sur la côte d'Angola. — A l'île de Terre-Neuve. — Saint-Domingue. — Campagne des Antilles. — Voyage à Cayenne. M. de Villebois. — Le maréchal de Contades et le maréchal de Castries. — L'Émigration. Campagne de 1792 à l'armée des princes. — Bonn, Cologne, Dusseldorf et Rastadt. — L'armée de Condé.

Au commencement de 1784, M. de Marigny (1), dont le neveu a péri si malheureusement dans la guerre de Vendée, fut envoyé avec une petite division pour

(1) Le vice-amiral de Marigny, mort en 1816 commandant de la marine de Brest. — Son neveu, Bernard de Marigny, fut l'un des plus glorieux chefs de la Vendée. Sa mort est une des pages les plus douloureuses de l'histoire des guerres de l'Ouest. Charette, Stofflet, Marigny et Sapinaud avaient signé entre eux un pacte fédératif, aux termes duquel chaque général, maître de sa division, ne pouvait rien entreprendre sans le concours des trois autres; nul rassemblement ne se dissoudrait, aucun chef ne pourrait se séparer des autres avant d'avoir accompli la mission qu'ils s'imposaient d'agir de concert pour délivrer le territoire angevin et chasser ensuite les Bleus campés sur les bords de la Loire. Les quatre généraux s'engageaient, sous peine de mort, à exécuter dans tous les points le pacte qu'ils venaient de signer. Au jour fixé pour le commencement des opérations, Marigny fidèle à sa parole arriva au lieu du rendez-vous. Mais ses troupes, exténuées de fatigue, manquant de vivres, apprenant d'ailleurs que les républicains répandent l'incendie dans leurs paroisses, se débandent. Marigny part pour en réunir les débris. Son départ paraît une défection à Charette et à Stofflet. Un conseil de guerre, formé par vingt-trois généraux et officiers, est assemblé. Marigny est absent, il ne peut se défendre; le conseil de guerre le condamne à mort. Deux mois plus tard, le 10 juillet 1794, la fatale sentence est exécutée à la Girardière, près Combrand, où le général s'était retiré. Si l'ordre d'exécution fut donné, hélas! par Stofflet, le héros de Laval, du Mans et de Savenay ne tomba pas du moins sous des balles vendéennes. Des déserteurs allemands servaient dans l'armée de Stofflet; ce furent eux qui fusillèrent Marigny.

Digitized by Google

construire un fort sur la côte d'Angola (1), dans la baie de Malangé, à peu de distance de celui que les Portugais avaient établi eux-mêmes et qui gênait considérablement la traite. Je fus embarqué sur l'*Anonyme*, détestable gabare, un des trois bâtiments de l'expédition. Nous eûmes beaucoup de scorbutiques pendant la traversée. Nous les guérîmes, en arrivant à la côte. Mais là, M. de Marigny, qui avait peu de vivres, craignit de perdre du temps et beaucoup d'hommes en remuant des terres sur une côte aussi humide et brûlante : il prit bravement le parti de faire sauter le fort portugais, au lieu de lui élever un rival. A son retour, les réclamations de Sa Majesté Très Fidèle lui valurent un exil, fort court, du reste, dans ses terres.

Le commandant portugais était un petit homme, qui nous amusa beaucoup avec ses désolations quand on lui eut signifié que son fort devait sauter. Il capitula pourtant, mais ne se pressait guère de consommer la destruction de sa citadelle. M. de Marigny lui envoya la Haichois, avec ordre de faire sauter un coin du fort. — « Choisissez, monsieur le commandant, lui dit notre camarade; je ne m'en vais pas qu'il n'y ait un morceau par terre. — Mais, monsieur, c'est ici le magasin des vivres, là le magasin des poudres... Ce bâtiment est plus précieux encore... » Le colloque dura longtemps. Enfin un morceau de la citadelle se détacha.

Peu après, nous redevînmes bons amis avec notre petit commandant. Il était *philosophe*, et recherchait fort les mauvais livres. Un de nos camarades possédait un exemplaire de la *Pucelle d'Orléans*, illustré de gra-

(1) État de l'Afrique occidentale, entre le Congo au nord et le Benguéla au sud. Il appartient aux Portugais depuis 1445.

Digitized by Google

vures lascives. Comme nous manquions de vivres et ne trouvions guère à nous ravitailler, des négociations eurent lieu entre mon camarade et le gouverneur, dont le livre avait excité la convoitise : il s'ensuivit que la *Pucelle* fut échangée contre un gros porc!

Ma bonne mère avait heureusement pris la précaution de renouveler mon linge et de m'approvisionner de mouchoirs de Cholet en grande quantité. Je les donnai aux nègres du voisinage pour des poulets médiocres, que j'allais chercher jusqu'à trois lieues de la côte et qui nous furent d'un grand secours pendant la traversée.

Nous ne restâmes guère qu'une quinzaine de jours à la côte. Puis, nos vivres étant courts, et les Portugais retournés à Saint-Philippe de Benguéla, nous repartîmes pour Brest.

La côte d'Angola est d'une belle apparence et serait très fertile si on la cultivait. Les nègres en sont peu travailleurs, mais renommés pour leur intelligence. Leurs mœurs ne sont pas douces. Je ne sais si l'abolition de la traite, dont ils vivaient, leur a rendu véritablement service.

Je me souviens d'avoir vu, un jour, à bord d'un négrier, un nègre chargé de fers. Je m'imformai du crime qu'avait commis ce malheureux : voici ce qui me fut conté. Ce nègre avait l'insigne honneur d'être l'esclave particulier d'un *mambouc*, gouverneur ou roitelet du voisinage. En s'approchant de la personne auguste de son maître, dans la hutte royale, dont le plancher était de la terre battue, il mit le pied dans une petite flaque d'eau. Celle-ci eut l'irrévérence extrême de jaillir au nez du souverain, qui sur-le-champ ordonna que le coupable eût la tête tranchée. Heureusement pour lui,

Digitized by Google

un prince du sang, moins cruel ou plus entendu en commerce, se jeta aux pieds du mambouc, et lui représenta qu'il serait plus avantageux de vendre l'esclave. On appela le capitaine négrier et on lui livra le nègre, à la condition expresse qu'il serait enchaîné jusqu'à destination. Le capitaine attendait que son bâtiment eût pris la mer pour éluder la dernière clause du marché.

Notre retour ne fut pas contrarié par le temps. Néanmoins, notre gabare marchait si mal que nous faillîmes mourir de faim. Nous étions trois cents sur ce méchant bâtiment; beaucoup avaient pris la fièvre à la côte, et nous manquions des moyens nécessaires pour les soigner. Bref, je n'ai jamais fait une traversée aussi pénible. Je fus, je crois, le seul officier ayant pu faire constamment son service. Notre repas se composait, pour six ou sept que nous étions, d'une soupe faite avec un de mes poulets étiques et du lard rance, et de haricots qu'on ne pouvait faire cuire. Je ne me soutins qu'avec du *gloria*, que j'avalais tous les matins en y trempant du biscuit.

La *Vénus*, frégate de M. de Marigny, partie qninze jours après, nous rejoignit à l'atterrage de Brest. Depuis longtemps déjà, l'équipage avait vu diminuer ses rations; il ne nous restait pas tout à fait une journée de vivres! Le vent nous permit d'entrer le jour même à Brest. Nous étions sauvés. Mais il nous fallut refaire nos santés, que les maladies pour les uns et l'abstinence pour les autres avaient altérées.

Je fus plusieurs jours avant de pouvoir reprendre mes forces et mon appétit. Mais j'avais alors dix-neuf ans : on se remet promptement à cet âge. Un congé dans ma famille me rétablit en quelques jours.

Digitized by Google

Mes parents habitaient toujours la Blanchaye et Angers, comme pendant mon enfance. Mais ma sœur avait quitté la maison paternelle, depuis son mariage avec M. le baron Legros de Princé, ancien militaire, chevalier de Saint-Louis, riche propriétaire de la province d'Anjou. Mon frère aîné, officier de grosse cavalerie, ne résidait plus dans la famille que pendant ses congés. Charles, le plus jeune, entra, à l'âge de seize ans, à l'école de Metz. Il en sortit pour entrer dans le régiment d'artillerie de Valence, où il se trouva avec Bonaparte.

En 1785, je naviguai sur nos côtes, pour des transports de bois. Une de ces missions m'amena à Paimbœuf, avec un bâtiment de quatre à cinq cents *tonneaux*. Je fus fort étonné, en 1838, passant par Paimbœuf pour me rendre à Pornic, de trouver un banc de sable précisément à la place où j'avais mouillé cinquante et quelques années auparavant. — Ce mouillage avait été gravé dans ma mémoire par la triste fin d'un pauvre diable de pilote que nous avions pris pour sortir de la rivière, et qui, s'imaginant que nous ne serions pas prêts pour l'heure de la marée et qu'il serait pendu pour nous avoir égarés sur quelque banc, se noya pour dégager sa responsabilité. Le malheureux avait déjà commis plusieurs actes de folie.

Au printemps de 1786, je partis sur la frégate *la Proserpine*, commandée par M. de Barbazan, pour aller protéger la pêche de la morue à l'île de Terre-Neuve. Nous menâmes là une vie fort insipide, pêchant ou chassant tous les jours pour nous distraire, et nous montrant, pour nous occuper, fort jaloux de notre pêche.

Digitized by Google

Une de ces parties de pêche faillit mal tourner pour moi. Je m'étais fait débarquer avec un canot à quelques lieues de distance, et je devais revenir, en tirant des oiseaux, le long de la côte. Mais j'avais compté sans la fonte des neiges, qui avait fait d'un petit ruisseau un torrent terrible. Je n'avais avec moi que deux jeunes gardes de la marine, et un canonnier qui ne savait pas nager. Nous ne pouvions rester là, sans vivres et sans abri. Il fallut donc prendre mon parti. Je savais, d'ailleurs, qu'une autre embarcation avait mené des *maîtres* sur un point de la côte dont nous ne devions plus être très éloignés. Je fis un paquet de mes vêtements, que j'attachai sur mon dos, et je me jetai dans cette eau glacée. Le froid raidit d'abord mes membres, à tel point qu'il fallut m'y mettre à plusieurs reprises. De violents mouvements ramenèrent enfin la circulation du sang. Le courant m'emporta trois fois. Des roches me permirent de me rattraper, tout en laissant à chacune quelque lambeau de chair. La troisième fois, elles me rendirent un grand service : car, sans elles, j'étais entraîné dans un lac de neige fondue, d'où je me serais difficilement tiré. Enfin j'arrivai, je trouvai le canot, et je délivrai mes compagnons, me promettant bien de ne plus recommencer de pareilles tentatives.

De Terre-Neuve nous allâmes à Saint-Domingue. Je fus nommé lieutenant de vaisseau, pendant cette campagne, avec tous les enseignes de mon temps.

Plusieurs missions, pour reconnaître les anses des côtes, pour empêcher la contrebande, et pour percevoir des contributions, m'occupèrent et me firent connaître les abords de notre colonie, alors peut-être la plus belle et la plus florissante du monde. On se ferait diffi-

Digitized by Google

cilement une idée de la prospérité et de la richesse des Antilles à cette époque. Elles employaient annuellement 400 bâtiments de commerce et occasionnaient d'immenses mouvements de fonds. Lors de la révolte de Saint-Domingue, le commerce de la France était de 400 millions en avance sur la colonie.

On ne pouvait guère prévoir les malheurs arrivés depuis, en contemplant l'abondance des denrées précieuses produites par ce sol fertile. A chaque pas, on rencontrait des habitations de 80,000 livres, de 100,000 et souvent plus, de revenu, ayant à peine l'étendue d'une grande ferme de la Beauce. La population était aisée et heureuse; le visage des nègres eux-mêmes exprimait le contentement. Ceux qui avaient été élevés sur la côte d'Afrique restaient sombres et mécontents; mais les noirs créoles, traités généralement avec une grande douceur, ne s'occupaient que de danses et de plaisirs, et ne paraissaient ni humiliés ni malheureux de leur sort. Il a fallu beaucoup de peines et d'intrigues aux démagogues pour soulever et révolutionner ces populations tranquilles. Ils ont fini par réussir, et ont substitué à l'aisance et à la prospérité, que l'on admirait tout d'abord, la misère générale avec d'effroyables et interminables guerres civiles. Hélas! cet esprit révolutionnaire a aussi passé sur ma patrie et sur l'Europe, détruisant de son souffle empoisonné toutes les institutions séculaires, à l'abri desquelles nos pères avaient vécu et grandi; il nous a lancés dans une série de malheurs dont la Providence seule connaît le terme.

La contrebande qui se faisait avec le plus d'ardeur et d'effronterie était celle des nègres, que les négriers anglais livraient à bien meilleur marché que les bâti-

Digitized by Google

ments français. Les capitaines de douanes, chargés de la réprimer, se laissant gagner, on nous y employa : ce qui nous répugnait fort. Il fallut, néanmoins, faire ce service : pendant huit ou dix mois, je croisai, avec un petit lougre, sur les côtes de Saint-Domingue, à la poursuite des négriers. Un jour que j'étais descendu à terre chez un riche colon, nous vîmes venir un homme à cheval, grand et d'assez mauvaise mine. Il nous aborda, et, dans la conversation, le drôle eut l'impudence de dire qu'il partait pour aller chercher des nègres à la Jamaïque, et qu'il s'embarrassait peu des officiers chargés de surveiller la côte, sachant bien qu'avec cent ou deux cents *quadruples* on arrangeait toujours les choses.

— Mon ami, lui dis-je, avez-vous jamais reçu une volée de coups de bâton?

— Monsieur, dit-il avec inquiétude en regardant le bambou que je tenais à la main, que voulez-vous dire?

— Je veux vous dire que je ne puis m'offenser tant que vous ne parlez qu'en général, mais que vous vous attirerez infailliblement ce châtiment, si vous en arrivez à des propositions plus directes.

Mon homme en resta là de ses ouvertures, et piqua des deux au plus vite.

Je fis, pendant ma campagne des Antilles, un voyage intéressant à Cayenne. J'étais envoyé sur la corvette *la Sincère*, commandée par M. du Vivier de Barnave, pour chercher un chargement de cannelliers, de girofliers et autres plantes à distribuer dans les différentes colonies des Antilles. M. de Villebois (1) maréchal de

(1) *Villebois* (Pierre-François-Gabriel, comte de), né à Angers en 1732, fils de Pierre-Gabriel de Villebois, directeur général des fermes au

Digitized by Google

camp, était gouverneur de Cayenne. C'était un gentilhomme de la province d'Anjou, qui m'accueillit à merveille. Entre autres bontés, il me donnait à coucher chez lui, et me faisait préparer, tous les jours, un bain. Pendant un de ces bains que je prenais sous un hangar, un beau tapir apprivoisé, que je caressais souvent, vint à passer. Je l'appelai; non seulement il accourut, mais il poussa la familiarité jusqu'à sauter dans la baignoire. Mon ami pesait environ trois cents livres! je n'eus que le temps de m'échapper, et je me sauvai tout nu, au grand scandale des femmes qui étaient près de là.

A notre retour de Cayenne, nous avions un jardinier et un véritable jardin botanique à bord. Nous déposâmes les précieux plants, que l'on voulait acclimater, à la Martinique où nous fûmes fêtés, à la Guadeloupe, à Port-au-Prince, où le gouverneur, M. de la Luzerne (1), fit un bel établissement botanique. Je fis, à la Martinique, la connaissance de la célèbre Mme Amphoux. Cette femme, jadis boulangère à Marseille, avait perdu, par suite de malheurs arrivés depuis qu'elle avait quitté le commerce, l'immense fortune qu'elle avait acquise aux colonies par ses liqueurs exquises. Elle venait, âgée

département d'Anjou, Bretagne et Poitou. Il avait le grade de brigadier en 1780 et fut appelé, par brevet du 1er mars de cette année, au commandement du 4e régiment de dragons. Maréchal de camp le 1er janvier 1784, il fut nommé, en 1785, gouverneur de la Guyane française. Il mourut à Cayenne le 28 octobre 1788.

(1) César-Henri, comte de *la Luzerne* (1737-1799). Après avoir servi pendant plus de trente ans dans la carrière militaire et obtenu le grade de lieutenant général, il fut nommé en 1786 gouverneur des îles Sous le vent. Ministre de la marine au moment de la Révolution, son dévouement à Louis XVI lui valut d'être violemment attaqué par les meneurs de l'Assemblée constituante, et, au mois d'octobre 1790, force lui fut de se retirer. Il mourut en Autriche, le 24 mars 1799, dans la terre de Bernau, près Wells.

Digitized by Google

de quatre-vingt-quatre ans, recommencer les travaux de distillerie, qui lui réussirent encore. Une petite provision de ces liqueurs, que je rapportai à ma bonne mère, lui servit plus tard à reconnaître les attentions que l'on eut pour elle pendant sa captivité.

Après un court séjour à Saint-Domingue, nous revînmes en France, où je pris, comme nous y avions droit après une campagne de deux années, un congé d'un an.

De nouveaux changements avaient eu lieu, en mon absence. Mon bon père était mort, tué par la maladresse d'un médecin qui se trompa sur sa maladie. Ce médecin était de Candé (1) et s'appelait Huard. C'était un brave homme et un bon praticien pourtant. Il faillit être assommé dans le pays, où mon père était vénéré et vivement aimé. Mon frère aîné était venu se fixer à la Blanchaye. Il avait épousé Mlle de Contades (2), petite-fille du maréchal de ce nom.

Le nom du maréchal de Contades (3) me rappelle une assez plaisante réponse que je m'attirai en Westphalie, quand je visitai le champ de bataille de Minden. Le

(1) Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Segré (Maine-et-Loire).

(2) C'est en 1785 que le marquis d'Andigné de la Blanchaye, frère aîné du général, épousa Mlle de Contades, fille de Georges-Gaspard-François-Auguste-Jean-Baptiste, marquis de Contades. Après avoir émigré des premiers, le marquis de Contades revint bientôt à son château du Plantis en Sainte-Christine. Au mois d'octobre 1793, lorsque la Grande Armée vendéenne arriva sur la rive droite de la Loire, il l'alla rejoindre et ne reparut plus. Sa femme et sa fille Mme d'Andigné avaient également suivi les Vendéens. Enveloppées dans l'affreuse déroute du Mans (13 décembre 1793), elles se perdirent l'une et l'autre et ne se retrouvèrent qu'après dix-huit mois de misère.

(3) Louis-Georges-Erasme, marquis de Contades (1704-1795), s'était distingué dans toutes les guerres que la France avait eue à soutenir de 1734 à 1757, lorsque, le 4 juillet 1758, le roi le désigna par rang d'ancienneté — et bientôt (24 août) avec le titre de maréchal de France — pour

Digitized by Google

maître de poste, ancien officier qui s'était trouvé à cette affaire, m'expliquait la position des différents corps. « Mais, lui dis-je, l'armée française était beaucoup mieux établie. — Ia, mein herr, die Franzosen hatten eine vortrefflichelage, aber der general hatte kein kopf (1). » Ce mot me fit rire : je songeai qu'il pouvait être répété à des visiteurs touchant de plus près encore que moi au maréchal, lequel était d'ailleurs un fort bon officier.

A mon passage en Bretagne, je trouvai les esprits fort agités par les résistances du parlement aux ordres du roi. Le roi lui avait fait défense de se réunir; or, présidents et conseillers s'assemblaient sur un point ou sur un autre. On prenait généralement parti pour le parlement. Quelqu'un me demanda, à Quintin, s'il était vrai que MM. les officiers du corps de la marine eussent adopté les idées des parlementaires. Heureusement, ces théories d'opposition ne s'étaient pas répandues parmi nous, et je pus répondre, en toute assurance, que nous ne nous occupions tous que d'exécuter les ordres du roi et ne pensions pas à lui susciter des embarras.

commander l'armée du Rhin. Les succès qu'il remporta lui valurent d'être chargé, le 18 février 1759, du commandement des deux armées d'Allemagne. Il s'empara de la Hesse, d'une partie du Hanovre, ainsi que de Munster; mais, le 1er août, il subit à Minden une défaite complète, qui fit oublier aussitôt toutes ses victoires. Vainement il rejeta la défaite sur le duc de Broglie, qu'il accusa d'avoir failli volontairement dans l'exécution des ordres; vainement il fut soutenu par le témoignage du maréchal de Belle-Isle, il se vit enlever son commandement. En 1762, il obtint le gouvernement de l'Alsace, qu'il conserva jusqu'en 1788. Le maréchal de Contades, après avoir été interné, sous la Terreur, dans son hôtel de la rue d'Anjou-Saint-Germain, s'était, à la suite du 9 thermidor, retiré à Livry chez une de ses parentes, Mme Hérault de Séchelles, la mère du conventionnel; il y mourut le 19 janvier 1795.

(1) « Oui, monsieur, les Français avaient une excellente position; mais le général n'avait pas de tête. »

Digitized by Google

La manie d'opposition ne fit plus que croître à partir de ce jour. Les États généraux de 1789 l'augmentèrent encore; et le pays était bien malade, lorsque je fus embarqué de nouveau, en juillet 1790.

A cette époque, nous pensâmes avoir la guerre avec les Anglais, qui voulaient prendre aux Espagnols l'île de Nootka sur la côte N.-O. de l'Amérique. Par suite du traité de la Quadruple-Alliance (1), nous devions prendre fait et cause pour l'Espagne : ce qui eut lieu. L'Angleterre renonça à ses prétentions, mais cette plaisanterie lui coûta quatre millions de livres sterling et à nous trente millions de francs. Une chose admirable, et qui prouva la supériorité de notre organisation maritime, en même temps que la bonté de notre administration, c'est qu'en six semaines presque toute notre flotte se trouva équipée, prête à commencer la guerre : et notre flotte n'avait pas un de ces ridicules effectifs que l'on atteindrait à grand'peine maintenant. La marine royale de France se composait de neuf escadres, de neuf vaisseaux chacune : cinq à Brest, deux à Toulon, deux à Rochefort. Les petits vaisseaux, dont on avait senti l'inconvénient pendant la guerre de l'Indépendance, n'existaient plus. On les avait remplacés par des vaisseaux portant au moins 74 canons. Tous étaient doublés en cuivre, ainsi que les bâtiments plus légers. Beaucoup de bâtiments de commerce l'étaient également. Quatre-vingt-seize mille matelots étaient classés, et pouvaient

(1) Le traité de la *Quadruple-Alliance* signé à Londres, en 1718, entre l'Angleterre, la France, la Hollande et l'Empire, avait pour objet le maintien des traités d'Utrecht et de Bade. Par ce traité l'Empereur consentait à reconnaître le petit-fils de Louis XIV, Philippe V, comme roi d'Espagne, et les quatre puissances garantissaient à ce dernier ses possessions.

Digitized by Google

rejoindre en quelques jours. On avait dans les arsenaux de quoi faire, trois ans, la guerre sans rien acheter.

M. le maréchal de Castries (1) avait malheureusement altéré, par des ordonnances, la bonté de notre personnel et ouvert ainsi la porte aux mécontentements. Il avait introduit des militaires dans le corps des canonniers bourgeois, qui étaient tous des hommes d'élite et d'un

(1) *Castries* (Charles-Eugène-Gabriel *de la Croix*, marquis de), né en 1727. Il avait servi avec gloire pendant la guerre de Sept ans, en qualité de lieutenant général et de mestre de camp général de la cavalerie; la campagne de Wesel, en 1760, avait révélé chez lui les qualités d'un général d'armée; on omit cependant de l'appeler au rôle supérieur pour lequel ces qualités le désignaient et où peut-être il aurait pu donner à la guerre de Sept ans un dénouement autre que celui qu'elle devait avoir. Il ne reçut malheureusement le bâton de maréchal qu'en 1783. Le 14 octobre 1780, il avait été nommé ministre de la marine en remplacement de M. de Sartine. Malouet, qui fut, sous son ministère, intendant de la marine à Toulon, porte sur lui dans ses *Mémoires* (t. I, p. 172) un jugement beaucoup plus favorable que celui de d'Andigné : « M. de Sartine, dit-il, et M. de Castries sont les deux seuls ministres que l'on puisse citer, depuis Colbert, comme ayant imprimé un grand mouvement à nos forces navales... Il commit la grande faute d'aggraver le joug des classes des marins en en compliquant la police et en détruisant, par l'ordonnance du 1er janvier 1786, la belle institution des canonniers et bombardiers matelots, qui suffisait seule pour concilier parmi eux l'esprit militaire et celui du commerce. Il s'appliqua principalement à rendre les officiers de la marine instruits et disciplinés, et fit marcher de front la théorie dans les écoles et la pratique à la mer, en multipliant les armements et en embarquant constamment la moitié des officiers. Il était ainsi parvenu à former un nombre considérable de jeunes officiers, parmi lesquels il y en avait déjà d'un mérite distingué, lorsque la révolution a dispersé et détruit ce corps régénéré. » — Le maréchal de Castries abandonna le ministère de la marine en 1787. Il était en Allemagne depuis deux ans lorsque, dans la séance du 1er mars 1791, au cours de la discusion sur la loi des émigrés, il fut attaqué par un membre de l'Assemblée à l'occasion de la pension dont il jouissait comme maréchal de France. Il était alors à Lausanne, malade de ses blessures; son hôtel, à Paris, avait été dévasté à la suite du duel de son fils avec Charles de Lameth : ces raisons semblaient motiver son absence. Il n'en fut pas moins considéré comme émigré. Le maréchal de Castries commanda, en 1792, une division de l'armée des Princes. Il mourut à Wolfenbuttel le 11 janvier 1801, et fut enterré à Brunswick.

Digitized by Google

dévouement à toute épreuve. Il avait, par là, désorganisé ce corps que, dans les circonstances difficiles, en guerre comme dans les coups de mer, on avait toujours vu donner l'exemple. Une réforme plus grave avait été l'adjonction aux officiers de la marine royale d'un certain nombre de capitaines de la marine marchande, à qui l'on avait donné le grade de sous-lieutenants de vaisseau, en décidant qu'ils ne sauraient aller au delà. Loin de les contenter en leur accordant une telle faveur, on ne fit qu'exciter leurs ambitions : presque tous refusèrent, lorsqu'on arma la flotte, de s'embarquer, si on ne les nommait pas lieutenants de vaisseau. On ne prit aucune mesure pour punir ces messieurs, dont l'indiscipline ne fit qu'augmenter. Ils se lancèrent avec ardeur, pour la plupart, dans les idées révolutionnaires, fréquentèrent les clubs, et contribuèrent beaucoup à insurger nos équipages.

Il y eut un moment où, logeant à Brest, deux de mes camarades et moi, nous avions toujours deux fusils chargés, avec un baril de poudre pour nous fournir de munitions quand on nous attaquerait et pour faire sauter notre maison, s'il y avait lieu.

Les compagnies de militaires, embarquées sur nos bâtiments comme garnison, étaient détestables, indisciplinées et malintentionnées au possible. Il en résulta que, au bout de quelque temps, nos postes n'étaient plus guère tenables. Beaucoup d'entre nous voulaient partir; mais on nous fit lire une lettre du malheureux Louis XVI, où il demandait à nos dévouements à la France et à sa personne de continuer des services qui étaient devenus si pénibles.

Nous restâmes. Mais je me souviens d'avoir fait le

Digitized by Google

quart sur mon vaisseau *l'America*, l'épée sous le bras, et croyant, à chaque instant, que j'allais être obligé d'en faire usage pour ma défense. Nous parvînmes cependant à ramener nos équipages, en faisant mettre à terre et emmener par la maréchaussée les plus mutins.

Une autre ordonnance, assez médiocre, de M. de Castries, était celle qui supprimait les enseignes de vaisseau et donnait à tous les lieutenants de vaisseau l'épaulette de *major*, bien que la première moitié seulement d'entre eux en eût la solde. Ces dispositions excitaient contre nous beaucoup de jalousie, sans que le service y gagnât.

On désarma, vers la fin de janvier 1791. La situation n'était vraiment plus tolérable à Brest; nous prîmes presque tous des congés. J'allai à Angers, chez ma mère, puis au château de Princé, près Beaufort, chez ma sœur, où je passai une partie de l'été.

L'émigration était générale, à cette époque. On me voyait de mauvais œil ne pas m'empresser de suivre ce mouvement. Émigrer me répugnait fort. Pourtant la peur qu'avaient pour moi ma mère et ma sœur, et l'exemple de beaucoup de mes camarades, me décidèrent à partir. Je me rendis à Paris, courant devant une chaise de poste que je rencontrai à la Flèche; ainsi je n'avais pas, lui servant de courrier, à payer le second cheval et le postillon. Moyennant cela, mon voyage me revenait à douze sols et demi par lieue.

Après quelques jours passés à Paris, je gagnai Tournai sur un vieux cheval que j'avais acheté pour faire ma route. Ma mère me fit passer là 1,200 livres, sur lesquelles je vécus jusqu'à mon retour en France.

Digitized by Google

Le corps de la marine se forma à Enghien (1). Je le rejoignis; puis, n'ayant rien à faire, je m'en allai à Bruxelles voir mon oncle le président de Robien (2) et je parcourus, avec quelques camarades, la Zélande et la Hollande. Ce fut là mon premier voyage à pied. La Révolution m'avait destiné à en faire beaucoup d'autres, et souvent contre mon gré.

Je retrouvai le corps à Enghien (3), d'où on nous ramena à Malmédy, dans les États de l'abbé de Staveloo qui nous donnait l'hospitalité, bien fâché de ne pouvoir faire autrement. Le corps de la marine formait, dans l'armée des princes, deux petits bataillons, dans lesquels nous servions, nous lieutenants de vaisseau ayant

(1) Enghien, ville du Hainaut autrichien, à huit lieues de Mons.

(2) Paul-Cristophe-Céleste de *Robien*, baron de Kaer, vicomte de Plaintel, président à mortier au Parlement de Bretagne, né en 1732. Il était doublement l'oncle du général d'Andigné, étant le frère de la mère de ce dernier, et ayant de plus épousé, en 1762, Rosalie d'Andigné de Sainte-Gemmes, sœur du père du général.

(3) Je trouve dans les notes inédites de d'Andigné sur l'*Histoire de la Vendée militaire*, de Crétineau-Joly, un passage qui a trait à son émigration et qui me paraît mériter d'être rapporté ici : — « Il est dit, dans le premier volume de M. Crétineau, que « le marquis de Bonchamps avait émigré, mais, que ayant été mal reçu, il était rentré ». Cela n'est nullement exact. Il n'y aurait eu aucun motif pour le mal recevoir. M. de Bonchamps était capitaine de grenadiers au régiment d'Aquitaine, en garnison à Landau. Quatre ou cinq jours avant d'émigrer, je fus le consulter sur un serment où le nom du roi était omis. C'était vers le 30 juin 1791. Il ne croyait pas que l'on dût le prêter, mais il n'était pas d'avis d'aller, à douze lieues de Landau, à Worms, où était le prince de Condé, ainsi que le voulaient faire tous ceux de ses camarades ou des miens qui n'étaient pas révolutionnaires. Il disait qu'il valait mieux former plusieurs rassemblements dans l'intérieur, et en cela il avait bien raison. Il avait dix ans de plus que moi, et il était déjà connu pour un homme de mérite. Marié depuis dix-huit mois, il est possible que cette circonstance l'ait déterminé à retourner en Anjou. J'arrivai à Worms le 4 de juillet, et ses camarades quelques jours après. Je les ai beaucoup connus, et s'ils le blâmaient de n'être pas venu avec eux, ils n'en disaient que du bien. »

Digitized by Google

le rang de majors, comme soldats ou comme caporaux, suivant le degré d'ancienneté. Les grades supérieurs étaient donnés à des officiers d'un rang plus élevé. La moindre compagnie avait pour capitaine un chef d'escadre. M. le comte d'Hector commandait notre corps.

Notre petite armée fut concentrée en 1792 dans les environs de Trèves, d'où nous partîmes pour la déplorable campagne de Champagne. Elle est assez connue pour que je m'abstienne d'en rien dire (1).

L'histoire racontera les causes de l'insuccès de cette campagne, dont la réussite semblait assurée. Pour nous, nous n'avions d'autres désagréments que ceux du temps, qui fut pluvieux pendant tout cet automne. Après la convention que fit le duc de Brunswick avec les généraux français, nous battîmes en retraite et fûmes dissous.

Ma bonne sœur et son mari, lequel, malgré son âge

(1) Nous faisions partie du corps d'armée du général prussien Courbière. Ce général, d'une famille de protestants français réfugiés à Berlin depuis la révocation de l'édit de Nantes, était un brave homme et un excellent officier général. Lors des désastres de la monarchie prussienne, à la suite de la bataille d'Iéna, il commandait un corps de 8,000 hommes et la place de Gaudenz sur la Vistule. On le somma de rendre la place, comme l'avaient fait presque tous les généraux prussiens. Il refusa. Comme on insistait pour parlementer, il consentit à se rendre sur les glacis, ne voulant permettre à personne d'entrer dans sa ville. Alors on lui annonça la reddition de toutes les citadelles prussiennes et la dépossession complète du roi. « En ce cas, répondit-il, je garde Gaudenz pour moi. » On n'en put tirer davantage; et Gaudenz, dont le siège eût coûté du temps et du monde, ne fut pas pris par les Français. — Après la paix de Tilsit, lorsque la Prusse réorganisa son armée, une ordonnance royale abolit les coup de bâton, les maintenant seulement pour une classe d'hommes reconnus incorrigibles. Le vieux Courbière fit donner lecture de l'ordonnance à son corps; après quoi, il ajouta : « Pour vous, je vous avertis que vous êtes tous de la troisième classe. » Les soldats se mirent à rire, et personne ne réclama. (*Note du général d'Andigné.*)

Digitized by Google

et ses douleurs de goutte, avait fait la campagne, s'étaient retirés à Aix-la-Chapelle. Je passai quelques jours auprès d'eux, et, ne voulant pas leur être plus longtemps à charge, je me retirai, près de Dusseldorf, dans un village où je passai quelques mois, vivant, en compagnie de sept de mes camarades, dans la plus stricte économie. La vie était, alors, à fort bon marché, dans ce pays, et ma dépense ne dépassait guère trente-six francs par mois.

Notre petite colonie se sépara. Je me fixai à Bonn, avec M. de la Roche Saint-André, qui fut depuis major de la marine à Rochefort. Cette petite ville, résidence de l'électeur-archevêque de Cologne (1), évêque de Munster et d'Osnabrück, est dans une charmante position et environnée de jolies promenades. Nous nous y trouvions fort bien, vivant chez un brave aubergiste et nous récréant de la bibliothèque de l'Électeur, lorsque les craintes que donnaient les progrès de l'armée française nous firent intimer l'ordre de quitter l'électorat. Nous devions nous croire là plus en sûreté que partout ailleurs, parce que l'Électeur était un archiduc, frère de notre malheureuse reine Marie-Antoinette; mais il était faible et peureux, et la crainte de se compromettre le décida à nous chasser de ses États.

En vérité, il nous fallait une grande résignation pour supporter notre triste sort; parfois nous étions bien embarrassés. La plupart étaient sans ressource; et si nous trouvions beaucoup de bonhomie dans les popu-

(1) Maximilien-François-Xavier-Joseph de Lorraine, Archiduc d'Autriche, né le 8 décembre 1756, Électeur et Archevêque de Cologne le 15 avril 1784; Évêque Prince de Munster le même jour; Grand Maître de l'Ordre Teutonique en 1780.

Digitized by Google

lations, les gouvernements de tous les petits États allemands qui bordaient le Rhin nous abreuvaient d'humiliations et de tracasseries de toute sorte. Il était tel village où nous voyions affichée l'interdition de recevoir les Juifs, les vagabonds et les émigrés.

Donc, mon camarade et moi, nous dûmes quitter Bonn pour nous rendre dans la ville libre de Cologne. On accéléra encore notre départ en mettant à l'amende notre bon hôte, qui pourtant nous avait accueillis sur des passeports ne mentionnant pas notre qualité d'émigrés. Je cherchai à obtenir la grâce de ce malheureux ; mais il eût fallu la demander à l'Électeur, ce qui ne me convenait pas. Il parvint pourtant à s'en faire lever une moitié, et nous payâmes les dix-huit livres qu'il restait devoir.

Je passai l'été à Cologne, où j'attrapai la jaunisse. Ma maladie fut mal soignée. Je m'en allai me remettre chez ma sœur, à Dusseldorf. De là, j'allai rejoindre, près de Rastadt, l'armée de Condé, et j'y fus attaché à l'artillerie.

Digitized by Google

CHAPITRE III

Le régiment d'Hector. — D'Andigné passe en Angleterre. — Constant de Suzannet. — Philippe et Victor de la Béraudière, le chevalier de Tinténiac et le chevalier de la Vieuville. — D'Andigné se rend à Jersey. — Le prince de Bouillon. — Il débarque sur les côtes de France. — M. de Sol de Grisolles. — Mlle de Courson de la Villehélio.

Les revers que la coalition avait éprouvés au dehors firent sentir au gouvernement anglais la nécessité d'opérer une diversion dans l'intérieur de la France. Les départements de l'Ouest, soulevés en faveur de la cause royale, lui en offraient la facilité; il parut, momentanément, vouloir mettre à profit les bonnes dispositions des habitants de cette partie de la France, et être disposé à envoyer des secours efficaces à ceux qui s'étaient armés pour la religion et le roi.

On forma, à cet effet, en Angleterre, en l'année 1794, plusieurs régiments français; leur cocarde blanche semblait désigner l'emploi auquel ils étaient destinés. Quelques-uns de ces corps ne purent se compléter. D'autres, conduits à Quiberon, y furent anéantis. Les seuls régiments *de Castries* et *de Mortemart* n'avaient pas encore atteint l'Angleterre, lors de cette malheureuse expédition; ils furent transportés à Lisbonne, où ils furent conservés jusqu'à la paix de 1801.

M. le comte d'Hector (1), qui commandait le port de

(1). Charles-Jean comte *d'Hector*, né à Fontenay-le-Comte, en Poitou, le 22 juillet 1722. Chef d'escadre en 1779, après les plus glorieux services

Digitized by Google

Brest avant la Révolution et le corps de la marine à l'armée des princes, avait obtenu l'agrément de lever un de ces régiments. Son état-major fut composé presque en entier d'officiers de marine qui prirent leur rang suivant leur ancienneté.

La formation anglaise comporte moins d'officiers que la formation française. Afin d'en employer le plus grand nombre possible, M. d'Hector adopta la dernière. Comme il avait encore beaucoup plus de sujets que de places, il joignit à son régiment une compagnie de gentilshommes, formée des élèves de la marine et des lieutenants de vaisseau qui n'avaient pu être placés comme officiers.

Quelques officiers de la marine servaient alors dans l'armée de Condé. Quatorze d'entre eux furent appelés en Angleterre par M. le comte d'Hector pour faire partie de son régiment. J'étais de ce nombre.

Nous nous divisâmes en trois bandes, afin de ne pas

de mer, il fut nommé, l'année suivante, commandant du port de Brest et remplit ces hautes fonctions jusqu'au mois de février 1791. Obéissant à la voix des princes qui l'appelaient à Coblentz, il se rendit près d'eux et reçut le commandement du *Corps de la marine royale*, exclusivement composé d'officiers de marine. A la fin de la campagne, ce corps fut licencié; mais il fut réorganisé deux ans plus tard, en Angleterre, et le comte d'Hector en fut de nouveau nommé colonel, ce qui fit donner à ce régiment, formé tout entier d'officiers de marine comme en 1792, le nom de *régiment d'Hector*. Lorsque ce régiment fut appelé à faire partie de l'expédition de Quiberon, il se trouva que les intrigues de Puisaye avaient fait écarter le comte d'Hector. Ses instances furent telles qu'à la fin il lui fut accordé d'aller rejoindre son poste de combat. Mais comme il faisait route pour la Bretagne, il apprit le désastre de l'expédition (21 juillet 1795). D'Hector avait alors soixante-treize ans et il lui fallait renoncer à l'espoir qu'il avait eu de mourir sur le champ de bataille; il se renferma dans la retraite près de la ville de Reading, à treize lieues de Londres, et c'est là qu'il mourut, le 18 août 1808, à l'âge de quatre-vingt-six ans. — Le comte d'Hector a laissé des *Mémoires*, encore inédits, mais qui, nous l'espérons, verront bientôt le jour.

Digitized by Google

nous incommoder en route : précaution essentielle pour des voyageurs à pied. La bande dont je faisais partie quitta les environs de Rastadt le 24 décembre 1794. L'hiver était d'une rigueur extrême; néanmoins, la guerre se faisait avec activité sur divers points. Les Autrichiens, les Prussiens, les Anglais, les Hollandais, bordaient le Rhin depuis Strasbourg jusqu'à son embouchure. Tous les villages étaient obstrués de troupes; souvent, le soir, nous avions de la peine à trouver une maison où l'on voulût nous recevoir. Cette difficulté, jointe au froid excessif et à la neige dont les parties montagneuses étaient couvertes, rendit ce voyage extrêmement pénible. En Hollande surtout, où il y avait un nombre de troupes considérable, l'encombrement devint tel qu'un soir, ayant marché jusqu'à neuf heures, nous nous trouvâmes heureux d'obtenir d'un détachement anglais l'agrément de coucher dans une grange ouverte aux quatre vents, où je m'étendis sur du foin, la tête appuyée sur un cheval mort et gelé.

L'armée française, sous les ordres du général Pichegru, voulait forcer le passage de la Meuse; les éléments semblaient être de moitié avec elle. La glace était tellement épaisse qu'hommes, chevaux et canons y passaient avec facilité. Il n'y avait plus ni fleuves ni canaux; la cavalerie chargeait sur l'eau comme sur terre. Les eaux sont la défense naturelle de la Hollande. Des batteries, placées sur des digues au milieu des eaux, peuvent, dans des temps ordinaires, arrêter les armées les plus formidables. Ces batteries pouvaient toutes se tourner et devenaient par là complètement inutiles. Ce pays, livré par la nature, ne pouvait être sauvé que par les armées auxiliaires. Les Anglais se lassèrent bientôt

Digitized by Google

d'une guerre que la saison rendait horriblement pénible. Ils se retirèrent vers le nord de l'Allemagne, et la Hollande, abandonnée, devint la proie de ses ennemis.

Après avoir fait cent quarante lieues le long du Rhin, nous atteignîmes Rotterdam, le 15 janvier 1795. La Meuse était glacée jusqu'à son embouchure, ce qui rendait toute navigation impossible. L'état de nos finances nous forçait à la plus stricte économie et nous faisait désirer, pour passer en Angleterre, une voie moins coûteuse que celle des paquebots qui arrivaient encore à Helvoettluys (1).

Une apparence de dégel nous fit espérer pouvoir attendre la débâcle à Rotterdam, où nous nous serions embarqués directement pour Londres; mais, deux jours après notre arrivée, le froid recommença avec une telle intensité qu'il fallut prendre notre parti et nous rendre à la Haye, pour nous embarquer à Scheveningen, où la mer était entièrement libre.

Trois jours de repos, à la suite d'une marche longue et pénible, par cet hiver si rigoureux, nous avaient semblé de la volupté; nous eussions continué à nous y livrer avec d'autant plus de plaisir que le séjour de Rotterdam procurait alors un genre de spectacle qu'on eût cherché vainement dans tout autre lieu. La Meuse offrait aux patineurs hollandais la plus belle carrière à parcourir; la population de la ville entière passait la journée sur le fleuve. Les hommes patinaient; les femmes, assises deux par deux, et vis-à-vis l'une de l'autre, dans une espèce de boîte posée sur des patins et poussée par un patineur, se promenaient flegmatique-

(1) Place forte à l'embouchure de la Meuse.

Digitized by Google

ment sur cette plaine unie. Des bateaux à voiles, posés sur des patins, la parcouraient avec une vélocité prodigieuse. On avait établi sur le fleuve des baraques bien alignées, qui formaient un village d'une espèce particulière. On s'y arrêtait pour prendre du thé, du café et autres boissons; le feu pétillait sur la glace, près d'un trou, où l'on puisait l'eau qui bouillait ensuite à la surface du fleuve. Le bruit du canon, que l'on entendait dans le lointain, faisait le contraste le plus frappant avec la tranquillité de ce peuple. La Hollande, en effet, était sur le point d'être conquise, le moindre succès allait décider de son sort, et les habitants, livrés à leur plaisir le plus cher, ne paraissaient nullement s'en préoccuper.

La même cause qui nous obligeait à passer en Angleterre avait réuni à la Haye tout ce qui voulait évacuer la Hollande. Les bateaux pêcheurs de Scheveningen étaient tous retenus pour les partants. Ces bateaux, bien qu'à fonds plats, naviguent passablement et sûrement. Le départ dépendait de l'heure de la marée : il fut fixé au lendemain soir de notre arrivée à la Haye.

A l'entrée de la nuit, le stathouder (1) et sa famille, huit cents voyageurs, hommes, femmes, enfants, vieillards, Français, Anglais, Hollandais, se rendirent pêle-

(1) *Guillaume* V, prince de Nassau-Dietz et Dillembourg, né le 8 mars 1748, *stathouder* des Provinces-Unies le 22 octobre 1751, marié le 4 octobre 1767 à Frédérique-Sophie-Guillelmine de Prusse. Dépossédé par les Français en 1795, il fut le dernier stathouder. Il mourut à Brunswick en 1806. — Son fils, Guillaume-Frédéric, né le 24 août 1772, ne put rentrer dans sa patrie qu'en 1813, après Leipzig. Il reçut du congrès de Vienne (9 juin 1815) la couronne des Pays-Bas, et réunit alors sous son sceptre la Belgique et la Hollande. En montant sur le trône, il prit le titre de Guillaume Ier, abdiqua en 1840 et se retira à Berlin, où il mourut en 1843.

Digitized by Google

mêle au bord de la mer. La lune éclairait de ses premiers rayons cette nouvelle émigration et lui donnait un aspect solennel. Nos bateaux, à sec sur le sable, formaient une longue ligne. Le coup d'œil qu'ils offraient me représenta le départ des Grecs de l'Aulide; mais, loin de porter des conquérants, notre flotte était destinée à recevoir des fugitifs, réduits à chercher un asile au delà des mers. La marée montait avec rapidité; elle nous laissa peu de temps pour considérer ce spectacle. Chacun s'approcha de son bateau; nous y montâmes tout bonnement avec des échelles. La mer haute nous mit bientôt à flot, et un bon vent nous poussa rapidement vers l'Angleterre.

Nous étions vingt-deux, tant hommes que femmes, dans la cale d'un bateau où d'ordinaire on n'enfermait que des harengs. Leur odeur infecte, mêlée aux exhalaisons de ceux qui éprouvèrent le mal de mer, eût ému un estomac hollandais. J'en fus promptement incommodé. Je voulus chercher de l'air sur le tillac. La mer était houleuse; le pont, presque à fleur d'eau, en était baigné à chaque instant; une vague, qui le couvrit, faillit m'emporter : sans un cordage que je saisis, j'étais perdu. Cette corde bienfaisante ne put, toutefois, m'empêcher d'être trempé jusqu'aux os. Le peu d'effets que j'avais venait par la diligence, et n'était pas encore arrivé, lorsqu'il me fallut quitter la Hollande: comme Bias, je portais tout avec moi. Je dus rester dans cet état, et ce ne fut que, trente-six heures après, en me promenant dans les rues d'Harwich (1), que je parvins à me sécher entièrement.

(1) Harwich, ville du comté d'Essex, sur la mer du Nord.

Digitized by Google

Harwich est une très petite ville. Nous y tombions en si grande quantité que l'on ne savait où nous loger. Des familles entières se trouvaient heureuses d'obtenir un seul cabinet. Pour mon compte, je ne réussis à me mettre à couvert qu'après avoir passé les deux tiers de la journée dans les rues et sur la neige.

Tout le monde voulait partir pour Londres sur-le-champ. Les chevaux de poste n'y pouvaient suffire. Il fallait se faire inscrire et attendre son tour pendant plusieurs jours. Un commissaire augmentait encore notre embarras, en prétendant ne pouvoir laisser partir sans une autorisation. Il nous la faisait attendre deux ou trois jours, et nous la délivrait ensuite pour un *shilling*. Cette contribution, légère en apparence, devenait onéreuse, vu qu'elle nous faisait prolonger notre séjour à Harwich, dont les habitants nous rançonnèrent impitoyablement. Ces tracasseries, je dois le dire, étaient contraires à l'esprit du gouvernement : elles cessèrent, aussitôt qu'il en eut connaissance. M. le baron de Suzannet (1) arriva, à cet effet, avec un commissaire

(1) *Suzannet* (Pierre-Jean-Baptiste-Constant, comte de), né en 1772 au château de la Chardière, près de Montaigu; — garde française, 1788; — émigré; — échappé aux massacres de Quiberon; — divisionnaire de Charette; — rentré en Vendée avant le 18 fructidor pour réorganiser l'insurrection; — en 1799, commandant en chef dans le Bas-Poitou et la partie de la Bretagne située sur la rive gauche de la Loire; — arrêté en 1800, et détenu avec d'Andigné au fort de Joux, d'où ils s'échappent ensemble le 15 août 1802; — sous l'Empire, exilé à cent lieues de Paris; — pendant les Cent-Jours, commandant en chef du Marais; — blessé mortellement au combat de Rocheservière, le 20 juin 1815. — Au plus brillant courage, Constant de Suzannet unissait le plus noble caractère et l'esprit le plus séduisant. Le général Lamarque, son adversaire de 1815, en parle ainsi dans ses *Mémoires* : « Je ne l'avais vu qu'une fois à Paris, chez un ami commun; sa douceur, sa conversation remplie de traits fins, d'aperçus délicats, m'avait longtemps retenu près de lui; j'appris sa mort et je lui donnai des larmes, et je déplorai les

Digitized by Google

anglais; mais la plupart des émigrés avaient déjà quitté la ville.

L'Angleterre est renommée, avec raison, pour la célérité avec laquelle on y voyage. En cette occasion pourtant, je ne m'en formai pas une idée semblable. Harwich n'est éloigné de Londres que de 72 milles, qui se font ordinairement en douze heures; mais, comme ce sont les aubergistes qui fournissent chevaux et voitures aux voyageurs, ils nous firent coucher deux nuits en route.

Aucune affaire particulière ne me retenait à Londres, où il est bon de ne pas s'arrêter lorsque l'on a peu d'argent. Quelques jours me suffirent pour rétablir ma garde-robe; dès qu'elle fut en état convenable, je partis pour Lymington, où le régiment d'Hector était en cantonnement.

J'avais pris la diligence de Southampton, où j'arrivai fort tard. Celle de Lymington partait le lendemain, à sept heures du matin; mais le mauvais temps avait retardé l'arrivée du mail-coach, et fait différer son départ jusqu'à neuf heures; de sorte que je me trouvai hors de mon auberge, où je ne voulais pas rentrer, sans trop savoir que faire pour employer les deux heures qui me restaient. J'avais fait chercher la veille, inutilement, M. de la Béraudière, gentilhomme de ma province que je savais à Southampton. Quelques émigrés arrivant, comme moi, dans cette ville, ne purent me l'indiquer;

malheurs des guerres civiles, qui désenchantent même la victoire. » J. Fiévée, dans une note de sa *Correspondance avec Bonaparte* (t. I, p. 101), vante son esprit et sa pénétration, et, avec une note d'attendrissement qui ne lui est pas habituelle, il l'appelle « mon bon et pauvre Suzannet ». — Si d'Andigné donne ici à Suzannet le titre de *baron*, c'est qu'à cette date Constant de Suzannet avait encore son père, le comte de Suzannet.

Digitized by Google

mais l'un deux me donna l'adresse de M. le comte de Gouvello qui habitait Southampton depuis longtemps et qui devait nécessairement le connaître. Je me rendis chez celui-ci, et je commandai impérieusement de l'éveiller. Cette circonstance décida de toute ma vie. Dans une autre situation, j'aurais été inexcusable de me présenter si brusquement, et à cette heure indue; j'en exprimai bien sincèrement mes regrets à M. de Gouvello. Il voulut bien me donner l'adresse que je cherchais, et je le débarrassai promptement de ma personne.

M. de la Béraudière avait compté sur mon arrivée la veille, et m'avait proposé pour une expédition qui devait partir pour les côtes de France, sous les ordres de M. le chevalier de Tinténiac (1) et de M. le chevalier

(1) Le chevalier de *Tinténiac* est une des figures les plus originales des insurrections royalistes. Dès 1792, il fut l'un des agents les plus actifs de la Rouërie. Après la mort de ce dernier, il continua à être l'intermédiaire entre les émigrés réfugiés en Angleterre et les royalistes restés en Bretagne. Depuis deux ans, il ne cessait de passer de France en Angleterre et d'Angleterre en France, accomplissant ses obscures et périlleuses missions avec une ardeur qu'aucun obstacle ne pouvait refroidir, lorsqu'il fut envoyé en mission auprès de Charette. Au moment de l'expédition de Quiberon, il commandait une des divisions de Cadoudal chargées d'appuyer les émigrés. Surpris, le 18 juillet 1795, au château de Coëtlogon, par une colonne républicaine, il charge impétueusement les Bleus, les met en déroute et s'élance à leur poursuite. Derrière une grosse haie, il aperçoit un tirailleur ennemi auquel il crie de mettre bas les armes. Pour toute réponse, le Bleu le couche en joue, et Tinténiac tombe sans vie dans les bras de Julien Cadoudal, frère de Georges. Il n'avait que trente et un ans. Sa mort laissa de profonds regrets dans le Morbihan, où la tradition populaire a conservé son souvenir dans un chant intitulé *les Chouans*:

« Les vieillards et les jeunes filles, et les petits enfants, et tous ceux qui sont incapables d'aller se battre, diront dans leurs maisons, avant de se coucher, un *Pater* et un *Ave* pour les Chouans.

« Les Chouans sont des hommes de bien, ce sont de vrais chrétiens; ils se sont levés pour défendre notre pays et nos prêtres. S'ils frappent à votre porte, je vous en prie, ouvrez-leur. Dieu, de même, mes braves gens, vous ouvrira.

Digitized by Google

de la Vieuville, ancien officier aux gardes françaises (1).

Lorsque je vis la Béraudière, M. de Tinténiac était déjà parti pour Jersey; le chevalier de la Vieuville comptait partir dans la journée. Il m'offrit, sur-le-champ, de m'embarquer avec lui. J'avais bien quelque répugnance à quitter l'Angleterre et mon corps sans l'agrément de mes chefs; mais le vent était bon, la circonstance unique : je mis à la voile pour Jersey, en m'abandonnant au destin qui semblait m'entrainer.

Nous étions cinq émigrés français avec le chevalier de la Vieuville : Philippe et Victor de la Béraudière (2),

« Julien aux cheveux roux disait à sa vieille mère un matin : « Je m'en vais, moi, rejoindre Tinténiac, car il me plaît d'aller. — Tes deux frères m'ont abandonnée, et toi, tu m'abandonnes aussi! Mais il te plaît d'aller, va-t'en à la garde de Dieu! »...

« ... Et je cessai de voir Julien, et puis je le revis, il s'était retiré à l'écart sous un chêne, et il pleurait amèrement, la tête inclinée, le pauvre M. Tinténiac sur ses genoux.

« Et quand le combat finit, vers le soir, les Chouans s'approchèrent, jeunes et vieux, et ils ôtaient leurs chapeaux, et ils disaient *ainsi* : — « Voilà que nous avons gagné la victoire, et il est mort, hélas! »

(1) Le chevalier de la Vieuville était un homme de cinq pieds six pouces, d'une force à l'avenant; brave et solide officier, qui périt en Bretagne. Un jeune de Sérent, trop faible pour résister aux fatigues de la guerre de partisans, se rapprochait de la côte pour s'embarquer et retourner en Angleterre. Il s'arrêta dans une ferme, déclarant qu'il lui était impossible d'aller plus loin. M. de la Vieuville et quelques *autres* ne voulurent point l'abandonner. Les républicains arrivèrent et les massacrèrent tous. (Note du général d'Andigné.) — C'est le 5 juillet 1796 que le chevalier de la Vieuville, le jeune Bernardin de Sérent et les vingt-trois hommes qui les accompagnaient furent, après une héroïque résistance, tués par les bleus, au moment où ils essayaient *de gagner la* côte de Saint-Malo.

(2) Philippe de la *Béraudière*, né le 3 novembre 1767, *page de* Louis XVI en 1782, sous-lieutenant aux chasseurs des Trois-Évêchés en 1785. Il émigra, servit dans l'armée des princes en 1792, rentra en Vendée en 1795, fut promu, le 1er janvier 1796, colonel et chevalier de Saint-Louis. Stofflet le nomma chef de la division de Cholet. Il mourut en 1863 au château de Beauvais, près Tours. En 1796, il *avait épousé* Mlle de Rechignevoisin. — Victor de la *Béraudière*, frère de Philippe,

Digitized by Google

deux gentilshommes bretons, et moi. Trente heures de navigation nous conduisirent à Saint-Hélier. De là, nous nous rendîmes au vieux château, distant de cinq kilomètres, dans la partie opposée de l'île. Auprès de ce château, célèbre par le séjour qu'y fit Charles II, une maisonnette était la résidence du commodore d'Auvergne, plus connu sous le nom de prince de Bouillon (1).

né le 9 juillet 1774. Il est porté comme suit sur l'*État des officiers des armées catholiques et royales*, dressé en 1814, par ordre de Louis XVIII : « Élève de marine en 1787, émigré, a fait la campagne de 1792 dans l'armée des princes, celles de 1793 et 1794 à l'armée de Condé; en 1795, passé dans l'armée royale de Bretagne; a été chargé de missions en Angleterre, a fait partie de l'expédition de Quiberon, et a fait, depuis cette époque, la guerre dans le Morbihan et dans la Vendée. Chevalier de Saint-Louis en 1796. Conduite très distinguée. » — Après la paix de 1800, Victor de la Béraudière resta jusqu'en 1806 sous le coup d'une surveillance spéciale. Pendant les Cent-Jours, il accepta de Fouché, avec deux autres officiers royalistes, MM. de Flavigny et de Marlartic, de remplir en Vendée une mission pacificatrice. Par décision du 1er avril 1816, il fut admis à prendre rang du 1er janvier 1800 comme lieutenant-colonel, grade dans lequel il fut retraité en 1821. Il mourut à Paris le 19 juin 1841. — Victor de la Béraudière s'était marié en pleine guerre avec une cousine de Marigny, qui, sortant de sa pension de Fontenay-le-Comte, avait suivi l'armée vendéenne, vêtue en homme et le pistolet à la ceinture. La noce se fit dans un moulin près le château du Lavoir en Neuvy (Maine-et-Loire); à défaut d'habit de cérémonie, le marié dut emprunter celui d'un vieux notaire, devenu plus tard le voisin de campagne de Paul-Louis Courier. Au commencement de la Restauration, Paul-Louis, qui fréquentait alors chez les royalistes, songea un moment à écrire les mémoires de Mme de la Béraudière. (C. Port, *Dictionnaire historique, géographique et biographique de Maine-et-Loire.*)

(1) Philippe d'Auvergne, prince de *Bouillon*, né à Jersey en 1754, mort à Londres en 1816. Fils d'un pauvre lieutenant de la marine britannique, Charles d'Auvergne, lequel descendait, disait-on, d'une branche très ancienne de la famille de La Tour-d'Auvergne, établie depuis longtemps à Jersey, il avait été adopté par le duc Godefroy de Bouillon, qui voyait sa race menacée de s'éteindre. Philippe d'Auvergne se prêta avec un indéniable courage à l'aventure qui l'avait changé en prince. S'il lui arriva parfois d'amoindrir, par des minuties d'étiquettes, la valeur d'un dévouement entier à ses compatriotes d'adoption, il ne faillit jamais au devoir de soutenir avec énergie, devant les gouverneurs anglais de l'île, la cause des malheureux réfugiés. Rien d'ailleurs de ce qui fait les meil-

Digitized by Google

Il commandait la marine anglaise à Jersey, et il était chargé par le gouvernement de la correspondance avec les royalistes. Il présidait en même temps à toutes les expéditions qui partaient pour la côte de Bretagne.

Les royalistes et les républicains étaient alors en trêve. Depuis la chute de Robespierre, la Convention nationale cherchait à pacifier l'ouest de la France. La cessation de nos divisions intestines eût singulièrement contristé le ministère anglais; aussi, lorsqu'il craignit

leurs romans ne manque à son inconcevable carrière, ni les pages d'amour, ni les heures de prisons, ni la fin mystérieuse. — Voir *Le dernier prince de Bouillon*, par *H. Forneron*, et dans *Émigrés et Chouans*, par le comte *G. de Contades*, le chapitre sur *Armand de Chateaubriand*. — Dans ses notes inédites sur l'*Histoire de la Vendée militaire*, par Crétineau-Joly, le général d'Andigné est entré dans quelques détails sur le prince de Bouillon, dont il prend la défense contre les appréciations très sévères et, selon lui, très injustes, de l'historien. « Au chapitre VII de son troisième volume, écrit-il, M. Crétineau-Joly attaque très vivement Philippe de la Tour-d'Auvergne, que le dernier prince de Bouillon a si bien reconnu pour être de sa famille, qu'il lui avait légué ses biens et son titre. La Révolution a fait qu'il n'a pu avoir que le titre, que le gouvernement anglais a reconnu. Philippe était le cadet de deux frères et servait alors comme lieutenant dans la marine anglaise. Son aîné, marié et vivant paisiblement à Jersey, refusa le legs, mais Philippe l'accepta et fut aussitôt nommé capitaine de vaisseau, le seul de la promotion. M. Crétineau ne veut pas que les La Tour-d'Auvergne de Jersey aient appartenu à cette illustre maison. Il ignore donc que jadis toute cette famille était calviniste. Turenne l'a été longtemps. Ceux de Jersey, divisés depuis en deux branches, descendent de réfugiés français. Pendant un séjour de huit à neuf mois que j'ai fait dans cette île, j'en ai connu plusieurs membres, entre autres une dame veuve et ses deux filles. Je n'ai jamais entendu dire que du bien du prince de Bouillon, qui résidait au château de Montorgueil, vieille forteresse à moitié en ruine, nommée aussi le vieux château. Il commandait la station des chaloupes canonnières que j'ai vues mouillées dans l'île. Il était bel homme, de formes gracieuses, et c'était à lui que s'adressaient ceux qui voulaient pénétrer en France pour la correspondance, tant par la côte de Bretagne que par celle de Normandie. M. Victor de la Béraudière m'a dit souvent qu'il avait toujours eu à se louer de lui. M. Crétineau lui reproche d'avoir été dévoué à l'Angleterre, mais c'était là de sa part loyauté et non perfidie, puisqu'il était sujet anglais. »

Digitized by Google

de voir les Français se rapprocher, offrit-il promptement aux royalistes les moyens de se défendre. M. le comte de Puisaye, qui commandait pour le roi en Bretagne, était alors à Londres. Le gouvernement mit à sa disposition quelques secours en argent, armes et munitions; c'était avec l'instruction de les débarquer en France que MM. de Tinténiac et de la Vieuville avaient été envoyés à Jersey.

Les différents objets destinés aux royalistes furent placés sur trois petits bâtiments de guerre. Cent émigrés, qui y étaient montés, devaient protéger leur débarquement. Le chevalier de Tinténiac était parti, quelques jours auparavant, avec dix émigrés pour préparer l'intérieur à nous soutenir. L'expédition devait paraître sur la côte à un jour fixé; un vent contraire nous retarda malheureusement, de sorte que nous arrivâmes vingt-quatre heures trop tard devant la baie où nous étions attendus. Nous louvoyâmes toute la journée devant cette baie, espérant pouvoir débarquer pendant la nuit; mais le chevalier de la Vieuville, ne voyant pas faire les signaux convenus, pensa qu'il était arrivé quelque chose aux royalistes de l'intérieur et n'osa exposer les hommes et les effets d'armes et de munitions dont il était chargé.

Nous sûmes ensuite que le chevalier de Tinténiac avait manqué son opération. Il avait rassemblé quelques centaines d'hommes mal armés, auxquels il ne pouvait donner de cartouches. D'autres, en grand nombre, sans armes, le suivaient et devaient enlever les effets que l'on aurait déposés à terre. Le chevalier de Tinténiac était d'une bravoure à toute épreuve, d'une loyauté extrême, mais incapable de défiance, peu propre, par

Digitized by Google

conséquent, à remplir une mission qui demandait les plus grandes précautions. La troupe qu'il commandait ne pouvait résister à l'attaque d'un simple détachement, si elle n'était jointe par notre renfort; avant de nous voir paraître, il eût dû se tenir à couvert et ne s'approcher de la côte qu'à l'instant de notre débarquement. Au lieu de cela, il laissa connaître son rassemblement aux républicains. On était en trêve avec eux : le chevalier de Tinténiac ne voulait point les attaquer; et cependant il se fût vu avec plaisir maître d'un point de la côte, d'où il eût protégé notre débarquement. Un officier d'artillerie vint lui proposer de lui livrer un petit fort sur la côte, à quatre lieues de Saint-Brieuc. Tinténiac mit trop de confiance dans les offres de cet homme, et ne lui déguisa pas assez le dénuement dans lequel sa troupe se trouvait. Les républicains réunirent leurs forces, et vinrent attaquer les royalistes dans la nuit. Plusieurs des chefs furent blessés ou tués; le désordre se mit alors dans cette bande mal organisée, et elle se dispersa. Nous n'aurions pas réuni quatre hommes pour nous soutenir, après cet échec.

Un vent favorable nous ramena promptement à Jersey, où nous primes terre dans la matinée. Le prince de Bouillon et le chevalier de la Vieuville me donnèrent l'ordre, dès le soir de notre retour, de me tenir prêt à repartir le lendemain. Mes instructions portaient de débarquer, de prendre des renseignements sur l'état de la côte, de savoir ce qui avait empêché de faire les signaux convenus, et de venir rendre compte de ce que j'aurais appris. On me donna dix émigrés, à mon choix.

Je partis de bonne heure sur un lougre de guerre de 14 canons, avec un lieutenant de vaisseau anglais,

Digitized by Google

chargé de diriger l'expédition. Le gouvernement avait nolisé trois lougres à des armateurs de Jersey, pour la correspondance des royalistes français. Ces lougres n'étaient pas commandés habituellement par des officiers de la marine; mais, lorsqu'ils étaient destinés à une expédition importante, le prince de Bouillon les confiait à l'un d'entre eux. Cette fois, le temps semblait vouloir nous dédommager du préjudice qu'il nous avait causé à notre première sortie. A onze heures du soir, nous étions près de terre, vis-à-vis de la baie où je voulais descendre. Un léger vent de terre nous permettait d'approcher de la côte sans danger; nous en profitâmes avec trop de sécurité. Au moment où l'on mettait à la mer le canot qui devait nous débarquer, un coup de canon, tiré d'une batterie de la côte, nous avertit que nous avions été aperçus. Le boulet passa fort près de nous et mit un peu de désordre sur notre lougre. Le lieutenant qui le commandait fit arriver vent arrière sur-le-champ. Étonné de cette manœuvre, pour laquelle on ne m'avait pas consulté, je sautai sur la barre du gouvernail, et je remis le lougre en travers devant la batterie qui avait tiré, et dont nous étions, au plus, à un quart de portée de canon. Le lieutenant de vaisseau anglais, un peu surpris, me demanda ce que je voulais faire. — « Consulter ceux qui m'accompagnent, lui répondis-je; et, s'ils jugent que je puis remplir la mission dont on m'a chargé, vous demander de me faire mettre à terre. » Il me répondit qu'il me donnerait un canot, s'il se trouvait des gens assez hardis pour le conduire. « J'espère, lui dis-je, qu'il se trouvera des gens qui obéiront, lorsque vous leur commanderez de marcher. »

Digitized by Google

Je ne devais pas seulement aller à terre, mais rendre compte de ce que j'aurais vu. La côte était alarmée; je sentais la difficulté du retour; mais je ne voulais pas être seul à le dire. Mes compagnons, réunis en conseil, convinrent tous que je ne pouvais plus remplir ma mission avec succès. Alors j'abandonnai le gouvernail du bâtiment, et nous reprîmes la route de Jersey, où nous arrivâmes dans la matinée.

Le prince de Bouillon me fit rappeler le soir pour me prescrire de repartir le lendemain matin. Mes instructions étaient, cette fois, de pénétrer, de tout disposer pour protéger un débarquement qui me suivrait de près, et, dans le cas où un événement imprévu le rendrait impossible, de me trouver à la côte, au moment de l'arrivée de l'expédition, afin de renseigner celui qui la commanderait. Cet ordre me fut donné à l'issue d'un dîner prolongé. Le lieutenant de vaisseau, qui m'avait accompagné la veille, était un peu échauffé par le vin; dans l'absence du prince de Bouillon, il crut pouvoir se permettre de plaisanter sur notre expédition de la veille. — « Vous aviez bien envie de descendre hier au soir (me dit-il en ricanant), malgré les coups de canon qu'on nous tirait. — Ils ne m'en eussent point empêché, lui répondis-je, si je n'avais pas eu l'ordre de revenir. Après que mes camarades et moi, nous nous fûmes convaincus que le retour était impossible, je me vis à regret obligé de renoncer à remplir ma mission. Cette fois, j'ai reçu l'ordre de pénétrer, et je le ferai. Si c'est vous qui me faites l'honneur de m'accompagner, vous recevrez l'ordre le plus positif de me déposer sur la grève, dans le lieu et de la manière que je croirai les plus convenables. »

Digitized by Google

Le lieutenant me dit qu'il était malade et qu'il ne pouvait venir avec moi. Le prince de Bouillon en désigna un autre, qui ne parlait qu'anglais. Lorsque nous fûmes prendre ses dernières instructions, je le priai de vouloir bien ordonner à cet officier de ne rien faire sans mon avis et de se conformer strictement à tout ce que je lui demanderais. Le prince le lui ordonna de la manière la plus positive. Depuis cette époque, je ne me suis jamais embarqué sur les bâtiments de guerre anglais sans avoir fait donner le même ordre à leurs commandants.

On me donna un lougre qui portait 22 canons de 4 et qui passait pour le meilleur voilier de Jersey. Nous partîmes de bonne heure, dans la matinée. La nuit suivante, à une heure du matin, nous étions à deux lieues de la côte, en face de la baie où j'avais l'intention de descendre. Un léger vent de terre agitait à peine la surface de la mer. La lune nous éclairait et me faisait craindre d'être aperçu, si je m'approchais plus près. Je fis donc jeter l'ancre à cette distance. Notre lougre avait deux canots, l'un de six avirons, l'autre de quatre. Le capitaine mit dans le premier un *midshipman* et quatre rameurs. Nous étions dix-sept Français; nous nous embarquâmes tous dans ce premier canot. Le second canot, outre son équipage, ne portait qu'un pilote français et une boussole; il était destiné à nous donner la remorque. Le capitaine anglais avait eu la sage précaution de faire mettre du pain, du rhum et de l'eau dans nos canots; mais le hasard fit que le rhum était dans le nôtre, le pain et l'eau dans celui qui nous remorquait. Nous partîmes gaiement. Nos canots, très légers, nous promettaient d'atteindre promp-

Digitized by Google

tement notre sol natal, lorsque nous aperçûmes tout à coup trois bâtiments qui venaient sur nous à pleines voiles. Il était évident que c'étaient des chaloupes canonnières françaises; aussi voulûmes-nous rejoindre le lougre, dont nous étions à une demi-lieue. La chaloupe canonnière la plus rapprochée fit des signaux de reconnaissance, et, presque aussitôt, tira un coup de canon de 24, dont le boulet passa très près de notre nacelle. Le lougre mit promptement à la voile, et s'enfuit.

Le canot qui nous remorquait, espérant sans doute pouvoir se sauver à nos dépens, coupa sa remorque et nous abandonna. Soit par l'effet de la secousse qu'éprouva notre canot lorsqu'il ne sentit plus sa remorque, soit par l'intelligence du *midshipman* qui tenait la barre, le canot vint tout à coup en travers. Cette manœuvre, qui semblait à quelques jeunes gens devoir les rapprocher des chaloupes ennemies, leur fit faire du bruit dans le premier instant. La moindre hésitation pouvait nous perdre; je sentis qu'il fallait la faire cesser sur-le-champ. — « Je vous prie d'observer, dis-je à ces messieurs, que j'ai seul le droit de parler ici. Cet homme — je désignai le *midshipman* — fait la seule manœuvre qui puisse nous sauver. Observez le silence le plus profond, cachez-vous dans le fond du canot, et surtout cachez bien vos armes dont le brillant pourrait nous faire voir. »

J'ordonnai en même temps aux matelots anglais de cesser de ramer. J'avais souvent remarqué combien il est difficile de voir un canot à fleur d'eau quand on est sur un bâtiment élevé. Le vent nous éloignait des chaloupes canonnières. Elles étaient entre la lune et nous,

Digitized by Google

ce qui contribuait à obscurcir la partie de l'horizon ou nous nous trouvions. Ce que j'espérais arriva. Elles passèrent à portée de pistolet, mais sans nous voir, tirant toujours sur notre lougre qui s'en allait au plus vite.

Il était deux heures et demie du matin, et nous étions à deux lieues de la baie ou je voulais débarquer. Lorsqu'elles furent passées, je dis, en anglais, aux matelots qui m'accompagnaient : « Le vent ne nous permet pas d'aller à Jersey, dont le chemin, d'ailleurs, nous est fermé par les chaloupes républicaines. Nous n'avons pas de vivres : notre unique ressource est donc de tâcher de gagner la côte. Nous coulerons notre canot, pour faire disparaître les traces de notre débarquement, et vous resterez avec les royalistes français, jusqu'à ce que je puisse vous faire repasser à Jersey. — Very well », répondirent-ils.

Il y avait, parmi nous, un lieutenant de vaisseau, M. de Sol de Grisolles (1), et quatre élèves de la marine, MM. de Robineau de Boisbosset, Victor de la Béraudière, et deux frères Goyon-Thomas. Je chargeai d'abord de Sol de veiller au gouvernail, et bientôt de s'en emparer, le midshipman, chargé du rhum, en

(1) *Sol de Grisolles* (Louis-Charles-René de), né à Guérande (Loire-Inférieure) le 29 décembre 1761. L'*État de* 1814 relate ainsi ses services à cette date : « Est entré dans la marine royale en 1779; a fait la guerre qui se termina en 1783, en qualité de garde de marine et d'enseigne de vaisseau; lieutenant de vaisseau en 1786, émigré en 1792; a fait la campagne de 1792 avec l'armée des princes; joignit les royalistes de l'intérieur en 1794; a reçu une balle à travers le corps en 1795; fut breveté colonel et reçu chevalier de Saint-Louis, dans la même année. A servi activement dans l'armée du Morbihan jusqu'à la pacification de 1800. Appelé à cette époque par le général Georges, alors commandant général de la Bretagne, au commandement de cinq divisions avec le grade de maréchal de camp. Il organisa ce corps et le mit en état d'agir au premier ordre; il fut arrêté à Rennes en 1802, resta détenu pendant

Digitized by Google

ayant pris une telle quantité qu'il ne pouvait plus tenir la barre. Deux de nos élèves s'emparèrent des avirons qui manquaient de rameurs. Les deux autres, ainsi que tous les émigrés, doublèrent les rameurs. Chacun se trouvant placé de manière à aider la marche en chargeant également le canot, nous nous dirigeâmes vers la côte. Comme mon pilote m'avait abandonné, je ne pouvais m'en rapporter qu'à moi pour faire gouverner : aussi je me mis sur le devant du canot. J'avais observé avec soin la baie où je voulais débarquer, et j'espérais l'atteindre avant le jour. Malheureusement, le vent fraîchit, ce qui retarda notre marche; je vis que si je persistais à gagner cette baie, il me faudrait mettre à terre en plein jour. Je mis à la voile afin de gagner un lieu quelconque avant la fin de la nuit. Nous n'avions qu'une misaine; avec cette voilure, le canot marchait médiocrement et tenait mal le vent; mais la Providence veillait sur nous. Lorsque nous approchâmes de terre, la lune cacha ses rayons, et un léger brouil-

quatorze mois; étant parvenu à s'échapper, il se retira en Angleterre, et précéda de plusieurs mois le retour du général Georges à Paris, où il reçut ce général au-devant duquel il alla, et qu'il ramena dans son propre logement; fut arrêté à Paris au mois d'octobre 1804, jugé et acquitté par une commission militaire; néanmoins, fut détenu dans les prisons pendant dix ans, dont sept dans un cachot de Bicêtre. Les mauvais traitements qu'il y a éprouvés sont sans exemple et ont cruellement altéré sa santé. » Dans ses *Mémoires* (t. I, p. 420) le chancelier Pasquier parle de la visite qu'il fit en 1810, comme préfet de police, à de Sol dans la prison de Bicêtre, et il ajoute : « La Restauration seule a pu lui rendre la liberté. Pendant les Cent-Jours, il a commandé dans le Morbihan un corps de royalistes, et s'est fait remarquer par une modération qui était plus méritoire en lui qu'en tout autre. » La seconde Restauration le fit maréchal de camp (13 novembre 1816) et lui confia le gouvernement du château de Pau. La révolution de Juillet lui enleva cet asile; il se réfugia à Bordeaux, où il vécut dans une grande détresse et où il mourut le 13 avril 1836.

Digitized by Google

lard obscurcit le ciel. Nous passions près des îles *Saint-Quay*, entre Saint-Brieuc et Paimpol. Je m'étais dirigé sur une pointe où j'avais cru remarquer un fort. Lorsque nous en fûmes assez près, je fis amener la voile, baisser le mât et prendre les avirons, qu'on avait garnis de cuir pour éviter le bruit; ainsi, dans le plus profond silence, nous nous dirigeâmes vers une anse que fermait d'un côté le fort sous lequel nous étions passés. Nous descendîmes à terre sans bruit, laissant, dans le canot à moitié plein d'eau et qui ne dut pas tarder à couler bas, les effets qui nous étaient inutiles. Puis, nous nous mîmes en marche sans trop savoir où nous devions porter nos pas.

La côte était élevée, la pente en était rapide, et nous eûmes de la peine à la gravir. Arrivés au sommet, nous nous trouvions très près du fort. Mais je savais qu'il ne devait être gardé que par quinze ou seize hommes au plus, en sorte que je ne pouvais beaucoup le redouter. Je mis mon petit détachement en bataille, je le divisai par escouades, je formai une avant-garde, une arrière-garde; après quoi, je me mis en marche. Un petit village se présenta bientôt. Alors seulement nous nous aperçûmes que nous étions en pays bas breton; or, personne de nous ne comprenait cette langue. Il nous fallait nécessairement un guide. Le paysan chez qui nous étions entrés ne nous comprenait pas ou feignait de ne pas nous comprendre. A défaut d'interprète, la vue d'un pistolet lui fit deviner ce que nous voulions. Il comprit qu'il était inutile de se faire prier, et il nous conduisit dans la direction que nous jugeâmes devoir être la meilleure.

Un hameau, où étaient cantonnés quelques soldats

Digitized by Google

républicains, était sur notre route; il fallut le traverser. Le jour n'était pas encore grand; cependant ils nous virent et nous comptèrent; mais ils se trouvèrent en trop petit nombre pour troubler notre marche. Parmi nous se trouvait un Jersien, qu'une suite d'événements assez extraordinaires avait jeté précédemment parmi les royalistes de Bretagne, qui le désignaient sous le nom de *Pipi*. Cet homme ne connaissait pas le point de la côte où nous étions débarqués et où l'insurrection ne s'était pas encore propagée; mais il savait qu'à une petite distance nous serions dans un canton dont tous les habitants étaient dévoués à la cause royale. C'était là que nous cherchions à nous rendre. Nous passâmes devant un vieux château appartenant à une femme très âgée, nommée Mme de Loz. Elle avait un officier républicain logé chez elle. Pour ne pas troubler le repos de la maîtresse, je respectai celui de l'officier, qui nous aperçut et eut une belle peur. Je pris seulement un des domestiques du château pour nous servir de guide, tout en conservant l'autre guide bas breton, afin de prévenir son indiscrétion. Nous avions marché toute la journée, sans avoir mangé autre chose que des galettes de blé noir, nourriture ordinaire des paysans de ce canton, lorsque Pipi s'aperçut, vers le soir, que notre bonne fortune nous avait conduits près d'une maison où logeait Mlle de Courson de la Villehélio.

Cette bonne demoiselle était sœur de deux officiers de la marine, nos anciens camarades; moi-même, je l'avais connue dans une course que j'avais faite en cette partie de la Bretagne. Pipi fut la trouver, pendant que nous restions cachés dans un champ de genêts. Mlle de Courson me fit offrir un asile, sans hésiter.

Digitized by Google

Nous congédiâmes alors nos guides, sous le prétexte d'en prendre de nouveaux, et sans leur laisser entrevoir que nous étions en pays de connaissance. Notre bonne hôtesse nous envoya promptement dans notre retraite tout ce dont nous pouvions avoir besoin. Quand vint la nuit, elle nous fit entrer dans sa maison, où nous reçûmes l'accueil le plus hospitalier.

Après une longue marche, un gîte commode, un bon souper, furent toujours une jouissance précieuse; mais, pour apprécier le bonheur de cette soirée, il faut se mettre à notre place. Fugitifs, proscrits, errant depuis plusieurs années à l'étranger, nous avions vécu de cette amère vie de l'exil qui ne rencontre nulle part d'intérêt réel et dans les vicissitudes de laquelle aucune sympathie ne vous soutient. Le matin, en vue des côtes de France, nous avions failli périr dans les flots ou devenir la proie d'ennemis acharnés. Une espèce de miracle nous jeta sur la grève. Mais nous voici sur le sol de la patrie, sur cette terre de Bretagne que j'ai parcourue tant de fois dans ma jeunesse. Hélas! où porter nos pas? De toutes parts, des dangers nous environnent. Une partie de ces dangers était évitée le soir; mais les bois semblaient notre seul refuge pour la nuit, lorsque tout à coup s'ouvrit, comme par enchantement, une porte hospitalière. Nous y fûmes reçus avec cette cordialité que l'on ne rencontre que chez les siens, avec cette douce fraternité qui n'est bien sentie et connue que par ceux qui ont souffert. Un des plus grands bienfaits de la Providence est, sans contredit, la double faculté donnée à l'homme d'oublier ses chagrins, aussitôt qu'ils ont cessé, et de ne se souvenir que des courts instants de bonheur de sa vie. Mes quatre années passées

Digitized by Google

hors de France, l'isolement dans lequel j'avais vécu, le découragemeut et les misères qui parfois m'avaient envahi, tout disparut à l'instant. Des êtres sensibles et bons, parlant notre langage, compatissaient à nos maux : l'avenir me parut sourire.

Depuis cette époque, j'ai vu bien des accidents traverser ma vie, j'ai éprouvé des persécutions de tous genres. Je n'y pense parfois que pour me rappeler que mon heureux destin m'a toujours tiré d'affaire. Mais jamais je n'oublierai l'humble toit de Mlle de Courson et son aimable accueil.

Digitized by Google

CHAPITRE IV

En Bretagne. — Le chevalier de Jouette. — Un traître. — D'Andigné arrive à Bréhand. — Charles du Boishardy. — M. de Cormatin. — Le général Humbert. — Républicains et Chouans. — Préliminaires de paix. — Charette.

L'échec que les royalistes de ce canton (1) avaient éprouvé depuis peu de jours répandit l'effroi parmi eux (2). Les républicains désarmaient avec soin tous ceux qui étaient soupçonnés de royalisme; ceux qu'on croyait avoir fait partie des derniers rassemblements étaient recherchés et réduits à se cacher. Chacun craignait de devenir l'objet d'une dénonciation; notre digne hôtesse elle-même redoutait d'en être la victime. Aussi crûmes-nous devoir lui épargner de nouvelles frayeurs : nous la quittâmes avant la fin de la nuit pour chercher un autre asile.

(1) Entre Paimpol et Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).

(2) L'affaire dont parle ici d'Andigné, avait eu lieu dans les premiers jours de mars 1795. Elle est ainsi racontée par Crétineau-Joly (t. III, p. 273) : « Ce fut l'intrépide Tinténiac qui s'embarqua avec dix-huit gentilshommes... Le 16 février 1795, il arrivait heureusement au camp de Boishardy et de Jouette... De Tinténiac annonce à Jouette le convoi de munitions qui est en mer, et qui ne peut être introduit qu'avec l'appui d'un rassemblement. De Jouette se porte à la côte avec neuf cents hommes de la division de Boishardy. Les républicains, avertis par leurs espions, rassemblent des troupes ; ils attaquent les premiers. Le combat fut sanglant et opiniâtre, mais il fallut céder au nombre. Le chevalier de Jouette était dangereusement blessé; Tinténiac ne perd pas courage; il repousse l'ennemi et enlève du champ de bataille que les Bleus sont forcés de lui abandonner, les mourants, au nombre desquels on comptait le marquis de Bellefonds et le chevalier de Cibon. »

Digitized by Google

La terreur jetée parmi les royalistes de ce canton n'était pas une raison suffisante de m'éloigner, tant que je gardais l'espoir de protéger le débarquement du chevalier de la Vieuville. Pour connaître les ressources que l'on trouverait au besoin, je crus nécessaire de m'aboucher avec le chevalier de Jouette, qui commandait cette partie de la Bretagne. M. de Jouette était un créole de Saint-Domingue; il s'était jeté, l'année précédente, dans ce canton où son zèle et son activité avaient singulièrement contribué à propager l'insurrection. Un coup de feu qu'il avait reçu dans la cuisse, à la dernière action, l'avait forcé de chercher un gîte dans un village occupé par les républicains. Pour ne pas être découvert, il lui fallait une circonspection extrême; je ne pouvais pénétrer chez lui que la nuit. Je dus attendre la chute du jour dans une petite chambre ménagée parmi les décombres d'une maison abandonnée. Cette chambre, pendant le règne de la Terreur, avait souvent servi de refuge aux malheureux; les bons habitants du pays ne l'avaient conservée que pour cet usage. Ils veillèrent à nos besoins pendant cette journée.

Dans la matinée, j'eus la curiosité d'aller voir la mer et de savoir si notre lougre ne serait point venu nous rechercher, nous et son canot. Vêtu en paysan, les cheveux flottants, suivant l'usage des habitants de la contrée, je montai sur un point élevé d'où j'apercevais la baie de Saint-Quay, celle-là même où j'avais espéré pouvoir débarquer. Au lieu d'un lougre anglais, j'aperçus, croisant dans cette baie, sept chaloupes canonnières républicaines. Je compris, alors, combien nous avions été heureux de gagner la terre avec notre frêle nacelle.

Digitized by Google

En se portant sur ce point de la côte, M. de Tinténiac avait fait sentir aux républicains l'intérêt qu'ils avaient à la garder. Ils y avaient appelé toutes les chaloupes qu'ils avaient pu réunir et avaient fait occuper les villages peu éloignés de la mer. D'après les mesures prises pour empêcher les communications des Anglais avec les royalistes de la Bretagne, il était facile de voir que le chevalier de la Vieuville ne pourrait pénétrer jusqu'à nous. Les forces que le chevalier de Jouette pouvait me fournir, jointes à mon petit détachement, eussent pu balayer momentanément un point de la côte; mais les Anglais n'avaient point à Jersey de forces suffisantes pour éloigner les chaloupes canonnières. Il était probable, en outre, que le chevalier de la Vieuville, dans l'incertitude où il était sur mon sort, avait renoncé à opérer un prochain débarquement. Je sus réellement, ensuite, que le retour du lougre anglais à Jersey avait fait regarder une nouvelle expédition comme impraticable. Le lieutenant de vaisseau, qui le commandait, n'avait émis aucun doute sur notre perte. Le pilote du canot qui nous avait abandonnés, et qui atteignit Guernesey deux jours après nous avoir quittés, assurait, au contraire, que nous avions gagné la France : il avait vu que nous avions échappé aux chaloupes canonnières.

Dans cette incertitude, le prince de Bouillon ajourna toute expédition et demanda en Angleterre des forces capables de balayer les chaloupes canonnières. L'amirauté expédia sur-le-champ à Jersey quelques frégates et chaloupes; bientôt les chaloupes françaises furent prises ou obligées de rentrer dans leurs ports.

Le poste que j'occupais était dangereux; y rester

Digitized by Google

longtemps eût compromis inutilement mes compagnons et le canton où nous nous trouvions. Aussi voulais-je le quitter aussitôt que j'aurais eu une entrevue avec M. de Jouette, et me rendre directement à Bréhand (1), quartier général de M. du Boishardy, qui commandait tous les royalistes de cette partie de la Bretagne.

La nuit venue, je partis, seul avec Pipi, qui connaissait parfaitement le terrain. Nous atteignîmes, sans difficultés, la maison où le chevalier de Jouette s'était retiré; nous y entrâmes par des jardins, sans que personne du village eût pu nous apercevoir. Les bons hôtes chez lesquels il était réfugié prenaient les précautions les plus minutieuses : une jeune fille feignait d'être malade et passait au lit la journée entière, en sorte que les soins du chirurgien paraissaient lui être destinés. Si la retraite du chevalier de Jouette eût été découverte, tous ces braves gens fussent devenus victimes de leur dévouement; cependant il régnait dans cette maison un air de satisfaction dont je fus vivement frappé. J'y restai deux heures, après lesquelles je partis pour rejoindre mes compagnons. Je les avais laissés dans le réduit où nous avions passé la journée. Quelques hommes du pays veillaient à leur sûreté. De plus, j'avais placé trois sentinelles, avec l'ordre de ne pas quitter leur poste avant mon retour. Je fus très étonné de n'en retrouver aucune. Je craignis une surprise et m'approchai avec réserve. Je frappai doucement à la porte de la chambre où devaient se trouver ces messieurs; personne ne me répondit : tout mon monde était délogé. Un départ aussi subit, et

(1) Près de Moncontour (Côtes-du-Nord).

Digitized by Google

contraire aux instructions que j'avais données, annonçait un événement extraordinaire. Je ne pouvais m'arrêter dans ce lieu, et nous allâmes chercher un gîte dans une ferme voisine, dont Pipi connaissait le fermier.

Le fermier nous plaça dans une cache pratiquée en son grenier. On nous y fit entrer par une trappe qui s'ouvrait dans le plancher même. Il y avait de la paille dans un coin; je m'y étendis; et là, j'attendis le retour des guides qui avaient emmené mes compagnons. Ces guides revinrent dans la nuit. J'appris alors qu'un M. Delmas, un des émigrés que j'avais amenés de Jersey, avait déserté pendant qu'il était en faction, laissant ses armes à son poste. Cet événement, qui faisait craindre une trahison immédiate, avait décidé mes compagnons à se faire conduire promptement dans une des maisons habituelles de la correspondance, où nous devions nous rendre après mon retour.

M. Delmas avait été, dit-on, *élève d'artillerie* avant la Révolution. J'ignore absolument quelle conduite il avait tenue pendant l'émigration, de même que le motif qui lui fit commettre une action si lâche. Lorsque nous nous étions trouvés sous le feu des chaloupes républicaines, ce jeune homme avait manifesté une frayeur extrême; il s'écria même qu'il fallait jeter à la mer nos armes et des assignats de fabrique anglaise que nous avions avec nous. Le misérable se flattait, sans doute, d'obtenir un traitement plus doux, si nous étions pris désarmés. Après le débarquement, les dangers auxquels nous paraissions devoir être journellement exposés lui semblèrent au-dessus de ses forces, et il espéra pouvoir s'y soustraire, peut-être même obtenir la permission

Digitized by Google

de rentrer dans ses foyers, s'il se rendait utile au gouvernement républicain. Il erra toute la nuit où il nous quitta, cherchant la route de Saint-Brieuc et évitant soigneusement les postes républicains. Il se rendit au *Département* (1), auquel il déclara qu'il avait connaissance d'une expédition importante que le gouvernement anglais préparait contre la France. Il demanda d'être conduit à Paris au Comité de Salut public pour dire tout ce qu'il savait à cet égard; mais, comme il prévoyait que les royalistes le feraient chercher sur la route, il voulait être conduit par mer sur la côte de Normandie. On lui donna une chaloupe canonnière qui le conduisit à Granville, d'où il se rendit à Paris. Malheureusement pour lui, il ne put rien dire, parce qu'il ne savait rien. Sa conduite parut suspecte; il se trouva dans une position d'autant plus fâcheuse qu'il redoutait également tous les partis et qu'il ne pouvait inspirer d'intérêt à personne. J'ai appris que, dans les premiers moments de son séjour à Paris, il s'était procuré difficilement un asile. Depuis, je ne sais ce qu'est devenu cet être méprisable, dont je n'aurais pas autant parlé, si les terreurs auxquelles il fut en proie ne m'avaient semblé la juste punition que la Providence réserve tôt ou tard à l'homme qui quitte le sentier de l'honneur pour celui de l'infamie.

Un événement de cette nature devait, naturellement, produire l'effet le plus fâcheux sur les habitants de ce canton. Les émigrés leur avaient paru, jusqu'à ce jour des êtres supérieurs qui, par dévouement, bravaient

(1) On appelait ainsi le conseil nommé par l'ensemble des électeurs de chaque département. Ce conseil choisissait dans son sein huit membres qui formaient le *Directoire du département*.

Digitized by Google

tout pour venir à leur secours. La trahison d'un émigré ne pouvait manquer d'altérer la bonne opinion qu'ils avaient des autres. Ils étaient, en outre, effrayés des recherches qu'on ferait sur notre passage. On n'en fit cependant aucune, grâce aux circonstances dans lesquelles nous nous trouvions, et j'appris avec plaisir que personne n'avait été inquiété à notre sujet.

Nous nous mîmes en route dès qu'il fit assez jour pour nous conduire. A une demi-lieue de là, nous aperçûmes dans un hameau deux soldats républicains qui sortaient d'une maison. Pipi et moi, nous étions seuls, mais armés jusqu'aux dents; et ces hommes étaient sans armes. Les deux partis étaient en trêve; aussi laissâmes-nous ces soldats en repos. Nous leur signifiâmes seulement de rester, à l'avenir, dans leurs cantonnements et de ne pas piller les campagnes. Après avoir marché toute la journée, nous arrivâmes, le soir, à une maison de la correspondance. Mes compagnons m'y attendaient et nous reçurent avec une bien véritable satisfaction. Le chevalier de Tinténiac était avec eux. Il était venu au-devant de nous, sur l'avis qu'il avait reçu d'un débarquement d'émigrés. Le lendemain nous partîmes tous pour Bréhand (1), où nous arrivâmes dans la journée.

M. du Boishardy (2) commandait les Chouans des

(1) Les principaux chefs royalistes bretons y étaient alors réunis pour examiner s'il y avait lieu d'accueillir les ouvertures de paix faites par les commissaires de la Convention.

(2) *Boishardy* (Charles *Bras-de-Forges* du), né vers 1762 ou 1763 au château du Boishardy dans la paroisse de Bréhand-Moncontour, servit d'abord comme officier dans le régiment de Royal-Marine, quitta le service au commencement de la Révolution et entra dans la conspiration de La Rouërée, qui le nomma commandant des forces militaires

Digitized by Google

Côtes-du-Nord. C'était un jeune homme de vingt-cinq ans environ, fort vigoureux, leste, adroit, se servant très bien de ses armes. Sa loyauté et sa bravoure étaient parfaites. L'émigration, à laquelle il n'avait pas pris part, ayant enlevé la presque totalité de la noblesse de ces contrées, il s'était trouvé naturellement le chef de ceux qui s'étaient insurgés. Quelques actions d'éclat lui avaient valu la confiance de ses soldats. Malheureusement, il était indolent et trop peu défiant en face d'ennemis sans foi. Il ne devait pas tarder à en être victime.

M. de Cormatin, nommé major général de la Bretagne par M. de Puisaye, était aussi à Bréhand. Cormatin-

de la coalition bretonne dans le département des Côtes-du-Nord. Le 23 mars 1793, pendant que l'insurection éclatait en Vendée, Boishardy rappela aux armes les hommes de sa paroisse; sa troupe ne tarda pas à se grossir, et il fit subir aux républicains de telles pertes, que le général Charlery écrivait au Comité de salut public, le 30 novembre 1794 : « Il (Boishardy) a pris une singulière tactique : il fait parcourir les campagnes par des détachements de vingt-cinq à trente hommes, qui harcèlent nos postes et attaquent nos convois de la manière la plus fatale. Il est devenu impossible de tenir contre un ennemi qui tombe sur vous comme la grêle, disparait avec la rapidité de la foudre, et se range en bataille où et quand il lui plait. » Boishardy adhéra, en 1795, à la paix de la Mabilais. Les hostilités ayant repris presque aussitôt, Boishardy fut trahi par un misérable nommé Charles, faux Chouan ou espion que le chef royaliste avait recueilli et attaché à sa personne. Dans la nuit du 15 juin 1795, il fut surpris, dans le manoir de la Ville-Héné en Bréhand, par les soldats du général Lemoine, et frappé mortellement au moment où il allait franchir un fossé. On lui coupa la tête qui, le même jour, fut portée au bout d'une pique dans tout Moncontour, et exposée à la porte d'un membre du comité de surveillance qui, ce jour-là, avait du monde. On la promena ensuite dans les rues de Lamballe, où les soldats firent des stations sous les fenêtres d'une sœur de Boishardy et d'une trentaine d'habitants, qu'ils voulaient effrayer. En s'en retournant de Lamballe à Saint-Brieuc, les soldats, craignant que la vue de cette tête sanglante ne les fit attaquer par les Chouans, la jetèrent dans l'étang du château de Launay. — D'une taille moyenne, mais svelte et bien prise, d'une figure régulière à laquelle ses cheveux blonds donnaient un aspect de douceur que ne démentait pas son caractère, Boishardy joignait à ces

Digitized by Google

Dezoteux (1) était natif de la Bourgogne. Il était entré au service de bonne heure, et avait fait la guerre d'Amérique comme officier d'état-major sous M. de Rochambeau. Il était arrivé depuis peu en Bretagne; M. de Puisaye l'avait chargé du commandement général jusqu'à son retour. C'était un homme vif et bouillant. Au premier abord, on était disposé à attribuer sa pétulance à une imagination trop ardente, à une surabondance d'idées. Le mystère dont il s'enveloppait sans cesse lui prêtait encore de la valeur; malheureusement, souvent chez lui le fond ne répondait pas aux apparences. Je

avantages une franchise et une simplicité de manières, qui lui avaient gagné le cœur de ses partisans. Naturellement humain, il tempéra bien souvent les excès malheureusement inséparables de la guerre qu'il faisait. Parmi les traits de générosité et de courtoisie qu'on cite de lui, je rappellerai seulement le suivant. Un jour, lors de la prise de Jugon, le 15 janvier 1795, ses hommes ayant arrêté un convoi de bœufs destiné au port de Brest, il remit un sauf-conduit aux soldats qui l'escortaient, en leur disant : « Passez, messieurs, passez sans crainte; la République est pauvre, elle a plus besoin de ces bœufs que les Chouans. »

(1) Pierre-Marie-Félicité *Dezoteux*, né à Paris le 23 novembre 1753. Il était fils, non, comme le dit Louis Blanc (*Histoire de la Révolution*, t. XI, p. 336), d'un « chirurgien de village faisant les fonctions de barbier », mais de Claude-Armand Dezoteux, commissaire des guerres, pensionné du roi, secrétaire des commandements du maréchal d'Estrées, et de Jeanne de la Félonnière, veuve du marquis de Linage; il eut pour parrain le duc d'Ossau, ambassadeur de France en Espagne. Entré en 1772 comme sous-lieutenant dans le régiment de Royal-Navarre, il se passionna pour la diplomatie et sembla vouloir en faire sa carrière. Muni de lettres officielles, pourvu d'un congé, il voyage pendant huit années en Europe et apprend l'allemand, l'anglais, l'italien et l'espagnol. En 1780, c'en est fait de la diplomatie. Il obtient l'autorisation de passer en Amérique sous les ordres du général Rochambeau, et s'y distingue par son courage, son zèle et son intelligence. Dès son retour en France, il épouse à Paris, le 24 avril 1784, Geneviève-Henriette-Sophie Verne, veuve d'Antoine Viard de Sercy, lieutenant général au bailliage de Mâcon, et fille de Jean-Baptiste Verne, écuyer, secrétaire du roi près la Cour des Aides. Mme de Sercy apportait à son mari une grosse fortune, et notamment, en Bourgogne, un riche domaine appelé baronnie de *Cormatin*. Dezoteux se crut autorisé à en prendre le titre. Au mois

Digitized by Google

crois pourtant que, dans une position moins difficile, il eût paru plus à son avantage. Il avait des talents acquis, une grande activité. Personne ne doutait de la pureté de ses intentions. Et cependant il n'obtint jamais de son parti qu'une confiance médiocre, ce qu'il faut plutôt attribuer au malheur des temps où il parut en scène qu'à des torts personnels.

Pour bien concevoir la difficulté de sa position, il faut se représenter ce qu'était alors le parti royaliste en Bretagne. Le dévouement avait réuni sous le même drapeau ceux qui le composaient; le désintéressement le plus parfait, une complète abnégation de soi-même, régnaient parmi eux. Mais l'émigration avait enlevé à la France ses hommes capables et éclairés, si bien que l'on ne trouvait plus dans le parti que de la bravoure et de la loyauté. L'homme simple est naturellement défiant. L'amour de la royauté, porté à l'extrême chez ces braves gens, et, d'autre part, l'horreur du républicanisme, devaient leur laisser difficilement adopter l'idée d'une composition quelconque avec un gouvernement qu'ils détestaient. *Négociation* ou *trahison*, deux mots

d'août 1790, il quitta son château pour se rendre en Lorraine auprès du marquis de Bouillé, commandant la province, assista, en qualité d'adjudant général, à l'affaire de Nancy (31 août) et participa à la répression de l'émeute. En 1791, le marquis de Bouillé lui remit le brevet de colonel, au nom et d'après les ordres du roi. A la fin de cette même année, il obtenait le grade de lieutenant-colonel dans la garde constitutionnelle de Louis XVI. Réfugié en Angleterre à la suite du 10 août, il rentra en 1794 pour prendre part à la lutte de la chouannerie contre la République. Lorsqu'il arriva en Bretagne, au commencement de septembre 1794, le comte de Puisaye se disposait à passer momentanément en Angleterre; avant de partir, il institua Cormatin major général de l'armée royale de Bretagne, et celui-ci, à quelques jours de là, le 15 octobre 1794, reçut des princes eux-mêmes les pouvoirs authentiques qui confirmaient sa nomination. En 1795, Cormatin fut, de tous les chefs royalistes, celui qui poussa le plus à la pacification.

Digitized by Google

qui leur paraissaient presque synonymes. Un chef éminent par son rang ou par des services distingués eût pu faire taire les soupçons. Charette, par exemple, qui avait conquis l'opinion de son pays, ne les eut point à combattre, lorsqu'il commença à traiter. Cormatin, au contraire, était complètement étranger à la Bretagne. Il aurait eu besoin de s'y créer une réputation ; or, dès son début, au lieu de batailler, il lui fallut négocier. Les siens, peu confiants en lui, entravaient le plus souvent ses démarches, en même temps que ses *mystères* inspiraient de la défiance à ses ennemis. Il s'était persuadé que l'air calme, qu'il conservait assez bien, et qui contrastait singulièrement avec le danger de sa position, en imposait assez à ces derniers pour les empêcher de rien tenter contre lui ; mais son règne ne pouvait être long. Bientôt il fut enlevé, puis conduit à Paris, avec les officiers qui l'accompagnaient. Tous furent livrés à un tribunal criminel, dont le jugement plongea Cormatin dans les cachots (1). Il y vécut plusieurs années, et y devint si complètement oublié, que son parti ne fit de démarches pour obtenir sa liberté que parce que

(1) Le 26 mai 1795, après un dîner fort cordial à Rennes, chez le représentant Bollet, l'un des signataires du traité de la Mabilais, le baron de Cormatin, fut arrêté au faubourg l'Évêque avec plusieurs de ses officiers, Delahaye, de Boisgontier, de Solilhac, Gayet, de la Nourais et le chevalier de Saint-Gilles. Conduits d'abord à Cherbourg et enfermés au fort national de l'île Pelée, Cormatin et ses compagnons furent, un peu plus tard, transférés à Paris ; en brumaire an IV (novembre 1795), ils comparurent devant un conseil de guerre qui, par arrêt en date du 28 frimaire (19 décembre 1795), condamna Cormatin à la déportation, et acquitta ses coaccusés. On le ramena d'étapes en étapes au fort de l'île Pelée, en attendant son embarquement pour la Guyane. Cependant ses ennemis trouvaient l'arrêt du 19 décembre trop indulgent. Ils s'ingénièrent à trouver quelque moyen habile de remettre le condamné en jugement. Cormatin dut comparaître deux fois devant le tribunal

Digitized by Google

l'honneur de ses anciens compagnons y était engagé.

M. de la Haye de Silz (1), commandant du Morbihan, était également à Bréhand. C'était un homme brave, loyal, mais peu militaire. Son rôle fut court : il mourut très promptement.

Avec les chefs principaux de la Bretagne, se trouvait aussi le général républicain Humbert (2). Le général Hoche, commandant toutes les forces républicaines de l'Ouest, l'avait placé auprès d'eux sous le prétexte de

criminel de la Manche : la première fois sous l'inculpation d'émigration; la seconde fois sous celle d'un prétendu complot, ourdi par lui dans les prisons de Caen; il fut acquitté dans ces deux affaires (août 1796). Cet acquittement déplut fort au général Hoche, qui n'était rien moins qu'un ennemi généreux, et qui avait fait demander avec insistance la peine la plus rigoureuse contre Cormatin. Le 16 octobre 1796, au lendemain de l'affaire du camp de Grenelle, où l'on avait condamné à mort, pour crime de conspiration, treize jacobins, Hoche écrivait au ministre de la police pour se plaindre d'une telle sévérité, rappelant avec aigreur que, l'année précédente, Cormatin et ses compagnons avaient été « sauvés par les formes constitutionnelles ». — Le 12 avril 1800, Cormatin fut transféré du fort national de Cherbourg au fort de Ham; il fut remis en liberté le 28 octobre 1802. Il ne lui restait que des débris de son ancienne opulence; il les dissipa, et se vit réduit à accepter une petite place à la manufacture impériale des tabacs de Lyon. C'est là qu'il mourut le 19 juillet 1812.

(1) *De Silz* (Sébastien, comte de la Haye), né à Argal en 1756, fils de Jean-Sébastien, seigneur de Silz, et de Marie Élie. Il avait pris part à la conspiration de la Rouërie, comme commissaire royal pour le Morbihan. Nommé en 1794 général de l'armée royale de ce département, il fut tué à un combat livré près de Granchamp le 28 mai 1795, et remplacé dans son commandement par le chevalier de Tinténiac. — Son frère, dit le chevalier de Silz, né en 1760, fut l'un des principaux chefs de division de Georges Cadoudal. *L'État de* 1814 relate ainsi ses services : « Entré dans la marine royale en 1778. Il a fait toute la guerre qui finit en 1783, et fut nommé lieutenant de vaisseau en 1786; il entra dans l'armée du Morbihan dont il fut un des premiers chefs de division, et fit en cette qualité toute la première guerre jusqu'à la pacification de 1796. Il a été fait chevalier de Saint-Louis dans le courant de la guerre. »

(2) Jean-Robert-Marie *Humbert* (1755-1823), marchand de peaux de lapin, d'après la légende, volontaire de 1792, général de brigade en 1794, employé avec succès en Vendée; en septembre 1798, débarqua en

Digitized by Google

les escorter et de leur fournir ce dont ils auraient besoin, lorsqu'ils se rendraient à la Prévalaye (1), où les représentants du peuple les attendaient pour traiter de la paix. C'était sa mission apparente ; la réelle était d'observer leurs mouvements, de connaître leurs forces, leurs ressources, d'étudier le caractère de leurs chefs, dont il était l'espion. Il vivait familièrement avec eux depuis le commencement de la trêve, leur empruntait de l'argent, dont son gouvernement le laissait très dénué, et avait soin de ne jamais le rendre. Il jouait aussi, et ne payait pas, quand il perdait. C'était, du reste, un assez *bon diable ;* je crois même qu'il eût pu devenir honnête homme, s'il était resté en bonne compagnie et qu'on l'y eût chargé d'un rôle honorable. Il s'était attaché, involontairement, aux officiers royalistes avec lesquels il vivait. Les républicains en prirent bientôt ombrage, et l'éloignèrent.

Arrivé à Bréhand, je rendis compte de ma mission aux officiers supérieurs réunis en conseil. La position où ils se trouvaient vis-à-vis du gouvernement républicain leur faisait redouter des relations avec l'Angleterre, comme compromettantes. Ils désiraient les rom-

Irlande, seul général de toute l'expédition, et fut fait prisonnier, fit partie de l'expédition de Saint-Domingue ; après la mort de Leclerc, accompagna Pauline Bonaparte en France, ne dissimula ni ses sentiments pour elle ni son républicanisme, et se déroba à une arrestation imminente en s'embarquant pour l'Amérique, d'où il ne revint jamais. En 1795, il commandait la 2e division de l'Ouest. — F. Ponsard a fait du général Humbert le héros de son drame, *le Lion amoureux*.

(1) Le château de la Prévalaye, près de Rennes. Pressés par Cormatin, les principaux chefs des Chouans consentirent à s'y rendre, le 30 mars 1795, et à entrer en conférence avec les représentants de la Convention. Le 20 avril, le traité de pacification, discuté à la Prévalaye, fut signé à la ferme de la Mabilais, d'où le nom qui lui fut donné de « paix de la Mabilais ».

Digitized by Google

pre, pour l'instant, et ne plus voir s'opérer de nouveaux débarquements. Ma mission se trouvait ainsi terminée. Il ne me restait plus qu'à me réunir à ces messieurs; ce que je fis. On m'accueillit fort bien; je me trouvai sur-le-champ placé au milieu d'eux comme si j'y avais toujours été.

Le système machiavélique du gouvernement anglais s'était déjà trop montré à découvert, pour que les royalistes ne se tinssent pas sur la réserve. Lorsque l'armée vendéenne passa la Loire (1) et se porta sur Granville, dont elle fit le siège (2), le comte de Moira (3), le plus loyal des hommes, était dans la rade de Guerne-

(1) Le 18 octobre 1793.

(2) L'attaque de Granville par les Vendéens eut lieu le 15 novembre 1793.

(3) Francis *Rawdon-Moira*, marquis *d'Hastings* (1754-1826), fit la guerre contre les *Insurgents* d'Amérique comme adjudant général de Clinton, et prit une part active à l'expédition de Quiberon. Il devint plus tard commandant de l'armée en Écosse, maître de l'artillerie, gouverneur de l'Inde (1812) et gouverneur de Malte (1824). — Pendant la guerre d'Amérique, poursuivi de près par les *Insurgents*, il avait dû demander asile à un vaisseau français qui stationnait sur la côte afin d'offrir des secours aux Américains. Lord Moira et ses compagnons furent reçus à bord de ce bâtiment, dont le capitaine était le comte de Vaugiraud. Durant la traversée, le gentilhomme vendéen et le gentilhomme anglais se lièrent d'une étroite amitié; et quand ils eurent touché le sol français : « Vous êtes mon prisonnier de guerre, ainsi le veut la loi, dit Vaugiraud au général; mais, pour adoucir votre captivité, permettez-moi de mettre à votre disposition mon petit manoir de Touvent en bas Poitou. Vous en serez le maître, tandis que je continuerai mon service; et, à la paix, je serai heureux de vous y visiter. » Lord Moira passa deux ou trois années dans ce château, conformant ses habitudes de luxe britannique aux simples proportions de l'hospitalité poitevine. La paix de 1783 lui rendit la liberté; et lorsque, dix ans après, les malheurs de la noblesse émigrée et les glorieux combats de la Vendée eurent changé la position, Moira reçut Vaugiraud comme un frère, et il voulut que chaque jour il invitât à sa table trente gentilshommes exilés; pour se présenter convenablement à l'hôtel du général anglais, ces malheureux émigrés étaient réduits à s'emprunter mutuellement leurs habits les plus propres; de sorte qu'à la table de lord Moira on voyait fré-

Digitized by Google

sey avec 7,000 hommes de troupes de débarquement (1). On lui avait fait accepter le commandement de ce petit corps, en le leurrant de l'espoir de le réunir aux royalistes français. Le bruit du canon l'avertissait de se porter sur la côte; c'était son désir le plus ardent. Le commandant des frégates d'escorte, qui avait reçu secrètement des ordres contraires aux siens, refusa de protéger son débarquement, qu'il fit ainsi avorter. Et pourtant le feu d'une seule frégate anglaise eût fait taire le canon des chaloupes républicaines, qui incommoda beaucoup les Vendéens et contribua principalement à leur échec. La mesquinerie des secours que les Anglais donnèrent depuis aux royalistes fit voir suffisamment que cette puissance ne voulait entretenir la guerre civile en France que comme moyen de diversion, et que, si quelques hommes loyaux nous aidaient de tous leurs efforts, le système constant de M. Pitt et du minis-

quemment changer les visages des convives, mais non les vêtements. Cette hospitalité dura jusqu'à l'expédition de Quiberon. — Presque tous les écrivains royalistes ont rendu à lord Moira le même hommage que d'Andigné. (Voir Fauche-Borel, *Mémoires*, t. IV, p. 45; Crétineau-Joly, *Histoire de la Vendée militaire*, t. I, p. 421; *Biographie* Michaud, *Suppl.*, art. Moira.) Dans un rarissime et bien curieux volume, *Séjour de dix mois en France par un émigré*, par le comte de C***, Hambourg, 1795, p. 115, je trouve ce témoignage : « Lord Moira, le plus loyal, le plus vertueux et le plus estimé des Anglais. »

(1) Lorsque les Vendéens, le 15 novembre 1793, poussèrent une pointe sur Granville, lord Moira n'était pas dans la rade de Guernesey, comme le dit ici d'Andigné. Un retard dans les ordres d'embarquement et les vents contraires l'avaient retenu à Portsmouth, où il lui fallut rester jusqu'au 1er décembre 1793. Il longea les côtes normandes pendant quelques jours; aucun signal de l'intérieur ne vint le mettre à même d'effectuer sa descente, soit à Granville, soit sur un autre point. Il dut se diriger vers Guernesey et, par suite de nouveaux ordres, regagner les ports d'Angleterre. Voir dans le *Moniteur universel* du 5 mars 1794 la séance de la Chambre des lords du 14 février et le discours où lord Moira donna quelques explications sur l'expédition dont il avait été chargé.

Digitized by Google

tère était de détruire les Français les uns par les autres.

Le désintéressement le plus grand, l'esprit du royalisme le plus pur, ne cessèrent de diriger les mouvements des insurgés de l'Ouest. S'ils recoururent au gouvernement anglais, c'est parce qu'ils crurent, de bonne foi, qu'il soutiendrait une cause qui leur semblait être celle de tous les rois. Lorsqu'ils eurent reconnu le coupable égoïsme de cette puissance, ils se tinrent sur leurs gardes. L'espoir de servir leur roi et leur pays les soutint encore quelque temps; mais, lorsqu'ils l'eurent perdu, ils ne voulurent plus déchirer leur patrie; et, quelque odieux que leur fussent les principes du gouvernement avec lequel ils finirent par traiter, ils aimèrent mieux le reconnaître que de servir les projets de l'Angleterre.

M. du Boisbardy m'offrit le commandement du pays situé entre Saint-Brieuc et Lamballe. Il désirait me voir m'y fixer, parce que quelques points de la côte sont favorables aux communications avec Jersey. L'opinion de ce canton est excellente. Je trouvai chez les habitants la meilleure volonté; mais c'était tout. L'insurrection y était si peu avancée que, pendant le jour, un très petit nombre d'hommes eussent osé y paraître en armes. Je n'y restai que très peu de jours; les événements qui suivirent m'empêchèrent d'y retourner.

La bonne intelligence apparente qui régnait alors entre les deux partis nous plaçait, ainsi que les républicains, dans une situation assez extraordinaire. Quinze jours auparavant, on se faisait une guerre à outrance. Personne ne croyait que la trêve qui existait fût convertie en paix; cependant nous passions ensemble les jours, quelquefois même les nuits, comme si nous avions été toujours les meilleurs amis du monde. Si

Digitized by Google

cette position était extraordinaire pour les royalistes qui n'avaient pas quitté la France, elle le paraissait bien davantage à ceux qui, comme nous, venaient d'y rentrer. On nous donna une petite fête à Moncontour (1) : j'y passai la nuit au milieu des républicains. Je n'avais pas eu le temps de m'habituer à eux; aussi, lorsque j'ouvris ma fenêtre, le matin, la vue des troupes qui couvraient la place me fit faire de singulières réflexions. La succession des événements auxquels je venais d'assister avait été si rapide que j'avais eu à peine le temps d'y songer. Quel changement, en effet, dans ma situation, depuis quelques jours! Si nous avions été pris par les républicains avant de gagner la côte, nous aurions tous été fusillés, ou au moins envoyés aux galères. Nous leur avions échappé comme par miracle, et, cinq jours après, je vivais au milieu d'eux dans la sécurité la plus parfaite.

Les chefs royalistes devaient se mettre en route dans peu de jours pour se rendre à la Prévalaye. Ils me témoignèrent le désir de me voir les y accompagner. Je n'avais aucune raison de m'y refuser; je me disposai à les suivre.

Les dissensions intestines que causa le système de la Terreur avaient servi à souhait les Jacobins. Leur intérêt les portait plutôt à les exciter qu'à les calmer, puisqu'ils trouvaient dans la nécessité de soutenir la guerre civile un prétexte pour ces décrets absurdes connus sous le nom de *lois révolutionnaires*. Aussi évitaient-ils avec soin de faire cesser la cause d'un soulèvement qui favorisait leur système. La chute de Ro-

(1) Côtes-du-Nord; non loin de Saint-Brieuc.

Digitized by Google

bespierre avait donné le pouvoir à des hommes plus modérés, ou, du moins, qui croyaient devoir affecter de la modération. Ceux-ci cherchèrent à calmer les troubles intérieurs. La Convention nationale envoya dans l'Ouest, à cet effet, des commissaires pacificateurs pris dans son sein (1).

Le général Charette était le plus marquant des chefs royalistes. Aussi, ce fut à lui que les commissaires s'adressèrent tout d'abord. A la royauté près, on lui accorda, pour le pays qu'il commandait, tout ce qu'il demanda. Le territoire connu sous le nom de Vendée (2), qui comprend non seulement le département de ce nom, mais encore une partie de ceux de Maine-et-Loire, des Deux-Sèvres, de la Loire-Inférieure, c'est-à-dire l'espace compris entre le Layon et la mer, entre la Loire et Fontenay, avait été incendié en totalité. Quarante lieues de longueur, sur vingt de largeur, n'offraient plus que des ruines et des décombres : villes, bourgs, châteaux, chaumières, rien n'avait été épargné! Le gouvernement républicain s'engagea, par le traité, à fournir tout ce qui serait nécessaire pour réparer tant de ravages. Pendant plusieurs années, le pays devait être entièrement exempt d'impôts et de réquisitions. Six mille hommes de troupes territoriales, soldés par le gouvernement, devaient rester en armes pour la police du pays, sous les ordres de leurs anciens chefs. Le désir de pacifier ces contrées fit même — tacitement à la vérité — pousser la condescendance des commissaires

(1) Ces commissaires, choisis parmi les représentants du peuple, étaient au nombre de onze : Delaunay, Pomme, Brue, Lofficial, Menuau, Chaillou, Bollet, Ruelle, Jary, Dornier, Morisson.

(2) La Vendée militaire.

Digitized by Google

jusqu'à permettre aux royalistes de conserver la cocarde blanche. Ces conditions, communes à tous les royalistes, furent signées définitivement à la Jaunaie (1), le 17 février 1795.

L'amour-propre des commissaires, autant que l'opinion de leurs partisans, demandait une ratification publique de cette réunion des Vendéens et des républicains sous un même gouvernement. Aussi mirent-ils tout en œuvre pour attirer Charette à Nantes. La réception la plus brillante, en apparence, lui avait été préparée, tandis qu'en réalité les représentants ne cherchaient qu'à le donner en spectacle. A peine avait-il mis le pied dans la ville, qu'on lui présenta avec pompe la cocarde tricolore. La refuser dans cet instant était impossible ; lui et les officiers qui l'accompagnaient se virent obligés de l'accepter (2).

(1) Des conférences entre Charette et les représentants de la Convention s'étaient ouvertes le 12 février 1795 (24 pluviôse an III) au petit château de la Jaunaie, dans la commune de Saint-Sébastien, à une lieue et demie de Nantes. Elles durèrent, avec quelques interruptions, du 12 au 17 février. Le 17, le traité de paix fut signé.

(2) L'entrée de Charette et de son état-major dans la ville de Nantes eut lieu le 26 février 1795. Le général Canclaux et le général Beaupuy étaient, le premier à la droite, et le second à la gauche du général Charette : Canclaux et Beaupuy, avec l'habit à larges basques et à parements brodés, le panache, la cocarde et l'écharpe aux couleurs républicaines ; Charette vêtu de bleu, ceint d'une *écharpe blanche aux franges et aux fleurs de lis d'or, le panache blanc* à son chapeau. Quatre de ses officiers étaient derrière lui avec quatre des officiers de Canclaux; venaient ensuite, confondus ensemble, les états-majors de l'armée républicaine et ceux des deux armées du bas Poitou et du Centre, avec leur *cocarde blanche*.

Charette et ses officiers n'eurent donc pas, pour faire leur entrée à Nantes, à quitter leur cocarde et à prendre celle de la République. « La population, dit Camille Mellinet (*La commune et la milice de Nantes*, t. IX, p. 221), avait beaucoup souffert, et la portion persécutée par les montagnards, espérant dans la paix, se porta avec enthousiasme sur les pas

Digitized by Google

Charette se l'est toujours reproché : son entrée à Nantes lui revenait sans cesse à l'esprit. Lorsque, depuis, il se vit accablé par le nombre de ses ennemis, il ne voulut point quitter un pays qu'il ne pouvait plus défendre, comme il aurait pu et même dû le faire. Il ne pouvait trop, disait-il, expier la honte de cette journée, qui finit par devenir la cause de sa perte.

Stofflet commandait le haut Anjou, qui était encore la partie la plus formidable de la Vendée. Il n'avait pas voulu adhérer au traité de la Jaunaie, quoique les pertes énormes que le passage de la Loire avait causées à son pays lui fissent éprouver un grand besoin de repos. Cormatin, au contraire, l'avait signé au nom de tous les chouans; mais les localités différentes, occupées par ces derniers, demandaient des règlements particuliers. Les distances qui séparaient les chefs leur auraient fait perdre un temps précieux, s'ils ne se fussent entendus que par courriers. Pour obvier à cet inconvénient, on fixa, d'un commun accord, un lieu

de Charette; mais la population républicaine exaltée, et elle était nombreuse, n'accueillit le chef des catholiques qu'avec des murmures, *surtout à la vue de son panache blanc.* » Le chef des catholiques, comme l'appelle Mellinet, avait donc parcouru, avec l'écharpe blanche et le panache blanc au chapeau, les principales rues et les places publiques de la ville; il était rentré à l'hôtel des représentants, et là il avait paru plusieurs fois aux fenêtres, où il avait été accueilli par les cris de : *Vive la paix! vive Charette!* — La journée cependant n'était pas finie. « Charette, dit Le Bouvier-Desmortiers (*Histoire du général Charette*, p. 344), se rendit avec le représentant Ruelle à la Société populaire, démarche à laquelle il consentit avec peine, mais qu'on lui représenta comme indispensable pour faire taire le mécontentement et les murmures qu'occasionnaient les signes de la royauté... L'administration municipale exigea même qu'il les fît disparaître, et ce sacrifice pesa fortement sur son cœur. Le soir, il alla au spectacle. Dans ces différentes représentations, il parut morne, embarrassé du rôle qu'il jouait à contre-cœur... Le lendemain, Charette retourna à Belleville. »

Digitized by Google

où tous les chefs pussent se réunir et régler d'un coup, avec les commissaires du gouvernement, tout ce qui concernait leurs cantons respectifs. Le château de la Prévalaye, près de Rennes, fut choisi et préparé pour recevoir les chefs royalistes. Les représentants du peuple, chargés de la pacification, devaient habiter Rennes pendant la durée des conférences.

Digitized by Google

CHAPITRE V

De Bréhand à la Prévalaye. — Les Jacobins de Lamballe. — L'armée républicaine. — Les chefs chouans. — État des esprits à Rennes et dans les environs. — Conférences de la Mabilais. — D'Andigné est député vers M. de Scépeaux. — M. de Scépeaux et les Chouans de la rive droite de la Loire.

Nous partîmes tous de Bréhand, avec le général Humbert qui courait devant nous pour faire préparer nos logements sur la route. La terreur qui planait depuis longtemps sur la France avait tellement fait oublier les aises de la vie qu'on avait eu de la peine à nous procurer trois ou quatre mauvaises voitures, qui paraissaient avoir été reléguées sous la remise depuis nombre d'années. Les maîtres de poste, ruinés par la dépréciation du papier-monnaie, avaient à peine assez de chevaux pour le service des malles. Il fallut employer les chevaux des charrois militaires, ainsi que ceux des particuliers, pour conduire notre convoi, dont l'aspect assez grotesque n'était pas relevé par le luxe de nos costumes. Un simple gilet, brun, gris ou blanc, un pantalon, un mouchoir autour de la tête, et un chapeau rond par-dessus, formaient notre unique parure. La nouveauté de ce spectacle attirait néanmoins sur notre passage un grand nombre d'habitants des villes et des campagnes. Chacun voulait voir ces chefs d'une armée jusqu'alors invisible; mais tous ne les envisageaient pas avec les mêmes yeux : tandis que les royalistes ne dis-

Digitized by Google

simulaient pas les sentiments de joie dont ils étaient animés, les terroristes, au contraire, frémissaient de rage, et leurs yeux étincelants exprimaient leurs regrets de se voir arracher des victimes sur lesquelles ils avaient compté.

Lamballe fut la première ville où nous nous arrêtâmes. Elle était remplie de Jacobins; l'un d'eux, pour se distinguer, avait imaginé un genre d'impiété tout particulier. De temps immémorial, la dévotion des populations des campagnes avait élevé, sur le bord des chemins, un assez grand nombre de chapelles et de croix, qui, dans ce canton, étaient toutes construites en granit. Ce qui rappelait le souvenir d'un culte quelconque devait, naturellement, être renversé par des monstres qui cherchaient dans l'athéisme un refuge contre l'idée d'un avenir que leurs crimes ne leur permettaient pas de considérer sans effroi. Celui-là, qui voulait mettre en évidence les ignobles principes dont il tirait sa gloire, n'avait rien trouvé de mieux que de construire, dans la partie la plus passante de la ville, une maison pour laquelle il n'employait pas d'autres matériaux que les pierres provenant des croix et des chapelles renversées!

Un léger incident faillit terminer là notre voyage. Les prisons étaient encore remplies de détenus arrêtés pendant la Terreur comme suspects d'aristocratie. Or, un heureux hasard m'avait mis dans les mains les noms de quatre des prisonniers de Lamballe, qui étaient gens assez insignifiants. J'avais demandé leur liberté au général Humbert, lequel m'avait promis de la leur faire donner en passant par cette ville. Mais le procureur de la commune refusa de les élargir, sous prétexte qu'il

Digitized by Google

ne pouvait le faire sans un ordre supérieur. Humbert était fort embarrassé : il nous engageait à passer outre, nous assurant que, aussitôt arrivé à Rennes, il ferait expédier par les représentants du peuple l'ordre de mise en liberté. J'insistai pour l'avoir sur-le-champ. MM. de Silz et du Boishardy se joignirent à moi : d'un commun accord, nous déclarâmes que nous allions rebrousser chemin, si les prisonniers ne nous étaient remis sur l'heure, ajoutant que le refus d'une faveur aussi légère nous ferait préjuger suffisamment de ce que nous devions attendre de l'avenir. La menace de rentrer dans nos cantonnements amena le général Humbert à redoubler ses instances; il rendit le procureur de la commune responsable de la rupture des négociations et l'effraya tellement qu'il lui arracha les quatre prisonniers. Cet instant de crise avait été assez vif; mais la joie qu'éprouvèrent ces pauvres gens nous procura un moment de véritable bonheur. Parmi eux, se trouvait un gentilhomme breton, sexagénaire, qui ne connaissait aucun de nous et ne concevait pas ce qui avait pu nous faire prendre un intérêt si vif à son sort. Beaucoup d'autres restaient dans les cachots; mais les difficultés que nous avions éprouvées ne nous permettaient pas de rien tenter en leur faveur, avant les conférences relatives à la pacification. Nous exigeâmes leur mise en liberté comme condition préalable, et l'Assemblée, sur la demande des commissaires pacificateurs, la sanctionna par un décret.

Notre voyage dura deux jours. Dans les lieux où nous devions nous arrêter, des repas somptueux avaient été préparés par les ordres du gouvernement. A la Prévalaye, pendant la durée de notre réunion, Cormatin mit

Digitized by Google

les choses sur un grand pied. Nous eûmes chaque jour une table de quatre-vingts couverts, servie avec délicatesse et profusion. Deux cents Chouans, campés dans les cours du château, servaient à notre garde. Les *ordonnances* républicaines, qui allaient et venaient sans cesse, trouvaient toujours la table servie : en somme, nous nourrissions près de 500 personnes par jour. Le général Hoche nous avait laissé, dans les premiers jours, un détachement de dragons dont nous nous servions pour ordonnances.

L'armée républicaine était dans la détresse la plus affreuse : les généraux, les officiers et les soldats étaient mal payés, mal nourris, mal vêtus. L'abondance dans laquelle nous vivions, comparée à leur misère, offrait un contraste de nature à faire réfléchir les soldats et à les disposer en notre faveur. En outre, la composition de leurs officiers était détestable : ceux de l'ancien régime avaient été remplacés par des gens de toute espèce, au nombre desquels beaucoup d'anciens laquais. Ceux-ci, croyant ne pouvoir suppléer au manque de considération que par la hauteur et la dureté du commandement, faisaient regretter aux anciens militaires les chefs qu'ils avaient eu l'habitude de respecter. Lorsque les soldats républicains nous rencontraient à l'écart, ils nous saluaient avec respect et affection. Souvent même, ils cherchaient l'occasion de s'aboucher avec nous. Hoche s'aperçut bientôt que le *royalisme* faisait des progrès sensibles dans l'armée qu'il commandait : il rappela les dragons qu'il avait mis à notre disposition, et il rendit nos communications avec son armée les moins fréquentes qu'il lui fut possible.

Les chefs chouans arrivaient à la Prévalaye de tous les

Digitized by Google

pays insurgés. Plusieurs d'entre eux, dans leurs voyages, faillirent être victimes de la mauvaise foi des républicains. Les fondés de pouvoirs de M. de Scépeaux, qui furent envoyés sur ma demande, dînaient paisiblement à Cornu (1), lorsqu'une bande de soldats de la garde territoriale, connus sous le nom de *Cent-Sols* (2), vint leur tirer des coups de fusil par les fenêtres. M. de Caqueray, page du roi au moment de la Révolution, venait du Morbihan, où il s'était retiré après la dispersion de l'armée vendéenne; comme il traversait Malestroit, petite ville dont l'opinion était détestable, les Jacobins s'attroupèrent autour de lui et le menacèrent. De semblables voies de fait devaient nécessairement bannir la confiance. Aussi la plupart des chefs royalistes ne considéraient ces négociations que comme un moyen perfide employé par leurs ennemis pour s'assurer d'eux avec moins de danger, et se tenaient toujours sur leurs gardes.

Les représentants, de leur côté, étaient fort divisés d'opinion. Quelques-uns pensaient à faire saisir tous les chefs royalistes à la fois; la crainte seule d'en voir échapper une partie empêcha, probablement, cette mesure, contre laquelle nous avions pris, autant que possible, nos précautions.

L'opinion, comprimée pendant la Révolution, n'éprouva peut-être à aucune époque ni dans aucune partie de la France un élan aussi marqué que celui causé par notre réunion dans les environs de Rennes. Elle ne se fit pas sentir seulement dans l'armée; chez les parti-

(1) Près de Rennes.

(2) Ces hommes étaient ainsi nommés parce que le gouvernement leur donnait chaque jour, pour solde, un assignat de *cinq livres* (*cent sols*).

Digitized by Google

culiers et dans la classe populaire elle-même, elle se manifesta d'une manière si prononcée qu'il eût été facile de la faire dégénérer en explosion. C'était à peine si, depuis la chute de Robespierre, on avait osé respirer; on ne savait encore si l'on pouvait se croire échappé aux persécutions qui avaient fait tant de victimes, lorsque notre réunion vint offrir le spectacle inattendu de gens professant ouvertement des principes opposés à ceux de la Révolution. Chacun, au premier moment, crut voir dans ce fait l'accomplissement de ses désirs; et, comparée à la position affreuse dont on venait de sortir, la situation présente, qui n'excluait pas l'espoir d'un meilleur avenir, était presque le bonheur. Pendant les premiers jours de notre établissement à la Prévalaye, nous reçûmes la presque totalité des habitants de Rennes. La curiosité, ou mieux, peut-être, un intérêt général et quelquefois personnel, les y attirait. Le premier dimanche, la foule fut telle que, la grande salle du rez-de-chaussée du château et le jardin se trouvant remplis, nous nous rendîmes dans les allées, qui sont immenses. Là, un mouvement spontané arracha un cri prolongé de « Vive le Roi! » à quatre mille personnes qui nous entouraient. Le général Humbert était au milieu de nous. Cette scène, attendrissante pour nous, devenait embarrassante pour lui : sentant qu'il n'était pas à sa place, il prit sagement le parti de s'éloigner.

Les premiers jours qui suivirent notre arrivée furent notre beau moment; nous avions alors tout le mérite de la nouveauté. L'accueil le plus flatteur nous attendait partout où nous paraissions; les pauvres de la ville surtout nous suivaient avec un intérêt particulier. De-

Digitized by Google

puis longtemps on vivait dans la gêne; les malheureux ne trouvaient plus ces aumônes abondantes, qu'ils avaient pris l'habitude de compter presque comme un revenu. Le papier, très discrédité, augmentait encore l'embarras général; pour un louis en espèces sonnantes, on donnait trois cents livres en assignats. Le gouvernement anglais nous fournissait de ceux-ci en abondance; il était charmé de les voir se répandre à profusion, pour hâter leur chute, que l'on regardait au dehors comme très importante. Nous les jetions à pleines mains, avec la certitude qu'en les répandant parmi la classe indigente ils seraient promptement en circulation; c'était chez les pauvres que nous les placions de préférence. Le vif intérêt qu'on nous manifestait eut, au reste, le sort de toute les choses imprévues ou violentes : il diminua progressivement. A mesure que les négociations traînaient en longueur, on cessa de croire à la sincérité des deux partis; on prévoyait de nouvelles crises dont il était impossible de préjuger le résultat. De jour en jour, les inquiétudes allaient croissant, les espérances s'affaiblissaient; personne bientôt n'attacha plus à notre réunion l'espoir dont on s'était flatté tout d'abord. Le dénouement de cette farce politique fut donc beaucoup moins gai que son commencement.

Une maisonnette, située entre Rennes et la Prévalaye, nommée la Mabilais, avait été désignée pour les conférences des chefs royalistes et des commissaires pacificateurs. Onze représentants du peuple, portant la cocarde tricolore, entraient d'un côté dans la salle des conférences, où les chefs royalistes venaient, de l'autre côté, avec leurs cocardes blanches. Hoche et les généraux sous ses ordres faisaient antichambre. L'orgueil

Digitized by Google

du premier en souffrait à l'excès. Le temps se passait le plus souvent, dans cette assemblée, en discussions futiles : jamais autant de médiocrité ne fut appelée à régler des intérêts si importants.

Robespierre, par la guillotine et les proscriptions, avait éloigné de la Convention tout ce qui avait quelque talent. Deux ou trois des commissaires pacificateurs semblaient avoir le secret des négociations; les autres n'étaient là que pour faire nombre. Il était impossible de les séparer de ces formes minutieuses qui sont le véritable apanage des petits esprits; aussi employa-t-on plus d'un grand mois pour faire ce qui aurait pu être réglé en quelques jours. Cormatin dirigeait uniquement les affaires des royalistes. Placé entre deux partis auxquels il était également suspect, il éprouvait à chaque instant de nouvelles difficultés. On peut dire qu'il lui était aussi peu aisé de conduire les siens que de tromper ses ennemis.

Arrêter le mouvement des colonnes républicaines qui marchaient contre le général Stofflet, et faire relâcher les détenus pour cause d'opinion, tel devait être le double but des efforts des royalistes au commencement des négociations. On expédia aussitôt des députés vers Stofflet pour l'engager à faire cause commune avec les chouans et à envoyer à la Prévalaye des chargés de pouvoirs pour traiter en son nom. Son pays était très menacé, lorsque nos délégués y arrivèrent : 40,000 républicains, sous les ordres du général Canclaux (1), y

(1) *Canclaux* (Jean-Baptiste-Camille, comte de), né le 2 août 1740. Entré de bonne heure au service, il était major de cavalerie à l'époque de la Révolution. Il en embrassa les principes et fut nommé maréchal de camp en avril 1791. Au mois de juin 1793, il défendit Nantes

Digitized by Google

avaient déjà pénétré de différents côtés. Stofflet ne pouvait espérer leur résister avec succès; aussi accepta-t-il la voie de salut qui lui était offerte, et il nous envoya plusieurs de ses officiers. En même temps, d'autres délégués étaient expédiés auprès de M. de Scépeaux (1). Je fus du nombre de ces derniers.

M. le vicomte de Scépeaux avait alors vingt-six ans. Il n'était pas allé en émigration, et avait fait la guerre de Vendée avec M. de Bonchamps, son beau-frère.

contre les Vendéens et repoussa leur attaque. Le 8 octobre suivant, il était destitué comme noble; mais, après la chute de Robespierre, il était pourvu du commandement en chef de l'armée de l'Ouest, et il y faisait preuve d'autant de modération que de talent. Après le 18 brumaire, il reçut le commandement de la quatorzième division militaire, et, le 10 octobre 1804, il fut appelé au Sénat conservateur; en 1808, l'Empereur le fit comte. Il fut créé pair par Louis XVIII le 4 juin 1814. Créé pair également par Napoléon pendant les Cent-Jours, il ne siégea pas à la Chambre impériale, ce qui lui valut, au retour du Roi, d'être appelé de nouveau à la pairie. Il mourut le 30 décembre 1817.

(1) M. de Scépeaux commandait sur la rive droite de la Loire. — *Scépeaux* (Marie-Paul-Alexandre-César de Boisguignot, vicomte de), né à Angers le 19 septembre 1768; — officier de cavalerie avant la Révolution, il se jeta dès 1793 parmi les royalistes de la Vendée. Après la défaite du Mans (décembre 1793), chargé de protéger la retraite, il soutint vaillamment les attaques de l'armée républicaine et, par une résistance vigoureuse, donna le temps aux Vendéens de se retirer sur Laval. Il fut atteint d'un biscaïen à cette affaire. Nommé général en chef de la rive droite de la Loire, de Nantes à Blois (1794), il organisa, aux dépens d'une partie de sa fortune, l'armée de ce pays et la commanda jusqu'à la pacification de 1796. — Il resta étranger à l'insurrection de 1799, et, à cette époque, l'armée qu'il avait commandée de 1794 à 1796 passa sous les ordres de M. de Châtillon. En 1800, les consuls le rayèrent de la liste des émigrés et le rétablirent dans ses propriétés. Sous la Restauration, il devint maréchal de camp et commandant de la Seine-Inférieure. M. de Scépeaux mourut à Angers le 28 octobre 1821. Il était le beau-frère de Bonchamps. « Petit, maigre, de mince apparence, mais d'une agilité extraordinaire, d'une adresse à cheval que rien ne surpassait, sautant des murs de dix pieds de haut, des douves larges de vingt pieds, infatigable à la lutte et à la course, il avait les qualités qui imposent aux paysans. » (*Biographie moderne*; — *Biographie* Michaud; — C. Port, *Dictionnaire de Maine-et-Loire*.)

Digitized by Google

L'armée vendéenne ayant été dispersée par suite du désastre de Savenay, il se retira dans les environs de Bécon (1), où sont situées ses propriétés.

L'obligation où se trouvaient les premiers chouans de se réunir en bandes pour leur défense personnelle, les amena tout naturellement à choisir pour chefs les hommes les plus estimés de leur canton ou ceux qui s'étaient fait le plus remarquer par leur bravoure. Ces chefs tenaient ainsi leur pouvoir du droit naturel qu'ont tous les hommes, en l'absence de l'autorité légitime, de mettre à leur tête ceux qui méritent le plus leur confiance. Dans l'origine, ils se trouvaient tous indépendants les uns des autres; mais le nombre des chouans augmentant de jour en jour, leurs communications devenaient plus fréquentes, et leurs rapports plus intimes. Les chefs partiels, qui étaient animés du meilleur esprit, s'aperçurent bientôt que leur multiplicité nuisait à la rectitude de leurs opérations et les empêchait de mettre de l'ensemble dans leurs mouvements. Ce besoin d'unité dans le commandement leur fit élire, d'un commun accord, des généraux entre les mains desquels ils déposèrent le pouvoir qu'ils tenaient de la confiance de leurs subordonnés. Les limites des commandements devaient, naturellement, être fixées d'après la limite des différentes provinces, comme aussi d'après le plus ou moins de communications que leurs habitants avaient entre eux. La Normandie commençait seulement à s'insurger; elle fut mise sous les ordres de M. le comte de Frotté (2), qu'on envoya de Londres pour en

(1) Au château du Bois-Guimot, où reposent aujourd'hui ses restes.

(2) *Frotté* (Marie-Pierre-Louis, comte de), né à Alençon le 5 août 1766. La Révolution le trouva lieutenant dans le régiment de Colonel-général

Digitized by Google

prendre le commandement. Les départements du Morbihan, des Côtes-du-Nord, d'Ille-et-Vilaine, reconnurent trois généraux particuliers parmi ceux qui les avaient insurgés; ces trois généraux étaient sous les ordres de M. le comte de Puisaye. Le pays compris entre la Vilaine, la Loire, la Maine et la Sarthe, berceau des premiers chouans, était resté indépendant de M. de Puisaye et s'était unanimement donné pour chef M. de Scépeaux. M. le chevalier de Turpin (1) et M. de Dieu-

en garnison à Lille. L'émigration lui parut inopportune, du moins dans les premiers temps, et ce n'est qu'à la nouvelle de la fuite du roi (20 juin 1791), qu'avec le plus grand nombre des officiers de son régiment il se décida à passer la frontière. Il fit la campagne de 1792 à l'armée des princes, et la campagne de 1793 à l'armée de Condé. Impatient de partager la gloire et les dangers des Vendéens, il demanda au prince de Condé et obtint la permission de venir servir la cause royale sur le territoire français (octobre (1793). Après avoir fait partie de l'expédition de lord Moira, qui devait seconder l'attaque des Vendéens sur Granville, mais qui n'arriva en vue de cette place qu'après la levée du siège (novembre 1793), il s'épuisa en efforts inutiles pour obtenir du gouvernement anglais un commandement en Normandie et des secours. Ce fut seulement au mois de février 1795 qu'il put enfin venir prendre le commandement de l'insurection normande. Pendant cinq ans, sur un petit théâtre, avec de faibles moyens, il déploya des qualités d'organisateur, un talent de tacticien, une activité, une énergie et un courage qui ont fait de lui un des chefs les plus illustres des guerres de l'Ouest. Bonaparte lui fit l'honneur de le craindre. Au mois de février 1800, un piège odieux fut tendu à Frotté, prélude, plus abominable encore s'il est possible, de l'assassinat du duc d'Enghien. Un rendez-vous lui fut donné pour venir à Alençon, avec ses principaux officiers, discuter les conditions de leur soumission. Des sauf-conduits leur furent envoyés. Arrivés chez le général Guidal, dans la nuit du 15 au 16 février, Frotté et ses amis se virent arrêtés et bientôt dirigés sur Paris pour y être mis à la disposition du gouvernement. Ils ne devaient pas dépasser Verneuil; dans la matinée du 18 février, un conseil de guerre est formé dans cette ville. Vainement Frotté et ses compagnons invoquent-ils la parole donnée, les sauf-conduits envoyés... Des ordres étaient venus de Paris. On les condamne, on les traîne au supplice dans un champ voisin de Verneuil; on les fusille... — Voir *Louis de Frotté et les Insurrections normandes* (1793-1832), par L. de la Sicotière. 1889.

(1) Le chevalier de Turpin, l'un des principaux officiers de Scépeaux,

Digitized by Google

sie (1), qui, avec lui, étaient presque les seuls gentilshommes de cette contrée qui n'eussent pas quitté la France, auraient pu lui disputer les suffrages des chefs secondaires, si quelques discussions avec le clergé de notre voisinage (2) et leur assentiment au traité de la Jaunaye n'avaient pas altéré l'affection que les Chouans leur portaient jusqu'alors.

Le territoire considérable qui se trouvait réuni sous le commandement de M. de Scépeaux, s'étendant depuis la Maine jusqu'à la Vilaine, depuis la mer jusqu'au delà du Mans, n'était pas soulevé en entier; il y avait cependant sous les armes 14,000 jeunes gens, qui avaient pris part, en partie, au premier soulèvement et qui avaient combattu soit en Vendée, soit dans la marche mémorable que l'armée vendéenne avait faite sur la rive droite de la Loire.

était le beau-frère de la vicomtesse de Turpin-Crissé, qui joua un rôle très important dans la pacification de la Vendée, et que nous rencontrerons plus tard au cours des *Mémoires*.

(1) Chantcel-Louis de *Dieusie*, page du roi, échappé au massacre du 10 août, prit les armes sous Bonchamps, dès les premiers jours de l'insurrection. Après la destruction de l'armée vendéenne à Savenay, il se mit avec Scépeaux et Turpin-Crissé à la tête des Chouans sur la rive droite de la Loire. Il périt dans une rencontre en 1795. — Louis de Dieusie était le fils du comte de Dieusie, député de la noblesse de la sénéchaussée d'Anjou aux États généraux, qui avait siégé au côté gauche, non loin des Lameth et de Barnave, et avait été nommé, après la séparation de l'Assemblée constituante, président du Directoire du département de Maine-et-Loire. Le 21 août 1793, un arrêté des représentants Richard et Choudieu le suspendit de ses fonctions, attendu « qu'il avait son fils parmi les rebelles et était suspect à tous les patriotes par ses principes de royalisme ». Arrêté quelques jours après, le comte de Dieusie fut conduit à Paris et traduit devant le tribunal révolutionnaire qui, le 15 avril 1794, l'envoya à l'échafaud.

(2) Il s'agissait, comme on le verra plus loin, de la perception des dîmes ecclésiastiques et de l'administration des revenus des biens nationaux.

Digitized by Google

Pour donner à un aussi grand nombre d'hommes, répandus sur une aussi grande superficie, l'organisation et l'ensemble qui pouvaient leur assurer des succès, il eût fallu au chef des talents plus qu'ordinaires ; car, avant d'agir, il devait tout créer. M. de Scépeaux était trop jeune et n'avait pas assez d'expérience pour remplir pareille tâche. Personnellement, il était brave et pouvait être un excellent soldat, mais il n'avait fait la guerre qu'en Vendée et manquait d'officiers expérimentés. D'ailleurs, dans la crainte qu'on essayât de le diriger, il évitait de suivre tout conseil, et se privait par là des ressources qu'il aurait pu trouver chez ses subordonnés. Souvent il courait après des colonnes ennemies et ne les attrapait point, parce qu'il n'avait pas su combiner les mouvements des corps qu'il commandait ; chacune de ses légions se trouvait, ainsi, agir indépendamment des autres. Il réunissait sans cesse les officiers généraux et les chefs de légions, les faisait venir de dix lieues pour un conseil où il n'y avait jamais rien de conclu ; et les journées se perdaient, fort inutilement. Pourtant, la plupart des officiers et des hommes qu'il commandait, depuis plusieurs années sous les armes, étaient braves et aguerris : il ne s'agissait que de les bien diriger. Ils étaient assez bien équipés, avec les armes prises en grande partie sur les républicains, à la suite des victoires de la grande armée vendéenne, grossie du contingent chouan. Mais ils avaient peu de munitions, et il fallait les prendre sur l'ennemi.

Le terrain coupé qu'il avait à défendre était on ne peut plus favorable à la petite guerre : un sol riche et fertile lui fournissait des subsistances en abondance. Néanmoins, il ne tira qu'un parti médiocre des moyens

Digitized by Google

à sa disposition. Ses divisions eurent, en détail, des actions très brillantes et firent éprouver à l'ennemi des pertes considérables; mais ces combats étaient partiels. Jamais il n'y eut d'ensemble dans les mouvements : tandis qu'une portion de son armée était écrasée par le nombre, le reste jouissait d'un profond repos. Lorsque la rive gauche de la Loire fut réduite par les forces immenses qu'on y avait réunies, la rive droite, ouverte de tous les côtés, ne put résister longtemps aux troupes qui l'envahirent. Scépeaux se vit obligé d'accepter, pour lui et pour les siens, quelques articles qui garantissaient la sûreté individuelle et les propriétés de tous ceux qui n'avaient pas émigré, mais avec la clause humiliante de mettre bas et de rendre les armes. Les articles accordés par Hoche devinrent ensuite communs à tous les royalistes.

Le rôle de M. de Scépeaux dans l'ouest de la France finit avec cette guerre. L'armée qu'il avait commandée reprit les armes en 1799; il y resta avec le titre d'officier général. Mais elle était divisée en deux corps commandés par MM. de Châtillon et de Bourmont.

L'insurection avait atteint toute sa force dans le pays que commandait M. de Scépeaux, lorsque j'y arrivai. Les commencements de cette guerre de la Chouannerie, dont cette contrée était le berceau, sont si peu connus qu'il est peut-être nécessaire de les donner ici.

Digitized by Google

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE

(1795-1800)

LA CHOUANNERIE

CHAPITRE PREMIER

Premiers rassemblements, sur la rive droite de la Loire, après la destruction de la Grande Armée vendéenne. — Causes des rassemblements, et de quels hommes ils se composèrent. — Origine du nom de *Chouans*. Les frères Cottereau. — Manière de combattre des Chouans. Comment ils se recrutaient. *Patriotes* des bourgs. — Première organisation. — Émigrés et Chouans.

La perte de la bataille de Cholet (1) décida les Vendéens à passer de la rive gauche sur la rive droite de la Loire. Leur nombre s'y grossit de la jeunesse la plus énergique des provinces qu'ils traversèrent : environ 15,000 jeunes gens se réunirent à cette armée et contribuèrent singulièrement aux brillantes victoires qu'elle remporta dans l'Anjou, la Bretagne, le Maine et la Normandie. Ces nouveaux alliés n'étaient pas retenus, comme les Vendéens, par les soins à donner aux femmes et aux enfants qui avaient suivi l'armée. Ils n'eurent pas, non plus, autant à souffrir de l'épidémie que la malpropreté, venant du manque de linge, et le changement de nourriture, firent tomber sur les Vendéens. Ceux-ci, en Bretagne et en basse Normandie, furent contraints de vivre de la nourriture du pays, c'est-à-dire de blé *sarrasin;* comme ils n'y étaient pas accoutumés, il en résulta des dysenteries

(1) 17 octobre 1793.

Digitized by Google

dont l'armée eut beaucoup à souffrir. Au reste, dans cette campagne, si les Vendéens s'épuisèrent par leurs victoires mêmes, les Chouans y firent, pour leur part, des pertes très sensibles.

Cette expédition d'outre-Loire s'étant terminée par la dispersion totale de l'armée vendéenne, après la malheureuse affaire de Savenay (1), ceux qui échappèrent au désastre se répandirent dans les campagnes environnantes. L'esprit des cultivateurs de ces cantons est généralement excellent. Une mort certaine menaçait tous ceux qui essayaient de cacher les malheureux vaincus, que leurs ennemis poursuivaient sans relâche; les Vendéens y trouvèrent pourtant tous les secours qu'il était humainement possible de leur rendre. Le pays était couvert de troupes républicaines qui le parcouraient sans cesse; les paysans soupçonnés de favoriser les royalistes étaient arrêtés sur-le-champ et plongés dans les cachots, où beaucoup périrent de misère. Un grand nombre de ces pauvres cultivateurs devinrent ainsi victimes de leur zèle; mais les persécutions ne purent le ralentir. Les Vendéens vécurent longtemps dans les caves, dans les greniers, dans les souterrains qu'on avait pratiqués pour eux. Des femmes, des enfants, des vieillards, des ecclésiastiques subsistèrent ainsi des mois entiers, sans que les soins de ceux qui veillaient à leur conservation se démentissent un seul instant. On leur portait des vivres à la faveur des ténèbres; le jour, personne n'osait approcher d'eux.

Au milieu de ces campagnes si bonnes, il se trouvait néanmoins des paroisses, des cantons même, où, loin

(1) 23 décembre 1793

Digitized by Google

d'accueillir les *brigands* (1), on les poursuivait à toute outrance. Cette différence d'opinion était due principalement aux prêtres asermentés qui avaient entraîné leurs paroissiens dans l'erreur. Dans les lieux, au contraire, où les prêtres avaient refusé le serment, l'opinion s'était maintenue excellente. Les meilleurs cantons offraient bien aussi quelques dénonciateurs, uniquement occupés à traquer ces malheureux fugitifs. Malgré les précautions les plus minutieuses, il en périssait quelqu'un chaque jour. Ces provinces sont parsemées de petites villes, de gros bourgs, où habitaient un grand nombre de petits bourgeois qui, avant la Révolution, ne possédaient aucune propriété. Ces hommes, habitués à trouver leur existence dans leur industrie, étaient devenus le plus souvent les vampires du peuple des campagnes. Les fermes à mi-fruit étaient en partie dans leurs mains, ainsi que le commerce des bestiaux, des grains et autres denrées. Cette classe avait goûté la révolution, parce qu'elle y avait vu l'espoir de s'enrichir et de supplanter la noblesse dont elle était jalouse, quoiqu'elle eût vécu presque toujours de la gestion de ses biens ou des profits qu'elle faisait sur ses fermes. L'émigration lui parut un bienfait, en lui offrant la facilité d'acquérir à un prix minime les biens des émigrés; aussi craignait-elle singulièrement leur retour, de même que tout ce qui pouvait rendre au clergé ses propriétés, dont elle s'était nantie. C'était particulièrement dans cette classe que les Vendéens trouvaient leurs ennemis les plus acharnés : ils remplissaient les districts et les municipalités, disposaient des troupes cantonnées dans les bourg et dans les

(1) C'est, on le sait, le nom que la République donnait aux Vendéens.

Digitized by Google

villes et les tenaient sans cesse en mouvement, ne s'occupant que d'attraper des fugitifs auxquels ils ne faisaient jamais de quartier.

Poursuivis sans relâche, ces malheureux sentirent bientôt qu'ils ne devaient chercher leur salut que dans leur courage. Jusqu'alors ils avaient vécu isolés ; la nuit favorisa leurs communications. Peu à peu ils se réunirent en petites bandes, qu'ils grossirent de réquisitionnaires appelés aux frontières. L'armée républicaine exigeait un recrutement continuel ; la jeunesse entière, de dix-huit à vingt-cinq ans, y était soumise. Mais cette armée était l'antre du lion : on ne voyait personne en revenir.

Faire entrevoir à ces hommes, qui n'avaient à choisir qu'entre la misère et la mort, la possibilité d'échapper à leur sort cruel en se défendant près de leurs foyers, était un moyen assuré de les attirer à soi. Tous se joignirent à ces bandes, qui furent bientôt assez fortes pour contraindre les républicains à ne quitter leurs cantonnements qu'avec de fortes colonnes. Par là, ils se mirent à l'abri des surprises journalières, dont beaucoup d'entre eux avaient été victimes, lorsque les républicains pouvaient marcher en petit nombre.

On a longtemps varié sur la cause qui fit donner le nom de *Chouans* à ces premiers rassemblements. Trois frères Cottereau, surnommés *Chouans*, sabotiers dans la forêt du Pertre, située entre Laval et Vitré, passent pour en avoir été les premiers chefs et leur avoir donné le surnom qu'ils avaient adopté (1). Deux de ces trois

(1) L'opinion suivie ici par d'Andigné est aujourd'hui presque unanimement adoptée. M. de la Sicotière, dont l'autorité, en tout ce qui

Digitized by Google

frères ont péri, les armes à la main; un seul existe encore (1). Une seconde étymologie paraît aussi pouvoir être adoptée. Le peuple des campagnes de cette partie de la France désigne le chat-huant (hibou) sous le nom de *chouan*. Comme cet oiseau nocturne, les premiers insurgés ne paraissaient que la nuit; ils passaient le jour dans les bois, et imitaient, dit-on, pour se reconnaître, le cri de ces animaux. Que cette origine fût réelle ou supposée, elle fut tellement adoptée

regarde la Chouannerie et son histoire, mérite de faire loi, s'exprime ainsi, dans son ouvrage sur *Louis de Frotté et les insurrections normandes*, t. II, p. 578 : « D'où venait le nom de *Chouans?* Des quatre frères Cottereau, dits *Chouans*, sobriquet porté héréditairement dans leur famille, ainsi que le constate l'acte de baptême de Jean, le plus célèbre des quatre, qui se jetèrent, dès le début, dans l'insurrection du bas Maine. Que leurs habitudes nocturnes, que le cri de la chouette adopté entre eux comme signe de reconnaissance aient contribué à faire appliquer ce sobriquet à leurs camarades, nous le croyons sans peine; mais le point de départ est, selon toute apparence, dans le nom des Cottereau, dits *Chouans*. » — Voir aussi la notice de M. de la Sicotière sur *la mort de Jean Chouan et sa prétendue postérité*. (*Revue du Maine*, 1877.)

(1) Les frères Cottereau étaient au nombre de quatre, Jean, Pierre, François et René. Celui qui vivait encore au moment où d'Andigné écrivait cette partie de ses *Mémoires*, était *René*, lequel figure ainsi sur l'*État de* 1814 :

« Cottereau (René), dit le Chouan, capitaine, demeurant à Saint-Ouen-des-Toits (Mayenne), cultivateur. *État de services :* âgé de cinquante ans, frère de Jean Chouan *qui donna son nom aux premiers royalistes de ce pays;* il fut un de ses compagnons dès le commencement. Six de cette famille ont péri. Cottereau, toujours fidèle et pauvre, est père de huit enfants; réclame les bontés du roi. » — René Cottereau, marié deux fois, eut quatorze enfants. Il mourut le 18 avril 1846. De ses trois frères, Jean, blessé d'une balle dans le ventre, en voulant se dévouer à sauver sa belle-sœur, mourut le lendemain matin, dans le bois de Misedon. François mourut également de ses blessures au commencement de février 1794. Pierre fut guillotiné à Laval le 11 juin 1794. Les Cottereau avaient deux sœurs. Elles furent guillotinées toutes les deux à Laval, le 25 avril 1794. L'aînée avait dix-huit ans; la cadette n'en avait que quinze. Leur mère fut écrasée par un chariot sur la route de Laval, à la suite de la bataille du Mans.

Digitized by Google

par eux que les Chouans, par la suite, joignirent dans leurs armes l'image du *hibou* aux *fleurs de lis*.

Ces bandes firent leurs premiers essais sur les petits corps que les républicains faisaient sortir chaque jour, pour la correspondance de leurs différents postes et pour les vivres qu'il leur fallait chercher à main armée dans les campagnes; c'était une source perpétuelle de combats où les républicains n'avaient qu'à perdre. Les Chouans empêchaient l'arrivée des comestibles dans les lieux occupés par les républicains, qui n'obtenaient rien qu'à la pointe de l'épée; leurs convois, toujours attaqués, souvent enlevés, ne s'achetaient plus qu'au prix de leur sang. Dans ces escarmouches, renouvelées chaque jour en cent endroits, sur une surface immense, les républicains étaient obligés de lutter avec une position toujours désavantageuse, puisqu'elle était choisie par leurs ennemis. Il leur fallait combattre à découvert des hommes embusqués, dont ils ignoraient le nombre et qu'ils n'osaient ni ne pouvaient poursuivre. Les Chouans avaient nécessairement tout l'avantage dans ces combats, d'autant qu'ils tiraient, généralement, mieux que leurs ennemis et prenaient plus de soin de leurs armes. Placés derrière des haies ou des arbres, ils choisissaient ceux qu'il leur convenait de frapper; les républicains, au contraire, ne pouvaient les apercevoir et n'osaient s'écarter de leurs convois lentement tirés par des bœufs, seuls animaux employés dans ces contrées pour le trait. Ils recevaient ainsi tous les coups qu'on leur adressait, sans qu'il leur fût possible de s'y soustraire. Le service des postes et voitures publiques était une autre calamité pour les soldats, cantonnés sur les grandes routes. Les Chouans

Digitized by Google

n'y laissaient rien passer sans une forte escorte; encore cette escorte était-elle souvent harcelée et dispersée. Ces différents services employaient chaque jour la presque totalité des troupes et les tenaient continuellement sur pied, ne leur laissant même plus la possibilité de parcourir les campagnes; et, quoique plus nombreuses que les bandes des Chouans, elles éprouvèrent, de la sorte, tous les inconvénients d'une guerre défensive.

Dans ces combats partiels, qui avaient pour eux le double avantage de les aguerrir et de nuire beaucoup à leurs ennemis, les Chouans trouvaient cet autre avantage, inappréciable, de gagner des armes qui leur procuraient les moyens d'augmenter leur nombre. Leur sûreté, leur zèle pour la cause à laquelle ils s'étaient voués, les portaient également à propager cette insurrection aussi loin qu'elle pouvait s'étendre; ils y travaillèrent avec suite dans les cantons voisins des bandes insurgées, dont l'opinion était encore incertaine et où ils cherchèrent d'abord à gagner quelques partisans; ce qui était généralement facile, puisque, à cette époque, on rencontrait partout des hommes mécontents, réduits en partie à se cacher. Lorsqu'ils étaient parvenus à en réunir quelques-uns, les émissaires royalistes avaient pour tactique, s'ils les voyaient indécis, de les pousser à quelque démarche hasardeuse qui les compromettait avec le gouvernement, de manière qu'ils ne pussent plus reculer. Une fois lancés, ces hommes devenaient les plus ardents de tous et cherchaient à attirer de nouveaux prosélytes au parti.

Les chefs royalistes laissèrent constamment à leurs soldats le soin de se recruter eux-mêmes. Ce recrutement s'opérait ainsi d'une manière beaucoup plus

Digitized by Google

sévère qu'ils n'eussent osé l'exiger, sans qu'on pût les accuser de partialité. Il porta d'abord sur les déserteurs revenus dans leur pays, sur les jeunes gens que leur âge appelait aux armées et qui, conséquemment, ne pouvaient reparaître chez eux, puis, peu à peu, sur tous ceux qui n'étaient pas indispensables à l'agriculture. Cette insurrection, avec les mêmes moyens et la même tactique, s'étendit de proche en proche sur les pays assez couverts pour offrir un asile contre les premières recherches, et finit par envahir les campagnes de dix-sept départements, qui, loin de fournir au gouvernement un homme ni un écu, lui occupaient une armée immense.

L'esprit de la Révolution avait fait peu de progrès chez les cultivateurs de l'Ouest. Il y comptait pourtant des partisans. Un *patriote* influent, un prêtre assermenté, avaient parfois égaré tout ce qui les entourait : des paroisses, des cantons entiers, se trouvaient ainsi gangrenés. Si la saine politique ne permet pas, en guerre civile, de tolérer des indifférents, il serait encore moins excusable de souffrir des ennemis au milieu de soi. Contre les insouciants qu'on voulait entraîner, on avait employé l'adresse et la persuasion ; la terreur fut l'arme dont on se servit pour réprimer ceux qui se montraient ouvertement les ennemis de la cause royale. Les patriotes furent tous obligés de se soumettre aux règlements établis par les royalistes, ou d'abandonner leurs biens pour se réfugier dans les villes. Des exemples terribles ôtèrent l'envie de nuire à ceux qui préférèrent rester dans leurs foyers. S'ils demeuraient en paix, ils étaient assujettis aux charges communes et n'avaient rien de plus à redouter. Mais leur conduite était surveillée : *un*

Digitized by Google

mot, une démarche contraire au parti royaliste, les perdaient sans retour. Tout ceux qui vivaient dans les campagnes, qu'ils fussent dévoués ou non à la cause royale, que dans le cœur ils y fussent même opposés, se trouvèrent ainsi associés à ses succès. Tous devinrent liés par les mêmes intérêts, puisqu'ils avaient également à redouter le retour d'un système qui ne pardonnait rien, et les dévastations que ne pouvait manquer d'entraîner le triomphe des républicains. Les *patriotes* virulents, retirés dans les villes et dans les bourgs fortifiés, grossirent, à la vérité, les colonnes ennemies, et leur servirent de guides, lorsqu'elles voulaient parcourir le pays. Mais, généralement, la sécurité la plus parfaite régna dans les campagnes. Elles formèrent, pour ainsi dire, une nation à part : les Chouans les traversaient dans tous les sens, et leurs pas étaient ignorés ; les républicains quittaient-ils leurs cantonnements, on était toujours prévenu de leur marche.

Une autre cause concourait à faire connaître aux royalistes les moindres mouvements de leurs ennemis. L'autorité civile exerçait, à cette époque, un tel despotisme sur l'autorité militaire, que cette dernière ne pouvait prendre une mesure ni ordonner une marche sans en faire part aux administrations : départements, districts, municipalités. Il s'y trouvait toujours quelque indiscret ou quelque membre qui favorisait secrètement la cause royale ; les projets des républicains, connus d'avance le plus souvent, étaient presque toujours dénoncés.

J'ai dit que, dans les provinces insurgées, il y eut des cantons qui résistèrent constamment aux suggestions des royalistes, et qui même opposèrent la force à celle

Digitized by Google

qu'on voulut employer contre eux. Entre Rennes, Chateaubriant et Vitré, il se trouva onze paroisses qui se coalisèrent pour leur défense. Le gouvernement leur fournit, à cet effet, des armes et des munitions. Il n'était possible de pénétrer chez eux qu'avec des forces imposantes. Comme ils se bornèrent à défendre leurs foyers sans attaquer au dehors, les chefs chouans aimèrent mieux les laisser en repos, l'espoir d'un grand avantage sur eux ne leur paraissant pas devoir compenser les pertes qu'une invasion de leur pays eût pu occasionner. Dans le principe, le gouvernement y avait formé des compagnies appelées *territoriales* dont chaque homme recevait par jour un assignat de cinq livres. La dépréciation du papier-monnaie ayant réduit leur solde à rien, et le gouvernement ayant refusé de leur en donner une plus réelle, ces compagnies se séparèrent bientôt. Les habitants de ces cantons conservèrent toujours chez eux la même attitude ; cependant, peu à peu, quelques-uns ouvrirent les yeux et sentirent combien ils avaient été abusés. Le scandale que donnaient leurs anciens curés, presque tous mariés et pères de famille, les vexations qu'exercèrent sur eux les *patriotes* aisés, presque tous acquéreurs des propriétés des émigrés et du clergé, les firent un peu changer d'opinion. En employant la force et l'adresse, on eût fini probablement par les amener à imiter leurs voisins. L'intention des chefs royalistes était de s'occuper sérieusement de cet objet en 1800, si la paix ne se fût pas conclue; et je ne doute pas qu'ils n'y eussent réussi, d'autant que le gouvernement, comptant trop sur l'influence qu'il s'était acquise dans ces cantons, voulait y faire des levées d'hommes pour les envoyer aux armées,

Digitized by Google

ce que les habitants ne paraissaient nullement disposés à souffrir.

Les commencements de l'insurrection ne comportaient par une organisation compliquée. Chaque chef gouvernait sa bande de la manière qu'il jugeait la plus convenable. Ses soins tendaient à l'augmenter le plus possible, comme à la faire subsister de la façon la moins onéreuse au pays qu'il commandait. Il avait un intérêt trop marqué à ménager l'esprit des habitants de son canton pour abuser du pouvoir dont il disposait. Lorsque, le nombre des insurgés étant devenu plus considérable, un seul et unique chef eut concentré l'autorité entre ses mains, cette armée ne pouvait plus marcher sans une organisation militaire, qui entraînait après elle une organisation civile. La première fut uniforme partout; la seconde éprouva des variations fondées sur le plus ou moins de pouvoirs que les généraux surent attirer à eux, comme sur le plus ou moins de force que l'insurrection avait prise chez eux, avant qu'ils eussent été promus au commandement.

Chaque armée fut partagée en *divisions*, et les divisions en *cantons*, chaque chef de division ayant sous ses ordres plusieurs chefs de cantons. Ces derniers commandaient plusieurs *compagnies*, dont les capitaines dirigeaient une ou plusieurs *paroisses*, suivant leur étendue. Ces compagnies portaient généralement le nom de leur paroisse, quelquefois aussi le nom d'un capitaine qui s'était acquis de la célébrité.

Les revenus destinés à entretenir les troupes insurgées se tiraient principalement des biens dits *nationaux*. Ils provenaient également des dîmes ecclésias-

Digitized by Google

tiques non curiales; car on laissait la jouissance des dîmes curiales aux desservants des paroisses. Ces revenus étaient augmentés de quelques contributions, mais prises sur des *patriotes*, ou même sur le pays, suivant le plus ou moins de besoin qu'on en avait.

L'administration de ces revenus, autant que cela fut au pouvoir des généraux, était confiée à des *commissaires particuliers*, qui rendaient compte de leurs opérations au *commissaire général* de chaque armée. Quand les chefs pouvaient conserver la disposition de ces revenus, les hommes qu'ils commandaient étaient beaucoup plus dans leurs mains; mais ils ne pouvaient tous le faire, et ceux qui ne l'avaient pas établi dès le début ne purent y parvenir. Ceux qui avaient soulevé eux-mêmes leur canton l'avaient, aisément, mis sur le pied qui leur paraissait le meilleur : des hommes réunis par la nécessité de se défendre ou par le désir de faire triompher la cause royale devaient être disposés, au début, à adopter les règlements que leur proposaient ceux qu'ils avaient investis de leur confiance. Une fois qu'ils eurent connu leur force, la chose devenait plus difficile.

Le pays que commandait M. de Scépeaux se battait déjà depuis longtemps, lorsque celui-ci fut élevé au commandement. Les chefs de divisions qui l'avaient mis à leur tête étaient, pour la plus grande partie, sortis de la classe du peuple; il en était de même des chefs de cantons et des capitaines. Quand des hommes de cette classe ont conquis un certain pouvoir, ils en deviennent d'autant plus jaloux qu'ils avaient moins espéré de l'obtenir. Ces braves gens étaient tous animés du meilleur esprit; mais ils n'eussent pas supporté aisé-

Digitized by Google

ment de se voir supplantés ni dépouillés des droits qu'ils regardaient comme une prérogative de leur place. Les chefs de divisions s'étaient primitivement emparés de l'administration des revenus; les chefs de cantons la leur disputèrent, et bientôt les capitaines la saisirent à leur tour. Ceux-ci partageaient entre leurs soldats les revenus de leurs paroisses, après en avoir prélevé ce qui était nécessaire pour les besoins communs.

Cette administration monstrueuse entraînait des abus innombrables auxquels on ne pouvait remédier sans tout changer. Un homme très ferme, ou qui se fût acquis une grande prépondérance, y serait peut-être parvenu. Tout autre l'eût tenté vainement, parce que le plus grand nombre était intéressé à voir ce désordre se perpétuer.

Le vice de cette administration se fit principalement sentir, lorsque quelques émigrés parvinrent à regagner leurs foyers. Les Chouans s'étaient habitués à jouir de leurs biens, à les considérer comme une propriété acquise; les emprises leur semblaient un larcin. En plusieurs endroits, les émigrés furent médiocrement accueillis; partout ils eurent besoin, pour se faire goûter, de montrer une grande modération et de faire preuve de supériorité. Cependant les mêmes intérêts les unissaient; les mêmes principes les dirigeaient; aussi le temps et la nécessité devaient remettre chaque chose à sa place. Les hommes auxquels les émigrés venaient s'associer avaient paru d'abord peu disposés à leur tenir compte des dangers qu'ils avaient courus pour parvenir jusqu'à eux. Un courage supérieur, une capacité bien reconnue, devaient, peu à peu, leur

Digitized by Google

ramener les paysans. Ces derniers, du reste, étaient trop bien intentionnés pour ne pas rendre justice aux émigrés; et, quand ils eurent senti combien ils leur étaient utiles, ils leur laissèrent prendre une prépondérance marquée et finirent même par s'abandonner entièrement à leur direction.

Digitized by Google

CHAPITRE II

D'Andigné chez M. de Scépeaux. — Le général Canuel. *Franc-Bernard* et *Tête-Carrée*. — D'Andigné vient à Angers, chez sa mère. Aspect de la ville. Il visite la Banchaye. — Retour à Rennes. — Signature de la paix de la Mabilais. Les représentants Delaunay d'Angers et Ruelle.

J'avais besoin d'un passeport pour me rendre auprès de M. de Scépeaux. Les seuls représentants du peuple pouvaient m'en délivrer un; il me fallut donc aller chez eux pour l'obtenir. Je les trouvai tous à table. Pendant qu'on m'expédiait, la conversation étant tombée sur la nature de notre guerre, l'un d'eux me pria de lui dire quelle était l'étymologie du nom de *Chouans* que nous portions. Je lui expliquais ce que je savais là-dessus, lorsqu'un autre me dit assez brusquement :

« Citoyen (c'était la manière de parler de ce temps), vous avez pris un nom bien ignoble !

— Nous l'anoblirons », répondis-je.

La conversation en resta là.

Nous quittâmes Rennes le lendemain. M. de Bellevue, avec lequel je voyageais, avait une blessure encore fraîche qui l'empêchait de marcher et de monter à cheval; ce qui nous forçait d'aller en voiture, manière de voyager assez nouvelle pour des chouans, et qui n'était pas sans inconvénients dans les chemins peu fréquentés que nous avions à parcourir, parce qu'elle nous mettait beaucoup trop en évidence.

Digitized by Google

Nous avions espéré nous procurer à Ancenis des renseignements sur les moyens de parvenir jusqu'à M. de Scépeaux. Le général Canuel (1), qui commandait les troupes républicaines de ce canton, m'indiqua, en effet, un fermier qui devait me conduire aux premiers postes royalistes. Un jeune capitaine de hussards, du nom de Gontaut, s'était chargé de me mener jusque-là (2). A peine étions-nous à deux cents pas de la ville, que mon homme me montra la ferme où j'allais prendre mon guide, — nous en étions encore à une bonne lieue, — et il me quitta précipitamment, *craignant*, me dit-il, *qu'on ne lui décochât un coup de fusil du premier buisson.* Cette circonspection me donnait à juger de la nature de la trêve qui existait dans ce canton. En réalité, les hostilités n'avaient jamais été entièrement interrompues.

Ce défaut d'exécution d'une convention établie provenait principalement de l'esprit inquiet des compagnies royalistes les plus voisines, qui étaient extrêmement indépendantes. Ces compagnies étaient commandées par les capitaines *Franc-Bernard* et *Tête-Carrée* (3); le

(1) *Canuel* (Simon), né en 1767. Il servit en Vendée, dans l'armée républicaine, comme adjudant général, puis comme général, et mérita les éloges de Kléber pour sa conduite devant Savenay. Il quitta la Vendée en 1796 et prit le commandement de la ville de Lyon. Il eut encore quelques commandements sous le Consulat, mais resta ignoré sous l'Empire, et reparut seulement à la Restauration. Son républicanisme d'antan avait fait place au plus ardent royalisme. En 1815, pendant les Cent-Jours, il alla rejoindre les Vendéens et fut nommé chef d'état-major de Louis de La Rochejaquelein. Après avoir fait partie de la Chambre introuvable (1815-1816), où l'avaient envoyé les électeurs de la Vienne, il devint un des chefs du parti ultra-royaliste. Il reprit du service lors de la guerre d'Espagne en 1823, et à la fin de la campagne il fut admis à la retraite.

(2) M. de Bellevue, à cause de sa blessure, avait été obligé de rester à Ancenis. (*Note du général d'Andigné.*)

(3) Sur *Franc-Bernard* et *Tête-Carrée*, voir Crétineau-Joly, *Histoire*

Digitized by Google

premier, valet de ferme avant la Révolution ; le second, garçon meunier. L'un et l'autre étaient d'une bravoure remarquable ; leurs hommes, très aguerris, leur obéissaient bien, et les uns comme les autres étaient également peu disposés à la paix. Franc-Bernard, le premier auquel je me présentai, me reçut assez bien ; il était alors à son *camp*, — les Chouans appelaient ainsi la maison où ils formaient un établissement passager ou permanent ; — mais, en revanche, il accueillit au plus

de la Vendée militaire, t. III, p. 448, et t. IV, p. 126. Dupré, dit *Tête-Carrée*, meunier de la paroisse de Maumusson (Maine-et-Loire), était un des plus intrépides chefs de Chouans. Ce fut lui qui, lors de la prise de Nantes par d'Andigné, surprit le poste de la route de Rennes et entra le premier dans la ville. Suivi de ses hommes, il se porta sur la place du Bouffay, où était située la prison, força le poste et monta le grand escalier. Le concierge s'était barricadé. *Tête-Carrée* lui ordonna d'ouvrir, menaçant de briser la porte à coups de hache. « Nous voulons nos prisonniers, dit-il, les prisonniers politiques et non ceux qui ont commis des crimes. » Reconnaissant l'impossibilité de la résistance, le concierge laissa pénétrer *Tête-Carrée* et quelques-uns des siens dans le Bouffay. Les Chouans délivrent onze détenus, parmi lesquels un prêtre et deux Vendéens, condamnés à mort ; cinq autres, condamnés à la déportation ou non encore jugés, et trois marins poursuivis pour indiscipline. Ils se retirent ensuite aux cris de *Vive le roi ! Vivent les mécontents !* (Camille Mellinet, *La Commune et la Milice de Nantes*, t. X, p. 321.) — *Tête-Carrée* fut tué à quelques mois de là, le 2 août 1800. Mellinet raconte ainsi les circonstances de sa mort : « Le fameux *Tête-Carrée* se maintenait à la tête d'une bande. Tombé entre les mains de la gendarmerie, qui le poursuivait depuis longtemps, il fut conduit à la Rouxière, commune voisine du lieu de sa capture, et, quoique surveillé par deux gendarmes dans une chambre au premier étage, il leur échappa en sautant par une fenêtre ; mais, bientôt repris, il dit qu'il avait la jambe démise, par suite de sa chute, et qu'il ne pouvait plus marcher. Un gendarme mit pied à terre, et, à grand'peine, plaça *Tête-Carrée* sur son cheval. Aussitôt en selle, *Tête-Carrée* retrouve ses forces, lance son cheval au galop, saute un fossé de plus de huit pieds de largeur, et s'enfonce dans un bois voisin de la route. Les gendarmes, en voyant leur prisonnier s'échapper, tirent dessus, et *Tête-Carrée* est frappé de mort. L'énergie de ses derniers moments fut égale à celle de toute sa vie. » (Mellinet, t. XI, p. 50.)

Digitized by Google

mal le fermier qui m'avait conduit chez lui. Cet homme était probablement mal vu des royalistes; car Franc-Bernard ne l'eût pas plus tôt aperçu, qu'il lui signifia de décamper au plus vite; ce que celui-ci ne se fit pas dire deux fois.

Le soir même, je me rendis auprès de M. de Scépeaux. M. Plouzin (1), dit *le Lion*, chef de cette division, me conduisit à lui. J'étais convenu avec le général Canuel de lui ménager pour le lendemain une entrevue avec M. de Scépeaux. Le lendemain, M. de Bellevue amena le général au château de Vern, situé sur la grande route, et où était cantonné un bataillon de républicains; j'allai le chercher pour le conduire dans une maisonnette située à une demi-lieue de ce château, où j'avais laissé M. de Scépeaux. J'entrai seul dans le château de Vern. Franc-Bernard et Tête-Carrée, qui m'avaient accompagné, étaient restés à quelque distance. Le général Canuel, alors souffrant, monta en voiture et se dirigea vers l'endroit où l'attendait M. de Scépeaux. Il avait avec lui quelques officiers et dix hussards d'escorte. La vue de ces hussards fit faire une grimace horrible à Franc-Bernard et à son compagnon. — « S... maudit, disait Tête-Carrée; si les hussards avancent, je tire dessus! » Sa carabine était déjà en joue. Le général Canuel ne devait pas être très rassuré par un tel accueil, d'autant que je ne pouvais que lui promettre de me faire tuer

(1) L'*État de* 1814 relate ainsi ses services : « *Plouzin* (Guillaume), colonel, chevalier de Saint-Louis, propriétaire à Varades (Loire-Inférieure). Blessé. — Entré au service de la Vendée en 1793 comme capitaine, a fait la campagne d'outre-Loire en cette qualité; reprit les armes en 1794; organisa une des divisions de la rive droite de la Loire, qu'il a constamment commandée en 1795 et 1796; a repris les armes en 1799; a rendu de grands services. »

Digitized by Google

avant lui ; mais il tenait à cette entrevue, et, pour ne pas la manquer, il renvoya ses hussards.

Cette conférence avait pour but d'établir la trêve d'une manière plus exacte. On fut bientôt d'accord ; et nous nous séparâmes assez bons amis.

Le général Canuel revint à Ancenis. Mon camarade et moi, nous nous rendîmes immédiatement à Angers.

Ma mère avait été plongée dix-huit mois dans les prisons. Je savais qu'elle en était sortie ; mes premiers soins devaient être pour elle. Cette bonne mère ne me savait pas en France ; aussi fut-il difficile de lui persuader que je fusse chez elle sans danger. Un saisissement involontaire qu'elle éprouva en me voyant, me fit craindre un instant pour elle ; je ne parvins à la rassurer qu'en lui présentant, comme je l'avais fait à un officier municipal, mes passeports signés des onze représentants du peuple. Je passai le jour suivant avec elle et ceux de mes parents et amis que l'émigration n'avait pas enlevés à leur patrie ou que la faux révolutionnaire n'avait pas moissonnés.

Angers, ma ville natale, offrait alors un spectacle navrant. Le souvenir de massacres et de calamités sans nombre semblait avoir comprimé toutes les facultés. L'empreinte de la Terreur était encore visible sur tous les visages ; la crainte de voir revenir les mauvais jours laissait à peine respirer. Combien je me serais estimé heureux, si j'avais pu me croire appelé à rendre au lieu qui m'avait vu naître le calme et le repos dont il était privé depuis si longtemps ! J'osai un peu l'espérer alors. L'espoir d'y contribuer avait pu, seul, me faire surmonter le dégoût que je m'étais toujours senti pour

Digitized by Google

les dissensions civiles. Mais, hélas! le terme de nos maux était encore bien éloigné de nous, et je devais être témoin de bien des malheurs, avant de le voir arriver. Ce n'était qu'à travers de longues convulsions que nous pouvions entrevoir un avenir plus heureux. N'avions-nous pas à craindre, en outre, d'attirer sur nos provinces tous les fléaux de la guerre, sans avoir la certitude d'atteindre le but où tendaient nos efforts et nos vœux : le retour d'un ordre de choses qui seul pouvait assurer à la France le calme et la prospérité? Heureux, me suis-je dit mille fois, au milieu des troubles civils, celui que la Providence appelle à couler ses jours à une époque où tous les concitoyens sont unis! Si la gloire, le devoir, l'honneur, le salut de son pays, lui commandent de courir au combat, c'est de ses parents, de ses amis, de ses compatriotes, c'est de la main d'un souverain appelé sur le trône par sa naissance qu'il reçoit la récompense de ses travaux. Il jouit d'avance de ses succès; s'il succombe, ce ne sera pas sans douceur, puisqu'il s'est sacrifié à sa patrie. L'homme destiné, au contraire, par le malheur des temps, à prendre une part active à la guerre civile, n'y peut trouver que des peines, sans espoir de dédommagement. Pour lui, pas une seule jouissance qui soit pure, pas un instant où son cœur soit satisfait : ses revers sont sans consolation, et ses succès toujours mêlés de regrets. Sa mémoire, s'il échoue, sera le plus souvent déchirée et flétrie; l'histoire ne verra peut-être en lui qu'un intrigant, un ambitieux préoccupé seulement de ses propres intérêts et sacrifiant à l'appât d'une fausse gloire jusqu'au repos de son pays. Un jour peut-être, s'il parvient au but qu'il s'est proposé, la postérité lui rendra une justice

Digitized by Google

méritée. Mais sa vie, en attendant, se sera écoulée au milieu d'inquiétudes et de soupçons; sans cesse entouré d'ennemis, d'envieux et de jaloux, il aura acheté bien cher ce tardif témoignage.

La route d'Angers à Rennes, que nous suivîmes à notre retour, ne passe qu'à trois lieues du château de mon père. Ne pas le visiter, après une si longue absence, me paraissait impossible; là s'était écoulée mon enfance, et mille souvenirs me revenaient à la mémoire, à mesure que j'en approchais. Mais que de changements dans ces lieux où j'avais passé tant d'heureux jours! Ils offraient partout l'image de l'abandon. L'opinion des habitants s'était toujours maintenue la même; aussi avaient-ils été horriblement maltraités. Beaucoup de cultivateurs étaient morts dans les prisons; d'autres ne venaient que d'en sortir. Depuis longtemps, ces braves gens n'espéraient plus nous revoir, ni moi, ni personne de ma famille. Leur surprise, leur joie, les larmes que je leur vis répandre, me touchèrent profondément. Je jouissais de ce spectacle, autant que le récit des malheurs arrivés dans ce pays me le permettait. Je ne pus, il est vrai, me livrer qu'un instant aux différents sentiments dont j'étais agité; mais j'avais assez vu les bons habitants de Sainte-Gemmes pour me déterminer irrévocablement à venir combattre avec eux. M. de Scépeaux m'avait offert le commandement en second de son armée. La mission dont j'étais chargé ne me permit pas de rester dans le pays; mais, en m'éloignant, je pris l'engagement d'y revenir le plus promptement possible.

J'arrivai à Candé le lendemain matin, à la pointe du jour. Ma voiture m'attendait là. La route de Château-

Digitized by Google

briant ne laissait pas que d'être dangereuse : la trêve, jusqu'alors mal observée de part et d'autre, rendait les deux partis également animés. Quelques chouans épars trouvaient mauvais de nous voir voyager en voiture; les républicains, de leur côté, nous accueillaient très médiocrement, quand nous traversions leurs cantonnements. Nous descendîmes à Châteaubriant dans une auberge située hors des portes. Mon camarade ne pouvant marcher, j'allai seul chez le commandant d'armes; mais, si celui-ci ne fût venu en personne me chercher à la porte de la ville, d'où le poste me repoussait avec menaces, je ne serais probablement pas arrivé vivant jusqu'à lui.

La plus grande partie de la garnison était sortie dans la campagne, pour chercher des grains que les Chouans ne laissaient presque jamais entrer sans résistance. Les troupes qui restaient dans la ville m'avaient déjà manifesté la plus mauvaise volonté; aussi le commandant craignit pour nos jours, si le convoi qu'il attendait venait à être attaqué. A l'entrée de la nuit, il eut l'honnêteté de venir lui-même nous chercher pour nous proposer un asile dans sa maison, le seul endroit, disait-il, où il pouvait répondre que nous fussions respectés. Nous reçûmes son offre avec toute la reconnaissance qu'elle méritait, mais nous ne voulûmes point en profiter. Le convoi arriva sans avoir rencontré d'obstacle; on nous laissa dans le plus parfait repos.

J'avais pris chez moi une somme d'argent assez considérable, que je destinais à ceux de mes parents qui étaient hors de France. Cet argent nous exposait à des inconvénients continuels : la misère était alors à son comble; on avait oublié presque jusqu'au nom d'un

Digitized by Google

écu. A notre arrivée comme à notre départ des auberges, une foule de curieux nous entouraient; chaque jour, il fallait employer des précautions infinies pour leur dérober la vue de quelques sacs, qui nous eussent perdus infailliblement si on les avait connus. Notre bonne fortune empêcha qu'ils ne fussent découverts : nous arrivâmes à Rennes sans accident.

Les conférences s'étaient continuées pendant mon absence. On était déjà d'accord sur les points essentiels, ou, pour mieux dire, de part et d'autre on était résolu de le paraître : car les deux partis ne croyaient point à leur sincérité mutuelle. On était à la veille de signer la paix, et jamais les intentions n'avaient été moins pacifiques : on allait donc conclure un traité que chacun se réservait, tacitement, d'éluder, même de rompre entièrement, sitôt qu'il verrait son intérêt à l'oublier.

Peu de jours avant la signature de la paix, le chevalier de la Vieuville arriva de Jersey. Les relations que le parti royaliste avait jusqu'alors entretenues assez activement avec l'Angleterre s'étaient ralenties pendant la trêve. L'issue de nos conférences inquiétait le ministère anglais; il désirait en savoir des nouvelles positives et avait dépêché le chevalier de la Vieuville pour venir les chercher. Ignorant, autant que je l'avais été moi-même, de la situation réelle de la France, il sentit bientôt que, loin de servir la cause royale, il ne pourrait que lui nuire en cherchant à contrarier une décision généralement adoptée, laquelle tenait à un plan dont on ne pouvait plus s'écarter sans de grands inconvénients, tandis qu'avec de la sagesse il serait peut-être possible de tirer parti de la position où nous nous étions placés.

Digitized by Google

Le jour de la signature (1), quelques officiers, mécontents, me proposèrent de me mettre à la tête d'une opposition dont le but eût été d'empêcher la paix de se conclure. La moindre division pouvait nous perdre; ce n'était que de notre intelligence parfaite que nous devions espérer des succès. Comme émigré nouvellement rentré et n'ayant encore rien fait pour le parti, je ne croyais pas devoir jouir du bénéfice de ce traité; mais la moindre entrave apportée à des mesures prises par un grand nombre d'officiers en qui j'avais la confiance la plus entière, m'eût semblé criminelle. Ce fut dans ce sens que je m'exprimai, lorsque les chefs royalistes, réunis en conseil, apposèrent leurs signatures aux articles réglés avec les représentants. Pour ma part, je leur demandai, au nom des émigrés présents, qui m'avaient chargé de prendre la parole, de vouloir bien me dispenser de signer. Il nous répugnait, leur dis-je, de mettre nos noms au bas d'un traité avant d'avoir acquis le droit d'en jouir. Je les assurai, en même temps, de notre obéissance aveugle à leurs ordres. Ces messieurs, approuvant le motif qui dictait cette démarche, nous laissèrent la liberté de nous retirer.

Ce jour même, les représentants donnèrent un grand repas aux chefs royalistes. Cormatin voulait me faire partir pour Paris le lendemain. Je ne pouvais m'y rendre sans passeport, et cette réunion devait lui fournir un prétexte pour m'en obtenir un. Aussi m'ordonna-t-il de l'accompagner au dîner. Il dit aux représentants que j'avais dans la capitale des parents qu'il m'était essentiel de voir, et que je voulais profiter du

(1) Le 20 avril 1795.

Digitized by Google

temps qui s'écoulerait jusqu'à la formation des *gardes territoriales* pour me rendre auprès d'eux. Plusieurs représentants connaissaient ma famille; l'un d'eux, Delaunay (1) d'Angers, me connaissait même personnellement. Aussitôt que Ruelle (2), le plus in-

(1) Pierre-Marie *Delaunay*, dit *Delaunay jeune*, né à Angers le 14 août 1755. Le département de Maine-et-Loire l'envoya à la Convention en même temps que son frère, *Delaunay aîné*. Des deux frères, l'aîné siégea à la Montagne et le jeune à la Plaine. Dans le procès du roi, le premier vota pour la mort, le second pour la reclusion jusqu'à la paix. Tandis que l'aîné était guillotiné avec Danton le 5 avril 1794, le jeune continuait de siéger à la Convention, où il acquit, après le 9 thermidor, une grande influence. Le 1er décembre 1794, il soutint à la tribune que la paix ne pourrait être rétablie dans les départements de l'Ouest qu'autant que l'on saurait habilement la négocier, et y amener progressivement les populations par une politique sage et modérée. A la suite de ce discours, il reçut mission d'aller en Vendée, avec les représentants Menuau, Gaudin, Lofficial, Morisson et Chaillou, afin d'y recevoir, disait-on, la *soumission des rebelles*. Delaunay jeune fut l'âme et le chef de cette députation spéciale qui, dès son arrivée à Nantes, s'adjoignit le représentant Ruelle, déjà en mission dans cette ville. — Élu par son département au conseil des Cinq-Cents le 22 vendémiaire an IV (14 octobre 1795), Delaunay devint en 1797 juge au tribunal de cassation. Ayant adhéré au coup d'État de brumaire, il fut, au lendemain de cet événement, nommé président du tribunal criminel et en même temps du tribunal spécial de Maine-et-Loire, établi pour la répression du brigandage et des crimes politiques. Il fit preuve d'une rigueur inexorable, qui se signala surtout dans l'affaire de l'enlèvement du sénateur Clément de Ris (novembre 1801). Promu président de chambre à la Cour impériale d'Angers le 2 avril 1811, il mourut le 10 juillet 1814. — Voir la belle notice que lui a consacrée M. le conseiller Bougler au t. II de sa *Biographie des députés de l'Anjou*, et les *Causeries historiques*, par Edmond Biré, p. 334 et suiv.

(2) Antoine *Ruelle*, né à la Chapelle-Blanche (Indre-et-Loire) en 1754. Juge au tribunal de Bourgueil en 1789, élu en septembre 1791 député suppléant à l'Assemblée législative, où d'ailleurs il ne siégea pas, il fut envoyé à la Convention par le département d'Indre-et-Loire. Il vota la mort du roi, mais avec la restriction de Mailhe (l'appel au peuple), et ne s'opposa pas à une commutation de peine ou à une suspension de l'exécution du jugement. Dans les négociations qui amenèrent la pacification des départements de l'Ouest, il fit preuve d'une modération à laquelle les royalistes, et Charette le premier, rendirent hommage. Ruelle fut réélu député d'Indre-et-Loire au conseil des Cinq-Cents le

Digitized by Google

fluent d'entre eux, m'eut aperçu, il m'exprima son étonnement de n'avoir pas vu mon nom au bas du traité, dont on venait de lui remettre la minute.

— Jusqu'ici, lui dis-je, j'ai été si peu marquant dans le parti royaliste, que j'ai dû regarder ma signature comme parfaitement inutile.

— Nous ne l'avons pas jugé ainsi, reprit-il : votre famille est trop connue, trop influente dans votre province pour qu'on puisse vous oublier. Nous avons l'intention de vous mettre à la tête des gardes territoriales de votre canton; votre signature est une de celles auxquelles nous tenons le plus.

On me présenta, en même temps, la minute du traité. Il fallait faire la chose de bonne grâce ou risquer de tout gâter; je pris donc la plume et je signai. Le double de cette minute était déjà sous presse; et mon nom n'y parut pas. En me forçant à une démarche contraire à ce que je croyais devoir à ma position, on semblait, du moins, avoir voulu m'éviter le regret de l'*impression*.

Le repas, préparé avec pompe, fut d'une tristesse remarquable : nulle confiance, aucun de ces épanchements si naturels entre Français qui viennent de se réunir à la suite d'une querelle de famille. On voyait clairement que les passions n'étaient qu'assoupies, qu'un rien les réveillerait, et que la première étincelle rallumerait le feu mal éteint de la guerre civile.

23 vendémiaire an IV (15 octobre 1795). Il quitta cette assemblée en 1797, fut nommé sous-préfet de Chinon le 2 mai 1800 et mourut le 31 janvier 1805.

Digitized by Google

CHAPITRE III

D'Andigné à Paris. — Le jacobinisme. — La journée du 1er prairial an III. — Les sections de Paris. — Le Dauphin au Temple. — La société parisienne. — L'abbé Brotier. — Lettre au comte de Provence et réponse de celui-ci. — *Le Réveil du peuple.* — Les assignats. — Départ de Paris.

Je partis pour Paris avec le courrier de la malle. Les courriers étaient alors presque tous d'une opinion parfaite; le mien, toutefois, ignorait qui j'étais, et il eut la discrétion de ne pas chercher à le savoir. On aurait pu croire que c'était chose difficile de traverser la France à une époque où les traces de la Terreur étaient encore empreintes partout. Je le pensais ainsi, et je ne fus pas médiocrement surpris de me trouver rendu à Paris sans avoir été obligé de montrer mon passeport.

Le but de mon voyage était d'étudier la marche du gouvernement et l'esprit de la capitale, et aussi d'ouvrir des relations avec des agents du roi qu'on devait me faire connaître. Mme de Fontenal, partie de Rennes peu de jours avant moi, devait, d'après les instructions que m'avait données Cormatin au dernier moment, me communiquer une négociation secrète dont elle avait été chargée. Cormatin traitait toutes choses avec une telle légèreté qu'il ne me donna même pas l'adresse de

Digitized by Google

cette dame, m'assurant que je la trouverais facilement à Paris. Mes premières recherches furent, cependant, infructueuses; ce ne fut qu'au bout de huit jours que je parvins à la découvrir dans un hôtel garni.

L'importance que Cormatin avait paru attacher à me faire trouver cette dame, dont la mission semblait très sérieuse, me faisait regretter vivement tous les instants que j'avais perdus. Cette rencontre devant être du plus grand intérêt, j'y fus tout courant. Combien fus-je surpris, lorsqu'elle me dit qu'elle n'était chargée de rien; que M. de Cormatin, à la vérité, dans différentes circonstances, lui avait fait part, d'une manière diffuse, de quelques idées sans suite; mais que, d'après l'esprit de la capitale, elle les avait jugées tellement inadmissibles qu'elle n'avait pas même cru devoir s'en occuper! Dès lors, je m'attachai particulièrement à étudier le monde nouveau dans lequel je me voyais lancé, afin d'en tirer parti, s'il était possible. La mort de Robespierre avait ouvert depuis un an les prisons de Paris et de la France à ceux des détenus que les comités révolutionnaires n'avaient pas eu le temps d'expédier; mais l'esprit du jacobinisme était encore loin d'être détruit. Les partisans de ce système dévastateur s'agitaient dans tous les sens pour reprendre l'influence qu'ils avaient perdue. Incapables, pour le moment, d'arrêter le cours de l'opinion, qui se manifestait avec force contre le terrorisme, ceux qui restaient dans la Convention, comme ceux qui se trouvaient faire partie des corps administratifs et judiciaires, s'efforçaient, du moins, d'arracher au supplice, qu'ils avaient si bien mérité, ceux de leurs frères que la vengeance publique revendiquait. Il leur fallut, néanmoins, faire le sacrifice de

Digitized by Google

Carrier (1), de *Fouquier-Tinville* (2) et de ses collègues du tribunal révolutionnaire. Beaucoup de Jacobins restaient dans les prisons. Les réactions de Lyon et de Marseille, où tous les *Terroristes* venaient d'être massacrés, leur faisaient craindre pour eux le même sort. Aussi n'épargnèrent-ils aucun moyen pour ressaisir le pouvoir.

Quelques corps républicains formaient un camp dans la plaine des Sablons (3). Quatre ou cinq cents forcenés

(1) Carrier fut décrété d'accusation le 4 frimaire an III (24 novembre 1794). Commencé le 27 novembre, son procès ne fut terminé que le 16 décembre. Il fut guillotiné le même jour. Au moment où il parut sur l'échafaud, on entendit, au milieu du silence de mort qui régnait sur la place de la Révolution, le son aigu d'une clarinette qui jouait le *Ça ira*. Il se retourna brusquement du côté d'où était parti ce suprême outrage. « Les yeux restés menaçants, mais le visage décomposé, se rappelant peut-être dans un éclair les grossièretés dont il saluait sur la galiote les prêtres qui allaient mourir, il proféra une injure, tandis que son corps était brusquement renversé en arrière. Le couperet tomba. Le peuple comme d'ordinaire cria « Vive la République! » et exigea que le bourreau lui montrât la tête du supplicié. » (*Carrier à Nantes*, par le comte Fleury, p. 491.)

(2) Le procès de Fouquier-Tinville et de ses complices, anciens juges, jurés ou substituts du tribunal révolutionnaire, au nombre de trente, commença le 8 germinal an III (28 mars 1795), pour se terminer seulement le 17 floréal (6 mai). Il y eut quinze acquittements et seize condamnations à mort. L'exécution des condamnés eut lieu le 7 mai. « Les vastes degrés du Palais de justice, dit Sébastien Mercier dans son *Nouveau Paris* (t. II, p. 129), étaient couverts d'une foule immense de spectateurs, qui, au premier aspect de Fouquier-Tinville, jetèrent un cri unanime d'indignation. Leurs voix accusatrices furent autant de flèches qui frappèrent à la fois sa poitrine découverte. Son regard, impénétrable comme le marbre, défia tous les regards; on le vit même sourire et proférer des paroles menaçantes. Mais au pied de l'échafaud, lorsqu'il sentit les serres de la mort, il parut ne comprendre qu'en cet instant terrible qu'il était coupable. Ce terroriste sans entrailles trembla à son tour sous le glaive impitoyable, et sa vie s'éteignit dans le sang du panier... »

(3) La plaine des Sablons, vaste emplacement aride et inoccupé qui s'étendait à l'ouest de Paris et dont une partie seulement s'est couverte de maisons et forme aujourd'hui Sablonville, était affectée avant la Révolution aux revues et aux divers exercices militaires. La Convention avait décrété qu'un camp y serait établi.

Digitized by Google

s'y transportèrent en armes pendant la nuit, espérant se rendre maîtres de ce petit camp, et insurger les soldats pour en disposer à leur gré. Ces misérables furent repoussés, heureusement; leur tentative, mal calculée, tourna contre eux.

Au même moment, pour exciter un mouvement dans Paris, les anarchistes employaient leur vieille tactique d'affamer la ville. La France était loin, pourtant, de manquer de grains : chez les restaurateurs, on trouvait du pain autant qu'on en voulait; mais chez les boulangers, on n'en délivrait qu'un *quarteron* (1) par personne. Les faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau étant habités principalement par des ouvriers et par le bas peuple, c'était là, comme toujours, que les factieux cherchaient des instruments pour leurs desseins. Depuis quelque temps, on y remarquait une fermentation sourde, et les personnes qui avaient ce qu'on appelait la *tactique de la Révolution* annonçaient un mouvement prochain dont il était facile de prévoir le but.

Un jour, à midi (2), j'étais chez une dame de mes amies, lorsque quelqu'un entra et dit : « Tout est sens dessus dessous du côté des Tuileries; le peuple entoure

(1) Le 11 germinal an III (31 mars 1795), le Comité de salut public, à bout de ressources, avait réduit la ration de pain à un quart de livre. Les rapports de police de cette époque sont pleins de détails navrants. Ainsi, le 21 floréal (10 mai), « les inspecteurs déclarent que dans les rues on rencontre beaucoup de personnes qui tombent de faiblesse et d'inanition ». — Le 25 (14 mai), « dans la section des Gravilliers, on a trouvé deux hommes morts d'inanition ». — Le 28 (17 mai), « quantité d'individus tombent de faiblesse faute de nourriture; hier un homme a été trouvé mort, et d'autres épuisés de besoin ». — Le 19 messidor (7 juillet), « il a été trouvé au coin d'une borne un homme qui venait de mourir de faim ». Ces mêmes rapports de police signalent fréquemment des suicides causés par l'extrême misère.

(2) Le 1er prairial an III (20 mai 1795).

Digitized by Google

le château et menace la Convention. De son côté, la Convention réunit tous ses partisans pour sa défense. »

C'est une vérité, totalement ignorée hors de France et même de beaucoup de gens qui n'ont pas quitté la France, que, à part les insurrections royalistes qui ont été l'effet d'un mouvement spontané, la Révolution française n'a pas fourni un seul exemple d'une insurrection produite par la seule volonté du peuple : les mouvements populaires qui se sont succédé pendant son cours ont tous été soldés par une faction quelconque. L'habitude de ces insurrections et l'apathie des Parisiens en étaient venues à ce point que personne ne bougeait plus de chez soi, lorsqu'il y en avait une.

J'étais entièrement étranger à ces chocs de partis, au milieu desquels je ne m'étais jamais trouvé : je fus curieux de m'en donner le spectacle et courus au plus vite aux Tuileries, malgré tout ce qu'on put me dire pour m'empêcher de m'y rendre.

Des détachements de cavalerie et de gendarmerie couvraient déjà la place du Carroussel, dont on me refusa l'entrée. Je fis un long détour et je pénétrai dans le jardin des Tuileries par le *passage des Feuillants* (1). Le

(1) En 1789, le jardin des Tuileries était fermé, du côté de la rue de Rivoli actuelle, par un long mur, assez haut, longeant la terrasse des Feuillants presque dans toute son étendue et tenant la place de la grille que l'on voit aujourd'hui. L'espace occupé de nos jours par la chaussée même de la rue de Rivoli était une large allée gazonnée, plantée d'arbres par endroits, servant de *carrière*, c'est-à-dire de champ d'entraînement et d'essai pour les chevaux; à l'époque de la minorité de Louis XV, on y avait construit un vaste *manège* destiné à l'éducation équestre du jeune roi, et qui devait servir, du 9 novembre 1789 au 9 mai 1793, aux séances de la Constituante, de la Législative et de la Convention. A la place des arcades régulières qui forment actuellement le rez-de-chaussée des immeubles de la rue de Rivoli, s'alignait une série ininterrompue de murs terminant les jardins des hôtels de la rue Saint-Honoré. Trois

Digitized by Google

péristyle du château était rempli de peuple, principalement de femmes que l'on voyait de loin s'agiter comme des fourmis sur une fourmilière. Tout ce monde s'efforçait d'atteindre la salle des séances de la Convention, et se foulait dans l'escalier à gauche, en criant à tue-tête : « Du pain, du pain ! » Une partie de cette populace était parvenue à entrer dans la salle même ; les corridors en étaient remplis. La garde faisait ce qu'elle pouvait pour la repousser ; mais la foule parvenait quelquefois à gagner du terrain, ce qui occasionnait un flux et reflux assez plaisant à considérer pour un spectateur indifférent. Après avoir été entraîné plusieurs fois par le torrent, je craignis de me trouver engagé dans cette affaire beaucoup plus avant que je ne voulais. Mon estomac m'avertissait, en outre, que l'heure de mon dîner était venue ; et je n'étais nullement disposé à en faire le sacrifice à cette canaille, qui intéressait pourtant ma curiosité. Aussi quittai-je la place, avec la ferme résolution de revenir promptement voir la tournure qu'aurait prise cette affaire.

Je dînai au faubourg Saint-Germain et retournai aux Tuileries. Une tête que j'aperçus au bout d'une pique,

vastes couvents remplissaient de leurs bâtiments et de leurs jardins le terrain compris aujourd'hui entre les rues du 29 Juillet et de Saint-Florentin : c'étaient les Feuillants, les Capucins et l'Assomption, qui tous les trois avaient leur entrée dans la rue Saint-Honoré et dont les vastes vergers s'étendaient jusqu'à la terrasse des Feuillants, dont ils n'étaient séparés que par des murs.

Le couvent des Feuillants et celui des Capucins étaient séparés l'un de l'autre par un passage s'ouvrant au fond de la cour des Feuillants, et qui, suffisamment large, mais assez tortueux, se glissait entre les bâtiments et les murs des deux monastères, jusqu'à une grille donnant derrière le manège, sur la terrasse du jardin des Tuileries. Cette ruelle, connue sous le nom de *passsage des Feuillants*, était, depuis la minorité de Louis XV, l'entrée la plus fréquentée du jardin des Tuileries.

Digitized by Google

en passant le Pont-Royal, attira mon attention : c'était celle d'un représentant. J'ouvris les yeux aussi grands que je le pouvais, croyant que j'allais voir toutes les têtes *conventionnelles* jouer le même rôle. Féraud (1), l'un des plus honnêtes d'entre eux, était cependant le seul qui eût éprouvé ce triste sort. Un groupe considérable était rassemblé devant le corps de garde du pont, par suite de la présence d'un autre représentant qu'on y avait conduit pour le soustraire à la fureur du peuple.

Le grand rassemblement du matin était déjà dissipé; quelques groupes seulement restaient encore dans les jardins. L'ami qui m'accompagnait et moi, nous nous mêlâmes à plusieurs. L'orateur d'un de ces groupes, ancien postillon de M. le prince de Condé, parlant avec emphase, comme si ses paroles avaient eu le poids d'autant de sentences, répondit d'abord très indirectement à quelques questions que lui adressa mon compagnon; puis, ayant repris son ton doctoral, il dit : « La Convention s'est bien conduite aujourd'hui, il faut en convenir : ce matin, à huit heures et demie, les députés ont tous fait le serment de mourir à leur poste; à neuf heures, ils n'étaient plus que vingt!... »

Les autres s'étaient enfuis, en effet. Il ne restait que des Jacobins, dont les décrets étaient prêts d'avance;

(1) Jean *Féraud*, député des Hautes-Pyrénées. Le 1er prairial, dans la salle envahie par l'émeute, comme le président Boissy d'Anglas était couché en joue, Féraud tenta d'escalader la tribune pour le défendre. A ce moment, un coup de pistolet, parti de la foule, le frappa mortellement. Son corps fut traîné dans un couloir voisin, et bientôt des mains sanglantes présentaient sa tête à Boissy d'Anglas, qui la saluait avec respect. Après avoir été promenée dans les rues de Paris, au bout d'une pique, la tête de Féraud fut remise le soir à un commissaire de police, par les soins d'un huissier de la Convention, et réunie au cadavre.

Digitized by Google

ils avaient espéré les faire passer, lorsqu'ils se seraient rendus maîtres des délibérations. Boissy d'Anglas, président de l'Assemblée, était le seul de son parti qui fût demeuré avec eux. Quoique menacé, pendant seize heures, par la troupe des forcenés qui s'étaient emparés de la salle, il eut la fermeté de se refuser à sanctionner leurs décrets.

Cette séance orageuse se prolongea fort avant dans la nuit. Je me couchai, ce soir-là, sous le gouvernement jacobin, avec la douce perspective de voir, à mon réveil, la guillotine en permanence. Pendant la nuit, Tallien, à qui on faisait l'honneur de le regarder presque comme un honnête homme, rassembla ses partisans, dissipa cette populace, délivra Boissy d'Anglas, et fit arrêter quelques-uns des représentants jacobins qui s'étaient constitués en Assemblée.

Paris était, alors, divisé en 48 sections (1), dont la

(1) Avant 1789, Paris était partagé en vingt et un quartiers. Le règlement fait par le Roi, le 23 avril 1789, pour la convocation des trois états de la ville de Paris, divisa cette ville en soixante arrondissements ou districts, division qui a subsisté jusqu'à la loi du 27 juin 1790. A cette époque, l'Assemblée constituante substitua aux soixante districts quarante-huit sections. Chacune d'elles comprenait les citoyens actifs de sa circonscription, qui devaient se réunir en assemblées primaires et nommer les électeurs du second degré, dans la proportion d'un électeur à raison de cent citoyens présents ou absents ayant droit de voter. Dans la pensée du législateur de 1790, les sections ne devaient donc avoir d'autre mission que celle d'élire des représentants et d'exercer des fonctions subalternes de police locale. Leurs séances ne devaient pas être publiques; elles ne devaient pas être permanentes. Elles ne pouvaient se réunir sans une convocation spéciale ordonnée par le conseil municipal. Mais tout cela bientôt fut changé. Bien avant le 10 août, elles rendirent leurs séances publiques, ouvrirent leurs portes à tous les citoyens, sans la distinction de cens établie par la Constitution, et firent établir des tribunes. La permanence de leurs assemblées fut décrétée par l'Assemblée législative le 25 juillet 1792. En même temps, un arrêté municipal décidait la formation d'un *bureau central de correspondance entre les*

Digitized by Google

jeunesse était en partie organisée et armée. Chacune de ces sections avait deux pièces de canon. Elles tenaient séparément leurs assemblées, et elles avaient leurs orateurs. C'était, en réalité, autant de Républiques délibérantes, qui communiquaient directement entre elles, et leur opinion dépendait, principalement, de leur composition; car elles étaient toutes plus ou moins influencées par quelques-uns de leurs membres. Quarante et une de ces sections tenaient pour la Convention; les sept autres pour les Jacobins. Ceux-ci ne se regardant pas comme battus, les sections à leurs ordres prirent les armes le lendemain et marchèrent contre l'Assemblée; les autres vinrent à son secours. Paris vit ainsi dans son sein, pendant plus de vingt-quatre heures, le spectacle assez extraordinaire de 50,000 hommes de partis différents sous les armes, avec 96 pièces de canon braquées les unes sur les autres, et tout cela sans qu'il y eût une seule amorce de brûlée !

Ce moment était vraiment curieux pour un étranger qui n'avait pas l'habitude de semblables spectacles. Je passai la journée entière à observer la tournure que tout cela prendrait. Un simple jonc que j'avais à la main devait nécessairement me faire remarquer, dans une journée où la jeunesse de Paris était toute sous les armes. En passant devant les sections qui tenaient pour l'Assemblée, mon oisiveté m'attira plusieurs questions. J'y connaissais quelques jeunes gens que j'allais interroger pour

quarante-huit sections de Paris. Ainsi organisées, les sections devinrent, entre les mains des pires démagogues, un instrument tout-puissant de démolition et d'anarchie, l'arme principale dont ils se servirent pour établir la Terreur. Mais, après le 9 thermidor, la réaction fut si forte, le réveil des honnêtes gens fut si énergique, que la majorité des sections se prononça alors contre les Jacobins.

Digitized by Google

savoir l'esprit qui animait ces sections. A chaque instant, on me demandait pourquoi j'étais sans armes; je leur répondais que je n'en avais point. On me demandait aussi pourquoi je n'étais pas à ma section; je répondais que je n'avais pas de section. Et, quand on voyait que j'étais étranger, on me laissait en paix.

Les sections de Paris étaient sous les armes depuis vingt-quatre heures sans avoir reçu d'autre ordre que celui de rester là, quand la reddition du faubourg Saint-Antoine mit fin à cette guerre burlesque. Plusieurs meneurs jacobins, députés et autres, s'y étaient réfugiés. L'Assemblée voulait s'en assurer, et quelques sections conventionnelles y marchèrent à cet effet. Ce faubourg, étroitement bloqué, était si mal approvisionné que, au bout de vingt-quatre heures, il lui fallut se rendre par famine, et livrer les Jacobins que la Convention réclamait en vertu de la capitulation. Les sections jacobines furent privées de leurs canons que l'on ramena en triomphe. Le soir même, les sections victorieuses, sur un beau discours qu'on leur adressa au nom de l'Assemblée, y réunirent aussi les leurs, en sorte qu'elles se virent toutes désarmées à la fois. Elles payèrent cher cette sottise au mois de vendémiaire suivant (1).

Les sections *conventionnelles* renfermaient beaucoup de gens bien pensants; elles étaient, en partie, dirigées par des hommes franchement royalistes. Mais, n'ayant pas de centre d'unité, ceux-ci ne s'entendaient pas sur le but qu'ils se proposaient. Un homme habile, qui eût préparé son plan de longue main, aurait pu impri-

(1) Le 13 vendémiaire an IV (5 octobre 1795), trente-deux sections antijacobines prirent les armes contre la Convention et furent foudroyées par Bonaparte avec ces mêmes canons dont elles s'étaient dessaisies.

Digitized by Google

mer à un mouvement de cette nature une direction qui eût changé la face de la France. L'état de malheur où elle était plongée depuis longtemps disposait chacun à adopter tout changement qui lui aurait offert l'espoir du repos. Si les Français eussent été mis à même de choisir le gouvernement sous lequel ils voulaient vivre, le plus grand nombre auraient certainement demandé celui des Bourbons; mais on n'osait encore se flatter de les revoir. On faisait pour eux des vœux secrets, que personne ne se permettait d'exprimer : il faut convenir même qu'il eût été plus qu'imprudent de prononcer leur nom avant d'avoir préparé les moyens d'assurer leur retour. Malheureusement, il n'existait pas dans Paris un homme ayant une influence assez générale et assez de détermination pour diriger l'opinion vers un but bien assuré. Il aurait fallu un chef capable de pousser toutes les sections vers un parti extrême, de leur faire sacrifier les Jacobins, dissiper la Convention et délivrer le rejeton précieux de nos rois qui languissait au Temple. La France entière eût applaudi à un mouvement de cette nature; la Révolution, qui allait durer longtemps encore, eût été terminée ce jour-là. Mais, je le répète, l'homme en état de former un tel plan et de le diriger n'existait pas alors, à Paris.

On avait conduit au château de Ham les premiers députés jacobins qu'on avait arrêtés. Choudieu (1),

(1) Pierre-René *Choudieu*, député de Maine-et Loire à l'Assemblée législative et membre de la Convention, était un compatriote de d'Andigné. Il était né à Angers le 26 novembre 1761. L'arrestation de Choudieu n'eut pas lieu à la suite de la journée du 1er prairial (20 mai). Quelques semaines auparavant, le 12 germinal (1er avril 1795), la Convention avait été envahie par les faubourgs, criant : *Du pain! Du pain!* Choudieu, Duhem, Amar, Léonard Bourdon, Chasles, Maignet, Ruamps

Digitized by Google

l'un des plus avancés, dit à ceux qui l'envoyaient en prison : « Vous êtes encore des enfants en révolutions! Si nous vous avions tenus, vous auriez été guillotinés dans les vingt-quatre heures. » L'Assemblée crut probablement convenable de mettre, en partie du moins, cet avis à profit; car les derniers députés arrêtés furent jugés et exécutés (1) à très peu de jours de là.

Cette journée du *premier prairial* abattit momentanément le parti jacobin. Les prisons furent remplies; celles de Paris, à elles seules, renfermèrent bientôt plus de 3,000 détenus. Si la jeunesse de la capitale avait eu l'ensemble et l'énergie de celle de Lyon, elle aurait imité le bon exemple que celle-ci lui avait donné; le sacrifice de tous ces misérables eût épargné bien

et une douzaine d'autres Montagnards, signalés comme les chefs de l'insurrection, furent décrétés d'arrestation et conduits au château de Ham. Choudieu ne devait y rester que sept mois. L'amnistie du 4 brumaire an IV (26 octobre 1795) le rendit à la liberté.

(1) Dans la séance du 8 prairial (27 mai 1795), la Convention avait décrété d'arrestation Rühl, Romme, Duroy, Goujon, Forestier, Albitte aîné, Bourbotte, Duquesnoy, Soubrany, Prieur de la Marne, Peyssard, représentants du peuple, accusés d'être auteurs, fauteurs et complices de la rébellion du 1er prairial et jours suivants, et les avait renvoyés pour être jugés devant la Commission militaire établie à Paris par la loi du 4 prairial. A l'exception d'Albitte et de Prieur de la Marne qui étaient en fuite et de Rühl qui, mis en arrestation chez lui, s'était tué d'un coup de poignard, les huit autres représentants comparurent, le 25 prairial (13 juin), devant la Commission militaire. L'arrêt fut rendu le 17 juin. Peyssard était condamné à la déportation, Forestier était acquitté, mais retenu en prison pour faits antérieurs au 1er prairial. Romme, Duquesnoy, Bourbotte, Soubrany, Duroy, Goujon étaient condamnés à la peine de mort. Tous les six se frappèrent au cœur avec un couteau : Bourbotte, en entrant dans la salle du rez-de-chaussée, qui servait de prison aux accusés; les cinq autres, dans la chambre d'arrêt où se faisait la toilette des condamnés. Trois moururent sur le coup, Goujon, Romme et Duquesnoy. On fit monter, on porta, tout sanglants, dans la charrette, Soubrany, Bourbotte et Duroy, et on les traîna sur la place de la Révolution, où ils furent exécutés.

Digitized by Google

des maux à la France. Les victimes expiatoires étaient prêtes; l'opinion publique les avait jugées; il ne restait qu'à les immoler : on les épargna. Les membres de l'Assemblée avaient encore besoin de ces monstres. Ils mirent tout en œuvre pour les préserver de la fureur de leurs propres concitoyens, et pour les arracher aux supplices que méritaient leurs forfaits. Ils se réservaient de les déchaîner, au mois de vendémiaire suivant, contre cette même jeunesse qui les avait épargnés!

La masse des habitants de Paris prenait, depuis longtemps, une part peu active aux événements de cette nature. Ces chocs de faction ne pouvaient lui inspirer d'intérêt qu'autant qu'elle en eût espéré un état plus heureux. Et comment l'aurait-elle espéré? La Convention était divisée en plusieurs partis, cherchant tous à se fortifier aux dépens les uns des autres; ils vivaient au jour le jour, sans plan, sans que personne parmi eux fût capable d'en former un et, encore moins, de le suivre; leurs passions, leurs intérêts, les occupaient uniquement. La France gémissait sous le gouvernement le plus méprisable ; et pas un de ces soi-disant *Représentants* ne paraissait y songer. Mais aussi, que pouvait-on attendre d'une réunion de ce genre? La guillotine avait nivelé tous les talents dans cette Assemblée. Les hommes un peu marquants, de quelque parti qu'ils fussent, portant néanmoins ombrage à Robespierre, l'avaient tous précédé au supplice ou s'étaient vus réduits à se cacher pour s'y soustraire. 73 députés, qu'il savait lui être opposés, avaient été proscrits par un décret de la Convention. Une partie de ceux-là étaient parvenus à se sauver; la chute de Robespierre leur permit de reparaître. Un nouveau décret venait de les rappeler à la Convention,

Digitized by Google

où ils avaient repris leur place (1). Parmi ces derniers, il restait encore quelques talents; c'était aussi parmi eux que se trouvait le parti véritablement républicain.

Chacun avait craint de se voir engloutir dans l'abîme creusé par les Terroristes et se félicitait des quelques moments de calme qui permettaient de respirer. Cependant, le souvenir des horreurs passées en faisait craindre le retour et ramenait les regards des gens sensés sur les temps heureux de la monarchie. Le vœu général l'appelait; mais, comment exprimer ce vœu d'une manière utile? Le règne de la Terreur avait fait contracter l'habitude d'une réserve extrême : les opinions, longtemps comprimées, n'osaient encore se manifester. Le mot de *roi*, prononcé devant plus de quatre personnes, eût fait frissonner tout le monde. Je n'avais pas été longtemps à me convaincre qu'on ne pouvait, raisonnablement, rien espérer de ce vil rebut qu'on honorait du nom de *Représentants de la nation française*. Cette Assemblée, en effet, renfermait trop

(1) Le 3 octobre 1793, la Convention avait rendu, *à l'unanimité*, un décret dont on chercherait vainement ailleurs le pendant et dont voici l'économie :

Quarante-trois députés étaient traduits devant le tribunal révolutionnaire, c'est-à-dire envoyés à la guillotine.

Vingt et un, déclarés traîtres à la patrie par un décret du 28 juillet précédent, étaient maintenus *hors la loi*, c'est-à-dire condamnés à mort sans jugement.

Soixante-cinq étaient mis en état d'arrestation. Le crime de ces derniers était d'avoir signé, le 6 juin 1793 et les jours suivants, une protestation contre les événements du 31 mai et du 2 juin. Cinq mois après le 9 thermidor, le 8 décembre 1794, la Convention nationale décréta la réintégration des députés protestataires. Le lendemain, ils reprirent leurs places. Ils étaient au nombre de soixante-treize, comme le dit d'Andigné. Quelques-uns des députés traduits, le 3 octobre 1793, devant le tribunal révolutionnaire ou déclarés hors la loi, avaient pu se soustraire à la mort par la fuite et furent réintégrés en même temps que les soixante-cinq mis, ce jour-là, en état d'arrestation.

Digitized by Google

de crimes; un trop grand nombre des membres qui la composaient sentaient intérieurement le besoin d'un pardon et n'avaient pas assez de vertu pour y croire. Pour pouvoir se flatter de réconcilier avec l'idée de la royauté, qu'ils avaient détruite dans la personne de leur roi, les hommes qui avaient signé la mort de l'infortuné Louis XVI, il eût fallu leur ôter la conviction qu'ils étaient trop coupables pour trouver grâce devant l'héritier de ses droits. Le crime qui pesait sur leur tête leur laissait sans doute le sentiment intérieur qu'une amnistie eût passé les bornes du pouvoir d'un monarque.

Le parti républicain, après s'être étayé de la jeunesse de Paris contre les Jacobins, songea bientôt à briser des instruments qu'il croyait ne plus pouvoir diriger, aussitôt qu'il vit se propager les opinions royalistes, les seules auxquelles un homme sensé pût encore attacher des idées de bonheur.

Un prince, tombé au milieu de cette jeunesse un jour où elle aurait été en mouvement, aurait pu se trouver en un instant maître de Paris et de la France. Mais, en révolution, tout n'a qu'un moment; pour en saisir un de cette nature, il eût fallu, pour ainsi dire, tomber des nues. Plusieurs membres des sections étaient dévoués à la cause royale; mais aucun d'eux n'avait assez d'influence personnelle pour porter la sienne à une démarche hasardeuse. Une défiance extrême, suite naturelle des temps dont on était à peine sorti, mettait une grande gêne dans les communications : on ne s'ouvrait qu'en tête à tête ou devant ceux dont on était parfaitement assuré.

Le malheureux enfant du plus malheureux roi végétait

Digitized by Google

dans les tours du Temple, où il devait bientôt terminer sa triste existence. Chacun jetait les yeux sur les grilles qui le renfermaient, ainsi que Madame Royale, et surveillait avec anxiété le moment où il pourrait l'apercevoir (1); mais on ne pouvait adresser aux deux captifs que des vœux superflus. Je pris des informations sans nombre sur les moyens qu'on pourrait employer pour les en arracher. A toutes les questions que je faisais,

(1) La lecture des rapports de police de l'époque montre que d'Andigné n'exagère pas, lorsqu'il parle de la sympathie presque universelle qu'inspirait à ce moment le captif du Temple. Le nom de Louis XVII revenait dans toutes les bouches. On se mit à rappeler tout haut, disent les rapports, que sous le feu Roi on n'avait jamais manqué de pain. « Avoir un roi » et « avoir du pain » paraissaient deux expressions synonymes. On entendait sans cesse des propos comme celui-ci : « Puisse un roi nous rendre l'abondance et le bonheur! » On interpellait en vers la nation :

Veux-tu chasser de ton giron
Et la famine et la misère?
Rétablis le petit mitron
Dans la boutique de son père.

Afin de diminuer la presse devant les boulangeries, on donnait des numéros qui fixaient le tour de chacun. Aussitôt circula, parmi les femmes, ce mot qui contenait une allusion au fils de Louis XVI : « Pour avoir du pain, il faut prendre le numéro 17. » En plein café de Chartres, on développait des idées comme celle-ci : « La France est quatre fois trop grande pour être en république; on ne pourra pas se passer d'un roi. » Au café de Valois, les orateurs émettaient l'opinion que les troubles ne finiraient qu'avec le rétablissement de la monarchie. On foulait aux pieds la cocarde révolutionnaire, qui disparut alors presque partout. Des pères de famille criaient dans la rue : « Vive le Roi! vive Louis XVII! » Ces mots se lisaient sur tous les murs et se répétaient devant les boutiques des boulangers. Un audacieux, François Dion, proclama publiquement le nouveau roi. Devant ces manifestations de la volonté nationale, la Convention avait pris peur. Quelques jours avant le 1er prairial, elle avait rendu un décret ordonnant des poursuites contre tous ceux qui, par des paroles ou des écrits, provoqueraient le retour de la royauté. Plusieurs de ses membres avaient demandé avec insistance l' « exportation » du petit Capet. Ils allaient être servis au delà de leurs vœux. Le 8 juin 1795, le fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette mourait dans la prison du Temple.

Digitized by Google

on m'assurait qu'il n'y avait aucun moyen d'y parvenir. J'ai trop bien connu, depuis, cet antique édifice pour ne pas avoir vu par moi-même qu'on ne m'en avait point imposé. Un coup de main ne pouvait réussir; du canon, de gros calibre, aurait battu plusieurs heures les épaisses murailles du Temple avant d'y faire brèche, et il eût fallu être maître de Paris pour songer à se l'ouvrir ainsi.

Un escalier tournant, pratiqué dans une des quatre tours qui flanquaient la tour principale, était la seule communication par où on pouvait pénétrer dans la tour intérieure. A chaque étage, il y avait des portes énormes, renforcées par des barres de fer croisées dans tous les sens. Chaque étage était gardé par un détachement nombreux, que commandait un officier municipal pris au hasard dans une municipalité quelconque; en sorte que ces officiers ne se connaissaient pas, n'avaient pas de relations entre eux et ne savaient pas qui commandait au-dessus ou au-dessous d'eux. Chacun commandait en chef chez lui et correspondait directement avec le Comité de salut public. Ils ne connaissaient eux-mêmes la mission dont ils étaient chargés qu'au moment où il fallait la remplir. Un seul d'entre eux, dont on n'eût pas été assuré, aurait donc suffi pour tout arrêter; or, il était impossible de s'entendre avec eux tous, puisqu'ils ignoraient eux-mêmes le poste qu'on devait leur confier.

Les personnes bien connues pour être royalistes étaient assez communes à Paris. La discrétion était malheureusement très rare chez celles qu'on pouvait mettre en avant. Était-on obligé de s'ouvrir à quelqu'un, il prétendait savoir d'abord tout ce que vous comptiez

Digitized by Google

faire. J'aurais trouvé, à ce taux-là, des gens à lancer tout ce que je pouvais désirer ; mais, avec les meilleures intentions du monde, ils m'auraient perdu le lendemain. Ce désir de savoir, pour avoir le plaisir de dire ce que l'on sait et même ce que l'on ne sait pas, a perdu tous ceux qui ont voulu tenter quelque chose à Paris, où la surveillance active de la police nécessite une prudence plus qu'humaine. J'avais été longtemps absent, et j'étais ainsi devenu par là nécessairement étranger à un pays comme Paris, où tout change sans cesse : j'avais besoin de prendre langue et je ne pouvais rien par moi-même. Il m'eût fallu des aides, des confidents. De ces derniers, il s'en présentait parfois à foison : des femmes surtout, généralement moins craintives que les hommes dans les révolutions, et qui montraient un désir d'action plus vif et aussi une curiosité qui, chez elles, est plus naturelle et plus excusable. Une jeune dame me priait, un jour, si j'avais un cou à faire couper pour la cause du roi, de vouloir bien choisir le sien ; je doute qu'elle m'ait jamais pardonné de ne pas lui avoir confié les projets qu'elle me faisait l'honneur de me supposer. Plusieurs autres dames me firent appeler maintes et maintes fois, sous le prétexte de choses du plus grand intérêt à me révéler ; en réalité, ce n'était que pour tâcher de me faire parler.

Cette insouciance, cet égoïsme, qui distingue éminemment les habitants des grandes villes où l'amour du repos et du plaisir réunit les désœuvrés, se faisaient déjà vivement sentir dans Paris. Ce vice social n'était pas cependant encore porté au point où il l'a été depuis. Un fléau dévastateur avait répandu ses ravages sur la malheureuse France, et l'avait couverte de deuil. Nombre de ceux qui avaient été assez heureux pour ne pas

Digitized by Google

être atteints avaient considéré la Révolution comme une punition dont la Providence les avait frappés dans l'intention de les ramener à une manière de vivre plus conforme à ses desseins. La crainte et le recueillement avaient également contribué à rétablir et à fortifier les idées religieuses, en même temps que l'isolement, causé par l'absence des réunions de société, avait généralement épuré les mœurs. Si la France avait pu se retrouver dans un état stable, au moment où elle sortait de ce creuset anarchique, la religion et la morale y auraient certainement gagné; mais on ne pouvait s'apercevoir de ce bienfait, si le gouvernement n'était pas établi d'une manière assurée, et on ne pouvait l'attendre que du retour de la royauté.

Depuis cette époque, tout a bien changé. Les différents gouvernements qui se sont succédé après la chute de Robespierre ont également senti qu'ils ne méritaient pas et qu'ils n'obtiendraient pas la confiance des Français. A son défaut, les ressorts qu'ils ont employés tour à tour pour régner ont été la *corruption* et la *terreur*. Les suites de ce système destructeur de tout sentiment honnête ont, malheureusement, laissé des traces trop profondes. Le caractère national en a été sensiblement altéré : la cupidité, la fraude, ont remplacé cette probité, ce désintéressement, cet antique honneur français, sources de nos vertus sociales. On a regardé longtemps la moralité comme une faiblesse et les croyances antiques comme de vieux préjugés.

Si on nous a rendu l'exercice de la religion de nos pères, c'est que nos gouvernants ont jugé qu'elle serait un frein nécessaire pour contenir les peuples, et que la morale était indispensable au maintien d'un gouver-

Digitized by Google

nement quelconque. Mais tous les principes avaient été longtemps intervertis; l'hypocrisie fut la suite naturelle de cette crainte que la tyrannie entraîne toujours avec elle. La défiance, semée jusqu'au sein des familles, bannit cette franchise aimable, cette loyauté, qui nous distinguaient par-dessus toutes les nations. Nos vertus, notre bonheur, ne tenaient donc pas à notre sol, à notre climat : ils étaient un don de nos institutions, qui s'étaient perfectionnées sous le gouvernement paternel à l'abri duquel nous avions traversé les siècles. C'était à lui seul qu'il appartenait de nous les rendre, de nous ramener à ce que nous étions. Puissent les effets de cet heureux retour se faire bientôt sentir, et puissions-nous voir le nom français reprendre la prépondérance qu'il avait justement acquise!

Dès les premiers jours de mon arrivée à Paris, j'avais fait la connaissance de M. l'abbé Brotier (1), agent de Monsieur, avec lequel il correspondait par M. le comte d'Antraigues (2). L'abbé Brotier venait de recevoir de

(1) L'abbé *Brotier* (André-Charles), né en 1751 à Taunay (Nivernais). Neveu du commentateur de Tacite, il était lui-même un érudit et un savant distingué. Il avait occupé la chaire de mathématiques à l'École militaire, et, à l'époque du 10 août 1792, il était directeur du *Journal général de France*, fondé par l'abbé de Fontenay. En 1795, il dirigeait une agence de correspondance entre Paris et Vérone, où se trouvait alors Monsieur, comte de Provence, qui allait bientôt devenir Louis XVIII.

(2) Louis-Emmanuel-Henri-Alexandre de Launai, comte *d'Antraigues* (1753-1812). Député de la noblesse de la sénéchaussée de Villeneuve de Berg, il s'était montré, aux Etats généraux et à l'Assemblée constituante, le défenseur impuissant et bientôt découragé de l'ancien ordre de choses. Dès 1790, il avait quitté la France qu'il ne devait plus revoir, et, au delà des frontières, il avait consacré à la cause de la contre-révolution royaliste ses talents et son esprit d'intrigue. En 1795, Monsieur l'avait appelé auprès de lui, à Vérone, et c'est lui qui servait d'intermédiaire entre le prince et l'abbé Brotier. En 1797, fait prison-

Digitized by Google

Son Altesse Royale une lettre très flatteuse pour le général Charette (1). Dans cette lettre, le prince témoignait le désir de passer dans la Vendée et de se réunir aux Français qui combattaient pour le rétablissement de son auguste maison; il demandait aussi les moyens de parvenir jusqu'à eux, l'Espagne s'offrant à l'y faire trans-

nier par les Français, d'Antraigues eut plusieurs entrevues avec Bonaparte. Son attitude pendant sa captivité lui valut, à tort du reste, les suspicions de la petite Cour de Louis XVIII, et il tomba dans la disgrâce de son maitre. Il se mit alors au service des hommes d'État autrichiens, russes ou anglais, allant de Venise à Vienne, puis de Vienne à Dresde, de Dresde à Londres, fournissant aux cabinets et aux ministres des idées, des renseignements, des plans de manifestes et de négociations. A son odyssée politique se mêlent des aventures romanesques. Il épouse Mme Saint-Huberty, la célèbre chanteuse, et meurt victime, ainsi que sa femme, d'une catastrophe tragique. Le 22 juillet 1812, le comte et la comtesse d'Antraigues furent assassinés tous les deux, dans leur cottage de Barnes Terrace, près de Londres, par un domestique italien nommé Lorenzo, congédié de la veille. — Voir le très intéressant volume de M. Léonce Pingaud, *Un agent secret sous la Révolution et l'Empire, le comte d'Antraigues.* 1893.

(1) Cette lettre, que l'abbé Brotier put faire parvenir à Charette, était ainsi conçue :

« Enfin, Monsieur, j'ai trouvé le moyen que je désirais tant : Je puis communiquer directement avec vous; je puis vous parler de mon admiration, de ma reconnaissance, du désir ardent que j'ai de vous joindre, de partager vos périls et votre gloire; je le remplirai, dût-il m'en coûter tout mon sang. Mais, en attendant ce moment heureux, le concert entre celui que ses exploits rendent le second fondateur de la monarchie et celui que sa naissance appelle à la gouverner, sera de la plus grande importance. Personne mieux que vous ne connait l'utilité des démarches que je puis faire relativement à l'intérieur. Vous penserez, sans doute, qu'il est bon que ma voix se fasse entendre partout où l'on est armé pour Dieu et le Roi. C'est à vous à m'éclairer sur les moyens d'y parvenir. Je confie cependant à votre prudence l'expression d'un sentiment que je ne puis retenir, à présent que je puis parler moi-même à vos braves compagnons d'armes. Si cette lettre est assez heureuse pour vous parvenir à la veille d'une affaire, donnez pour mot d'ordre « Saint Louis » ; pour ralliement « le roi et la régence ». Je commencerai à être parmi vous le jour où mon nom sera associé à un de vos triomphes.

« Louis-Stanislas-Xavier.

« Vérone, 1er février 1795. »

Digitized by Google

porter. Cette puissance faisait encore partie de la coalition armée contre la Révolution française; mais la conduite machiavélique des Anglais à Toulon lui avait dessillé les yeux. Le gouvernement britannique avait trop montré qu'il ne voulait que détruire le royaume. Le roi d'Espagne, au contraire, ne combattait la France que pour la conserver à Son Altesse Royale. Monsieur demandait au général Charette de s'emparer d'un coin de la côte du Poitou, où elle pût mettre pied à terre; une frégate espagnole l'y amènerait à l'insu des Anglais. Le roi d'Espagne s'offrait, en outre, à fournir tout l'argent dont on aurait besoin. M. de Las-Cazas, ambassadeur d'Espagne à Venise, était l'agent de cette négociation.

Un hasard, dont je m'applaudis alors, et que j'ai mille fois maudit depuis, me fit rencontrer à Paris le chevalier Duvernes de Presles (1), lieutenant de vaisseau,

(1) *Duvernes de Presles*, neveu du général Duvernes, mort sur l'échafaud révolutionnaire le 15 mars 1794. Officier de la marine royale à l'époque de la Révolution, Duvernes de Presles, après avoir d'abord émigré, était rentré en France sous le nom de Théodore *Dunan*, et était devenu, avec l'abbé Brotier et La Villeheurnoy, ancien maître des requêtes, l'un des directeurs de l'agence royaliste de Paris. Ils essayèrent d'embaucher un certain nombre d'officiers de l'armée. Dénoncés par l'un d'eux, le commandant Malo, qui avait paru accueillir leurs propositions, ils furent arrêtés le 30 janvier 1797, et traduits, le 12 mars suivant, devant le conseil de guerre permanent de la 17e division, avec dix-sept autres prévenus, parmi lesquels figurait Jean-François Béranger, père du célèbre chansonnier. Le procès dura trois semaines. Le 8 avril, le Conseil condamna Brotier et Duvernes de Presles à dix ans de reclusion et La Villeheurnoy à un an. Duvernes se flatta d'acheter sa liberté en trahissant la cause qu'il avait servie jusqu'alors avec tant d'activité. Le Directoire produisit, lors du coup d'État de fructidor, deux écrits du malheureux agent contenant des révélations sur les agissements du parti royaliste. Sorti de prison, Duvernes de Presles n'avait plus d'autre ressource que de se mettre aux gages de la police, dont il fut l'homme jusqu'à sa mort, arrivée seulement sous la Restauration.

Digitized by Google

qui s'est fait connaître, d'une manière fâcheuse, sous le nom de Dunan. Je l'avais toujours vu d'une bravoure extrême, ayant l'esprit fécond en ressources et doué d'un grand sang-froid. Je ne connaissais personne plus fait pour remplir une mission difficile, et je l'eusse désiré, si je ne l'avais pas eu près de moi. Une immoralité profonde, un grand fonds d'irréligion, dont il avait quelquefois l'indiscrétion de faire parade, obscurcissaient malheureusement ses talents et ne lui laissèrent pas, au moment du danger, cette force d'âme que l'homme religieux puise dans l'espoir d'une autre vie. Dans la position périlleuse où nous nous étions placés, nous avions du moins — me disait un jour ce malheureux — la certitude que, si l'un des deux venait à succomber, l'autre n'aurait pas à craindre de devenir la victime de son indiscrétion. Il m'a tenu parole; j'aime à lui rendre cette justice. De tous ceux qui étaient lancés avec lui dans la même carrière, je suis peut-être le seul qu'il a épargné.

M. Duvernes se chargea de porter au général Charette la lettre que lui écrivait Monsieur. Il devait s'entendre avec lui pour fixer le point de la côte sur lequel il pouvait protéger le débarquement de Son Altesse Royale. M. Duvernes devait, ensuite, aller à Vérone, auprès du prince, et s'embarquer avec lui sur la frégate espagnole qui les jetterait sur la côte du bas Poitou. Le général Charette désigna le petit port de Saint-Gilles comme le lieu le plus commode pour le recevoir.

L'arrivée imprévue d'un prince de la maison des Bourbons dans la Vendée devait donner au parti royaliste une force et un ensemble qu'il n'avait pu obtenir jusqu'alors. Les chefs de ce parti avaient senti mille fois

Digitized by Google

le besoin d'un nom qui pût légitimer leurs efforts, décider les indifférents et recruter nombre de ceux qu'ils avaient combattus comme ennemis et auxquels il fallait présenter un point d'appui assez solide pour les rallier. On ne pouvait trop hâter ce moment pour la cause royale, et pour la France entière qu'il fallait arracher aux vampires qui la dévoraient. La paix qui fut conclue à Bâle, à cette époque, entre la France et l'Espagne (1), paix qui fut signée, dit-on, à l'insu du *prince de la Paix* (2), sur des pouvoirs secrets donnés par le roi Charles IV, empêcha malheureusement l'exécution de ce projet qui eût pu sauver la France.

M. de Las-Cazas venait d'être nommé ambassadeur d'Espagne à Londres. L'abbé Brotier crut essentiel que je me concertasse avec lui et me pressa fortement de passer en Angleterre; ce que je lui promis, dans le cas où Cormatin et les autres chefs royalistes le jugeraient convenable.

Dans le courant de mai, j'avais écrit, de Paris, à M. le comte de Provence, alors *Régent de France* (3),

(1) Le traité de paix entre la France et l'Espagne fut signé à Bâle, le 22 juillet 1795, par François Barthélemy, le futur membre du Directoire, et don Domingo Yriarte.

(2) Don Manuel *Godoy*, prince de la Paix. Il était en 1795 premier ministre du roi Charles IV. Écarté des affaires en 1798 par une intrigue de cour, il conserva la faveur de Charles IV et surtout celle de la reine Marie-Louise, sur l'esprit de laquelle il avait conquis, grâce aux agréments de sa personne et à son talent musical, un empire absolu. Il rentra au pouvoir en 1800, avec plus de crédit que jamais. Il servit les desseins de Napoléon, contribua, en 1808, à Bayonne, à déterminer Charles IV à signer son abdication, accompagna la famille royale dans ses diverses résidences en France et en Italie, et vint, après la mort des deux époux (1819), se fixer à Paris, où il mourut en 1851, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

(3) Monsieur, comte de Provence, était à Hamm, en Westphalie, lorsque, le 28 janvier 1793, il apprit l'exécution de Louis XVI. Il pro-

Digitized by Google

pour l'informer des motifs qui avaient décidé la conclusion de la paix dans l'Ouest et l'assurer de l'empressement que mettraient les chefs royalistes à la rompre aussitôt qu'ils croiraient pouvoir être de nouveau utiles aux intérêts de Sa Majesté (1). Ma lettre, que fit passer l'abbé Brotier, fut la première qui donna au Régent des renseignements exacts sur les événements de l'ouest de la France : aussi fut-elle la bienvenue. Elle m'attira la plus flatteuse réponse, écrite en encre sympathique par le prince et adressée à l'abbé Brotier, lequel devait me la faire remettre. Elle était conçue en ces termes :

« Vérone, le 28 mai 1795.

« Vous pouvez juger, Monsieur, de l'effet que votre lettre a produit sur moi. Vous me comparez avec raison à un père, et j'ai ressenti toute la joie d'un père tendre qui revoit des enfants chéris dont il est séparé depuis longtemps. Mais, après ce premier élan de mon cœur, je reviens à des pensées plus sérieuses; et votre lettre ne m'en fait pas moins de plaisir. Le concert qui s'établit entre les chefs des armées catholiques et royales et moi sauvera la monarchie, n'en doutez pas un instant. J'attends avec impatience M. Duvernes de Presles. Les lettres qu'il m'apportera renouvelleront le bonheur dont la vôtre m'a fait jouir; et les mesures que nous prendrons ensemble consolideront de plus en plus ce concert si nécessaire. Puisse-t-il m'apporter le signal de me rendre auprès de vous! Ce sera le plus beau jour de ma

clama aussitôt l'avènement de son neveu, sous le nom de Louis XVII, et se déclara lui-même, en vertu des constitutions fondamentales de l'État, légalement investi du titre de *régent du royaume* jusqu'à la majorité du jeune Roi.

(1) Louis XVII, prisonnier au Temple.

Digitized by Google

vie, comme ce sera la plus vive de mes satisfactions de témoigner en personne à vos braves compagnons, et à vous en particulier, Monsieur, tous les sentiments d'admiration et de reconnaissance qui sont si bien gravés dans mon âme.

« *Signé :* LOUIS-STANISLAS-XAVIER. »

L'abbé Brotier me fit donner avis, à Londres, de la réception et du sens de cette lettre, mais ne put me la faire passer. Elle resta dans ses papiers. Après sa mort, arrivée à Cayenne où il avait été déporté (1), M. de Puisaye parvint à se procurer ses papiers, et publia la lettre dans ses *Mémoires* (2). Il l'accompagna de réflexions peu bienveillantes, suivant son usage ; mais il faut lui rendre cette justice que, dans ce cas, il était fondé à dire que cette lettre était trop flatteuse pour moi, jeune débutant dans une carrière déjà illustrée par tant de braves, et qu'elle devait être regardée comme la récompense des chefs royalistes qui m'avaient envoyé à Paris.

Un plus long séjour à Paris eût appelé sur moi des

(1) Au 18 fructidor, La Villeheurnoy et l'abbé Brotier furent déportés à la Guyane. Ils moururent à Sinnamary, le premier le 23 juillet 1797, le second le 12 septembre. — « Qu'ils triomphent ! dit La Villeheurnoy, en parlant des directeurs ; le sang n'a pas coulé, et je meurs ! » C'était, comme on le sait, la prétention de La Revellière-Lepeaux et de ses complices d'avoir fait le coup d'État sans verser une goutte de sang. — La veille de sa mort, l'abbé Brotier dit à Barbé-Marbois, l'un de ses compagnons d'infortune : « Nous recevons la mort de la main des cinq directeurs ; qu'ils jouissent de la vie qu'ils nous ôtent ! Ils m'interdisent jusqu'aux secours de la religion. Eh bien, la religion elle-même vient à mon secours. Je leur pardonne ; que le Ciel leur pardonne de même, et puissent-ils à leur dernier jour ne pas être privés de la présence et des consolations de leurs familles ! » — Voir *La Terreur sous le Directoire*, par Victor Pierre, 1887.

(2) *Mémoires du comte Joseph de Puisaye, qui pourront servir à l'histoire du parti royaliste français durant la dernière révolution* t. VI, p. 392. « M. d'Andigné, dit Puisaye, n'a jamais reçu cette lettre. Il

Digitized by Google

soupçons et une grande surveillance, qui pouvaient devenir nuisibles à la cause du Roi. La police n'était point encore ce qu'elle a été depuis ; je ne pouvais douter cependant que mes pas ne fussent observés. J'agissais avec une prudence extrême, et je faisais tout ce qu'il fallait pour dérouter les espions, en sorte qu'il était très difficile de me suivre. Je sortais de bonne heure et ne rentrais que fort tard. Un léger incident me fit bientôt juger prudent de choisir un logement ignoré. J'étais descendu dans un hôtel garni, rue Saint-Thomas du Louvre. Le domestique affecté au service des étrangers vint un jour me demander à quelle branche de ma famille j'appartenais : il avait servi longtemps, me dit-il, l'ancien évêque de Châlons-sur-Saône (1), mon oncle, chez lequel il avait connu tous mes parents. Cette question m'avait frappé médiocrement dans le premier instant ; mais je ne pus la regarder comme innocente, lorsque j'appris de mon oncle lui-même que cet homme, après l'avoir servi avec fidélité pendant dix-neuf ans, l'avait abandonné lorsqu'il fut conduit en prison à

avait trop de délicatesse et d'honneur pour se faire l'application d'éloges qu'il n'avait pas encore mérités, et Brotier n'a jamais osé la lui remettre... »

(1) Joseph-François *d'Andigné de la Châsse*, évêque de Saint-Pol de Léon en 1763, puis évêque de Châlons-sur-Saône en 1772, avait donné sa démission en 1781, en raison de son grand âge. Il était nonagénaire, lorsque d'Andigné le vit à Paris en 1795. Pendant la Terreur, il n'avait cessé d'habiter soit la capitale, soit une campagne des environs. Grâce au dévouement admirable de deux vieux serviteurs, il avait pu continuer à dire sa messe tous les matins, et à ne rien changer à ses habitudes. Quand il apprit que son neveu était à Paris, il le fit appeler pour lui dire : « Mon neveu, il arrivera de moi ce que voudra la Providence ; mais je n'admets pas que la peur de me compromettre vous empêche de venir me voir. » — Une note de police, en date de messidor an III (juin-juillet 1795), porte que l'on recherche à Paris un nommé d'Andigné, signalé dans une lettre de Cormatin, mais qu'on ne trouve que *Joseph d'Andigné, évêque*. Archives nationales, F^{7} 4660.

Digitized by Google

Chantilly, et qu'il avait profité de son absence pour piller sa maison, espérant probablement ne jamais l'y revoir. Après avoir ainsi levé le masque, cet homme s'était affilié au club des Jacobins, et, devenu dénonciateur, il était alors aux gages de la police. Il était également dangereux de me brouiller avec lui ou de m'en servir. Je louais mon appartement par quinze jours, et ma première quinzaine était presque révolue. Je feignis de vouloir passer quelques jours dans une campagne voisine de Paris, d'où je reviendrais en ville de temps à autre; et je payai, en conséquence, mon logement quinze jours d'avance, pour avoir l'air d'attacher un grand prix à le conserver. Il me restait à tromper mon homme, qui ne me perdait pas de vue. Il n'eut pas plus tôt appris que je voulais partir qu'il vint m'offrir ses services pour mon déménagement. Je me gardai bien de les refuser; je lui fixai l'heure où je viendrais chercher mes effets, et, aussitôt qu'il fut éloigné, j'envoyai quérir un commissionnaire avec lequel je partis. Je m'établis à l'extrémité du faubourg Saint-Marceau. Tous les jours, je venais passer quelques heures à mon ancien logement, disant chaque fois que j'arrivais de la campagne; mais je n'y demeurais plus la nuit, et je ne laissai jamais connaître l'heure à laquelle je devais y venir.

Les Jacobins semblaient anéantis, à cette époque. On les recherchait avec soin : l'un d'eux était-il reconnu dans la rue, la garde s'en saisissait sur-le-champ. L'opinion se prononçait contre eux avec une force extrême; les chansons antijacobines en facilitaient l'explosion. J'avais souvent entendu parler de l'enthousiasme qu'avait produit la trop fameuse *Marseillaise*. Lorsque j'en-

Digitized by Google

tendis, pour la première fois, son antidote, le *Réveil du peuple* (1), je pus me faire une idée de l'effet qu'elle avait produit. C'était à l'Opéra ; Laisné (2), qui le chan-

(1) Les couplets du *Réveil du peuple*, paroles du citoyen Souriguère, musique de Gavesaux, acteur du théâtre Feydeau, furent chantés pour la première fois le 30 nivôse an III (19 janvier 1795), à la réunion décadaire des citoyens de la section de Guillaume Tell. Ils devinrent aussitôt l'Hymne de la jeunesse parisienne; on les chantait presque tous les soirs dans les théâtres, où les spectateurs ne manquaient guère de les demander. Cri de pitié, cri de vengeance aussi, le *Réveil du peuple* provoquait partout un enthousiasme extraordinaire. C'était aux terroristes de trembler à leur tour, lorsqu'ils entendaient retentir à leurs oreilles dans les théâtres, dans les cafés, dans tous les lieux publics, cette *Marseillaise* expiatoire. En voici quelques couplets :

Peuple français, peuple de frères,
Peux-tu voir, sans frémir d'horreur,
Le crime arborer les bannières
Du carnage et de la terreur?
Tu souffres qu'une horde atroce,
Et d'assassins et de brigands,
Souille par son souffle féroce
Le territoire des vivants...

Ah! qu'ils périssent, ces infâmes,
Et ces égorgeurs dévorants,
Qui portent au fond de leurs âmes
Le crime et l'amour des tyrans!
Mânes plaintifs de l'innocence,
Apaisez-vous dans vos tombeaux :
Le jour tardif de la vengeance
Fait enfin pâlir vos bourreaux.

Voyez déjà comme ils frémissent;
Ils n'osent fuir, les scélérats.
Les traces du sang qu'ils vomissent
Décèleraient bientôt leurs pas.
Oui, nous jurons sur votre tombe,
Par notre pays malheureux,
De ne faire qu'une hécatombe
De ces cannibales affreux...

(2) Etienne *Laisné* (1752-1822). Il était au premier rang des artistes de l'Académie nationale de musique. Doué d'une voix superbe et en même temps comédien accompli, plein d'âme et de chaleur, il convenait merveilleusement aux situations dramatiques et passionnées. Il quitta le théâtre en 1817.

Digitized by Google

tait à la demande de tous les assistants, y mettait son âme tout entière; un chœur de soixante voix répétait le refrain. Dans ces moments, qui se renouvelaient chaque jour et toujours deux fois de suite, les assistants paraissaient tellement électrisés qu'un *Terroriste,* reconnu au milieu d'eux, eût indubitablement été mis en pièces. L'émotion que me causa, la première fois, cette scène à laquelle je ne m'étais pas attendu, me fit comprendre les effets prodigieux des chansons guerrières sur les Grecs. C'est que les passions étaient toujours en jeu dans les républiques grecques et que, dans ces moments, l'esprit adopte avec chaleur ce qui le rappelle à l'objet dont il est animé, tandis qu'il en est légèrement frappé dans les moments où les passions sont tranquilles. Avant la Révolution, un beau morceau de musique eût été admiré, on aurait couru pour l'entendre, il eût éveillé un grand enthousiasme pendant quelques jours; mais la sensation produite n'aurait été que passagère. A cette époque, au contraire, la vive expression d'objets trop présents inspirait une telle fureur qu'elle tenait du *délire*. Les âmes paraissaient en feu. Tous les assistants qui entendaient le *Réveil du peuple* partageaient l'émotion que j'éprouvais : ils étaient comme hors d'eux-mêmes. Mais aussi des chants de cette nature ne pouvaient prendre naissance dans un temps paisible : il avait malheureusement fallu, pour produire celui-ci, le souvenir des horreurs auxquelles la France venait d'être en proie. C'était l'avoir acheté trop cher.

Les Représentants chargés de la pacification de l'Ouest venaient d'arriver à Paris, après avoir terminé leur mission par une paix avec Stofflet (1). Ils me pressèrent

(1) Après avoir refusé de souscrire au traité de la Jaunaie (17 fé-

Digitized by Google

fortement de retourner dans mon canton avant l'organisation de la garde territoriale, dont ils allaient s'occuper, disaient-ils, et dont ils voulaient me donner le commandement. Ils devaient y retourner promptement pour cet objet ; je leur promis de les suivre de près.

La vie de Paris me semblait très douce auprès de l'existence vagabonde que j'avais menée si longtemps ; mais c'était un calme trompeur auquel je sentais qu'il eût été dangereux de m'abandonner. La position où se trouvait le parti royaliste ne pouvait lui assurer une longue paix. Je ne voyais pas la possibilité de le servir à Paris. Aussi, après y avoir passé un mois environ, je me décidai à le quitter pour rejoindre Cormatin.

On ne voyait point encore sur les chemins de voitures particulières ; c'eût été provoquer la surveillance que de m'en servir. Les diligences, attelées de chevaux détestables, allaient trop lentement pour moi. Le *courrier de la malle* convenait seul à ma position. J'arrêtai une place dans celui de Rennes, et, pour éviter la concurrence, je la retins jusqu'à Brest. Le surcroît de dépenses que cela m'occasionnait aurait été sensible à toute autre époque ; il était insignifiant à celle où j'étais : la baisse journalière du papier-monnaie faisait vivre pour rien celui qui avait de l'argent. A mon arrivée à Paris, on donnait 300 francs en papier pour un louis d'argent (1) ; un mois après, le louis en valait 450 (2). Les denrées, les marchandises même,

vrier 1795) et à celui de la Mabilais (20 avril), Stofflet se résigna enfin à signer la paix le 2 mai 1795.

(1) Le louis d'argent était une monnaie d'argent dont la valeur était de 5, et quelquefois de 6 livres.

(2) Le papier-monnaie, depuis que la guillotine n'était plus là pour le soutenir, subissait chaque jour une baisse nouvelle. Le jour même de

Digitized by Google

n'avaient point augmenté en raison de la baisse des *assignats*, en sorte qu'on pouvait vivre et se vêtir pour une bagatelle. On dînait très bien chez les restaurateurs pour 36 francs en assignats, ce qui faisait environ 0 fr. 50 en argent. Il en était ainsi, à peu près, de tout. Lorsque je m'étais rendu de Rennes à Paris, ma garde-robe consistait dans une veste de laine brune et un mouchoir autour de la tête. Cette manière d'être étant peu convenable dans la capitale, il me fallut m'habiller à neuf de la tête aux pieds. Néanmoins, lorsque je me retrouvai à Rennes, au bout d'un mois, ma dépense *totale* ne s'était pas élevée au delà de dix louis.

l'entrée en fonction du Directoire, le 5 novembre 1795, le louis d'or (de 24 livres) valait 3,500 livres (*Moniteur* du 6 novembre); ce qui donnait au franc, en monnaie, la valeur de 145 francs en papier, et à 7 francs d'assignats la valeur d'un sou! Les paysans disaient du papier de la République : « Nous en prendrions, si les chevaux voulaient en manger. » (*Moniteur* du 3 novembre 1795, séance de la Convention du 25 octobre, discours de Giraud.) Le Directoire fut obligé de régler ainsi, le 9 décembre 1795, le traitement des employés, afin qu'ils eussent rigoureusement de quoi vivre : directeurs et chefs de division dans les ministères, 144,000 francs; chefs de bureau, 90,000 francs; sous-chefs, 60,000 francs; rédacteurs, 36,000 francs; garçons de bureau, 6,000 francs. (*Le Rédacteur*, n° du 17 décembre 1795.)

Digitized by Google

CHAPITRE IV

D'Andigné à Laval. — Arrestation de Cormatin et de son état-major. — De Laval à Rennes. Le petit berger. — Mort de Boishardy et de M. de Silz. — Aux environs de Saint-Malo. Le château de la Baronnais. Une famille d'autrefois. — D'Andigné passe à Jersey. Noël Prigent. — Arrivée à Londres. Visite à M. Windham.

J'atteignis Laval sans obstacle. Je ne faisais que d'y arriver, lorsqu'on m'apprit que Cormatin et son état-major venaient d'être arrêtés (1). Placé dans un cercle étroit, où la surveillance la plus active pouvait s'exercer sans réserve sur toutes ses démarches, au milieu de gens qui ne cherchaient qu'à lui trouver des torts, Cormatin restait dans une sécurité qui allait jusqu'à l'imprudence. Une lettre, qu'il avait écrite au comte de Silz, commandant du Morbihan, saisie à Ploërmel, fut le prétexte dont on se servit pour s'assurer de sa per-

(1) Cormatin était le principal auteur du traité de la Mabilais; il était même à peu près le seul qui le prit au sérieux. Au fond, ce traité ne contentait personne, sauf lui. Il y voyait le triomphe de sa politique; son intérêt, comme son honneur, étaient attachés au succès de la pacification. Il exécuta donc fidèlement tout ce qu'il avait promis et signé. M. Thiers, M. Louis Blanc et les autres historiens révolutionnaires se trompent donc lorsqu'ils l'accusent d'avoir trahi la foi jurée. M. Welschinger (*Aventures de guerre et d'amour du baron de Cormatin*) a très bien démontré qu'il resta, au contraire, fidèle à ses engagements. Malheureusement, il était suspect aux deux partis, Il avait, dans les deux camps, des ennemis redoutables. Hoche, en particulier, ne pouvait lui pardonner son exclusion des conférences de la Prévalaye, exclusion que Cormatin avait exigée des commissaires de la Convention. Ce fut lui, comme le dit d'Andigné, qui força la main aux représentants du peuple.

Digitized by Google

sonne. Les représentants se refusèrent d'abord à le faire arrêter, par la crainte des suites qu'ils sentaient que cet événement allait entraîner. Hoche, au contraire, voulait la guerre et leur força la main. Cormatin et les officiers arrêtés avec lui furent conduits à la Conciergerie et livrés à un tribunal criminel. Quelques-uns d'entre eux furent élargis après jugement; les autres furent jetés dans des châteaux forts. Cormatin fut du nombre de ces derniers : il y resta cinq années entières.

Mes malheureux compagnons étaient annoncés à Laval, lorsque j'y arrivai; ils y passèrent peu d'heures après, avec l'escorte qui les conduisait à Paris. Ma position devenait difficile. Heureusement, on ne m'avait pas demandé mon passeport; ainsi, je n'étais connu de personne. Je jouai l'indifférence, je parus absolument étranger à ce qui se passait autour de moi, je fis des questions de l'autre monde; on me prit probablement pour un sot, mais on ne devina pas, on ne soupçonna nullement le vif intérêt que je prenais à une affaire dont on ne cessa de s'entretenir devant moi.

Le rôle que j'avais à jouer me devint d'autant plus pénible qu'il se prolongea plus longtemps. La garnison de Laval, affaiblie par l'escorte d'un convoi, était dans l'impossibilité d'en fournir une à mon courrier; cela me força de séjourner trente-six heures. Pendant ce temps, je mangeai le plus souvent à la table d'hôte, où se réunissait l'état-major de la place. La guerre civile était habituellement le sujet de la conversation de ces messieurs. La paix, qui l'avait suspendue momentanément, contrariait les militaires, dont elle faisait cesser l'influence, tandis que les autorités civiles cherchaient à la

Digitized by Google

maintenir. J'étais ordinairement placé à côté du commandant d'armes, vieux soldat que la Révolution avait élevé au grade de colonel. Je voulus savoir de lui si les Chouans des environs avaient bien observé le traité de la Mabilais. Il s'éleva contre eux, là-dessus, en reproches amers qui ne paraissaient pas, il faut en convenir, tout à fait sans fondements, et il finit par me dire : « Si le Département n'avait pas entravé toutes les mesures que j'ai prises, j'aurais purgé le pays de ces brigands. Mais si l'on m'amène un de ces coquins-là, il faut que je le leur envoie; et, sur-le-champ, ils le mettent en liberté. Ceci n'arrivera plus à l'avenir : j'ai ordonné à mes gens, lorqu'il leur en tomberait entre les mains, de les expédier sans bruit, de les laisser dans un fossé, et surtout de ne plus m'en amener! » On jugera si l'on pouvait concilier les esprits, avec de semblables commandants militaires.

L'opinion des campagnes qui environnent Laval était excellente. La ville n'est point fermée, et touche à un pays couvert. Une fois la dernière maison passée, il était facile de gagner la campagne sans être remarqué. Je reconnus le terrain avec soin, et j'attendis en repos, lorsque j'eus la certitude de pouvoir m'évader, aussitôt que cela deviendrait nécessaire.

La nouvelle de l'arrestation de Cormatin, promptement répandue, avait mis tous les Chouans sur pied. Les malles et les voitures publiques ne pouvaient plus passer sans escorte. Le commandant avait promis à mon courrier de lui en fournir une pour le lendemain de son arrivée. Le détachement était commandé pour six heures; mais il fut longtemps avant de pouvoir se rassembler.

Digitized by Google

Nous étions dans les derniers jours de mai. La matinée était fraîche. Ennuyé d'attendre sans voir arriver personne, j'allai en avant, espérant que la malle me rejoindrait bientôt. Deux soldats républicains, avec leurs armes, et un petit sapeur bas breton précédaient l'escorte et marchaient avec moi. Les deux premiers, qui n'avaient ni le port ni la taille des héros, me racontaient, chemin faisant, leurs exploits : l'un et l'autre avaient tué des Chouans à l'infini; cette guerre, à les en croire, n'était qu'un jeu. Cependant la ville s'éloignait, et la malle ne paraissait point; la grande route, d'abord découverte, se bordait de haies et de bois. J'aperçus, à une très petite distance, une position très favorable pour cacher une embuscade; j'en fis l'observation à mes braves, leur demandant s'ils ne craignaient point d'être enlevés, en avançant plus loin. « Nous en avons bien vu d'autres! » répondirent-ils. Moi, qui ne me souciais nullement d'être rencontré dans cette société, je leur souhaitai un heureux voyage, et je m'étendis, au soleil, sur la crête d'un fossé où je m'endormis bientôt profondément.

Je me réveillai au bout d'une heure; la malle ne paraissait point encore. Surpris de ce retard, je retournai à Laval, dont j'étais à trois quarts de lieue. L'escorte qu'on avait donnée à mon courrier s'était trouvée trop faible, et avait refusé de marcher; celui-ci avait pris le parti de retourner à son auberge.

Le retour du petit sapeur, avec lequel j'avais voyagé le matin, me prouva que j'avais agi prudemment en l'abandonnant, ainsi que ses compagnons. Une demi-heure après m'avoir quitté, mes deux *pourfendeurs* étaient tombés dans un parti de Chouans, qui les avaient

Digitized by Google

guéris pour toujours de l'envie de se vanter. Le petit sapeur, moins confiant, s'était jeté à temps dans un buisson; cet asile le sauva. Aussitôt que le détachement royaliste eut quitté la place, il vint à Laval rendre compte de ce qui s'était passé.

Nous partîmes le lendemain, avec une escorte de cent hommes. Les Chouans ne parurent point. Nous n'allâmes que jusqu'à *la Gravelle*, où, faute d'escorte, il nous fallut séjourner. Dans la soirée, la malle de Rennes arriva, criblée de balles; un courrier de dépêches, qui y avait pris place pour retourner à Paris, avait reçu une balle dans la fesse et criait comme un enragé. Sur vingt et un hommes qui escortaient le courrier, quatorze étaient restés sur le carreau. Le courrier de Paris qui nous suivait avait été enlevé près de Mayenne; les lettres, la malle même, avaient été brûlées. Tout cela n'était pas encourageant. Aussi rien n'avait pu décider mon courrier à continuer sa route sans une escorte nombreuse. Ces lenteurs me firent penser à prendre mon parti : ma position devenait de plus en plus dangereuse, un rien pouvait me perdre. J'avais, parmi mes effets, des papiers suspects, même des armes; si l'on s'en fût aperçu, c'en était fait de moi. L'arrestation de mes compagnons m'imposait, en outre, l'obligation d'éviter Rennes, où j'étais connu. En suivant le courrier, il m'eût fallu mettre pied à terre avant d'arriver en ville, ce qui eût paru extraordinaire. Tout cela bien considéré, je souhaitai le bonsoir à mon courrier, je lui recommandai de déposer tous mes bagages chez la commissionnaire habituelle des courriers, qui était très bien pensante, et je partis seul à pied, le lendemain matin, n'ayant pour arme, à la main, qu'un petit jonc.

Digitized by Google

Des camps républicains étaient placés de distance en distance sur la grand'route; on m'arrêta partout pour me demander mon passeport. Cette formalité fut peu gênante : on me faisait entrer dans la tente qui servait de corps de garde, on m'adressait quelques questions sur l'état de Paris, auxquelles je répondais à tort et à travers, puis on me souhaitait bon voyage. Une aventure assez plaisante, qui m'arriva entre la Gravelle et Vitré, fera juger de l'esprit des campagnes de ces contrées. Le grand chemin traversait une lande, sur laquelle un enfant de quatorze ou quinze ans gardait quelques brebis; différents commandements d'armes, que j'entendis tout à coup, me firent croire d'abord qu'on exerçait une troupe dans le voisinage. Je cherchais inutilement d'où venait ce bruit, lorsque ce berger, le seul être humain qui fût devant mes yeux, me dit d'une voix forte :

— Donne-moi tes armes!

— Je n'en ai point.

— Tu as des pistolets?

Ce nouveau genre d'interrogation, ce ton impérieux même, étaient loin de me choquer et m'inspiraient, au contraire, de l'intérêt pour ce jeune héros, dont je me serais reproché de réprimer la valeur naissante. Seulement, je crus devoir lui représenter qu'il aurait dû réserver son courage pour une meilleure occasion, et ne pas attaquer indistinctement tout le monde. Cette modération lui sembla probablement l'effet de la peur, car il continua sur le même ton, me menaçant d'appeler ses gens, si je ne lui remettais mes pistolets. Je passai mon chemin, malgré les menaces de mon berger, qui se vengea en me poursuivant longtemps à coups de pierres.

Digitized by Google

La Gravelle est à quatorze lieues de poste de Rennes. J'en étais parti à quatre heures du matin, et j'étais aux portes de Rennes à deux heures de l'après-midi. Il me fallut tourner la ville en allant à l'aventure, par-dessus les haies et les fossés. Je m'en croyais encore éloigné, lorsque je me trouvai brusquement à quelques pas de la sentinelle avancée d'une des portes; le corps de garde était fort près, et tous les soldats dehors. Reculer m'eût rendu suspect; j'étais heureusement vêtu plutôt en homme qui se promène qu'en voyageur. Je ralentis mon pas, regardant de côté et d'autre sans faire semblant de rien; on me prit pour un habitant de la ville et on me laissa passer tranquillement. Lorsque j'eus perdu le poste de vue, je marchai à vol d'oiseau sans faire de questions à personne; après deux heures de recherche, j'atteignis la route de Dinan, que je voulais suivre. A sept heures du soir, j'arrivai chez un oncle, qui habitait dans un endroit très retiré, à trois lieues de Rennes. Je me trouvai alors au milieu de paysans dont l'opinion est parfaite.

L'enlèvement de Cormatin et de son état-major venait de désorganiser le parti royaliste en Bretagne, à une époque où on attendait de lui les services les plus importants. Le ministère anglais s'occupait de l'expédition de Quiberon, qui nous était annoncée comme très prochaine. Quatre personnes seulement en avaient le secret, dans cette province : MM. de Silz, de Boishardy, de la Vieuville et moi. Il m'était essentiel de me concerter avec eux, et de savoir s'ils approuvaient le voyage d'Angleterre que l'abbé Brotier m'avait fait promettre d'entreprendre. Le chevalier de la Vieuville, dans le commandement duquel je me trouvais, m'engagea forte-

Digitized by Google

ment à ne pas retarder mon départ; Boishardy fut du même avis. Tous les deux désiraient vivement que l'expédition fût différée.

Pour parvenir jusqu'à Boishardy, il m'avait fallu faire vingt lieues dans un pays peu sûr, en partie par-dessus les haies et les fossés. Dans cette course, je fatiguai trois guides : le dernier l'était à un tel point que, la nuit, il s'endormit debout sur une grande route, dans un canton où je ne pouvais m'arrêter sans danger, et que, pour le réveiller, il me fallut le secouer comme on secoue un pendu. Boishardy était recherché de près; j'eus beaucoup de peine à le découvrir dans un champ de blé où il s'était caché. Il changeait de gîte tous les jours; et pourtant, dans une telle situation, il hésitait à se mettre à la tête de son monde, dans la crainte de rompre tout à fait avec un gouvernement qui, sous le prétexte le plus léger, venait de violer des engagements à peine formés. Il était si peu en sûreté dans ce canton qu'il ne put m'indiquer une maison pour me retirer, en sorte qu'après une marche pénible je fus réduit à passer la nuit au bord d'un fossé. Avant de quitter Boishardy, je cherchai à lui faire sentir le danger où l'exposait son irrésolution; je le pressai fortement de se mettre tout de suite à la tête d'une compagnie de déserteurs qu'il soldait et qui étaient animés du meilleur esprit. Il pouvait, en outre, réunir autour de lui, en vingt-quatre heures, *douze cents* Chouans, et enlever le petit port de Dahouet (1), où une chaloupe canonnière, qui avait assez de poudre pour lui permettre d'attendre celle qu'il devait recevoir de Jersey, échouait toujours

(1) Non loin de Pléneuf, dans la baie de Saint-Brieuc.

Digitized by Google

à basse mer, et n'avait, en conséquence, aucun moyen de se défendre. Il parut goûter mes raisons, et me promit de ne pas différer à se mettre en état de guerre. L'indécision que je remarquai chez lui, au moment où je le quittai, et que je craignais qu'il ne sût pas vaincre, me laissait pour lui des inquiétudes d'autant mieux fondées que cette indécision même tenait à une confiance mal placée dans la parole des républicains. Hoche, en effet, lui avait témoigné de l'intérêt et n'avait rien négligé pour se l'attirer. L'espèce de nonchalance à laquelle il s'abandonnait semblait un pressentiment du sort qui l'attendait. Deux jours après notre entrevue, il fut surpris et massacré.

Boisbardy était brave, vigoureux, adroit dans tous les exercices du corps et dans le maniement des armes. Il avait tout ce qu'il fallait pour faire un excellent officier, rien de ce qui constitue un chef de parti. Intrépide dans l'occasion, il ne savait pas la faire naître; surtout il manquait de cette décision du moment, si précieuse et si indispensable dans les temps difficiles. Un attachement pour une jeune personne qu'il devait épouser semblait avoir engourdi ses facultés morales; il ne la quittait jamais, ce qui lui nuisait singulièrement dans l'opinion d'un pays religieux, où on ne pouvait tolérer ce qui avait l'apparence du désordre. A cette époque, on revenait aux principes de la morale la plus sévère, et on supportait difficilement de lui voir une maîtresse qu'il annonçait, à la vérité, comme devant devenir sa femme, mais qui aurait dû l'être plus tôt. Cette jeune personne était riche et bien née; malheureusement, c'était une enfant sans caractère, et la guerre civile ne peut vouloir qu'une héroïne pour maîtresse d'un chef de parti.

Digitized by Google

Au moment où je quittai Boishardy, il venait de recevoir la nouvelle de la mort de M. de Silz, qui commandait dans le Morbihan. Attaqué à son quartier général de Grand-Champ, il avait été tué en combattant. J'avais compté me rendre auprès de lui. Cet événement me fit retourner sur-le-champ dans les environs de Saint-Malo, où j'espérais pouvoir m'embarquer. Le chevalier de la Vieuville m'avait donné rendez-vous dans une ferme peu éloignée de cette ville. Pour y parvenir, j'avais à traverser un pays dont l'esprit était détestable. Les cultivateurs étaient tous dans les champs, en cette saison de l'année. Éviter leurs regards était impossible; il me fallait tâcher de ne pas attirer leur attention. Une redingote assez longue, dont j'étais vêtu, cachait passablement une espingole courte que je portais, ainsi qu'une paire de pistolets que j'avais à ma ceinture. Je ne suivais point de chemins directs, et j'allais le long des sentiers qui traversent les champs de ce canton, où les haies et les fossés sont assez rares. Cette manière de voyager devait, à la longue, me faire remarquer; je m'en dégoûtai promptement et je voulus essayer de suivre la grande route que je côtoyais d'assez loin. La défiance, à cette époque, retenait chacun dans ses foyers : on ne voyait sur les chemins que des gens de guerre. Un général et son escorte, deux autres petits détachements, me forcèrent trois fois, en une demi-heure, de m'enfoncer dans une forêt qui bordait la route. Je repris ma première manière de voyager. La nuit approchait; j'étais encore à trois quarts de lieue du point où je devais me rendre. J'avais, pour y parvenir, deux grands chemins à traverser : celui que je venais de quitter, et un autre, qui le coupait perpendi-

Digitized by Google

culairement. Je devais faire quelques centaines de pas dans ce dernier pour atteindre un chemin de traverse qui me conduirait à la ferme que je cherchais. J'y étais presque parvenu, lorsque, à un détour, à quarante pas de moi, j'aperçus deux grenadiers républicains qui venaient de mon côté. Je ne savais s'ils étaient seuls ou s'ils faisaient partie d'un détachement; je me retournai promptement, cachant mon espingole sous ma redingote, puis je marchai à grands pas, comme si j'avais fait la même route qu'eux. Un chemin creux se trouva du côté où j'avais affaire. J'y entrai sans montrer d'empressement; sitôt que je fus assez enfoncé pour que mes grenadiers m'eussent perdu de vue, je me sauvai à toutes jambes avec mon guide. J'atteignis enfin sans accident la ferme qu'on m'avait désignée. Le chevalier de la Vieuville me rejoignit bientôt, avec une escorte de gens choisis.

L'opinion des habitants des environs de Saint-Malo était parfaite; l'insurrection, néanmoins, n'y avait pas été propagée. Cette côte était réservée pour la correspondance avec Jersey; en l'insurgeant, on eût craint d'attirer sur elle l'attention du gouvernement. Les royalistes ne pouvaient donc s'y montrer en armes que pendant la nuit. Un vieux pilote de la marine royale, qui commandait pour son compte un petit bâtiment côtier, avait proposé ses services maintes et maintes fois au chevalier de la Vieuville. Celui-ci espéra me faire passer directement à Jersey sur le bâtiment de ce pilote, qui était alors en rade. Il nous fallait nous arranger avec lui; nous nous rendimes chez M. de la Baronnais, dont le château, situé sur le bord de la Rance, n'était séparé de Saint-Servan que par cette rivière.

Digitized by Google

Deux marins, réduits à se cacher après avoir déserté les vaisseaux de la République, nous servirent de guides. La mer, sans doute, leur était très bien connue; mais la terre n'était pas leur élément. Aussi nous égarèrent-ils complètement; et cela fut heureux, car nous arrivâmes au château à onze heures du soir, au lieu de dix, heure où nous étions attendus, et, jusqu'à dix heures, un détachement républicain était resté en observation dans les environs du château.

Ce canton offrait alors un spectacle assez singulier, qu'on ne voit qu'en révolution. Une grande partie des habitants des campagnes n'osaient pas demeurer chez eux : les coquins bivouaquaient ou couchaient chez des voisins, dans la crainte d'être surpris par les royalistes; les marins ou les réquisitionnaires, de leur côté, passaient la nuit à la belle étoile. Nous entendions, à chaque instant, un coup de sifflet ou un signal quelconque, les « Qui vive? » des hommes qui dormaient au coin des haies et que notre marche avait réveillés. Nous n'avions l'intention de troubler personne, et nous prétendions nous-mêmes à l'*incognito* le plus complet; cependant, sans le vouloir, nous fîmes quitter leur gîte à plusieurs de ces malheureux.

Lorsque nous arrivâmes au château de la Baronnais, il y régnait le silence le plus profond; nous avions été annoncés de meilleure heure, il était donc très naturel que l'on ne comptât plus sur nous. Nous franchîmes sans bruit les murs du jardin, puis nous tournâmes la maison, pour y chercher une entrée. Une petite fenêtre était entr'ouverte; le chevalier de la Vieuville, très grand et très fort, réussit à y monter, et me tira après lui. Cette maison nous offrit un coup d'œil vraiment patriarcal.

Digitized by Google

M. et Mme de la Baronnais, l'un et l'autre alors septuagénaires, avaient eu dix-neuf enfants, dont douze ou treize vivaient encore (1). Cinq ou six des garçons, officiers avant la Révolution, avaient émigré. L'aîné était rentré en France, et se tenait caché, pour lors, chez son père; il était veuf et avait plusieurs enfants. Une de ses sœurs était également veuve. Tous vivaient sous le même toit. Cinq filles du chevalier de la Baronnais, plusieurs de ses petites-filles et des femmes de chambre montèrent la garde tour à tour pendant notre séjour. Quatre d'entre elles étaient en faction toute la journée; à la moindre alerte, on nous faisait entrer dans une cache. Ce château touchait une grande route, sur laquelle des détachements républicains passaient fréquemment; la crainte qu'ils n'y entrassent nous mettait sans cesse sur le qui-vive : aussi, en moins de vingt-quatre heures, nos aimables sentinelles nous forcèrent *trois fois* à nous cacher.

(1) François-Pierre Collas, seigneur de la *Baronnais*, marié en 1750 à Renée de Kergu. Un de leurs fils, le chevalier de la Baronnais, capitaine d'une des compagnies bretonnes, à l'armée des princes, en 1792, était au siège de Thionville avec Chateaubriand, qui en parle ainsi dans ses *Mémoires d'outre-tombe* (t. II, p. 66) : « Nous eûmes plusieurs blessés et quelques morts, entre autres le chevalier de la Baronnais... Je lui portai malheur ; la balle qui lui ôta la vie fit ricochet sur le canon de mon fusil et le frappa d'une telle roideur, qu'elle lui perça les deux tempes; sa cervelle me sauta au visage. Inutile et noble victime d'une cause perdue! Quand le maréchal d'Aubeterre tint les États de Bretagne, il passa chez M. de la Baronnais le père, pauvre gentilhomme, demeurant près de Saint-Malo; le maréchal, qui l'avait supplié de n'inviter personne, aperçut en entrant une table de vingt-cinq couverts, et gronda amicalement son hôte. « Monseigneur, lui dit M. de la Baronnais, je « n'ai à dîner que mes enfants. » M. de la Baronnais avait vingt-deux garçons et une fille, tous de la même mère. La Révolution a fauché, avant la maturité, cette riche moisson du père de famille. » Chateaubriand donne à M. de la Baronnais *vingt-trois* enfants. D'Andigné est plus près du chiffre exact, lorsqu'il lui en attribue dix-neuf. M. et Mme de la Baronnais avaient eu *vingt* enfants, dont *huit* filles et *douze* garçons.

Digitized by Google

Cette demeure était tellement surveillée que, malgré son peu de succès de la veille, une patrouille républicaine vint y faire une fouille générale, le soir, à neuf heures et demie. Nous en étions sortis une demi-heure auparavant.

Nous n'avions pu tomber d'accord avec notre vieux pilote : il voulait bien me conduire à Jersey, mais seulement quinze jours plus tard, et il ne voulait me recevoir à son bord qu'à trente lieues de là, ce qui m'eût fait perdre un temps précieux. Trois marins anglais, échappés des prisons, se tenaient cachés dans les environs; ils attendaient, comme moi, qu'on pût leur procurer un passage. Les employés de la correspondance de Jersey avaient enlevé, quinze jours auparavant, un beau canot que le gouvernement entretenait pour le service du fort de Cancale. Un autre petit canot, y servant également, m'était facile à avoir; mais, long de douze pieds, il paraissait hors d'état de faire le trajet. Quelques pêcheurs s'engagèrent à me fournir, pour vingt louis, une chaloupe complètement équipée. Au jour fixé, je me rendis sur la côte et je m'embarquai dans un petit canot, d'où l'on devait, disait-on, me conduire à la chaloupe, qui était plus au large. Les trois matelots anglais savaient qu'on ne pouvait me fournir d'autre embarcation; ils étaient d'accord avec les pêcheurs, et ceux-ci prirent le large sur-le-champ dans ce même petit canot qu'on avait regardé comme incapable de faire la traversée.

Je fus un peu surpris, je l'avoue, de me voir en mer dans cette frêle nacelle; mais le mal était sans remède. Nous ne pouvions plus penser à revenir à terre; il fallut prendre notre parti de bonne grâce. Nous étions sept dans le canot : les trois Anglais; Prigent (1),

(1) Noël *Prigent*, fils d'un fruitier de Saint-Malo, avait guidé, avec

Digitized by Google

employé à la correspondance et qui l'avait jusqu'alors très bien servie, mais qui depuis a livré tous ses associés et n'en a pas moins été exécuté avec eux; Trensec de Keranisan, lieutenant de vaisseau; M. Loizel, homme de loi, qui avait été un des principaux agents de M. de la Rouërie, et moi. Le vent venait de la terre, et prenait plus de force à mesure que nous nous en éloignions. La voile qu'on nous avait donnée était trop grande pour notre canot; elle le chargeait excessivement et rendait notre navigation dangereuse. Un des marins anglais, Italien de naissance, prétendait connaître la côte, et tenait le gouvernail; il avait le projet de nous diriger sur les *Minquiers*, rochers qui sont à moitié chemin de Jersey. Cependant, au jour, nous nous trouvâmes tout proche des îles de Chaussey, qui ne sont qu'à trois lieues de Granville.

Ces îles forment une rade assez sûre, où les corvettes peuvent entrer à haute mer; la sortie leur en devient impraticable, dès que la marée commence à baisser. La

une audace véritable, le comte de Puisaye quand celui-ci se rendit à Jersey de la côte de Bretagne; il resta depuis constamment en possession de la faveur de Puisaye. Pris par les républicains à son troisième voyage en Bretagne, il avait été mis en liberté après le traité de la Mabilais. Il devint alors le chef de toutes les correspondances du gouvernement anglais avec les armées royales de France. Après Quiberon, on le soupçonna d'avoir révélé aux représentants de la Convention les préparatifs de l'expédition; mais le comte de Puisaye n'en persista pas moins à lui maintenir sa confiance. En 1808, Prigent, dénoncé par un de ses compagnons, du nom de Bouchard, fut arrêté par la police impériale. Lui-même se mit alors à dénoncer avec une sorte de délire tous ses complices, dans l'espoir de racheter sa misérable vie. C'est au secrétaire de la police, Desmarest, qu'il appelait « son illustre protecteur, son ange tutélaire », qu'il faisait ses révélations. Malgré leur double trahison, malgré les promesses qu'on leur avait faites, Prigent et Bouchard furent condamnés à mort par un commission spéciale, à Rennes, le 3 octobre 1808; quelques jours après, sur l'ordre formel du maitre, ils étaient fusillés sans pitié.

Digitized by Google

route que nous avait fait suivre l'Italien nous avait fait tomber sous le vent; le jusant tombait à sa fin; louvoyer contre un vent assez fort et contre la marée, avec une voile trop grande et mal orientée, devenait impossible et eût été, d'ailleurs, très dangereux : c'était pourtant ce que notre homme voulait faire. Je m'y opposai fortement, et je déclarai que nous passerions à Chaussey le temps du flot, où nous aurions le loisir de mieux disposer notre voile. L'approche du jour allait bientôt nous permettre de découvrir s'il y avait des bâtiments dans la rade : s'il n'y en avait pas, nous pouvions y entrer sans danger; dans le cas contraire, nous attendrions, dans une anse, à l'abri des rochers, le retour du jusant. La rade, par bonheur, était libre. Le flot finissait à midi; nous nous remîmes en route. Le vent était devenu favorable; une petite pluie rendait la mer parfaitement unie : la fin de notre traversée devint superbe, et nous arrivâmes de bonne heure à Jersey, avec le seul inconvénient d'être trempés jusqu'aux os.

Je n'avais de vêtements que ceux que je portais sur moi; un lieutenant de vaisseau anglais me prêta les siens.

Dès le lendemain, le prince de Bouillon m'expédia à Portsmouth, sur un lougre de guerre. Mes effets n'avaient point encore eu le temps de sécher. Je fus obligé de les laisser, de sorte que je fis, cette fois, mon entrée en Angleterre sous l'uniforme de la marine anglaise. Un lord anglais me fit une question qui m'amusa beaucoup : il me demanda si je n'avais pas été tracassé par la douane. — Nullement, lui répondis-je. Et, comme il s'en étonnait : — A mon premier voyage en Angleterre, — ajoutai-je — je venais de Hollande,

Digitized by Google

ayant, pour tout bagage, une chemise et un mouchoir. En abordant dernièrement, je n'avais que mes vêtements; encore ne m'appartenaient-ils pas.

Aussitôt mon arrivée à Londres, je me rendis chez M. Windham (1), ministre de la guerre, auquel le chevalier de la Vieuville m'avait adressé. L'état dans lequel j'avais laissé les royalistes de Bretagne faisait désirer aux chefs qui existaient encore de voir différer l'expédition de Quiberon. Elle avait malheureusement pris terre, le jour même où j'avais quitté la baie de Cancale dans l'espoir de retarder son départ (2)!

Mon rôle devenait difficile à Londres. Ma mission apparente était pour le gouvernement anglais; la réelle, pour M. de Las Cazas, ambassadeur d'Espagne. Celui-ci était encore sur le continent et ne semblait pas devoir arriver de sitôt. Les royalistes, serrés de près, avaient besoin de réunir tous leurs moyens. Quel prétexte plausible pouvais-je donner pour attendre l'arrivée de M. de Las Cazas? Il me sembla que je devais renoncer à l'attendre et repartir le plus promptement possible.

(1) William *Windham*, né en 1750; — secrétaire d'Irlande, puis secrétaire de la guerre, avec un fauteuil dans le cabinet, 1794; — démissionnaire en 1801; — de nouveau ministre en 1806; — mort en 1810. Comme Burke, son maître et son ami, Windham, après avoir été au début un ardent admirateur de la Révolution française, en était bientôt devenu l'adversaire, et un adversaire irréconciliable. C'était un orateur plein de verve caustique et mordante, un esprit original, actif, de goûts singulièrement divers, « apportant dans toutes les affaires de la vie publique et de la vie privée un sentiment d'honneur si délicat qu'il touchait à la chevalerie » (Lord Stanhope, *William Pitt et son temps*, t. II, p. 249.)

(2) Le corps expéditionnaire partit des côtes d'Angleterre le 10 juin 1795; il prit terre, le 27 juin, sur la plage de Carnac, entre le golfe du Morbihan et la presqu'île de Quiberon

Digitized by Google

CHAPITRE V

D'Andigné à Southampton. Lord Moira et le comte d'Hector. — Il apprend à Plymouth le désastre de Quiberon. Son entrevue avec le comte d'Artois. — Récit de l'expédition. Portraits de Hoche et de Puisaye. — M. d'Hervilly et le comte de Sombreuil. — Prise du fort Penthièvre par les troupes républicaines. La capitulation. — Sir John Warren. — Appréciation de la conduite du gouvernement anglais.

On préparait alors, à Southampton, une expédition dont le but était de soutenir celle qui avait mis à la voile. Vingt mille hommes de troupes anglaises s'y réunissaient sous les ordres du comte de Moira. Ce brave et loyal seigneur, l'homme de l'Angleterre le plus fait pour inspirer de la confiance aux royalistes, n'avait cessé de manifester le désir qu'il avait de contribuer à réédifier l'antique monarchie des Bourbons. Incapable d'adopter les idées machiavéliques de son gouvernement, il aurait porté en France les intentions les plus pures, comme il aurait mis en œuvre tous les moyens qui étaient à sa disposition pour faire triompher la cause qu'il brûlait de servir. Je me trouvais, un jour, chez lui dans un moment où le ministère lui avait fait espérer qu'il recevrait bientôt des ordres de départ; il était rayonnant de joie. « Monsieur le chevalier, — me dit-il, avec une expression qui peignait les sentiments de son âme, — je crois avoir enfin la certitude d'être envoyé en France. Une fois débarqué, je n'aurai plus de compte à rendre qu'au Parlement. Vous me précéderez proba-

Digitized by Google

blement. Dites à Charette, dites à tous les chefs royalistes, de m'envoyer, aussitôt qu'ils me sauront à terre, l'état de l'argent dont ils auraient besoin et de tout ce qui leur sera nécessaire; assurez-les que je leur ferai passer sur-le-champ tout ce qu'ils m'auront demandé. »

Dans cette expédition, comme dans celle de Guernesey, cet homme respectable était malheureusement destiné à devenir le jouet des ministres : c'était un épouvantail contre les républicains, un moyen de diversion en faveur de la coalition formée contre la France. Le gouvernement anglais espérait ainsi contraindre la Convention à détacher sur les côtes une partie des forces qu'elle avait sur les frontières; mais il n'eut jamais le dessein de combattre pour la cause royale en France.

En attendant le départ de la grande expédition, quatre mille Anglais aux ordres du général Doyle, mille émigrés français appartenant au corps envoyé à Quiberon, d'autres formant les cadres de régiments destinés à être remplis en France par les déserteurs, reçurent l'ordre de s'embarquer. Des volontaires français se joignirent à ce corps qui devait rallier la première expédition. MM. d'Hector (1), de la Châtre (2) et du Dres-

(1) Voir sur le comte d'Hector la note 1 de la page 95.

(2) Claude-Louis, comte de Nançay, duc de *la Châtre*, né à Paris le 30 septembre 1745. Brigadier des armées du roi en 1781, et, en 1788, maréchal de camp et inspecteur des troupes de cavalerie de la division des provinces de Guyenne, il fut élu, le 27 mars 1789, par le bailliage de Berry, député de la noblesse aux États généraux. Ayant émigré avec le comte de Provence, il fit à l'armée des princes la campagne de 1792, se retira ensuite en Angleterre, où il forma un régiment d'abord connu sous son nom, puis sous celui de *Loyal-Emigrant*, qui se distingua dans les Pays-Bas et dans la Flandre française et se fit écraser à Quiberon. Jusqu'à la Restauration, M. de la Châtre fut en Angleterre un des agents les plus zélés de Louis XVIII, qui, en 1814, le nomma ambassadeur de France à Londres. Appelé à la pairie le 17 août 1815, il fut créé duc

Digitized by Google

nay (1), colonels des trois régiments de ce nom, faisaient partie de cette expédition : le ministère anglais les avait écartés de la première, parce qu'il en voulait donner le commandement à M. d'Hervilly. Je me serais trouvé très déplacé à Londres, dans un moment où tous les gentilshommes français partaient pour la France. Ma mission était manquée ou, du moins, fort retardée par l'absence de M. de Las Cazas. Aussi demandai-je à M. Windham la permission de me joindre à cette expédition; il voulut bien me l'accorder. Elle était prête à mettre à la voile, lorsque j'arrivai à Southampton. Nous fûmes distribués sur des transports anglais. Les capitaines de ces bâtiments ont l'entreprise des vivres de leurs passagers; aussi, soit par ordre du gouvernement, soit, ce qui est plus probable, par un effet de leur avarice, nous y étions fort mal traités. Les matelots et les soldats anglais recevaient une ration beaucoup plus forte que la nôtre; et nous aurions été réduits à un jeûne très sévère, si nous n'avions pris la précaution d'embarquer des vivres avec nous.

Nous avions atteint Plymouth, et nous étions sur le point d'en partir pour la côte de Bretagne, lorsque nous apprîmes le désastre de Quiberon. Notre départ devait être nécessairement suspendu.

S. A. R. Monsieur, connu jusqu'alors sous le nom de

par ordonnance du 31 août 1817. Le duc de la Châtre est mort, le 13 juillet 1824, au château royal de Meudon.

(1) Louis-Marie-Ambroise-René, marquis *du Dresnay*, maréchal de camp, chevalier de Saint-Louis, colonel du régiment qui portait son nom. Son fils, le chevalier du Dresnay (Julien-Jean-François), né au château de Kerlandi, en Plouénan (Finistère), le 22 février 1773, sous-lieutenant dans le *régiment du Dresnay*, périt à Quiberon dans le combat du 16 juillet 1795.

Digitized by Google

M. le comte d'Artois (1), venait d'arriver à Portsmouth, où une frégate anglaise l'avait apporté de Russie. Avant de partir pour la France, je crus bon de prendre les ordres de Son Altesse Royale. Le comte d'Hector, sous les ordres duquel j'étais, me permit de me rendre à Londres. Je me mis en route; et, peu de jours après mon arrivée à Londres, j'allai à Portsmouth.

Monsieur était à bord d'un vaisseau de guerre anglais, dans la rade de Sainte-Hélène; mais il ne pouvait mettre pied à terre. Quelques dettes, contractées par les princes français dans les premiers temps de l'émigration, auraient pu l'exposer à être arrêté, s'il eût quitté son vaisseau; et, d'après les lois de l'Angleterre, le pouvoir du roi lui-même ne pouvait l'en préserver. Il m'accueillit avec une bonté parfaite. Lorsque je lui parlai du désir qu'avaient les royalistes de l'Ouest de le posséder, ainsi que de l'utilité de sa présence dans ce pays, il répondit avec émotion que *son plus beau moment serait celui où il pourrait se réunir aux fidèles sujets qui avaient combattu si vaillamment pour son auguste maison;* il m'assura qu'*il ne négligerait aucune occasion pour se rendre auprès d'eux.* Le ministre paraissait s'occuper sérieusement de le faire passer en France; on lui faisait espérer que lord Moira l'y conduirait incessamment. En attendant, on le traitait, à bord de son vaisseau, avec tous les égards dus à son rang; mais il ne pouvait en sortir.

M. Windham m'avait demandé de ne pas m'éloigner pour longtemps; je retournai auprès de lui. La fâcheuse

(1) Le comte d'Artois avait pris le titre de *Monsieur* au mois de juin 1795, lorsque *Monsieur*, comte de Provence, était devenu roi, par suite de la mort de Louis XVII.

Digitized by Google

issue de l'expédition de Quiberon l'avait d'autant plus affecté qu'il en avait été le principal moteur. M. Pitt y avait toujours été contraire. L'opinion tournait ouvertement contre les ministres : la perte presque entière du corps de la marine française était généralement considérée comme un projet prémédité, et l'on disait hautement que les ministres avaient cherché à détruire les seuls rivaux que l'Angleterre eût à redouter. Plus affecté que personne d'un événement qui m'avait privé de tous les amis de ma jeunesse et des chefs que j'avais appris à respecter, j'étais loin de partager cette injustice du public. Dans un instant d'épanchement, M. Windham me dit qu'il espérait que je ne soupçonnerais pas les ministres anglais d'avoir nourri un projet aussi perfide ; je lui dis, comme je le pensais, que je les en croyais incapables.

Si le reproche de perfidie, qu'on leur adressait alors, était dénué de tout fondement, on ne peut aussi facilement pallier l'ignorance profonde qui avait présidé à la conduite de cette expédition, ignorance que le ministère anglais a généralement montrée dans les expéditions continentales. Comment, en effet, espérer de voir quatre mille hommes conquérir la France, si l'opinion des Français n'était mise en jeu ? Et comment s'en flatter, si la présence d'un Bourbon ne venait réveiller cette opinion elle-même ? Un prince seul pouvait rallier tous les partis, légitimer les efforts des royalistes, ranimer le courage des tièdes, entraîner les insouciants, et attirer même à lui ceux qui avaient jusqu'alors combattu dans les rangs ennemis.

Les troupes républicaines étaient dégoûtées du métier horrible qu'on leur faisait faire ; elles se voyaient enga-

Digitized by Google

gées dans une lutte à laquelle elles ne prenaient qu'un médiocre intérêt et dont elles ne pouvaient prévoir ni le but ni la fin. En leur faisant entrevoir un ordre de choses qui leur eût procuré le repos qu'elles désiraient, on était déjà certain d'être écouté; mais, pour les amener à déserter leurs drapeaux, il fallait leur montrer un avenir assuré ou, tout au moins, de grandes probabilités de succès. Or, nul ne pouvait croire à la bonne volonté d'une nation qui ne mettait en avant qu'un corps aussi peu nombreux.

En réunissant tous les corps français à la solde anglaise, le ministère pouvait, un mois plus tard, débarquer dix mille hommes. C'eût été trop peu encore. Du moins, la présence d'un prince, par son effet sur l'opinion, aurait pu suppléer, en partie, à sa faiblesse. La France gémissait sons le gouvernement le plus odieux et le plus inepte. Chacun soupirait après un changement, quel qu'il fût : on était disposé à l'adopter, sans en calculer les suites. L'armée, qui était dans le dénuement le plus absolu, ne voyait d'autre perspective qu'une guerre éternelle, puisque la Convention semblait s'en être fait un système. Généraux, officiers et soldats ne désiraient que la tranquillité : les officiers n'auraient pas fait volontiers le sacrifice de leurs grades, mais ils commençaient à croire qu'un prince n'eût pas pu les leur enlever. Cette assurance, loyalement donnée, aurait jeté la plupart d'entre eux dans son parti. Hoche lui-même l'aurait servi, si le prince eût fait vers lui la moindre avance : il s'en expliqua clairement dans l'intimité (1).

(1) Pour être en complet désaccord avec le jugement de M. Thiers, disant (*Histoire de la Révolution*, t. I, p. 196) que « Hoche aimait la

Digitized by Google

Général en chef à vingt-six ans, Hoche joignait à beaucoup de moyens un grand fonds d'orgueil, que

république comme sa bienfaitrice et sa mère », cette appréciation du caractère de Hoche par d'Andigné n'en est pas moins très exacte. Dans son *Rapport au Roi*, écrit à la fin de 1796, Frotté disait à Louis XVIII : « Je revins à Rennes, où tous les chefs royalistes nommèrent sept d'entre eux pour discuter leurs intérêts et me donnèrent la marque de confiance de m'y comprendre, ce qui me mit, pendant six semaines que durèrent les conférences, à même de connaître et d'étudier nos ennemis. Alors, un négociateur habile, avec de l'esprit, et chargé des pouvoirs de Votre Majesté, eût pu tirer un grand avantage des circonstances. Je vis les généraux républicains. Bien peu étaient vraiment mauvais, presque tous indécis, et quelques-uns disposés à écouter des ouvertures, si la chose eût été bien menée et qu'on eût eu un bon plan à leur présenter. J'eus avec Hoche quelques conversations particulières sur les malheurs de notre patrie et sur le désir que tout bon Français devait avoir de travailler à éteindre la longue guerre civile et à rendre le bonheur à la France... Me supposant de l'influence dans la conférence, le hasard sembla amener plus souvent nos entrevues. Sans jamais m'écarter de mon caractère royaliste, et lui montrant même avec franchise mon inaltérable attachement à la monarchie, je convins avec lui qu'il fallait se résoudre à de grands sacrifices pour sauver la France des étrangers et d'elle-même, qu'il fallait rapprocher tous les intérêts pour le bonheur de tous et le retour de l'ordre; comme lui, sans quitter les formes républicaines, me montrait son mépris, son indignation et sa haine pour ceux qui avaient plongé notre patrie dans de tels malheurs, et combien souvent son âme était humiliée d'être obligée de leur obéir, mais qu'il fallait espérer que des hommes plus sages et meilleurs répareraient les maux passés. *Ayant trop de mesure pour se compromettre, il se faisait entendre à qui aurait pu lui faire des ouvertures;* mais je ne datais pas assez pour lui inspirer plus de confiance en lui offrant peut-être ce qui eût été nécessaire... Le jour de mon départ, je fus voir les représentants, qui étaient réunis, et recevoir le passeport qu'ils m'avaient promis... Hoche me reconduisit jusqu'à ma voiture et me dit : « Ils ne sont pas dupes de votre voyage, « vous voyez. — Je le sais, répondis-je, mais je ne le suis pas trop non « plus de leurs promesses. Je crains bien que ces gens-ci ne soient pas « assez grands pour croire aux sentiments de la générosité et qu'ils « n'osent faire leur salut et le nôtre; mais les braves Français qui ont « les armes à la main, qui, sans être coupables, ont la gloire d'avoir « repoussé les armées étrangères du territoire français, sauront un jour, « après avoir défendu la France, lui rendre son bonheur et son gouver- « nement. L'Angleterre eut un Monk... » Et lui serrant la main fortement : « La France en offrira un, je l'espère, plus illustre encore, et « alors je serai fort aise de servir sous ses ordres. » Et, pour lui éviter

Digitized by Google

quelques succès avaient encore augmenté. Sa vanité avait besoin d'aliments, il n'était que de les lui fournir. La restauration de la monarchie française ne lui eût point paru une tâche au-dessus de ses forces : il croyait avoir assez d'influence sur son armée pour en disposer à son gré. M. de Puisaye, homme d'esprit cependant, s'y prit avec lui de la manière la plus maladroite : il crut, probablement, qu'il lui serait plus facile de le perdre qu'utile de le gagner. Il lui envoya par la poste, à cet effet, une lettre qui supposait entre eux l'intelligence la plus parfaite. Hoche ne vit, avec raison, qu'un piège dans cette démarche, et il en fut justement irrité. Jusqu'au désastre de Quiberon, il sembla néanmoins vouloir conserver quelques ménagements. Une crainte servile et méprisable des représentants le porta, quelques jours après, à laisser fusiller les émigrés qui s'étaient réunis à lui, sur la parole qu'il leur avait donnée

l'embarras d'une réponse, je sautai dans ma chaise, et je partis pour la Normandie. » (*Louis de Frotté*, par L. de la Sicotière, t. I, p. 86.) — Le témoignage de Frotté n'est pas isolé. Beauchamp (*Histoire de la guerre de la Vendée*, t. IV, p. 296) rapporte une conversation de Hoche avec Mme de Turpin : « Que ne remettez-vous le roi sur son trône? — « C'est impossible, madame. — Vous n'êtes pourtant pas républicain, « et si vous ne faites pas un roi, vous le serez vous-même. — Moi? tant « d'ambition ne va pas à un particulier. — Vous pouvez y prétendre « tout comme un autre. Le trône semble vacant. Sans doute que, pour « éviter toute concurrence et le danger des révolutions militaires, mieux « vaudrait replacer le roi légitime, en faisant vos conditions et celles de « la France. — Madame, je n'aime pas mieux que vous l'anarchie « actuelle. Rassurez-vous, tout changera en mieux. » Cette conversation avait lieu en 1796. Hoche la raconte lui-même, avec quelques variantes, dans une lettre au Directoire, du 25 août 1796 (Archives de la guerre). Le langage de sa propre lettre est celui d'un politique plutôt que d'un républicain. De La Rue, député au Conseil des Cinq-Cents, l'un des déportés du Directoire, dit positivement dans son *Histoire du 18 fructidor* (page 276) : « Hoche m'avait fait prier de lui ménager une conférence « avec le général Pichegru, mais il s'en défendit dès qu'il crut le danger « dissipé. »

Digitized by Google

d'être traités comme prisonniers de guerre. Un pas saillant dans le crime détourne à jamais du sentier de l'honneur et de la vertu celui qui n'a pas des principes bien assurés. Hoche, depuis cet événement, ne fut plus le même homme : il se montra toujours cruel et sanguinaire. Pour le ramener à des sentiments plus doux, il eût fallu lui persuader que les flots de sang qu'il avait fait couler étaient oubliés; or, comment espérer qu'il eût pu les oublier lui-même (1)?

(1) Que Hoche ait à la bravoure uni l'intelligence, et que, général en chef de l'armée de la Moselle à vingt-cinq ans, de l'armée de Brest et de Cherbourg à vingt-sept ans, de l'armée de Sambre-et-Meuse à vingt-neuf ans, il ait fait preuve des plus hautes qualités militaires, cela ne se peut contester; mais ce qui, non plus, n'est pas contestable, c'est qu'il fut un ambitieux sans scrupules. Il voulait arriver vite et au premier rang, et pour cela tous les moyens lui seront bons, même les plus honteux. Rien pour un soldat n'est plus misérable que de se faire le dénonciateur de ses camarades. Ce rôle, Hoche n'a cessé de le remplir. En 1793, aide de camp capitaine du général Leveneur, il dénonce deux adjudants généraux, un colonel et trois généraux de brigade. Plus tard, devenu lui-même général, il dénonce ses collègues Férino, Souham, Coland, etc. (*Lazare Hoche*, par Albert Duruy.) — Plus tard encore, jaloux de Kléber, qu'il tient pour un rival dangereux, il le dénonce, en ces termes, aux membres du Directoire : « Mon devoir me prescrit de « vous parler d'un des ennemis les plus redoutables du Directoire. « Kléber est parvenu à entraîner dans le parti de Pichegru beaucoup « d'hommes. J'ai malheureusement la preuve qu'il a séduit, par ses pro- « pos et par ses offres, plusieurs officiers. Je pense bien que le Directoire « ne souffrira pas plus longtemps cet homme à ses côtés. » M. Albert Duruy, qui cite cette lettre, la fait suivre de cette réflexion : « On ne « tombe jamais que du côté où l'on penche, et quand un homme finit « par la délation, il est presque certain qu'il avait commencé par l'en- « vie. » Hoche a fini par la délation, mais c'est aussi par là qu'il a commencé.

La légende a fait du général Hoche un intraitable gardien de la légalité. La vérité est qu'au mois de juin 1797, trois mois avant le 18 fructidor, il se mit à la disposition de Barras et de La Revellière-Lépeaux pour faire un coup d'État militaire. Dans toutes ses lettres de cette époque éclatent sa haine des Assemblées libres, son ambition de les jeter par la fenêtre. Les adresses de son armée, les toasts portés à l'anniversaire du 10 août répondent bien aux adresses et aux discours qui arrivaient

Digitized by Google

La descente de Quiberon s'était effectuée au moment où la mort des principaux chefs de la Bretagne avait, en partie, dispersé les royalistes. Quelques-uns des ministres anglais avaient pu voir dans cette expédition un heureux moyen de diversion en faveur de l'Empereur (1). Ils s'y prêtaient d'autant plus volontiers qu'ils

de l'armée d'Italie; les deux généraux, Hoche et Bonaparte, rivalisent de mépris pour la représentation nationale. Il n'a manqué au général Hoche pour exécuter lui-même le coup de main militaire qui servira de précurseur au 18 brumaire, il ne lui a manqué que d'avoir encore un peu de force et de vie : treize jours après le 18 fructidor, le 17 septembre 1797, il était mort.

En Vendée, dans sa lutte contre les royalistes, il a été souvent humain, peut-être parce que l'humanité était alors l'unique moyen de réussir; mais à Quiberon et à Auray, quand les commissaires de la Convention, quand ceux qui ont ordonné le massacre des prisonniers lui ont enjoint de se taire, il s'est tu. La République a organisé en Bretagne un contre-chouannage dont le but était bien moins de combattre la chouannerie que de la déshonorer. Des républicains, entre autres le général Krieg, demandent que l'on « arrête ces brigandages » et que l'on « fasse sabrer cette canaille ». Hoche, lui, n'a pas au sujet des *faux Chouans* les mêmes scrupules que Krieg; il écrit à Grigny, le 1er mars 1796 : « Tâchez donc de prendre Charette : vous y parviendrez en ne lui laissant aucun repos, en employant des ruses, en faisant déguiser quelques hussards et volontaires en paysans et munis de cocardes blanches. »

Si grands que soient les services que le général Hoche ait rendus, leur éclat n'effacera pas le sang des victimes de Quiberon; il n'effacera pas la lettre écrite à Marat au mois de mai 1793, au moment où l'Ami du peuple poussait avec le plus de violence au pillage et à l'assassinat, au renversement de la représentation nationale et à l'égorgement de ses propres collègues. Le signataire de cette lettre appelle Marat *mon cher Ami du peuple... incorruptible défenseur des droits sacrés du peuple!* Il se vante d'avoir servi deux ans dans la garde nationale parisienne et d'avoir *commandé l'avant-garde lorsqu'on fut chercher Capet à Versailles;* il réclame une place d'adjudant général, énumère avec complaisance ses droits à l'avancement, et pour ajouter de nouveaux titres à ceux qu'il possède déjà, il dénonce, dénonce, dénonce. Il dénonce Marolle et Brancas qui viennent d'être nommés adjudants généraux; il dénonce le colonel Virion, Noirod et Marnan, généraux de brigade; il dénonce le général Ferrand... — Et au bas de toutes ces dénonciations, au bas de cette lettre adressée à Marat, on lit : « Adieu, je vous embrasse fraternellement. Hoche, rue du Cherche-Midi, n° 294. »

(1) L'empereur d'Allemagne.

Digitized by Google

ne risquaient pas le sang d'un seul Anglais. Mais la majorité du ministère avait peu goûté ce projet. M. de Puisaye avait donné le plan et avait employé, pour le faire exécuter, toute l'influence qu'il avait acquise sur M. Windham.

M. de Puisaye (1), ayant joué momentanément un grand rôle dans le parti royaliste, mérite de tenir place

(1) *Puisaye* (Joseph-Geneviève, comte de), né à Mortagne-au-Perche le 6 mars 1755. Il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, et envoyé au séminaire de Saint-Sulpice, où il fit de bonnes études; mais, à dix-sept ans, sa vocation pour l'état militaire l'emportant sur les vues de sa famille, il sollicita et obtint une sous-lieutenance dans Conti-cavalerie. Il passa ensuite dans les dragons de Lanau comme capitaine à la suite, et finit par acheter une charge d'exempt des Cent-Suisses de la maison du Roi, qui lui valut le grade de colonel. Nommé en 1789 député de la noblesse du Perche aux États généraux, il se rangea dans la minorité de son ordre et siégea à la gauche du centre droit. En 1791, il fut promu au grade de maréchal de camp. Après la session, il se retira dans sa terre de Ménilles en Normandie, et devint commandant en chef des gardes nationales du district d'Évreux. Lorsque le général Wimpfen, après le 31 mai 1793, essaya d'organiser l'armée fédéraliste, Puisaye eut sous ses ordres le commandement des forces de l'Eure. Après la défaite des *fédéralistes*, il se retira en Bretagne, où il organisa une insurrection plus sérieuse que l'insurrection girondine. Le comte d'Artois lui conféra, le 3 décembre 1794, des pouvoirs à peu près illimités pour la direction et le commandement de l'armée royaliste de Bretagne. Il prit le titre de lieutenant général, général en chef. A la suite de l'expédition de Quiberon, dont il avait été le principal inspirateur, il se retira à l'île d'Houat; mais, dès le 2 septembre 1795, il rentrait en Bretagne, et il n'abandonnait la partie qu'après avoir vu tous les autres chefs, Georges lui-même, signer la paix. Réfugié en Angleterre, en butte aux suspicions et aux attaques de la plupart de ses anciens compagnons, il eut avec M. d'Avaray, le confident de Louis XVIII, de fâcheux démêlés, qui l'amenèrent à solliciter du gouvernement anglais, pour lui et quelques-uns de ses amis, un établissement au Canada. De retour en Angleterre après la paix d'Amiens (27 mars 1802), il se fit naturaliser Anglais, ne chercha pas à revenir en France en 1814 et mourut à Hammersmith, le 13 octobre 1827. Ses Mémoires, publiés à Londres, de 1803 à 1808, sous ce titre : *Mémoires du comte Joseph de Puisaye, qui pourront servir à l'histoire du parti royaliste français durant la dernière révolution*, forment six volumes in-8°. Les papiers de Puisaye, déposés au British Museum, ne comprennent pas moins de 116 volumes in-4° et in-fol.

Digitized by Google

ici. Il était du Maine, et parut à l'Assemblée constituante comme député de cette province. Dès les débuts de cette Assemblée, il passa du côté du Tiers État, avec la minorité de la noblesse qui suivit M. le duc d'Orléans. Il servit alors dans les Cent-Suisses. On parla peu de lui avant le *fédéralisme*, où il figura d'une manière assez médiocre dans l'insurrection du Calvados, à la tête de laquelle était M. le baron de Wimpfen (1). Ces fédéralistes ayant été promptement dissipés, il se retira dans la haute Bretagne, où il réunit et forma en compagnie les jeunes gens qui avaient rejoint l'armée vendéenne et qui étaient obligés de se cacher depuis la déroute de Savenay. Les royalistes de toute la Bretagne le reconnurent bientôt pour leur chef. Il se trouva ainsi, tout à coup, à la tête d'un parti nombreux, ou, pour mieux dire, d'un grand nombre d'hommes dont l'opinion était excellente, mais qui n'apportaient à la cause que de la bonne volonté, avec peu de moyens pour la faire valoir. Ces premiers insurgés furent connus sous le nom de *Chouans*. M. de Puisaye conçut le projet de s'aider des secours étrangers et alla

(1) Louis-Félix, baron de *Wimpfen* (1744-1814), était maréchal de camp lorsqu'il fut élu député aux États généraux par la noblesse du bailliage de Caen. Nommé commandant de Thionville, lors de l'entrée des Prussiens en France (1792), il défendit intrépidement cette place pendant cinquante-cinq jours, jusqu'au moment où il fut dégagé par la victoire de Valmy. Après la révolution du 31 mai, il mit, quoique royaliste, son épée au service des députés girondins, réfugiés à Caen, dont ils se proposaient de faire le chef-lieu du *fédéralisme*; mais les beaux parleurs de la Gironde, après une bataille pour rire qui reçut le nom de *bataille sans larmes*, se refusèrent à pousser plus loin l'aventure. Wimpfen réussit à se cacher pendant le règne de la Terreur. Le gouvernement consulaire lui rendit son grade de général de division, et l'Empereur le nomma inspecteur des haras. Il fut créé baron en 1809. Le général Wimpfen a laissé des *Mémoires*.

Digitized by Google

les solliciter lui-même à Londres. Le gouvernement anglais avait déjà senti la nécessité d'entretenir la guerre civile en France; il parut prendre un grand interêt aux succès de la cause royale et sembla vouloir la favoriser. Sa conduite constante, toutefois, fut de promettre beaucoup et de tenir peu, de faire espérer aux royalistes des secours puissants, lorsqu'il craignait de les voir succomber, et de ne rien faire pour eux, dès qu'il leur croyait assez de force pour résister.

Lorsque M. de Puisaye vint à Londres, les grands désastres de la Vendée laissaient presque douter de l'existence d'un parti royaliste. L'espoir de tirer des étincelles de ces cendres, d'en allumer un nouvel incendie, et de voir ainsi la guerre civile se propager par un genre d'insurrection d'autant plus dangereux qu'il serait ourdi dans un silence plus profond, parut séduire le ministère. M. de Puisaye, doué d'une belle figure, d'un port noble, joignait à des manières insinuantes un air de dignité qui en imposait; il écrivait et parlait avec une facilité extraordinaire : il lui fut aisé d'inspirer de la confiance à des ministres qui cherchaient à entretenir les divisions intestines en France et qui virent en lui un instrument propre à servir leurs desseins. On mit à sa disposition quelque argent; on lui fournit des armes, des munitions; on lui donna les moyens de faire passer quelques émigrés en Bretagne.

Les premières bandes, mal organisées, mal aguerries, avaient besoin d'officiers capables pour mettre de l'ensemble dans les mouvements. Ces officiers devaient, en outre, propager l'insurrection dans les parties où elle n'avait pas encore pénétré. Les vues de M. de Puisaye tendaient à obtenir une expédition considé-

Digitized by Google

rable et à préparer, dans l'intérieur, les moyens de la recevoir. Le ministère forma six nouveaux régiments d'émigrés. Déjà, il avait à sa solde, en Angleterre, le régiment d'Hervilly et le régiment de la Châtre, et sur le continent, quelques corps de cavalerie qu'il promettait de rappeler, en sorte qu'il aurait fait une armée française assez considérable. La levée de ces régiments, dont les prisons faisaient presque tous les frais, ne pouvait s'opérer qu'avec lenteur. Aussi, quand le besoin de faire une diversion en faveur de l'Autriche engagea le ministère à hâter l'expédition, ces régiments n'étaient que des cadres. Le seul régiment d'Hervilly comptait 1,600 hommes; le bataillon d'artillerie de Rotalier en avait 600; les régiments d'Hector, du Dresnay, de la Châtre, à eux trois, donnaient à peine deux mille hommes. Cette expédition atteignit la baie de Quiberon le 27 juin 1795. La perte récente des chefs du parti royaliste avait nécessairement détruit l'ensemble qu'on y avait établi. Un corps aussi faible, ne trouvant rien de préparé pour le recevoir, ne pouvait se promettre de succès, si l'opinion ne le secondait. On ne fit point assez pour la décider. La France entière appelait un libérateur. Les troupes républicaines, ainsi que je l'ai dit, soupiraient après un changement qui les tirât de leur affreuse détresse; mais il fallait rendre ce changement probable, et offrir à des hommes, à qui l'expérience avait appris à calculer, un nom qui leur donnât de la confiance. Un prince français, seul, pouvait tout rallier : une partie de l'armée se fût donnée à lui. Le comte d'Artois, malheureusement, n'atteignit l'Angleterre que pour apprendre le désastre de cette expédition, à laquelle il venait prêter son nom et son appui.

Digitized by Google

La descente une fois opérée, il y avait deux partis à prendre, qui pouvaient également laisser espérer quelques succès : marcher en avant, sans donner à l'ennemi le loisir de connaître le peu de forces qu'il avait à combattre; ou se retrancher dans un poste inexpugnable, dont on eût fait un lieu de dépôt destiné à approvisionner les royalistes de l'intérieur. Le corps républicain, qu'on aurait employé à bloquer ce poste, se serait bientôt trouvé entièrement annulé, parce que les insurgés, en le harcelant sans cesse et en coupant ses convois, l'auraient forcé, à la longue, à quitter un lieu où il n'aurait pas pu subsister.

M. de Puisaye penchait pour le premier parti : il voulait pénétrer en Bretagne, suppléer au nombre par l'audace, et, en avançant, se recruter de tout ce qui aurait voulu se réunir à lui. La conduite passée de M. de Puisaye inspirait, il est vrai, une confiance médiocre à son parti; on savait qu'il n'était pas militaire, et il avait la bonne foi d'en convenir; quelques occasions où il s'est exposé avec témérité n'ont même pas suffi à prouver pour tous qu'il fût homme de cœur. Mais c'était un homme de beaucoup d'esprit, capable de concevoir un grand plan et de le mettre en action, laissant de côté ces petites considérations qui perdent tout en guerre civile. Il connaissait bien l'état de la France, et il avait calculé l'effet d'une attaque vive et imprévue sur l'imagination active des Français. La trompette de la renommée lui prêtait son secours : elle donnait aux émigrés une armée formidable, que les républicains portaient à vingt-cinq mille hommes. Aussi, à la première nouvelle du débarquement, les troupes républicaines évacuèrent Vannes et les petites villes environnantes. Les déserteurs

Digitized by Google

arrivaient déjà en foule. Une heureuse témérité pouvait donner la Bretagne entière aux royalistes. M. de Puisaye ne fut pas le maître d'agir. Les instructions équivoques des ministres anglais fournirent à M. d'Hervilly, qui commandait les troupes soldées, un prétexte pour se rendre indépendant. La fermeté que celui-ci avait montrée à propos, dans quelques occcasions, lui avait créé une certaine réputation. Il avait la théorie de son métier; mais on ne pouvait y joindre moins de pratique; car, avant ce jour, il n'avait jamais vu brûler une amorce. Il avait obtenu néanmoins la confiance du gouvernement anglais. M. d'Hervilly remplit mal la tâche difficile qu'on lui avait confiée : il ne déploya aucun talent et s'abandonna à toutes les petites passions qu'une petite âme peut renfermer. Il ne montra aucune connaissance des hommes et parut ignorer totalement l'effet de l'opinion sur un peuple en révolution. La France d'alors lui était complètement étrangère; aussi voulait-il l'attaquer comme il eût pu le faire à une époque tranquille et avec des forces suffisantes pour la conquérir, traiter une guerre civile comme une guerre ordinaire, mener un corps de quatre mille hommes comme une armée de cent mille. Il ne profita pas de la terreur des républicains; il laissa passer ainsi l'instant favorable qui, une fois manqué, ne se retrouve plus à la guerre, surtout dans une guerre de révolution. Six cents républicains occupaient le fort Penthièvre, situé à l'entrée de la presqu'île de Quiberon; ce poste, au besoin, offrait une retraite assurée. M. d'Hervilly demeura huit jours sans l'attaquer. L'officier républicain, qui le commandait, demanda à capituler, lorsqu'il en fut sommé : il se rendit ensuite à discrétion. Une

Digitized by Google

partie des soldats qu'il avait avec lui prit service dans le régiment d'Hervilly.

La presqu'île de Quiberon, dont M. d'Hervilly venait de se rendre maître en prenant le fort Penthièvre, tient à la terre, pendant la basse mer, par une langue de sable d'une lieue et demie de longueur; l'approche en est impraticable à la haute mer. La presqu'île elle-même a trois lieues de long; elle n'offre, dans toute son étendue, qu'un sol aride et qui suffit à peine à nourrir ses malheureux habitants. Ces désavantages étaient compensés par la force de sa position. Un petit corps bien retranché, maître de la mer, qui eût voulu s'attacher uniquement à la défendre, pouvait y défier toutes les forces de la République. M. d'Hervilly ne sut s'arrêter à aucun parti : il avait perdu un temps précieux sans agir, et, lorsqu'il s'y décida, il n'en était plus temps. Il perdit beaucoup de monde dans des combats inutiles.

Les républicains, revenus de leur premier étonnement, avaient réuni environ six mille hommes devant Quiberon. Quelques batteries, en avant de leur camp, en défendirent l'approche. Ce petit corps n'était qu'une faible partie de ceux qu'on attendait : la Convention, en trêve avec l'Autriche, avait rappelé de l'armée du Nord vingt-cinq mille hommes qui marchaient en toute hâte vers l'Ouest. M. d'Hervilly, voulant faire, disait-il, une reconnaissance, s'approcha du camp ennemi, pendant la nuit, avec son régiment et celui de la Châtre, réduit à deux cents hommes; ceux-ci marchaient en avant, comme tirailleurs. Les républicains, surpris, crurent avoir sur les bras toute l'armée. Le désordre le plus complet régnait déjà parmi eux; les canonniers effrayés semblaient disposés à abandonner leurs pièces; un pas

Digitized by Google

de plus, et le camp était enlevé. M. d'Hervilly trouva qu'il en avait assez fait : il resta quelques instants en bataille sous le feu des batteries ennemies, puis il fit sa retraite, après avoir perdu quarante ou cinquante hommes.

M. de Sombreuil arriva dans la baie, peu de jours après cette prétendue reconnaissance. Le corps qu'il commandait n'était que de onze cents hommes; c'était tout ce qui restait de plusieurs régiments qui avaient fait la guerre en Allemagne avec la plus grande distinction. Mais ils étaient tous gens d'élite, en partie gentilshommes enrôlés comme volontaires. M. de Sombreuil était plus ancien colonel au service de l'Angleterre que M. d'Hervilly. La jalousie de ce dernier lui fit craindre de voir l'autre partager ses succès et l'empêcha d'employer ses troupes au moment où elles pouvaient lui être du plus grand secours.

Jamais l'esprit de la Révolution n'avait pu gagner les campagnes de cette partie de la Bretagne. Mais les Chouans, soulevés depuis peu, n'étaient que des paysans armés, et leur manque de discipline les rendait plus nuisibles qu'utiles dans une attaque en règle. Les émigrés ne pouvaient donc compter que sur eux-mêmes. M. d'Hervilly méditait une attaque sur le camp républicain : le corps sous ses ordres devait le prendre de front, tandis qu'un autre corps l'eût pris en flanc. Il eût été naturel de confier cette seconde attaque à M. de Sombreuil; mais M. d'Hervilly ne voulait pas laisser sa troupe y prendre part. Sir John Warren, qui commandait la marine anglaise, s'en chargea.

Sir John Warren avait deux cents hommes de troupe de marine, auxquels on joignit huit cents chouans,

Digitized by Google

commandés par M. de Vauban (1). Il devait annoncer par trois fusées les trois étapes de sa marche : la première, lorsqu'il prendrait terre; la deuxième, quand il aurait enlevé le village de Carnac; enfin la troisième, quand il serait à peu de distance du camp ennemi. Le succès de cette attaque était infaillible, si elle eût été faite avec vigueur. Sir John Warren lança la première fusée, comme il avait été convenu, en mettant pied à terre; mais, à l'attaque du village, les chouans ayant lâché pied au premier feu, il fut obligé de se retirer avec ses deux cents hommes et ne fit point lancer la seconde fusée. M. d'Hervilly, certain que cette attaque était manquée, aurait dû suspendre sa marche; il la continua néanmoins, disant qu'il fallait en finir. Son régiment, qui marchait à l'abri des dunes, souffrit peu à l'approche des batteries ennemies; mais le régiment d'Hector,

(1) *Vauban* (Jacques-Anne-Joseph Le Prestre, comte de), né à Dijon, le 10 mars 1754. Il entra en 1770 comme sous-lieutenant dans les dragons de la Rochefoucauld, et, quelques années plus tard, il suivait Rochambeau en Amérique comme son aide de camp. Ayant émigré en 1791, à l'époque de l'arrestation de Louis XVI à Varennes, il se trouvait en Angleterre en 1795 et prit part à l'expédition de Quiberon. Chargé de commander un corps de chouans, qui devait manœuvrer sur les derrières de l'armée républicaine, il fut prévenu par les troupes de Hoche, et, trompé par de faux signaux, il se vit obligé de rétrograder. Ayant pu échapper au désastre commun, il remplit diverses missions dans la Vendée et à l'île Dieu, auprès du comte d'Artois. De retour à Londres, il ne tarda pas à se rendre en Russie. Après le 18 brumaire, il revint en France et séjourna quelque temps à Paris, avec le consentement de la police, qui ne laissa pas cependant de l'arrêter en 1806 et de le jeter au Temple. Ses papiers ayant été saisis, on y découvrit le manuscrit de ses *Mémoires historiques pour servir à l'histoire de la guerre de la Vendée*. Comme Vauban y accusait avec beaucoup d'amertume la plupart de ses compagnons d'armes de Quiberon, et qu'il n'y ménageait pas ses attaques aux princes, ses anciens maîtres, le gouvernement se hâta d'envoyer à l'impression le malencontreux manuscrit, ayant bien soin d'ailleurs de le donner comme étant publié par le comte de Vauban lui-même. — Vauban mourut le 20 avril 1816.

Digitized by Google

entièrement à découvert, fut écrasé et se retira dans le plus grand désordre. Cette journée lui coûta cinquante-quatre officiers. Le régiment du Dresnay fut aussi horriblement maltraité. M. d'Hervilly, auteur de tout ce désastre, y survécut peu : un biscaïen l'avait frappé dans le côté; il fut transporté en Angleterre, où il mourut promptement. M. de Sombreuil, le seul de son corps présent à l'action, voyant que la retraite des royalistes devenait indispensable, courut au fort Penthièvre pour le protéger. Tous les émigrés qui avaient échappé à cette journée se retirèrent, sans être suivis, dans la presqu'île, où ils se fortifièrent.

Après un échec qui devait nécessairement influer sur l'opinion de l'armée républicaine, les royalistes pouvaient, au plus, espérer de se maintenir dans le poste où ils s'étaient retranchés. M. de Puisaye se hâta, néanmoins, d'y débarquer les effets d'équipement que le gouvernement anglais avait mis à sa disposition, sans trop s'assurer s'il était possible de les faire pénétrer dans l'intérieur. Une grande quantité de fusils, de munitions, des habits rouges, une somme énorme en faux assignats, furent déposés à terre, et devinrent bientôt, par la suite des événements, la proie des républicains. On aurait pu croire, en voyant ces magasins installés dans la pres qu'île, que M. de Puisaye voulait s'y établir à perpétuité. Le fort, qui en défend l'entrée, les chaloupes canonnières anglaises, qui bordaient la péninsule, rendaient réellement cette position inexpugnable, si la trahison ne s'en fût mêlée.

Le régiment d'Hervilly était composé de soldats sortis de Toulon avec les Anglais, de recrues tirées des prisons d'Angleterre, et de déserteurs ou prisonniers

Digitized by Google

républicains enrôlés dans l'armée des émigrés sur la côte. Quelques-uns des premiers n'avaient pas encore perdu l'enthousiasme révolutionnaire que les leçons du malheur avaient absolument éteint chez les autres; il se trouva des traîtres chez eux. Une correspondance s'établit bientôt entre Hoche et ces soldats, par le moyen de transfuges réciproques. Hoche apprit qu'à la basse mer, en se mettant à l'eau jusqu'aux genoux, on pouvait tourner le fort, le gravir même par un sentier mal gardé que des soldats de la garnison promirent d'aider ses troupes à franchir. Il fit ses dispositions en conséquence; une nuit extrêmement noire en favorisa l'exécution. Son armée, divisée en trois colonnes, s'avança le long de la presqu'île, à la faveur des ténèbres. Une petite avant-garde, portant l'uniforme d'Hervilly, passa les postes avancés, au moyen d'un mot d'ordre dérobé, et pénétra dans le fort sans rencontrer d'obstacles. Deux des colonnes républicaines furent aperçues, et repoussées par le feu des batteries royalistes; celle qui était chargée de l'attaque du fort s'en empara sans coup férir : les traîtres du régiment d'Hervilly lui en avaient facilité l'entrée. Ceux des soldats de ce corps qui n'étaient pas gagnés, surpris de cet événement inattendu, se réunirent aux républicains ou jetèrent leurs armes; les officiers, abandonnés par leurs soldats, furent en partie arrêtés; ceux qui purent s'échapper se rallièrent à M. de Sombreuil, qui marchait sur le fort. M. de Sombreuil en était peu éloigné, lorsqu'il apprit qu'il était aux mains des républicains. La fidélité et le courage de sa troupe lui étaient connus. Les soldats qui la composaient vidèrent, d'un mouvement spontané, les bassinets de leurs fusils, s'écriant qu'il fallait reprendre le fort à la

Digitized by Google

baïonnette. M. de Sombreuil ne profita pas de cet élan : il hésita et laissa passer l'instant où il pouvait agir. Bientôt les forces républicaines lui tombèrent toutes sur les bras ; il batailla quelque temps, et se vit réduit à faire une capitulation verbale, qui assurait la vie sauve à tous les siens, lui seul excepté.

Cette capitulation n'était qu'un leurre pour désarmer les émigrés sans danger et les perdre plus sûrement : Hoche et ses généraux n'avaient ni la volonté ni la force de la tenir. Tallien, envoyé avec les pouvoirs de la Convention, la regarda comme non avenue et livra tous les émigrés à une commission militaire, sans que personne de l'armée osât réclamer l'exécution d'un acte considéré comme sacré chez toutes les puissances civilisées.

La mauvaise foi des généraux républicains était parfaitement connue de leurs propres soldats. Un caporal du régiment d'Hervilly, enrôlé dans ce corps après la prise du fort Penthièvre par les royalistes, était détaché hors du fort lorsque les républicains s'en emparèrent. Quand il vit la défection des soldats et les officiers obligés de se retirer pour ne pas être livrés, il s'attacha à M. de Suzannet, depuis officier général vendéen, alors lieutenant au régiment d'Hervilly : « Je ne vous quitterai point, lui dit-il, que vous ne soyez en sûreté. Je ne risque rien pour moi : j'ai été fait prisonnier, et je dirai que je sers malgré moi. Mais, pour vous, si vous êtes pris, il n'y a pas de quartier. Ne croyez pas aux promesses de nos généraux : s'ils vous proposent de vous rendre, ce sera pour vous tromper ; ce sont tous des coquins qui ne tiendront point les conditions qu'ils vous auront offertes. » Ce brave homme ne le quitta réellement que lorsqu'il l'eut vu recueilli par un canot anglais.

Digitized by Google

Le régiment d'Hector, réduit à trois cents hommes, était campé à l'extrémité de la presqu'île. Le comte de Soulange (1), qui le commandait, avait à sa disposition un nombre de canots suffisant pour embarquer tout son monde. C'était une attention honnête de sir John Warren pour les officiers de la marine française qui composaient ce corps. Comme il ne connaissait point encore le résultat de l'affaire, il crut ne pouvoir se dispenser de marcher au secours de M. de Sombreuil. Il le joignit au moment où celui-ci venait de capituler, et il partagea le sort commun avec son régiment.

Les émigrés furent d'abord conduits à Auray, puis transférés à Vannes. Un faible détachement, composé en partie de gens ivres, les accompagnait. Il eût été facile de désarmer cette escorte et de se retirer dans les campagnes; quelqu'un le proposa. M. de Froger de l'Éguille (2), capitaine de vaisseau, homme de la plus grande distinction dans notre corps, fit observer que des prisonniers de guerre étaient gardés sur leur parole. Cette réflexion retint ses malheureux compagnons, qui périrent tous, victimes d'un point d'honneur respec-

(1) Claude-René *Paris de Soulange*, chef d'escadre, chevalier de Saint-Louis, né le 18 août 1736 au château de la Preuille, en Saint-Hilaire de Loulay (Vendée). Lieutenant-colonel du régiment *d'Hector*, et blessé à Quiberon le 16 juillet 1795, il fut fusillé à Auvray le 31 juillet. Il était beau-frère, par sa femme, du comte d'Hector. Estimé pour ses talents, le comte de Soulange ne l'était pas moins pour ses vertus.

(2) Louis *de Froger*, dit le chevalier *de l'Éguille*, capitaine de vaisseau, aide-major dans le régiment *d'Hector*, né à Rochefort (Charente-Inférieure) le 15 août 1750. Il fut fusillé à Vannes le 2 août 1795, en même temps que son frère, Henri *de Froger de l'Éguille*, également capitaine de vaisseau. Leur père avait été lieutenant général des armées navales et commandant de la marine à Rochefort. Le chevalier de l'Éguille passait pour être un des officiers les plus distingués de la marine. Voir Eugène de la Gournerie, *Les débris de Quiberon*, p. 133.

Digitized by Google

table, mais hors de saison avec de tels ennemis. A la réserve de quelques jeunes gens, qui déclarèrent qu'ils n'avaient pas quatorze ans à l'époque de l'émigration, et de quelques officiers, qui parvinrent à se faire passer pour soldats, tous les officiers des corps émigrés furent condamnés à être fusillés, et le furent en effet. Six cents gentilshommes, en partie des provinces de l'Ouest, l'élite du corps de la marine, l'évêque de Dol, et nombre d'officiers distingués par leur rang et par leurs services, furent ainsi victimes de leur confiance et du manque de foi de leurs ennemis. Disséminés dans ces contrées, où l'on avait tant besoin de gens capables, ils y eussent été du plus grand secours. Leur débarquement, suivi de leur perte, au lieu du bien que leur présence pouvait opérer, plongea la France dans le deuil et attira sur ces mêmes insurgés, dont ils venaient de partager les dangers, des forces énormes qui les écrasèrent.

Beaucoup de gens veulent encore paraître convaincus que les Anglais contribuèrent plutôt à causer le désastre de Quiberon qu'ils ne cherchèrent à le prévenir. De vieilles haines nationales, encore aigries par de longs malheurs, portent naturellement à être soupçonneux et font désirer de trouver des torts à une nation qui fut de tout temps notre émule et notre rivale. Il serait souverainement injuste de rejeter sur un peuple entier, aussi bien que sur les ministres qui le dirigent, les propos inconsidérés de quelques individus, effet des passions personnelles de ceux qui ont eu l'indiscrétion de les exprimer.

Tel est un propos du capitaine de la frégate anglaise *le Diamant*. M. de Morelle, lieutenant de vaisseau, mort

Digitized by Google

depuis en combattant avec les royalistes de la Normandie, était détaché de son bataillon, au moment où il se réunit aux soldats que commandait M. de Sombreuil. La capitulation ne lui laissait plus l'espoir d'être utile; il crut donc pouvoir ne songer qu'à lui-même. Il se jeta à la nage et eut le bonheur d'atteindre la frégate *le Diamant*. La douleur la plus vive était empreinte sur tous ses traits. Le capitaine qui venait de le recueillir, le voyant déplorer la perte de ses camarades, eut assez peu de délicatesse pour lui dire que, *malgré les frais que lui avait occasionnés cette expédition, l'Angleterre avait assez gagné dans cette journée en faisant détruire le corps de la marine française.*

Le général Doyle, commandant les forces anglaises à l'île Dieu, dit également, à son retour en Angleterre, à M. de Suzannet, *que son gouvernement n'avait qu'à s'applaudir de cette expédition, malgré son fâcheux résultat, puisqu'elle avait forcé le Directoire à retirer de l'armée d'Allemagne une partie des forces que l'archiduc Charles avait sur les bras.*

De pareilles opinions, énoncées indiscrètement par quelques particuliers, ne peuvent être considérées comme étant celles de la nation. J'ai vu généralement les Anglais jeter sur le ministère le blâme de cette campagne, en même temps que déplorer les pertes qu'elle avait occasionnées. L'occupation de l'île Dieu avait attiré sur la Vendée toute l'armée des Pyrénées, devenue inutile par suite de la paix qui venait de se conclure entre la France et l'Espagne (1). Cette armée, jointe aux forces qui s'y trouvaient déjà réunies et au corps consi-

(1) La paix de Bâle signée le 22 juillet 1795, le lendemain même du désastre de Quiberon, qui avait eu lieu le 21 juillet.

Digitized by Google

dérable de l'armée de la Moselle que le Directoire avait envoyé dans l'Ouest, à la nouvelle de la descente de Quiberon, avait réellement donné le coup de grâce à ce malheureux pays.

Quant à sir John Warren (1), la critique la plus sévère ne pourrait trouver à redire à la conduite qu'il tint dans cette expédition. C'était le plus loyal des hommes. Il donna les preuves les moins équivoques du désir qu'il avait de la voir réussir. Loin de regarder les officiers de la marine française comme des ennemis, il ne parut voir en eux que des amis ou, au moins, des rivaux dont la perte eût pu diminuer la gloire qu'il se réservait d'acquérir un jour en se mesurant avec eux. Les soins, les attentions les plus délicates, leur furent prodigués, et ne se démentirent pas un instant, lorsqu'il fut question de leur conservation. Au dernier moment, le corps de la marine avait encore à sa disposition des canots en assez grand nombre pour s'y embarquer en entier; les officiers de ce corps ne partagèrent le sort commun que par un excès de loyauté.

On a fait aussi aux Anglais le reproche, mal fondé, d'avoir tiré, pendant l'action, sur les émigrés français.

(1) *Warren* (sir John Borlase), né en 1754, mort en 1822. Lors du débarquement du corps expéditionnaire dans la baie de Quiberon, sir John Warren avait son pavillon sur la *Pomone*. Il concourut à la prise du fort Penthièvre, et fit ensuite d'inutiles efforts pour protéger la retraite des royalistes français. Ayant porté son pavillon sur le *Canada*, il alla renforcer la flotte de Brest, sous lord Bridport, fut détaché presque aussitôt, avec une forte escadre, vers la côte d'Irlande et, après une chasse de deux jours, réussit à capturer le *Hoche*, vaisseau de ligne commandé par le capitaine Bompard, ainsi que trois frégates ayant à bord des troupes destinées à effectuer un débarquement en Irlande. La Chambre des communes lui vota des remerciements. Après la conclusion de la paix en 1815, il fut appelé au Conseil privé, puis envoyé à Saint-Pétersbourg avec le titre d'ambassadeur extraordinaire et ministre plénipotentiaire.

Digitized by Google

Voici pourquoi. Les chaloupes canonnières anglaises étaient placées aussi près que possible de la presqu'île, et firent feu sur les républicains, dès qu'elles se furent aperçues de leur approche. Après la capitulation, républicains et royalistes se trouvèrent à peu près confondus. Les premiers étaient très incommodés du feu des bâtiments anglais, qui continuait toujours, mais dont pas un seul royaliste, à ma connaissance, ne fut atteint. Un lieutenant de vaisseau de la marine française (1) se jeta à la nage et fut à bord des chaloupes anglaises pour demander qu'on discontinuât de tirer; elles cessèrent leur feu sur-le-champ. Ce lieutenant eut la maladresse de revenir à terre et de se réunir à ses camarades : les

(1) Dans le texte de ses *Mémoires*, d'Andigné ne donne pas le nom de ce lieutenant de vaisseau. Plus tard, dans ses notes manuscrites sur l'*Histoire de la Vendée militaire*, de Crétineau-Joly, le général, revenant sur cet épisode, écrit : « L'officier de la marine qui fut à la nage faire taire le feu d'une corvette anglaise était Gesril du Papeu. » — Gesril du Papeu (Joseph-François-Anne), né à Saint-Malo le 23 février 1767, fut le camarade d'enfance de Chateaubriand, qui en parle à diverses reprises au tome I de ses *Mémoires*. Il entra dans la marine comme garde à quatorze ans, prit part à la guerre de l'Indépendance américaine et fit ensuite une campagne de trois ans dans les mers de l'Inde et de la Chine. Lieutenant de vaisseau, le 9 octobre 1789, il ne tarda pas à émigrer, fit la campagne des princes en 1792, comme simple soldat, et se rendit ensuite à Jersey. Le 21 juillet 1795, il était à Quiberon, cette fois comme lieutenant de la compagnie noble des élèves de la marine, dans le régiment *d'Hector*. L'épisode dont il fut le héros dans cette tragique journée suffirait seul à prouver que Sombreuil et ses soldats n'ont mis bas les armes qu'à la suite d'une capitulation. Ceux qui nient l'existence de cette capitulation l'ont bien compris : ils ont essayé de contester l'acte même de Gesril et son généreux sacrifice. Mais ce sacrifice et les circonstances qui l'accompagnèrent sont attestés par trop de témoins pour qu'on puisse les mettre en doute. Ces témoins sont de ceux dont la parole ne se peut récuser. En voici la liste : 1° Chaumereix; 2° Berthier de Grandry; 3° La Bothelière, capitaine d'artillerie; 4° Cornulier-Lucinière; 5° La Tullaye; 6° Du Fort; 7° le contre-amiral Vossey; 8° le baron de Gourdeau; 9° le capitaine républicain Rottier, de la légion nantaise. Le jeune héros fut fusillé à Vannes le 10 fructidor (27 août 1795).

Digitized by Google

républicains reconnurent le service qu'il leur avait rendu, en le faisant fusiller avec tous les autres.

Le gouvernement anglais, à cette époque, avait réuni, dans les environs de Southampton, vingt mille hommes de troupes anglaises aux ordres de lord Moira. Était-ce un simulacre de descente? Les destinait-il réellement à une expédition contre la France? Il serait difficile de le déterminer. Si ce n'était qu'un épouvantail, la paix de Bâle devait fournir au ministère le prétexte le plus plausible pour y renoncer. A mon retour, M. Windham m'annonça ce changement de dispositions : « Cet événement inattendu les empêchait, me dit-il, d'employer en France, pour faire triompher la cause royale, des forces dont ils étaient obligés de disposer pour s'assurer de Saint-Domingue. » La plus grande partie des troupes assemblées près de Southampton s'embarqua, de fait, pour les Antilles. Le seul corps aux ordres du général Doyle fut destiné à conduire S. A. R. Monsieur sur les côtes du Poitou.

La paix de Bâle porta ainsi le coup le plus sensible aux royalistes français. Elle leur attira sur les bras de nouveaux ennemis, lorsqu'ils avaient déjà de la peine à résister aux forces nombreuses accumulées sur leur pays, et devint, en outre, la cause ou le prétexte de l'éloignement des troupes anglaises, dont la présence, d'ailleurs, ne fit que nuire à leur cause, puisqu'elle donna au gouvernement français l'éveil sur leurs desseins et le détermina à les réduire, dans un moment où l'armistice avec l'Autriche et la paix avec l'Espagne lui permettaient de disposer de forces considérables.

On se persuadera difficilement que M. Pitt, tout-

Digitized by Google

puissant alors en Angleterre, ait jamais eu l'intention de faire triompher le parti du roi en France. Les discussions qui se sont élevées depuis, à ce sujet, en plein Parlement, entre lui et M. Windham, ont suffisamment montré qu'il n'avait été entraîné à donner son consentement à la descente de Quiberon qu'avec le dessein d'opérer une diversion, et non pour faire une expédition au succès de laquelle il attachât quelque prix. La fâcheuse issue qu'avaient eue généralement les opérations et les négociations des Anglais sur le continent, pendant cette guerre, prouve que ce ministre, supérieur dans l'art de diriger sa nation et de lui créer des ressources, ignorait totalement ce qui se passait au dehors. On ne peut, néanmoins, le supposer d'une ignorance assez profonde pour croire qu'il ait nourri l'espoir de conquérir la France avec un corps ne comptant guère plus de quatre mille hommes. Si on avait réuni tous les émigrés à la solde anglaise, tant ceux d'Angleterre que ceux du continent, on pouvait porter en France dix mille hommes de troupes françaises. Les corps qui les composaient avaient servi de la manière la plus distinguée. Ils étaient incomplets en soldats, mais plus que complets en officiers et sous-officiers; de plus, les derniers, en grand nombre, avaient été officiers avant la Révolution. Par suite de cette composition même, ces corps pouvaient se dédoubler sans inconvénient pour recevoir les déserteurs républicains. Si M. Pitt eût joint à cela les vingt mille hommes de troupe aux ordres de lord Moira, et qu'il eût mis à leur tête S. A. R. Monsieur, cette armée, fortifiée du prestige qu'un prince français lui aurait donné, devait renverser, je n'en doute pas, le gouvernement méprisable

Digitized by Google

qui dirigeait la France et sauver à l'Europe les longs déchirements auxquels elle était destinée.

Le lieu où la descente s'opéra était parfaitement choisi pour un débarquement et pour la sûreté des bâtiments de transport; mais ce n'était pas le point de la côte où l'on pouvait trouver les secours les plus efficaces. Dans cette partie de la Bretagne, les Chouans, nouvellement levés, étaient mal organisés et nullement aguerris. L'armée, une fois à terre, aurait dû marcher sur Nantes sans perdre de temps, s'emparer ensuite d'Angers et en faire sa place d'armes. Maîtresse de cette ville, elle se trouvait dans un pays abondant, au centre des provinces royalistes. Les Vendéens sur la rive gauche de la Loire, les Chouans sur la rive droite, qui se battaient depuis les commencements de la guerre, eussent été les avant-postes et les ailes de cette armée. Ils se fussent formés promptement en corps de troupes légères, et eussent rendu, dans cette arme à laquelle leur genre de guerre était parfaitement adapté, les services les plus grands. La majorité des Français abhorrait le gouvernement et faisait des vœux pour le voir changer; les hommes bien pensants étaient disposés à faire les plus grands efforts pour ramener un système dont la disparition avait amené pour eux tant de calamités. Une expédition de ce genre, conduite avec vigueur et intelligence, pouvait donner des résultats qui eussent d'autant plus étonné l'Europe qu'elle croyait moins à leur possibilité; mais, hélas! la plus grande partie des puissances coalisées ne voulait point le retour de la monarchie française. Affaiblir la France, peut-être la conquérir, tel était le but que les cabinets s'étaient proposé. Des Français, de quelque opinion qu'ils fussent,

Digitized by Google

ne pouvaient longtemps servir de tels projets. Aussi ce système machiavélique devait-il avoir, à la longue, l'effet qu'il a obtenu : ébranler jusque dans leurs fondements les empires dont les ministres avaient été assez imprudents pour le concevoir. Dans les instants où l'Angleterre s'est crue le plus près de sa perte, et où M. Pitt, mourant, a paru désespérer du salut de sa patrie, il a dû faire d'amers retours sur sa conduite passée et se repentir de n'avoir pas mis à profit une occasion unique de sauver la France, et, par la France, l'Europe entière. L'homme d'État, également exposé aux regards de son siècle et de la postérité, doit à leur tribunal un compte exact de sa conduite politique : l'un et l'autre l'interrogeront sur ses intentions et le jugeront, plus sévèrement encore, sur les résultats. L'Europe est en droit d'adresser des reproches éternels à celui qui, entraîné par ses passions et par des rancunes nationales, a prolongé ses malheurs et failli amener sa subversion totale.

Digitized by Google

CHAPITRE VI

D'Andigné passe à Jersey et débarque en Bretagne. — Le chevalier de la Vieuville et le château enchanté. — Saint-Régent. — Visite au quartier général de Puisaye. — Les lettres de l'abbé Brotier. — d'Andigné passe en Anjou. — Alerte sur la Vilaine. — *Va-de-bon-cœur*. — Nouvelle tactique des républicains. — Le comte d'Artois à l'île Dieu. — Les trois armées de Charette, de Stofflet et de Sapinaud en Vendée.

Un pressentiment que je ne pouvais éloigner me disait que la faible expédition destinée à porter S. A. R. Monsieur sur la côte du Poitou ne serait encore qu'un épouvantail pour les républicains et qu'elle ne prendrait point terre; aussi me refusai-je constamment à en faire partie. M. Windham me proposa de m'y attacher. Je lui déclarai ne vouloir y consentir que s'il me donnait une frégate ou un petit bâtiment de guerre, avec l'ordre au commandant de me débarquer où bon me semblerait, si la descente tardait à s'effectuer. Il ne crut pas devoir me l'accorder.

S. A. S. Monsieur le duc de Bourbon était arrivé du continent peu de jours après le départ de cette expédition, avec l'intention de s'y réunir. Comme il me demandait pourquoi je ne voulais pas en faire partie : « J'étais sûr de parvenir en France, lui répondis-je, en allant par Jersey, puisque je serais le maître de me faire déposer sur une côte qui m'était déjà connue, tandis que je ne pouvais en répondre, lorsque je ne serais

Digitized by Google

plus libre de mes actions. » Je désirais vivement que ce prince, connu par son intrépidité, m'eût confié le soin de le conduire en France; il m'aurait été facile de l'y faire passer secrètement. Un bâtiment m'attendait, à Southampton, pour me transporter à Jersey, où j'étais assuré d'en avoir un autre. Je connaissais assez la côte et l'intérieur de la France, pour répondre de traverser la Bretagne et d'atteindre la Vendée sans inconvénient. Il m'interrogea sur les points de la côte où je me ferais descendre, sur les lieux par où je passerais; il voulait connaître nos forces, nos ressources, nos espérances... J'étais débutant dans cette carrière, et je ne pouvais prétendre inspirer la confiance que j'aurais espéré mériter quelques années après. Je n'ai donc pas le droit de me plaindre de n'avoir pas été chargé de cette noble tâche.

M. le duc de Bourbon était probablement aussi retenu par la crainte de déplaire à M. le comte d'Artois, en mettant le pied à terre avant lui. Si des considérations puissantes ne l'eussent arrêté et qu'il m'eût chargé de le guider dans l'ouest de la France, les affaires auraient peut-être pris une face toute différente. Une fâcheuse division existait alors entre Charette et Stofflet. Par suite de cette division, Stofflet était en paix, tandis que Charette était en guerre. La réunion de leurs forces, effet naturel de l'arrivée d'un prince français, eût facilité le débarquement de S. A. R. Monsieur. Une grande partie de l'armée républicaine, celle d'Espagne surtout, forte de 35,000 hommes, s'y fût réunie sur-le-champ, avec le général Willot (1), qui la commandait. La res-

(1) *Willot* (Victor-Amédée, comte de), né à Saint-Germain en Laye le 31 août 1755. Promu général de division (messidor an III), à la suite

Digitized by Google

tauration de la monarchie, si peu vraisemblable pour qui voulait la calculer froidement, pouvait ainsi devenir le résultat d'une démarche tellement hasardée, en apparence, que le succès seul eût pu la légitimer. Mais les calculs sont-ils toujours de saison dans les temps de révolution? Et ces grands événements, qui ont changé la face des empires et qu'on n'a pas manqué, après coup, d'attribuer à la sagesse des combinaisons qui les avaient préparés, n'ont-ils pas été, le plus souvent, la suite d'entreprises où l'on avait, pour ainsi dire, tout donné au hasard? Les Anglais eux-mêmes étaient si peu persuadés que le ministère voulût mettre un prince français en France que le prince de Bouillon, commandant la marine anglaise à Jersey, me dit, quand je lui fis part du désir que j'avais eu d'amener avec moi le duc de Bourbon : « Vous pouviez l'amener et le conduire chez moi; je l'aurais fait passer en France. Mais je n'aurais rendu compte de son arrivée à Jersey que lorsqu'il aurait été rendu sur la côte de Bretagne. »

J'avais obtenu l'autorisation de prendre avec moi le nombre de personnes que je jugerais convenable, et de leur faire donner une somme modique, mais cependant

d'un combat victorieux contre les Espagnols devant Pampelune, il fut envoyé en Vendée; mais bientôt, désavoué par Hoche, qui lui reprochait d'avoir traité sans ordres avec quelques-uns des chefs vendéens, il fut destitué (thermidor an IV). Le 22 germinal an V (11 avril 1797), il fut élu député des Bouches-du-Rhône au Conseil des Cinq-Cents, se rangea du côté des Clichyens, devint secrétaire du Conseil, membre de la commission des inspecteurs de la salle (questeurs), et, au 18 fructidor, fut déporté par le Directoire à Sinnamary. Étant parvenu à s'échapper (juin 1798), il passa en Angleterre, puis aux États-Unis, et revint en France à la première Restauration. En janvier 1816, il fut appelé au commandement de la Corse, où il resta jusqu'en juin 1818. Louis XVIII l'avait créé comte (2 mars 1816). Le général Willot mourut à Choigny (Seine-et-Oise) le 17 octobre 1825.

Digitized by Google

suffisante pour équiper des hommes qui n'avaient réellement besoin que d'armes et de bons souliers. En conséquence, j'expédiai l'ordre à quelques gentilshommes, faisant partie des cadres qui étaient alors à Guernesey, de se rendre à Jersey et d'y attendre mon arrivée. Il n'y avait que des armes pesantes et incommodes dans l'arsenal de cette île. Afin de nous armer plus convenablement, mes compagnons et moi, je me fis délivrer de l'arsenal de Portsmouth des carabines que j'avais pris l'ordre de choisir : je les fis embarquer pour Jersey sur un petit *cutter* qu'on m'avait donné à Southampton.

Mon cutter n'était, à bien dire, qu'une grande coquille de noix. Trois matelots formaient tout l'équipage, outre le capitaine, un émigré et moi. Le temps était mauvais; le vent, très contraire. Le commandant de la marine, à Southampton, nous força néanmoins de mettre à la voile. Aussi, dans la première journée, nous ne pûmes aller plus loin que l'île de Wight.

Nous relâchâmes ensuite à quelques milles de là, puis à Portland-bay, où nous demeurâmes deux jours. Ce ne fut qu'après avoir battu la mer cinq jours dans cette frêle nacelle que j'arrivai à Jersey : encore me fallut-il me faire mettre à terre à deux lieues du vieux château, où je me rendis à pied. Le prince de Bouillon, rempli de bonne volonté pour la cause du roi, m'eut promptement expédié : je ne restai que trois jours à Jersey, au bout desquels je mis à la voile pour la côte de France.

Dix émigrés s'étaient embarqués avec moi sur un lougre de guerre ; un lieutenant de vaisseau anglais le commandait. Celui-ci avait l'ordre de nous déposer dans les environs de Cancale, où la *correspondance* était

Digitized by Google

établie. Deux petits bâtiments, chargés de poudre et d'armes pour les royalistes, nous accompagnaient; le lougre devait protéger leur débarquement. Nous passâmes, à une certaine distance de terre, sur un de ces bâtiments qui mouilla à une demi-lieue de la côte. Deux canots, montés par des matelots français, nous conduisirent à terre. La nuit était fort noire. Les rochers où nous abordâmes étaient taillés presque à pic; nous ne les gravîmes pas sans difficulté. Un homme, employé à la correspondance, nous attendait à peu de distance; il nous prévint que plusieurs personnes de la correspondance avaient été arrêtées, par suite de la saisie de quelques papiers. Cet événement rendait impossible le débarquement des effets que nous voulions remettre entre les mains de notre guide. Celui-ci se hâta de nous conduire dans une maison peu éloignée de la côte.

La côte était très surveillée à cette époque. Des tentes, placées de distance en distance, servaient de corps de garde aux républicains, qui faisaient de fréquentes patrouilles dans les environs. Les habitants, effrayés, n'osaient nous conduire, même pendant la nuit. Les maisons de la correspondance, en partie dénoncées, craignaient de nous recevoir : il nous fallut rester une nuit et un jour entier dans la maison où l'on nous avait déposés, et les guides habituels voulaient nous y laisser encore quelques jours pour donner aux esprits le temps de se calmer. Notre position me semblait trop dangereuse pour que je pusse consentir à ce retard : je déclarai que, si l'on ne me trouvait un guide pour la nuit suivante, je serais obligé d'en prendre un de force et de marcher le lendemain en plein jour, ce qui com-

Digitized by Google

promettrait nécessairement le canton. Quand on vit que j'étais décidé à partir, il fallut bien me conduire. Nous marchâmes toute la nuit, changeant de guides dans les maisons de la correspondance où nous passions; mais on y était tellement effrayé qu'il n'y eut généralement que des femmes qui consentirent à nous accompagner. A l'approche du jour, nous nous retirâmes dans une maison sûre, où cependant on tremblait de nous recevoir. Un heureux hasard fit que le chevalier de la Vieuville était proche de là. Un bon ecclésiastique vint me chercher de sa part et me conduire auprès de lui. Je dus me déguiser, laisser mes armes; après quoi, je suivis mon guide sans exciter de soupçons.

Ce canton avait été habituellement tranquille; il le fût resté sans une correspondance qui avait été saisie. L'opinion en était excellente; mais on évitait de la mettre en mouvement, pour ne pas donner l'éveil et pour assurer les communications, qui jusque-là n'avaient pas été troublées. Mes compagnons vinrent me rejoindre à l'entrée de la nuit; alors nous continuâmes notre route. Le chevalier de la Vieuville nous guidait lui-même. Sa famille habitait ce pays avant la Révolution, et y avait des propriétés considérables. A la sortie d'une forêt qui lui appartenait, nous nous trouvâmes sur une lande assez étendue. M. de la Vieuville avait avec lui un de ses anciens gardes-chasse, lequel devait connaître parfaitement la région. Cependant le garde-chasse nous égara si bien qu'il lui fut impossible de se retrouver.

La nuit était horriblement noire; une très grosse pluie la rendait encore plus obscure. Nous soupirions depuis longtemps après un asile quelconque, lorsque nous nous

Digitized by Google

trouvâmes tout à coup à la porte d'un château, qui nous sembla placé dans ce lieu sauvage comme par une fée bienfaisante. La magie ne s'était malheureusement pas mêlée de cette création; car, dans ce cas, nous aurions trouvé un nain qui nous eût annoncés de son cor, un pont-levis qui se fût abaissé devant nous, et surtout un souper bien servi. Mais rien de tout cela ne se présentait.

Le château, les cours, les jardins, étaient entourés de murs élevés, fermés hermétiquement. Nous frappions à toutes les portes; pas une ne s'ouvrait. Nous fîmes deux fois le tour de l'enceinte; nous nous retrouvions, chaque fois, au point d'où nous étions partis. La pluie tombait à torrents, et rendait notre situation très pénible, bien que nous la prissions assez gaiement. Nous finîmes par où nous aurions dû commencer, en escaladant les murailles de l'enceinte. Un des nôtres, qu'on éleva au-dessus du mur, sauta dans la cour et nous ouvrit le portail. Une fois parvenus au château même, on dut nous ouvrir la porte. Les gens qui le gardaient, en l'absence des maîtres, avaient d'abord été effrayés. Lorsqu'ils nous connurent, ils firent pour nous tout ce qui était en leur pouvoir. On nous ouvrit tous les appartements, et chacun s'empara de son lit. Une bonne religieuse, que la Révolution avait chassée de son couvent et qui s'était réfugiée dans les environs, vint présider la cuisine; en sorte qu'à notre réveil nous fûmes pourvus de tout ce qui était nécessaire pour réparer les fatigues de cette nuit, que nous nous rappelâmes longtemps avec plaisir.

Le chevalier de la Vieuville nous accompagna quelques jours; puis nous nous séparâmes. Je me rendais

Digitized by Google

en Anjou, où je me proposais de me fixer. Je voulais néanmoins, en passant, voir M. de Puisaye, pour lequel j'avais des dépêches : cela me força de me détourner de mon chemin et d'aller par le Morbihan, où il se tenait alors. Les troupes républicaines étaient, en grande partie, cantonnées sur les côtes, et dans l'intérieur elles étaient peu nombreuses. Aussi voyagions-nous avec assez de sécurité. Nous nous y habituâmes et nous faillîmes le payer fort cher. Le chevalier de la Vieuville m'avait remis quatre chevaux que je devais conduire à M. de Puisaye. Ces chevaux étaient sans selle ni bride, d'ailleurs mal dressés et trop lourds pour soutenir un mouvement rapide. Tels qu'ils étaient, les plus fatigués de mes compagnons les montaient avec plaisir. Un jour où ils croyaient n'avoir rien à redouter, ils désirèrent tous faire la route à cheval. Deux bons prêtres, chez lesquels nous étions descendus, s'empressèrent de nous procurer des chevaux. Ceux qu'on nous donna étaient fort petits, n'avaient que des panneaux au lieu de selles et n'étaient dirigés que par de mauvaises brides en corde. Nos guides étaient à cheval, comme nous; en tel équipage, nous allions aussi lestement que faire se pouvait; mais le terme de notre cavalcade n'était pas éloigné. A neuf heures du soir, nous traversions un petit hameau dont les habitants, par bonheur, se trouvaient en partie dans le chemin. Il faisait déjà nuit; mais la lune rendait le temps fort clair. Un des habitants, nous voyant ainsi passer tranquillement, se douta bien, à notre tournure, que nous étions des chouans. Sur l'assurance que nous lui en donnâmes, il nous prévint charitablement que trois cents républicains, dont cinquante à cheval, étaient

Digitized by Google

arrivés, le soir même, dans un bourg où nous allions entrer et dont nous n'étions qu'à un quart de lieue. Sans cet avis salutaire, nous allions jouer, au milieu d'eux, le plus triste rôle. La maison de correspondance était à une demi-lieue de l'autre côté du bourg; il fallait le tourner pour s'y rendre. Nos guides ne connaissaient point les chemins de traverse : nous fûmes obligés de les renvoyer avec leurs chevaux, et de prendre un guide de l'endroit. Il nous conduisit à merveille, mais provoqua un nouvel incident, qui nous mit dans un embarras extrême. Cet homme, n'étant pas un des guides habituels de la correspondance, ne put inspirer de confiance aux habitants de la maison. Un observateur désintéressé eût trouvé très plaisante la scène qui nous y attendait. On ne pouvait nous mettre dehors, et cependant on ne voulait ni nous recevoir ni nous faire conduire ailleurs. Une fille surtout, la plus discrète de son sexe, nous désola deux grandes heures : elle ne nous parlait que par monosyllabes; un impitoyable *je ne sais pas* était son unique réponse à toutes nos questions. Voulais-je savoir où je trouverais M. de Saint-Régent — connu sous le nom de *Pierrot* (1) — qui comman-

(1) *Saint-Régent* (Pierre *Robinauld* de), dit *Pierrot*, *Saint-Martin*, *Sollier*, *Soyer*, etc., né le 1er octobre 1766 à Lanrelas, commune de Broons (Côtes-du-Nord). Il servait depuis peu de temps comme officier dans l'artillerie de marine, lorsque éclata la Révolution. Il émigra en Angleterre; mais dès que la chouannerie leva son drapeau, il se hâta d'accourir en Bretagne, où il créa, dans le département d'Ille-et-Vilaine, la division de Saint-Méen, qui agit tantôt avec les autres divisions de ce département, tantôt avec celles des Côtes-du-Nord et du Morbihan, départements sur la lisière desquels il avait établi le centre de ses opérations. Plein d'énergie et de résolution, de sang-froid et d'audace, il déploya une ténacité indomptable et un courage à toute épreuve, soit dans les expéditions qu'il entreprit de lui-même, soit dans celles où il se joignit à Puisaye et à Georges Cadoudal, sous les ordres de qui il fut

Digitized by Google

dait dans le canton, elle disait sans merci : « Je ne le connais pas. » Après avoir vainement déployé notre éloquence, il fallut lâcher prise. Tout ce que je pus obtenir d'elle fut la faculté de laisser sur la table, sous la condition que je quitterais la maison, une lettre pour Pierrot, sans avoir même l'assurance qu'elle lui serait portée. On nous conduisit alors un quart de lieue plus loin, nous et les chevaux que nous emmenions. Nous passâmes le reste de la nuit dans une grange. Ma lettre obtint, heureusement, une faveur que j'avais vainement sollicitée ; elle fut portée à Pierrot pendant son sommeil. Pierrot dissipa promptement la défiance de ces braves gens ; il vint lui-même mettre fin à la situation pénible où nous nous trouvions et nous donna des guides pour continuer notre route.

M. de Puisaye était à deux journées de là. Nous le trouvâmes, avec son seul état-major. D'un poste assez bien choisi, où il s'était placé, il faisait surveiller les mouvements de l'ennemi, prêt à demeurer, s'il y avait sûreté, comme à changer d'asile, s'il y avait la moindre apparence de danger. Le brave Guillemot (1), chef de

successivement placé. Quand tout fut fini, quand tout espoir fut perdu, égaré par la passion politique, il vint à Paris au mois d'octobre 1800 et complota, avec Carbon et Limoëlan, de faire disparaître le Premier Consul. Ce fut lui qui, mettant à profit les connaissances qu'il avait acquises comme officier d'artillerie, construisit cet effroyable instrument de destruction que l'on a si bien nommé la *machine infernale*. Ce fut lui qui, dans la soirée du 3 nivôse an IX (24 décembre 1800), mit le feu à la machine, au moment où la voiture du Premier Consul traversait l'étroite rue Saint-Nicaise. Traduit devant le tribunal criminel de la Seine, il n'eut pas un instant de faiblesse pendant tout le procès, qui dura plusieurs jours ; il s'attacha surtout à ne compromettre personne. Condamné à mort, Saint-Régent subit sa peine le 30 germinal an IX (20 avril 1801) : il mourut courageusement, après avoir rempli avec ferveur ses devoirs religieux.

(1) Pierre *Guillemot*, né vers 1760 à la ferme de Ville-Hello, com-

Digitized by Google

la division de ce canton, avait eu l'honnêteté de nous conduire lui-même. La vue de notre petite troupe donna une alerte à M. de Puisaye. Il s'était éloigné, en attendant qu'on nous eût reconnus, si bien que nous mîmes, un instant, le quartier général des royalistes de la Bretagne dans une déroute complète. Elle fut de courte durée. M. de Puisaye ne s'était retiré qu'à une petite distance. Il apprit qui nous étions, et son retour suivit de près notre arrivée.

Le quartier général de M. de Puisaye ne ressemblait à aucun de ceux des chefs royalistes que j'avais vus jusqu'alors. Parmi des hommes que rassemblait une même opinion, qui combattaient pour la même cause et partageaient journellement les mêmes dangers, on devait espérer de rencontrer cette union, cette cordialité, cette espèce de familiarité que l'usage des armes

mune de Buléon (Morbihan). Il fut l'un des premiers lieutenants de Cadoudal, et de tous peut-être le plus intrépide. Il commandait les Chouans des cantons de Bignan et de Plumelec, de Saint-Jean-Brévelay et de Locminé. Son courage, la confiance absolue que lui accordaient ses soldats, la terreur qu'il inspirait à ses ennemis lui valurent bientôt d'être appelé par les républicains, comme par les royalistes, le *Roi de Bignan*. Il lutta jusqu'à la fin. La pacification était devenue générale, et il songeait encore à préparer la revanche. Même quand l'Empire fut fait, il ne désarma pas. Vendu et livré par un espion nommé Le Guénédal, Guillemot, le 5 décembre 1804, au village de Berfuerne en Plaudren, voit cerner par soixante soldats la maison qui lui sert de refuge. Le Thieis, abbé de Kerbauffret, son aumônier, et Rio, l'un de ses courriers, sont avec lui. Il ne se rendit qu'après avoir reçu vingt-trois blessures. Transféré à Vannes, il fut traduit devant une commission militaire. Après la défense de son avocat, qui ne fut qu'une affaire de pure forme, il prit lui-même la parole. Sa haute stature (1 mètre 705 millimètres), sa figure tachée de poudre, ses vingt blessures, ses mâles accents sortant avec peine de sa poitrine entr'ouverte, glacèrent d'effroi les juges eux-mêmes. Vingt-quatre heures après, on le jetait sur une civière; on le portait sur la promenade de la Garenne, où quelques balles l'achevèrent. — D'Andigné a eu raison de dire : « le brave Guillemot ».

Digitized by Google

fait contracter; cela, je l'avais trouvé partout. Ici, au contraire, paroles, actions, tout était comprimé : M. de Puisaye semblait ne vouloir dominer que par la crainte. On attendait ses ordres en silence; on se communiquait avec réserve ce qu'on pensait.

Je ne crus pas devoir faire part à M. de Puisaye du véritable motif qui m'avait conduit en Angleterre : il était totalement en dehors de ce qui le concernait. En outre, ce n'était pas mon secret; je ne pouvais donc en disposer. M. l'abbé Brotier, agent du roi à Paris, avait désiré avoir des relations en Bretagne; je le mis en rapport avec le chevalier de la Vieuville. M. de Puisaye avait eu vent de cette correspondance et en prenait ombrage. Comme M. de la Vieuville ne voulait point avoir de correspondance à l'insu de son chef, il m'avait remis les lettres de l'abbé Brotier, en me disant d'en faire l'usage que je jugerais convenable et de faire cesser cette correspondance. Dans une conversation que j'eus, à cet égard, avec M. de Puisaye, il me dit qu'il avait suffisamment de relations à Paris et n'en désirait point ouvrir de nouvelles. J'aurais mieux fait de ne pas pousser cette affaire plus loin et de jeter au feu toutes les lettres de l'abbé Brotier. Au lieu de cela, fort inconsidérément, je les remis à M. de Puisaye, et j'eus très grand tort : car, dans ces lettres, il s'exprimait fort mal sur le compte de M. de Puisaye, et médiocrement sur M. de Scépeaux, ce à quoi je n'avais point assez fait attention. L'un et l'autre furent outrés, ce qui ne laissa pas, dans la suite, de me causer quelque embarras. Le pauvre abbé Brotier, de son côté, fut dans une colère terrible contre moi; il m'a tenu rancune fort longtemps. C'était un fort bon

Digitized by Google

homme, très bien intentionné, mais le plus passionné du monde, et qui, une fois prévenu contre quelqu'un, devenait très irascible.

J'étais venu en France avec la ferme décision de me fixer dans mon pays sous les ordres de M. de Scépeaux. M. de Puisaye me proposa de me placer en Bretagne; quelques officiers du Morbihan me rappelèrent qu'ils m'avaient nommé leur major général, à la Prévalaye. Leur souvenir m'honorait infiniment; mais je ne pouvais sacrifier à la juste reconnaissance que je leur devais les avantages que ma famille devait retirer de mon séjour sur ses propriétés. Je répondis honnêtement, mais négativement, à toutes les propositions qu'on me fit; je continuai ma route avec six de mes compagnons qui, comme moi, se rendaient en Anjou.

La route se fit sans aucun danger. A l'approche de la rivière de la Vilaine, je crus un instant que nous serions attaqués. Nous étions sur une hauteur, avec une femme pour guide. Quatre hommes armés étaient dans le bas et venaient sur nous aussi promptement que la nature du terrain le leur permettait. A deux cents pas, ils nous mirent en joue. Je croyais les reconnaître pour royalistes; je ne voulais point de querelle avec eux; aussi je m'avançai seul pour leur inspirer de la confiance. Bientôt nous nous reconnûmes pour ce que nous étions. Nous dûmes à cette petite alerte la scène la plus plaisante. Un de ces braves, qui avait été jadis laquais à Angers, reconnut deux de mes compagnons qui avaient habité cette ville. Les transports de joie, les embrassades qui suivirent cette reconnaissance, nous divertirent beaucoup et changèrent ce simulacre de guerre en la liaison la plus intime. Cet homme était connu dans le pays

Digitized by Google

sous le nom de *Va-de-bon-cœur;* c'était un excellent garçon, facétieux, grand ivrogne. Lui et ses compagnons prirent sur eux la charge de nous conduire. Un assez joli château se trouvait sur notre route; ils nous y menèrent souper. Le maître de la maison, M. de Mahé, de Rennes, avait de bon vin, qu'il donnait à regret; cela nous en fit boire davantage. Même nous en bûmes trop, car nous étions tous un peu gris. Cela fut assez heureux; car nous continuâmes notre route, après souper, par une nuit noire et pluvieuse. Un large ruisseau se trouvait sur notre chemin; il fallait le passer sur une planche étroite et sans garde-fou. Nous le traversâmes sans accident. Or, si nous avions été dans un état de sobriété parfaite, plus d'un, parmi nous, y serait tombé indubitablement.

Le pays où commandait M. de Scépeaux, ainsi que tout l'ouest de la France, était couvert de troupes républicaines. Le gouvernement, dont l'attention était éveillée par la descente de Quiberon et par l'expédition de l'île Dieu, avait enfin senti la nécessité de réduire ces contrées. L'armistice avec l'Allemagne lui en laissait la facilité, en rendant disponibles des forces considérables. Il en profita pour amonceler une telle quantité de troupes sur les départements insurgés que les royalistes se trouvèrent avoir, à la fois, 180,000 hommes à combattre. Une partie de cette armée était cantonnée sur les grandes routes, où l'escorte des courriers de la malle et des diligences les employait suffisamment. Les autres troupes occupaient, dans l'intérieur, les petites villes et les bourgs. Retranchés dans ces postes, les chefs qui les commandaient envoyaient au dehors de forts détachements, qui parcouraient les campagnes dans tous les

Digitized by Google

sens. A chaque lieue, presque à chaque instant, on croyait les avoir sur les bras ; on vivait dans une inquiétude continuelle. Quelques précautions que l'on prît, le nombre de ces petits corps, appelés des *colonnes mobiles*, mettait souvent en défaut la surveillance la plus active.

Les républicains avaient, pour eux, des avantages sans nombre, que les royalistes ne pouvaient balancer. Une fidélité et un dévouement à toute épreuve pouvaient, seuls, faire supporter aux royalistes tout ce qu'ils eurent alors à souffrir. Les républicains, sous les ordres d'un chef unique, pouvaient combiner leurs mouvements à leur gré, se transporter soudain où ils jugeaient leur présence nécessaire, et se trouver ainsi partout en nombre supérieur. Ils étaient, à la vérité, mal payés, mal entretenus, mais bien armés et abondamment fournis de munitions. Leur dénuement même semblait augmenter l'attrait des soldats pour une guerre aux dangers de laquelle ils trouvaient un dédommagement dans le pillage et la faculté de se livrer à tous les excès.

L'organisation des royalistes mettait le soldat beaucoup moins à la disposition de ses chefs ; car ceux-ci étaient dans l'impossibilité d'assurer une solde réglée. Le peu d'argent qu'ils pouvaient tirer d'un pays écrasé par la guerre et sur lequel amis et ennemis prenaient également leurs subsistances, suffisait à peine aux besoins les plus pressants : achat de souliers et d'habillements pour ceux qui n'avaient pas les moyens de s'en procurer, achat de poudre... Les républicains, instruits par leurs premiers revers, ne traînaient plus après eux cette nombreuse artillerie, ces caissons de munitions, que la victoire avait souvent donnés aux

Digitized by Google

Vendéens. Ils n'employaient plus de canons, reconnus inutiles dans le pays difficile où ils avaient à combattre. Leurs soldats ne portaient plus en marche que quarante cartouches, que l'on complétait chaque fois qu'ils sortaient de leurs cantonnements. Les royalistes, situés proche de la mer, pouvaient tirer des munitions de l'Angleterre; ceux de l'intérieur n'en recevaient que difficilement et en petite quantité. Leurs partisans dans les villes tâchaient d'en obtenir pour eux, à force d'argent, des gardes-magasins républicains, quelquefois des soldats eux-mêmes, qui vendaient les cartouches qui devaient servir contre eux le lendemain. Ces marchés étaient toujours ruineux : les royalistes payèrent la livre de poudre jusqu'à dix-huit francs, et souvent ils se virent réduits à éviter une affaire parce qu'ils en manquaient totalement.

Ce n'était pas le seul inconvénient qui fît sentir aux royalistes le changement de système opéré chez les républicains, depuis que le pouvoir, chez eux, était réuni dans les mains d'un seul chef. Le secret des opérations en était la suite naturelle. Au temps de la Terreur, le *civil* exerçait un grand despotisme sur le *militaire*. Les *départements, districts* et *municipalités* prétendaient régler les mouvements des troupes ou du moins s'en faire rendre un compte exact. Il en résultait que les projets des républicains étaient souvent connus et déjoués. Hoche, au contraire, n'avait de compte à rendre qu'au gouvernement et ne s'ouvrait de ses desseins à personne. Il put attaquer les royalistes en détail et réduire les cantons l'un après l'autre, tandis que l'impossibilité où se trouvaient les chefs des cantons d'éloigner leurs soldats du sol qu'ils prétendaient uni-

Digitized by Google

quement défendre les empêchait de marcher au secours les uns des autres. Ils se voyaient ainsi obligés de laisser écraser leurs voisins, avec la certitude d'être écrasés à leur tour.

S. A. R. Monsieur était à l'île Dieu, à cette époque(1). Quatre mille Anglais, aux ordres du général Doyle, mille gentilshommes français environ, faisaient toute son escorte. Si ce petit corps eût attaqué Noirmoutier, au moment de son arrivée, il n'y eût trouvé aucune résistance. On crut devoir sommer cette presqu'île. Le commandant, pris au dépourvu, demanda vingt-quatre heures de délai, qu'on eut la bonté de lui accorder. Il en profita pour faire entrer des renforts, en sorte que le lendemain on n'eût pu enlever la place qu'en y perdant beaucoup de monde. Plusieurs points de la côte du Poitou offraient, dans cette saison, un accès facile. On balança trop longtemps sur celui qu'on devait choisir. Les forces entières de Charette furent réunies plusieurs jours pour protéger le débarquement du prince,

(1) Le comte d'Artois était parti de Portsmouth pour la Vendée le 25 août 1795. La flotte de débarquement perdit douze jours devant la baie de Quiberon, puis plusieurs encore devant la côte du Croisic. Le 26 septembre seulement, sommation de se rendre fut faite au commandant de l'île de Noirmoutier, le général Cambrai. On parlementa longuement avec lui, et, après de vaines négociations, on renonça à l'attaquer. On vogua alors sur l'île Dieu, à six lieues au sud, où le comte d'Artois débarqua le 2 octobre. La Convention agonisait; elle n'avait plus que quelques jours à vivre et devait se séparer le 26 octobre. L'heure était propice; on était à moins de cinq lieues de la Vendée et de Charette. « Si j'avais été à la place du prince, dit Napoléon dans ses *Mémoires*, j'aurais traversé la mer sur une coquille de noix. » Et il ajoute : « La République était perdue si les Anglais avaient laissé descendre sur le sol de la patrie le comte d'Artois. » Des jours, des semaines s'écoulèrent encore. On avait laissé à Hoche le temps d'arriver et de réunir une armée. Si l'on débarquait maintenant, on était à peu près assuré d'aller à un nouveau Quiberon. Le 18 novembre, la flottille quittait l'île Dieu et faisait route pour l'Angleterre.

Digitized by Google

qui ne s'effectua point. Ces rassemblements, faits avec ostentation, devaient attirer l'attention des républicains. Hoche envoya des forces considérables sur le bas Poitou, où il réunit jusqu'à 35,000 hommes; si bien que ce simulacre d'expédition ne servit qu'à compléter la ruine de ce malheureux canton.

La Vendée était divisée en trois parties, sous les ordres de trois chefs, indépendants les uns des autres. Le général Charette commandait le pays qui était entre la Sèvre inférieure et la mer; le général Stofflet, celui compris entre le Layon et la Sèvre supérieure; M. de Sapinaud, entre les deux Sèvres. Le pays de Charette était le seul réellement en guerre. Stofflet restait dans une paix profonde. Sapinaud était tantôt en paix, tantôt en guerre : il faisait, aujourd'hui, avec les républicains, un nouveau traité, qu'il rompait le lendemain, et, par cette conduite versatile, s'était rendu la risée de ses amis comme de ses ennemis. Les républicains laissaient ainsi en repos les deux tiers de la Vendée et se portaient tous sur Charette. Pour parvenir dans son canton, ils longeaient, une partie du temps, le pays de M. de Scépeaux. S'ils n'attaquaient pas les premiers, on les laissait passer, le plus souvent, tranquillement, en se disant qu'ils trouveraient à qui parler chez Charette. Parfois ils se détournaient de leur chemin pour atteindre quelque poste. M. de Scépeaux, alors, réunissait ses forces pour marcher contre eux. Ces combats étaient, généralement, assez insignfiants, parce qu'on n'atteignait presque jamais l'ennemi qu'au moment de sa retraite.

Digitized by Google

CHAPITRE VII

Arrivée de d'Andigné chez M. de Scépeaux. — Il est nommé adjudant général. — État-major de l'armée de la rive droite de la Loire. — Ménard, dit *Sans-Peur*. — Rivalité de Charette et de Stofflet. — D'Andigné est envoyé à deux reprises vers Stofflet pour le décider à soutenir Charette. — Dernière campagne et mort de Stofflet. — Il est remplacé par le chevalier d'Autichamp. — Prise et mort de Charette.

Ce fut à l'issue d'un de ces combats que je me joignis à M. de Scépeaux. Son quartier général était alors au château de Bourmont (1). Nous en étions encore à trois lieues, lorsque des détachements de Chouans nous firent connaître que les forces des royalistes se réunissaient pour attaquer les républicains qui battaient la campagne. Les plus fatigués des nôtres continuèrent leur chemin vers Bourmont. Trois de mes camarades et moi, nous fîmes route avec les Chouans que nous avions rencontrés. Nous aperçûmes bientôt sur une hauteur une colonne ennemie marchant en très bon ordre; il n'en était pas ainsi de mes nouveaux compagnons qui se tenaient dans le désordre le plus complet. A les entendre, d'avance ils allaient tout avaler. Les ennemis étaient à une demi-lieue de nous; ils n'avaient que de l'infanterie, et ils ne venaient pas de notre côté. Cependant mes fanfarons n'eurent pas plus tôt aperçu cette colonne qu'ils décampèrent tous, à la réserve d'un

(1) Près de Freigné (Maine-et-Loire).

Digitized by Google

seul qui ne nous quitta pas de la journée. La colonne républicaine passa paisiblement devant nous, suivie d'assez loin d'un corps de Chouans qui avait fait rétrograder une autre colonne destinée probablement à se joindre à celle-ci. Je me dirigeai vers ce corps et j'y trouvai M. de Scépeaux.

Je n'avais assisté, jusqu'à ce jour, à aucun combat de Chouans. Cette escarmouche, il faut en convenir, devait me faire prendre une idée très étrange de leur manière de combattre. Trois ou quatre mille hommes, de part et d'autre, s'étaient trouvés en présence. Du côté des Chouans, il y avait eu un ou deux hommes tués; du côté des républicains, trois ou quatre, et autant de prisonniers. La contenance des Chouans auxquels je m'étais réuni était vraiment effrayante. Quoique plus nombreux que les républicains, ils avaient fui lâchement sans qu'il y eût eu même apparence de combat. Parmi eux, je n'avais remarqué personne qui me parût avoir d'autorité : au moment où ils s'enfuirent, un seul voulut donner des ordres, non pas à ses compagnons, mais à moi et à ceux qui étaient avec moi. Je considérais, en effet, la marche de la colonne avec une lunette d'approche, lorsque j'entendis apostropher assez vilainement une veste verte dont j'étais porteur; je me retournai et je vis un homme à cheval qui me tenait en joue avec son pistolet : il prétendait, disait-il, nous placer en embuscade, quoique nous ne fussions plus que cinq et que la colonne ennemie dût passer à plus d'une demi-lieue de nous. J'appris bientôt avec satisfaction que cet homme, qui, à l'air d'autorité qu'il s'arrogeait, m'avait paru un personnage important, était un simple cavalier d'une division étrangère, et que les hommes

Digitized by Google

avec lesquels j'avais fait route le matin étaient des compagnies nouvellement levées qui n'avaient point encore vu le feu. Les républicains étaient rentrés dans leurs cantonnements. Nous en fîmes autant, et, le lendemain, je me rendis à Bourmont.

L'état-major de l'armée de la rive droite de la Loire était composé de M. de Scépeaux, commandant en chef; M. le comte de Châtillon, commandant en second; M. le comte de Bourmont, major général. Je fus nommé adjudant général, et me trouvai ainsi le quatrième officier général de l'armée. M. le chevalier Turpin de Crissé, inspecteur général, était le cinquième et le dernier. Je me rendis, peu de jours après, dans les terres de ma famille, situées aux environs de Segré.

Les Chouans de ce canton étaient sous les ordres de Ménard, dit *Sans-Peur*, chef de légion. Cet homme, né dans la classe du peuple (1), faisait partie, avant la Révolution, d'une troupe de contrebandiers armés, qui avait acquis quelque célébrité en Anjou sous le nom de troupe *d'Amard*, du nom de celui qui la commandait. Dès le début de la guerre de la Vendée, Sans-Peur s'était jeté dans le parti royaliste, où il avait parfaitement servi. La dispersion des Vendéens, après la défaite de Savenay, le ramena dans son canton, assez grièvement blessé. Il trouva moyen de s'y cacher et vécut dans l'oubli jusqu'au moment où les Chouans commencèrent à

(1) Mathurin *Ménard*, dit *Sans-Peur*, avait pris les armes en 1793. Il fit toute la guerre de la Vendée et s'y distingua par son courage et son intelligence. Il commandait en 1795 la principale bande de Chouans du district de Segré; d'après Célestin Port (*Dictionnaire historique de Maine-et-Loire*, t. II, p. 653), il ne savait ni lire ni écrire et avait pour conseiller l'abbé Charon, ancien curé de Sainte-Gemmes-d'Andigné. Nous le retrouverons lors de la campagne de 1815.

Digitized by Google

se réunir. Il devint aussitôt un de leurs principaux chefs. C'était un homme brave et loyal, ayant de la religion, de la probité, une connaissance parfaite du pays et une grande aptitude pour le genre de guerre que nous avions à faire. Je venais dans un canton où il commandait en chef longtemps avant mon arrivée ; il eût pu me regarder avec déplaisir et me contrarier dans mes projets. Cependant nous avons toujours vécu dans l'accord le plus complet, et je dois lui rendre la justice de dire qu'il m'a été extrêmement utile.

Le principe vicieux sur lequel on avait laissé s'établir, dans le pays où commandait M. de Scépeaux, l'administration des revenus que les Chouans s'étaient appropriés, avait enfanté des abus sans nombre et amené des discussions qui pouvaient avoir les suites les plus fâcheuses. Ces revenus étaient perçus : sur les biens du clergé, vendus depuis la révolution ; — sur les biens des émigrés, dont une très petite partie était alors vendue ; — sur les dîmes, qui, dans ces contrées, étaient presque toutes ecclésiastiques. Une partie de ces dîmes avait été destinée jadis à alimenter le clergé séculier ; le reste appartenait au clergé régulier. Celui-ci, dispersé par la révolution, ne pouvait les revendiquer. Les curés, au contraire, ou, pour mieux dire, les desservants voulaient jouir de leurs anciens revenus, ce qui paraissait très naturel, mais ils prétendaient, en outre, comme représentant le clergé de France, administrer tous les biens ecclésiastiques et faire des dons gratuits à l'armée comme le clergé en faisait à l'État, ce qui ne semblait plus aussi naturel. Cette prétention, à laquelle les chefs chouans ne crurent pas devoir adhérer, avait été une source de divisions, et

Digitized by Google

avait singulièrement contribué à éloigner les gens du commandement de MM. de Dieusie et de Turpin, tous deux alors à la tête des royalistes du district de Segré. Ceux-ci avaient signé la paix de la Jaunaie, à laquelle curés et Chouans ne voulurent pas accéder. Les discussions qui s'élevèrent à ce sujet firent passer le commandement suprême à M. de Scépeaux; et cela ne remédia à rien. M. de Scépeaux n'avait ni assez de force ni assez de prévoyance pour établir une administration vigoureuse; il abandonna entièrement à l'armée la perception des revenus. Une commission en rendait compte aux soldats de chaque compagnie; ceux-ci se les partageaient, en sorte qu'il ne restait rien pour les dépenses communes, et que, pour y subvenir, les chefs étaient obligés d'imposer aux soldats le sacrifice d'une petite partie de ce qu'ils s'étaient accoutumés à regarder comme leur propriété. L'habitude de jouir les rendait plus avides de jour en jour; ils refusèrent bientôt de reconnaître les droits que les ecclésiastiques avaient voulu s'attribuer, si bien que l'harmonie, qui avait régné jusqu'alors parmi des hommes que les mêmes vues et les mêmes intérêts devaient unir toujours, était au moment d'être troublée lorsque je parvins dans ce canton.

Rétablir la concorde fut le premier objet dont je m'occupai; j'y parvins facilement. Le clergé de ces provinces était distingué par ses lumières, recommandable par le courage qu'il avait opposé à la persécution, ainsi que par les dangers qu'il avait bravés à toutes les époques de la Révolution pour remplir les devoirs de son ministère. Dans les temps de la plus grande terreur, au milieu des villes et des bourgs occu-

Digitized by Google

pés par les républicains, avec la certitude d'une mort affreuse s'ils étaient découverts, ces hommes respectables avaient toujours porté à leurs frères mourants les secours spirituels et les consolations dont la religion adoucit les derniers moments de ses fidèles. Les discussions qui ne tenaient qu'à de légères nuances dans les opinions devaient être promptement aplanies entre gens également touchés de l'amour du bien. M. de Scépeaux avait confié à M. de Bourmont et à moi le soin de terminer les différends. Les députés du clergé, nommés à cet effet, n'exigèrent de nous, pour se désister de leurs prétentions, qu'une reconnaissance des droits du clergé. Ces droits tenaient de trop près à l'intégrité de la monarchie française, au retour de l'ordre de choses pour lequel nous étions armés, pour que nous eussions, un seul instant, voulu les méconnaître.

Malheureusement, cette transaction ne pouvait avoir aucun effet sur l'administration des revenus que M. de Scépeaux s'était laissé arracher. Nous nous étions réservé de la ressaisir, dans des jours plus tranquilles; mais, pour le moment, il eût été plus qu'imprudent de nous en occuper. Aussi, lorsque nous demandions aux curés et aux desservants de renoncer aux prétentions exagérées qu'ils avaient mises en avant, bien qu'elles eussent pu trouver leur excuse dans le désordre qui présidait à la perception de ces revenus, notre but principal était de sauver l'influence des ecclésiastiques, laquelle eût été nécessairement affaiblie par l'exercice d'une prérogative qui eût semblé à beaucoup de gens n'être pas dénuée d'intérêt personnel. Depuis cette époque, aucune division n'exista entre les membres du clergé et nous : ils furent toujours notre plus ferme

Digitized by Google

appui et firent les efforts les plus constants pour maintenir parmi nos hommes le bon esprit qui les animait. De notre côté, nous ne négligeâmes rien pour sauvegarder leur influence et leur faire rendre tout le respect qui était dû à leur caractère et à leurs travaux apostoiques.

Notre position devenait plus critique; nous ne pouvions nous dissimuler qu'elle le serait bientôt davantage. Charette ne pouvait résister longtemps aux forces que les républicains accumulaient sur son canton. Stofflet, son voisin, restait spectateur paisible de la lutte que Charette avait à soutenir. Celui-ci une fois réduit, les forces républicaines, désormais inutiles dans le bas Poitou, devaient nécessairement passer la Loire et tomber sur l'armée de la rive droite. La division de M. de Scépeaux, d'autre part, était composée de 14,000 jeunes gens fort lestes et vigoureux. Les officiers qui les commandaient étaient des gens de cœur, mais un très petit nombre d'entre eux connaissait la guerre. Cette troupe était, de plus, mal organisée : de la volonté et du courage, on en trouvait partout; des talents militaires, il y en avait fort peu. Les chefs de division, les chefs de canton, les capitaines (1), étaient tous de braves et honnêtes gens; mais la plupart étaient tirés du peuple, et très peu avaient le don de se faire obéir. C'était par leur exemple, plus que par les ordres donnés, qu'ils entraînaient leurs soldats. Dans la guerre de la Vendée, comme dans celle des Chouans, les chefs se virent toujours dans la nécessité d'être les premiers et les derniers au feu; aussi ne firent-ils qu'apparaître

(1) Les capitaines de paroisse. Pour l'organisation militaire des Chouans, voir ci-dessus page 165.

Digitized by Google

et disparaître. Lorsque les premiers émigrés atteignirent ces contrées, ils eurent besoin d'une sagesse extrême pour gagner la confiance de ceux qu'il leur fallait diriger. Ils devaient éviter soigneusement de choquer les hommes aux mains desquels ils avaient trouvé le pouvoir; ceux du pays même eurent les plus grands ménagements à observer. Les Chouans s'étaient approprié leurs revenus; ils en faisaient nécessairement le sacrifice avec regret. Du reste, qu'ils fussent habitants de ces provinces ou étrangers, ce n'était qu'en montrant une capacité supérieure que les émigrés pouvaient prétendre à se faire obéir; c'était donc à faire connaître leur mérite et à le rendre utile qu'ils devaient longtemps s'attacher.

Les royalistes avaient le plus grand intérêt à voir cesser la division qui existait entre Charette et Stofflet. Celui-ci disposait de forces considérables, qui demeuraient dans l'inaction, tandis que l'autre résistait avec peine aux troupes réunies contre lui. Les soldats du haut Anjou, l'élite de l'armée vendéenne, gémissaient de leur inutilité, et attendaient impatiemment l'ordre d'agir; il n'était question que de décider Stofflet. Je fus envoyé vers lui deux fois à cet effet.

Stofflet, ou *Mistoufflet*, comme l'appelaient communément les Vendéens, était Lorrain, natif de Barthèlemont près Lunéville (1). Après avoir fait un congé dans un

(1) Jean-Nicolas *Stofflet*, né le 3 janvier 1753, s'était engagé très jeune dans la gendarmerie de sa province et avait reçu, en 1784, le grade de sous-officier instructeur. En 1787, son colonel, le comte de Colbert de Maulévrier, qui avait su apprécier sa valeur, racheta son congé, afin de l'attacher à son service, et l'emmena dans ses terres d'Anjou pour en faire son garde-chasse. Ses qualités militaires, qui lui avaient déjà valu une certaine réputation dans la contrée de Cholet, le désignèrent tout

Digitized by Google

régiment, il était devenu garde-chasse de M. le comte de Colbert, qui possédait dans le haut Anjou la terre de Maulévrier. Stofflet fut un des principaux auteurs de l'insurrection vendéenne, un de ceux qui captivèrent le plus la confiance des paysans. C'était un homme de bonne mine, loyal, brave, très dévoué à la cause du roi. Malheureusement, son intelligence ne s'éleva pas en raison de sa fortune. Parvenu à un rang auquel il n'eût jamais osé prétendre, il y avait porté les vues étroites de son premier état. Établi second parmi les Vendéens, il croyait que c'était une injustice, et qu'il devait être le premier. Quand Charette fit la paix à la Jaunaie, la haine qu'il nourrissait contre lui l'avait empêché d'y souscrire; ce n'était qu'après la paix de la Mabilais qu'il avait consenti à faire sa paix particulière. Cette haine le faisait demeurer en repos, après que Charette avait recommencé la guerre. L'abbé Bernier (1),

naturellement en 1793 pour être, avec Cathelineau, l'un des premiers chefs de l'insurrection angevine.

(1) *Bernier* (Étienne-Alexandre-Jean-Baptiste-Marie), né à Daon (Mayenne) le 31 octobre 1762. Curé de Saint-Laud d'Angers depuis 1790, il fit partie en 1793 du conseil supérieur des armées catholiques et royales formé après la prise de Saumur et dont les séances se tenaient à Châtillon-sur-Sèvres. Plein de talent et d'éloquence, d'une habileté rare et d'une souplesse d'esprit prodigieuse, il joua bientôt dans ce conseil un rôle prépondérant. Après avoir suivi l'armée vendéenne dans son excursion d'outre-Loire et avoir échappé aux désastres du Mans et de Savenay, il se tint caché aux environs de cette dernière ville pendant l'hiver de 1793 à 1794. Il rentra dans les pays insurgés au mois de mars 1794, contribua puissamment à réorganiser le parti royaliste et devint commissaire général de l'armée de Stofflet. Lors de la reprise d'armes de 1799, son rôle, sans être aussi marquant que dans la première partie de la guerre, ne laissa pas cependant d'être encore considérable, et il fut l'un des principaux auteurs de la pacification de 1800. Bernier vint alors à Paris comme chargé de pouvoirs de quelques chefs royalistes auprès du nouveau gouvernement. Souvent appelé auprès du Premier Consul et vivement apprécié par lui, il fut employé par Bona

Digitized by Google

curé de Saint-Laud, depuis évêque d'Orléans, était alors son conseil et le commissaire général de son armée ; à l'en croire, il faisait tous ses efforts pour rapprocher Charette et Stofflet, tandis que nous l'avons toujours soupçonné d'attiser le feu secrètement.

Au premier voyage que je fis chez le général Stofflet, je ne pus rien gagner sur son esprit. « Que la tête de Charette tombe, disait-il, et tout ira bien ! » Voilà l'unique réponse que je pus en tirer. Vainement je cherchai à lui faire sentir que le salut dépendait de notre union. Je lui exprimai vivement le désir qu'avaient tous les royalistes de conserver la tête de Charette, comme la sienne, et de les voir l'un et l'autre jouir des récompenses qu'ils avaient si bien méritées. Mon éloquence tomba en pure perte ; je m'aperçus même que je lui avais déplu en cherchant à le calmer. Il disait en parlant de moi : « Le monsieur qui veut m'adoucir ! »

J'avais fait ce voyage à la place de M. de Scépeaux, que l'abbé Bernier avait mandé : il désirait s'entretenir avec lui d'un nouveau projet de traité avec le parti royaliste, dont Hoche se proposait d'être l'intermédiaire. Je n'ai jamais pu deviner le véritable dessein de l'abbé Bernier dans cette affaire. Hoche lui avait fait demander une entrevue, ainsi qu'à Stofflet. L'abbé Bernier ne voulait — c'est lui-même qui me le dit — prêter l'oreille aux propositions du général Hoche que dans l'espoir de pouvoir le pénétrer. Nous sentions tous que nous ne pourrions longtemps nous maintenir dans l'état où nous étions, si le gouvernement ne retirait une par-

parte dans les négociations relatives au Concordat et ne contribua pas peu à les faire réussir. Nommé évêque d'Orléans en 1802, il mourut dans cette ville le 1er octobre 1806.

Digitized by Google

tie de ses forces, ou si nous ne recevions quelques secours extraordinaires, ce que nous ne pouvions espérer. Aussi je ne crus point devoir m'opposer à cette négociation, feinte ou réelle, si elle était de nature à nous être utile. Vis-à-vis de l'abbé Bernier, je me voyais, en outre, réduit à opposer la ruse à la ruse : situation déplorable dans une guerre où des intérêts communs et la noblesse de la cause que nous défendions auraient dû nous imposer la loi d'une franchise sans réserve. Je lui remis donc, au nom de M. de Scépeaux, dont j'avais la procuration, une déclaration tendant à adhérer au traité proposé, pourvu qu'il fût commun à tous les royalistes. Il parut embarrassé un instant de ma déclaration; puis il la rejeta, en disant qu'il avait le dessein de ne donner aucune suite à cette affaire.

Au second voyage que je fis vers Stofflet, je le trouvai un peu calmé; ce qui était l'effet d'une démarche que le général Charette avait tentée auprès de lui. M. de Rivière (1), aide de camp de S. A. R. Monsieur, lui avait été envoyé de l'île Dieu par le prince pour l'engager à faire la guerre. Il se trouvait chez lui au moment où j'y arrivai. Cette fois, nous lui arrachâmes la promesse positive de reprendre les armes. Peu de jours après, malheureusement, il lui arriva de l'île Dieu un

(1) Charles-François Riffardeau, duc de *Rivière* (1763-1828). Ami personnel du comte d'Artois, et son aide de camp pendant l'émigration, il fut compromis, en 1804, dans le procès de Georges Cadoudal et condamné à mort. L'intervention de Joséphine fit commuer cette peine en celle d'un emprisonnement au fort de Joux; il y resta quatre ans et fut ensuite déporté. Louis XVIII le nomma pair de France et ambassadeur à Constantinople; Charles X le créa duc héréditaire (30 mai 1825) et le promut gouverneur du duc de Bordeaux en 1826. M. de Rivière mourut le 21 avril 1828. Il avait fait don au Roi, en 1822, de la Vénus de Milo, qu'il avait découverte pendant son ambassade auprès du Sultan.

Digitized by Google

brevet de maréchal de camp, tandis que le général Charette en reçut un de lieutenant général. Stofflet fut dans une colère terrible. Les officiers généraux des armées royales lui garantirent un brevet de lieutenant général, et ils écrivirent à Son Altesse Royale en conséquence (1).

Stofflet se décida enfin; mais il s'y prit mal. Un trop long repos semblait avoir engourdi toutes ses facultés. Il ordonna un rassemblement général avant d'en avoir préparé de partiels, et cela au moment où de fortes pluies avaient produit dans ce pays côtueux des débordements qui rendaient les communications presque impraticables. Il eut, de plus, l'imprudence d'ordonner le rassemblement général par une proclamation imprimée, qui fut affichée dans tous les bourgs et villes du pays où il commandait. Avant de prendre cette décision, il eût fallu, du moins, interdire toute communication avec le dehors; ce qu'il négligea de faire. Un voyageur qui allait à Angers lut cette proclamation en traversant un bourg du haut Anjou; il en rendit compte au général Hoche, qui ne perdit pas un instant. Six mille républicains devaient partir dans la nuit pour l'arrondissement de Segré; il changea leur destination et les dirigea sur la commune de Neuvy (2), où était le quartier général de Stofflet. Cette marche subite empêcha les détachements des Vendéens, déjà en mouvement, de pouvoir se rejoindre. Si le général Stofflet eût réuni sur-le-

(1) Les torts et les fautes de Stofflet ne doivent faire oublier ni ses grandes qualités ni ses services. D'Andigné me paraît le juger ici trop sévèrement. Cf. *Stofflet et la Vendée*, par Édouard Stofflet, un vol. in-12, Plon éditeur, 1876.

(2) Canton de Chemillé, arrondissement de Cholet (Maine-et-Loire). Le bourg de Neuvy est à six lieues et demie de Cholet.

Digitized by Google

champ ses chasseurs, au nombre d'environ quinze cents, presque tous déserteurs et étrangers au pays, partant, plus dans la main de leurs chefs que les gens du pays, et qu'il eût fait la petite guerre en attendant de pouvoir opérer son rassemblement, peut-être eût-il réparé ce premier échec; mais il trouva cela au-dessous de lui et préféra se cacher de maison en maison. Par malheur, les habitants de ce canton, après avoir goûté longtemps les douceurs du repos, n'étaient plus aussi disposés à faire la guerre qu'ils l'avaient été jadis. Les républicains trouvèrent même des dénonciateurs parmi eux. La retraite de Stofflet fut bientôt connue, et elle fut cernée toute la nuit. Le général et plusieurs officiers qui l'accompagnaient furent pris, conduits à Angers et fusillés le lendemain de leur arrivée (1).

(1) Le 15 février 1796, Stofflet fut surpris, avec ses derniers compagnons, dans la ferme très isolée de la Saugrenière, où l'abbé Bernier lui avait assigné un rendez-vous pour conférer avec des délégués de la Bretagne. Malgré une vive résistance, le général fut fait prisonnier, après avoir sauvé la vie à la malheureuse fermière, nommée Lizé, que les républicains avaient jetée dans le feu, sur son refus de livrer les Vendéens. — Conduit pieds nus jusqu'à Angers, un simulacre de jugement le condamna à mort, avec son aide de camp Lichtenstein et Devarannes, son domestique. Le 23 février, les condamnés furent amenés sur le *Champ de Mars*. On voulut leur bander les yeux. « Éloignez-vous, dit Stofflet, en repoussant le bandeau de sa main mutilée, je vais vous apprendre qu'un général vendéen n'a pas peur des balles. » Puis, tenant la main de son aide de camp, il commanda le feu d'une voix ferme, en criant : « Vive la religion! Vive le Roi! » — A peu de temps de là, un homme qui l'avait bien connu, l'abbé Chevallier, curé de Saint-Lumine de Coutais, ancien membre de l'Assemblée nationale de 1789, ancien aumônier de l'armée vendéenne, écrivait sur son Journal : « Stofflet est mort, hélas! c'est un deuil national pour la Vendée, elle a perdu son bras droit. Stofflet est mort! C'était un homme d'un courage extraordinaire, qui dans deux ans à peine avait livré plus de cent cinquante combats. Quoique né de basse extraction, il avait des sentiments infiniment supérieurs. Premier associé du respectable Cathelineau, il doit passer pour son second en bravoure. Plus heureux que lui, il avait sur-

Digitized by Google

Le commandement de l'armée du haut Anjou fut dévolu à M. le chevalier d'Autichamp (1).

vécu à mille dangers auxquels il s'était exposé pour sa religion et pour son roi. Voilà ce qui fait le soldat. — Mais ce qui fait de lui un grand homme, c'est que, dans ses plus grands succès, il ne s'en fit jamais accroire, et que, se défiant absolument de lui-même, il n'agit jamais que par les lumières de son conseil. Si l'on a eu à lui reprocher quelque acte de violence, sa popularité lui avait gagné les cœurs, et sa bienfaisance naturelle lui en avait conservé l'affection. Il était né pauvre, il est mort pauvre. Ce n'est pas un petit mérite dans un officier qui avait eu une si grande part dans les belles campagnes et les riches conquêtes de son armée. Fontenay, Thouars, Saumur, Le Mans et bien d'autres journées auraient fait la fortune de quantité de commandants qui auraient eu la soif des richesses; pour lui, on ne voit pas qu'il en soit revenu plus riche. Tel est l'homme que la Révolution a sacrifié à sa vengeance. » (*Abrégé de l'histoire de la Révolution française*, manuscrit inédit, par l'abbé Chevallier, p. 318 et suiv.)

(1) *Beaumont d'Autichamp* (Charles-Marie-Auguste-Joseph, comte de), né au château d'Angers le 8 août 1770. Il entra au service dès l'âge de douze ans. Lorsque éclata la Révolution, il était capitaine de dragons dans le régiment de Condé. Il refusa le serment, émigra même, mais revint bientôt pour entrer dans la garde constitutionnelle de Louis XVI. Après qu'elle eut été licenciée, il resta à Paris, dans l'espoir de servir encore le Roi. Dans la journée du 10 août, il était au château des Tuileries, et avec lui trois autres royalistes dont il partagea, sur les champs de bataille de la Vendée, les luttes héroïques, Louis de Lescure, Bernard de Marigny et Henri de la Rochejaquelein. Charles d'Autichamp était revenu en Anjou. A la nouvelle de la prise de Saumur par les Vendéens (10 juin 1793), il les rejoignit et s'attacha à son cousin Bonchamps. Ce fut lui qui, le 18 octobre 1793, à Saint-Florent, eut l'honneur de porter aux soldats vendéens l'ordre suprême de leur chef expirant : « Grâce ! grâce ! Bonchamps l'ordonne ! » Bonchamps mort, d'Autichamp le remplaça dans le commandement de l'armée d'Anjou. Il avait à peine vingt-trois ans. Pendant toute la campagne d'outre-Loire, à côté de Henri de la Rochejaquelein qui, lui, n'avait que vingt et un ans, il déploya une activité, une énergie et un sang-froid qui ne furent pas un instant en défaut. A la bataille du Mans (12 décembre 1793), l'armée vendéenne fut écrasée. D'Autichamp, fait prisonnier à la suite du combat, dans une des rues de la ville, fut sauvé par un officier républicain. A deux ans de là, Stofflet ayant reparu dans l'Anjou, le chevalier d'Autichamp sollicita l'honneur de servir sous ses ordres. Après la mort de Stofflet (23 février 1796), il hérita du commandement; mais l'armée d'Anjou n'est plus à ce moment que l'ombre d'elle-même, et bientôt son chef se décide à traiter avec Hoche, qui lui accorde des conditions hono-

Digitized by Google

M. de Beaumont d'Autichamp, d'une famille très ancienne du Dauphiné, fixée depuis longtemps en Anjou, servait dans les dragons avant la Révolution. Il fut placé dans la garde constitutionnelle du roi, à l'époque de sa formation, ce qui l'empêcha d'émigrer, ainsi que l'avaient fait son oncle, le marquis d'Autichamp, son père et son frère. Après la journée du 10 août, où il courut personnellement de grands dangers, il eut le bonheur de s'échapper de Paris et se réunit aux Vendéens, avec M. de Bernetz, un de ses camarades. L'un et l'autre furent faits prisonniers après la bataille du Mans. Rien n'eût pu les sauver, s'ils eussent été connus; les républicains n'épargnaient personne alors. Leur bonne fortune les fit tomber dans les mains d'un colonel fort humain (1), qui les plaça comme soldats

rables. En 1799, nouvelle prise d'armes : dernier et suprême effort d'un héroïsme sans exemple dans les annales d'aucun peuple! Après un combat malheureux aux Aubiers, d'Autichamp, jugeant la lutte désormais impossible, signe la paix avec le général Hédouville. Pendant toute la durée du Consulat et de l'Empire, il vécut dans la retraite. L'année 1815 le retrouva fidèle à lui-même. Il tint la campagne sur la rive gauche de la Loire, avec Suzannet et Louis de la Rochejaquelein. Au retour de Louis XVIII, il fut élevé à la dignité de pair de France (7 août 1815). En 1823, il prit part à l'expédition d'Espagne et commanda la première division du premier corps d'armée, sous les ordres du maréchal Oudinot. En 1832, bien qu'il fût opposé à une prise d'armes, dont l'échec lui paraissait malheureusement certain, il répondit à l'appel de la duchesse de Berry; il n'eut pas, du reste, à tirer l'épée, la duchesse ayant dû donner elle-même un contre-ordre. Force lui fut de s'éloigner de France. Condamné par arrêt de la Cour d'Orléans à la déportation (18 mars 1833), il revint au bout de cinq ans d'exil purger sa contumace et fut acquitté (3 novembre 1838). Il ne cessa plus dès lors d'habiter son château de la Rochefaton, en Poitou, et y mourut le 6 octobre 1859, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

(1) Le colonel Vidal. Dans sa notice sur le *général d'Autichamp*, M. Bougler raconte ainsi cet épisode : « Le Mans n'était plus un champ de bataille; ce n'était plus qu'un vaste champ de carnage... Résolu du moins à vendre chèrement sa vie, M d'Autichamp s'avance, le sabre à

Digitized by Google

dans son corps. Ils obtinrent leurs congés après la pacification de la Mabilais, et retournèrent dans a Vendée. Si M. le chevalier d'Autichamp eût été présent à la mort de M. de La Rochejaquelein (1), il eût probablement commandé l'armée du haut Anjou; le général Stofflet n'en prit la direction qu'à son défaut.

Le désordre qui, dans une guerre civile, est l'effet naturel de la perte d'un chef de parti, la mauvaise saison, qui rendait presque impossibles des rassemblements nombreux, la mort de Charette, qui suivit de près celle de Stofflet, enfin la pacification du parti royaliste, qui eut lieu peu après, empêchèrent l'armée du haut Anjou de rien opérer de remarquable dans cette guerre. Le bas Poitou, commandé par Charette, était le canton que les républicains voulaient soumettre à tout prix.

La rareté des subsistances obligeait Charette à n'avoir

la main, et accompagné seulement du jeune de Bernetz, son ami, ancien page de Louis XVI. Surpris dans une ruelle étroite et sans issue par un détachement de chasseurs que commandait le colonel Vidal, les deux Vendéens allaient être entourés et saisis, quand M. d'Autichamp, vers lequel se dirigeait en avant de sa troupe le colonel républicain, s'arma d'un pistolet qu'il portait toujours à sa ceinture et coucha en joue le colonel Vidal presque à bout portant. « *Mon sort est entre vos mains*, lui cria Vidal, *ne tirez pas, et je vous sauverai!* » Le jeune d'Autichamp se confia, avec la candeur de son âge et la bonté de son cœur, à la foi de son ennemi, qui tint loyalement sa parole. Il défendit que l'on fit le moindre mal aux deux Vendéens, les déclara ses prisonniers, et plus tard, sous l'uniforme de soldats de son régiment, il parvint à les faire diriger sur Caen, où il leur trouva un asile assuré. »

(1) Le 26 janvier 1794, Henri de la Rochejaquelein périt à Nuaillé (canton et arrondissement de Cholet) victime de sa trop grande générosité, — frappé à bout portant par un grenadier républicain auquel il venait de sauver la vie. Son cadavre recouvert en hâte d'un peu de terre reposa longtemps dans la prairie, sur le bord de la route de Cholet, à 2,600 mètres de l'église. Une touffe d'arbres indique encore l'emplacement d'où il a été transféré à Saint-Aubin-de-Baubigné.

Digitized by Google

qu'un petit nombre d'hommes avec lui. Ses communications étaient souvent coupées ; les bourgs et les petites villes de son commandement étaient occupés par les ennemis. Il ne pouvait plus approcher d'une forge, lorsque ses chevaux en avaient besoin. Les chevaux manquaient d'avoine, quelquefois même de foin ; souvent ils étaient réduits à la paille pour toute nourriture. Loin de pouvoir rien entreprendre dans une telle situation, tout ce qui lui restait à faire était d'essayer de se soustraire aux recherches des républicains. Ceux-ci, tout en lui faisant la guerre, semblaient respecter son nom et voulaient épargner sa personne. Hoche avait reçu, à cet égard, de violents reproches du Directoire, auquel la Convention venait de confier le pouvoir exécutif ; il sentit qu'il se perdait, s'il ne parvenait pas à se défaire de Charette. Ce fut dans une maison du bas Poitou qu'il rassembla les généraux de son armée pour leur déclarer qu'il lui fallait absolument Charette, mort ou vif. Un homme qui, pour se dérober à leur visite imprévue, s'était retiré dans une *cache* pratiquée dans la boiserie de la chambre, entendit leur conversation. Les généranx répondirent tous : « Charette connaît la cause qu'il défend ; nul de nous ne sait pourquoi il se bat. » Tous refusèrent la mission de prendre Charette et désignèrent le général Travot comme le seul qui voulût s'en charger. Hoche mit toutes ses forces à la disposition de Travot.

Dans une contrée difficile, où des haies élevées offrent à chaque pas des remparts naturels, où de vastes champs de genêts, des bois, des forêts considérables, sont autant d'asiles pour qui veut éviter les regards, où l'on ne verrait pas une armée à cent pas de soi, Travot

Digitized by Google

sentit qu'il ne pourrait rien s'il ne se procurait pas des guides du pays même. La satiété d'une guerre désastreuse avait produit des traîtres chez les habitants, qui s'étaient jusqu'alors distingués par une fidélité à toute épreuve; on en trouva même, dit-on, dans l'armée de Charette. Travot connut ainsi le canton où Charette se tenait le plus habituellement. Il forma un corps de six cents cavaliers d'élite, tirés en partie de la jeunesse nantaise; il le divisa en trois corps, qu'il plaça comme des relais sur la route qu'il prévoyait que Charette chercherait à suivre.

Charette avait autour de lui environ quarante officiers ou cavaliers. Leurs chevaux étaient exténués, en très mauvais état; le sien était totalement déferré des quatre pieds. Il fut néanmoins poursuivi huit lieues avant d'être atteint; la plupart de ceux qui l'accompagnaient furent culbutés sans qu'on cherchât à s'en saisir; c'était à Charette seul qu'on en voulait. Un déserteur, qui lui était attaché depuis longtemps, voulut attirer sur lui l'attention; il lui prit sur la tête le chapeau brodé d'or et orné d'un énorme panache blanc qu'il portait habituellement, le mit sur la sienne et prit une autre direction que lui. Un moment, en effet, il attira tous les républicains à sa poursuite; mais bientôt il fut joint, reconnu pour ce qu'il était et abandonné sans qu'on lui eût fait aucun mal (1). Charette fut enfin atteint,

(1) Ce brave homme est mort dans le bas Poitou longtemps après. (Note de d'Andigné.) — Selon Crétineau-Joly, au contraire (t. II, p. 436), il aurait été victime de son dévouement : « Un déserteur alsacien, dit-il, nommé Peffer, qui a pour lui une espèce de culte, lui donne son chapeau et prend le sien, où flotte le panache blanc, et avec une expression sublime : « Mon général, s'écrie le brave Peffer, sauvez-« vous! à l'aide de votre panache je les attirerai tous sur moi, et ils me

Digitized by Google

démonté, fait prisonnier après avoir été grièvement blessé, et conduit à Nantes, où il fut fusillé (1).

« tueront. » Peffer avait dit vrai. Cinq grenadiers de Valentin le massacrèrent, tandis que Charette s'élançait d'un autre côté avec ses derniers soldats... »

(1) Poursuivi par quatre colonnes républicaines, n'ayant plus avec lui que trente hommes, blessé d'un coup de feu à la tête, blessé à la main gauche d'un coup de sabre qui l'a privé de trois doigts, Charette fut pris enfin par le général Travot, le 23 mars 1796, après un suprême combat, le cent quatrième qu'il livrait depuis trois ans, à la Prélinières, dans la paroisse de Saint-Sulpice, à trois lieues environ de Montaigu. « Charette est entre nos mains, écrivait à Hoche le général Grigny; en vérité, nous sommes comme des fous depuis cette dernière nouvelle. » On le fit transporter au château de Pont-de-Vie, de là à Angers, puis à Nantes, où il fut jugé le 29 mars. Son interrogatoire dura près de cinq heures. A cette question : *Pourquoi avez-vous repris les armes?* il répondit : *Pour ma religion, pour ma patrie et pour mon roi!* Avant de quitter le tribunal, il dit à ses juges : « Je ne cherche point à retarder l'instant de ma mort; mais je prie qu'on me donne un prêtre catholique. » L'abbé Guibert, curé de Sainte-Croix, fut appelé aussitôt; il a écrit un récit des derniers instants du général, aujourd'hui déposé à la Bibliothèque publique de Nantes et auquel j'emprunte quelques détails. « Monsieur, dit l'abbé Guibert, en se présentant à Charette, je viens, dans le moment cruel où vous vous trouvez, vous offrir les consolations de la religion. Je ne suis point appelé d'office auprès de vous; la confiance ne se commande pas : vous êtes libre de choisir. » Sans répondre, Charette, après une sorte de salut approbatif, se mit aux genoux du prêtre.

Il était onze heures du matin... A quatre heures, l'abbé Guibert ne l'avait pas quitté, lorsqu'un roulement de tambour se fit entendre. — « Vous êtes prêt, monsieur! » dit l'abbé en lui pressant la main avec émotion. « Marchons. » — Et Charette s'avança d'un pas assuré, aux côtés de son confesseur, en répétant avec lui, à voix basse, la prière des morts...

La foule s'écarte pour faire place au condamné et aux gardes qui l'entourent. Un seul homme ose jeter à Charette un mot de haine et tourner en plaisanterie la prière qu'il récite. Charette le regarde fixement sans se troubler, sans même laisser deviner un signe de dédain; puis ce même regard se promène sur le peuple... L'abbé Guibert lui reprend la main, comme pour le rappeler à lui-même. Charette n'avait rien oublié, et c'est en écoutant les exhortations religieuses qu'il arrive à la place Viarmes. Il demande à parler à Travot; puis après une conférence à voix basse, de deux minutes à peine, il se rend d'un pas ferme au milieu de la place.

Cinq mille hommes étaient formés en carré sur cette place. L'abbé Guibert demande du courage à Charette. « Monsieur, répond le général,

Digitized by Google

Le chevalier de Charette de la Contrie, lieutenant de vaisseau avant la Révolution, était cadet d'une famille noble de Bretagne (1); il était peu fortuné. Une parente (2), veuve, riche, plus âgée que lui, l'avait épousé et l'avait fait se fixer dans une terre qu'elle possédait sur la rive gauche de la Loire (3). Cette femme, fort avare, lui refusa le moyen d'émigrer et l'empêcha de se réunir au corps de la marine, qui avait quitté la France en presque totalité. Lorsque l'insurrection éclata, les paysans allèrent le chercher chez lui et le mirent à leur tête. D'abord il lui fallut les guider suivant leurs désirs; puis il parvint à gagner leur confiance entière. Il fut bientôt reconnu comme chef de tout le bas Poitou et de la partie de la Bretagne qui est sur la rive gauche de la Loire. Dans les commencements de la guerre, il avait fait cause commune avec les généraux du haut Anjou; quelques raisons de mécontentement qu'il crut avoir l'en détachèrent et le portèrent à s'isoler. Lors du passage de la Loire par les Vendéens, il resta sur la rive gauche, où il se soutint jusqu'à sa mort avec des résultats divers, quoique souvent réduit à la plus cruelle extrémité.

j'ai bravé cent fois la mort, et j'y vais pour la dernière fois, sans la braver, sans la craindre. » — « Alors, lit-on dans le récit de l'abbé Guibert, commence le roulement des tambours. Charette, ayant prononcé distinctement un acte de contrition, ôta la main de son écharpe, et reçut debout le coup fatal. » — Ainsi mourut celui dont Napoléon a dit à Sainte-Hélène : « Charette me laisse l'impression d'un grand caractère : je lui vois faire des choses d'une énergie, d'une audace peu communes : il laisse percer du génie. »

(1) Il était né à Couffé en Bretagne, près de la ville d'Ancenis, le 21 avril 1763.

(2) Mme de Charette de Boisfoucaud.

(3) La terre de Fonteclause, entre Machecoul et Challans, dans le département de la Vendée.

Digitized by Google

C'était un homme d'un grand courage, très dévoué à la cause royale. Personne, parmi les Vendéens, n'entendit mieux la petite guerre. On lui a reproché de trop sacrifier à ses plaisirs; mais, une fois à la besogne, il y était tout entier, il déployait alors une activité extraordinaire. Doué d'une grande force de corps, d'une santé robuste qui lui faisait un jeu des plus grandes fatigues, il était toujours le premier sur pied et il encourageait sa troupe par son exemple. Malheureusement, après avoir obtenu des succès brillants, il s'abandonnait trop facilement à son indolence naturelle, et négligeait ainsi les moyens d'en obtenir de nouveaux. S'il eût été aussi habile politique que guerrier valeureux, il eût joué un rôle beaucoup plus grand. Pendant les querelles des Girondins et des Jacobins, les premiers, sous le nom de fédéralistes, voulurent se rapprocher des royalistes et s'adressèrent à Charette. Ils demandaient, pour condition préalable, qu'il se mît en rapport avec le gouvernement anglais. Avec un peu d'adresse, il aurait pu aisément lier leur cause à la sienne; et bientôt le péril, devenant plus pressant, les eût jetés dans ses bras : il ne voulut point de liaison avec eux. Nombre de généraux républicains, inquiets de leur avenir, effrayés de l'incertitude des événements qui se succédaient avec rapidité, sans qu'ils y vissent un terme, cherchèrent à ouvrir des relations avec lui : il les repoussa tous. Il se prêta également avec difficulté à correspondre avec le gouvernement anglais, des vues duquel il se défiait singulièrement. Les autres chefs royalistes sentaient la nécessité d'y recourir; ils l'en pressèrent plusieurs fois; ils obtinrent difficilement de lui une simple lettre pour le roi d'Angleterre et une pour M. Pitt.

Digitized by Google

Charette, dans le principe, était loin d'être le premier des généraux vendéens; mais il le devint dans l'opinion de l'Europe, parce qu'il avait rassemblé sur sa tête les trophées et la gloire de ceux auxquels il avait survécu. Le parti royaliste presque entier s'habitua peu à peu à le considérer comme son chef et ressentit vivement sa perte. Après sa mort, les Vendéens ne firent plus rien de saillant. Les républicains désarmèrent son pays ou, pour mieux dire, se firent donner quelques fusils par commune, comme gage de soumission. Puis ils portèrent leurs forces en totalité sur les Chouans, lesquels furent bientôt forcés d'accepter les conditions de paix que Hoche leur offrit au nom du gouvernement.

Digitized by Google

CHAPITRE VIII

Nouvelles considérations sur la guerre de la Chouannerie. — Différence d'organisation entre les Vendéens et les Chouans. — Hoche et ses colonnes mobiles. — Difficultés d'une campagne d'hiver. — D'Andigné se met à la tête de son canton. — Combat de Sainte-Gemmes d'Andigné. — Pillage du château de la Blanchaye par les républicains. — Formation de compagnies d'élite. — M. d'Avoine de la Saille. — Mort du général Henry. — Combat de la Perrière. Bardet, dit *Marquis*. — Le général Baillot.

J'ai déjà exposé (1) quelques-unes des considérations que je vais rappeler ici, et qu'il faut avoir présentes pour bien comprendre la nature de la guerre que nous eûmes à faire en 1796 et les différences qu'elle présentait avec celle des armées précédentes.

Le gouvernement, sentant la nécessité de pacifier promptement l'intérieur, afin de renvoyer sur les frontières les troupes que la fin de l'armistice avec l'Autriche allait y rendre indispensables, avait donné au général Hoche des forces immenses et les pouvoirs les plus étendus. La cessation momentanée des hostilités sur la rive gauche de la Loire, suite naturelle de la mort des deux principaux chefs, lui permit bientôt de porter le gros de ses troupes sur la rive droite. Hoche, chef unique dans l'Ouest, avait sur les généraux qui l'avaient précédé l'avantage de tout diriger par lui-même. Avant lui, les généraux, indépendants les uns des autres, ne

(1) Au chapitre premier de la deuxième partie des Mémoires.

Digitized by Google

voulaient et ne pouvaient pas toujours se soutenir, lorsqu'ils ne se sentaient pas assez forts eux-mêmes. Un d'entre eux se voyait-il contraint de réclamer des secours de son voisin, les membres des administrations du canton de celui-ci se jetaient à la traverse : par crainte pour eux ou pour leurs propriétés, ils refusaient de se dessaisir de leurs défenseurs. Il fallait, dans ce cas, recourir à l'Assemblée nationale, ce qui était long. Encore l'autorité militaire n'était-elle pas assurée de se faire entendre, chaque département ou district ayant ses affidés à cette assemblée.

Cet amalgame de pouvoirs civils et militaires nuisait singulièrement, en outre, au secret des opérations. Sous Hoche, cela n'existait plus. Sans être obligé de communiquer ses vues à personne, il portait où il le jugeait nécessaire les forces que le gouvernement avait mises à sa disposition. Il ne faisait plus, comme autrefois, marcher des canons, des caissons, qui encombraient les corps auxquels ils étaient attachés et qui avaient souvent fourni aux Vendéens le moyen de se défendre. Les troupes républicaines, divisées en colonnes, étaient en marche une partie de la journée, avec des *tirailleurs* en avant, des *flanqueurs* à droite et à gauche. Un grand nombre de ces colonnes parcouraient à la fois le même pays dans tous les sens. L'une était-elle attaquée, les autres marchaient toutes à son secours. Chaque soldat ne portait plus sur lui que quarante cartouches, en sorte que la défaite d'une colonne ennemie ne fournissait aux royalistes qu'une très petite quantité de munitions.

Les royalistes étaient répandus sur une surface immense. Ils n'avaient point de magasins; souvent ils

Digitized by Google

n'avaient de munitions que pour un combat, quelquefois même ils en manquaient totalement. Les communications mal établies entre les différentes armées royales les empêchaient de se soutenir mutuellement. Les limites du territoire de ces armées avaient été fixées par la nature du terrain : le cours des rivières, quelquefois une réunion de communes où l'esprit révolutionnaire avait empêché l'insurrrection de s'étendre, les formaient. Les républicains occupaient les principaux passages des rivières ; d'autres obstacles séparaient d'autres armées, si bien que les chefs royalistes, gênés par la mauvaise organisation de leurs troupes, et retenus par le plus ou moins grand nombre d'ennemis qu'ils avaient sur les bras, ne pouvaient vraiment marcher au secours les uns des autres.

C'était sur ce défaut d'ensemble que Hoche avait principalement fondé ses succès, lorsqu'il se détermina à prendre les différentes armées royales en détail. Ses troupes couvraient à la fois un canton, le dévastaient et ne passaient dans un autre que lorsqu'elles l'avaient réduit. Le pays où commandait Charette avait dû être attaqué le premier, puisque, dans l'opinion, c'était là qu'était la Vendée.

Les communes du bas Poitou se virent partiellement grevées d'impôts, de réquisitions, livrées à toutes les exactions du soldat, jusqu'à ce que la remise de quelques fusils eût annoncé leur soumission. Ces communes, une fois considérées comme soumises, rentraient sous la protection des lois : elles étaient délivrées de tous les fardeaux qu'on avait fait peser sur elles. Des hommes, réduits pour ainsi dire aux abois, se trouvaient trop heureux d'acheter le repos à ce prix. Le haut Anjou eut

Digitized by Google

son tour, après le bas Poitou : dans l'état de désorganisation où l'avait jeté la mort de Stofflet, il ne pouvait seul occuper toutes les forces républicaines. Une partie de ces forces se détacha sur la rive droite de la Loire et vint augmenter le nombre des ennemis que nous avions à combattre.

L'organisation des Vendéens, comme je l'ai dit plus haut (1), était absolument différente de celle des Chouans. Chez les Vendéens, les hommes en état de porter les armes étaient tous tenus au service militaire; chez les autres, les jeunes gens destinés par leur âge à servir la République étaient les seuls qu'on appelât aux armées. Sur une même surface, les Chouans devaient donc être bien moins nombreux que les Vendéens. D'Angers à Nantes, entre la Loire et la Vilaine qui formaient en Bretagne les limites du commandement de M. de Scépeaux, il n'y avait pas plus de six à sept mille hommes sous les armes; dans le même espace, les républicains en eurent bientôt vingt mille. Ces troupes se fortifièrent dans les petites villes de l'intérieur, dans les gros bourgs, dans quelques châteaux. Leurs colonnes partaient de là pour s'étendre sur les campagnes, qu'elles parcouraient dans tous les sens, pillant les cultivateurs, les massacrant même, s'ils ne livraient pas assez promptement ce qu'ils avaient de précieux. Les femmes n'étaient pas plus respectées : plusieurs mères de famille furent tuées ou périrent par suite des mauvais traitements qu'elles avaient essuyés. Les jeunes filles avaient encore à redouter un sort plus affreux. Ce

(1) Pages 161 et suivantes.

Digitized by Google

genre de guerre, digne du temps des Vandales, avait jeté dans les campagnes une épouvante dont les gens armés n'étaient pas exempts : la crainte d'être surpris les tenait dans des alarmes continuelles. Dispersés, ils étaient exposés à se faire prendre en détail; réunis, ils fuyaient souvent à l'approche d'un petit nombre d'hommes, croyant qu'ils avaient sur les bras une armée entière.

M. de Scépeaux se tenait le plus souvent en Bretagne. Il avait ordinairement avec lui un état-major peu nombreux, une compagnie de déserteurs de cent cinquante hommes environ, et quelques compagnies de Chouans. Souvent, il avait des escarmouches, parfois des actions sérieuses. De son côté, chaque chef de division conservait autour de lui une grande partie de son monde; chacun d'eux avait journellement, dans son canton, des affaires partielles.

Quelques-uns de nos hommes avaient fait la guerre de Vendée, soit sur la rive gauche, soit sur la rive droite, après le passage des Vendéens. Ceux-là, ainsi que ceux qui s'étaient aguerris depuis, se laissaient souvent entraîner à la fuite par les hommes des nouvelles levées, en sorte que les républicains ne trouvaient de résistance nulle part et pillaient le pays tout à leur aise. Ce découragement de nos soldats tenait beaucoup, sans doute, à la mauvaise saison et à l'impossibilité où ils étaient de bien faire la guerre. L'hiver était horriblement pluvieux, les rivières et les ruisseaux débordés, les chemins entièrement pleins d'eau; nos hommes, continuellement en marche, fatigués, mal nourris, souvent harassés, étaient peu disposés à combattre. Dans une guerre d'opinion, les intempéries de l'air ont nécessai-

Digitized by Google

rement plus d'influence sur les hommes que dans une guerre ordinaire : les soldats ne combattent que par l'effet de leur enthousiasme, qui s'allume et s'éteint, chez la multitude, suivant le cours des saisons. Une discipline sévère maintient, au contraire, les troupes régulièrement organisées que l'habitude de la guerre a endurcies d'avance.

De plus, nos campagnes ne nous offraient plus, pendant l'hiver, les mêmes moyens de nous mettre en sûreté que pendant l'été : dans la belle saison, les champs, les bois et les haies nous servaient également pour l'attaque et pour la défense ; en hiver, nous n'avions plus d'asile et nous nous approchions difficilement de l'ennemi sans être aperçus. La facilité qu'avaient les insurgés du bas Poitou de se réfugier dans leurs marais pendant l'hiver leur donnait sur nous un avantage immense, en ce que les marais leur offraient une retraite inaccessible. Dans ces cantons, le plat pays se trouve alors presque entièrement sous les eaux ; des chaussées étroites sont les seules issues par lesquelles on puisse pénétrer dans l'intérieur. Chacun y possède un petit bateau, avec un grand fusil destiné à la chasse des canards, lesquels y sont très abondants ; une longue perche sert à conduire ce bateau, comme aussi à sauter les canaux dont le terrain est coupé, lorsqu'il commence à se découvrir. Ces marais fournissent une quantité prodigieuse de grains et de fourrages ; les canards sauvages et les anguilles, qui y fourmillent, offrent à ceux qui les habitent une manne abondante. Pendant les guerres de la Ligue, ils furent d'une grande utilité aux troupes de Henri IV, qui souvent y cherchèrent un asile. Les républicains essayèrent plusieurs fois, mais

Digitized by Google

vainement, d'y pénétrer pendant l'hiver. Aussitôt qu'ils s'étaient avancés sur les digues, on voyait paraître une nuée de bateaux qui se tenaient assez loin pour que les Vendéens ne pussent être atteints par les fusils ordinaires, tandis qu'ils visaient à coup sûr les troupes qui étaient sur des chaussées et dans une position très désavantageuse. Différentes tentatives infructueuses, qui leur coûtèrent un monde énorme, forcèrent les républicains, à s'éloigner.

Au retour de mon second voyage auprès de Stofflet, vers le mois de novembre 1795, je me mis à la tête de mon canton.

Une affaire heureuse avait eu lieu dès le début de cette guerre. Ménard, dit *Sans-Peur*, et M. de Turpin avaient surpris la ville de Segré et passé par les armes toute sa garnison. Sans l'intercession du curé de Sainte-Gemmes et de quelques autres personnes respectables, les Chouans, exaspérés par la nouvelle du massacre de Quiberon, eussent traité de même les bourgeois mal pensants.

Différentes petites attaques avaient encore eu lieu. Mais, depuis peu, les républicains, plus tranquilles du côté de la Vendée, avaient augmenté leurs forces sur la rive droite de la Loire. Une de leurs colonnes vint occuper Segré, au centre du pays défendu par la division *Sans-Peur*, avec laquelle je me tenais habituellement.

Nos hommes se réunirent sur-le-champ à Sainte-Gemmes d'Andigné, bourg distant d'un quart de lieue de Segré, et qui était, ainsi que cette petite ville, une seigneurie de ma famille. Le bourg est situé au confluent de deux petites rivières, la Verzée et l'Argos, dont

Digitized by Google

les eaux sont retenues par des chaussées de moulins. Toutes deux étaient alors débordées; les portes des chaussées avaient été ouvertes pour faciliter l'écoulement des eaux.

J'étais au château d'Angrie (1), où MM. de Puisaye et de Châtillon étaient venus conférer avec moi, lors de cette invasion. Je courus à Sainte-Gemmes, aussitôt que j'en fus instruit. La première chose que je commandai en arrivant, fut de fermer les portes des chaussées de moulins, ce qui fit élever les eaux de manière à opposer une défense formidable. Le pont d'Argos était coupé; nous n'avions que celui de Verzée à défendre. On ne pouvait y parvenir sans se mettre dans l'eau jusqu'à la ceinture. J'avais fait occuper les maisons de droite et de gauche par nos hommes, de sorte que ce passage était très difficile à forcer. Les républicains l'essayèrent à différentes reprises; ils furent, chaque fois, obligés de reculer.

Nous tenions ce poste depuis trente-six heures environ, attendant du renfort que M. de Châtillon devait nous amener du quartier général, lorsque nous sûmes qu'une autre colonne avait passé l'Argos au pont de la Haute-Rivière (2) et que la colonne de Segré avait reçu un obusier, qu'elle avait fait venir du Lion-d'Angers. Nous étions mille dans le bourg de Sainte-Gemmes. M. de Turpin et Sans-Peur en prirent neuf cents avec eux pour aller au-devant de la colonne qui se trouvait sur nos derrières et dont nous ne pouvions attendre l'attaque dans le bourg. Je restai pour défendre le bourg, avec cent hommes. Une demi-heure s'était à peine

(1) Situé dans le canton de Candé, arrondissement de Segré.
(2) A une lieue au-dessus de Sainte-Gemmes.

Digitized by Google

écoulée depuis le départ des nôtres, lorsque j'entendis quelques coups de fusil qui n'eurent pas de suite. J'allais voir ce que ce pouvait être, n'ayant avec moi qu'un ecclésiastique, M. Crosnier, et mon domestique. J'aperçus, à deux cents pas du bourg, une troupe en bataille. Je voulus m'assurer de ce qu'elle pouvait être, et je la fixai avec une longue-vue que je portais; les coups de fusil qu'elle fit pleuvoir sur moi m'avertirent bientôt de ce qu'elle était. Nos hommes, quoique deux fois plus nombreux que les républicains, avaient plié au premier feu; et, si ces derniers avaient marché contre nous sur-le-champ, tous ceux qui étaient restés avec moi pour la défense du bourg y auraient été indubitablement massacrés.

Le poste que j'avais entrepris de garder n'était plus tenable : je courus promptement retirer les hommes que j'y avais laissés. M. l'abbé Crosnier, qui était sorti du bourg avec moi, prit le chemin de Bourg d'Iré, cherchant à rallier les fuyards. Mon domestique, que j'avais laissé à l'entrée du bourg pour observer les mouvements de l'ennemi, s'enfuit lorsqu'il le vit s'avancer.

Les républicains attaquaient vigoureusement le bourg de Sainte-Gemmes, par le pont de Verzée, lorsque j'y rentrai. Les obus qu'ils lançaient endommagèrent quelques toits et quelques cheminées; mon cheval fut couvert des pierres qu'ils faisaient voler. Je rassemblai mes hommes le plus vite possible et je leur fis prendre un sentier le long de la rivière, où il n'y aurait eu aucun risque à courir s'ils l'eussent suivi rapidement et s'ils ne se fussent pas divisés. J'étais à cheval et je ne pus rester avec eux. Plusieurs perdirent la tête et se laissèrent couper; d'autres se noyèrent en voulant pas-

Digitized by Google

ser la rivière à la nage, de sorte que, y compris trois hommes qui avaient été tués dans le bourg, nous perdîmes quinze hommes ce jour-là; perte considérable pour nous, surtout à cause de l'effet qu'elle avait sur l'opinion.

Lorsque la sortie de mon monde eut été assurée, il me fallut me retirer seul La colonne ennemie n'avait pas encore atteint l'unique chemin que je pusse prendre; je le parcourus même deux fois, ayant été obligé de revenir sur mes pas pour rappeler quelques-uns de mes hommes qui, par mégarde, couraient droit sur les républicains. Pendant ces allées et venues, la colonne fit continuellement feu sur moi. La dernière fois, je me trouvai à cent pas du général qui était à la tête de la colonne et avait passé le pont de Verzée après l'évacuation du bourg. Il avait autour de lui quelques cavaliers; un obusier venait après lui. Plusieurs de nos hommes, qui me savaient derrière eux, marchaient tranquillement le long du chemin; je leur dis de passer dans les champs, et, tant pour détourner l'ennemi d'une route où je savais que nous avions beaucoup de monde, que pour m'assurer si le château de la Blanchaye, appartenant à mon frère, était abandonné, je suivis les allées du château. Il n'y avait plus personne à la Blanchaye. Aussitôt que je m'en fus assuré, je me jetai au travers d'un bois. Puis, après avoir franchi plusieurs haies et fossés, je rejoignis par des chemins où personne n'eût pu me suivre quelques-uns de nos hommes qui se rendaient à Bourg-d'Iré, où nous nous réunîmes tous.

Comme je l'avais prévu, les républicains se dirigèrent de Sainte-Gemmes sur le château de la Blan-

Digitized by Google

chaye. Ils s'étaient probablement imaginé que notre intention était de le défendre; car ils venaient, avec leur obusier, comme pour en faire le siège. Ils brisèrent les portes du château, le fouillèrent avec soin, découvrirent et accaparèrent le peu d'effets que je possédais, et qui avait été déposé dans une *cache* de la boiserie. Mes chevaux et mes armes étaient avec moi. A cela près, je perdis tout ce que j'avais; je puis dire avec vérité que, pendant six semaines, je ne me servis pas d'une chemise qui m'appartînt. Le château était démeublé; aussi ne put-on y faire beaucoup de mal. Un petit couteau de chasse, que j'avais apporté d'Angleterre, fut dans cette journée le plus brillant trophée de la victoire des républicains. Leur rapport officiel disait qu'ils s'étaient emparés de mon poignard, que j'avais voulu m'en servir pour me défendre, mais qu'ils me l'avaient arraché et qu'ils m'avaient tué sur la porte du château. De cette manière, j'eus le plaisir de me voir tué dans la gazette, sans que cela m'eût fait le moindre mal.

Les habitants du bourg de Sainte-Gemmes furent horriblement pillés et maltraités par suite de cette affaire.

Ce combat me donna de l'influence sur mon monde; mais en même temps il me servit de leçon, en me montrant que nos hommes, excellents pour une affaire brusque, n'avaient pas assez de solidité pour maintenir un poste, et que vouloir défendre le terrain pied à pied ne ferait que précipiter la ruine des habitants des lieux où nous voudrions tenir tête.

Nous fûmes quelque temps avant d'oser risquer un nouveau combat : nos hommes avaient perdu le sentiment de leur propre force, il fallait d'abord trouver le moyen de le leur rendre. Nous imaginâmes, à cet effet, de

Digitized by Google

former des compagnies d'élite qui pussent servir d'exemple et d'émulation pour les autres. M. d'Avoisne de la Saille (1), officier au régiment de Bresse avant la Révolution, nouvellement rentré en France, prit le commandement de l'une d'elles; je me fis le capitaine de l'autre. Nos deux compagnies étaient d'environ deux cent cinquante hommes, tous gens choisis. Nous ne tardâmes pas à éprouver l'avantage de cette formation.

Les postes républicains étaient alors très rapprochés. Un combat un peu long nous attirait sur les bras plusieurs colonnes ennemies. Notre tactique devait donc être de les surprendre en détail, de les pousser avec vigueur et de nous retirer avant d'avoir amené sur nous un trop grand nombre d'ennemis.

Peu de jours s'étaient écoulés depuis l'organisation de nos compagnies de chasseurs, quand nous eûmes besoin de les mettre à l'épreuve. Un détachement républicain devait amener à Segré un petit convoi de munitions et d'eau-de-vie. Nous nous tînmes en embuscade sur la route, tout le jour où ce convoi nous était annoncé; il ne parut pas. Nous nous retirâmes, à la nuit tombante, pour reprendre notre poste le lendemain matin. Nous avions passé une partie de cette journée couchés sur la neige, désespérant presque de voir paraître le convoi, lorsque nous l'aperçûmes. Il était escorté de deux cents hommes. Nos chasseurs étaient au centre de notre petit corps, nos autres hommes embusqués sur les deux ailes, un peu en avant de nous; au premier feu,

(1) Joseph Armand, comte d'*Avoisne*. L'*État de* 1814 fait mention de lui en ces termes : « Officier au régiment de Bresse en 1780, ayant toujours servi, émigré rentré en 1795, fait alors chef de bataillon; colonel et chevalier de Saint-Louis en 1799 (mort). »

Digitized by Google

ceux-ci devaient marcher sur les flancs de l'ennemi, tandis que nous l'attaquerions de front. De cette manière, il lui fallait nous passer sur le ventre ou prendre la fuite promptement; car il était presque cerné. Ce mouvement fut parfaitement exécuté. Nous étions à peu près mille hommes, si bien embusqués que les républicains arrivèrent à quarante pas de nous avant de nous avoir aperçus. Un des leurs disait à un de ses camarades : « Je voudrais bien trouver là un couple de milliers de Chouans, pour nous divertir. » Au moment où nous nous levions de notre embuscade pour fondre sur eux : « Les voilà! » ajouta-t-il. Les deux ailes s'avancèrent, poussant de grands cris, dès qu'elles eurent vu le centre qui donnait. Du côté des républicains, ce ne fut qu'une déroute. Leur commandant Henry, fait général de la veille, venait, avec ce détachement, prendre le commandement de l'arrondissement de Segré. Il fit ce qu'il put pour rallier son monde à l'entrée du bourg d'Andigné (1); il mit même pied à terre pour donner l'exemple. Mais l'impulsion était donnée : il ne put arrêter qu'un très petit nombre d'hommes qui tous furent tués avec lui. Nous prîmes 8,000 cartouches, dont nous manquions totalement, et quelques barils d'eau-de-vie, que nous renversâmes pour éviter le désordre. Nous ne pûmes poursuivre longtemps l'ennemi : une colonne républicaine, venue du Lion-d'Angers, et une autre, venue de Segré, étaient déjà sur le point de nous atteindre; elles nous forcèrent à la retraite. Dans cette affaire, nous ne perdîmes pas un seul homme; les républicains en avaient eu soixante de tués. Quelques

(1) A 5 kilomètres de Segré, sur la route d'Angers.

Digitized by Google

femmes de troupe, qui étaient en avant sur un chariot fermé et qui s'enfuirent imprudemment à notre approche, périrent malheureusement sous des coups qui ne leur étaient point destinés.

Cette action eut pour nous le plus heureux résultat, en ce qu'elle redonna à nos hommes de la confiance en leurs propres forces. Nous vîmes aussi que nous pouvions compter sur eux à l'avenir; ils ne tardèrent pas à nous prouver que nous ne nous étions pas trompés. Il nous fallait de temps à autre renvoyer nos hommes chez eux, afin qu'ils pussent changer de linge; ils s'en allèrent dans leurs paroisses respectives, à l'issue de l'affaire d'Andigné. Notre rassemblement était indiqué, pour quatre jours après, au château de la Perrière (1), sur la route de Gené (2). Un dégel qui eut lieu ce jour-là rendit les chemins très glissants et retarda notre réunion : une partie des compagnies marchèrent toute la nuit, et d'autres n'atteignirent le lieu du rendez-vous que dans la matinée. On avait tué un bœuf en arrivant, et préparé le repas de nos gens; nous comptions ensuite nous remettre en route, lorsqu'au moment de prendre notre repas, on vint nous prévenir que les républicains, auxquels nous ne songions nullement, étaient au bout des allées.

Je n'ai pu savoir au juste comment le secret de notre rassemblement avait été divulgué : les chefs de division, les chefs de canton et quelques capitaines étaient les seuls à le connaître, les autres l'ignoraient toujours. Nous venions de points très opposés; la plupart d'entre

(1) La Perrière de Jonchères, commune du Lion-d'Angers.
(2) Canton du Lion-d'Angers, arrondissement de Segré.

Digitized by Google

nous avaient marché pendant toute la nuit, laquelle avait été d'une obscurité remarquable : il n'était donc pas à présumer qu'on nous eût suivis à la piste. Il était clair que le lieu de notre réunion était dénoncé. Tant y a que les républicains avaient été si bien instruits qu'ils étaient au nombre de huit cents, arrivés à deux cents pas de nous avant que nous eussions été prévenus de leur marche, et qu'ils manœuvraient pour nous cerner au moment où nous apprîmes qu'ils étaient là.

Nous nous réunîmes à la hâte dans la cour du château. Dans le premier désordre que cause toujours une surprise, nous sortîmes tous par le portail opposé au côté d'où venait l'ennemi. Rendus en masse hors du château sans avoir eu le loisir de concerter notre plan d'attaque, les chefs, suivis chacun de ceux qui voulurent les accompagner, se portèrent sur l'ennemi. Le hasard nous servit plus efficacement que ne l'eût fait le plan le mieux dirigé. Pour mon compte, je retraversai la cour du château, d'où je sortis par le portail faisant face à l'allée au bout de laquelle étaient les républicains ; je parcourus cette allée dans toute sa longueur, avec une centaine d'hommes dont la plupart me suivaient de fort loin. Le chevalier de Turpin, *Sans-Peur*, un grand nombre des nôtres, marchèrent sur la droite où l'ennemi était en force.

Au bout de l'allée, il y avait un chemin qui la coupait perpendiculairement. Celui-ci passait sur une chaussée, à gauche de l'allée ; cette chaussée avait séparé jadis deux étangs qui, depuis, avaient été mis en prairie ; ce fut par là que je m'avançai. A cent pas sur ma droite, il y avait trois cents républicains placés à l'abri d'une haie, qui faisaient sur nous un feu assez vif. J'allais en

Digitized by Google

avant, malgré leur feu, quand j'aperçus devant moi, à l'extrémité de la chaussée, une trentaine de républicains couchés à plat ventre ; je m'arrêtai un instant, ne sachant trop ce que je devais faire. Six hommes seulement étaient alors autour de moi ; un d'entre eux fut tué, au même instant, d'un coup de feu dans la tête ; le reste suivait lentement et d'un air peu assuré. Je sentais bien qu'ils décamperaient tous si je faisais un seul pas en arrière ; dans ce cas, nous eussions perdu nécessairement beaucoup de monde. Tandis que j'étais à réfléchir, de l'autre côté de la prairie, à ma gauche, un de nos officiers les plus intelligents, Bardet (1), avec une quinzaine d'hommes choisis, courait droit sur l'embuscade dans laquelle je craignais de tomber. Je sautai dans la prairie du côté opposé à l'ennemi, aussitôt que j'eus aperçu Bardet, en disant à mes hommes de prendre le même chemin ; nous courûmes ainsi sur le petit détachement qui était au bout de la chaussée. Ces soldats, se voyant attaqués de deux côtés à la fois, lâchèrent prise, sans même songer à faire feu ; une partie d'entre eux furent tués avant d'avoir pu passer la haie voisine.

Soixante des nôtres environ étaient alors réunis autour de moi. Nous marchâmes sur le flanc des trois cents républicains qui avaient longtemps tiré sur nous et qui se trouvaient à notre droite. Ils plièrent comme les premiers et furent mis dans un tel désordre qu'il fut impossible de les rallier de la journée. La terre était très glissante par suite du dégel ; les uns et les autres, nous avions

(1) Il figure comme suit sur l'*État de* 1814 : « *Bardet* (René), *dit Marquis*, lieutenant-colonel, chevalier de Saint-Louis. Agent d'affaires. Demeurant au Lion-d'Angers. — A servi dès le début de la Vendée, un des officiers les plus braves et les plus intelligents du parti royaliste : lieutenant-colonel en 1799, chevalier de Saint-Louis la même année. »

Digitized by Google

de la peine à nous tenir debout; nous poursuivîmes néanmoins les fuyards pendant quelque temps, massacrant tous ceux que nous pouvions atteindre. Leur effroi était tel, que je me trouvai seul un instant dans la cour d'une ferme avec plus de deux cents d'entre eux sans qu'ils fissent feu sur moi. Pour augmenter leur frayeur, j'ordonnai à haute voix à telle division d'attaquer par la droite, à tel autre corps de se porter sur la gauche; les fuyards franchirent au plus vite la barrière et la haie qui fermaient cette cour, sans oser jeter les yeux en arrière. Si nous eussions été moins fatigués, bien peu d'entre eux se seraient échappés.

Le général Baillot, qui les commandait, faillit être pris avec ses adjudants. Ils étaient arrêtés devant une haie fort élevée que leurs chevaux ne pouvaient franchir; un de nos soldats mettait la main sur la queue du cheval du général, lorsqu'il fut blessé par un adjudant, qui tira sur lui à bout portant. Ce soldat était seul, il fut obligé de lâcher prise. Sur la droite, les républicains tinrent davantage; quelques vieux soldats qu'ils avaient défendirent le terrain pied à pied. Ils perdirent cent cinquante hommes dans cette journée, tandis que notre perte se réduisit au seul homme qui avait été tué proche de moi.

La crainte de nous voir sur les bras plusieurs colonnes que le bruit du feu avait fait sortir de leurs cantonnements nous força de cesser la poursuite des fuyards. Il était temps, du reste, de l'abandonner, car nous rencontrâmes, à un quart de lieue, une nouvelle colonne qui passa à quelques centaines de pas de nous, mais qui n'osa pas nous attaquer.

La nécessité où nous nous trouvions de ménager nos

Digitized by Google

munitions nous forçait à éviter tous les combats douteux ou fort prolongés. La livre de poudre nous coûtait alors dix-huit francs ; encore avions-nous de la peine à nous en procurer à ce prix. C'était sur l'ennemi même qu'il nous fallait nous approvisionner : les gibernes des morts devaient faire les frais du combat suivant. Dans l'action, il nous fallait ménager nos coups avec soin, ne tirer que de très près et presque à coup sûr ; souvent nos hommes, n'ayant pas de quoi recharger leurs armes, étaient réduits à chercher sur l'homme qu'ils venaient de tuer les moyens d'en tuer un second. Surprendre l'ennemi, fondre sur lui avec la rapidité de l'éclair, le poursuivre l'épée dans les reins, une fois mis en désordre, sans lui donner le temps de se rallier : voilà la tactique que nous avions adoptée et qui nous réussit presque toujours. Si l'ennemi se trouvait plus fort que nous ne l'avions supposé, ou s'il annonçait une résistancce trop opiniâtre, nous décampions au plus vite, et, dans cinq minutes, nous étions hors de vue. Comme nous cherchions soigneusement les moyens de surprendre notre ennemi, nous prenions toutes les précautions possibles pour n'être pas surpris nous-mêmes. Ce qui fit le plus d'honneur à nos gens dans cette affaire de la Perrière, c'est que nous combattîmes au moment où nous nous y attendions le moins, que nous étions entièrement à découvert et que, cependant, notre victoire fut complète. Il faut ajouter que les troupes qui nous étaient opposées étaient très médiocres.

« L'homme est brave un tel jour », dit l'Espagnol. Celui qui conduit les meilleures troupes sait parfaitement qu'il n'en pourrait exiger la même chose tous les jours ; à plus forte raison, celui dont l'autorité ne tient qu'à

Digitized by Google

la confiance : il faut que celui-ci étudie les hommes qu'il conduit, qu'il cherche dans leurs regards ce qu'il peut en attendre, et qu'il ne leur demande jamais que ce qu'il est sûr de pouvoir en obtenir. Après deux actions assez brillantes, nous aurions dû pouvoir compter sur nos hommes dans toutes les occasions ; nous ne tardâmes pas à être détrompés : car, peu de jours après, nous eûmes une escarmouche dont le résultat fut véritablement ridicule.

Digitized by Google

CHAPITRE IX

Aux portes d'Angers. — Vie des Chouans en campagne. Le vendredi saint. — Combats de la lande de la Croix-Couverte et de Chauveau. Mort de M. Bodard. — Affaire de Bonchamps. — Tactique de Hoche. — Propositions de paix faites par le général Hoche à M. de Scépeaux. D'Andigné est envoyé en mission près de M. de Puisaye.

Notre canton était celui qui résistait le plus vigoureusement; aussi le général Hoche le couvrait-il sans cesse de nouvelles troupes. Pour détourner l'attention des républicains, nous crûmes devoir essayer de combattre sur un autre théâtre, et, pour cela, nous voulûmes avoir une action aux portes mêmes d'Angers. Un détachement sortait tous les jours de cette ville pour porter à la Membrolle (1) les correspondances de Segré, Châteaugontier et Laval. Un détachement de la Membrolle allait au-devant de celui-ci, un autre du Lion-d'Angers au-devant de celui de la Membrolle, et ainsi de suite. Nous nous rendîmes un soir dans les environs d'Angers, et nous fîmes en sorte de nous trouver de très bonne heure, le lendemain, sur la route. Trois hussards, qui précédaient le détachement sorti d'Angers, étaient à cent pas de nous, lorsqu'un officier et deux de nos soldats, qui n'étaient pas encore postés, leur donnèrent à penser qu'ils faisaient partie d'un corps plus nombreux.

(1) A 14 kilomètres d'Angers, sur la route d'Angers à Craon.

Digitized by Google

« Voilà des Chouans », dit un des hussards.

— « Ce sont des paysans », répondit l'autre.

— « Ce sont bien des Chouans : j'ai vu briller leurs armes. Retournons prévenir le détachement. »

Le mieux, sans contredit, eût été de marcher à l'ennemi; il n'y avait que cent hommes devant nous. Nous étions à une lieue et demie d'Angers; avant qu'ils fussent rentrés, nous aurions eu le temps d'atteindre quelques-uns des moins pressés et de donner l'alarme à la ville, ce qui était le but de notre expédition. Au lieu de cela, nous crûmes avoir le temps de changer de position et de placer notre embuscade de l'autre côté d'un bois auquel notre gauche était appuyée. Ce changement ne demandait guère qu'une demi-heure. Nous étions déjà presque rendus au point où nous voulions nous placer, lorsque la queue de notre colonne fut attaquée par quelques tirailleurs que le commandant du détachement avait envoyés en avant, sur le rapport des hussards.

Il est impossible de peindre le désordre qui se mit parmi nos gens. J'étais alors à la tête de la colonne; en une minute, je me trouvai à la queue, n'ayant plus que deux hommes avec moi. Nous étions dans un taillis fermé d'une haie si épaisse qu'un lièvre l'eût traversé avec peine; nos gens, cependant, passèrent tous au travers de la haie, culbutant les uns sur les autres dans le fossé qui était de l'autre côté. Cette première terreur passée, une quinzaine de nos hommes revinrent sur leurs pas et se joignirent à moi. Un grenadier républicain, qui nous suivait de trop près, fut tué; les autres se retirèrent. Je fus alors retrouver nos gens, qui s'étaient ralliés à une demi-lieue de là. Un seul d'entre eux avait reçu, en fuyant, une balle dans la fesse : voilà ce que

Digitized by Google

nous avions éprouvé de plus fâcheux dans cette journée. Notre honneur fut en partie à couvert. Les républicains ne surent jamais à quel nombre ils avaient eu affaire. Ils publièrent dans les gazettes qu'ils avaient mis deux cents Chouans en déroute avec quarante hommes. Quant à moi, je ne leur avais pas vu au delà de quinze ou seize hommes; et nous étions mille!

Les journées se passaient ainsi à chercher ou à éviter les colonnes ennemies, dont quelques-unes étaient toujours en mouvement. Quelquefois elles passaient très près de nous, sans nous découvrir. Dans ce cas, nous ne quittions pas notre poste, si elles ne se présentaient pas d'une manière favorable. Étaient-elles, au contraire, dans une position qui nous promettait du succès, nous fondions dessus et nous les poursuivions aussi longtemps que le voisinage des autres colonnes nous le permettait. Nous menions, du reste, une vie très laborieuse. Un peu avant le jour, nous nous mettions en marche, et nous allions chercher un champ de genêts ou un autre lieu couvert pour y passer la journée. Quelques gens non armés, qui avaient notre secret, surveillaient la marche des ennemis. On boulangeait pour nous dans telle ferme; dans telle autre, on tuait un bœuf et on le faisait cuire. C'était là que nous nous rendions à l'entrée de la nuit pour prendre notre repas. Aussitôt qu'il était terminé, nous repartions pour nous porter vers des fermes ou des villages où nous n'étions pas attendus, et dont nous ne laissions sortir personne une fois que nous y étions entrés. Les soldats passaient la nuit dans les étables, dans les greniers; les officiers couchaient sur de la paille, devant une cheminée, les pieds au feu, la tête sur des chaises renversées. De la

Digitized by Google

sorte, nous étions tous sur pied à la moindre alerte.

Lorsque nous avions pu acquérir la connaissance précise de la marche d'une colonne, nous faisions en sorte de nous placer sur son chemin. Plusieurs d'entre elles étaient presque toujours en mouvement; aussi, pour en surprendre une sans être nous-mêmes surpris, il nous fallait faire des courses continuelles. Un jour, nous avions marché jusqu'à trois heures de l'après-midi, courant après une colonne qu'on nous avait annoncée comme devant passer dans les environs de Bouillé-Ménard, lorsque nous apprîmes qu'il devait en arriver une au bourg du Tremblay, dont nous étions à trois fortes lieues, et qu'elle devait y passer la nuit; nous nous dirigeâmes sur-le-champ de ce côté. Le soir, nous nous arrêtâmes dans une grosse ferme, qui en était peu éloignée. Ordinairement, nous avions des bœufs avec nous; ceux qui nous suivaient ce jour-là s'étaient égarés par je ne sais quel accident, et il était trop tard pour en chercher d'autres. Nos gens fatigués, harassés, étaient disposés à l'humeur; il était à craindre de leur en voir prendre au moment d'une affaire. C'était, heureusement, un *jeudi saint*.

— Personne de nous ne voudrait manger de viande demain, au jour sacré où le Christ est mort pour nous, dis-je à haute voix à celui qui me fit part de ce contre-temps. N'est-ce pas, mes amis? ajoutai-je, en m'adressant à tous nos gens réunis.

Ils répondirent unanimement qu'ils ne voudraient pas en manger. M. l'abbé Chauveau, aumônier de la division *Sans-Peur*, bon ecclésiastique, d'une conduite exemplaire, homme sensé et raisonnable, me dit tout bas :

Digitized by Google

— Cette décision est bien sévère, monsieur.

— Je n'ai pas de viande, mon cher abbé, lui répondis-je.

Chacun fit comme il put; et, le lendemain, tout fut à merveille.

La colonne républicaine que nous guettions devait se rendre de bonne heure à Candé. Nous partîmes longtemps avant le jour, et nous allâmes nous embusquer sur le bord d'une lande connue sous le nom de lande de la Croix-Couverte (1). Il était huit heures du matin, lorsque cette colonne parut; elle se composait de trois cents hommes, chasseurs belges dont une grande partie étaient armés de carabines à deux coups. Ces chasseurs avaient une grande réputation de courage. Ils ne se dirigèrent pas précisément sur le point où nous les attendions, ce qui en sauva une grande partie : car, au lieu de nous aborder par le centre, leur avant-garde se porta sur notre aile droite. Comme ils étaient entièrement à découvert et que nous étions embusqués, ils avaient une soixantaine d'hommes tués ou blessés avant de nous avoir aperçus. Aussitôt la première décharge faite, nous courûmes dessus en jetant de grands cris. Chacun de nous formait sa colonne : ainsi dispersés, nous présentions peu de surface; eux, au contraire, qui étaient en colonne serrée, se trouvaient bien plus exposés à nos coups. La stupeur que leur causa cette brusque attaque les fit rester un instant immobiles; ils se retirèrent ensuite lentement, et bientôt ils s'enfuirent aussi vite qu'ils pouvaient aller. Nous les poursuivîmes une heure et en tuâmes les deux tiers; la crainte des

(1) Sur la route du Tremblay à Candé.

Digitized by Google

autres colonnes nous força d'abandonner le reste. De notre côté, nous perdîmes deux hommes, dont un nommé Girault, très brave officier que j'avais amené d'Angleterre, et que je regrettai beaucoup.

Dès le lendemain, les républicains voulurent avoir leur revanche : le général d'Halencourt, qui commandait à Segré, vint nous chercher avec 1,500 hommes. Nous nous étions retirés à Chauveaux (1), petit bourg situé proche de plusieurs forêts, position qui nous rendait facile d'éviter l'attaque de l'ennemi. Mais nous étions enivrés de notre succès de la veille et ne voulions pas reculer. Nos compagnies étaient congédiées en partie, nous n'étions que cinq cents. Néanmoins, sans calculer le nombre, nous marchâmes au-devant du général d'Halencourt. Les chasseurs de Davoisne attaquèrent les premiers avec impétuosité, et firent d'abord plier l'avant-garde ennemie. Les républicains, pour venir à nous, devaient traverser un ruisseau assez profond qu'il leur fallait passer un à un sur une planche. Mon guide, par malheur, nous dirigea sur la gauche de ce passage, et notre droite fut bientôt débordée par les nouveaux arrivants. Nous fûmes un moment tellement près les uns des autres, que plusieurs de nos hommes se battaient corps à corps avec les républicains : on dut même tuer un de ces derniers sur un des nôtres qu'il avait terrassé. Un chemin creux se trouvait devant moi; je crus pouvoir y pénétrer. Mais il était bordé d'un grand nombre d'ennemis, dont je n'étais séparé que par une haie. Il me fallut reculer; ce fut le signal de la retraite. Tous ceux de nos gens qui étaient de mon côté, me

(1) Commune de Saint-Michel, près de la forêt de Chauveaux et non loin de la forêt de Juigné.

Digitized by Google

voyant revenir sur mes pas, décampèrent au plus vite : dans un instant, tous furent hors de vue. Je restai seul avec M. Budan, brave officier, qui nous avait rejoints depuis peu. Nous traversâmes ensuite une prairie marécageuse qui touche le château de Saint-Michel (1). Quelques-uns des nôtres, à l'autre extrémité, nous prirent d'abord pour des ennemis et firent feu sur nous; ils nous attendirent, lorsqu'ils nous eurent reconnus. Les républicains paraissaient abasourdis de la vivacité de notre attaque ; car ils demeurèrent dans la position où elle avait eu lieu, et ils ne songèrent à nous poursuivre que lorsqu'ils ne pouvaient plus nous atteindre.

Cette journée nous coûta six hommes, parmi lesquels M. Bodard (2), ancien procureur du roi à Angers, homme d'un grand mérite. Il avait la vue basse, ce qui rendait ce genre de guerre plus dangereux pour lui que pour un autre. Il fut blessé au talon vers la fin de l'action, sans que personne s'en fût aperçu, en sorte qu'il resta absolument seul. Deux républicains le suivaient de près; pour se soustraire à leurs recherches, il alla se cacher dans le grenier à foin d'une ferme; les traces de son sang le décelèrent, il y fut trouvé et massacré. Les républicains, quoique victorieux, perdirent trente hommes dans cette affaire.

Nous fûmes deux ou trois jours avant de parvenir à nous réunir : les marches continuelles des républicains

(1) Saint-Michel de Ghaisne. Le château est auprès de l'église du bourg : il est en ruine.

(2) Bodard (Henri), conseiller de l'Hôtel de ville et procureur du roi au Présidial d'Angers. Il émigra en Angleterre, d'où le comte d'Artois l'envoya en Vendée, avec une mission secrète pour Charette. Il avait été l'un des membres du conseil supérieur des armées royales, réuni à Châtillon-sur-Sèvres.

Digitized by Google

entravaient nos rassemblements et nous forçaient à la surveillance la plus active. Peu de jours après, nous eûmes une affaire assez vive dans les environs de Craon. La garnison de cette ville, ainsi que la garnison de Cossé (1), inquiétaient singulièrement une des divisions de l'armée, au centre du territoire de laquelle la petite ville de Craon était placée. Le chef de cette division avait péri depuis peu de temps; cette mort l'avait désorganisée. Je cherchais l'occasion de lui porter des secours et de lui rendre l'ensemble qu'elle avait perdu; elle ne tarda pas à se présenter.

Nous étions rassemblés au bourg de Châtelais (2), à deux lieues de Craon, lorsque le nouveau chef de cette division vint me prévenir que les garnisons de Craon et de Cossé devaient faire contre lui une attaque combinée. Nous partîmes avant le jour, pour nous rendre dans un lieu désigné, où il devait se trouver avec la division qu'il commandait. Nous suivions la vallée de l'Oudon (3). Quelques coups de fusil, partis de cette vallée, nous firent faire halte vers sept heures du matin. Un brouillard épais nous empêchait de voir à plus de cent pas de nous. Ces coups de fusil n'ayant pas eu de suite, nous crûmes qu'ils partaient de quelques traînards, et nous continuâmes notre route, après être restés en panne un grand quart d'heure. Quelques hommes, qui s'étaient écartés et qui nous rejoignirent un peu plus loin, me dirent avoir tiré sur une colonne républicaine, qui passait l'Oudon sur une chaussée de moulin; ils ajoutèrent que cette colonne

(1) Gros bourg, à deux lieues de Craon.
(2) Canton et arrondissement de Segré.
(3) Rivière qui va de Craon à Segré.

Digitized by Google

était à notre suite. Nous fîmes volte-face et nous nous mîmes en bataille sur une pente qui s'élève comme en amphithéâtre, au-dessus du bourg de Bouchamps. Le brouillard se leva peu d'instants après, et nous laissa voir derrière nous une colonne d'environ trois cents hommes. Elle venait d'abord derrière nous; mais bientôt elle prit un chemin à sa gauche, comme si elle eût voulu tourner notre droite. Nous continuâmes notre route, lorsque cette colonne se trouva cachée à l'abri des bois qui nous séparaient d'elle sur notre gauche.

La division du Craonnais devait nous attendre, à une petite distance de là. J'envoyai savoir si elle était rendue au lieu fixé; mais, en place de Chouans que j'y attendais, on me rapporta que ce poste était occupé par des républicains; nous nous trouvions ainsi entre deux colonnes ennemies. Nous nous attendions à combattre d'un instant à l'autre; aussi nous marchions serrés dans l'ordre le plus parfait, et bien nous en prit. La colonne républicaine qui était sur notre droite marchait dans la même direction que nous, suivant un chemin qui tombait dans celui où nous étions, avec lequel il formait un angle très aigu. Nous ne pouvions marcher longtemps ainsi sans nous rencontrer; mais, comme le pays est très fourré, nous étions rendus à cent pas les uns des autres, avant de nous être aperçus.

Nous étions huit cents hommes; la colonne ennemie était forte de six cents. Elle croyait rencontrer, dans cette partie, la division du Craonnais et l'attaquer de front, tandis que la garnison de Cossé, qui avait traversé l'Oudon derrière nous et qui se trouvait à notre gauche, devait la prendre par derrière. Ce fut nous qu'elle rencontra, ce qui la déconcerta fort, parce qu'elle n'était

Digitized by Google

pas habituée à notre manière de combattre. Lorsque nos têtes de colonnes se découvrirent, nous nous criâmes réciproquement : « Qui vive? » La colonne ennemie répondit : « Républicains! » La nôtre : « Royalistes! » Un ordre plus parfait, une meilleure tenue que celle de la division du Craonnais, persuadaient aux officiers de cette colonne que nous étions des leurs; aussi ne permirent-ils pas d'abord à leurs soldats de faire feu sur nous. Ils étaient dans le fond du chemin qu'ils suivaient; nous, dans un sentier qui bordait le nôtre du côté qui leur était opposé. Nous passâmes ce chemin creux, et nous tombâmes sur eux en silence, sans leur donner le temps de se reconnaître; aussi furent-ils en désordre dès le premier moment. Le commandant de cette colonne, à plusieurs reprises, ordonna à différentes compagnies d'aller se former un peu en arrière pour protéger la retraite de la colonne tout entière; elles n'en eurent jamais le temps. Nous les avions poursuivis une lieue environ, lorsque quatre cents hommes, sortis de Craon, vinrent faire cesser notre poursuite.

Ce corps s'était placé en bataille sur une hauteur, dans le grand chemin où se jetait celui que nous suivions. Nous étions séparés par un ruisseau profond, sur lequel il y avait un pont. Je me croyais suivi de tous nos gens, lorsque j'y arrivai, et je m'arrêtai là pour attendre qu'ils se fussent réunis en assez grand nombre, afin d'attaquer de nouveau. Personne n'arrivait; je vis bientôt que je n'avais avec moi qu'une cinquantaine d'hommes, tant de la division de *Sans-Peur* que de celle du Craonnais. Peu d'instants après, je vis sur la grande route, à ma droite, un corps républicain qui marchait

Digitized by Google

en grand désordre et fuyait vers Craon. Ce corps se rallia sur la hauteur aux troupes qu'y avait réunies le commandant de Craon, qui se trouvait là avec le restant de sa garnison. Ce dernier corps, qui avait fait sa retraite en désordre, était la garnison de Cossé, que nous avions déjà rencontrée le matin et qui, au bruit de la fusillade, était venue tomber sur notre arrière-garde. Le chevalier de Turpin l'avait repoussée. Il ne m'avait point donné avis de ce mouvement rétrograde, si bien que je restai en avant avec cinquante hommes, en ayant vis-à-vis de moi plus de douze cents. Pour rendre ma position plus piquante, de petits détachements, que les républicains avaient placés dans les bois et auprès desquels nous étions passés sans les apercevoir, vinrent me prendre à dos; je fus à mon tour dans la déroute la plus complète. Nous avions un gros ruisseau devant nous et à notre gauche. Il nous fallut le traverser comme nous pûmes, les uns à la nage, les autres sur un tronc d'arbre qui était placé là par hasard; je passai sur le tronc d'arbre, le dernier de tous. Je n'étais pas alors à plus de vingt pas de l'ennemi. Les républicains ne nous poursuivirent pas au delà de ce ruisseau. Mais il y avait à faire un détour énorme pour rejoindre mon monde; je ne pus m'y réunir que le lendemain matin.

Cette action, d'un genre nouveau par la confusion qui y régna, me semble très propre à donner une idée de la nature de notre guerre. La division *Sans-Peur*, plus aguerrie que celle du Craonnais, avait eu un seul homme blessé; l'autre s'était laissé surprendre deux ou trois hommes. Les républicains en perdirent une soixantaine; ils furent longtemps avant d'oser inquiéter

Digitized by Google

les Chouans de ce canton, qui, moyennant cela, purent rester dans les campagnes sans danger.

Les avantages que nous avions obtenus jusqu'alors n'avaient servi qu'à grever de plus en plus notre canton, en y attirant de nouvelles forces; aussi nous décidâmes-nous, pour quelque temps, à éviter l'ennemi plutôt qu'à le combattre. Hoche avait senti l'impossibilité de nous atteindre; il espéra nous amener à capituler par la crainte de voir consommer la ruine des campagnes. Les paroisses qui avaient été le théâtre d'un combat furent imposées de fortes amendes, pour la sûreté desquelles on enlevait tous les bestiaux des cultivateurs. Il y avait eu beaucoup d'actions dans notre canton, en ces derniers temps : il fut accablé de nouveaux impôts. La crainte d'en augmenter le poids nous faisait redouter de nouveaux combats. Nous cherchâmes donc à gagner du temps et à sauver nos hommes, en les maintenant réunis jusqu'à l'époque où le gouvernement serait obligé de faire marcher aux frontières une partie des troupes qu'il avait amoncelées sur nos pays.

Il y avait alors, dans l'ouest de la France, 180,000 hommes de troupes républicaines. L'armistice avec l'Autriche venait d'expirer et allait en rappeler une grande partie. Le retour de la belle saison nous promettait aussi de nous soustraire plus aisément aux recherches de nos ennemis et de les surprendre avec plus de facilité. Nos compagnies, rassemblées sur leurs paroisses respectives, se tenaient dans des lieux découverts où elles ne pouvaient être surprises. Des bandes détachées erraient autour des postes républicains et enlevaient tous ceux qui sortaient partiellement dans les campagnes. Ces enlèvements journaliers ne lais-

Digitized by Google

saient pas que de leur coûter un assez grand nombre d'hommes. Si on avait pu juger de leurs pertes dans tous les pays insurgés par celles qu'ils firent à cette époque dans notre seul canton, elles auraient été énormes. A la vérité, en ces derniers temps, notre canton leur en occasionna plus que ses voisins : nous avions mille hommes sous les armes, et cela sur une surface de terrain qu'occupaient 8,000 républicains. Les affaires les plus vives que nous eûmes se passèrent dans l'espace d'un mois. Nous leur avions mis, pendant ce temps, onze cents hommes hors de combat, dont la moitié étaient restés morts sur le champ de bataille. Nous autres, nous n'avions perdu que quinze hommes au feu; un nombre à peu près égal avait péri en détail, surpris en dehors de leurs compagnies. Quelque sensibles que fussent ces pertes, elles étaient loin d'avoir découragé nos hommes : ils étaient, au contraire, bien plus aguerris, plus disposés à la résistance qu'ils ne l'avaient jamais été.

Ce n'était donc point pour préserver les gens armés que les royalistes se décidèrent à prêter l'oreille aux propositions de paix que leur adressa bientôt le parti républicain : ils savaient bien, en effet, qu'ils auraient toujours trouvé moyen de dérober les combattants aux recherches de leurs ennemis et de leur faire acheter chèrement les pertes qu'ils auraient pu leur infliger. S'ils écoutèrent ces propositions, c'était pour préserver ces bons cultivateurs qui les avaient investis de leur pleine confiance, et dont l'opinion inaltérable, les sacrifices constants et le dévouement sans bornes méritaient toute leur sollicitude.

La mort de Charette et de Stofflet avait paralysé la

Digitized by Google

Vendée entière. Depuis leur perte, elle n'avait jeté que de faibles convulsions. L'état de nullité dans lequel elle était tombée avait donné aux républicains la facilité de faire passer sur la rive droite de la Loire les troupes qui étaient devenues inutiles sur la rive gauche. Mais, l'expiration de l'armistice avec l'Autriche étant arrivée, le Directoire, dont le gouvernement était nouvellement établi (1), attachait le plus grand prix à terminer la guerre civile avant le printemps, afin d'envoyer ses troupes aux frontières. Les Chouans tenaient encore, c'est-à-dire qu'ils attaquaient lorsqu'ils étaient les plus forts, qu'ils fuyaient lorsqu'ils étaient les plus faibles, et qu'ils faisaient ainsi beaucoup de mal à leurs ennemis, en n'éprouvant que des pertes médiocres. Mais s'ils pouvaient se soustraire aux recherches des républicains, il n'en était pas de même des cultivateurs qui étaient obligés de rester à garder leurs foyers. Ces malheureux se voyaient exposés aux pillages, aux vexations de tous genres, tandis que leurs femmes et leurs filles l'étaient aux insultes les plus graves. Il en succombait journellement aux mauvais traitements qu'ils avaient à essuyer.

Le pays où commandait M. de Scépeaux, en proie depuis longtemps au brigandage, menaçait aussi de ne pouvoir fournir à la subsistance des gens armés. Déjà la disette de grains commençait à se faire sentir; on ne trouvait plus ni vin ni eau-de-vie, rarement du cidre. La saison de la récolte était encore éloignée; nous allions être dans la nécessité de disperser nos hommes, faute

(1) Les cinq membres du Directoire, La Revellière-Lépeaux, Letourneur dit *de la Manche*, Rewbell, Barras et Carnot, furent nommés par les conseils législatifs (Conseil des Cinq-Cents et Conseil des Anciens) le 1er novembre 1795.

Digitized by Google

de pouvoir les faire subsister réunis. Ce fut dans ce moment que le général Hoche fit des propositions de paix à M. de Scépeaux. Celui-ci, avant de les accepter, crut devoir les communiquer à M. de Puisaye, qui se tenait habituellement dans les environs de Fougères. M. de Châtillon fut chargé d'aller en conférer avec lui. Il me pressa tellement de l'accompagner que je ne crus pouvoir m'y refuser.

Digitized by Google

CHAPITRE X

Picquet du Boisguy. — La Chouannerie bretonne. — Signature de la paix entre Hoche et M. de Scépeaux. — D'Andigné rédige la proclamation aux pays insurgés. — Difficultés qu'il rencontre pour faire accepter la paix par ses soldats. — Son entrevue à Segré avec le général Gratien. M. Bancelin, agent national à Segré, et Mme Champroux. — Les soldats royalistes reprennent leurs travaux des champs.

M. Picquet du Boisguy (1), gentilhomme breton, commandait les Chouans de l'arrondissement de Fou-

(1) *Boisguy* (Aimé-Casimir *Picquet* du), né à Fougères le 15 mars 1776. Il était le fils d'Alexandre-Marie Picquet du Boisguy, greffier en chef au Parlement de Bretagne, et le neveu du célèbre marin La Motte-Picquet. Malgré sa jeunesse, il avait mérité la confiance de La Rouërie, qui l'avait choisi pour un de ses futurs lieutenants. Au mois d'octobre 1793, avec son frère aîné, Louis-Marie, il alla joindre les Vendéens à Laval avec un corps de huit cents hommes, un convoi d'armes et de munitions et trente-deux chevaux. Enrôlés dans le corps des volontaires manceaux et bretons connu sous le nom de *Petite-Vendée*, les deux frères firent la campagne d'outre-Loire et méritèrent, en plusieurs occasions, l'admiration de toute l'armée. De 1794 à 1800, Aimé du Boisguy commanda les Chouans des environs de Fougères. Sa division, pourvue de bons officiers, fut celle de la Haute-Bretagne qui remporta toujours le plus d'avantages sur les républicains. En 1805, après la conspiration de Cadoudal, le gouvernement impérial, qui redoutait l'influence possible de du Boisguy, bien qu'il ne cherchât pas à en user, le mit en surveillance, d'abord à Reims, ensuite à Paris, jusqu'en 1814. En 1815, à la nouvelle pu débarquement de Napoléon, il se mit, dès le 10 mars, à la disposition du prince de la Tremoïlle, pour aller combattre en Bretagne; mais une maladie qui le retenait chez lui, le 20 mars, l'empêcha de donner suite à ce projet. Arrêté, le 23 mai suivant, sur un ordre du préfet de police Réal, il fut détenu comme prisonnier d'État jusqu'au 3 juillet 1815. A la première Restauration, il avait été confirmé (30 décembre 1814) dans le grade de maréchal de camp que Louis XVIII lui avait conféré en 1800. La seconde Restauration le nomma, le 9 mars 1816, au commandement de la subdivision des Ardennes, commandement qu'il exerça usqu'au 7 août 1830. Il mourut à Paris le 25 octobre 1839.

Digitized by Google

gères, sous les ordres de M. de Puisaye. Au commencement des troubles de l'Ouest, il était au collège, âgé seulement de quinze ans. Il quitta le collège, et se jeta parmi les insurgés; dès lors, il déploya un courage et une capacité au-dessus de son âge. Les Chouans de son canton furent mieux organisés, devinrent plus aguerris que ceux des autres parties de la Bretagne, et ce fut principalement à lui qu'ils en furent redevables. M. de Chatellain, officier très expérimenté, venu depuis peu d'Angleterre, avait formé sous lui un corps d'élite, connu sous le nom de *Légion brutale*. Cette légion accompagnait ordinairement M. de Puisaye, qui se tenait avec elle pendant le jour : à l'entrée de la nuit, il se retirait dans quelque maison écartée, laissant à une seule personne le secret de sa retraite : il était ainsi presque impossible de le surprendre.

L'arrondissement de Fougères avait autant souffert de la guerre que le nôtre; il avait encore autant d'ennemis, et il avait, en outre, sur notre pays un désavantage commun à toute la Bretagne, le Morbihan excepté : c'est que les communes royalistes étaient coupées par des communes dont l'opinion leur était entièrement contraire. Cette diversité d'opinion, de commune à commune, entrava toujours l'insurrection de Bretagne. Les petites villes, les gros bourgs, une ou deux communes mal pensantes, se trouvaient, de distance en distance, séparer les communes insurgées; de sorte que les royalistes avaient plus à redouter leurs voisins, quoiqu'ils ne fussent pas toujours armés contre eux, que les troupes républicaines qui leur faisaient la guerre ouvertement.

Sans pouvoir nous garantir aucun moyen de conti-

Digitized by Google

nuer la guerre, M. de Puisaye eût désiré nous voir rejeter les propositions de paix du gouvernement. Le ministère anglais avait cru ne pouvoir refuser, se conformant à l'opinion de sa nation, de prêter l'oreille aux ouvertures de paix que le Directoire venait de lui faire. Lord Granville, ministre des affaires étrangères, avait eu la loyauté de nous en faire part, et de nous prévenir en même temps que les propositions qu'on leur ferait seraient peut-être de nature à être acceptées. Dans quelle situation nous fussions-nous trouvés, si nous étions restés tout seuls en guerre, abandonnés à nos propres forces, la France étant en paix avec le reste du monde? En guerre civile, l'autorité d'un chef de parti, si elle ne dépend du droit que sa naissance lui donne à gouverner, n'est fondée que sur la confiance de ses subordonnés et ne peut atteindre le degré de force qu'elle a sous un gouvernement constitué. Il doit donc observer rigoureusement l'opinion des hommes qu'il commande, afin de ne pas la heurter et de ne pas s'exposer par là à se l'aliéner. L'armée royale était formée d'une réunion de volontaires qui marchaient sans solde, leurs chefs n'ayant jamais eu les moyens de la leur assurer. L'espoir de restaurer la monarchie, de relever les autels renversés par le jacobinisme, leur avait mis les armes à la main; ils avaient eux-mêmes choisi leurs chefs ou s'étaient ralliés à ceux qu'ils avaient jugés dignes de les conduire. Mais ces mêmes hommes qui nous avaient investis de leur confiance, parce qu'ils nous en avaient crus dignes, seraient devenus nos plus grands ennemis, s'ils avaient pu penser qu'un intérêt personnel nous faisait prolonger la guerre, lorsqu'elle ne pouvait plus atteindre le but que nous en avions

Digitized by Google

espéré. Les chefs royalistes devaient à leur cause de lui conserver des hommes qui pourraient un jour la servir, comme ils devaient à leur pays de terminer une lutte qui le menaçait d'une ruine totale, lorsqu'ils n'avaient plus l'espoir d'utiliser les sacrifices qu'ils en avaient exigés jusqu'à ce jour.

Nous ne restâmes que deux jours auprès de M. de Puisaye. La première chose que j'appris, à mon retour, fut que la paix venait d'être signée, à Angers, par M. de Scépeaux et par le général Hoche (1).

Cette paix consistait en cinq articles. Un décret du Corps législatif devait les convertir en loi. Ils étaient applicables à tous les royalistes qui voudraient y accéder.

M. de Châtillon et moi, nous rejoignîmes M. de Scépeaux dans une ferme de la commune de la Cornuaille (2); il était tard, lorsque nous nous réunîmes. M. de Scépeaux me chargea de faire et d'adresser aux divisions de l'armée une proclamation pour leur apprendre qu'elles étaient en paix et que les soldats, en rentrant dans leurs foyers, auraient à déposer les armes et à les remettre aux officiers républicains nommés pour les recevoir. Le temps ne me permit pas de m'en occuper le soir; il me fallut coucher dans cette ferme pour la faire le lendemain matin. Il n'y avait pas de place pour nous tous, dans la maison; on y suppléa en étendant de la paille dans un toit à porcs qui n'était pas occupé. Ce fut là que je passai la nuit, avec M. de Tarron, gentilhomme breton (3), nos deux domestiques et

(1) Le 14 mai 1796.

(2) Canton du Louroux-Béconnais, arrondissement d'Angers.

(3) L'*État de* 1814 le mentionne en ces termes : « *De Tarron*, demeurant à Nantes. — Ancien capitaine de dragons-*Monsieur*. Émigré, »

Digitized by Google

un ou deux officiers. La voix de quelques personnes, qui s'exprimaient avec chaleur, m'éveilla en sursaut à quatre heures du matin. La porte de notre toit s'ouvrit brusquement ; plusieurs soldats républicains s'y précipitèrent, en nous demandant nos armes. Je répondis à ceux qui étaient entrés les premiers que, d'après le traité, nous devions les envoyer à leurs généraux et non les remettre aux premiers soldats qui viendraient les demander. La résistance n'eût pas été de saison ; ces gens ne connaissaient pas le traité qui venait d'être conclu. Ils n'exercèrent néanmoins aucun acte de violence ; mais nos compagnons n'avaient pas encore les yeux bien ouverts, que nous étions tous désarmés. Une vingtaine de soldats, qui n'avaient point d'officiers avec eux, se trouvaient réunis dans la cour de la ferme, lorsque j'y entrai : c'étaient les *flanqueurs* d'une colonne républicaine qui passait sur la grande route, dont nous étions fort proches. Le chef qui commandait cette colonne était en marche depuis quelques jours et n'avait point reçu l'avis de la paix. Ce fut donc une chose presque miraculeuse, que ces flanqueurs, qui s'étaient portés en avant dans l'espoir de faire quelque butin, ne nous eussent pas tous massacrés en débutant, pour s'emparer de ce que nous pouvions avoir sur nous.

M. de Scépeaux était le seul levé lorsque ceux-ci parurent. Sans nous avertir de leur arrivée, il alla au-devant d'eux et leur montra son passeport, signé du général Hoche, pour lui et pour tous ceux qui l'accompagnaient. Cette confiance pouvait nous coûter cher ; la

fait toutes les campagnes de l'émigration ; rentré en 1795 et fait lieutenant-colonel. Officier fort capable, plein de bravoure et de dévouement. »

Digitized by Google

colonne qui nous avait rencontrés était, heureusement, composée de gens très modérés qui ne se permirent aucune insulte. Un seul se mit à jurer quand nous fûmes réunis; il se tut, quand je lui imposai silence. Nous allions partir pour le bourg de la Cornuaille, où se trouvait le commandant de la colonne, lorsque ces *flanqueurs* pensèrent à conduire nos chevaux avec nous. Leur nombre s'augmentait à chaque instant; quelques-uns paraissaient disposés à s'échauffer, et leurs propos devenaient menaçants. Nos chevaux étaient sellés; j'entrai dans l'écurie, je bridai le mien, je lui resserrai les sangles, je sautai dessus, et je m'avançai dans la cour. Quand ils me virent ainsi, ils s'écrièrent qu'il ne fallait pas nous laisser conduire nos chevaux nous-mêmes. J'étais parfaitement monté; un coup d'éperon donné, un fossé sauté, j'étais sauvé; mon domestique m'observait et se disposait à me suivre. Mais je vis que mon évasion serait indubitablement la cause de la mort de mes compagnons. Je mis pied à terre et je confiai mon cheval à un soldat qui le conduisit au bourg, où nous nous rendîmes à pied.

Le commandant de la colonne nous reçut très poliment : il nous fit rendre nos chevaux et nos armes. La proclamation que je devais faire n'étant point faite, il me fallut retourner à la ferme où nous avions été pris, pour y travailler. Une troupe d'officiers et de soldats républicains nous y accompagna, en signe d'affection. Ce fut au milieu d'eux que je fis cette proclamation, dont le but était d'annoncer la paix à toutes nos divisions. Elle fut mise dans les gazettes. Hoche prétendit qu'elle lui avait attiré beaucoup de sottises de la part des représentants, vu qu'elle n'était pas écrite dans un

Digitized by Google

sens assez républicain pour eux, et qu'ils avaient la prétention de croire que nous l'étions devenus depuis vingt-quatre heures.

Cette proclamation faite et signée de M. de Scépeaux et des officiers généraux de la division qu'il commandait, je partis pour mon canton, après avoir pris congé des officiers républicains qui étaient avec nous. La manière dont nous nous trouvions ensemble était véritablement remarquable, et prouve mieux que tout ce qu'on pourrait dire ce penchant qui attire les Français les uns vers les autres, quelque divergence qu'il y ait dans leurs opinions. Nous nous serions tous égorgés la veille; la paix est connue depuis une heure... Royalistes, républicains, tous étaient déjà confondus; on eût cru voir réunis des gens qui avaient toujours vécu dans la meilleure intelligence.

Les soldats républicains s'étaient éparpillés dans les campagnes, comme des gens qui n'ont plus rien à craindre. En sautant une haie qui me séparait de la grande route, je tombai presque sur le dos d'un de ceux qui m'avaient fait prisonnier le matin.

— Camarade, lui dis-je, vous voilà pris à votre tour!

Moitié riant, moitié tremblant, il me répondit :

— La paix est faite!

Je m'étais diverti un moment à l'effrayer; ce moment passé, nous nous séparâmes le plus amicalement du monde.

Conclure la paix était chose aisée; la faire agréer à nos gens n'était pas aussi facile : ils en redoutaient les suites, autant que nous, et ils n'en sentaient pas autant la nécessité. Nous avions fait d'avance le sacrifice de nos personnes à la conservation de nos provinces; de tels

Digitized by Google

sacrifices n'entrent pas d'emblée dans les idées du commun des hommes. Nos soldats trouvaient pénible, avec raison, de remettre leurs armes à des ennemis qu'ils avaient si souvent vaincus. Dans mon canton, où l'on s'était battu avec un acharnement extrême, cette clause surtout était difficile à faire goûter, et je ne pouvais me dissimuler les oppositions qu'il me faudrait surmonter.

Les ecclésiastiques du canton s'étaient réunis dans un petit village de la commune de Loiré (1); ce fut là que je leur communiquai les articles du traité, dont l'un déterminait la liberté de l'exercice du culte catholique.

Les officiers de la division *Sans-Peur* vinrent me trouver les uns après les autres; je leur fis part de ce qui se passait et je leur donnai mes ordres pour la remise d'armes. Le lendemain, la nouvelle de la paix était répandue dans toutes les compagnies. Toutes ne l'apprirent avec la même tranquillité. Dans la compagnie *Monte-à-l'assaut* (2), principalement composée de la jeunesse la plus énergique de Gené et du Lion, communes fort bien pensantes, il y eut de la fermentation. Les propos, les menaces, que tinrent en route quelques soldats de cette compagnie, qui se détachèrent pour venir me trouver, firent présumer qu'ils m'en voulaient personnellement. On vint même me prévenir que leur intention était de me fusiller. Cette compagnie était une des plus intrépides de la division; les soldats qui la composaient

(1) Canton de Candé, arrondissement de Segré.

(2) Ainsi appelée du nom de son chef, Pierre Houdebert, dit *Monte-à-l'assaut*. C'était un artisan de Segré, dont l'*État de* 1814 résume ainsi les services : « Officier très distingué, un des plus anciens Vendéens, a toujours fait la guerre; a reçu plusieurs blessures qui l'empêchent de travailler; fait chef de bataillon en 1795. Chevalier de Saint-Louis en 1799. Père de huit enfants. »

Digitized by Google

étaient de braves gens, au milieu desquels je combattais depuis longtemps et qui m'avaient toujours témoigné de la confiance : aussi ne pouvais-je croire que je fusse réduit à les redouter. Quand je les sus proches de moi, je fus au-devant d'eux : ils étaient une trentaine, et ils m'entourèrent en silence. Je leur fis sentir que cette paix me contrariait autant qu'eux; que les avantages en étaient tous pour eux, tandis que les intérêts des chefs étaient totalement négligés, puisqu'il n'y avait rien de stipulé pour nous; que les émigrés étaient tenus à quitter la France; que les propriétés des *prévenus d'émigration,* ce qui comprenait la plupart des officiers un peu marquants, restaient sous le séquestre; que les soldats, au contraire, ainsi que tous les jeunes gens, étaient exempts de réquisition jusqu'à une époque indéterminée; qu'ils pouvaient, de ce jour, se livrer à leurs travaux, sans avoir à craindre pour leurs pères, leurs mères et leurs sœurs, qu'ils savaient bien ne pouvoir préserver des insultes auxquelles elles étaient exposées journellement. Pendant ce discours, mon auditoire était d'une agitation extrême : j'entendais autour de moi le cliquetis sec des chiens de fusil qu'on armait et qu'on désarmait sans cesse..... Je n'eus pas l'air d'y faire attention. Ces braves gens me quittèrent, tous navrés de douleur; mais, loin de m'adresser un reproche personnel, ils ne me donnèrent que des témoignages d'affection et de dévouement.

On réunit dans chaque compagnie les armes les plus médiocres, que les capitaines et les maires de chaque commune portèrent aux commandants des cantonnements républicains. Le désarmement de mon canton se trouvait un peu retardé, ce qui frappa d'autant plus les

Digitized by Google

républicains qu'ils avaient perdu chez nous plus de monde que partout ailleurs. Ce retard m'attira une scène très violente du général Gratien, nommé par le général Hoche pour présider à notre désarmement. Un chef de brigade, commandant à Segré, m'avait déjà assigné un rendez-vous; tout s'y était passé avec politesse, et nous étions convenus de tous nos faits. Le lendemain, je reçus une nouvelle invitation de me rendre à Segré, où le général Gratien venait d'arriver. J'y fus sur-le-champ, et je trouvai le général à table avec sept ou huit officiers républicains. M. Bancelin (1), agent

(1) *Bancelin* (Esprit-Benjamin), né à Angers le 5 mai 1764. Il était en 1789 procureur au Présidial de cette ville. Il embrassa avec ardeur la cause de la Révolution et devint successivement receveur du district de Segré (15 septembre 1790); maire de Segré, du 1er novembre 1790 au 15 brumaire an II (5 novembre 1793); administrateur, puis commissaire du district, puis président de l'administration du canton (août 1794). Hoche prisait très haut l'énergie et les talents de Bancelin, qu'il *signalait* au Directoire « comme l'homme le plus propre à rendre définitivement la Vendée à la République ». (Lettre du 9 mars 1796.) Bancelin fut nommé en 1795 commissaire aux pacifications de la Jaunaie et de la Mabilais et remplit, l'année suivante, les fonctions de commissaire civil pour le désarmement sur la rive droite de la Loire. Sous le Consulat, il devint contrôleur des contributions directes à Segré. En 1811, il fut nommé juge suppléant près le tribunal de cette ville, et il y siégeait encore en 1838, à l'âge de soixante-quatorze ans. Il mourut dans la nuit du 27 au 28 décembre 1842, ayant conservé jusqu'à son dernier jour toute la vivacité de sa mémoire. (Célestin Port, *Dictionnaire historique de Maine-et-Loire*, t. I, p. 193.) — Le dossier des Archives nationales F7 3862 (1790 — an XII, Maine-et-Loire), *Affaires politiques*, renferme, au sujet de la reddition des armes dans les départements occupés par les Chouans, l'an IV de la République, deux lettres de l'agent national Bancelin, *commissaire pour la reddition des armes*. Elles sont écrites de Candé. On lit dans la première, en date du 1er prairial an IV (20 mai 1796) : « ..... Nos travaux ne tarderont pas à être couronnés de succès, et soyez sûr que nos ennemis en crèveront de dépit. La guerre des Chouans touche à sa fin dans ces trop malheureuses contrées. Ce détestable parti est totalement désorganisé. Les Chouans crient à la trahison contre leurs chefs; ces derniers accusent les premiers de lâcheté. Les émigrés reprochent aux uns et aux autres faiblesse et égoïsme.

Digitized by Google

national à Segré, s'y trouvait également. Je ne connaissais celui-ci que de nom; mais je savais que c'était un homme d'esprit qui, par faiblesse probablement plus que par choix, s'était rendu, au temps de la Terreur, un des suppôts les plus ardents du jacobinisme; il avait poursuivi les malheureux qui étaient soupçonnés d'aristocratie. Nombre de cultivateurs avaient été traînés dans les prisons par ordre du comité révolutionnaire, dont il était membre; une grande partie de ces pauvres gens y étaient morts de misère. Sa belle-mère avait même été, disait-on, une de ses victimes; on prétendait du moins que c'était par ses ordres qu'elle avait été incarcérée, et elle était morte en prison.

Le général Gratien (1), dès le commencement de notre entrevue, fut d'une malhonnêteté remarquable; il me

Et enfin les prêtres et les paysans, satisfaits de conserver le libre exercice de leur culte, et horriblement fatigués de la guerre, abandonnent sans retour un parti impuissant... » — Dans la seconde, en date du 4 prairial (23 mai), Bancelin écrit : « ... La partie la plus chouannée de la République est désarmée; et l'armée de Scépeaux n'est plus à craindre... »

(1) *Gratien* (le baron). Élevé au grade de général, dès les premières années de la Révolution, il commandait en 1793 une colonne à l'armée de Jourdan lorsqu'il fut cassé sur le champ de bataille « pour s'être conduit avec lâcheté (ce furent les expressions du rapport de Jourdan) aux combats de Maubeuge ». Employé de nouveau, grâce à la protection de Robespierre, il servit contre les Vendéens en 1795 et 1796, et reçut, dans le courant de juillet de cette dernière année, des témoignages de gratitude pour sa conduite contre les royalistes. Il suivit ensuite Hoche à l'armée du Bas-Rhin, revint en 1799 dans l'Ouest et fut employé contre les Chouans du département de la Manche. En 1807, il passa au service de la Hollande en qualité de lieutenant général, rentra au service de France après la réunion de la Hollande à l'Empire (1810), obtint un commandement en Italie, où il se distingua en plusieurs occasions contre les Autrichiens en 1813 et 1814, et mourut à Plaisance, le 25 avril 1814, au moment où il allait ramener en France la première division de l'armée de réserve.

Digitized by Google

donna clairement à entendre qu'il me regardait comme l'unique cause des lenteurs que les Chouans de mon canton apportaient à leur désarmement. Je lui répondis d'abord avec modération. Il s'échauffa peu à peu, et bientôt la colère le gagna, au point de me déclarer, en termes violents, que ma tête lui répondrait de tout ce qui se ferait dans le pays et que je resterais prisonnier jusqu'à son désarmement complet. Cette scène indécente, qui me semblait préméditée, me fit penser que je ne sortirais de Segré que pour être fusillé, et dans un moment peu éloigné. D'après cela, je jugeai inutile de baisser le ton. J'ai lieu de croire que la fermeté avec laquelle je lui résistai fut utile à moi et à tous ceux des nôtres qui eurent affaire à lui par la suite. La conversation devenant plus vive à chaque instant, et ces propos me paraissant insoutenables, je crus devoir y mettre un terme, et je lui dis :

« Vous trouvez, monsieur, que vous avez beau jeu vis-à-vis de moi, parce que je suis seul et désarmé au milieu de douze cents hommes. Mais, dans quelque situation que je sois, je ne me sens nullement disposé à m'entendre traiter comme vous croyez avoir le droit de le faire. C'est probablement la force qui vous entoure qui vous donne cette audace : si vous étiez seul avec moi, je vous ferais prendre un ton mille fois plus bas... »

Il parut étonné de se voir interpellé avec si peu de respect. Un de ses officiers voulut dire quelque chose pour la défense de son général ; mais j'avais la tête montée, je lui répondis de manière à le faire taire promptement. Le chef de brigade, avec lequel j'avais traité peu de jours auparavant, crut aussi pouvoir glisser son petit mot ; je lui imposai silence. Enfin le général, ne sachant plus

Digitized by Google

que dire, s'en fut respirer dans le jardin, où, de mon côté, je passai peu d'instants après.

Je dois à M. Bancelin la justice de dire qu'il fit tout ce qu'il put pour arrêter les suites de cette scène. Le général Gratien parlait de me faire conduire à Angers; dans ce cas, il m'eût été difficile de ne pas partager la déportation que subirent ceux de mes camarades qui étaient reconnus émigrés. M. Bancelin lui fit sentir les inconvénients de cette démarche; il l'assura que mon arrestation remettrait infailliblement le pays en feu, qu'il se rendrait comptable des malheurs qui pourraient en résulter, qu'il avait, d'ailleurs, seul causé cette scène par la violence qu'il avait mise dans sa conduite avec moi. Lorsqu'il put me parler sans être entendu des autres, il m'apprit que mon nom n'était pas inscrit sur la liste des émigrés, ce que j'ignorais absolument; il me fit entendre que, dans aucun cas, je ne devais convenir d'avoir quitté la France. Avis qui me fut très utile, en ce qu'il me fit voir qu'on ne pourrait pousser les choses aussi loin que je l'avais craint d'abord.

Pendant que je fus retenu à Segré, je montrai toujours l'apparence du calme le plus parfait. On peut croire toutefois que le diable n'y perdait rien. Mais je ne me rappellerai jamais sans un vif sentiment de reconnaissance l'attitude que conserva Mme Champroux, chez qui cette scène se passa. Tant qu'on me retint chez elle, elle me fit les honneurs de sa maison avec un air de dignité qui en imposait au général Gratien lui-même : elle me servait toujours le premier à table; le soir, elle insista pour me faire accepter son lit, et alla passer la nuit dans sa cuisine. Dans un autre moment, j'eusse rejeté ses offres; dans celui-là, je

Digitized by Google

l'avoue, elles me flattaient d'autant plus qu'elles paraissaient plus pénibles au général Gratien.

Pendant le souper, il essaya de cacher l'embarras qu'il éprouvait sous l'apparence d'une violence extrême ; mais il ouvrit à peine la bouche. La conversation roulait toujours sur les événements qui s'étaient passés dans ces cantons. Quand elle me blessait, je le faisais sentir en prenant la parole. Les prêtres, classe persécutée alors parce qu'elle est respectable et utile, étaient souvent le sujet de leurs entretiens ; ils s'exprimaient à leur égard avec très peu de retenue. M. Bancelin se permit aussi de s'égayer sur le compte du curé de Sainte-Gemmes, ecclésiastique très digne, mais d'une austérité qui lui a suscité quelquefois des ennemis.

— Je croyais, monsieur, lui dis-je, que vous aviez des obligations particulières à M. le curé de Sainte-Gemmes?

— Lesquelles donc, monsieur?

— Mais je croyais que vous lui deviez la vie et que, sans son intercession, vous auriez été massacré par les Chouans, lors de la prise de Segré?

— Cela est vrai, monsieur, me dit-il en baissant les yeux.

— Vous l'aviez promptement oublié!

Je dormis très paisiblement au milieu de ces messieurs. Depuis plus de trois mois, je ne m'étais pas déshabillé. Cette fois, rien ne m'empêchait de me mettre à l'aise ; aussi je profitai du bon lit qui m'était offert. Lorsque j'entrai, le matin, dans le salon où le déjeuner était servi, le général Gratien ne me fit pas l'honneur de me saluer : l'expression de sa figure était un mélange de honte et d'orgueil. Je me recouvris promptement, et j'agis comme s'il n'eût pas été présent.

Digitized by Google

Les bourgeois bien pensants de la ville et des environs vinrent tous me voir dans la matinée. Ces marques de considération qu'on me donnait, dans un moment où j'étais prisonnier, me divertissaient singulièrement, parce que le général Gratien et ses officiers, obligés d'en être les témoins, enrageaient de toute leur âme. Je sentais bien que je ne pourrais me maintenir dans la position difficile où je me trouvais qu'en conservant les dehors d'une assurance extrême. Aussi, pendant que j'étais détenu à Segré, je me fis apporter les registres de la municipalité de la ville et j'y fis inscrire que, à partir de ce jour, je prenais mon domicile au château de la Blanchaye. Je n'avais cependant aucun droit à ce château, qui appartenait à mon frère aîné; de plus, le château était sous le séquestre, ainsi que toutes les propriétés de ma famille.

Plusieurs chefs de canton et capitaines vinrent m'apporter les reçus qu'ils avaient tirés d'officiers républicains pour les armes qu'ils leur avaient remises; je les envoyai au général, sans me donner la peine de les lui conduire. Nous étions à table, lorsque *Sans-Peur*, chef de division, arriva; la vue d'une société très nouvelle pour lui, jointe à un regard foudroyant que lui lança le général, le déconcerta au point que je le vis embarrassé de sa personne. Pour lui donner le loisir de se remettre, j'allai au-devant de lui, je le fis placer à côté de moi, et nous nous mîmes à causer comme si nous eussions été seuls dans l'appartement. Ce brave officier avait, comme moi, éprouvé des difficultés pour le désarmement, lequel, néanmoins, se faisait peu à peu. Il m'en rendit compte à haute voix et avec détail, pendant le repas.

Digitized by Google

Le général Gratien parut enfin convaincu que tous les officiers du canton et moi, nous nous conformions fidèlement aux articles du traité, et que le retard apporté à leur exécution venait de la répugnance très naturelle que les soldats éprouvaient à se dessaisir de leurs armes. Il avait aussi reconnu, probablement, que les manières hautaines ne lui réussiraient pas, car il jugea à propos de s'humaniser après le dîner. Je n'avais pas d'intérêt à le heurter davantage ; notre conversation prit donc un tour plus modéré. Pour la forme cependant, il se plaignit encore des lenteurs du désarmement. « Il me semble, monsieur, lui dis-je, que vous auriez dû maintenant pénétrer mon secret. Mais, puisque vous ne l'avez pas encore deviné, je veux bien vous le révéler : le voici. C'est que si j'appelais mes soldats pour vous combattre, je les aurais tous sur-le-champ autour de moi; il s'agit de les amener à une démarche qui porte en elle-même quelque chose d'humiliant, ils s'y soumettent avec répugnance. »

Je demeurai encore quelques instants à Segré, en attendant qu'on me dît d'en partir, ce que je ne voulais pas demander. Le général Gratien paraissait fort embarrassé de moi. Pour en finir, il vint me rapporter un pistolet que je lui avais remis comme un gage de soumission, en me disant que j'étais libre de retourner chez moi. Mais, avant de me quitter, pour terminer dignement cette séance, il voulut me faire un discours dont le but était de m'engager à faire tous mes efforts pour prévenir de nouveaux troubles. Je l'abrégeai et je lui dis que je l'avais cru suffisamment persuadé des soins que j'avais apportés à faire exécuter dans toute son étendue le traité que M. de Scépeaux avait fait

Digitized by Google

avec le général Hoche. J'ajoutai : « Peut-être la manière dont je me suis exprimé avec vous vous aura donné des doutes sur mes intentions à cet égard ; mais je vous prie d'observer qu'elle était commandée par le ton que vous avez pris avec moi, ton auquel je n'ai jamais été accoutumé, et que je me sens disposé à ne souffrir de personne, dans quelque condition que je me trouve. » Nous nous quittâmes là-dessus assez poliment. Je m'en allai très content de voir se terminer ainsi une séance de vingt-huit heures, où j'avais été presque toujours en scène et qui ne paraissait pas d'abord devoir se terminer aussi heureusement pour moi.

Après plusieurs années d'une guerre civile où toutes les passions avaient été un jeu, et lorsque les chefs royalistes venaient de déposer les armes que leur avait mises aux mains la confiance de leur pays, ceux qui ne connaissaient pas suffisamment le parti royaliste craignaient que la tranquillité ne fût troublée par des désordres intérieurs. Ils virent, à leur grand étonnement, nos campagnes passer tout d'un coup de l'agitation la plus violente au calme le plus parfait. Ce changement subit prouve, mieux que tout ce qu'on pourrait dire, l'excellent esprit des habitants de ces provinces. Tous les soldats royalistes reprirent leurs travaux comme s'ils ne les avaient jamais interrompus. Dans mon canton, ainsi que dans plusieurs autres parties des provinces de l'Ouest, il parut, à la vérité, quelques bandes de voleurs, connus sous le nom de *chauffeurs*, parce qu'ils brûlaient les pieds de ceux dont ils voulaient obtenir de l'argent; mais ces bandes furent bientôt reconnues comme ayant été formées par les mauvais sujets des villes et des gros bourgs, ou par

Digitized by Google

les patriotes des campagnes qui avaient quitté le pays pendant la guerre. Pas un de ceux qui avaient porté les armes, parmi les royalistes, ne fut soupçonn d'en faire partie.

Digitized by Google

CHAPITRE XI

Au lendemain de la pacification. — Les élections aux Conseils et le 18 fructidor. — Moreau commissaire du Directoire à Angers. Listes de proscription. Arrestation et évasion de d'Andigné. — Voyage en diligence d'Angers à Paris. — A quoi servent les passeports? — Six mois à Fontainebleau. — Alerte à Tours. Le commissaire Lhéritier et le général Dutry. — Apparition à Angers. — La « punition » du commissaire Moreau. — Retour à Fontainebleau. — La loi des otages et la loi de la levée de deux cent mille hommes. — Les chefs royalistes décident une nouvelle prise d'armes.

La paix était faite et exécutée de part et d'autre; mais la confiance était loin d'être rétablie, ou, pour mieux dire, elle ne pouvait jamais exister entre deux partis dont les opinions étaient aussi opposées. L'un des deux se sentait froissé à chaque instant : on ne laissait à ceux qui l'avaient composé que la faculté d'exister. Cependant il restait en repos. L'autre, pour lequel étaient toutes les faveurs, manifestait hautement ses regrets de n'avoir pas assez profité de ses avantages. Un très petit nombre de royalistes, toutefois, devinrent les victimes des persécutions de leurs ennemis; et ceux-là, je dois le dire, se les attirèrent par des imprudences, des indiscrétions, ou même par des violences qu'aucune législation ne peut excuser. Les tribunaux étaient alors le recours des gens persécutés. Un royaliste était-il poursuivi injustement, il se mettait sous leur sauvegarde, et généralement il en était protégé. Une chose remarquable à cette époque, et qu'il faut

Digitized by Google

rappeler pour l'honneur des magistrats, c'est que le Directoire ne fut jamais assez fort pour parvenir à influencer leurs décisions.

La plus grande partie des troupes républicaines employées dans l'Ouest étaient passées en Allemagne ou en Italie. Un dernier corps de quinze mille hommes d'élite, porté d'abord sur les côtes d'Irlande où le général Hoche, qui les commandait, avait tenté inutilement de descendre (1), venait de marcher sur le Rhin. Ces troupes formèrent, en presque totalité, l'armée avec laquelle Bonaparte fit sa première campagne d'Italie (2), et celle que le général Hoche conduisit quelques mois après en Allemagne. C'était ainsi que l'empereur d'Autriche, après nous avoir fait écraser par les suites de son armistice, devait être écrasé à son tour, parce que nous avions été réduits à faire la paix.

(1) Le Directoire avait chargé le général Hoche d'opérer une descente en Irlande. Une flotte composée de douze vaisseaux de ligne, de treize frégates et de cinq corvettes, et portant environ 18,000 hommes de débarquement, partit du port de Brest, le 15 décembre 1796. Une effroyable tempête dispersa les navires; ils arrivèrent néanmoins, un à un, à la baie de Bantry, lieu fixé pour le rendez-vous. Un seul manqua à l'appel, la frégate *la Fraternité*, sur laquelle étaient montés Hoche et l'amiral Morard de Galles. En l'absence du général en chef, le général Grouchy n'osa prendre sur lui de débarquer; une nouvelle bourrasque vint d'ailleurs rejeter les navires au large et les força de rentrer à Brest, où ils arrivèrent le 1er janvier 1797. Quant à la *Fraternité*, après avoir touché aux côtes d'Irlande, et échappé, comme par miracle, à la flotte anglaise, elle finit par aborder sans encombre à l'île d'Aix, le 13 janvier. — A l'occasion de cette expédition d'Irlande, Hoche avait donné au colonel Tate, dont le corps était un ramassis de pillards et de brigands, des instructions qui montrent à quel point le général était dénué de scrupules. (Léon de la Sicotière, *Louis de Frotté*, t. I, p. 88.)

(2) Ouverte le 26 mars 1796, cette campagne fut une succession non interrompue de prodiges : le 11 avril, bataille de Montenotte; — le 14, bataille de Millesimo; — le 22, bataille de Mondovi; — le 10 mai, bataille de Lodi, etc., etc.

Digitized by Google

Trois années de calme, environ, suivirent la pacification de l'Ouest. Sans être entièrement exempts d'inquiétudes, les peuples de ces provinces avaient pu reprendre leurs travaux accoutumés. Les impôts arriérés avaient été remis; la jeunesse n'était point soumise à la réquisition qui dépeuplait le reste de la France. Ces contrées purent donc assez réparer leurs pertes pour se retrouver, au besoin, en état de rentrer en lice. Le 18 fructidor (1) avait fait tomber les rênes du pouvoir entre les mains des jacobins; la cessation de l'exercice du culte public était la suite naturelle de leur domination. De nouvelles inquiétudes se répandirent bientôt dans les campagnes. On laissa entrevoir qu'on pourrait abroger l'article du traité de Hoche qui fondait la sûreté de la jeunesse : de ce moment, on dut prévoir que, tôt ou tard, les deux partis en viendraient à une rupture.

Cette journée de Fructidor, si fatale à la France, fut en partie causée par la trop grande précipitation des royalistes qui étaient placés dans les Conseils (2). Ceux-ci devaient se renouveler dans trois ans par parties égales. Le Directoire devait l'être dans cinq ans; chaque année, un de ses membres changeait (3). Le

(1) 4 septembre 1797.

(2) Le conseil des Cinq-Cents et le conseil des Anciens.

(3) La Convention nationale avait terminé sa session le 26 octobre 1795 (4 brumaire an IV). La Constitution dite de l'an III, qui allait entrer en vigueur, disposait que le pouvoir législatif serait exercé par deux Chambres, le Conseil des Cinq-Cents et le Conseil des Anciens. Le pouvoir exécutif était délégué à un Directoire de cinq membres, élus par les Conseils.

Les conventionnels savaient que la nation ne voulait plus d'eux; ils avaient pris leurs mesures pour s'imposer à la nation. Le 22 et le 30 août 1795, ils avaient décrété que, pour la première formation des deux Conseils, les assemblées électorales seraient tenues de prendre parmi eux,

Digitized by Google

premier tiers des Conseils fut nommé peu après notre traité (1). Les royalistes n'avaient pas eu le temps de prévoir le parti qu'on pourrait tirer des élections : ils n'y obtinrent qu'une influence très médiocre. Néanmoins, la seule force de l'opinion avait rendu les choix excellents dans plusieurs départements. Il était essentiel de composer le second tiers d'honnêtes gens, mais il eût été prudent de les choisir parmi des gens assez modérés, pour ne pas donner de prise contre eux. Quant au dernier tiers, c'était le dernier relais : il n'y avait plus rien à ménager, il fallait y placer les gens de talent les plus prononcés. La prudence, par malheur, est rarement le lot de ceux qui désirent ardemment. Du reste, il faut en convenir, s'il a jamais été excusable à des Français de montrer de la précipitation, ce fut, sans contredit, dans un moment où ils croyaient voir jour à soustraire leur patrie au joug horrible sous lequel elle gémissait. Les royalistes

membres de la Convention, *les deux tiers* des députés. Le libre choix des électeurs ne pouvait porter que sur *un tiers*. Une fois formé de cette étrange sorte, chaque Conseil devait être renouvelé *tous les ans par tiers*. De même, le Directoire exécutif devait être renouvelé tous les ans par la sortie d'un de ses membres. Comme tous, à l'origine, allaient être nommés ensemble, le sort devait décider, pendant les quatre premières années, de la sortie annuelle de l'un d'eux. Les cinq premiers directeurs furent La Revellière-Lépeaux, Letourneur (de la Manche), Rewbell, Barras et Carnot : ce dernier fut nommé sur le refus de Sieyès. Ainsi composé, le Directoire entra en fonction le 1er novembre 1795.

(1) D'Andigné a ici en vue les élections du 20 vendémiaire an IV (12 octobre 1795), celles qui eurent lieu sous l'empire des décrets obligeant les électeurs à prendre parmi les conventionnels les *deux tiers* des représentants. Pour que ce chiffre des deux tiers fût atteint, il aurait fallu que quatre cent quatre-vingt-trois conventionnels fussent élus. Les électeurs se résignèrent seulement à en nommer trois cent soixante-dix-neuf; les cent quatre manquants furent choisis par la Convention, dont ce fut le dernier acte. On appela le *premier tiers* les députés nouveaux, ceux qui n'avaient pas fait partie de la Convention.

Digitized by Google

s'emparèrent presque partout des élections : le second tiers fut, en partie, à leur dévotion (1). On s'entendit également dans les Conseils pour porter au Directoire un membre sur lequel on pût compter : ce choix tomba sur Barthélemy (2). C'était un choix d'autant meilleur

(1) Les élections pour le *second tiers* eurent lieu en germinal an V (avril 1797). Elles furent un triomphe pour les modérés et les royalistes. Sur deux cent seize conventionnels sortants, onze seulement furent réélus, et encore l'un d'eux, Boissy d'Anglas, était à la tête du parti modéré, et un autre, Sallèles, fut nommé par ce parti. A Paris, de Fleurieu, ancien ministre de la marine sous Louis XVI et gouverneur du Dauphin ; Dufresne, ancien directeur du Trésor sous les deux ministères de Necker ; le général de Murinais, ancien colonel du régiment du Dauphin ; Emmery, ancien constituant ; de Bonnières, jadis avocat du comte d'Artois ; Quatremère de Quincy, qui s'était distingué à l'Assemblée législative par sa fermeté monarchique, furent élus avec Boissy d'Anglas. — Lyon nomma Camille Jordan et Imbert-Colomès, que tout le monde savait être agent du roi. Un autre correspondant de Louis XVIII, Royer-Collard, fut élu par le département de Seine-et-Marne, avec Vauvilliers, qui avait donné sa démission de directeur général des approvisionnements pour ne pas prêter le serment de haine à la royauté. Marmontel fut nommé dans l'Eure, après avoir fait en faveur de la religion une profession de foi très accentuée. Le général Pichegru fut élu dans le Jura ; le général Willot, l'adversaire le plus déterminé du parti jacobin, fut élu dans les Bouches-du-Rhône. Jamais la voix publique ne s'était prononcée si hautement contre les révolutionnaires.

(2) *Barthélemy* (François, marquis de), né à Aubagne (Bouches-du-Rhône) le 20 octobre 1747, neveu de l'abbé Barthélemy, auteur du *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*. Avant la Révolution, il avait été successivement attaché aux ambassades de Berne, de Stockholm et de Londres. Ministre de France en Suisse depuis 1791, il avait remporté en 1795 un éclatant succès diplomatique en signant, à Bâle, deux traités de paix, l'un avec la Prusse (5 avril), l'autre avec l'Espagne (22 juillet). Le 26 mai 1797, il fut nommé membre du Directoire, en remplacement de Letourneur (de la Manche), que le sort avait désigné comme membre sortant. Moins de quatre mois après, renversé par le coup d'État du 18 fructidor (4 septembre 1797), il était déporté à la Guyane, s'en échappait après cinq mois de séjour à Sinnamary, gagnait les États-Unis et l'Angleterre, d'où il rentrait en France après le 18 brumaire, pour y devenir sénateur et comte de l'Empire. Le 2 avril 1814, il présida la séance du Sénat où fut proclamée la déchéance de l'Empereur. Nommé pair de France le 4 juin de la même année, il attacha son nom en 1819,

Digitized by Google

que, ayant toujours servi le gouvernement républicain, il ne pouvait paraître suspect à aucun parti. L'opposition constante qu'il éprouva cependant, dès le début, de la part de ses collègues, l'empêcha d'être fort utile, comme aussi de prévenir la révolution que les autres directeurs avaient préparée à son insu. Dans la nuit qui précéda le 18 fructidor, il fut enlevé, ainsi que Pichegru et plusieurs autres députés des plus marquants. Tous furent conduits à Rochefort, et de là à Cayenne. Les élections de beaucoup de départements furent annulées par suite de cet événement. Les députés écartés furent remplacés par de nouveaux députés, pour la plupart jacobins; et la France se vit, en un instant, replongée dans le chaos d'où elle avait espéré sortir.

Au commencement de la guerre de la Vendée, la ville d'Angers avait été occupée momentanément par les royalistes (1). Les autorités républicaines s'étaient éloignées; on avait été forcé d'en créer à leur place de nouvelles, choisies parmi les plus honnêtes gens. Les républicains étaient bientôt rentrés dans la ville; les gens en place qui n'avaient pas été guillotinés avaient été déclarés inéligibles. On n'avait donc pu penser à ceux-là. Le serment exigé était un autre obstacle : il révoltait les consciences timorées. Ces différentes causes firent que les gens les plus en vue du département de Maine-et-Loire n'étaient pas éligibles ou ne voulaient pas être élus. De ces circonstances, particulières à notre département, il résultait que nous avions été

à la réforme de la loi électorale. Louis XVIII l'avait créé marquis le 2 mai 1818. M. de Barthélemy mourut à Paris le 3 avril 1830.

(1) 24 juin-4 juillet 1793.

Digitized by Google

forcés de faire des choix très modérés; aussi notre députation ne fut-elle pas *fructidorisée*. Néanmoins, chez nous comme dans le reste de la France, on ne jouit plus d'une véritable tranquillité. Les inquiétudes se multiplièrent de jour en jour, et nous fûmes troublés par des alertes continuelles.

Le Directoire avait nommé pour son *commissaire*, à Angers, le nommé Moreau, homme violent, qui n'avait ni la connaissance des hommes ni l'expérience des affaires. Pour assurer le repos du pays, il imagina de faire incarcérer les personnes les plus marquantes du parti royaliste. Il en demanda l'agrément au gouvernement, qui goûta fort cette mesure et même l'étendit aux départements limitrophes. Les agents des cantons voisins s'assemblèrent à Segré pour désigner ceux qu'il leur paraissait convenable d'arrêter dans le pays; la bienveillance de quelques patriotes me fit excepter de cette première liste. Elle n'était pas arrêtée depuis deux heures, que je l'avais entre les mains; j'allai sur-le-champ prévenir le chevalier de Turpin qui y était compris, et je le chargeai d'avertir sa belle-sœur et son neveu qui s'y trouvaient également. L'exécution de cette mesure fut malheureusement retardée de dix jours : les personnes inscrites se persuadèrent qu'elle était oubliée, et la plus grande partie se laissa surprendre. Je croyais aussi, pour ma part, qu'il n'était plus question de cette affaire. J'allais un jour à Angrie voir Mme de Turpin, lorsque j'appris en route qu'elle avait été arrêtée dans la matinée. Le chevalier de Turpin, plus heureux, avait trouvé le moyen de s'évader en traversant une rivière, avec de l'eau jusqu'au cou.

Malgré l'assurance qu'on m'avait donnée que cette

Digitized by Google

mesure ne me regardait pas, je n'étais pas sans inquiétude : mais il eût été imprudent de faire paraître de la défiance. Je passais donc la journée chez moi, et la nuit au dehors. Un mois s'écoula. Je repris confiance; elle faillit bientôt m'être funeste.

Ma belle-sœur, bien persuadée que je n'avais rien à redouter, était venue passer quelques jours avec moi. Son séjour me rendait un peu plus sédentaire que je ne l'avais été jusqu'alors. La petite rivière de la Verzée coule au pied du château de la Blanchaye; un bateau attaché au rivage servait à la traverser. Un matin, vers huit heures, j'entendis appeler au bateau; je courus à la fenêtre. Le juge de paix du canton, avec le maréchal des logis de Segré, et un autre gendarme, étaient sur la rive opposée. Le juge de paix, M. Girou, fermier de ma famille depuis vingt-cinq ans, était un fort honnête homme, très attaché à nous tous. Le maréchal des logis, de son côté, m'avait souvent fait donner des avis salutaires. Leur manière de s'annoncer, qui me donnait tout le temps de m'évader, servit à me faire croire qu'ils venaient avec des intentions pacifiques. Je les attendis de pied ferme et je criai à mon vieux jardinier d'aller les chercher; ce qu'il n'était pas disposé à faire, si je ne le lui eusse ordonné.

Ce maréchal des logis, dans lequel je mettais une confiance si mal placée, s'était acquis vis-à-vis du gouvernement une réputation d'*aristocratie* qu'il avait le projet de détruire à mes dépens, ce dont je ne me doutais guère. Il ne fut pas plus tôt entré dans ma chambre, que je lus sur sa figure la mission dont il s'était chargé. Je leur dis néanmoins : « Soyez les bienvenus, messieurs : vous venez probablement me demander à déjeuner? »

Digitized by Google

Le maréchal des logis me présenta l'ordre qu'il avait de m'arrêter; je le lus, et je le lui remis, en disant: « Nous n'en déjeunerons pas moins ensemble. » Ils ne voulurent rien prendre. Ils firent la visite de mes papiers; après quoi, ils dressèrent un procès-verbal dans lequel il était porté que mes papiers ne contenaient rien de suspect et que je m'étais soumis à l'ordre qu'on m'avait intimé. Restait à me conduire à Angers, où je n'avais pas l'intention de me rendre. Les gendarmes étaient à pied; j'avais trois chevaux dans mon écurie: je pouvais, en me réservant le meilleur, leur échapper en route; mais il eût fallu leur en laisser deux entre les mains, ce que je ne voulais pas. Nous convînmes donc d'aller à pied par les traverses.

Nous avions huit lieues à faire. Plusieurs dispositions ayant retardé mon départ, j'étais encore chez moi à onze heures. Le maréchal des logis me rappela qu'il était temps de partir. L'appartement où je me trouvais était au rez-de-chaussée, élevé de huit pieds au-dessus du jardin. Je pris congé de ma belle-sœur, et je sortis par la pièce voisine avec les deux gendarmes. Tout d'un coup, je rentrai dans celle que je venais de quitter, prétextant un ordre à donner à mon jardinier. J'ouvris la fenêtre, et je l'appelai, quoique je susse parfaitement qu'il n'était pas dans le jardin. Les gendarmes étaient restés dans la pièce voisine, d'où ils ne pouvaient me voir. Sauter par la fenêtre, me rendre au bateau, traverser la rivière, fut l'affaire d'un instant. Les gendarmes s'aperçurent promptement de mon évasion, ils voulurent me suivre: mais la rivière était profonde. il eût fallu la passer à la nage, et on était

Digitized by Google

au mois de janvier (1). Ils restèrent donc là, comme des nigauds. S'ils avaient été bien avisés, ils auraient dit qu'ils ne m'avaient pas trouvé. Au lieu de cela, ils firent grand bruit et s'exposèrent ainsi aux peines sévères que la loi porte contre les gendarmes qui laissent évader un prisonnier. Ils en furent quittes, toutefois, pour la peur; et j'en fus fort aise, bien que la conduite du maréchal des logis ne m'eût pas inspiré un grand intérêt.

On devait nécessairement me rechercher dans mon canton : je me décidai à le quitter promptement. Dans la nuit même, je me rendis chez un de mes cousins qui demeurait sur le bord de la forêt de Juigné, forêt vaste et difficile à pénétrer. Cet asile me semblait d'autant plus sûr que les habitants des environs ont toujours eu une façon de penser excellente. Mon cousin, pour me garantir d'une surprise, s'occupa immédiatement de me faire pratiquer une *cache* où je pusse me soustraire aux premières recherches. Il ne prévoyait pas alors qu'il en aurait eu besoin plutôt pour lui-même; car dès le jour suivant il fut enlevé.

M. d'Andigné de Mayneuf (2), chez qui je m'étais

(1) Janvier 1798.

(1) *D'Andigné de Mayneuf des Alliers* (Louis-Gabriel-Auguste, comte), né au Lion-d'Angers (Maine-et-Loire) le 12 avril 1763. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il devint en 1788 conseiller au parlement de Bretagne. Il avait été incarcéré sous la Terreur avant de l'être sous le Directoire. Son rôle, lors de la prise d'armes de 1799, fut surtout un rôle de pacificateur. En l'an XII (1804), il entra au conseil général de Maine-et-Loire, dont il devint le président. Le 22 août 1815, il fut nommé député de Segré et siégea au côté droit. Il prit la parole en faveur des émigrés et prononça, le 22 janvier 1816, un important discours, dans lequel il demandait que le clergé fût autorisé à recevoir des legs et fondations. Il fut successivement réélu député en 1816, en 1820 et en 1824. Le 6 août 1824, il fut élevé à la première présidence

Digitized by Google

retiré, était, avant la Révolution, conseiller au parlement de Bretagne. Il avait été employé dans l'administration de l'armée de M. de Scépeaux, pendant la guerre qui finit, en 1796, par la pacification de Hoche. Il fut depuis, en 1799, intendant général de l'armée de la rive droite de la Loire, sous M. de Châtillon. La Jonchère, où il habitait, était située au milieu des bois, à l'extrémité du département de la Loire-Inférieure. Il s'y croyait oublié, et ne prenait plus assez de précautions pour sa sûreté personnelle. La défiance, naturelle dans ma position, m'avait éveillé de bonne heure, et me conduisit à la fenêtre au moment où douze hommes de la colonne mobile de Châteaubriant entraient dans la maison. Deux de ces gens montèrent l'escalier et passèrent devant ma porte, pour se rendre chez mon cousin, qu'ils firent descendre aussitôt qu'il fut habillé. Je n'avais pas eu le temps de le prévenir; il ne m'était plus possible de lui être utile. La fantaisie pouvait prendre à cette troupe de fouiller la maison et de se saisir de moi sans m'avoir cherché; aussi je profitai des premiers moments où le passage fut libre pour gagner une porte de derrière, d'où je me rendis dans la forêt.

Je devenais très incommode à ma cousine, qui avait le désir de suivre son mari à Nantes, où on l'avait conduit. Je voulus donc retourner dans mon canton, pour y prendre mes arrangements et m'éloigner entièrement du pays. Les gendarmes m'y cherchaient jour et nuit; ils employaient tous les moyens possibles de séduction

de la Cour royale d'Angers, fonctions dont il se démit en 1830. Il se confina alors dans sa terre des Alliers-en-Chambellay, où il mourut le 17 mai 1839.

Digitized by Google

pour découvrir ma retraite. Y demeurer longtemps eût été une imprudence. Ma belle-sœur s'était réfugiée chez une parente peu éloignée; je concertai mon départ avec elle, et, peu de jours après, je me rendis à Angers dans un asile qu'un ami lui avait offert pour moi. J'y restai quelque temps; puis, m'étant procuré un passeport sous un faux nom, je partis pour Paris.

La diligence, la seule voiture, à peu près, dont on se servît alors en France, partait d'Angers à quatre heures du matin; c'était une heure très commode pour un homme suspect. Nous étions peu nombreux au moment du départ : une femme d'Angers, qui ne me connaissait pas, mais que je savais bien pensante; un capitaine républicain, enragé comme cinq cents, et moi. Ce fut précisément de ce capitaine que je jugeai prudent de me faire un ami.

La confiance que je mettais dans la vertu de mon passeport était assez médiocre; je voulais ne le montrer qu'à la dernière extrémité. Aussi, à la Flèche, lorsqu'on arrêta la diligence pour nous les demander, je tirai le mien pour bien persuader à mes compagnons, dont le nombre s'était augmenté, que j'en avais un; puis je feignis de m'endormir, le tenant à l'envers, afin que personne ne pût le lire. Les hommes préposés à la visite des passeports ne les regardaient que pour la forme; ils prirent ceux des plus pressés, sans se donner la peine de nous compter. Une fois la diligence en mouvement, je me réveillai comme en sursaut, et, sans paraître y mettre d'affectation, je remis mon passeport dans ma poche. Je répétai la même manœuvre tout le long de la route, en sorte que mon passeport n'avait été visible que pour mes compa-

Digitized by Google

gnons; encore n'en avaient-ils vu que le revers. Entre Versailles et Paris, la conversation roulait sur les passeports. Je soutenais qu'ils n'étaient bons qu'à faire tourmenter les voyageurs. Le capitaine, au contraire, prétendait en prouver l'utilité, disant que les gens suspects parcourraient impunément la France, si on n'avait la précaution de les leur faire exhiber : « Par le peu de soin, lui dis-je, qu'on a mis à nous examiner, un homme suspect eût pu se rendre à Paris, tout comme vous et moi nous l'avons fait. — C'est que nous autres, dit la bonne dame, nous n'avons pas l'air de gens suspects. — Que savez-vous si je ne le suis pas? Depuis Angers, je n'ai fait voir mon passeport à personne. — Cela est vrai, dirent tous les voyageurs en me regardant, comme s'ils eussent cherché à lire dans mes yeux qui je pouvais être. — Vous voyez donc bien que, si j'avais été suspect, j'aurais passé tout comme si je ne l'avais pas été. »

Je ne restai qu'une seule nuit à Paris. Le lendemain, je me rendis à Fontainebleau, où j'avais des amis chez lesquels je comptais me retirer jusqu'au moment où je pourrais reparaître dans mon canton.

Six mois environ s'étaient écoulés depuis l'ordre de mon arrestation, lorsqu'un avis du Directoire fit mettre en liberté tous les royalistes détenus par mesure de sûreté. L'orgueil de Moreau eût souffert d'avouer qu'il les avait fait enfermer sans causes. Pour s'épargner un pareil aveu, il exigeait de ceux qui n'avaient pas subi la punition, qu'il prétendait avoir le droit de leur infliger, de venir se constituer prisonniers, sous la condition toutefois de ne les y laisser que vingt-quatre heures. Cette clause me semblait pénible à remplir; un de mes

Digitized by Google

amis, représentant du peuple, me pressait de ne pas y accéder, en m'assurant qu'un nouvel ordre du Directoire me dispenserait de cette formalité. On avait oublié, à la vérité, de me porter sur la liste des émigrés; cependant je ne pouvais me dissimuler que je serais recherché sur le fait de l'émigration. Pour prévenir tout soupçon, je jugeai que le meilleur moyen était de me présenter la tête levée, comme si je n'avais rien à craindre. Si je ne me fusse pas remis aux mains de Moreau, son orgueil blessé lui eût fait chercher les moyens de me nuire, comme il en avait le pouvoir. Me présentant à lui avec confiance, il devait, au contraire, se trouver intéressé à me protéger. Je rentrais alors dans la classe de tout le monde, tandis qu'il lui était facile de m'en séparer.

J'avais eu, à Fontainebleau, la précaution de me faire donner un passeport en mon nom. Cette fois, je le montrais avec la plus parfaite sécurité, quoiqu'il m'eût été aisé de m'en dispenser. La facilité avec laquelle on circulait alors, malgré les ordres du gouvernement, était vraiment admirable. Tout le monde plaignait les gens suspects et semblait se prêter à les aider. Nous étions dix-huit voyageurs dans deux diligences qui partaient ensemble de Paris. A la barrière d'Orléans, on nous fit descendre pour nous demander nos passeports. Cinq ou six de nous, seulement, entrèrent au corps de garde. Étonné de ce petit nombre, j'en demandai la raison à notre conducteur. « Les autres voyageurs étaient des émigrés, me répondit-il : ils s'en sont allés. »

Je ne fus pas aussi heureux à Tours : je fus retenu quelque temps à la municipalité d'une manière assez

Digitized by Google

désagréable. Un nommé Lhéritier, commissaire du Directoire, grand jacobin de son métier, s'était emparé de mon passeport. Mon nom le choqua singulièrement : depuis peu, il lui était passé par les mains un de mes cousins, arrêté comme émigré et conduit à Rochefort, d'où il devait être déporté à Cayenne. Ce cousin avait eu le bon esprit de s'évader, ce que M. Lhéritier ne savait pas et ce que je n'eus garde de lui apprendre. Il convenait bien que je n'étais pas le même homme ; cependant il prétendait que, avec un nom comme le mien, on devait être examiné de très près. En conséquence, il me fallut le suivre au *Département*, puis à la municipalité, pour y compulser la liste des émigrés. Douze personnes de mon nom étaient inscrites sur les listes et suppléments, qui se trouvaient à Tours Il avait le plus vif désir de me voir dans le nombre. Je lui fis observer froidement que dix-sept personnes de mon nom étaient inscrites sur les listes déposées au Département de Maine-et-Loire, et que cependant je n'y étais pas. M. Lhéritier regrettait bien sincèrement de ne pas avoir des listes plus complètes : il eut l'honnêteté de me le dire. Mais, comme il ne pouvait se dispenser de croire que je ne me serais pas rendu publiquement à mon département, si j'avais eu quelque chose à redouter, il se vit obligé, à son grand regret, de me laisser aller, après m'avoir retenu deux bonnes heures.

Au moment où je venais d'être expédié, je vis entrer tous mes compagnons de voyage qui, étonnés de ne pas me voir, étaient venus en corps me réclamer. A leur tête était un général Dutry, auquel je sus un véritable gré de la grâce avec laquelle il s'y porta. Je me rendis à l'auberge avec eux, fort content d'en être

Digitized by Google

quitte; je me gardai bien, toutefois, de laisser croire que j'avais pu être inquiet un instant. Si M. Lhéritier eût pu prévoir la raison qui m'avait forcé de m'éloigner de mon département et celle qui m'y ramenait, la bonne volonté qu'il me témoigna l'eût probablement engagé à me faire achever mon voyage avec une escorte de gendarmerie; et j'étais, je l'avoue, très désireux de m'éviter cette faveur.

La première chose que je fis, en arrivant à Angers, fut de me présenter chez Moreau, qui eut l'honnêteté de me laisser le choix du jour où je devais subir ce qu'il appelait une *punition*. Il était tard, la route m'avait fatigué... je préférai coucher le soir même à la maison d'arrêt, parce que, comme je le lui fis observer, le moment où l'on a le plus besoin de sommeil est celui où il est le plus convenable d'être en prison. Je m'y trouvai avec quelques prêtres, auxquels on n'avait pas donné, comme à moi, l'espoir d'être libres le lendemain; aussi ne purent-ils s'empêcher de me regarder avec un œil d'envie. Le lendemain, à midi, les portes s'ouvrirent pour moi; et ces malheureux étaient destinés à habiter encore longtemps cet horrible séjour.

Vers la fin de l'automne 1798, quelques bandes de Chouans, formées dans l'Anjou et dans les environs de Vitré, sous les ordres du chevalier de la Valvenne (connu sous le nom de Varalowsky), du chevalier de la Nougarède (1) (*Achille le brun*) et du chevalier de Châ-

(1) Il était chef de la division de Vitré. « Le 27 septembre 1798, dit Crétineau-Joly (t. IV, p. 12), La Nougarède se rencontre à Argentré en face du général Schildt, accouru de Rennes pour s'opposer à ses efforts. Schildt est vaincu; une partie de sa brigade se replie sur la forêt

Digitized by Google

teauneuf (*Achille le blond*), commencèrent à donner des inquiétudes aux administrations et me firent sentir la nécessité de m'éloigner. Ces mouvements étaient partiels : mon canton n'y prenait aucune part. Je réussis à le retenir jusqu'à mon départ : si ces petits mouvements pouvaient être bons à préparer l'insurrection dans un pays où l'opinion n'était pas décidée, ils étaient inutiles ou même nuisibles dans ceux dont nous étions assurés. Les têtes les plus ardentes, cependant, étaient près de m'échapper. M'y réunir eût ouvert trop promptement les yeux du gouvernement, qui aurait pris nécessairement des mesures pour réduire ces bandes encore faibles; il eût pu paralyser ainsi nos moyens et faire avorter avant sa naissance l'insurrection générale, à laquelle nous prévoyions devoir bientôt recourir. Si j'étais demeuré dans le canton, j'aurais été exposé à devenir suspect et à me faire enlever : il me fallut donc m'absenter et attendre le moment où tous les chefs royalistes seraient convenus de recommencer la guerre.

Je retournai à Fontainebleau, où je passai l'hiver et le printemps suivant. Les mesures du gouvernement devenaient de plus en plus rigoureuses. Elles annonçaient le retour du règne de la Terreur. La *loi sur les otages* (1) donnait aux administrateurs la faculté d'in-

du Pertre; l'autre, coupée et poursuivie, retourne à Rennes annoncer cet échec. Les Blancs de La Nougarède fondent sur le bourg de la Gravelle, ils en chassent la garnison, et, sans s'arrêter, les voilà qui campent dans le faubourg de Rennes, où le général Schildt n'a pas encore osé adopter de précautions militaires. »

(1) La *loi des otages*, digne de faire pendant à la trop célèbre *loi des suspects*, fut votée le 12 juillet 1799. Il suffira, pour la faire connaître, d'en rappeler ici l'article 2 : « Les parents d'émigrés, *leurs alliés*, *les ci-devant nobles* compris dans les lois des 3 brumaire an IV et 9 frimaire

Digitized by Google

carcérer les royalistes à volonté. Les départements de l'Ouest, exempts jusqu'alors de la conscription, étaient menacés de la voir s'étendre chez eux (1). Toutes les

an VI, les aïeux, aïeules, pères, mères des individus qui, sans être ex-nobles et parents d'émigrés, sont néanmoins *notoirement connus* pour faire partie des rassemblements ou bandes d'assassins, sont *personnellement* et *civilement* responsables des assassinats et des brigandages commis dans l'intérieur *en haine de la République* dans les départements, cantons et communes déclarés en état de troubles. »

(1) Napoléon, dans ses *Mémoires*, n'hésite pas à faire peser la responsabilité du soulèvement de 1799 sur le Directoire seul, sur sa politique à la fois odieuse et insensée. On ne connait pas assez ces judicieuses et fortes pages, qui confirment ici pleinement les appréciations du général d'Andigné :

« Il fallait, dit-il, toute l'impéritie du Directoire pour faire perdre à la République les avantages de la conduite du général Hoche, et replonger dans les horreurs de la guerre civile des provinces qui ne demandaient qu'à être ménagées ; mais les plaies étaient récentes. Il y avait loin de ne plus se battre contre la République à se battre pour elle ; après une rébellion toujours victorieuse pendant plusieurs années, après une guerre à outrance dans laquelle les deux tiers de la population de ces provinces avaient soutenu le choc de plus de deux cent mille républicains, il était absurde de vouloir appeler sous les drapeaux de la Révolution les conscrits de ces peuples encore irrités ; la politique voulait qu'on attendit une autre génération pour appeler au service militaire les enfants de la Vendée. Le Directoire ne le comprit pas, il ordonna des levées d'hommes dans les départements de l'Ouest ; un mouvement insurrectionnel se manifesta aussitôt dans tous ces départements. Le Bocage, pays coupé et impénétrable, qui, depuis l'origine de la Vendée, avait offert aux bandes royales un asile inexpugnable, devint le refuge des déserteurs et des réfractaires. Les délits des grandes routes recommencèrent : c'est le premier acte d'une population qui se révolte que d'intercepter les communications. Le cri de « Mort aux Bleus ! » s'éleva de toutes parts : ce cri populaire dans ces contrées inquiètes et à peine désarmées ne fut obéi qu'avec trop de fidélité ; d'un autre côté, les chefs signataires de la pacification, avertis que le Directoire pensait à se saisir de leurs personnes, quittèrent leur domicile et vinrent se réfugier dans le Bocage ; leur présence donna confiance aux déserteurs, et de nouvelles bandes royales s'organisèrent.

« Le Directoire, s'il eût été habile, pouvait facilement éteindre le foyer des rébellions isolées qui venait de s'allumer dans le Bocage ; mais, insensé dans sa politique intérieure comme dans sa politique extérieure, il provoqua la loi des otages.

« Ces tables de proscriptions réveillèrent tous les souvenirs de la

Digitized by Google

mesures du gouvernement tendaient à porter l'effroi au dedans, tandis qu'au dehors les victoires des Russes et des Autrichiens (1) frappaient des plus vives terreurs les partisans de la Révolution. En un tel état de choses, nous ne pouvions, ni avec honneur ni avec sûreté, rester spectateurs oisifs d'une lutte qui semblait nous toucher d'aussi près. Prolonger plus longtemps la paix dans nos provinces eût entraîné la perte d'hommes précieux qu'un excès de zèle avait mis trop promptement sous les armes. La conscription allait nous enlever tous les jeunes gens dont nous pouvions nous servir et nous faire perdre entièrement l'opinion du pays; c'est-à-dire qu'un plus long repos allait nous mettre dans une position où nous n'aurions jamais pu espérer d'être

Terreur; l'indignation fut générale; elle éclata, sur tous les points de la France, contre le Directoire, qui avait osé proposer cette loi atroce, qui l'avait promulguée et en poursuivait l'exécution. Tout ce qu'il y avait de vrais citoyens en France, d'hommes sages et vertueux, prononcèrent dans leurs pensées, et appelèrent de leurs vœux le renversement de l'autorité directoriale.

« La guerre civile recommença, et menaça bientôt d'envahir de nouveau l'Anjou, le Poitou, la Bretagne et la Normandie. Le Directoire comprit alors sa faute et son danger; mais il suivit la fausse route dans laquelle il s'était lancé avec une imperturbable opiniâtreté.

« Peu après, il ordonna les visites domiciliaires dans les départements de l'Ouest qui n'étaient pas encore révoltés; il adoptait ainsi, dans son aveuglement, toutes les mesures propres à ranimer et à étendre la guerre civile; les bandes royales, enfantées par la loi de la levée de deux cent mille hommes et par celle des otages, s'accrurent tout à coup d'une immense multitude de volontaires que leur envoyaient les visites domiciliaires; elles devinrent des armées. » *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon, écrits* sous sa dictée *à Sainte-Hélène*, et publiés par Gourgaud et Montholon, t. V, p. 288 et suiv.

(1) Victoires des Autrichiens à Ostrach, le 22 mars 1799; à Stokach, le 25 mars; à Pastrengo, le 26; à Vérone, le 30; à Magnano, le 5 avril; à Mantoue, le 30 juillet. — Victoires des Russes à Cassano, le 27 avril; à Milan, le 24 mai; à la Trebbia, le 19 juin; à Turin, le 20 juin; à Alexandrie, le 23 juillet; à Novi, le 15 août.

Digitized by Google

utiles. Certains hommes, habitués à juger les choses d'après les seuls résultats, se permettent de blâmer la levée de boucliers que firent, à cette époque, les royalistes. Mais qu'ils se mettent à la place des chefs; qu'ils jettent les yeux sur la France d'alors; qu'ils considèrent la tyrannie au dedans, l'avilissement au dehors; qu'ils examinent enfin l'ineptie du gouvernement méprisable sous lequel leur patrie était asservie; et puis, s'ils ont conservé un cœur français et que la passion ne dirige pas uniquement, ils diront : « Nous aurions fait ce que les chefs de l'Ouest firent alors. »

Digitized by Google

CHAPITRE XII

D'Andigné revient de Paris avec Suzannet. Singulière composition de deux diligences. — M. Grellier du Fougeroux. — Portrait du comte de Châtillon, commandant en chef de l'armée de la rive droite de la Loire. — D'Andigné se rend auprès de Georges Cadoudal dans le Morbihan. — Réunion des chefs royalistes à la Jonchère, près de Pouancé. — Combat de Noyant. Attaque de Cossé.

Plusieurs des chefs royalistes étaient passés à Londres, à la suite du traité de paix fait avec le général Hoche. Ils avaient conservé des relations dans les provinces de l'Ouest, de concert avec le gouvernement anglais. Ils lui représentèrent la nécessité où se trouvaient les habitants du pays, ci-devant insurgé, de reprendre les armes. Le ministère, enorgueilli des succès des puissances coalisées, croyait pouvoir réduire la France avec les seules forces étrangères; il feignit de ne pas croire ou ne crut réellement pas à l'existence d'un parti royaliste. Probablement, aussi, redoutait-il dans l'intérieur l'influence de ce parti, qu'il savait bien ne vouloir adopter ni tolérer que ce qui aurait pour but le bien et l'honneur de sa patrie. Tant il y a qu'il refusa de nous donner aucun secours.

S. A. R. Monsieur s'était flatté de se voir bientôt à la tête de l'armée française que le général Pichegru devait organiser en Franche-Comté, aussitôt que le général Souwarow y aurait pénétré. Cet espoir le détournait de l'idée de venir nous rejoindre. M. le duc de Bourbon

Digitized by Google

fut le seul qui nous fit espérer de se réunir à nous : les événements furent si rapides qu'il n'en eut pas le loisir. Nous nous trouvâmes donc réduits à nos propres forces; et ce fut dans le dévouement et le courage des habitants de nos contrées qu'il nous fallut chercher nos uniques ressources.

De l'intérieur comme de l'étranger, les chefs royalistes s'étaient donné rendez-vous, pour une époque fixée, dans l'ouest de la France. Quoique je n'eusse jamais été porté sur la liste des émigrés, le Directoire venait de rendre un arrêté qui m'y inscrivait; il m'avait fourni par là un prétexte plausible de le combattre, si j'avais eu besoin d'en chercher un.

J'avais rejoint Suzannet à Paris. Il se rendait dans la Vendée par Poitiers; nous fîmes route ensemble jusqu'à Tours. On examinait heureusement fort peu les voyageurs, à cette époque. La diligence dans laquelle nous étions eût été, sans cela, fort exposée. Une seconde diligence nous suivait, composée à peu près de la même manière. Nous avions tous mis pied à terre pour monter la montagne d'Arpajon (1); le jour ne faisait alors que poindre. En nous regardant de près, nous nous reconnûmes tous pour des Vendéens, des Chouans, des députés *fructidorisés*, ou des prêtres déguisés, dont la plupart avaient des mandats d'arrêt sur le corps. Cette rencontre originale mit de la gaieté dans notre petite société, qui se sépara avec regret. Les voyageurs qui n'étaient pas assez heureux pour être du nombre des persécutés se trouvèrent très délaissés pendant la route. Ceux-là faisaient la mine; mais il nous était aisé de

(1) Chef-lieu de canton du département de Seine-et-Oise, à huit lieues de Paris.

Digitized by Google

nous en consoler. Nous avions mille choses à nous dire qui étaient de nature à ne faire admettre parmi nous que des initiés; il nous eût été difficile de nous occuper de ceux qui nous étaient étrangers.

Suzannet et moi, nous nous séparâmes à Tours. Je me fis déposer dans les faubourgs d'Angers, pour ne pas me montrer dans la ville. Lorsque la nuit fut venue, j'entrai dans une maison sûre, d'où je partis le lendemain soir pour me rendre dans mon canton.

Je ne voulais point me réunir aux bandes déjà formées, avant que tous les royalistes fussent prêts à prendre les armes; aussi demeurai-je quelques jours sans me montrer. Les Chouans, déjà publiquement rassemblés, avaient perdu, faute d'un chef en état de les diriger, quelques hommes précieux. Pour les contenir et ne pas les laisser se consumer en combats inutiles, je priai le commandeur du Fougeroux (1) de se mettre à leur tête; il les rejoignit sur-le-champ, amenant avec lui quelques émigrés, qui, comme lui, étaient cachés à Angers.

Trois cents hommes, à peu près, étaient déjà réunis dans ce canton. Leur nombre s'augmentait journellement, plus vite même que je ne l'eusse désiré; mais les soldats, par excès de zèle, se recrutaient réciproquement. Ils contrariaient ainsi le projet que j'avais de nous laisser ignorer encore jusqu'au moment où nous aurions tous été préparés.

(1) *Grellier du Fougeroux.* Il avait été *commandeur* de l'ordre de Malte. L'*État de* 1814 relate ainsi ses services : « Émigré en 1791, a fait la campagne de 1792 à l'armée des Princes; celles de 1794 et de 1795 dans le régiment anglais hussards de Hompesch; entré dans le régiment Hussard-Choiseul; présent au naufrage de Calais; en mars 1795, débarqué en Bretagne, en mission; a servi dans l'armée d'Anjou sous M. de Scépeaux; nommé commandant de division en 1799. »

Digitized by Google

Les troupes républicaines s'augmentaient aussi dans l'Ouest, par l'arrivée successive de garnisons d'Italie, prisonnières des armées russes et autrichiennes et renvoyées en France après échange. Comme dans la première guerre de Vendée, nous allions avoir à combattre des corps qu'on aurait pu retenir au dehors. Mais les temps étaient changés : quelques années de malheurs avaient éteint l'enthousiasme révolutionnaire. Les Français ne se combattaient plus mutuellement qu'avec regret. Plusieurs colonnes républicaines parcouraient les campagnes; elles évitaient plutôt qu'elles ne cherchaient l'occasion de combattre. Leur marche était toujours tracée : du bourg où elles avaient passé la nuit, elles devaient se rendre dans le bourg qui leur avait été indiqué; seulement il ne leur était pas dit par quel chemin. Si le commandant apprenait que les Chouans étaient dans le chemin qu'il voulait suivre, le plus souvent il en prenait un autre pour ne pas les rencontrer. Les Chouans, de leur côté, avaient la défense d'attaquer. Un hasard imprévu, seul, pouvait donc mettre les deux partis en présence, et ce hasard se présentait rarement.

M. le comte de Châtillon, promu par S. A. R. Monsieur au commandement de l'armée que M. de Scépeaux avait dirigée dans la guerre précédente, venait de débarquer dans le Morbihan. Nous attendions de l'Angleterre plusieurs autres chefs royalistes; je les croyais tous réunis chez Georges. En annonçant son arrivée, M. de Châtillon faisait entendre que le plan des premières opérations serait réglé dans ce lieu. D'après cela, je crus convenable de m'y rendre.

M. Godet de Châtillon (1), gentilhomme breton, avait

(1) *Châtillon* (Godet, comte de). Quand éclata la Révolution, il était

Digitized by Google

servi quelques années dans sa jeunesse. Il s'était ensuite marié et s'était retiré dans sa terre de Châtillon, située à une petite distance de Nantes. Dans les premiers troubles de la Bretagne, il fit partie des douze députés que l'ordre de la noblesse envoya faire ses représentations au roi. Cette mission (1) lui valut quelques jours de Bastille. Il émigra, en 1791, ainsi que la majeure partie de la noblesse bretonne, et s'attacha au corps que commandait le prince de Condé. Une blessure très grave, qu'il reçut en 1793, le mit hors de service pour quelques années. Il passa en Angleterre, d'où l'expédition de Quiberon le ramena en Bretagne en 1795. Les insurgés de son canton avaient toujours fait partie de l'armée de la rive droite de la Loire, sous les ordres de M. de Scépeaux; il se réunit à celui-ci et devint le second officier général de son armée. Le parti royaliste ayant été réduit à faire la paix en 1796, M. de Châtillon

sous-lieutenant au régiment de Chartres-dragons; il émigra en 1790, servit d'abord dans l'armée de Condé, fit partie en 1795 de l'expédition de Quiberon, fut fait prisonnier et s'évada des prisons de Vannes. Il alla rejoindre l'armée de M. de Scépeaux, et, après la pacification de 1796, se retira en Angleterre. En 1799, il commanda en chef l'armée du Bas-Anjou et de la Haute-Bretagne. En 1800, il repassa en Angleterre, se lia avec Lucien Bonaparte, et revint avec lui en France en 1815, à l'époque des Cent-Jours. Napoléon dans ses dictées de Sainte-Hélène juge en ces termes le comte de Châtillon : « C'était un vieux gentilhomme de soixante ans, bon, loyal, ayant peu d'esprit, mais quelque vigueur. »

(1) Les douze gentilshommes mis à la Bastille, le 15 juillet 1788, pour l'affaire de Bretagne, étaient le marquis de la Rouërie, le comte *Godet de Châtillon*, le comte de la Fruglaye, le marquis de la Bourdonnaye de Montluc, le comte de Trémorgat, le marquis de Corné, le vicomte de Champion de Cicé, le marquis Alexis de Bédée, le chevalier de Guer, le marquis du Bois de la Ferronnière, le comte Hay des Nétumières et le comte de Becdelièvre-Penhouët. — Sur leur captivité, qui fut d'ailleurs la plus douce du monde et qui ne dura que deux mois, du 15 juillet au 12 septembre 1788, voir *La Bastille sous Louis XVI* dans les *Légendes révolutionnaires*, par Edmond Biré.

Digitized by Google

se vit obligé de prendre un passeport pour l'étranger et de quitter la France. Il resta en Angleterre jusqu'en 1799, époque à laquelle les royalistes reprirent les armes.

L'extérieur de M. de Châtillon prévenait singulièrement en sa faveur : ses cheveux blancs, sa belle figure, ses manières franches et ouvertes, tout en lui inspirait le respect et la confiance. Malheureusement sa blessure, son âge — il approchait de la soixantaine — le mettaient peu en état de soutenir une guerre de cette nature. Doué d'un courage brillant, il le gâtait par une indécision extrême, défaut terrible dans un chef de parti. Un manque de confiance dans ses moyens le faisait recourir le plus souvent à l'avis des autres : l'avis du dernier qui avait parlé était toujours celui qui lui semblait préférable. Il arrivait ainsi qu'au moment d'agir, ce qui avait été décidé préalablement se trouvait renversé tout à coup. Le soldat, qui cherche toujours l'assurance de la victoire dans les yeux de son général, se troublait en voyant son air d'incertitude, et il ne faisait le plus souvent son devoir qu'à demi. Châtillon avait un autre défaut bien fâcheux : il était défiant à l'excès. La moindre chose lui persuadait qu'on voulait le supplanter, déjouer ses projets, lui faire perdre une occasion d'acquérir de la gloire. Un mot le ramenait; son cœur loyal se rendait à la première explication. Mais il fallait la renouveler souvent, ce qui faisait perdre un temps précieux. La certitude de voir cette défiance reparaître à la première occasion mettait mal à l'aise ceux qu'il soupçonnait de vouloir rivaliser avec lui et les forçait d'agir avec réserve : pour mon compte, je l'ai éprouvé souvent. Ces petits défauts mis à part, c'était un homme du meilleur exemple, rempli d'hon-

Digitized by Google

neur, de probité, et d'un dévouement à toute épreuve.

J'étais à quarante lieues de la partie du Morbihan où Georges se tenait habituellement. Le pays qu'il me fallait traverser n'était point encore insurgé; les *colonnes mobiles* qui le parcouraient sans cesse en rendaient le passage dangereux. Pour parer aux inconvénients qui pouvaient se présenter sur ma route, je me fis accompagner de vingt hommes choisis : précaution qui ne laissa pas que de m'embarrasser dans plusieurs occasions. Un air plus leste, des vêtements plus élégants que ceux des Bretons, les panaches rouges, dépouilles des grenadiers républicains, que portaient les gens de mon escorte, nous donnaient un aspect étrange et nous faisaient prendre le plus souvent pour des républicains déguisés. Sur notre passage, on s'éloignait de nous, on refusait même de nous fournir ce qui nous était nécessaire. Mon ancien camarade de Sol de Grisolles commandait la division de la Bretagne la plus proche de nous. Sitôt que je l'eus rencontré, tous les obstacles tombèrent. Mondoret (1), un de ses principaux officiers, me servit de guide; il aplanit toutes les difficultés qui s'étaient élevées jusqu'alors, et j'atteignis mon but sans aucun accident.

Georges avait très peu de monde autour de lui, lorsque je le rejoignis. Ses soldats étaient dispersés et attendaient des ordres pour se réunir. Une maisonnette

(1) *Pourceau Mondoret* (Jean-Baptiste). Il figure comme suit sur l'*État de* 1814 : « Émigré en 1791; a fait la campagne de 1792 sous les ordres du Roi, alors MONSIEUR; de 1793 à 1797, servit successivement sous les ordres de M. de Dresnay, le prince de Léon; a rejoint l'armée du général Georges en 1797; a servi dans cette armée jusqu'à la pacification dernière, en qualité de chef de bataillon sous les ordres de M. de Sol; fut nommé chef de division ou colonel par le général Georges en 1801, et organisa sa division. »

Digitized by Google

isolée, entourée de bois considérables, lui servait de quartier général. On se tenait dans cette maison pendant le jour; la nuit, on se retirait dans les bois et on la passait dans des *loges* éparses. M. de Châtillon était le seul des chefs royalistes attendus d'Angleterre, qui fût arrivé dans ce lieu; les autres étaient annoncés de jour en jour. M. de Scépeaux y était venu, de son côté, pour réclamer contre l'oubli dans lequel on le laissait. Il me soupçonnait d'avoir cherché à lui enlever l'affection des soldats; en quoi il se trompait. L'opinion du pays lui était tellement contraire qu'il n'eût pas été en mon pouvoir de l'amener à lui obéir. Nous le reconnaissions pour un homme d'honneur et de probité, nous savions que dans plusieurs circonstances périlleuses il avait montré un grand courage; mais nous ne pouvions nous dissimuler, en même temps, qu'il était hors d'état de commander en chef. On lui conserva le rang qu'il avait parmi les royalistes sans lui donner de commandement particulier.

Je m'arrêtai peu de jours chez Georges. Mon passage avait donné l'alarme aux cantonnements républicains, qui s'étaient mis en mouvement. Ils n'avaient pu nous atteindre, parce que nous avions marché jour et nuit, faisant jusqu'à 17 lieues en un jour. Pour s'en dédommager, ils annonçaient une *fouille* générale dans le canton où nous nous trouvions. Il n'était pas prudent de l'attendre.

Les Vendéens n'attendaient que les ordres de leurs chefs pour reprendre l'offensive. Les plus chaleureux s'étaient déjà formés en corps de chasseurs. Ceux-là faisaient la petite guerre pour leur compte; ils occupaient ainsi toute l'attention des républicains cantonnés dans

Digitized by Google

les petites villes, si bien que ces derniers n'avaient pas les yeux ouverts sur l'explosion qui était près d'éclater dans les campagnes. Sur la rive droite de la Loire, des bandes toujours croissantes, dont on pouvait quintupler le nombre à volonté, se tenaient toujours en mouvement; elles forçaient par là les républicains à marcher en colonnes nombreuses. Pour faire la guerre activement, il ne manquait plus qu'une volonté bien prononcée; elle devait être le résultat d'une délibération des chefs royalistes de toutes les armées.

Deux cents généraux, chefs de division et officiers subalternes, venus de tous les pays ci-devant insurgés, se réunirent à cet effet, du 15 au 18 septembre 1799, à la Jonchère, proche de Pouancé. Cette maison, qui appartient à M. d'Andigné de Mayneuf, est située dans un pays coupé de bois et d'étangs qui en rendent l'accès très difficile, en sorte que ce lieu est parfaitement convenable pour un rassemblement de cette nature. Mille Chouans du pays de Segré, deux cents Bretons des environs de Vitré, sous les ordres du chevalier de la Nougarède, occupaient Pouancé pendant la durée de ce rassemblement : ils avaient des postes avancés sur tous les points par où on pouvait arriver jusqu'à nous.

Les républicains ne cherchèrent nullement à nous troubler. L'ordre de choses établi en France avait mis les anciens amis du gouvernement dans un état de satiété qui allait jusqu'à l'insouciance. Ils prenaient peu d'intérêt à surveiller nos mouvements; et leur ignorance sur nos projets était telle qu'ils ne connurent jamais qu'imparfaitement le nombre et le but du rassemblement que nous avions opéré.

Nous avions à la vérité choisi à dessein un canton où

Digitized by Google

l'opinion était parfaite, ce qui fit que nos projets furent alors complètement inconnus des républicains. Le lendemain de notre séparation, un de leurs détachements se rendit de Martigné-Ferchaud à la Jonchère. L'officier qui le commandait prit des informations sur le passage du général Georges, qu'il savait y être venu; mais il ne parla que de Georges et ne parut pas savoir que beaucoup de généraux et officiers royalistes s'y étaient trouvés avec lui.

La guerre avait été décidée à l'unanimité. Nous ne pouvions toutefois nous faire illusion sur la faiblesse de nos moyens. Nous étions sans argent, sans poudre, sans une seule pièce de canon; nous n'avions pas, à beaucoup près, assez de fusils pour armer les soldats que nous pouvions mettre sur pied. C'était donc aux dépens de nos ennemis qu'il nous fallait nous procurer tout ce qui nous manquait. La loi impérieuse de la nécessité avait pu seule nous contraindre à faire une levée de boucliers qui allait paraître hasardeuse : il fallait préserver de la conscription la jeunesse de nos provinces, présenter aux Français un appui contre la tyrannie du gouvernement directorial, ramener l'Europe à l'idée qu'il existait encore des royalistes en France, alors que, dans les cabinets des souverains, on se plaisait à croire que le souvenir des Bourbons n'y était plus qu'une chimère dont personne ne s'occupait. Nos ressources apparentes étaient entièrement nulles; en réalité, elles ne l'étaient pas aussi complètement. Elles reposaient d'abord sur l'énergie et le dévouement de nos soldats, qui ne pouvaient nous manquer. Nous en étions assurés : car les guerres précédentes nous avaient donné la mesure de nos forces et avaient fondé entre

Digitized by Google

les chefs et les soldats cette confiance réciproque qui rend capable de tout; puis, en guerre civile, les hasards sont toujours pour l'agresseur. Le gouvernement devait bientôt se dissoudre : les Jacobins pouvaient prendre le dessus; les gens honnêtes se fussent alors jetés dans nos bras et eussent été heureux d'y trouver un asile. Dans ce cas, nous pouvions espérer de relever la monarchie; nous aurions mis le roi en position de se porter comme médiateur entre les étrangers et ses sujets. La Providence n'était pas encore réconciliée avec les Français; elle leur préparait de nouvelles épreuves, et elle avait ajourné l'époque où elle voulait leur rendre leurs anciens guides et leur ramener le bonheur passé.

Nous avions toujours senti le besoin d'avoir au-dessus de nous un chef unique, qui pût donner à nos mouvements une régularité et un ensemble sans lesquels il n'y avait point à espérer de grands succès; mais nous savions en même temps que ce chef ne pouvait être qu'un prince du sang. J'ai dit que Monsieur devait rejoindre l'armée que Pichegru allait former en Franche-Comté. A son défaut, on nous parlait de M. le duc de Bourbon. Nous lui annonçâmes la résolution que nous avions prise, en le pressant de venir promptement légitimer par sa présence la lutte dans laquelle nous allions nous engager pour le rétablissement de son auguste maison.

Pour le dehors comme pour le dedans, il était nécessaire de frapper un coup qui pût ramener les gens à l'idée de notre existence. En conséquence, nous avions fixé à quinze jours de là l'attaque simultanée de plusieurs grandes villes. Cette entreprise offrait, en appa-

Digitized by Google

rence, plus de difficultés qu'elle n'en avait réellement. Les petites villes, les gros bourgs, où les républicains étaient cantonnés, nous présentaient de grands obstacles. Les portes, les murailles ou les palissades dont ils étaient environnés, tout, même les églises, était crénelé. Nous ne pouvions, le canon manquant, enlever le moindre de ces postes sans y perdre beaucoup de monde. L'opinion des petites villes nous était, en outre, extrêmement contraire, la population entière était armée, et chacun se rendait à son poste à la première alerte. L'opinion des grandes villes était généralement plus modérée; beaucoup d'habitants nous protégeaient secrètement ou faisaient des vœux pour nous; un très petit nombre d'entre eux s'armaient pour la cause commune. Les garnisons, réparties sur des postes éloignés, n'étaient pas généralement suffisantes pour les défendre tous. Nous pouvions de plus nous y procurer des ressources qui nous auraient dédommagés de ce que leur attaque nous aurait coûté; les petits endroits, au contraire, ne nous offraient que des ressources médiocres. Si nous faisions sur une grande ville une attaque infructueuse, le résultat en était, du moins, d'obliger les troupes républicaines à s'y concentrer à l'avenir et à nous abandonner les campagnes.

Georges devait attaquer à la fois Vannes et Saint-Brieuc; Bourmont, le Mans; les Vendéens et nous, nous devions nous porter sur Nantes. Le jour n'était pas décidé d'une manière bien précise, de sorte que cette entreprise n'eut pas tout le succès que nous aurions pu en attendre.

La crainte d'attirer l'attention du gouvernement sur les Chouans de mon canton m'avait empêché de me

Digitized by Google

joindre à eux avant que la guerre eût été décidée. Cette décision prise, je me mis à leur tête sur-le-champ.

Nos gens ne portaient rien avec eux, ce qui nous forçait de les renvoyer, de temps à autre, dans leurs paroisses respectives. Déjà ils étaient absents depuis quelque temps. Je ne comptais point sur une attaque prochaine, et, pour mon compte, j'avais le désir d'éviter le combat jusqu'à ce que j'eusse donné à mes hommes une meilleure organisation. Je congédiai donc pour quelques jours les compagnies les plus éloignées, ne gardant avec moi que quatre cents hommes des compagnies les plus proches, que je comptais renvoyer chez eux les uns après les autres.

Le 21 septembre 1799, nous avions passé la nuit à Bourg d'Iré (1), d'où nous devions aller à Bouillé-Ménard le jour suivant. Tous les jours, à peu près, nous changions de cantonnement; les chefs seuls étaient dans le secret de ces déplacements, en sorte qu'il était difficile de nous surprendre. Deux colonnes républicaines étaient en mouvement ce jour-là. L'une et l'autre devaient passer à une assez grande distance de nous; j'avais d'autant moins d'inquiétude sur leur marche que, depuis quelque temps, nous nous étions, de part et d'autre, plutôt évités que cherchés. Une mesure de prudence m'avait cependant fait donner la moitié de mon monde à l'officier qui commandait l'avant-garde; cette précaution nous fut d'une grande utilité. J'avais fait préparer à dîner, dans une ferme éloignée d'un quart de lieue du bourg, pour moi et pour l'état-major; l'avant-garde devait partir vers midi; le reste suivrait

(1) Commune du canton de Segré, à deux lieues de cette dernière ville.

Digitized by Google

une demi-heure après. Un homme de Pouancé, chargé par le commandant de la colonne mobile de Craon d'embaucher nos hommes, avait été pris sur le fait, arrêté et fusillé. Sa fille ne l'avait pas quitté jusqu'au moment de sa mort. Elle réclama les vêtements de son père, avec lesquels elle retournait chez elle, lorsqu'elle rencontra, sur la route de Segré à Pouancé, les deux colonnes républicaines qui venaient de se réunir. Les commandants de ces deux colonnes changèrent leurs dispositions, sur le rapport de cette fille, et vinrent conjointement nous attaquer. Nous nous mettions à table, au moment où on vint me prévenir que notre avant-garde allait être attaquée. J'envoyai sur-le-champ aux hommes restés dans le bourg l'ordre de marcher pour soutenir les premiers; je partis moi-même avec tous les officiers pour rejoindre l'avant-garde, qui n'était encore qu'à un kilomètre. Le combat était déjà très vif, au moment où j'arrivai. L'avant-garde, pressée par le nombre, commençait à plier; mais les hommes restés au bourg arrivèrent en même temps que moi. Les républicains étaient sept ou huit cents; nous étions à peine quatre cents. Nous enfonçâmes néanmoins l'ennemi, le mettant dans un désordre complet, et nous le poursuivîmes jusqu'à Segré, après lui avoir tué environ 150 hommes.

Les troupes que nous avions combattues dans cette journée arrivaient d'Italie. Elles avaient fait partie de la garnison de Milan, où le maréchal Souwarow les avait faites prisonnières (1). Elles avaient été ensuite renvoyées en France, sous la condition de ne pas servir jusqu'à leur échange. Les officiers, comme les soldats,

(1) Le 24 mai 1799.

Digitized by Google

n'avaient aucune connaissance du genre de guerre de nos pays ; ils nous regardaient comme une bande de paysans armés dont ils auraient facilement raison. La vivacité de notre attaque les surprit et les mit en désordre ; une fois rompus, ils ne surent rien réparer. Leurs hommes dispersés ne se réunirent que plusieurs jours après. Ceux qui avaient atteint Segré se trouvèrent trop faibles pour y rester. La nuit était horriblement pluvieuse ; ils en profitèrent néanmoins pour se rendre au Lion-d'Angers.

Plusieurs de leurs blessés nous étaient restés entre les mains. Il nous répugnait de les faire périr ; ce dont nous avions le droit, puisqu'on ne nous faisait aucun quartier. Nous les fîmes soigner comme s'ils eussent été des nôtres, et nous les renvoyâmes aux Républicains. Nous cherchions depuis longtemps à adoucir le système de guerre qu'on se faisait dans nos pays. Souvent nous l'avions essayé en vain. Cette fois encore, les Républicains ne virent qu'un but politique dans une démarche qui n'eût dû être considérée que comme un acte d'humanité. Cette campagne toutefois ne fut pas souillée d'autant d'actes de cruauté que l'avaient été les campagnes précédentes.

Cette affaire, connue sous le nom d'affaire de Noyant (1), en imposa assez aux Républicains pour les empêcher de pénétrer dans mon canton pendant le cours de cette guerre. Le Lion-d'Angers fut évacué peu de jours après. Les garnisons les plus proches que j'avais à redouter furent ainsi les garnisons de Château-Gontier et de Craon. J'aurais voulu pouvoir enlever ces petites villes : elles avaient peu de troupes, mais leur

(1) Noyant-la-Gravoyère, à 8 kilomètres de Segré.

Digitized by Google

garde nationale était nombreuse, disposée à se bien défendre. Je ne pouvais, sans risquer de perdre beaucoup de monde, essayer de m'en emparer avant d'avoir du canon à ma disposition.

A la suite de l'affaire de Noyant, j'allai dans les environs de Craon (1), afin d'organiser les compagnies de ce canton, qui ne l'étaient pas encore. Je passai tout près de la ville; elle était sur ses gardes : je ne pus tenter de la surprendre. Je fis le même jour un essai sur Cossé, qui ne me réussit point. Cossé (2) est un gros bourg, entre Craon et Laval, qui avait toujours été extrêmement révolutionnaire. La garnison était faible; en brusquant l'attaque, peut-être l'aurions-nous emporté. Le commandant vint nous reconnaître. En courant sur lui et sur son petit détachement, il eût été possible de gagner la porte aussi vite qu'eux et d'y passer pêle-mêle. Au lieu de cela, sur l'avis de quelques officiers, je pris le très mauvais parti de faire sommer la garnison. Les habitants prirent les armes aussitôt. Ce bourg, comme tous ceux occupés alors par les Républicains, était ceint de palissades et de haies vives. De ces espèces de remparts, on nous tirait comme au blanc, tandis que les Républicains étaient entièrement à couvert. Je vis bientôt que j'aurais perdu plus de monde dans cette attaque que le bourg ne valait. Je me retirai, avec un homme tué et trois blessés.

L'attaque de ces postes était toujours très dangereuse, lorsque nous ne pouvions les surprendre. Le comte de Bourmont, de son côté, se cassa le nez peu

(1) Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Château-Gontier, département de la Mayenne.

(2) Cossé-le-Vivien, dans la Mayenne, arrondissement de Château-Gontier.

Digitized by Google

de temps après sur le bourg de Ballée (1), peu éloigné de Cossé. Les habitants de Ballée avaient toujours été révolutionnaires; ils étaient préparés de longue main à repousser notre attaque : toutes leurs maisons s'ouvrant les unes sur les autres, chacune d'elles demandait un siège à part. Il y perdit plusieurs officiers précieux, avec un assez grand nombre de ses meilleurs soldats, et il ne put réussir à s'en rendre maître.

Si l'attaque de Cossé n'eut pas le succès qu'on pouvait en espérer, elle montra du moins aux Républicains la nécessité de se concentrer dans les grandes villes. Peu de jours après, ils évacuèrent Cossé, ainsi que Craon; toutefois Craon ne resta sans garnison que quelques jours. Le général d'Armand, qui commandait alors à Laval, m'a même assuré depuis qu'il avait signé par mégarde l'ordre de l'évacuer; il le fit réoccuper peu de temps après. Cossé, au contraire, ne reçut plus de garnison pendant cette guerre.

J'étais posté entre Château-Gontier et Laval, pour attendre la caisse du receveur qu'on devait porter à Laval, lorsque j'appris l'évacuation de Cossé. Le receveur de Château-Gontier avait eu, probablement, connaissance de notre marche : il ne sortit pas au jour fixé. L'attendre plus longtemps était inutile. Je marchai donc sur Cossé, où je fis une belle peur. Les habitants étaient persuadés que je brûlerais leur bourg pour le punir de sa résistance. Je ne m'y arrêtai que quelques heures; puis j'allai à Craon, d'où je retournai dans les environs de Segré.

(1) Commune du canton de Grez-en-Bouère, arrondissement de Château-Gontier.

Digitized by Google

CHAPITRE XIII

Châtillon et d'Andigné font une démonstration sur Nantes. — M. de Mauvillain. — Marche du général Grigny sur Candé. — Attaque et prise de Nantes. *Tête-Carrée* délivre les prisonniers du Bouffay. — Prise du Mans par Bourmont. Prise de Saint-Brieuc par Mercier *La Vendée*. — Le chevalier d'Autichamp et Suzannet. — L'abbé Sieyès, l'un des directeurs, charge le général Hédouville de faire aux Chouans des ouvertures de paix. Réunion des chefs royalistes à Pouancé. Des commissaires sont nommés pour traiter avec Hédouville.

Pour faciliter la levée des Chouans des environs de Nantes, M. de Châtillon avait désiré s'y montrer en force. Nous nous réunîmes, au nombre de deux mille, au Louroux (1) et à Bâcon (2), d'où nous partîmes pour nous y rendre. Nous nous étions séparés en deux colonnes. M. de Châtillon commandait celle de droite, moi celle de gauche, marchant à une lieue l'un de l'autre La grande route de Nantes était occupée par plusieurs postes républicains : il y en avait à Saint-Georges, à Ingrandes, à Varades, à Ancenis. Je ne pus prendre la grande route qu'entre Varades et Ancenis. Une trentaine de républicains passaient par les prairies pour se rendre d'Ancenis à Varades, lorsque nous arrivions à la grande route; notre arrière-garde échangea quelques coups de fusil avec ce petit détachement qui nous

(1) Le Louroux-Beconnais, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Angers, à six lieues et demie d'Angers.

(2) Commune du canton du Louroux-Beconnais, à cinq lieues d'Angers.

Digitized by Google

laissa un prisonnier et eut un blessé. Il me fallut tourner Ancenis par les marais, qui étaient praticables à cette époque. Je repris ensuite la route à cent pas de la porte de la ville, où une *traverse* m'avait conduit sans que j'eusse été aperçu. Quelques hommes de la garnison sortirent contre nous, mais ils s'éloignèrent peu de la ville. Je ne voulais point risquer d'attaque contre les vieilles murailles d'Ancenis, qui ne laissaient pas que d'opposer de la résistance; je continuai donc ma route, emmenant trois conscrits que j'avais surpris désarmés. Nous allâmes coucher à Oudon (1). La diligence de Nantes y passa le matin, je remis à la garde du conducteur le prisonnier fait devant Varades. C'était un bon Savoyard qui demandait à rester avec nous. Si j'avais été dans mon canton, je l'aurais gardé; mais je devais être absent quelque temps; de plus, l'état de santé où il était m'empêchait de le conduire et de lui faire supporter les fatigues d'une marche pénible.

M. de Châtillon et moi, nous nous réunîmes dans les environs de Carquefou (2), à deux lieues de Nantes. Le lendemain matin, nous traversions l'Erdre, pour donner le moins de connaissance possible de notre marche, et nous retenions, au lieu de notre passage, tous les bateaux qui descendaient de Nort (3) à Nantes.

M. de Mauvillain (4) commandait les Chouans de ce

(1) Commune du canton d'Ancenis (Loire-Inférieure), à 9 kilomètres d'Ancenis.

(2) Chef-lieu de canton de l'arrondissement de Nantes, à 10 kilomètres de cette ville.

(3) Chef-lieu de canton (Loire-Inférieure), sur la rivière l'Erdre, à deux lieues de Nantes.

(4) M. de *Mauvillain* était né à la Chapelle-Basse-Mer (Loire-Inférieure). Il est porté comme suit sur l'*État de* 1814 : « Officier avant la Révolution; a fait toutes les campagnes de l'émigration; rentré en 1795;

Digitized by Google

canton, dont un petit nombre seulement avaient pris les armes. Rien n'était préparé pour la subsistance de notre troupe; aussi, dans le premier moment, nous eûmes quelque embarras pour nous procurer des vivres. L'état de paix de ce canton nous exposa à un autre inconvénient, que M. de Châtillon avait déjà éprouvé dans la guerre précédente : c'est que nos gens, ne voyant personne sous les armes, se crurent en pays ennemi et se conduisirent en conséquence. Notre présence, loin d'être utile à l'opinion du pays, aurait pu lui être nuisible, si nous l'avions prolongée. Je n'avais pas partagé l'avis de M. de Châtillon sur cette manière de soulever une contrée; je l'avais engagé à envoyer un détachement de soldats choisis, qui se fussent d'abord entourés des hommes les plus énergiques, et, peu à peu, de tous les jeunes gens dont l'agriculture pouvait se passer. Sans faste, dans le silence le plus profond, nous étions toujours parvenus ainsi à mettre tout un pays sur pied. L'appareil avec lequel nous paraissions dans celui-ci attirait trop l'attention; il devait nécessairement appeler l'ennemi sur ce point, avant que les hommes nouvellement levés fussent assez aguerris et assez bien organisés pour le recevoir. Un autre événement changea notre marche et nous ramena dans les environs de Segré plus tôt que nous n'y avions compté.

Les mouvements des royalistes avaient suffisamment éveillé l'attention des républicains, pour leur faire sentir la nécessité de les étouffer à leur naissance. Rien ne bougeant encore dans les environs de Nantes, ils cru-

ayant toujours servi dans les armées royalistes. Chef de division en 1799. Son bien a été vendu par suite de la Révolution. Très brave, très intelligent. »

Digitized by Google

rent n'avoir rien à redouter dans cette partie et pouvoir la dégarnir sans danger, pour porter leurs forces en Anjou, là où l'insurrection leur paraissait prendre un caractère plus alarmant. Le général Grigny (1) commandait à Nantes. Il marcha en personne sur Candé, juste au moment où nous allions vers Nantes, si bien que nous nous croisâmes sans le savoir. Nous étions rendus aux portes de la ville quand nous apprîmes qu'elle était presque sans défense.

On pourra taxer de témérité l'attaque d'une ville où il y avait une population de quatre-vingt-dix mille âmes, alors que nous n'avions pas au delà de deux mille soldats nouvellement levés et encore mal organisés. Elle ne pouvait réellement nous promettre d'autre résultat que de forcer les républicains à rester dans les villes et à nous abandonner les campagnes; c'était déjà beaucoup pour nous. Puis, cette attaque était si imprévue qu'elle ne semblait pas offrir grand danger. Si nous avions dirigé nos premiers rassemblements sur Nantes, conjointement avec les Vendéens et les Morbihannais, nous aurions pu certainement conserver cette ville, où nous aurions trouvé l'argent, les armes et les munitions nécessaires pour nous mettre sur pied d'une manière respectable. Un tel début eût donné à cette guerre un tout autre caractère. J'ai regretté souvent de n'avoir pas donné cet avis, lors de la réunion de tous les chefs

(1) *Grigny* (Achille-Claude-Marie *Tocip*, dit), né à Paris le 7 avril 1766. Engagé volontaire en 1792; général de brigade le 24 nivôse an II (13 janvier 1794). Il fut envoyé dans l'Ouest en septembre 1794. Son ami Hoche, avec lequel il avait servi sur le Rhin, lui donna la direction de l'état-major de la grande division du Sud. Employé plus tard aux armées du Rhin et de la Moselle, enfin à celle d'Italie, le général Grigny mourut devant Gaëte, le 10 février 1806.

Digitized by Google

à la Jonchère, et qu'aucun d'eux n'y ait pensé. La facilité avec laquelle nous avons traversé la ville dans tous les sens nous montra suffisamment combien il nous eût été aisé de nous en emparer et de la conserver asssez longtemps pour en retirer tous les objets qui pouvaient nous être utiles, si nous l'eussions attaquée avec des moyens suffisants. Seuls, au contraire, et pas assez nombreux pour garder une ville aussi populeuse, nous ne pûmes que faire beaucoup de bruit et très peu de mal. Les habitants, de leur côté, eurent une belle peur, et ce fut tout. Mais ils jetèrent les hauts cris, sur ce qu'ils avaient été privés quelques jours de leur garnison. Celle-ci, du reste, pendant toute la guerre, ne sortit plus des murs de Nantes. Si cette attaque ne nous procura que des avantages médiocres, elle produisit, en revanche, le plus heureux effet sur l'opinion : elle nous donna du relief dans l'intérieur, encore plus au dehors. L'Angleterre crut, de ce jour, à l'existence d'un parti royaliste en France; ce qu'elle n'avait pas voulu croire auparavant. Le résultat fut de nous procurer quelques légers secours, que le ministère nous avait toujours refusés.

En nous portant sur la Bretagne, nous ne songions pas à l'attaque de Nantes; l'absence de la garnison nous en donna la pensée. M. de Châtillon désirait que nous nous fussions bornés à délivrer des officiers royalistes, détenus dans une maison d'arrêt située au faubourg par lequel nous devions entrer; c'était là le véritable motif de notre entreprise, et ce fut précisément ce que nous ne fîmes pas, la confusion qui régna dans cette attaque nous ayant empêchés de nous en occuper.

Digitized by Google

Une attaque de nuit, même avec les troupes les mieux disciplinées, entraîne toujours une espèce de désordre. Pour le prévenir le plus possible, j'avais proposé à M. de Châtillon d'entrer dans la ville par plusieurs points à la fois : nos forces étant ainsi disséminées, l'ennemi n'eût su ni où se porter ni où se réunir. Chaque chef de colonne eût plus facilement maintenu ses hommes et leur eût plus aisément donné la direction nécessaire. M. de Châtillon tint à marcher sur une seule colonne, que les chemins, assez mauvais à cette époque de l'année, rendaient d'une longueur excessive.

Il était environ quatre heures du matin, lorsque nous arrivâmes à la porte de Rennes, le 20 octobre 1799. De ce côté, une barrière de péage formait l'unique défense de la ville; un brouillard, tellement épais qu'on ne se voyait point à quatre pas, nous permit de parvenir assez près de la sentinelle avant qu'elle nous eût aperçus. Elle se promenait paisiblement; le seul bruit de sa marche nous indiquait où elle était. Je détachai deux hommes choisis pour s'en saisir. Je leur avais recommandé de ne point tirer; malheureusement cet ordre fut mal exécuté. La sentinelle cria : « Qui vive? » fit feu, ne toucha personne, et fut tuée sur-le-champ. Le corps de garde prit les armes; une partie de ceux qui le composaient restèrent sur le carreau. Le reste prit la fuite et donna l'alarme à la ville, qui fut ainsi avertie de ce qui la menaçait.

La fréquence du danger, l'habitude d'une discipline exacte, font seules obtenir des hommes, même les plus courageux, de conserver leur poste en silence dans les cas extraordinaires; nos soldats n'en étaient pas arrivés à ce point. Ils étaient rendus aux portes de Nantes,

Digitized by Google

avant de s'être doutés que nous voulions l'attaquer. Les premiers coups de fusil les en avertirent. De ce moment, l'ordre fut entièrement interverti : je cherchai vainement à faire observer le silence ; je dus bientôt y renoncer. Nos gens criaient à tue-tête « Vive le Roi ! » je vis qu'ils avaient besoin de s'étourdir, en sorte que, dans une surprise de nuit, je fus obligé de faire battre la charge. Tous les corps s'étaient trouvés pêle-mêle dans un instant ; détacher l'un d'entre eux d'un côté ou de l'autre pour une opération quelconque devenait impossible. La garde de la porte de Rennes occupait un détachement nommé d'avance à cet effet : cette précaution m'avait semblé nécessaire pour assurer, au besoin, notre retraite. Un autre détachement s'était emparé de la porte de Vannes. Un troisième occupait le pont de la Loire ; celui-là était destiné à empêcher les communications des deux parties de la ville. Ces détachements furent les seuls qui conservèrent leur ordre ; tout le reste fut confondu.

La confusion n'était pas moindre parmi les républicains. La plupart de ceux qui prirent les armes étaient de la garde nationale ; les plus pressés parmi eux furent les *Jacobins*. Aussi les pertes des républicains portèrent principalement sur les plus grands scélérats de la ville. Le désordre de cette attaque aurait véritablement paru plaisant à celui qui n'y aurait pas été intéressé. La fumée de la poudre avait encore augmenté l'obscurité de la nuit. Pour se reconnaître, on se prenait au collet, et l'on se demandait si l'on était *Bleu* ou *Chouan*. Nous nous trouvâmes souvent, sans nous en apercevoir, au milieu les uns des autres. Un de nos officiers traversa un détachement ennemi, se croyant parmi les siens. Un

Digitized by Google

tambour républicain battit longtemps la générale à côté d'un des nôtres qui battait la charge. De cette manière, nous parcourûmes la plus grande partie de la ville. Les quelques républicains qui étaient sous les armes ne savaient où se rallier. Nous nous serions, indubitablement, emparés du château, si nous nous y étions présentés avant que la gendarmerie s'y fût retirée. Mais le hasard seul pouvait nous y conduire; or, avec un pareil désordre, nous étions incapables de profiter de rien.

Nous pouvions certainement, aussi, nous emparer des caisses, qui renfermaient des sommes considérables; mais nous n'avions aucun moyen de les transporter et nous vîmes clairement que nos gens se seraient jetés sur l'argent et se seraient fait tuer pour le conserver, sans que cela pût en rien nous profiter. Le jour approchait : il allait montrer notre faiblesse et le désordre où nous étions. Trente cavaliers réunis nous auraient sabré deux cents hommes, avant que nous eussions pu les rallier. J'en fis la réflexion à M. de Châtillon, que je rencontrai au milieu de ce brouhaha. Il s'était réservé la tâche de délivrer les prisonniers, mais avait été incapable de la remplir, faute d'avoir pu réunir les hommes dont il comptait se servir. Il vit, comme moi, l'impossibilité de rien tenter et le danger d'un plus long séjour; sur quoi, il se décida à ordonner la retraite.

La plus grande partie de nos hommes étaient au cœur de la ville. J'allai les y chercher, pour les faire se replier sur le pont *Communeau*, qui est le passage sur l'Erdre pour les routes de Rennes et de Vannes; à tous j'indiquai ce point de réunion. J'attendais le retour de

Digitized by Google

nos gens sur une petite place en avant du pont. Une quinzaine de cavaliers, de la jeunesse nantaise, vinrent nous y reconnaître et crurent pouvoir impunément nous charger. J'étais à cheval, avec trois officiers seulement; mais les deux côtés du pont étaient garnis de huit cents hommes d'infanterie. Je cherchais à entraîner au milieu d'eux les cavaliers ennemis; celui qui le commandait me suivit réellement, il fut tué. Les autres profitèrent de la leçon et se retirèrent (1).

Lorsque tous nos hommes furent réunis, nous commençâmes notre retraite. Quelques républicains nous suivirent de loin, et tirèrent sur nous sans nous faire aucun mal. Nous avions perdu trois hommes seulement dans cette échauffourée; nous en avions tué une soixantaine. Le maire de Nantes, M. Saget (2), eut la cuisse

(1) Dans son livre sur *la Commune et la Milice de Nantes* (t. X, p. 316), Camille Mellinet raconte ainsi cet épisode : « Un petit détachement de la garde nationale à cheval, commandé par Pellerin, arrive sur la place du Port-Communeau. Quatre hommes étaient à cheval auprès de l'arbre de la liberté. Au *Qui vive?* leur réponse est : *Royalistes... — Halte-là, coquins!* leur crie Pellerin, qui ordonne aussitôt la charge et s'élance le premier, suivi d'Aregnaudeau. Les quatre cavaliers royalistes s'éloignent en enfilant le pont : ils sont vigoureusement poursuivis. Pellerin en atteint un d'un coup de pistolet : au même instant, une décharge se fait entendre, et il est frappé mortellement. Aregnaudeau prend le commandement, et, se voyant entouré de royalistes, il ordonne la retraite jusque sur la place du Port-Communeau. Là, faisant une halte malgré les décharges de la mousqueterie des royalistes, Aregnaudeau demande à ses camarades s'ils veulent aller venger Pellerin : tous acceptent; mais, en voyant le nombre de leurs adversaires, ils reconnaissent leur impuissance, et reviennent consternés sur la place Égalité... »

(2) « Saget, maire de Nantes, dit Camille Mellinet (t. X, p. 319), se rendait à l'état-major de la garde nationale lorsque, sur la place Égalité (aujourd'hui place Royale), au moment où il appelait ses concitoyens aux armes, il reçut un coup de crosse de fusil à la tête, et fut frappé, à bout portant, de deux coups de feu, dont l'un lui brisa la cuisse, et l'autre lui fractura la jambe gauche... Quelques heures après, il supporta avec courage l'amputation qui sauva ses jours. » — M. Saget, négociant,

Digitized by Google

cassée; c'était un honnête homme, quoique très républicain, et nous eûmes un véritable regret du malheur qu'il éprouva. Nous emmenions avec nous une douzaine de prisonniers, des officiers pour la plupart; ils furent renvoyés dans la même journée. Un de nos hommes était resté aux mains des ennemis; ces officiers empêchèrent qu'il lui fût fait aucun mal. Peu de temps après, il parvint à s'échapper.

Le caractère de cette guerre s'adoucissait ainsi d'une manière sensible. Pas un seul républicain ne fut tué, dans cette journée, s'il était désarmé; nos gens nous amenèrent tous ceux qu'ils saisirent, sans leur prendre la moindre chose. *Tête-Carrée* (1), un de nos capitaines les plus déterminés, pénétra jusqu'à la prison du Bouffay, qui est au centre de la ville. Il avait habité cette prison, qu'il connaissait parfaitement; il y délivra quelques détenus, surtout des ecclésiastiques. Chacun d'eux se retira où bon lui sembla.

A notre retour, nous passâmes fort près de la colonne

était maire de Nantes depuis le 25 novembre 1798. Il cessa ses fonctions le 17 juillet 1800, et fut remplacé par M. de Fellonneau, ancien avocat du roi au Présidial de Nantes.

(1) Voir sur *Tête-Carrée* la note de la page 172. — Mellinet (t. X, p. 321) raconte en ces termes son expédition du Bouffay : « Les Chouans furent repoussés. Cependant ils remplirent en partie la mission qu'ils s'étaient imposée. A quatre heures et demie Dupré, dit *Tête-Carrée*, avec une grande intrépidité unie à un sang-froid imperturbable, s'était présenté, avec un fort détachement de Chouans paraissant fort résolus, sur la place du Bouffay (après avoir forcé le poste), pour délivrer les prisonniers..... Il se fit ouvrir la prison et en ramena onze détenus : J.-B. Levèque, prêtre, condamné à mort; Joseph Lejard et Bellon, également condamnés à mort; Pierre Leparoux et Jean Klesquen, condamnés à la déportation; Jean Audrain, Jean Richard et François Puineau, non encore jugés; Jean Praud, Jean Vasseriau et Louis Pelé, marins détenus pour délits étrangers à la politique... Il se refusa à délivrer les prisonniers retenus pour crimes ou délits infamants. »

Digitized by Google

que commandait le général Grigny, qui revenait de Candé à Nantes. L'avis de notre marche l'y avait rappelé. Il ne chercha point à nous attaquer, nous le laissâmes passer très paisiblement. Ainsi finit cette expédition, dont nous ne retirâmes aucun fruit en apparence, mais qui répandit une telle terreur dans les grandes villes qu'on n'osa plus les laisser sans garnison.

A l'époque, à peu près, où nous attaquâmes Nantes, Bourmont s'était emparé du Mans (1). Il en resta le maître assez longtemps pour en retirer l'argent que renfermaient les caisses, ainsi que les armes et les munitions qui se trouvaient dans la ville. Mercier, plus connu en Bretagne sous le nom de *la Vendée*, pénétra dans Saint-Brieuc (2), mais n'y resta que peu d'heures.

(1) La prise du Mans par Bourmont avait eu lieu le 15 octobre 1799, cinq jours avant la prise de Nantes. Bourmont n'évacua le Mans que le 25, après y avoir pris douze cents fusils et six canons. Son armée ne prit aucune revanche de l'épouvantable massacre dont cette ville avait été le théâtre le 13 décembre 1793, à la suite de la défaite des Vendéens par l'armée républicaine. Les Chouans ne firent même aucun mal au régicide Levasseur, qui se trouvait dans la ville. Les prêtres constitutionnels ne furent pas inquiétés; des Chouans vinrent trouver Prud'homme, l'évêque schismatique, et lui déclarèrent qu'ils laissaient à Dieu le soin de le punir.

(2) Mercier s'empara de Saint-Brieuc dans la nuit du 25 octobre 1799. — Pierre Mercier, dit *la Vendée*, était né au Lion-d'Angers, le 16 juillet 1774. Il était au collège de Beaupréau quand l'insurrection vint interrompre ses études; il se joignit à la division de Bonchamps, où il se trouva avec Georges Cadoudal, venu de Bretagne avec quelques-uns de ses anciens camarades du collège de Vannes. Il voua dès lors à Georges une affection fraternelle qu'entretinrent, pendant sept années, les ressemblances et les contrastes de leurs deux natures. Mercier était d'une constitution délicate, d'une taille moyenne; il avait la physionomie douce et les formes plutôt élégantes que vigoureuses. Georges, avec sa tête énorme, ses fortes épaules, sa carrure extraordinaire pour son âge, ses traits fortement accentués, avait une apparence tout opposée. Mais ces contrastes de la nature physique cachaient la plus parfaite

Digitized by Google

Ces attaques, faites en même temps à de grandes distances, persuadèrent, comme je l'ai déjà dit, de l'existence d'un parti qu'on croyait éteint.

Georges aurait dû attaquer Vannes, à la même époque. La crainte d'une résistance qui lui eût coûté trop

conformité de caractère et de sentiments. C'était, chez les deux amis, la même foi, la même intrépidité dans l'action, la même force d'âme dans les revers, le même don de se faire aimer, le même dévouement aux principes de vertu et d'honneur. — Après la destruction de l'armée vendéenne à Savenay, Georges et Mercier revinrent ensemble à Kerléano, chez les parents de Cadoudal. Mercier fit dès ce moment partie de la famille et se naturalisa dans le pays. Georges en fit un de ses officiers, et bientôt son chef d'état-major; il l'employait partout où il y avait une mission difficile à remplir. Le 20 février 1801, Mercier revenait de Londres, où il était allé exposer au comte d'Artois la situation des royalistes. Débarqué près de Saint-Quay, dans les Côtes-du-Nord, il allait rentrer dans le Morbihan, et il ne lui restait plus qu'à passer le bois de Loudéac, quand la fatigue l'obligea de s'arrêter au hameau de la Fontaine-aux-Anges, commune de la Motte. Trahi par son hôte, cerné par un détachement de soldats et de gendarmes, il se fraye un passage à travers la colonne qui l'entoure; mais une balle tirée à douze pas, et au moment où il franchissait un buisson, l'étend mort sur le revers d'un fossé. — Puisaye, dont Mercier avait pourtant, dans plus d'une circonstance, combattu la politique, a tracé de lui ce portrait : « Un esprit vif, une âme ardente, une pénétration peu commune, la piété d'un ange et la candeur d'un enfant, jointes à la présence d'esprit et à l'intrépidité d'un vieux guerrier, et cette gaieté, compagne assidue d'une âme pure, qui ne le quittait jamais dans les occasions les plus tristes comme les plus périlleuses, le distinguaient parmi ses compagnons dont il fut toujours singulièrement aimé. Doué d'un talent particulier d'observation, ses moments de repos étaient exclusivement consacrés à l'étude des plans, de la tactique, des fortifications, enfin de toutes les parties de la guerre, et à la lecture des auteurs qui ont traité de cet art. Il n'était pas une marche, un voyage, un combat, dont il ne retirât quelque avantage pour son instruction, en faisant sans cesse sur le terrain l'application des principes dont il avait chargé sa mémoire... Je n'hésite pas de dire que sa mort a privé son pays d'un sujet destiné par la nature pour s'élever aux plus grandes choses; et nul de ses compagnons ni même de ses chefs ne se trouvera blessé si j'ajoute qu'elle a enlevé au parti royaliste ce qu'à cette époque il avait de mieux. » — Les restes de Mercier reposent à côté de ceux de Georges au monument élevé à la mémoire de ce dernier à Kerléano, près d'Auray (Morbihan).

Digitized by Google

de monde le détourna de cette entreprise. Les Vendéens, aussi, devaient prendre les armes le même jour que nous; différentes causes les retardèrent. Le chevalier d'Autichamp fit, peu de temps après, à Saint-Sulpice, le rassemblement du haut Anjou. Les républicains en avaient eu connaissance; ils l'attaquèrent trop promptement pour qu'il fût bien disposé à les recevoir. Ses hommes, réunis à peine, firent peu de résistance et se dispersèrent (1). Suzannet porta sur Montaigu le premier rassemblement du bas Poitou. Les républicains s'y étaient retranchés. Suzannet fut blessé dès le commencement de l'attaque, et sa blessure la fit échouer (2).

Nos succès avaient donc été mêlés de légers revers. Toutefois ils ne nous avaient pas assez coûté pour altérer les bonnes dispositions de nos soldats. Les partisans des Bourbons reprenaient alors de l'espoir. L'ineptie des *Directeurs* (2), la mésintelligence qui régnait entre eux et les membres des Conseils (3) présageaient également

(1) Après un combat malheureux aux Aubiers (Deux-Sèvres), — combat livré le 2 novembre 1799 — le général d'Autichamp, aussi ménager du sang de ses soldats qu'il était prodigue du sien, estima qu'il était de son devoir de ne pas prolonguer une lutte désormais sans espoir.

(2) Investi du commandement en chef de la basse Vendée et du pays de Retz, Suzannet avait fait sonner le tocsin dans les cantons de Legé, de Belleville, de la Roche-sur-Yon. Il s'empara des Lucs et occupa la route de Legé à Challans. Le 29 octobre 1799, il se porta sur Montaigu, que les républicains occupaient en forces. Le général vendéen n'a que neuf cents hommes avec lui. Il attaque cependant avec impétuosité. Il est au milieu de ses soldats, à pied, en pleine mêlée. Son exemple soutient tout et rétablit l'équilibre. Mais tout à coup il tombe grièvement blessé, et les Chouans déconcertés s'enfuient, le laissant pour mort sur le champ de bataille, à Melay. Hors d'état de reprendre la lutte, Suzannet transmit le commandement à son ami M. Grellier du Fougeroux.

(2) Les cinq membres du Directoire étaient, à ce moment, Barras, Sieyès, Moulins, Roger-Ducos et Gohier.

(3) Le Conseil des Cinq-Cents et le Conseil des Anciens.

Digitized by Google

des changements prochains. Dans l'Ouest, les généraux républicains, les hommes les plus influents des villes ne dissimulaient plus le désir qu'ils avaient de voir paraître les princes français. La plupart répondaient aux ouvertures que nous leur fîmes, à ce sujet : « Qu'un prince paraisse : notre existence, notre fortune, tout est à sa disposition. Mais nous ne servirons pas les passions de quelques particuliers. » Le retour de Bonaparte devait bientôt donner une direction toute différente à cette opinion qui commençait à se manifester; il tourna même contre nous une partie de ceux qui avaient paru les plus disposés à nous favoriser.

Le gouvernement républicain n'avait pas encore éprouvé de revers aussi suivis que ceux qu'il éprouvait à cette époque. Les frontières, à la vérité, n'étaient pas encore entamées; mais elles étaient menacées de toutes parts. Les Autrichiens étaient les maîtres d'une partie de la Suisse, où ils avaient été rejoints par une armée russe dont le général Souwarow venait de prendre le commandement. Le duc d'York occupait le nord de la Hollande avec une armée anglaise; il s'était préalablement emparé du Texel. La majeure partie de l'Italie était conquise. Les membres du gouvernement, divisés entre eux, n'opposaient aux victoires des ennemis que des mesures mal conçues et sans vigueur. Leurs ordres, en outre, étaient mal exécutés, parce que personne ne croyait plus à la durée de leur pouvoir et que chacun, avant de se décider sur le parti qu'il prendrait, voulait connaître la direction qu'amènerait la prochaine révolution. Les dissensions civiles sont toujours suivies d'un long et froid égoïsme; le bien public fait place à l'intérêt personnel; l'*opinion* n'est plus rien, le grand nombre

Digitized by Google

s'attache au parti qui lui offre repos et sûreté. On aperçoit, dans ces temps, avec un étonnement mêlé de regret, combien peu d'hommes sont doués de ce jugement sûr et sain qui fait discerner la limite du juste et de l'injuste; combien peu, aussi, possèdent ce caractère ferme et inébranlable qui ramène toujours vers le même but, aussitôt qu'il peut y tendre, celui dont les principes sont invariables.

L'état de notre pays était tel que tous les Français étaient disposés à se donner à celui qui aurait pu les soustraire tout ensemble au joug étranger et à la tyrannie de leur gouvernement. La présence d'un prince français eût rendu tout d'un coup la France à son roi et le calme à l'Europe. Son mauvais destin en avait ordonné autrement. Un homme, pour lequel la fortune semblait s'être plu à tout faire, pour mieux prouver qu'il ne méritait pas ses faveurs, devait encore livrer l'Europe à de longs déchirements, servir de leçon aux peuples, et leur montrer que la Providence leur a donné des souverains comme un bienfait; que, lorsqu'ils s'écartent de l'obéissance qu'ils leur doivent, de longs malheurs leur font expier quelques moments d'oubli, et qu'ils ne peuvent retrouver le repos que sous l'égide tutélaire de leurs chefs légitimes.

Un parti considérable dans le Directoire et dans les Conseils voulait renverser le gouvernement établi pour lui en substituer un autre, où les pouvoirs fussent plus concentrés. L'abbé Sieyès, un des Directeurs, était l'un des chefs de ce parti. Il s'était bien promis de jouer un grand rôle dans le gouvernement qu'il allait créer. Mais, avant que de créer, il fallait renverser ce qui existait; pour cela, un homme était nécessaire, qui eût

Digitized by Google

conquis assez d'ascendant sur l'opinion publique pour opérer un pareil mouvement. Le choix de cet homme les arrêta quelque temps. C'était, dit-on, sur le général Joubert (1) qu'ils avaient jeté les yeux. Sa mort les fit en-

(1) Le général Joubert venait d'être tué à la bataille de Novi, le 15 août 1799. Bien qu'il n'eût encore que trente ans, précisément l'âge de Bonaparte (tous deux étaient nés en 1769), il était alors sur le premier plan politique, et il est bien vrai, ainsi que le dit d'Andigné, que Sieyès avait jeté les yeux sur lui pour chasser du Directoire les collègues qui le gênaient et organiser un nouveau gouvernement. Le 18 juin 1799, Joubert avait été nommé au commandement de Paris. Fouché, qui, à ce même moment, venait d'être nommé à l'ambassade de Hollande, a raconté qu'étant allé prendre congé de Sieyès, celui-ci lui dit « que jusque-là on avait gouverné au hasard, sans but et sans principes, et qu'il n'en serait plus de même à l'avenir ; il témoigna de l'inquiétude sur le nouvel essor de l'esprit anarchique, avec lequel, disait-il, on ne pourra jamais gouverner ». Fouché répondit « qu'il était temps que cette démocratie sans but et sans règle fit place à l'aristocratie républicaine, au gouvernement des sages, le seul qui pût s'établir et se consolider. — Oui, sans doute, reprit Sieyès, et si cela était possible, vous en seriez; mais que nous sommes encore loin du but ! » — « Je lui parlai alors de Joubert, ajoute Fouché, comme d'un général pur et désintéressé, que j'avais été à portée de bien connaître en Italie, et auquel on pourrait, au besoin, donner sans danger une influence forte; il n'y avait à craindre ni son ambition, ni son épée, qu'il ne tournerait jamais contre la liberté de sa patrie. — Sieyès, m'ayant écouté attentivement jusqu'au bout, ne me répondit que par un : *C'est bien*. Je ne pus pas lire autre chose dans son regard oblique. »

Sieyès avait déjà sans doute songé à Joubert. En tout cas, son choix, à dater de ce moment, se fixa sur lui. Fouché, très bon témoin en tout ceci, va nous le dire encore : « Quand Sieyès vit qu'il y avait moyen, en effet, de s'appuyer sur Joubert, revêtu du commandement de Paris, circonvenu avec habileté, et dont on allait captiver les penchants par un mariage où il se laisserait doucement entrainer, il résolut d'en faire le pivot de sa combinaison réformatrice. En conséquence, le commandement en chef de l'armée d'Italie lui fut dévolu, dans l'espoir qu'il ramènerait la victoire sous nos drapeaux et acquerrait ainsi le complément de renommée nécessaire pour la magie de son rôle. » Voir, au t. XV des *Causeries du lundi*, les articles de Sainte-Beuve sur le général Joubert. Le mariage dont vient de parler Fouché ne tarda pas en effet à se faire. Joubert épousa la belle-fille de M. de Sémonville, Mlle Zéphirine de Montholon; devenue veuve, elle se remaria avec le maréchal Macdonald.

Digitized by Google

suite penser à Moreau. L'arrivée subite de Bonaparte (1) fixa leur choix. Moreau, plus militaire que politique, lui céda sans regret le premier rôle. Le gouvernement directorial fut renversé, ainsi que les Conseils, dans la journée du 18 brumaire (2). On avait frayé le chemin du pouvoir à Bonaparte : il s'en saisit avidement et il en éloigna avec soin tous ceux qui avaient espéré le partager avec lui.

Sieyès nous avait fait faire des ouvertures de paix peu de jours avant le 18 brumaire. Il ne comptait pas alors que les rênes du pouvoir lui échapperaient aussi promptement. Il avait chargé le général Hédouville (3) de

(1) Bonaparte, débarqué à Saint-Raphau, près de Fréjus, le 9 octobre 1799, arriva à Paris le 16 octobre.

(2) 9 novembre 1799.

(3) *Hédouville* (Gabriel-Théodore-Joseph, comte de), né à Laon le 27 juillet 1755. D'une ancienne famille de Lorraine, il fut d'abord page de la reine Marie Leczinska et fut admis très jeune comme sous-lieutenant au régiment de Languedoc. Il était capitaine au moment de la Révolution. Général de brigade et chef d'état-major de l'armée de la Moselle en 1793, il se vit traduit devant le Tribunal révolutionnaire, qui l'acquitta le 5 janvier 1794. Remis en activité en 1795; chef de l'état-major de Hoche (1795-1796) et mêlé en cette qualité à la pacification de 1796; commissaire extraordinaire à Saint-Domingue en 1797; nommé, à son retour en France, commandant des 1re, 15e et 16e divisions militaires, puis, en 1799, général en chef de l'armée d'Angleterre, il contribua puissamment à pacifier d'une façon définitive les provinces de l'Ouest. Ministre plénipotentiaire en Russie de 1801 à 1804, membre du Sénat conservateur le 1er janvier 1805, comte de l'Empire le 3 juin 1808, il obtint, en 1810, la sénatorerie de Rome. Il n'en adhéra pas moins avec empressement, en 1814, à la chute de Napoléon, fut nommé pair de France par Louis XVIII, se tint à l'écart pendant les Cent-Jours et, après le retour du roi, reprit sa place à la Chambre haute. Il mourut à Brétigny (Seine-et-Oise) le 30 mars 1825. Par une singularité assez remarquable, ce fut le comte de Bourmont, son ancien adversaire dans le Maine, qui prononça son éloge funèbre devant la Chambre des pairs, dans la séance du 10 juin 1825. — Hédouville avait épousé pendant la Révolution une nièce du général comte Le Veneur de Carrouges; leur mariage avait été béni par un prêtre réfractaire, ce qui le désignait aux défiances et aux attaques du parti révolutionnaire.

Digitized by Google

cette négociation; celui-ci nous fit, en conséquence, offrir un armistice. La bataille de Zurich (1), la capitulation des Anglais en Hollande (2), l'avènement de Bonaparte, s'étaient succédé à peu de jours de distance. Ces événements avaient opéré un singulier changement dans notre politique; le consulat de Bonaparte, surtout, eut un effet prodigieux sur l'opinion de la France. Sous son gouvernement, chacun espérait jouir du repos; ceux qui avaient parlé de se réunir à nous se tournèrent, pour la plupart, vers lui, et nous nous trouvâmes tout d'un coup abandonnés à nous-mêmes. Lutter contre le torrent eût été nous faire taxer de folie par la France entière. Nous acceptâmes donc l'armistice qu'on nous offrait, nous réservant toutefois, pendant sa durée, de sonder et d'augmenter nos ressources, pour obtenir de meilleures conditions, ou même pour recommencer la guerre, si de nouvelles chances nous laissaient entrevoir quelque espoir de succès.

Nous ne pouvions nous dissimuler que si, dépourvus de tout et ayant l'assurance de n'être secourus par personne, nous avions pu soulever nos cantons et organiser un parti devenu formidable, nous devions principalement nos succès au mécontentement général et à l'apathie avec laquelle était servi le gouvernement usé et discrédité des Directeurs. Aussi sentions-nous que la

(1) 26 septembre 1799.

(2) Capitulation d'Alkmaar (presqu'île du Helder), signée, le 18 octobre 1799, entre le général Brune et le duc d'York, chef de l'armée anglo-russe. Aux termes de cette capitulation, l'armée anglo-russe était tenue de se rembarquer sans délai. Huit mille Français et Bataves, faits prisonniers de guerre antérieurement à cette campagne et détenus en Angleterre, devaient, au choix du Directoire et de la République batave, être renvoyés libres.

Digitized by Google

lutte devenait très difficile à soutenir contre un homme qui avait réuni tous les pouvoirs sur sa tête, qui ne tolérait aucun délai dans l'accomplissement de ses désirs, pour qui tous les moyens de réussite étaient bons. Nous comprîmes le besoin, plus impérieux que jamais, d'un grand nom à opposer à celui de Bonaparte. En rendant compte de la situation à S. A. R. Monsieur, nous lui dîmes que sa présence, ou celle d'un prince de son nom, devenait indispensable. Nous l'engagions, en outre, à se faire accompagner du général Pichegru. Celui-ci avait conservé des partisans dans l'armée républicaine; nous espérions qu'il lui serait facile de la diviser. Le ministère anglais nous semblait devoir assez connaître les intérêts de l'Angleterre pour faire tous les efforts qui dépendraient de lui afin de prévenir l'établissement d'un gouvernement vigoureux, sous l'influence unique d'un homme qu'on savait ne respirer que guerre et destruction. Nous lui demandions d'assurer une solde réglée à nos hommes et de nous donner d'avance une somme suffisante pour les équiper. Nous demandions, en outre, des armes, des munitions, et qu'on fît occuper Saint-Malo, ou un autre point facile à défendre, par les troupes russes qui étaient à Jersey sous les ordres de M. le comte, maintenant maréchal de Vioménil (1);

(1) *Vioménil* (Joseph-Hyacinthe-Charles du Houx, marquis de), né à Ruppes (Vosges) le 22 août 1734. Lieutenant général le 1er janvier 1784, appelé en 1789 au gouvernement de la Martinique, il rentra en France en 1790, émigra, et fit les premières campagnes de l'armée de Condé. En 1793, il passa au service de Catherine II, puis dans l'armée autrichienne, et commanda en 1794 le régiment de Vioménil à la solde de l'Angleterre. Ce régiment ayant été licencié l'année suivante, il revint en 1796 à l'armée de Condé, où il fut mis à la tête d'une brigade de cavalerie. Passé de nouveau en Russie, il fut nommé par Paul Ier, en 1798, lieutenant général au titre auxiliaire, servit successivement en Samogitie et en Suisse, et reçut enfin le commandement des Russes

Digitized by Google

qu'on fît également descendre les Français et les Hollandais que les Anglais conservaient à leur solde. En attendant la réponse à nos demandes, nous devions chercher, en silence, à nous mieux organiser, à gagner du temps en élevant journellement de nouvelles difficultés, pour retarder la paix que le général Hédouville nous pressait vivement de conclure.

Une des clauses de notre amistice était de ne recommencer les hostilités qu'après quinze jours de dénonciation. Le général Hédouville avait des pouvoirs pour traiter. Afin de ne rien faire partiellement, il nous fallait réunir tous les chefs royalistes. L'éloignement où ils étaient les uns des autres eût amené des délais continuels. Hédouville le sentit; il nous donna tout le temps nécessaire pour bien nous entendre.

Le rassemblement de tous les chefs, ou de leurs fondés de pouvoirs, se fit à Pouancé (1).

La première chose dont on s'occupa fut de déterminer la nature des pouvoirs qu'exerceraient les généraux et les officiers (2). Il fut décidé qu'il y aurait deux

cantonnés dans les îles normandes. Mécontent des ordres et contre-ordres qu'il avait à subir et du rappel de ce corps, il se rendit en Portugal, où le roi Jean VI le nomma, en 1801, maréchal général du royaume. En 1808, il passa en Angleterre et ne rentra en France qu'avec Louis XVIII. Nommé pair le 4 juin 1814, promu maréchal de France le 3 juillet 1815, créé marquis le 20 décembre 1817 et chevalier du Saint-Esprit le 30 septembre 1820, il mourut à Paris le 5 mars 1827, dans sa quatre-vingt-treizième année.

(1) La petite ville de Pouancé, située en Anjou, mais sur la lisière de la Bretagne, à quatre lieues seulement de Chateaubriant, avait été choisie à cause de sa position centrale. Une partie de la légion Gaulier (*Grand-Pierre*) formait la garde du quartier général; le surplus était cantonné dans les villages circonvoisins. — Le congrès de Pouancé se tint du 12 au 18 décembre 1799.

(2) M. de la Sicotière, dans son beau livre sur *Louis de Frotté* (t. II, p. 375), a pu reconstituer le tableau des généraux et officiers réunis à

Digitized by Google

conseils : celui des généraux commandants, où se traiteraient les choses secrètes, et le conseil général où devaient prendre place les chefs de *divisions* et de *bataillons*. C'était dans ce conseil général que les points essentiels devaient être discutés et décidés. Le *conseil secret* n'était que de sept membres : le général d'Autichamp, commandant de la rive gauche de la Loire ; le baron de Suzannet, commandant sous lui le bas Poitou ; le comte de Châtillon, général commandant la rive droite de la Loire ; Georges, commandant du Morbihan et d'une grande partie de la Bretagne ; le chevalier de la Prévalaye, commandant du département d'Ille-et-Vilaine (1) ; le comte de Bourmont, général commandant du Maine, d'une partie de l'Anjou et de la Touraine ; et le comte de Frotté, commandant la Normandie.

Pouancé. Voici leurs noms : le comte de Châtillon, général en chef du conseil ; — de Kainlis, major général, secrétaire du conseil ; — Louis de Frotté ; — Georges ; — comte de Bourmont ; — Constant de Suzannet ; — Charles d'Autichamp ; — La Prévalaye ; — le *chevalier d'Andigné* ; — Soyer ; — A. Grellier ; — La Roche Saint-André ; — Joseph du Vaizeau ; — Tercier ; — Chetou ; — le chevalier de la Bauchetière ; — Lépine, dit *Auguste* ; — Victor de La Béraudière ; — Barbot ; — vicomte d'Autichamp ; — le chevalier Turpin de Crissé ; — Plouzin ; — Pallierne ; — Terrien ; — le comte Grellier du Fougeroux ; — de Montardas ; — le chevalier de La Nougarède ; — La Volvène ; — Mercier, dit *la Vendée* ; — Ménard ; — Hucher de Cintré.

(1) *La Prévalaye* (Charles-Corneille-Placide *Thierry* de). Né vers 1747 au château de la Prévalaye (Ille-et-Vilaine) ; — officier de cavalerie dès 1765 ; — lieutenant-colonel en 1791 ; — fit partie de l'expédition de Quiberon et obtint le brevet de colonel en 1795 ; — arrêté à Rennes en 1798 ; — commandant en chef des insurgés de la haute Bretagne (Rennes et Fougères), ancien territoire de du Boisguy, en 1799. La Prévalaye se fit à Pouancé le promoteur de cette idée assez étrange : on mettrait dans une urne le nom de tous les chefs, et celui dont le nom sortirait le premier serait proclamé général en chef. Il n'exceptait que le sien. — Après la pacification de 1800, il disparut de la vie politique. A la première Restauration, il fut nommé maréchal de camp (30 décembre 1814).

Digitized by Google

Lorsque les demandes des chefs royalistes furent réglées, on nomma des commissaires pour les porter à Angers et pour traiter avec le général Hédouville. Ces députés étaient : le comte de Bourmont (1);

(1) *Bourmont* (Louis-Auguste-Victor, comte de Ghaisne de), né au château de Bourmont, en Anjou, le 2 septembre 1773, fut élevé à l'école militaire de Sorèze et admis, en 1788, comme enseigne aux gardes françaises. Il émigra en 1791, fit la campagne de 1792 avec l'armée des princes, et, avec l'armée de Condé, la campagne de 1793 à 1794. En 1795, il passa en Anjou et se joignit à M. de Scépeaux, qui lui donna le commandement en second de ses troupes, avec le titre de major général. Il avait alors vingt-deux ans. Déporté en Suisse après la pacification de 1796, il rentra à Paris sous un faux nom et conspira contre le Directoire. Après le 18 fructidor, il se retira à Londres, d'où il revint en 1799 pour se mettre à la tête des Chouans du Maine. Lors de la pacification de 1800, il fut l'un des derniers à déposer les armes; il ne signa la paix que le 2 février, deux jours après Cadoudal. Arrêté après l'attentat de la machine infernale (21 décembre 1800), il fut enfermé à la citadelle de Besançon, réussit à s'évader à la fin de 1804, et se réfugia en Portugal. En 1808, lorsque l'armée française d'occupation, commandée par Junot, fut réduite aux dernières extrémités, Bourmont offrit à Junot de combattre à ses côtés. A la suite de la capitulation de Cintra (30 août 1808), sur la parole du lieutenant de Napoléon, il rentra en France, et fut aussitôt arrêté et enfermé dans la prison de Nantes. En 1810, il reçut tout à coup, avec le brevet d'adjudant commandant, l'ordre de rejoindre sur-le-champ l'armée française à Naples. De Naples, il fut appelé à Milan par le prince Eugène, qui l'attacha à son état-major, et avec lequel il fit, de la façon la plus brillante, la campagne de Russie. La vaillance et les talents qu'il déploya dans la campagne de Saxe et dans la campagne de France le firent nommer par Napoléon général de brigade en 1813 et général de division en 1814. La première Restauration lui confia le commandement supérieur de la sixième division militaire. Sa fidélité au roi, au moment du retour de l'île d'Elbe, lui valut d'être placé sous le coup d'un ordre d'arrestation, pendant que ses propriétés étaient mises sous le séquestre. Bientôt cependant il se voyait appelé à l'armée de la Moselle, où son ami le général Gérard avait demandé pour lui le commandement d'une division dans le corps que Napoléon l'avait chargé de rassembler en Lorraine. Le corps d'armée de Gérard entra en Belgique le 14 juin. Le 15 au matin, Bourmont abandonna l'armée et se rendit à Gand auprès de Louis XVIII. Il ne trahissait pas, mais cette défection, au moment d'une entrée en campagne, n'en était pas moins un acte déplorable qui devait peser sur tout le reste de sa vie. Après le retour du roi, il fut nommé commandant de la

Digitized by Google

M. d'Andigné de Mayneuf, ci-devant conseiller au Parlement de Bretagne, intendant général de l'armée de Châtillon; M. de Marc-Curtain de Kainlis (1), député *fructidorisé*, major général de l'armée de Châtillon, et M. de la Roche Saint-André (2), ancien lieutenant de

deuxième division d'infanterie de la garde royale. Il fit la guerre de 1823 en Espagne et fut, l'année suivante, créé pair de France. Ministre de la guerre dans le cabinet Polignac (8 août 1829), il prépara l'expédition d'Alger qui, sous son commandement, fut couronnée du succès le plus prompt et le plus glorieux (5 juillet 1830). Il venait de recevoir le bâton de maréchal, lorsque la révolution de Juillet le força de quitter sa conquête. Il abandonna alors volontairement ses titres et ses dignités et suivit la famille royale. En 1832, il accompagna la duchesse de Berry en Vendée; en 1833, il mit son épée au service du roi de Portugal, don Miguel. Rentré en France en 1840, le vainqueur d'Alger est mort, en son château de Bourmont, le 27 octobre 1846.

(1) *Mac-Curtain de Kainlis* (Florimond-Benjamin), né à Savennières (Maine-et-Loire) le 29 juillet 1764. Il avait été incarcéré pendant la Terreur. A sa sortie de prison, lors de la première pacification, le représentant Ruelle, afin de bien montrer son esprit de conciliation, le choisit pour son secrétaire. Il était commissaire des guerres, quand il fut élu député de la Loire-Inférieure au conseil des Cinq-Cents, le 28 germinal an V (17 avril 1797). Condamné à la déportation au 18 fructidor, il put gagner l'Angleterre. Rentré en 1799, il se jeta dans l'insurrection royaliste et devint, sous le nom de *Kainlis*, major général de la haute Bretagne et du bas Anjou. C'est lui qui, à Pouancé, était plus particulièrement chargé de la correspondance avec les autorités républicaines. Ses opinions constitutionnelles, ses efforts pour arriver à la pacification le rendirent suspect aux plus impatients de ses camarades, notamment à Mercier et à Georges. Mais Mme de la Rochejaquelein (*Mémoires*, p. 399) atteste qu'il était « bon royaliste », et il rendit à toutes les époques de grands services aux familles du parti. Mis en surveillance sous le Consulat, il fut, en 1812, réintégré comme commissaire des guerres à Tours et conserva ses fonctions après le retour de Louis XVIII.

(2) Charles-Henry de *la Roche Saint-André*. Il figure comme suit sur l'*État de* 1814 : « Aspirant de marine en 1777; garde de la marine en 1778; enseigne de vaisseau en 1784; lieutenant de vaisseau en 1786; émigré en 1791; a fait la campagne des Princes en 1792; lieutenant au régiment d'Hector en 1795; blessé à la jambe, à Quiberon, dans la même année; rentré en France avec M. de Suzannet (expédition de M. de Sérent en 1796); a servi dans l'armée royale du Maine sous les ordres de M. de Rochecotte en 1797; commandant la division de Mon-

Digitized by Google

vaisseau, général en second de l'armée du bas Poitou (1).

taigu, sous les ordres de M. le comte de Suzannet, en 1799. Blessé légèrement à la première affaire où il se trouva en cette qualité. » Et en regard de ces notes, cette observation : « Homme distingué sous tous les rapports. »

(1) Voir, à l'*Appendice*, le texte des articles proposés par les chefs royalistes réunis à Pouancé. Ces articles furent arrêtés par eux à la date du 18 décembre 1799, et portés aussitôt au général Hédouville, à Angers.

Digitized by Google

CHAPITRE XIV

D'Andigné est envoyé en mission auprès du Premier Consul. — Hyde de Neuville et d'Andigné au Luxembourg. — Entrevue avec Bonaparte. — Proclamation de ce dernier aux habitants des départements de l'Ouest. — Lettre de d'Andigné à Bonaparte et réponse du Premier Consul. — D'Andigné, de retour à Angers, reçoit une nouvelle mission pour Paris. — Entretien avec un conseiller d'État. — Dernière négociation avec Talleyrand. — Hédouville est remplacé par Brune comme général en chef de l'armée de l'Ouest.

Des données vagues sur les dispositions de Bonaparte avaient persuadé quelques-uns des chefs royalistes qu'il favorisait intérieurement la cause des Bourbons. Le *Conseil secret* des généraux jugea prudent de s'en assurer et me députa vers lui à cet effet.

Les commissaires royalistes, chargés de traiter avec Hédouville, étaient munis de pouvoirs pour conclure la paix ou rompre les conférences, suivant les conditions qu'on leur proposerait. Moi, au contraire, je ne devais que sonder la façon de penser de Bonaparte ; tout en lui portant des paroles de paix, je n'avais pas le pouvoir de conclure. Ce genre de mission devait nécessairement me placer vis-à-vis du Premier Consul dans une position très fausse. Je ne tardai pas à m'en apercevoir ; mais il n'était plus temps d'y remédier.

Je me rendis d'abord à Angers. Ma visite au général Hédouville se passa en compliments réciproques. Nos commissaires devaient arriver le lendemain ; je les lui annonçai. Puis, sous un prétexte quelconque, je lui ar-

Digitized by Google

rachai un passeport; et, muni de cette pièce, je partis secrètement par la diligence, pour Paris.

Les changements qui étaient survenus à Paris, depuis que je l'avais quitté, me mettaient dans la nécessité de prendre, comme l'on dit, l'air du bureau. Je m'étais procuré, en conséquence, l'adresse de M. Hyde de Neuville (1), agent secondaire des princes français à Paris, qui devait me faire connaître au juste la situation de la capitale. Il porta lui-même à Bonaparte la lettre dans laquelle je lui demandais une audience.

Bonaparte servait dans l'artillerie, avant la Révo-

(1) *Hyde de Neuville* (Guillaume-Jean, baron), né à la Charité-sur-Loire (Nièvre) le 24 janvier 1776, mort à Paris le 28 mai 1857. « Conspirateur infatigable sous la République et sous l'Empire, a dit de lui Lamartine (*Histoire de la Restauration*, t. VII, p. 122), émissaire courageux du Roi et des princes à Paris, vivant la moitié de sa vie sous de faux noms, se jouant de la police du Directoire et de Bonaparte par une police plus occulte dont il avait ourdi les fils dans la capitale au profit des Bourbons; lié avec les Polignac, les Bourmont, les Rivière, les Moreau, les Pichegru, les Georges, les Clichiens, les Vendéens; soupçonné même de complicité avec les fabricateurs de la machine infernale, soupçon aussi odieux qu'injuste, car nul caractère, par son courage et sa franchise même, n'était plus ardent à la guerre, plus antipathique au crime; réfugié aux États-Unis pendant les dernières années de l'Empire... M. Hyde de Neuville était rentré en France avec ses princes. » — Les électeurs de la Nièvre l'envoyèrent en 1815 à la Chambre introuvable. En janvier 1816, il fut nommé ministre plénipotentiaire près les États-Unis et en 1823 ambassadeur de France en Portugal. Le 3 mars 1828, il entra, comme ministre de la marine, dans le ministère Martignac. « On ne pouvait, dit encore ici Lamartine (t. VIII, p. 139), confier à des mains plus chevaleresques le pavillon de la France, ni la sécurité de la couronne à un cœur plus fidèle. » Son nom demeurera inséparable de l'expédition de Morée et de l'expédition d'Alger. Au lendemain de la révolution de Juillet, après un admirable discours prononcé dans la séance du 7 août 1830, il donna sa triple démission de député, de ministre d'État et d'ambassadeur en disponibilité. — Les *Mémoires et Souvenirs du baron Hyde de Neuville*, publiés en 1894 (trois volumes in-8°), sont de l'intérêt le plus vif. Les deux premiers volumes se pourraient appeler le *Roman d'un royaliste*.

Digitized by Google

lution. Un de mes frères (1), du même temps que lui, servait dans le même régiment. La Révolution avait conduit ce dernier à Malte. Bonaparte l'avait fait prisonnier, quand il s'empara de cette île; il le conduisit en Égypte et le plaça dans l'artillerie de l'armée qu'il commandait. Lorsqu'il vit ma signature, il demanda si j'étais le frère de son ancien camarade. Hyde le lui ayant affirmé : « Ce doit être un honnête homme, dit-il, je le verrai avec plaisir. » Il m'assigna un rendez-vous pour le lendemain soir.

Hyde et moi, nous nous rendîmes d'abord chez Talleyrand (2), qui devait nous conduire à Bonaparte. Talleyrand était occupé, lorsque nous arrivâmes; il nous fallut l'attendre quelque temps. Plusieurs personnes attendaient, comme nous; l'abbé Sieyès était du nombre. Sans nous connaître ni l'un ni l'autre, nous fûmes quelque temps côte à côte devant la cheminée. Ce rapprochement, pur effet du hasard, parut très original à Talleyrand, qui en rit de bon cœur. Ce dernier s'entretint quelques instants avec Sieyès; puis nous partîmes pour le Luxembourg (3).

On nous fit entrer dans un cabinet, au rez-de-chaussée. Un petit homme, de mauvaise mine, y entra peu d'instants après nous. Un frac olive, les cheveux plats, un air d'une négligence extrême; rien, dans son ensem-

(1) Charles-François *d'Andigné*. Voir sur lui la note de la page 54.

(2) Talleyrand était rentré, le 22 novembre 1799, au ministère des relations extérieures, qu'il avait quitté au mois de juin précédent, à la suite de la journée du 30 prairial (18 juin 1799).

(3) « Notre entrevue avec le Premier Consul, dit Hyde de Neuville (t. I, p. 270), eut lieu en présence de M. de Talleyrand. Bonaparte nous reçut au Luxembourg. » — C'était le 27 décembre 1799. (Hyde de Neuville, t. I, p. 269.)

Digitized by Google

ble, ne me donnait à penser que ce pût être un homme important. Aussi je fus un peu surpris, lorsque Hyde m'annonça que cet homme était le Premier Consul.

Je m'inclinai devant lui, et je lui présentai une lettre que lui envoyaient les principaux chefs des armées royales.

Il me dit d'abord des choses honnêtes sur mon frère. Puis, ayant lu la lettre, il ajouta : « C'est très bien. »

La conversation roula ensuite sur la guerre des royalistes. Il loua le courage, l'énergie du peuple de nos provinces. « Vous avez très bien fait de vous défendre contre un gouvernement oppresseur, ajouta-t-il; mais les circonstances sont changées, et rien ne doit vous empêcher de traiter avec moi. » Les conditions demandées au général Hédouville par les commissaires des armées royales étaient déjà entre ses mains. « Ce traité est trop long, dit-il. Si vous voulez, nous terminerons cela en cinq minutes. » Cette proposition brusque me fit sentir l'insuffisance de mes pouvoirs. La refuser nettement était impossible; celer que je n'avais pas le droit de mener les choses aussi promptement ne l'était pas moins. Je répondis que je ne demandais pas mieux que de régler les articles du traité avec lui; mais que les commissaires, qui étaient à Angers, avaient seuls le pouvoir de les arrêter définitivement, et que, de leur côté, ils ne pouvaient rien terminer avant mon retour, le but de mon voyage étant de connaître ses dispositions particulières à notre égard.

Nous discutâmes plusieurs articles du traité proposé, et nous tombâmes d'accord sur les principaux, tels que : l'exemption de la conscription dans les départements insurgés, la remise des impôts arriérés, la radiation et

Digitized by Google

la mise en possession de leurs biens non vendus pour ceux des chefs royalistes qui étaient portés sur la liste des émigrés — Bonaparte me déclara toutefois ne vouloir en faire rayer que cent — la défense aux tribunaux de poursuivre aucun royaliste pour un acte quelconque fait pendant la guerre, l'ordre de reconnaître pour valides les quittances données aux fermiers des biens nationaux par les commissaires de notre administration.

Le point sur lequel je devais particulièrement insister était le libre exercice de la religion catholique, sans que nos pasteurs fussent assujettis à aucun serment ni à une soumission quelconque. Quand nous en fûmes à cet article : « La religion, dit-il, je la rétablirai, non pas pour vous, mais pour moi... Ce n'est pas que, nous autres nobles, nous ayons beaucoup de religion; mais elle est nécessaire pour le peuple, et je la rétablirai. Mais, dans vos demandes à cet égard, il y a des mots à changer. » — « Je vous prie, général, répondis-je, d'observer que, en fait de religion, les mots sont souvent des choses. » Cette observation l'étonna; Talleyrand fut de mon avis. Il n'objecta rien de plus.

Lorsqu'il fut question de la manière de nous assurer la jouissance des articles accordés, il déclara qu'il ne signerait rien. Je lui dis : « Quelle garantie voulez-vous donc que nous ayons de l'exécution de ce traité? — Ma parole. — J'ai beaucoup de foi dans votre parole, mais vous êtes mortel; et nous ne pouvons déposer les armes que lorsque les articles convenus auront été convertis en loi par un décret du Corps législatif, décret qui nous est indispensable pour nous mettre à l'abri des mauvaises dispositions des agents du gouvernement et des membres de l'ordre judiciaire. — Le gouvernement est

Digitized by Google

déjà trop humilié de se voir obligé de traiter avec vous, pour vouloir sanctionner sa honte par une loi. — Mais dans tous les temps, répondis-je, les gouvernements ont terminé les guerres civiles par des traités avec des partis qui leur faisaient la guerre. La Convention, d'abord, le Directoire, ensuite, ont traité avec nous. Et, si vous voulez appeler du nom de rébellion un soulèvement dont vous-même avez avoué que le principe était honorable, pourquoi prétendriez-vous nous traiter moins favorablement que Louis XIV ne traita les Camisards dans le Vivarais? Du reste, si vous tenez à ne rien signer, c'est nous prescrire de continuer la guerre : car nous ne pouvons la cesser sans garanties. »

La discussion des articles que nous avions débattus ne s'était pas toujours traitée d'une manière aussi suivie. Souvent le Premier Consul s'était écarté de la question en jeu pour parler de ce qui lui était personnel. Puis, après une digression emphatique, quoique concise, il revenait tout d'un coup au sujet qui m'appelait auprès de lui. Il semblait ainsi vouloir m'éblouir des rayons de sa gloire pour m'amener plus facilement à ce qu'il désirait de moi.

Je lui parlais toujours du Roi. Un instant, il eut la maladresse d'en paraitre choqué : « Vous me parlez toujours du Roi; vous êtes donc royaliste? — Depuis dix ans, répondis-je, je combats pour la restauration de la monarchie française. Comment, d'après cela, pourriez-vous soupçonner que je ne suis pas royaliste? — Mais moi, je ne suis pas royaliste! — Je voudrais que vous le fussiez. » Il sourit, et parut flatté de cette réponse.

Il s'animait parfois et semblait près de s'échapper. Une réponse froide le ramenait à lui sur-le-champ.

Digitized by Google

S'il parlait des princes français, c'était toujours pour éloigner l'idée qu'il fût possible de servir leur cause. Il dit dans un moment de chaleur : « Ils n'ont rien fait pour la gloire. Ils sont oubliés. Que n'étaient-ils dans la Vendée? C'était là leur place ! — Leur cœur les y a toujours appelés; la politique des puissances étrangères les en a toujours éloignés. — Il fallait se jeter dans un bateau de pêche! » s'écria-t-il, d'un son de voix qui partait du creux de l'estomac.

Dans un autre moment, il me dit : « S'ils eussent été dans la Vendée, j'aurais travaillé pour eux. Mais vous ne pouvez vous figurer combien peu l'Europe s'en occupe. Il y a eu un temps, je vous l'avouerai, où j'ai voulu faire quelque chose en leur faveur. Lors du traité de Campo-Formio, j'ai parlé de leur créer un grand établissement. On ne voulut pas faire le moindre sacrifice pour eux. »

Il avait cru, apparemment, qu'il pourrait nous gagner par des largesses ou par des emplois. Aussi, dans un moment où il avait l'air de supposer que nous étions d'accord, il me dit : « Que voulez-vous être? Voulez-vous être général, préfet? Vous et les vôtres, vous serez ce que vous voudrez. » Je l'assurai que nous désirions, tous, de n'être rien. Cette réponse sembla le choquer. « Seriez-vous donc humiliés, me dit-il, de porter un habit que porte Bonaparte? — Nullement, mais nous n'irons pas combattre demain les puissances dont nous étions hier les alliés. — Vous êtes donc les alliés des puissances étrangères? — Vous savez bien, lui dis-je, que nous avons été obligés d'accepter les secours que l'Angleterre seule pouvait nous donner; et nous ne pouvons l'oublier aussi promptement. »

Digitized by Google

Après que la paix fut faite, il répéta les mêmes offres au comte de Bourmont. Sur son refus, il lui dit : « Quel est votre but?... Rétablir les Bourbons, n'est-ce pas? Tant que je serai à la tête du gouvernement, vous n'y parviendrez jamais. Après ma mort, vous ferez ce que vous voudrez; cela m'est indifférent... Mais, dans ce cas, vous ne pourrez les servir, si vous n'êtes rien. Si, au contraire, vous êtes employés, vous serez peut-être à même de leur être utiles. Dans tout état de cause, le gouvernement a besoin de gens qui le servent. Si vous ne voulez pas de places, il me faudra les donner aux jacobins, et vous serez persécutés. »

Toutes les fois que nous ne tombions pas d'accord, il paraissait disposé à s'emporter. Il fut même parfois sur le point d'éclater. « Si vous ne faites pas la paix, me dit-il dans un instant où tout semblait rompu, je marcherai sur vous avec cent mille hommes! — Nous tâcherons, répondis-je froidement, de vous prouver que nous sommes dignes de vous combattre. — J'incendierai vos villes... — Nous vivrons dans les chaumières. — Je brûlerai vos chaumières. — Nous nous retirerons dans les bois. Du reste, vous brûlerez la cabane du cultivateur paisible, vous ruinerez les propriétaires qui ne prennent aucune part à la guerre... mais vous ne nous trouverez que lorsque nous le voudrons bien, et, avec le temps, nous détruirons toutes vos colonnes en détail. »

Sa patience ne put tenir à cette réponse. « Vous me menacez? dit-il avec un son de voix terrible. — Je ne suis point venu pour vous menacer, repris-je très tranquillement, mais, tout au contraire, pour vous parler de paix. En causant, nous nous sommes écartés de

Digitized by Google

notre sujet. Quand vous le voudrez, nous y reviendrons. » Cette réponse le calma subitement. Il me dit, à un autre moment : « Lorsque j'aurai fait la paix, je trouverai bien le moyen de vous réduire. — Vous n'êtes pas près de la faire, lui répondis-je. — La paix! je l'aurai bientôt. Avec l'empereur, je la ferai quand je voudrai... Il n'a pas oublié qu'il me doit sa couronne, ajouta Bonaparte en élevant la voix. Lors du traité de Campo-Formio, j'étais le maître de le détrôner; je ne l'ai pas fait. Il s'en souvient, et il traitera avec moi. »

Avec un accent étranger, désagréable à l'oreille, Bonaparte s'exprime d'une manière brève et énergique. Une imagination très vive lui fait enchevêtrer ses phrases les unes dans les autres, en sorte que sa conversation est assez difficile à suivre et laisse beaucoup à deviner. Mobile dans ses discours comme dans ses projets, il passe continuellement d'un sujet à un autre. Il ébauche une question, la quitte, y revient, paraît à peine vous écouter et ne perd néanmoins pas un mot de ce que vous lui dites; vous pouvez même être assuré qu'il n'en perdra jamais le souvenir, s'il y a pris quelque intérêt. Un orgueil démesuré, qui le fait se placer au-dessus de tout ce qui a existé, le porte à revenir sans cesse sur lui, sur ce qu'il a fait; il devient alors très prolixe et s'écoute avec une complaisance extrême; il ne vous épargne surtout aucun des détails qui peuvent flatter son amour-propre; ses idées ne paraissent fixes sur rien : ce qu'il veut maintenant d'une manière, l'instant d'après il le voudra différemment; peut-être même voudra-t-il précisément le contraire. Rien n'est sacré pour lui : les lois les mieux établies, les principes les plus universellement reconnus, les paroles, les ser-

Digitized by Google

ments, il se rit de tout. Heureux encore serez-vous, lorsqu'il vous a trompé par des promesses, s'il ne se moque pas ouvertement de votre crédulité. Je ne sais à quel propos je lui parlai de la Constitution (1) qu'il venait de donner à la France. « La Constitution!... » dit-il en riant. Il m'indiqua suffisamment, par l'air qu'il prit en me faisant cette réponse, qu'il n'avait présenté une Constitution au public que pour occuper ses loisirs, et qu'il s'était réservé de la violer toutes les fois que son intérêt le lui ferait juger convenable.

La pusillanimité des hommes dont il s'est entouré lui a fait contracter une telle habitude de voir tout plier à ses volontés, qu'il semble toujours étonné de rencontrer le moindre obstacle. Ils tremblent tous, au moindre mot qu'il leur dit; aussi leur parle-t-il comme à des gens qu'il méprise. Pendant l'audience qu'il me donna, les deux battants de la porte du cabinet où nous étions s'ouvrirent tout à coup, et l'huissier annonça à haute voix : « Le ministre de l'intérieur (2). — Qu'il attende! » dit brusquement Bonaparte. Et Lucien, de s'en aller bien vite. Peu de temps après, les deux mêmes battants s'ouvrirent encore, et j'entendis annoncer : « Le second consul de la République (3). » Bonaparte dit, de nouveau : « Qu'il attende! » Puis il ajouta : « Non, non; qu'il passe! » — Cambacérès, sans oser détourner les yeux, qu'il fixait droit devant lui, traversa le cabinet avec une telle rapidité que sa perruque tremblait comme les feuilles agitées par la tempête.

(1) La Constitution de l'an VIII, sanctionnée par un vote du peuple le 13 décembre, proclamée le 24 décembre 1799, trois jours avant l'entrevue avec Bonaparte.

(2) Lucien Bonaparte.

(3) Cambacérès. Le troisième consul était Lebrun, ex-constituant.

Digitized by Google

Dans les affaires civiles, en politique comme à la guerre, Bonaparte n'a pour but que de parvenir promptement à ce qu'il désire. Tous les moyens lui paraîtront convenables, s'il croit qu'ils doivent réussir. Il résultera souvent, de la précipitation avec laquelle il veut faire tout ce qu'il entreprend, qu'il ne fera les choses qu'à demi; mais il aime mieux briser avec effort que de préparer avec ménagement. Aussi bâtira-t-il peu solidement l'édifice qu'il veut élever, tandis qu'il eût pu lui donner de la stabilité, s'il eût pris plus de précautions pour en poser les fondements (1).

Personne n'a plus de mépris pour les hommes : ils ne sont pour lui que les instruments de ses desseins. Qu'il en perde plus ou moins dans une entreprise, cela lui est indifférent, s'il atteint promptement l'effet qu'il s'est promis. Je n'oublierai jamais les dernières paroles qui terminèrent la conversation que j'eus avec lui, ni l'accent avec lequel il les prononça. Je ne voulus point conclure sur-le-champ, comme il s'y attendait, et je lui demandai un délai de deux jours pour faire venir à Paris les commissaires qui étaient chargés spécialement de traiter. Il me dit, en me jetant un regard de cannibale : « Deux jours! Jamais je ne ferai dans deux jours ce que je puis faire dans deux heures, dût-il m'en coûter cent mille hommes! »

En prononçant ces mots, il s'inclina et me quitta (2).

(1) « Tout ce qui précède a été écrit dix ans avant la chute de Bonaparte; je n'ai pas cru devoir le changer. » (*Note du général d'Andigné.*)

(2) Au tome I de ses *Mémoires et Souvenirs*, pages 267 et suivantes, le baron Hyde de Neuville parle longuement de l'entrevue du 27 décembre. Son récit complète, sur plusieurs points, celui de d'Andigné, qui n'a parlé que de lui-même, de sa conversation avec Bonaparte, et nulle-

Digitized by Google

Bonaparte s'occupait alors d'une proclamation aux habitants des départements de l'Ouest, de laquelle il se

ment de ce qu'a dit M. Hyde de Neuville. Après avoir raconté l'entrevue, Hyde de Neuville ajoute : « Dans les *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon, écrits à Sainte-Hélène par les généraux qui ont partagé sa captivité*, t. I, p. 127, le général Gourgaud dit : « Hyde de Neuville parut un jeune homme spirituel, ardent, sans être « passionné; d'Andigné parut un furibond. » Napoléon aurait dû être plus juste envers d'Andigné; il ne se montra point furibond, mais homme de cœur et de courage. Je montrai plus de modération peut-être, mais nous fûmes l'un et l'autre ce que nous devions être, fermes dans notre foi et inébranlables devant la séduction, car le grand homme n'oublia rien pour nous persuader que les royalistes devaient venir à lui. »

Lors de la publication des premiers volumes de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers, le général d'Andigné eut occasion de revenir sur son entrevue avec le Premier Consul. Il lui parut nécessaire de rectifier certaines appréciations de l'historien. et il le fit dans la lettre suivante, adressée au rédacteur de la *Quotidienne* le 25 mai 1845 :

« Monsieur le rédacteur,

« Depuis nos guerres civiles, tant d'années se sont écoulées, tant d'événements sont survenus, qu'il serait bien permis de se croire arrivé aux temps de l'histoire et de la vérité. Cependant on entend encore, parfois, rajeunir quelqu'une de ces accusations mensongères, produit haineux de la polémique de nos jours de discorde. Telle est l'imputation qui veut transformer en soldats de l'étranger les défenseurs du trône et de l'autel. Au moins, quant à l'esprit des loyales bandes de l'Ouest, l'opinion si connue de Charette et des Vendéens, l'attitude si patriotique des volontaires royalistes, en 1815, ne devraient-elles pas laisser l'ombre d'un doute. Et cependant, voici qu'une assertion échappée à la plume de M. Thiers pourrait fournir quelque appui à cette accusation !

« Il est pénible, après quarante-cinq ans, d'avoir encore à témoigner; mais alors que presque tous ceux qui auraient pu me suppléer de leurs paroles ont disparu de ce monde, je crois devoir à mon pays de ne pas laisser s'établir une erreur, et j'espère, Monsieur le rédacteur, que vous voudrez bien prêter votre concours à cette œuvre d'équité.

« M. Thiers dit, page 55, vol. I, de l'*Histoire du Consulat* :

« Les chefs royalistes profitèrent de l'intermédiaire de l'un de ces « ministres de la diplomatie étrangère, qui, sous le prétexte d'étudier le « pays où ils sont accrédités, ont la main dans toutes les menées des « partis, et se firent introduire auprès du général Bonaparte. Ce furent

Digitized by Google

promettait un grand effet. Je m'étais chargé de la porter, et je l'attendis deux jours à Paris. Cette pièce, plus

« MM. Hyde de Neuville et d'Andigné qui se chargèrent de cette « démarche. »

« Il y a dans ces lignes une dangereuse erreur.

« Les chefs royalistes, réunis à Pouancé, me députèrent à Bonaparte pour lui parler de paix et m'assurer de ses intentions au sujet du rétablissement de la famille de Bourbon. M. le baron Hyde de Neuville voulut bien remettre à M. de Talleyrand la lettre par laquelle je demandais une audience à Bonaparte. Elle me fut accordée pour le lendemain soir. MM. Hyde de Neuville et de Talleyrand en furent les seuls témoins. Je n'eus besoin d'aucun diplomate étranger, et nul motif ne pouvait me porter à en rechercher un seul.

« Nous ne pûmes conclure au sujet de la paix. Bonaparte voulait ma signature et n'offrait que sa parole. Le lendemain, je lui écrivis pour lui exprimer le désir qu'éprouvaient les royalistes de le voir à leur tête, lui offrir, en ce cas, le concours de toutes nos forces et faire valoir les avantages d'une telle conduite pour la France et pour lui. Une réponse polie ne me laissa aucune espérance.

« La vérité, mêlée d'insinuations hostiles des journaux du temps, a dû, je le reconnais, donner beaucoup d'embarras à la perspicacité de M. Thiers; mais il aurait pu puiser de précieux documents dans l'ouvrage si consciencieusement étudié que M. Crétineau-Joly vient de publier sur la Vendée militaire. Il y eût surtout trouvé, dans les pages 198-208, des renseignements utiles sur l'épuisement prétendu des provinces royalistes, et surtout de celles de la rive droite de la Loire, du Maine et de la Bretagne, sur les derniers combats des royalistes et la mort de M. Frotté.

« On nous menaçait de 60,000 hommes, nous en avions presque le double, et ce chiffre était limité seulement par le manque d'armes. Chaque fusil vacant trouvait un soldat. Mais les premiers actes de Bonaparte faisaient naître beaucoup d'espérances, et la conduite des puissances nous avait prouvé leur égoïsme. On se détermina à traiter a Angers, avec le général Hédouville. Ce traité ne put être connu partout à la fois, de sorte qu'il y eut encore quelques engagements. Georges Cadoudal n'avait pas encore reçu le courrier que lui envoyait à ce sujet M. de Châtillon, quand il fut forcé de combattre à Grand-Champ. Le combat fut sérieux et la perte à peu près égale. M. le comte de Frotté avait envoyé son adhésion à la paix, au général Hédouville. Mais la Normandie venait de passer sous les ordres du général, depuis maréchal Lefebvre. Frotté obtint un sauf-conduit du général Chambarlhac pour aller traiter de la paix. Mais comme Frotté trouvait les conditions trop dures et voulait se retirer, le général Chambarlhac, par ordre du général Lefebvre, le fit arrêter et fusiller sur-le-champ avec quelques-uns de ses officiers qui l'accompagnaient. M. de Châtillon m'a depuis assuré

Digitized by Google

faite pour brouiller que pour pacifier, parut enfin : Bonaparte lui-même avait enfanté ce chef-d'œuvre ! Elle était d'un style si injurieux pour les princes français que Talleyrand n'osa me la remettre (1).

Je ne voulus point quitter Paris sans faire connaître à Bonaparte le véritable objet de ma mission. Je lui écrivis donc que le but de mon voyage avait été de lui offrir, de la part des chefs royalistes, tous les moyens qui étaient en leur pouvoir, s'il voulait les employer à la restauration de la monarchie et rétablir au trône de ses pères l'héritier légitime de l'infortuné Louis XVI. Dans cette lettre, extrêmement flatteuse pour lui, je parlais de la gloire immortelle qu'il attacherait à son nom, de la reconnaissance éternelle que lui devraient les Français auxquels il aurait rendu la paix et le bonheur. D'un côté, je lui faisais entrevoir qu'il n'y aurait point de récompense au-dessus d'un tel service; de l'autre, je lui montrais le peu de sûreté qu'il trouverait au milieu d'hommes qui, dans des vues intéressées, avaient servi tour à tour les divers gouvernements qui s'étaient succédé, et qui se tourneraient contre lui, s'il essuyait de grands revers, avec la même facilité qu'ils

qu'ayant fait des reproches à Bonaparte à ce sujet, celui-ci répondit : « Je n'ai pas donné l'ordre, mais je ne puis dire que je sois fâché de son « exécution. »

« A la page 74 du 2e volume, M. Thiers invoque le temps contre les calomnies absurdes que semèrent des intrigants occupés à vivre sur les passions des partis. Je veux espérer avec lui; si tous les mensonges ne sont pas encore hors de cours, nos jeunes écrivains, sans acception de parti, sauront en faire justice. Ils rectifieront les erreurs peut-être inévitables de leurs devanciers, et feront à chacun sa part d'honneur et de loyauté.

« Le comte D'ANDIGNÉ. »

(1) Voir cette proclamation à l'*Appendice*. Elle porte la date du 7 nivôse an VIII (28 décembre 1799).

Digitized by Google

s'étaient portés à renverser le Directoire, dès qu'ils l'avaient vu mal assuré. Sa réponse fut polie, autant que pouvait l'être une réponse de Bonaparte ; mais il ne répondit pas à ce que je lui avais proposé (1). Il dit, depuis, au comte de Bourmont, à ce sujet, que je lui avais écrit des folies. Ma lettre se terminait par l'assurance qu'elle ne serait connue que de nous ; ce qui devint, par la suite, son plus grand grief contre moi. Je ne puis nier que je n'y eusse donné lieu. Je n'avais rien, chez moi, de ce qu'il me fallait pour écrire, et j'avais porté chez Hyde le brouillon de ma lettre que j'y transcrivis. Sans réfléchir à l'importance que cela

1. Voici le texte de la réponse du général Bonaparte à d'Andigné. Elle a été publiée dans la *Correspondance de Napoléon Ier*, t. VI, p. 78.

« *Au citoyen d'Andigné.*

« Paris, 9 nivôse an VIII (30 décembre 1799).

« J'ai lu avec plaisir, Citoyen, la lettre des citoyens les plus marquants des départements de l'Ouest.

« Les bonnes dispositions qu'ils montrent font honneur à leur caractère et seront, je l'espère, utiles à la patrie.

« Il n'a déjà que trop coulé de sang français depuis dix ans ; et des hommes éclairés, en qui le sentiment de l'honneur ne serait pas éteint, pourraient ne pas employer toute leur influence pour seconder un gouvernement dont toutes les sollicitudes sont pour le rétablissement de l'ordre, de la justice et de la vraie liberté ! un gouvernement qui ne tardera pas à être environné de la confiance et de l'estime de l'Europe entière ! qui bientôt aura la gloire de proclamer, pour la seconde fois, la paix que le monde entier appelle à grands cris !

« Dites donc bien à vos concitoyens que les lois révolutionnaires ne viendront plus dévaster le beau sol de la France, que la *révolution est finie*, que la liberté de conscience sera entière et absolue, que la protection sera égale pour tous les citoyens et indépendante de toute espèce de préjugés, et qu'en mon particulier je serai sensible et saurai reconnaître les soins qu'on se donnera pour la paix et la tranquillité.

« Croyez que je serai fort aise de vous convaincre de l'estime que j'ai pour vous ; votre frère, qui s'est distingué à la bataille d'Aboukir et qui ne tardera pas à retourner en France, se l'était méritée.

« BONAPARTE. »

Digitized by Google

pouvait avoir, je le laissai en tirer une copie. Peu de temps après, les papiers de Hyde furent saisis (1); cette malheureuse copie s'y trouva. Bonaparte voulut voir dans ce qu'il appelait la *publicité* de cette lettre un manque de foi. Il s'en plaignit hautement, et ne me l'a jamais pardonné. Les papiers de Hyde furent imprimés; ma lettre seule fut omise. Cependant, à la place de son numéro, on mit : *Lettre de d'Andigné à Bonaparte pour le rétablissement de la royauté.* Mais son contenu fut ignoré.

Je retournai à Angers par le courrier de la malle (2).

(1) La saisie des papiers de Hyde de Neuville eut lieu au mois de mai 1800. Hyde était à ce moment en Angleterre, et la découverte des papiers qu'il avait laissés en France fut due à l'imprudence d'un des membres de l'agence royaliste de Paris, l'abbé Godard. « Le gouvernement français, dit le baron Hyde de Neuville (*Mémoires et Souvenirs*, t. I, p. 322), s'empressa de donner toute la publicité possible à sa découverte. L'existence de notre agence fut désignée au public sous le nom de *Conspiration anglaise*, afin de mieux exciter contre elle la haine populaire. Une commission de quatre conseillers d'État était nommée pour dépouiller les papiers, la correspondance et le grand nombre de brochures saisies chez madame Mercier, chez laquelle se trouvait le secrétariat de l'agence. L'arrêté suivant, qui instituait cette commission, fut répandu avec intention : « Conseil d'Etat, séance du 13 floréal an « VIII (3 mai 1800). Le Premier Consul annonce que le ministre de la « police vient de faire saisir les membres et la correspondance du « comité anglais, depuis longtemps établi à Paris; il nomme les citoyens « Chaptal, Emmery, Brune et Champagny pour examiner les pièces sai- « sies, parafer celles qui leur paraîtront importantes, et en rédiger un « précis historique, etc. »

(2) A peine arrivé à Angers, d'Andigné adressa au chevalier d'Autichamp la lettre suivante :

« Le 4 janvier 1800.

« Me voici de retour, mon cher chevalier, d'un voyage qui ne m'a pas fait trouver tout ce que j'eusse désiré voir. J'ai vu un homme qui *paraît travailler uniquement pour lui*, qui perd journellement des partisans et qui ne peut tarder longtemps à succomber sous les factions qui l'entourent. Du reste, le résultat de ma conférence avec lui est qu'il accordera tout ce qu'on a demandé, mais sans que cela parût; j'espère vous parler de cela sous peu en détail. En tout je n'ai pas été très con-

Digitized by Google

La proclamation de Bonaparte en avait chassé nos commissaires. Hédouville désirait la paix de bonne foi : il cherchait à renouer les négociations et, pour cela, il avait demandé aux chefs royalistes de se trouver à Candé tel jour; il y vint en personne et porta dans cette conférence tout l'esprit de conciliation dont il était doué. Il n'avait le pouvoir de rien accorder; d'après cela, on ne put rien conclure. Le seul résultat de cette entrevue fut de me renvoyer auprès de Bonaparte, afin de savoir s'il refuserait toujours de rien signer.

M. de Lacuée (1), aide de camp de Bonaparte, devait partir pour Paris le lendemain ; il me conduisit dans sa voiture. Nous arrivâmes à Paris dans la nuit ; je me fis déposer au beau milieu de la rue. Le matin suivant, j'allai rejoindre M. de Lacuée chez son oncle, conseiller d'État, depuis ministre de la guerre par intérim (2).

tent de l'homme, dans lequel je n'ai vu qu'un extravagant, *ne cherchant que la gloire, et voulant s'en acquérir à quelque prix que ce soit.*

« Adieu, mon cher chevalier ; croyez en mon sincère attachement.

« Le chevalier D'ANDIGNÉ. »

(1) *Lacuée* (Gérard de), né à Agen en 1773; sous-lieutenant au 48e de ligne le 11 octobre 1792, capitaine à la légion des Pyrénées en 1793. Aide de camp du général Bonaparte pendant les campagnes d'Italie et d'Égypte, il remplissait les mêmes fonctions auprès du Premier Consul, au lendemain du 18 brumaire. Appelé, le 1er thermidor an IX, à commander le 59e de ligne, il était l'un des plus brillants colonels de la Grande Armée, lorsqu'il fut tué, dans la campagne d'Austerlitz, le 9 octobre 1805, à l'attaque des ponts de Günzbourg par le maréchal Ney.

(2) *Lacuée* (Jean-Gérard, comte de *Cessac*), né à Massas, près Agen, le 4 novembre 1752. Député de Lot-et-Garonne à l'Assemblée législative de 1791, puis au Conseil des Anciens, de 1795 à 1799, membre de l'Institut (classe des sciences morales et politiques), il avait été, au lendemain du 18 brumaire, nommé membre du nouveau Conseil d'État, et deux fois chargé, par intérim, du ministère de la guerre. Lors de la réorganisation de l'Institut par le Premier Consul (23 janvier 1803), il fut désigné pour faire partie de la classe de la langue et littérature françaises (Académie française). Sous l'Empire, il fut successivement nommé

Digitized by Google

Celui-ci me reçut en l'absence de son neveu. La conversation roula d'abord sur des choses indifférentes. Tout à coup mon homme, comme frappé d'admiration, s'écria : « Citoyen, que je me trouverais heureux, si je pouvais voir tous les Français revenir à une même opinion! — Je ne crois pas, citoyen, lui répondis-je, qu'il y ait un seul Français qui ne fasse des vœux bien sincères pour voir ses concitoyens n'avoir qu'une opinion. Quant à moi, ce serait le plus beau jour de ma vie, et je ne sache pas de sacrifice qui me parût pénible si j'avais l'espoir d'y contribuer. » L'état de stupéfaction où le plongea cette réponse devint tout à fait plaisant : ses yeux étaient fixes, sa bouche béante. Deux grosses minutes, il me regarda sans pouvoir proférer une parole; enfin sa voix aigre et flûtée prit le dessus, il me dit : « Mais, citoyen, je crains que nous ne nous entendions pas. — Je m'entends parfaitement, lui répondis-je. Je ne connais qu'une manière d'assurer le bonheur des Français; c'est de cette manière que je désire voir leur réunion s'effectuer. » Son désenchantement fut aussi subit que son enchantement avait été original. L'arrivée de son neveu mit fin à cette comédie; il m'annonça que Talleyrand m'attendait et me conduisit chez lui.

La proclamation dont Bonaparte avait prétendu nous

gouverneur de l'École polytechnique, général de division, inspecteur aux revues (1806), ministre d'État (1807), comte de Cessac (26 avril 1808), grand aigle de la Légion d'honneur (2 février 1809), enfin ministre de l'administration de la guerre en 1810. En 1814, il publia, à Angers, une proclamation de dévouement aux Bourbons et se retira à la campagne pendant les Cent-Jours. Il sollicita en vain, à la seconde Restauration, le titre de pair de France, qui ne lui fut accordé que par la monarchie de Juillet, le 19 novembre 1831. Il mourut à Paris le 14 juin 1841, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Digitized by Google

accabler annonçait suffisamment qu'il n'existerait plus de paix entre nous, si elle n'était précédée de notre soumission complète. Elle nous accordait quelques conditions que j'étais appelé à discuter. Talleyrand était chargé d'entendre mes réclamations; Bonaparte, lui, après s'être prononcé aussi ouvertement, avait refusé de me voir davantage.

L'article qui concernait notre sûreté individuelle, nos propriétés, ne laissait rien à désirer. Celui qui avait trait à l'exercice du culte, au contraire, n'était pas acceptable : il obligeait les ecclésiastiques à faire leur soumission à la Constitution, acte pour lequel je leur connaissais une répugnance invincible. Le *Journal des débats et des lois,* un de ceux qui avaient le plus de vogue à cette époque, venait de faire paraître un article pour établir la différence qui existait entre un *serment* et une *soumission*. Talleyrand me dit que cet article était le fruit d'une conversation que nous avions eue, à ce sujet, lors de mon dernier voyage (1) : je lui avais déclaré que les ecclésiastiques de nos provinces ne prêteraient

(1) Le *Journal des débats et lois du Corps législatif,* qui devint bientôt le *Journal des Débats,* renferme dans son n° 45, p. 107, un arrêté des Consuls, pris le lendemain même de l'entrevue de d'Andigné avec Bonaparte, le 7 nivôse an VIII (28 décembre 1799). Cet arrêté était ainsi conçu :

« Les Consuls de la République, vu l'avis motivé du Conseil d'État, d'après l'acceptation faite par le peuple français de la Constitution de l'an VIII,

« Arrêtent ce qui suit :

« Tous les fonctionnaires publics, *ministres des cultes,* instituteurs et autres personnes qui étaient, par des lois antérieures à la Constitution, assujettis à un *serment* ou déclaration quelconque, y satisferont par la déclaration suivante : *Je promets fidélité à la Constitution.* »

Cette mesure, prise d'abord par simple arrêté, fut un peu plus tard convertie en loi. (Séance du Corps législatif du 21 nivôse an VIII, 11 janvier 1800.)

Digitized by Google

aucun serment. Cette fois, je lui dis qu'ils ne feraient pas plus de soumission que de serment. « Eh! pourquoi cela, Monsieur? me dit-il d'un air fort surpris. — C'est qu'après dix ans de révolution, Monseigneur — je le traitais toujours comme évêque d'Autun — il existe encore des hommes qui ne se font pas un jeu des serments. Vous avez prêté serment à une, deux, trois constitutions; elles se sont succédé avec rapidité. Celle qui vient de paraître durera trois mois, six mois, peut-être un an. Est-il raisonnable de demander à des gens qui ont une conscience timorée de prendre l'engagement de maintenir une constitution à la durée de laquelle ils ne croient pas? »

Son embarras pendant cette conversation était remarquable ; ses traits exprimaient la honte de l'homme tombé devant celui qui n'a pas encore faibli. Sa réponse fut modérée. Il me dit que se soumettre à une constitution n'était pas prendre l'engagement de la maintenir. — « Si nous ne nous entendons pas sur l'acception de ce mot, lui dis-je, pourquoi en parler? Pour moi, qui joue ici le rôle de conciliateur, quoique la manière dont on veut nous traiter me laisse un médiocre espoir de réussir, je vous déclare que nos ecclésiastiques ne feront ni serment ni soumission. »

Nous traitâmes encore quelques questions insignifiantes. Après quoi, Talleyrand alla conférer avec Bonaparte.

Bonaparte promit de ne rien exiger des ecclésiastiques; sur le reste, il ne voulut rien céder. Talleyrand mit à me l'annoncer toute sa grâce : il me serrait les mains, me pressait de redevenir Français. Je l'assurai que je n'avais pas cessé de l'être, que je me croyais

Digitized by Google

même meilleur Français que personne. Nous nous patelinâmes ainsi une demi-heure; puis, nous nous séparâmes, lui me suppliant de porter mes camarades à la soumission; moi lui disant que je ferais mes efforts, mais que j'étais loin de pouvoir me flatter de les y amener.

Le général Hédouville croyait au prochain renouvellement des hostilités, lorsque je le vis, à mon passage à Angers. J'y croyais, comme lui, et j'avais écrit dans ce sens en Angleterre, ainsi qu'à Frotté, qui était dans les environs d'Alençon.

Le général Brune (1) était arrivé quelques heures

(1) *Brune* (Guillaume-Marie-Anne), né à Brive (Corrèze) le 13 mars 1763, embrassa avec ardeur la cause de la Révolution, devint membre du club des Cordeliers, se lia avec Danton, figura dans les divers mouvements de la capitale, et fut arrêté à la suite de l'affaire du Champ de Mars, au mois de juillet 1791. Ayant pris du service en 1793, il devint bientôt général de brigade. Il se distingua à la bataille d'Arcole, à Rivoli, à Saint-Michel, à Feltre, et fut nommé par Bonaparte général de division. Appelé, en 1799, au commandement de l'armée de Hollande, il battit les Anglo-Russes à Bergen, à Castricum, reprit le Helder et força l'ennemi, par la capitulation d'Alkmaar, à évacuer la Hollande. A la nouvelle des événements du 18 brumaire, il écrivit aux consuls qu'il s'était empressé de prêter le nouveau serment. Bonaparte l'appela au Conseil d'État (janvier 1800) en même temps qu'il lui confiait le commandement de l'armée de l'Ouest. Maréchal de France en 1804, chargé, en 1807, du gouvernement des villes hanséatiques, il encourut la disgrace de Napoléon et se vit privé de son commandement. En avril 1814, il adhéra à la déchéance de l'Empereur, qui, à son retour de l'île d'Elbe, oubliant ses griefs contre le maréchal, le nomma pair de France, le 2 juin 1815, et le mit à la tête de l'armée du Var. Après la rentrée de Louis XVIII, il fit prendre à ses troupes la cocarde blanche, et après avoir remis son commandement au représentant du pouvoir royal dans le Midi, le marquis de Rivière, il partit pour Paris dans la nuit du 31 juillet au 1er août 1815. Arrivé à Avignon, le 2 août, il fut assassiné par la populace, et son corps fut précipité dans le Rhône. — Le général Thiébault, qui avait servi avec Brune en Italie, tenait en très médiocre estime sa personne et ses talents. Au tome II de ses *Mémoires*, p. 35, il trace de lui ce premier croquis :

» Deux généraux de brigade se trouvaient employés dans la division

Digitized by Google

avant moi. Il venait prendre le commandement des départements de l'Ouest (1). Je fis mes bien sincères compliments au général Hédouville de ce changement. Il nous avait toujours traités avec douceur, et nous l'aurions combattu avec regret. De son côté, il nous faisait la guerre avec peine; souvent il nous l'avait prouvé. Aussi reçut-il avec attendrissement le compliment que je lui fis sur l'espèce de disgrâce qu'il éprouvait. On l'avait, malheureusement, laissé en sous-ordre :

Masséna : l'un d'eux, nommé Ménard, homme fort ordinaire, mais un de ces troupiers maniant bien les soldats devant l'ennemi; l'autre, Brune, grand dégingandé, moins militaire que Ménard, mais qui, ayant eu par son bagou le bonheur de plaire au général Masséna, plus tard au général Bonaparte, arriva je ne sais comment au commandement de l'armée d'Italie, de là au bâton de maréchal, et ne dut la plus haute célébrité à laquelle il put prétendre qu'à l'assassinat dont il devint à Avignon la très déplorable victime. »

En son tome III (p. 129 et suiv.), Thiébault trouve de nouveau Brune sur son chemin, et il complète ainsi son portrait :

« En dépit de sa campagne de Hollande, dont la gloire ne lui appartient pas, Brune était loin d'avoir les qualités d'un véritable chef. Manquant à la fois, et de ces larges conceptions qui constituent l'homme de guerre, et de cette entente des plus simples mouvements militaires, encore plus manquait-il de cette force morale qui subordonne toutes les volontés, qualité sans laquelle non seulement l'entente du métier, mais encore le génie seraient insuffisants... Faute de volonté, il se perdait dans les tâtonnements, il subissait l'influence de quelques généraux et donnait toujours raison au dernier qui lui parlait... A la tête d'une armée, il manquait de capacité et de vigueur, et quand il fut fait maréchal, c'est de lui qu'on aurait pu dire qu'une béquille lui eût mieux valu que ce bâton, trop court d'ailleurs pour sa longue taille et trop lourd pour son bras. » — Et Thiébault ajoute en note, à propos de la campagne de Hollande : « Le général Brune, ayant attaqué sans succès, se reployait, poursuivi par les Anglo-Russes, lorsque le général Vandamme lui arracha l'autorisation de marcher avec ses troupes sur le flanc de l'ennemi, et ce mouvement détermina la défaite du vainqueur et la gloire du fuyard. »

(1) L'arrêté des Consuls qui nommait Brune général en chef de l'armée d'Angleterre, devenue armée de l'Ouest, est du 24 nivôse an VIII (14 janvier 1800).

Digitized by Google

il se trouvait dans la fâcheuse nécessité de servir sous le général Brune (1). Il m'engagea à voir celui-ci; j'y mettais de la répugnance. Je regardais, en outre, cette entrevue comme inutile. Cependant, je le lui promis; et je revins, le soir, chez lui à cet effet.

(1) Hédouville avait consenti à servir sous les ordres de Brune. Il devint simple chef d'état-major de cette armée qu'il avait eu l'honneur de commander en chef, au lendemain même du jour où il avait eu la gloire et le bonheur de réussir dans l'œuvre si difficile de la pacification.

FIN DU TOME PREMIER

Digitized by Google

APPENDICE

I

2e ARRONDISSEMENT MARITIME — PORT DE BREST

MARINE

ARMEMENTS ET DÉSARMEMENTS

État des services de M. d'ANDIGNÉ, lieutenant de vaisseau

DÉSIGNATION

DES DIFFÉRENTS GRADES ET ÉPOQUES AUXQUELLES ILS ONT ÉTÉ CONFÉRÉS, SAVOIR :

Sommaire des services dont le détail suit de l'autre part, savoir :

		Sous voiles.	En rade, sous voiles ou dans les ports.	TOTAL
		Mois. Jours.	Mois. Jours.	
Au service du Roi	En paix...	»	43. 29.	86. 16.
	En guerre.	»	42. 17.	
Commerce et course	En paix...	»	» »	» »
	En guerre.	»	» »	» »
		»	86. 16.	86. 16.

Digitized by Google

ANNÉES des Campagnes.	GRADES dans lesquels il a servi.	NOMS DES		LIEUX ET ÉPOQUES	
		Bâtiments.	Commandants.	De l'armement.	Du désarmement.
1779 à 1781	Garde de la marine.	*L'Amphitrite*, frégate.	De Langan-Bois Février.	22 juin.	7 févr.
1781	Idem.	*Le Diadème*, vaisseau.	De Montecler.	1er mars.	13 mars.
1781-1782	Garde faisant fonct. d'enseigne; du 12 décembre 1781	*La David*, corvette.	Dombideau.	14 mars.	16 mars.
1782-1783	Garde de la marine faisant fonct. d'enseigne; enseigne, 14 avril 1782.	*La Barbaude*, corvette.	Dombideau.	17 mars.	18 mai.
1784	Enseigne de vaisseau.	*L'Anonyme*, gabare.	Du Loup.	19 févr.	27 sept.
1785	Idem.	*L'Étoile*, gabare.	De Voutran.	6 août.	13 sept.
1785	Idem.	*L'Autruche*, gabare; reversée sur la *Bayonnaise*.	Dutrévaux.	14 sept.	22 nov.
1786	Idem.	*La Proserpine*, frégate.	De Barbazan.	30 mars.	30 déc.
1786-1787	Lieutenant de vaisseau.	*Le Réfléchi*, vaisseau.	De Vintimille.	31 déc.	7 avril.
1787	Idem.	*La Proserpine*, frégate.	De Barbazan.	8 avril.	28 mai.
1787-1788	Idem.	*La Sirène*, corvette	Duvivier de Barnave.	27 oct.	16 juil.
1790-1792	Idem.	*L'America*, vaisseau.	De Brugères.	3 juillet.	31 janv.

Le Commissaire des Armements.
quatre-vingt-six mois, seize jours de services.

Vu par le Commissaire principal
de la marine,
Signé : FOURCRAY.

Pour copie conforme;
Le Sous-Intendant militaire.
Chier MARCOTTE DE FORCEVILLE.

Digitized by Google

NATURE des Campagnes.	DURÉE DES CAMPAGNES — LA PAIX — Mois.	LA PAIX — Jours.	LA GUERRE — Mois.	LA GUERRE — Jours.	COMBATS, BLESSURES. ÉVÉNEMENTS PARTICULIERS OBSERVATIONS
Campagne des Antilles et d'Espagne.	»	»	19	16	
Rade de Brest.	»		»	13	
Croisières,	»	»	12	3	
De la Martinique à Brest.	3	17	10	15	
Campagne d'Afrique.	7	9	»	»	
De Brest à Rochefort et retour.	1	8	»	»	
Une sortie de Brest et retour.	2	9	»	»	
Campagne de Terre-Neuve et de St-Domingue	9	1	»	»	A commandé la Biscayenne *l'Active* du 8 au 13 nov. 1786.
A Saint-Domingue.	3	7	»	»	A commandé la Goelette *l'Antiloppe* du 14 janvier au 7 avril 1787.
A Saint-Domingue.	1	21	»	»	
De Saint-Domingue à Cayenne, à la Martinique, à la Guadeloupe et Brest.	8	19	»	»	Provenant du *Pivert*; le rôle dudit bâtiment n'est point à Brest.
Rade de Brest.	6	28	»	»	
	40	119	41	47	

Certifie le présent État, constatant conforme aux Rôles déposés en ses bureaux.

Brest, le 23 février 1821
Signé : CABAUT.

Vu au contrôle,
Le Sous-Contrôleur de marine,
Signé : CRINVILLE.

Digitized by Google

ÉTAT DE SERVICE DE MONSIEUR LE CHEVALIER D'ANDIGNÉ LOUIS-MARIE-AUGUSTE-FORTUNÉ

Né en 1765, à Angers, département de Maine-et-Loire.

Aspirant garde de la marine au mois de janvier..... 1779

Garde de la marine au mois de mai de la même année. 1779

Enseigne de vaisseau au mois de janvier..... 1782

Nommé lieutenant de vaisseau en..... 1786

Émigré avec le corps de la marine en..... 1791

Il rejoint l'armée de Condé en..... 1794

Passé dans le régiment d'Hector dans le mois de janvier. 1795

Embarqué pour la côte de Bretagne au mois de mars.. 1795

Réuni aux Chouans de la Bretagne quelque temps avant la pacification de la Mabilais.

Envoyé à Paris par suite de la pacification vers la fin d'avril de la même année..... 1795

Repassé en Angleterre dans le mois de juin..... 1795

Débarqué sur les côtes de Bretagne avec un petit détachement au mois de septembre de la même année..... 1795

Réuni à l'armée du Bas-Anjou et de la Haute-Bretagne, alors sous les ordres de monsieur de Scépeaux, où il fut sur le

Embarqué quatre ans de suite dans la guerre de 1778.

Vu son premier combat naval en Amérique au mois de juillet 1779.

Fait la campagne de 1792 dans l'armée des Princes français, au corps de la marine.

Il fut d'abord chargé de tous les détails d'une expédition projetée sur les côtes de Bretagne, à la tête de laquelle étaient messieurs de Tinténiac et de la Vieuville, puis débarqué seul à la tête du détachement.

L'arrestation de MM. Cormatin et compagnie ayant eu lieu pendant ce voyage, il eut beaucoup de peine à regagner la Bretagne.

La malheureuse affaire de Quiberon, qu'il avait mission de retarder, le ramena en Anjou.

Cette armée alors de quatorze mille hommes avait plus de trente mille ennemis à combattre et était forcée de livrer journel-

Digitized by Google

champ occupé comme officier général. Fait chevalier de Saint-Louis au mois de janvier 1796, Son Altesse Royale Monsieur, lui ayant accordé cette faveur, le temps voulu par les ordonnances étant plus que révolu.

lement des combats très meurtriers.

La guerre des Chouans ayant recommencé en 1799, il servit comme le second officier général après M. le comte de Châtillon, qui avait remplacé monsieur le comte de Scépeaux.

La journée du 18 brumaire ayant mis Bonaparte à la tête du gouvernement, envoyé deux fois consécutives auprès de lui pour le presser de rétablir la maison de Bourbon dans ses droits.

Au mois de mai 1800, Son Altesse Royale Monsieur lui donna le commandement en chef de l'armée du Bas-Anjou et de la Haute-Bretagne en lieu et place de M. le comte de Châtillon.

Arrêté au mois de décembre 1800 et conduit au Temple, de là à Dijon, à Salins, puis enfin au fort de Joux avec monsieur le comte de Suzannet; l'un et l'autre parviennent à s'échapper après vingt mois de détention.

Une tentative d'évasion avortée les fit transporter de Dijon à Salins, puis au fort de Joux.

Mis en surveillance sur sa parole à Grenoble au mois de mars 1803.

Arrêté dans ladite ville au mois

Digitized by Google

de mars 1804 par suite de l'affaire des généraux Moreau, Pichegru et Georges.

Évadé de Besançon au bout de quatre mois de détention.

Demeuré caché pendant dix-huit mois, après lesquels il a été obligé de quitter la France, où il n'est rentré que par suite de l'heureuse révolution qui a ramené la Maison de Bourbon en France.

En 1806, le ministère de la Police générale lui ayant envoyé un passe-port pour l'Allemagne, il se retira à Francfort, où Bonaparte voulut quelque temps après le faire enlever; mais, prévenu à temps, il évita l'arrestation en s'éloignant de cette ville. Exilé jusqu'au retour de Louis XVIII; commissaire du Roi en 1814. Maréchal de camp le 20 mars 1815.

Angers, le 24 juillet 1814.

LE Cte D'ANDIGNÉ

D'après l'état de service ci-dessus et la confirmation des grades donnés dans les armées royales de l'Ouest par les généraux qui en avaient reçu les pouvoirs de Son Altesse Royale Monsieur; grades que Sa Majesté a promis de remplacer par les brevets de sa main, M. le Chevalier d'Andigné ose affirmer que son Altesse Royale Monsieur a bien voulu l'autoriser à porter les marques du grade de maréchal de camp qu'il exerce depuis dix-neuf ans, jusqu'à ce que son brevet lui ait été délivré.

et plus bas :

Angers, le 24 juillet 1814.

Je certifie avec plaisir la vérité de cette note.

Le Cher. D'ANDIGNÉ,

PRÉSIDENT DU COLLÈGE ÉLECTORAL DE MAINE-ET-LOIRE.

Signé :

CHARLES-PHILIPPE.

Digitized by Google

21 mars 1815. — Nommé, au nom du Roi, par le duc de Bourbon, à la place d'inspecteur des gardes nationales de la Légion de Segré et de Château-Gonthier.

24 mars 1815. — Nommé par le duc de Bourbon pour commander dans les départements du Maine-et-Loire, de la Loire-Inférieure, de la Sarthe et de la Mayenne.

19 juillet 1815. — Président du collège électoral du département de Maine-et-Loire.

8 août 1815. — Commandant du département de Maine-et-Loire. 22e Division militaire.

17 août 1815. — Pair de France.

2 novembre 1815. — Membre de la Commission chargée de l'examen des titres des anciens officiers.

28 juillet 1817. — Président du Conseil de revision permanent à Angers.

12 novembre 1817. — Commandant de la 4me division militaire.

20 mai 1818. — Commandant de la 2me subdivision de la 7me division militaire.

18 mai 1820. — Commandant de la 6me subdivision de la 1re Division militaire (Orléans).

20 mai 1820. — Chevalier de la Légion d'honneur.

1er mai 1821. — Commandeur de Saint-Louis.

16 mai 1822. — Président du Collège départemental du Loiret.

30 juillet 1823. — Lieutenant général.

10 septembre 1823. — Remplacé, par suite de sa nomination de lieutenant général, dans le commandement de la 6me subdivision, et mis en disponibilité.

24 décembre 1823. — Président du Collège électoral de Maine-et-Loire.

28 mars 1825. — Invité par le roi Charles X à assister à son sacre.

24 mai 1825. — Officier de de la Légion d'honneur.

5 novembre 1827. — Président du Collège départemental du Loiret.

6 juin 1830. — Président du Collège départemental de la Drôme.

Août 1830. — Démissionnaire de la Chambre des pairs par refus de serment; mis au traitement de réforme.

Digitized by Google

II

Réunion de Pouancé. — Propositions des chefs royalistes. (18 *décembre* 1799).

Le dix-huit décembre de l'année mille sept cent quatre-vingt dix-neuf.

Nous, généraux et commandants les divisions de l'armée des royalistes dans les provinces de l'Ouest, réunis au quartier général de Pouancé, après avoir pris connaissance des ouvertures de pacification faites à plusieurs des chefs de l'armée par le général Hédouville, commandant en chef les troupes républicaines dans les provinces de l'Ouest;

Pour manifester le désir que nous avons d'éviter l'effusion du sang français, de mettre un terme aux malheurs de la guerre civile et de concourir, autant qu'il peut dépendre de nous, à la réunion générale des Français, désirée depuis si longtemps, et qui peut être regardée, dans les circonstances actuelles, comme le premier pas vers le retour de l'antique bonheur de la France,

Nous déclarons vouloir répondre aux propositions du général Hédouville en lui faisant connaître nos intentions également loyales et pacifiques, et en donnant notre consentement aux moyens de pacification qui pourront faire le bien-être des départements qui ont été le théâtre de la guerre, en garantissant pareillement la sûreté des troupes qui ont combattu sous notre drapeau.

A ces causes, nous ratifions la suspension d'armes consentie successivement par plusieurs de nous pour l'ensemble de l'armée, et consentons à ce qu'il soit négocié une pacification générale dans laquelle il soit pourvu, d'une manière stable et solide, à l'exécution des articles suivants, savoir :

Article premier

Que le libre exercice du culte catholique soit assuré aux habitants des départements de l'Ouest d'une manière fixe et invariable;

Digitized by Google

Que l'existence civile des ministres de ce culte soit pareillement assurée, soit par les avantages que l'humanité, la justice, la convenance réclament en leur faveur, soit par le rapport absolu des loix pénales, révolutionnaires et de circonstances qui peuvent les concerner.

ART. II

Qu'aucun pouvoir dans les départements de l'Ouest, quels qu'en soient la nature et le titre, ne puisse être exercé par aucun des hommes connus pour terroristes, réfugiés, anarchistes et autres ennemis de la tranquillité publique.

ART. III

Que la sûreté des personnes soit garantie et particulièrement leur domicile reconnu inviolable; que toutes les loix de circonstances, tout ordre ou autres dispositions quelconques de l'autorité dont l'application tendrait à altérer ce droit sacré, soient considérés comme un acte d'hostilité envers lesdits habitants.

ART. IV

Que l'arrestation d'aucun individu ne puisse avoir lieu que sur l'ordre motivé d'un juge ordinaire et d'après les formes voulues par la loi, à laquelle, pour cet effet, devront être faits les changements convenables et nécessaires.

ART. V

Que personne ne puisse être inquiété pour ses opinions, que la manifestation publique et dangereuse qui en seroit faite soit seulement l'objet d'une loi de simple police, et que les délits qui en seroient résultés ne puissent jamais être punis de la peine de mort, excepté dans les cas où, par leur nature, ils rentreroient dans la classe des délits criminels ordinaires.

ART. VI

Que tous les tribunaux extraordinaires et hors de la loi, tels que Commissions militaires, Conseil de Guerre, ne puissent, sous aucun prétexte, être établis dans les départements de l'Ouest, et que nul habitant, pour quelque raison que ce puisse être, ne puisse être soustrait à la juridiction de ses juges naturels sur les lieux.

Digitized by Google

ART. VII

Que la voie d'appel dans tous les jugements de délits quelconques qui entraînent peine afflictive ou infamante soit accordée à tout habitant mis en jugement.

ART. VIII

Que le régime des prisons soit totalement réformé d'une manière plus conforme à la justice et à l'humanité.

ART. IX

Que les autorités administratives, quelles qu'elles soient, ne puissent, en aucun cas, prononcer aucune peine, même de détention ou d'amende pécuniaire, sauf à elles à en poursuivre le jugement près des tribunaux ordinaires, d'après les formes juridiques et dans les cas prévus par la loi.

ART. X

Que l'appel auxdits tribunaux des décisions rendues par lesdites autorités administratives, qui seroient en opposition avec les droits de LIBERTÉ, SURETÉ et PROPRIÉTÉ des personnes garanties par la loi, soit accordé auxdits habitants et que ledit appel suspende toute exécution jusqu'à jugement définitif.

ART. XI

Que les loix concernant les voyageurs, et particulièrement celles relatives aux passe-ports qui gênent ou restreignent la liberté des voyages, soient réformées et que les règlements qui seront faits à ce sujet soient communs à tous les habitants, sans qu'il puisse être établi aucune distinction entre eux, sous quelque prétexte que ce puisse être.

ART. XII

Que les listes dressées jusqu'à ce jour des émigrés des départements de l'Ouest et dont on s'est servi pour proscrire et persécuter un nombre infini d'habitants non émigrés soient réformées : qu'en conséquence, soient rayés desdites listes : 1° ceux qui, de notoriété publique, y ont été inscrits à faux, sans qu'ils aient à fournir de nouvelles preuves; 2° ceux à qui on auroit contesté la résidence à raison des troubles; dès que lesdits

Digitized by Google

particuliers fourniront pour les intervalles qui ont séparé les reprises d'armes les certificats des autorités administratives, si elles étoient rétablies sur les lieux, et pour la durée des hostilités les certificats des commandants sous les ordres desquels ils ont servi, sans qu'aucune des formalités requises par les lois sur les certificats de résidence puissent être exigées.

ART. XIII

Que les mêmes formalités et dispositions soient appliquées à tous ceux domiciliés des autres départements qui ont été sur des listes d'émigrés, à raison des troubles de l'Ouest, et que la jouissance de leurs biens leur soit rendue provisoirement à tous.

ART. XIV

Que tous jugements intervenus et à intervenir contre les habitants des départements de l'Ouest, pour raison de leurs opinions, et par suite d'événements révolutionnaires, soient déclarés nuls et comme non avenus; qu'ils aient la faculté de recouvrer leurs biens et leur domicile.

ART. XV

Qu'il soit accordé aux copropriétaires avec la République la jouissance provisoire des biens indivis entre eux et elle, jusqu'à partage définitif.

ART. XVI

Que la sûreté des obligations et des transactions civiles ne soit plus altérée par aucune loi sur les émigrés, et que, au contraire, toutes les dispositions qui y seroient opposées soient rapportées et remplacées par celles qui peuvent en assurer l'exécution.

ART. XVII

Qu'il soit fait sur les droits d'enregistrement les changements que la justice réclame en rétablissant à la place la proportion réelle qui doit exister entre les droits perçus et les objets qui y sont soumis.

ART. XVIII

Que les impositions connues sous le nom de charges locales

Digitized by Google

soient diminuées et qu'il soit remédié à l'abus qui résulte de la nécessité où sont les administrations de répartir des sommes fixes pour des impositions mobilières et somptuaires, lors même qu'il n'y a pas lieu à leur application.

ART. XIX

Que les arrondissements compris dans les départements de l'Ouest qui se trouvent surchargés à l'imposition foncière au delà du taux fixé par la loi obtiennent le dégrèvement qui leur est dû; que, pour cet objet, il soit procédé de suite aux vérifications nécessaires et que le dégrèvement soit précompté dans le jugement de l'imposition de l'année suivante.

ART. XX

Que, pour suppléer à la rareté du numéraire qui se fait sentir de plus en plus dans lesdits départements, une portion des impositions qui y sont levées soient employées aux dépenses publiques que réclament les besoins du pays.

ART. XXI

Qu'il ne puisse être perçu sur lesdits habitants aucun emprunt, ou autre imposition en remplacement; mais que toutes les contributions extraordinaires de cette nature soient purement volontaires et ne puissent, sous aucun prétexte, être l'objet d'une contrainte.

ART. XXII

Que l'agriculture et le commerce intérieur soient protégés et encouragés et que le gouvernement fasse jouir dès ce moment-ci, autant que les circonstances peuvent le permettre, les villes maritimes des départements de l'Ouest ou au moins quelques-unes d'elles, des avantages du commerce extérieur tel qu'elles en jouiraient si la paix générale avait lieu; et qu'à cet effet, il soit fait un règlement pour leur procurer cet avantage, d'où dépend la sortie des denrées surabondantes dans le pays et l'introduction de celles qui y manquent.

ART. XXIII

Que les loix des 3 brumaire, 19 fructidor, celles concernant les étrangers et autres lois et dispositions semblables, tendant

Digitized by Google

à priver une portion quelconque des habitants des droits et avantages communs à tous, soient de suite rapportées et que celles qui, dans la suite, pourroient être rendues dans le même esprit ne puissent être considérées que comme des actes d'hostilité contre lesdits habitants.

ART. XXIV

Que la justice distributive entre les habitants ne soit plus continuellement entravée et rendue incertaine par les loix révolutionnaires ou de circonstances qui y sont appliquées; mais qu'elles soient remplacées par des loix qui fixent d'une manière stable, claire et précise les droits que les particuliers peuvent exercer les uns à l'égard des autres, et qu'ils suppléent aussi à l'organisation vicieuse des tribunaux actuels.

ART. XXV

Que les denrées, prix des fermes, taxes militaires et autres contributions perçues pour l'entretien de nos troupes ne puissent, en aucun cas, être répétées vis à vis des fermiers qui ont été contraints de les délivrer, soit par les receveurs du gouvernement, soit par les acquéreurs ou autres propriétaires quelconques, mais que les quittances et reçus en soient imputés pour payement, par ceux pour le compte desquels ils auront été donnés, sur le prix des jouissances échues le premier novembre mille sept cent quatre-vingt dix-neuf et six premiers mois suivants.

ART. XXVI

Que la même disposition ait son effet des sous-fermiers aux fermiers principaux et généralement entre tous particuliers.

ART. XXVII

Que l'arriéré des impositions de l'an sept et moitié de celles de l'an huit, consommées par nos troupes, quoique le compte n'en ait pas encore été réglé, ne soient pas répétés sur les contribuables des départements de l'Ouest.

ART. XXVIII

Que, dans aucun cas et sous aucun prétexte, les troupes républicaines ne puissent jamais vivre à discrétion dans les

Digitized by Google

campagnes, ni même par anticipation, sur aucun des revenus publics dans les départements de l'Ouest.

ART. XXIX

Qu'il ne puisse être donné aucune suite aux actes judiciaires, civils, militaires et autres quelconques qui ont eu lieu pendant la reprise des armes et les précédentes; qu'il soit à cet effet expressément défendu à tous les tribunaux de recevoir aucune plainte, à l'occasion d'aucun desdits actes, contre ceux qui les auroient exercés à tel titre que ce soit.

ART. XXX

Qu'aucune loi ou acte du gouvernement ne puisse, même par mesure du sûreté générale, inquiéter dans sa personne ou dans ses propriétés aucun habitant des départements de l'Ouest pour raison des événements passés.

ART. XXXI

Que tous propos, insultes, menaces et autres actes tendant à provoquer lesdits habitants qui ont concouru aux hostilités soient sévèrement punis et réprimés.

ART. XXXII

Que la pacification étant acceptée, l'autorité administrative de chaque commune soit tenue de délivrer sur-le-champ aux particuliers qui ont servi dans nos troupes, les passse-ports, sûretés et autres papiers nécessaires, pour qu'ils puissent vaquer avec sécurité à leurs affaires, sans être, en aucun cas, tenus à plus de formalités que les autres habitants.

ART. XXXIII

Que tous les habitants des départements de l'Ouest soient maintenus dans le droit de conserver leurs armes dans l'intérieur de leurs maisons, sans que, sous aucun prétexte, ils puissent en être dépouillés ou être inquiétés, même pour celui des hostilités.

ART. XXXIV

Qu'aucun habitant des départements de l'Ouest ne puisse être en aucun cas assujetti aux loix de la réquisition et autres

Digitized by Google

levées militaires; qu'il ne soit plus à l'avenir créé de colonnes mobiles, franches ou sous tout autre dénomination frustratoire de cette disposition.

ART. XXXV

Que les mêmes conditions et exemptions aient lieu à l'égard des habitants des autres départements qui ont servi dans nos troupes et qui se sont fixés dans ceux de l'Ouest.

ART. XXXVI

Que pour rendre à l'agriculture et aux fabriques l'activité qu'elles ont perdue, faute de bras, tous les habitants des départements de l'Ouest enrôlés dans les troupes de la République soit comme réquisitionnaires, soit comme conscrits ou autrement, soient licenciés et envoyés à leurs travaux sur la demande qu'ils en feront.

ART. XXXVII

Que la police militaire des campagnes dans les départements de l'Ouest soit confiée à des habitants choisis : que le service de la gendarmerie soit fixé et limité; que son organisation actuelle, sa composition surtout, source d'abus et de vexations, soient réformées, et qu'il soit pourvu par un nouveau règlement à la sûreté des villes, des campagnes et des grandes routes, dont l'attribution doit être distincte.

ART. XXXVIII

Que les articles qui seront consentis et arrêtés ne puissent, sous aucun prétexte, être modifiés, suspendus ou annulés et qu'il ne puisse, en aucun cas, être porté aucune loi d'exception défavorable aux habitants de l'Ouest.

ART. XXXIX

Que l'exécution de l'ensemble desdits articles soit assurée : 1° par l'abolition pleine et entière de toutes loix qui y seroient contraires; 2° par un acte de l'autorité législative, scellé et promulgué par le pouvoir exécutif dans les formes accoutumées, envoyé officiellement à tous les départements de la France, pour y être publié et enregistré comme loi de l'État; 3° par les sûretés que devra donner le général Hédouville au nom des

Digitized by Google

troupes qu'il commande pour l'exécution des articles qui pourroient exiger des délais.

Lesquels articles seront la base des instructions données aux commissaires chargés de négocier ladite pacification, soit qu'elles soient données au nom de l'armée ou par chaque commandant au nom de la division qu'il commande, avec la clause expresse, dans tous les cas, que les conditions réglées et convenues au nom des divisions de l'armée, n'auront leur effet plein et entier qu'autant qu'elles auront été consenties généralement pour toutes les autres divisions.

ARTICLE ADDITIONNEL

Que tous les mécontents des départements du Midi qui ont combattu ainsi que ceux de l'Ouest contre la tyrannie et l'oppression soient admis à jouir du bénéfice de cette déclaration et de l'arrangement qui en sera la suite.

Ainsi arrêté par les généraux en chef, généraux et officiers supérieurs de l'armée royale des provinces de l'Ouest réunis en Conseil général à Pouancé, lesdits jours et an que dit est :

Signé : GEORGES, A. GRELLIER, LE CHER D'ANDIGNÉ, CONSTANT DE SUZANNET, L. DE FROTTÉ, LE CTE DE BOURMONT, LA PRÉVALAYE, JOSEPH DE LIMOELAN, TERCIER, CHETOU, C. D'AUTICHAMP, LA ROCHE SAINT-ANDRÉ, CHER DE LA BOUCHETIÈRE, P. SOYER, LÉPINE DIT AUGUSTE, BARBOT, LE CTE DE CHATILLON, GÉNÉRAL EN CHEF, PRÉSIDENT DU CONSEIL; VICTOR DE LA BÉRAUDIÈRE, VTE D'AUTICHAMP, CHER TURPIN DE CRISSÉ, DE KAINLIS, MAJOR GÉNÉRAL, SECRÉTAIRE DU CONSEIL; TERRIEN, PLOUSIN, PALIERNE, LE CHER GRELLIER DU FOUGEROUX, DE ROSMORDUC, HUCHET DE CINTRÉ, LE CHER DE LA NOUGARÈDE, LAVOLVÈNE, MÉNARD.

Digitized by Google

III

PROCLAMATION DE BONAPARTE, PREMIER CONSUL, AUX HABITANTS DES DÉPARTEMENTS DE L'OUEST

Les Consuls de la République aux habitants des départements de l'Ouest. — Du 7 nivôse an VIII de la République une et indivisible (28 décembre 1799).

Une guerre impie menace d'embraser une seconde fois les départements de l'Ouest. Le devoir des premiers magistrats de la République est d'en arrêter les progrès et de l'éteindre dans son foyer; mais ils ne veulent déployer la force qu'après avoir épuisé les voies de la persuasion et de la justice.

Les artisans de ces troubles sont des partisans insensés de deux hommes qui n'ont su honorer ni leur rang par des vertus, ni leurs malheurs par des exploits : méprisés de l'étranger dont ils ont armé la haine, sans avoir pu lui inspirer d'intérêt.

Ce sont encore des traîtres vendus à l'Anglais et instruments de ses fureurs, ou des brigands qui ne cherchent dans les discordes civiles que l'aliment et l'impunité de leurs forfaits.

A de tels hommes le gouvernement ne doit ni ménagement, ni déclaration de ses principes.

Mais il est des citoyens chers à la Patrie, qui ont été séduits par leurs artifices : c'est à ces citoyens que sont dues les lumières et la vérité.

Des lois injustes ont été promulguées et exécutées; des actes arbitraires ont alarmé la sécurité des citoyens et la liberté des consciences; partout des inscriptions hasardées sur les listes d'émigrés ont frappé des citoyens qui n'avaient jamais abandonné ni leur patrie ni même leurs foyers; enfin, de grands principes d'ordre social ont été violés.

C'est pour réparer ces injustices et ces erreurs qu'un gouvernement, fondé sur les bases sacrées de la liberté, de l'égalité, du système représentatif, a été proclamé et reconnu par

Digitized by Google

la Nation. La volonté constante, comme l'intérêt et la gloire des premiers magistrats qu'elle s'est donnés, sera de fermer toutes les plaies de la France; et déjà cette volonté est garantie par tous les actes qui sont émanés d'eux.

Ainsi la loi désastreuse de l'emprunt forcé, la loi, plus désastreuse, des otages, ont été révoquées : des individus, déportés sans jugement préalable, sont rendus à leur patrie et à leur famille. Chaque jour est et sera marqué par des actes de justice, et le Conseil d'État travaille sans relâche à préparer la réformation des mauvaises lois et une combinaison plus heureuse des contributions publiques.

Les Consuls déclarent encore que la liberté du culte est garantie par la Constitution; qu'aucun magistrat ne peut y porter atteinte; qu'aucun homme ne peut dire à un autre homme : « Tu exerceras un tel culte, tu ne l'exerceras qu'un tel jour. »

La loi du 11 prairial an III, qui laisse aux citoyens l'usage des édifices destinés au culte religieux, sera exécutée. Tous les départements doivent être également soumis à l'empire les lois générales; mais les premiers magistrats accorderont toujours et des soins et un intérêt plus marqué à l'agriculture, aux fabriques et au commerce, dans ceux qui ont éprouvé les plus grandes calamités.

Le gouvernement pardonnera; il fera grâce au repentir : l'indulgence sera entière et absolue. Mais il frappera quiconque, après cette déclaration, oserait encore résister à la souveraineté nationale.

Français, habitants des départements de l'Ouest, ralliez-vous autour d'une Constitution qui donne aux magistrats qu'elle a créés la force comme le devoir de protéger les citoyens, qui les garantit également et de l'instabilité et de l'intempérance des lois.

Que ceux qui veulent le bonheur de la France se séparent des hommes qui persisteraient à vouloir les égarer pour les livrer au fer de la tyrannie ou à la domination de l'étranger.

Que les bons habitants des campagnes rentrent dans leurs foyers et reprennent leurs utiles travaux; qu'ils se défendent

Digitized by Google

des insinuations de ceux qui voudraient les ramener à la servitude féodale.

Si, malgré toutes les mesures que vient de prendre le gouvernement, il était encore des hommes qui osassent provoquer la guerre civile, il ne resterait aux premiers magistrats qu'un devoir triste, mais nécessaire, à remplir : celui de les subjuguer par la force.

Mais non : tous ne connaîtront plus qu'un sentiment, l'amour de la Patrie. Les ministres d'un Dieu de paix seront les premiers moteurs de la réconciliation et de la concorde; qu'ils parlent aux cœurs le langage qu'ils apprirent à l'école de leur maître; qu'ils aillent dans ces temples, qui se rouvrent pour eux, offrir, avec leurs concitoyens, le sacrifice qui expiera les crimes de la guerre et le sang qu'elle a fait verser.

Le premier consul,

Signé : BONAPARTE.

Par le premier consul,

Le secrétaire d'État,

M. B. MARET.

Le ministre de la justice,

Signé : ABRIAL.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....

PREMIÈRE PARTIE

(1765-1795)

GUERRE D'AMÉRIQUE. — L'ÉMIGRATION

CHAPITRE PREMIER

SOUVENIRS D'ENFANCE ET DE JEUNESSE. — GUERRE D'AMÉRIQUE

Naissance. — Premiers souvenirs. — Le bonhomme Bezout. — L'embarquement sur l'*Amphitrite*. — Le combat de la Barbade. — Le marquis de Bouillé. — M. de la Motte-Picquet. — M. de Guichen. — M. d'Orvilliers. — Le combat d'Ouessant et le duc de Chartres. — Le comte d'Estaing. — Dans la rivière de Démérary. — Le comte de Grasse et le bailli de Suffren 49

CHAPITRE II

M. de Marigny. — Sur la côte d'Angola. — A l'île de Terre-Neuve. — Saint-Domingue. — Campagne des Antilles. — Voyage à Cayenne. M. de Villebois. — Le maréchal de Contades et le maréchal de Castries. — L'Émigration. Campagne de 1792 à l'armée des princes. — Bonn, Cologne, Dusseldorf et Rastadt. — L'armée de Condé.. 76

CHAPITRE III

Le régiment d'Hector. — D'Andigné passe en Angleterre. — Constant de Suzannet. — Philippe et Victor de la Béraudière, le chevalier de

Digitized by Google

Tinténiac et le chevalier de la Vieuville. — D'Andigné se rend à Jersey. — Le prince de Bouillon. — Il débarque sur les côtes de France. — M. de Sol de Grisolles. — Mlle de Courson de la Villehélio..... 95

CHAPITRE IV

En Bretagne. — Le chevalier de Jouette. — Un traître. — D'Andigné arrive à Bréhand. — Charles du Boishardy. — M. de Cormatin. — Le général Humbert. — Républicains et Chouans. — Préliminaires de paix. — Charette..... 119

CHAPITRE V

De Bréhand à la Prévalaye. — Les Jacobins de Lamballe. — L'armée républicaine. — Les chefs chouans. — État des esprits à Rennes et dans les environs. — Conférences de la Mabilais. — D'Andigné est député vers M. de Scépeaux. — M. de Scépeaux et les Chouans de la rive droite de la Loire..... 140

DEUXIÈME PARTIE

(1795-1800)

LA CHOUANNERIE

CHAPITRE PREMIER

Premiers rassemblements sur la rive droite de la Loire, après la destruction de la Grande Armée vendéenne. — Causes des rassemblements, et de quels hommes ils se composèrent. Origine du nom de *Chouans*. Les frères Cottereau. — Manière de combattre des Chouans. Comment ils se recrutaient. *Patriotes* des bourgs. — Première organisation. — Émigrés et Chouans..... 155

CHAPITRE II

D'Andigné chez M. de Scépeaux. — Le général Canuel. *Franc-Bernard* et *Tête-Carrée*. — D'Andigné vient à Angers, chez sa mère. Aspect de la ville. Il visite la Blanchaye. — Retour à Rennes. — Signature de la paix de la Mabilais. Les représentants Delaunay d'Angers et Ruelle..... 169

Digitized by Google

CHAPITRE III

D'Andigné à Paris. — Le jacobinisme. — La journée du 1er prairial an III. — Les sections de Paris. — Le Dauphin au Temple. — La société parisienne. — L'abbé Brotier. — Lettre au comte de Provence et réponse de celui-ci. — *Le Réveil du peuple*. — Les assignats. — Départ de Paris..... 181

CHAPITRE IV

D'Andigné à Laval. — Arrestation de Cormatin et de son état-major. — De Laval à Rennes. Le petit berger. — Mort de Boishardy et de M. de Silz. — Aux environs de Saint-Malo. Le château de la Baronnais. Une famille d'autrefois. — D'Andigné passe à Jersey. Noël Prigent. — Arrivée à Londres. — Visite à M. Windham..... 213

CHAPITRE V

D'Andigné à Southampton. Lord Moira et le comte d'Hector. — Il apprend à Plymouth le désastre de Quiberon. Son entrevue avec le comte d'Artois. — Récit de l'expédition. Portraits de Hoche et de Puisaye. — M. d'Hervilly et le comte de Sombreuil. — Prise du fort Penthièvre par les troupes républicaines. La capitulation. — Sir John Warren. — Appréciation de la conduite du gouvernement anglais..... 230

CHAPITRE VI

D'Andigné passe à Jersey et débarque en Bretagne. — Le chevalier de la Vieuville et le château enchanté. — Saint-Régent. — Visite au quartier général de Puisaye. — Les lettres de l'abbé Brotier. — D'Andigné passe en Anjou. — Alerte sur la Vilaine. — *Va-de-bon-cœur*. — Nouvelle tactique des républicains. — Le comte d'Artois à l'île Dieu. — Les trois armées de Charette, de Stofflet et de Sapinaud en Vendée..... 261

CHAPITRE VII

Arrivée de d'Andigné chez M. de Scépeaux. — Il est nommé adjudant général. — État-major de l'armée de la rive droite de la Loire. — Ménard, dit *Sans-Peur*. — Rivalité de Charette et de Stofflet. — D'Andigné est envoyé à deux reprises vers Stofflet pour le décider à soutenir Charette. — Dernière campagne et mort de Stofflet. — Il est remplacé par le chevalier d'Autichamp. — Prise et mort de Charette..... 279

Digitized by Google

CHAPITRE VIII

Nouvelles considérations sur la guerre de la Chouannerie. — Différence d'organisation entre les Vendéens et les Chouans. — Hoche et ses colonnes mobiles. — Difficultés d'une campagne d'hiver. — D'Andigné se met à la tête de son canton. — Combat de Sainte-Gemmes d'Andigné. — Pillage du château de la Blanchaye par les républicains. — Formation de compagnies d'élite. — M. d'Avoisne de la Saille. — Mort du général Henry. — Combat de la Perrière. Pardes dit *Marquis*. — Le général Baillot..... 301

CHAPITRE IX

Aux portes d'Angers. — Vie des Chouans en campagne. Le vendredi saint. — Combats de la lande de la Croix-Couverte et de Chauveaux. Mort de M. Bodard. — Affaires de Bouchamps. — Tactique de Hoche. Propositions de paix faites par le général Hoche à M. de Scépeaux. D'Andigné est envoyé en mission près de M. de Puisaye..... 320

CHAPITRE X

Picquet du Boisguy. — La Chouannerie bretonne. — Signature de la paix entre Hoche et M. de Scépeaux. — D'Andigné rédige la proclamation aux pays insurgés. — Difficultés qu'il rencontre pour faire accepter la paix par ses soldats. — Son entrevue à Segré avec le général Gratien. M. Bancelin, agent national à Segré, et Mme Champroux. — Les soldats royalistes reprennent leurs travaux des champs..... 335

CHAPITRE XI

Au lendemain de la pacification. — Les élections aux Conseils et le 18 fructidor. — Moreau commissaire du Directoire à Angers. Listes de proscription. Arrestation et évasion de d'Andigné. — Voyage en diligence d'Angers à Paris. — A quoi servent les passeports? — Six mois à Fontainebleau. — Alerte à Tours. Le commissaire Lhéritier et le général Dutry. — Apparition à Angers. — La « punition » du commissaire Moreau. — Retour à Fontainebleau. — La loi des otages et la loi de la levée de deux cent mille hommes. — Les chefs royalistes décident une nouvelle prise d'armes..... 353

CHAPITRE XII

D'Andigné revient de Paris avec Suzannet. — Singulière composition de deux diligences. — M. Grellier du Fougeroux. — Portrait du comte de Châtillon, commandant en chef de l'armée de la rive droite

Digitized by Google

de la Loire. — D'Andigné se rend auprès de Georges Cadoudal dans le Morbihan. — Réunion des chefs royalistes à la Jonchère, près de Pouancé. — Combat de Noyant. Attaque de Cossé..... 373

CHAPITRE XIII

Châtillon et d'Andigné font une démonstration sur Nantes. — M. de Mauvillain. — Marche du général Grigny sur Candé. — Attaque et prise de Nantes. *Tête-Carrée* délivre les prisonniers du Bouffay. — Prise du Mans par Bourmont. Prise de Saint-Brieuc par Mercier *La Vendée*. — Le chevalier d'Autichamp et Suzannet. — L'abbé Sieyès, l'un des directeurs, charge le général Hédouville de faire aux Chouans des ouvertures de paix. Réunion des chefs royalistes à Pouancé. Des commissaires sont nommés pour traiter avec Hédouville 390

CHAPITRE XIV

D'Andigné est envoyé en mission auprès du Premier Consul. — Hyde de Neuville et d'Andigné au Luxembourg. — Entrevue avec Bonaparte. — Proclamation de ce dernier aux habitants des départements de l'Ouest. — Lettre de d'Andigné à Bonaparte et réponse du Premier Consul. — D'Andigné, de retour à Angers, reçoit une nouvelle mission pour Paris. — Entretien avec un conseiller d'État. — Dernière négociation avec Talleyrand. — Hédouville est remplacé par Brune comme général en chef de l'armée de l'Ouest..... 414

Appendice..... 437

FIN DE LA TABLE

JUIN 1 1970

PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 166.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google